Princeton University Library
32101 073598524

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

1565
.062
.11
v.11

Library of

Princeton University.
Presented by
Henry F. Montagnier '99

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,
à Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE,

PAR

JEAN DE MULLER,

Robert Gloutz-Blozheim et J.-J. Hottinger,

TRADUITE DE L'ALLEMAND AVEC DES NOTES NOUVELLES
ET CONTINUÉE JUSQU'A NOS JOURS

PAR MM. CHARLES MONNARD
ET LOUIS VULLIEMIN.

TOME ONZIÈME. = Louis Vulliemin.

PARIS,
TH. BALLIMORE, ÉDITEUR,
17, rue de Tournen.

GENÈVE,
AB. CHERBULIEZ ET CIE, LIBRAIRES,
Au haut de la Cité.

1841

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

A tous les Confédérés.

Il est, au centre de l'Europe, une terre qui ne surpasse pas en étendue quelqu'une des anciennes provinces de France. Son histoire se perd trop souvent dans des querelles de clocher. Ses héros sont des pâtres ou des paysans. Néanmoins les rois n'ont cessé de solliciter l'alliance des Suisses, qui rarement ont recherché la leur. Les cours leur ont envoyé leurs négociateurs les plus habiles. Ces représentans de puissances rivales se sont fait une guerre acharnée pour gagner de petits États, la plupart de quelques dix mille âmes. Tantôt l'Helvétie s'est livrée, tantôt elle a bravé les puissances : aussi étrangère à l'art de ménager les grands qu'aveugle sur les périls attachés à leur amitié. Elle se joue avec insouciance sur la mer politique. Après chaque orage elle reparaît rajeunie. Près de se perdre, après la bataille de Muhlberg, dans l'empire de Charles V ; près d'être engloutie dans le cours des conquêtes de Louis XIV ; couverte par les eaux de la révolution française, elle renaît chaque fois et se survit à elle-même. Les républiques quittent l'Europe l'une après l'autre. Florence reconnaît un maître. Venise n'est point sauvée par sa prudence. La Suisse seule, comme immortelle, conserve sa place au soleil, avec ses institutions.

Ce fait est surtout remarquable pour qui la connaît. Races, langues, mœurs, intérêts les plus divers, on croit chercher vainement ce qui fait un corps d'une nation. Ce sont, au cœur des Alpes, les vieux Rhétiens et les Goths ; les Allemanni dans la plaine ; à l'ouest, les Burgondes mêlés aux Romains, mais en nombre inégal, en sorte que la langue

1565 .662 .11 v.11 743438

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

germaine a prévalu sur les bords de l'Aar, la romane autour du Léman. Quelques cents lieues séparent, en Asie, les steppes des plaines voluptueuses, et celles-ci des ports, marchés des nations. Quelques lieues, en Suisse, séparent la tribu de la cité; les bergers, qui plusieurs fois l'an changent leur demeure, de la vie agricole, et de ces villes, assises sur les fleuves, la Tyr et la Smyrne des Cantons. Les mœurs des vieux Sabins s'entremêlent avec celles de républiques engagées dans des relations journalières avec les deux mondes. Les temps se rapprochent comme les climats. Les institutions les plus anciennes se rencontrent dans nos vallées avec celles qui devancent les âges. Tandis que plus d'un canton conservait religieusement d'antiques franchises, les libertés modernes s'essayaient à Genève bien avant de se montrer en France. Dumont, Clavières s'exerçaient à devenir les guides de Mirabeau. Bâle, dans le cours d'un orage inaperçu [1], parcourait en quelques mois toutes les phases que devait traverser, un siècle plus tard, la révolution française. Telle vallée des Alpes parle encore aujourd'hui la langue de la plaine Souabe au moyen-âge. De telle ville suisse s'est propagé le mouvement qui, dans le seizième siècle, a discipliné la langue française et lui a donné sa prose; de telle autre, celui qui, dans le dix-huitième, a préparé, en Allemagne, les voies à Schiller et à Goethe. Tout se presse. Mille couleurs se réfléchissent, comme en un lac des Alpes. Un contraste ne cesse que pour être remplacé par un contraste nouveau. Le droit commence-t-il à se généraliser, c'est la religion qui se brise. Un jour fut où tous allaient s'agenouiller à Notre-Dame de Lausanne ou d'Einsiedlen. Rien ne distinguait alors le peuple de l'Entlibouch de celui de l'Emmenthal, le Vaudois sujet de Berne du Vaudois sujet de Fribourg. Combien ils diffèrent, à cette heure, de costume, de mœurs, aussi bien que de religion! La Réforme a fait ses

[1] En 1691.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

premiers pas en Suisse en même temps qu'en Allemagne; elle y a allumé sa première et sa dernière guerre. Nous ne savons, en vérité, quels vices ou quelles vertus, quelles idées, si vieilles ou si jeunes soient-elles, ne se rencontrent au pied des Alpes [1]. C'est au milieu de ces contrastes que vingt à trente États souverains, tous différens entre eux d'intérêts et de physionomie, s'asseyent pour délibérer de la chose commune [2]. Le Canton de vingt mille âmes prend place auprès de celui qui en compte trois cent mille. La monarchie, l'aristocratie et les démocraties les plus diverses siégent ensemble : toutes les formes; nous exceptons celles de la tyrannie. Achevons en disant que la nation armée tout entière, est toujours tout entière en scène; que ce qui se fait ailleurs par la volonté d'un petit nombre, s'accomplit en Suisse par le suffrage de tous; que cette habitude du peuple, d'agir en souverain, nourrit une agitation constante. Ne se figure-t-on pas un édifice sans forme, sans proportion, étranger aux théories? Ne croira-t-on pas sa chute imminente?

Telle a cependant été la Suisse dans tous les temps. Ce qui la caractérise, c'est d'être cet assemblage de races, de langues, de religions, comme de sites divers; c'est de tout réfléchir et de demeurer elle-même. Qui méconnaîtrait ce caractère, méconnaîtrait ce qui la fait être. Qui la ploierait à la règle, lui enlèverait l'existence.

Mais quelle force tient unis ces élémens opposés? Qui les

[1] Les lois de Charles V sont appliquées non loin des lieux où se réunit la première société fondée sur le continent pour presser l'abolition de la peine de mort.

[2] « Si l'on considère tant d'intérêts divers, tant de formes diverses de gouvernement, le peu de stabilité des délibérations, les changemens qui arrivent tous les jours dans les magistratures, il sera aisé de juger qu'il se faut appliquer sans relâche pour ménager des membres si peu unis, et ne jamais les perdre de vue, de peur d'un démembrement; surtout depuis que la Suisse est pleine de ministres étrangers. » *Mémoire de l'ambassadeur Amelot à la cour de Versailles, en* 1691.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

empêche de céder aux affinités puissantes qui les attirent? Par quel art la Confédération subsiste-t-elle encore, libre et confiante? Sa politique? Elle n'en a point. Ses diètes? Elles sont folie. Ses armées sont des milices. Le principe de sa conservation serait-il hors d'elle-même? Ne se maintiendrait-elle que parce qu'il faut à l'Europe une terre neutre entre la France, l'Allemagne et l'Italie? qu'il lui importe que sa principale citadelle n'appartienne à aucune des grandes puissances? Si la rivalité des nations faisait toute sa force, la Suisse ne serait plus; car il n'est pas d'existence qui se conserve à des conditions purement extérieures. L'âme de notre Confédération, le principe de sa vie, c'est l'amour de la liberté.

La Fable même ne donne pas de rois à l'Helvétie. Républicains avant Rome, frémissans et indomptés sous les Francs, flattés par Charlemagne, héroïques sous les rois bourgondes, impatiens de tout joug sous les empereurs, nos pères ont été ce que Brutus dit des vieux Romains : ils n'ont pu supporter la servitude, même tempérée. Ils sont, dans l'histoire moderne, les premiers nés de la liberté. Les pays romands suivent d'autres voies que ceux de langue allemande; mais ils se distinguent comme eux par leurs belles franchises de tout ce qui les environne. Les villes ont leurs états, les paysans leurs plaids, votés tous les trois ans, d'un commun accord; dans les châteaux point de majorats : terre toujours républicaine. Bodin, dans le seizième siècle, frappé de ce caractère d'indépendance, marque les Suisses à ce trait : « On a vu, dit-il, Athènes changer sept fois de gouvernement en un siècle et Florence sept fois, avec leurs gentils esprits; tandis que les Confédérés depuis 360 ans se maintiennent populaires [1]. » A cette heure encore, l'étranger n'ignore pas

[1] Livre IV. — Brulart disait aux Suisses : « La liberté est l'air dans lequel vous êtes nés, l'élément dans lequel vous avez pris l'accroissement, l'esprit vital qui soutient le corps helvétique. » *Recès de Baden*, 23 *oct.* 1629. — *Bibl. royale P. Pères*, 758.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que la conquête des Cantons ne saurait être assurée; que vaincus, ils ne seraient point soumis; qu'on ne les attaquerait pas sans réveiller ce courage dont Sempach et Grandson sont des monumens. La Suisse sait, de son côté, que rien ne la dédommagerait de la liberté perdue. A d'autres les spectacles, les jeux et les pompes des cours; à nous le sentiment fraternel qui fait battre le cœur d'une nation, nourrie dans l'égalité, sur une terre affranchie. Nous ne supporterions pas de vivre après avoir perdu ce qui donne à notre vie son prix. Voilà ce que les Suisses ont de commun, du Rhin jusques au Rhône, de Genève à la vallée sauvage de Samnaum. On verra, pour conserver ce bien, le Genevois, le Zuricois, le Bâlois jouer leurs grandes fortunes, le vigneron du Léman son aisance, le Bernois sa richesse champêtre, le Thurgovien ses fêtes sous ses vergers, et les peuples belliqueux des Alpes verser encore leur sang, tant de fois prodigué dans les batailles. La Suisse n'a pas été attaquée sans que cet amour de la liberté se soit réveillé en elle, sans qu'ait soufflé cet esprit, qui porte les âmes au-dessus des passions communes, et relève d'une puissance plus haute que tout ce qui passe et qui meurt. Plus elle a été menacée, plus se sont montrées la religion et la liberté, se donnant la main; plus la majesté du peuple s'est révélée, et plus son histoire a été belle. Les annales de la Suisse m'ont fait connaître sa vocation à l'indépendance. « L'Helvétie, disaient nos pères, est une confusion, que le ciel gouverne [1]. » Ils m'ont appris à ne pas douter de Dieu; leur histoire, à ne jamais désespérer de ma patrie. Les grandes nations subsistent par leur masse; la nôtre par cette foi.

Nos alliances en sont l'expression. Que sont-elles, sinon la consécration d'un peuple qui se voue à la liberté? En quels noms sommes-nous confédérés, si ce n'est en ceux qui se confondent dans les plis de nos drapeaux : Dieu, la pa-

[1] « Dei providentiâ, hominum confusione Helvetia regitur. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trie. Aussi, ceux des fils de la Suisse qui ont écrit avant moi son histoire ont-ils pris, l'un après l'autre, les alliances pour étoile. C'est à leur lumière qu'ils jugent les hommes et les choses. Ils ont écrit en présence de ces grands jours, où les Confédérés jurèrent de vivre et de mourir les uns pour les autres, en frères, dans l'amour de l'indépendance. Au moment où j'essaie de continuer leur œuvre, mes yeux, comme les leurs, se portent vers le Grutli. Ils s'élèvent au Dieu qu'invoquèrent les premiers Confédérés. J'écrirai à la clarté de la flamme allumée sur cet autel. Puissé-je en tenir le flambeau d'une main assez ferme pour que les jugemens de l'historien soient aussi ceux de l'histoire!

On a nommé l'âge des annales suisses que nous allons retracer, tantôt celui de la Réforme, tantôt celui de l'aristocratie et du service mercenaire. Ces trois faits les remplissent. Ils sont ceux que jugera l'esprit des alliances.

La Réforme est le grand événement de cette période. Elle lui laissera son nom, comme la révolution française le sien à la nôtre. La différence des mots exprime celle des choses. L'impulsion, il y a trois siècles, venait de plus haut que la terre. Tout obéissait à la foi chrétienne, ou en empruntait le langage. On a, de nos jours, raconté ces siècles de manière à laisser à peine entrevoir une réforme; c'était en méconnaître le caractère. On les a dépeints purement religieux. On oubliait que l'Église ne plante pas une croix qu'auprès ne s'élève un drapeau. Il est surtout vrai de le dire de celle du seizième siècle [1]. Elle est née d'un fait de conscience; mais elle n'a pas eu plus tôt mis le pied sur la terre, qu'elle y a soulevé tous les intérêts. Les yeux de ses chefs, sans cesser de se por-

[1] En Suisse, les réformateurs, Zwingli surtout, se montrèrent tout d'abord à l'attaque des abus de l'État aussi bien que de ceux de l'Église; des pensions et des services mercenaires autant que de la corruption du clergé. Ce fut une des causes de la grande différence de la Réforme en Suisse et en Allemagne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ter sur les profondeurs de l'âme humaine, ont de bonne heure embrassé les masses. L'Église des premiers âges n'a songé qu'à préparer des citoyens pour le ciel. l'Église nouvelle, comme elle admirable d'ardeur, n'a pas été de longues années sans avoir sa politique aussi bien que sa religion. Tout en proclamant le salut comme la grande affaire, elle l'a subordonné toujours davantage au besoin d'accroître une société, de défendre un territoire. Les idées chrétiennes se sont alliées à des vertus antiques et à la vie moderne. Insensiblement la Réforme s'est vue entraînée sur les champs de bataille. Elle s'est perdue dans le bruit des armes.

Cependant la vie religieuse se rallumait dans le catholicisme, en même temps qu'elle s'éteignait chez les protestans. Deux vives lumières répandirent leur clarté dans le voisinage des Cantons. Grâces à saint Charles Borromée, Milan devint pour l'Église romaine ce qu'avait été Genève pour la Réforme : le centre d'un royaume fondé sur la vertu. Les Cantons des Alpes reçurent saint Charles pour leur patron et furent renouvelés par son esprit. Saint François de Sales fit admirer, sur d'autres rivages, cette religion d'autant plus divine qu'elle se montre plus humaine. « Gardez-vous, disait-il, de pénitences inusitées. Sans tant se sonder devant le visage de Dieu, ne lui demandez de jouir de lui plus qu'il ne se donne. » Nobles âmes! anges envoyés pour la consolation de la terre! Ils enseignèrent par l'exemple à se consacrer avec joie aux offices les plus bas. Ils prêchèrent le culte du Christ dans le malheureux et dans le pauvre. Ils fondèrent des congrégations vouées à d'humbles et savans travaux. Le Christianisme rend tout possible : il met le ciel dans le cœur. Il s'était montré chez les protestans grave, appuyé sur la raison. Il se montra, dans le catholicisme renouvelé, sous les traits d'une mère ; plein de cette pitié tendre et agissante, qui se consacre à bander tout à la fois les plaies du corps et celles de l'âme.

Mais comme la protestante, la réforme romaine s'unit à la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

politique. Ces saints eux-mêmes, la gloire de l'Église, firent alliance avec la force. L'on ne rencontre pas sans surprise la main de Borromée allumant la guerre dans la Valteline. François de Sales avait commencé, comme la Réforme à sa naissance, par ne vouloir combattre qu'avec la parole pour arme. Il se vit insensiblement conduit à rechercher la victoire par des voies plus promptes. L'adresse et la violence achevèrent ce que la persuasion avait commencé. Une fois sur ce terrain des débats du siècle, la religion n'est plus la religion. La foi devient cause, la cause parti. La Réforme s'était faite républicaine. Rome, sachant prendre les formes les plus diverses, s'unit, dans les Pays-Bas, à la liberté, à l'absolutisme en Espagne, à la souveraineté populaire en France. Le régicide fut un devoir. En Suisse (il n'est pas de Ravaillac pour les républiques), l'arme fut tournée contre les alliances. Nous dirons les coups portés à la Confédération, comme ailleurs à la légitimité. Nous raconterons la *Ligue d'or*. Nous ferons connaître, les instructions de leur cour en main, la politique des nonces. Nous les verrons enseigner et frapper tour-à-tour; cultiver les hommes en crédit; donner à propos l'anneau, le collier, ou l'éperon d'or du chevalier romain; prolonger les banquets chez un peuple qui aime à oublier les heures dans l'abandon d'un festin. Ils ont fini, à l'heure où les torches du fanatisme s'éteignaient en tout lieu, par secouer sur notre patrie les flammes de la dernière guerre de religion.

Ainsi les deux Églises se décréditèrent. Qui les eût crues de céleste origine, les rencontrant au milieu de tant de haines, de sang et de bûchers? Elles avaient méconnu la nature de leur empire. La foi s'était éloignée de la liberté; la liberté, à son tour, marcha sans elle. La tolérance s'assit sur le trône avec Henri IV. Elle se montra en Allemagne après la guerre de trente ans. Elle se fit connaître dans l'Helvétie plus tôt et plus tard que nulle part ailleurs. Ce fut d'abord dans ces pays mixtes, les foyers de toutes les querelles, mais

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aussi le sol sur lequel les deux confessions devaient apprendre à vivre ensemble et à bégayer le mot de support. La philosophie s'avança recueillant parmi des ruines les enseignemens d'un siècle écoulé. Nous chercherons, sur ses pas, ce que l'âge de la réforme a laissé d'instructions sur le sol de notre patrie. Nous apprendrons à ne pas confondre la religion des premiers Confédérés, avec celle qui, semant la défiance chez leurs fils, a changé les amis en ennemis, les choses saintes en moyens politiques et nos Cantons en provinces de l'étranger; qui vingt fois a mis aux frères les armes aux mains contre leurs frères, et, pendant des siècles a tenu la Suisse déchirée, haletante, abaissée devant les rois, humiliée aux yeux de ses fils. Nous distinguerons l'esprit au souffle duquel se sont allumées nos alliances, de celui qui leur a porté la mort; si, du moins, il se répand sur nos récits quelque clarté descendue de ces régions où la variété et l'unité se comprennent; où le catholicisme et le protestantisme se rencontrent comme les pôles d'une même vérité; où ils se confondent et se distinguent tour-à-tour, comme se perdent et se retrouvent en Dieu la conscience individuelle et la conscience de l'humanité.

Après la Réforme, ce furent le service mercenaire et la domination de l'aristocratie qui occupèrent le plus vivement la Suisse du seizième et du dix-septième siècle.

Lorsque la Grèce eut, à Salamine, assuré la paix de ses foyers; lorsque le traité qui termina la guerre du Péloponèse eut laissé des soldats nombreux la lance au poing, sans l'occasion de la brandir dans leur patrie, les Hellènes coururent, en foule, s'offrir à l'étranger. Lorsqu'ils eurent des Grecs dans leurs armées, les rois se crurent invincibles. Peu de batailles furent gagnées sans ces mercenaires, beaucoup furent perdues sans eux. Ces guerres alimentaient le courage des fils de la Grèce. Elles entretenaient leur passion de gloire. Plus d'une fois, en combattant pour les princes, ils servirent indirectement la cause des Hellènes et celle de la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

civilisation. Cependant la soif de combats et de butin s'allumant toujours davantage, des aventuriers toujours plus nombreux se jetèrent hors de leurs foyers. Perse, Égypte, il ne leur importait : ils se vendirent à qui les paya le mieux. Ils finirent par servir Rome contre leur patrie. L'histoire a mis le service mercenaire au nombre des causes qui ont eu la plus grande part à la chute de la Grèce.

Les Suisses, durant les trois siècles qui suivirent ceux de leur affranchissement, furent de toutes les batailles. Aucune puissance qui ne leur demandât des soldats. Aucune qui ne mît sa confiance dans leur courage et leur fidélité. En combattant pour les étrangers, ils servirent, eux aussi, plus d'une fois leur patrie. Loin du foyer, ils combattirent pour le foyer. Et combien leur sang n'a-t-il pas coulé souvent pour l'équilibre de l'Europe! Le soleil ne se couchait plus sur l'empire de Charles V. Sa puissance menaçait l'indépendance des nations. Les Confédérés jetèrent leur bonne épée du côté qui faiblissait. Ils prirent place dans les rangs de la France, le front ouvert [1], avec la témérité riante des fils chéris de la liberté. Ils vainquirent à Cérisoles. Ils défendirent Metz et la Picardie. Ils combattirent autour de Sienne [2]. Plus de victoires sans eux; plus de traités qui ne fussent scellés de leur sang. A la fin du siècle ils aidèrent à porter Henri IV sur le trône. Le Béarnais compta bien souvent dans son armée plus de Suisses que de Français [3]. Les pourpoints usés, comme celui du roi, des propos gaillards pour toute paie, ils n'abandonnèrent pas Henri qu'ils n'eussent porté sa puissance au niveau de celle de la maison d'Autriche. Bientôt la France eut dépassé sa rivale, et, sous Louis XIV, elle mit à son tour en danger l'indépendance des peuples. Nous dirons quel fut alors le réveil des villes de Zurich et de Berne, la résistance

[1] « Offen und treu. »

[2] Vielleville. — Brantôme. — Les ambassadeurs vénitiens.

[3] A Arques entre autres.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'elles opposèrent au grand roi, et comment les May, les Tscharner, les Sacconay, coururent servir sous Marlborough et le prince Eugène. Cette fois encore ils méritèrent bien de l'Europe. Petit peuple, tour-à-tour le bouclier des Gaules contre la Germanie, et de la Germanie contre les Gaules. Pays presque inaperçu, et pourtant l'un des appuis de la politique européenne. Terre créée pour servir la liberté, et qui d'ordinaire a rempli fidèlement sa mission.

Nobles destins, si cette gloire n'avait eu son ombre! Mais à ces souvenirs se mêlent ceux de la corruption que le service mercenaire propagea parmi les Confédérés. Pour s'assurer ces bandes intrépides, dont l'épée faisait pencher la balance des batailles, les rois achetèrent le peuple. Ils achetèrent jusqu'à l'enfant dans le ventre de sa mère. Adieu dès lors l'antique vertu; adieu la vieille amitié. Les alliances furent foulées. La patrie fut, pour le mercenaire, à Paris, à Rome, à Madrid, partout hors sous l'humble toit, naguère celui de l'indépendance. On fut Français, Autrichien, Espagnol; à peine s'il était une Suisse encore. Telle époque de nos annales n'offre de spectacle que celui des intrigues des ambassadeurs pour obtenir des levées. Les Cantons furent tournés contre les Cantons. Toute querelle fut envenimée. Les dissensions religieuses même se fussent apaisées bientôt, si les mercenaires n'eussent été quérir au dehors le venin qui les aigrit. Les partis en vinrent aux mains au pied des Alpes et dans l'étranger. Le Suisse alla sur des champs lointains chercher le Suisse pour le combattre. Les frères s'en revinrent les mains teintes du sang de leurs frères. Lorsque ces guerres prirent fin, les fils de Tell, richement chamarrés, se trouvèrent sur les marches de tous les trônes, attendant l'heure de mourir pour la royauté, comme leurs pères étaient morts pour l'indépendance.

Dans cette nouvelle carrière, les Confédérés ne furent inférieurs aux Grecs ni en discipline ni en valeur. La retraite de Meaux a été comparée à celle des Dix-mille. Jamais

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

phalange des Hellènes ne combattit comme celles des Cantons à Dreux. Toutefois la patrie, qui a recueilli des exploits des mercenaires moins de gloire que de haines, n'a pas accepté comme pure l'offrande de leurs épées. Elle n'a pas mis les derniers d'Erlach au rang du premier ; elle n'a pas placé les noms des Frölich, des Pfyffer et des d'Affry, auprès de ceux des Boubenberg et des Gundoldingen. Le lion de Lucerne, mourant couché sur les degrés d'un trône, victime de son fidèle courage, est le vrai symbole de ces hommes d'armes intrépides. Ils sont morts pour ceux qui ont payé leurs services, qui leur ont mesuré l'éloge d'une main avare, et qui se sont fait des couronnes de leurs lauriers. Le jour où ils ont succombé, non loin de l'échafaud de Louis XVI, et celui de la chute de l'ancienne Confédération se sont suivis de bien près.

L'un des fruits du service mercenaire fut l'affermissement de l'aristocratie. La tendance des gouvernemens à concentrer le pouvoir dans leurs mains s'était déjà montrée le lendemain des guerres de Bourgogne, lorsque, dans la diète de Stantz [1], ils avaient pris l'engagement de se secourir les uns les autres contre leurs sujets. L'esprit de la Réforme les contint quelque temps. Les services étrangers leur vinrent en aide. Ce furent eux qui donnèrent à l'aristocratie l'essor, la force et le caractère. Les capitaines suisses apprirent dans les cours à rechercher les titres d'une noblesse inconnue de leurs ancêtres. Les fils de ceux qui avaient vaincu les gentilshommes à Laupen et à Sempach, devenus riches et influens, se firent une vertu de ne plus se confondre avec le commun des Confédérés. Ils se parèrent de décorations reçues d'une main qui n'était pas celle de la patrie. Les premiers Suisses avaient mis le siége de la noblesse dedans, non sur le cœur. Leurs fils suivirent d'autres maximes. Alors furent abandonnées les vertus par lesquelles fleurissent les républi-

[1] En 1484.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ques : la simplicité, la fraternité, la concorde. Les grandes familles mirent leur gloire à s'élever au-dessus des sénats, les sénats à abaisser les Grands conseils. Le Grand Conseil refoula la bourgeoisie. Tous ensemble pesèrent sur le peuple qui les nourrissait.

Cependant les paysans suisses ne ressemblaient pas à ces populations malheureuses, la plupart attachées à la glèbe, qui arrosaient de leurs sueurs le sol des pays voisins. Ils cultivaient une terre affranchie. Le souvenir de leurs victoires les remplissait d'orgueil. Ils s'insurgèrent. Quarante mille hommes assiégèrent Berne et Lucerne. Pas de pillage. Ces paysans, commandés par un paysan comme eux, vécurent à leurs dépens. On raconte [1] que, tandis qu'ils campaient autour de Berne, les portes de la ville restèrent ouvertes, et que les patriciens, visitant leurs maisons de campagne, étaient les objets du respect des révoltés. Ces choses se passèrent au sortir de la guerre de trente ans. Honneur de cette modération à la liberté!

Les paysans furent vaincus. La victoire des aristocraties assura leur règne. Mais elles avaient appris à faire la différence de leur peuple avec celui des rois. Pas d'impôts. Sévère justice. Si les magistrats des Cantons ne furent plus des frères parmi des frères, ils se montrèrent du moins de bons administrateurs et des maîtres bienveillans. Aussi ne vit-on pas en Suisse comme ailleurs quelques palais s'élever au milieu de la multitude des chaumières. Grâces aux priviléges du peuple et à la sage douceur des gouvernemens, le sol le plus pauvre de l'Europe offrit l'image de l'aisance la plus générale. Ce bien-être, ces restes de franchises consolèrent la nation. La liberté est si belle que, même après qu'on l'a perdue, son souvenir ranime encore; comme les derniers reflets du soleil sur les Hautes-Alpes, et la paix qui les ac-

[1] Entre autres L. de Wateville, qui l'avait appris de la bouche de son père. Plusieurs mémoires contemporains constatent le fait.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

compagne, dédommagent quelques instans les yeux de la fuite du jour.

De longues années s'écoulèrent dans ce repos. Cependant la nation avait la conscience d'être descendue du rôle de ses pères. Elle se sentait humiliée, bien moins pour le crime, innocent ou non, de ne s'être pas agrandie comme ses voisins, que parce que la vénalité de ses chefs et ses divisions intestines la tenaient dans un état permanent de faiblesse. Non-seulement aucun éclat ne réjaillissait plus sur les relations extérieures; mais les ambassadeurs des princes étaient passés de la prière au commandement, de la flatterie à la menace. Jamais les Confédérés ne furent plus traités comme dépendans que depuis que leur indépendance eut été reconnue par la paix de Westphalie. La force de la Suisse est dans l'union de ses membres et dans la confiance du peuple en ses chefs. Cet accord, cette confiance s'étaient évanouis. Les grands avaient sacrifié trop souvent la patrie à leurs intérêts pour qu'elle pût encore s'abandonner à eux. L'affaire importante était devenue celle de s'enrichir dans les bailliages et d'assurer à ses fils des places près des cours. La chaire avait été condamnée au silence. L'histoire avait été bannie. J. Muller fut réduit à publier sous un titre étranger[1] ces pages immortelles, consacrées à perpétuer la mémoire de la sagesse et du pieux courage des premiers Confédérés. L'esprit des alliances avait abandonné la Suisse. La ligue des treize Cantons n'était plus.

De graves enseignemens se lient à ces faits.

J'y vois en même temps le devoir pour nous de cultiver l'amitié des princes, et celui de ne pas les prendre pour ap-

[1] Sous le titre : Boston.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pui. J'y trouve, pour le citoyen, la loi de ne pas contracter avec l'étranger de relation plus étroite qu'avec sa patrie; pour les chefs de l'État, celle de ne point se pencher vers l'une ou l'autre des grandes puissances, comme si leur ombre pouvait nous offrir une retraite assurée. La maison d'Autriche veut la paix de l'Europe. La royale maison de Prusse s'est, en plus d'une occasion, montrée l'amie des Suisses. Le czar de toutes les Russies a fait entendre, dans les congrès des rois, une voix puissante en faveur d'un petit peuple assis au pied des Alpes. D'anciens et de nouveaux rapports nous unissent étroitement à la France. Toutes les puissances nous assurent de leur bon vouloir. Nous ferons bien toutefois de nous souvenir du langage que tenait un ambassadeur français à nos pères [1] : « Plus de républiques, leur disait-il, ont péri pour trop de familiarité avec les princes [2], que pour aucun autre accident. » L'amitié des rois est pour de petites républiques d'autant plus à craindre qu'ils sont plus puissans. Aussi les villes de Zurich et Berne crurent-elles devoir cultiver particulièrement l'amitié des États de second ordre; surtout de ceux qui, comme la Hollande, Venise ou la maison de Savoie, avaient avec elles des rapports de position, de caractère ou de mœurs. Peut-être louerez-vous leur politique lorsque vous aurez vu, dans le cours de nos récits, la puissance sur laquelle les Confédérés avaient compté comme sur un rempart, sacrifier, sans hésiter, leur paix à ses convenances; se jouer de la religion, de l'honneur et des droits les plus sacrés de nos peuples; tourner contre nous les moyens que Rome employait à changer des alliés en sujets : vouloir nous interdire de contracter avec d'autres qu'avec elle; dans nos débats, s'offrir pour arbitre, sûre d'acquérir

[1] Sillery, le 22 février 1588. — Le moindre danger pour un petit État de s'allier étroitement avec un grand, est de ressembler au bourgeois de la comédie, l'époux d'une femme de haute naissance. *Muller.*

[2] Quibus tamdiù cordi sumus, quamdiù usui. *Vieil adage suisse.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour partisans ceux qu'elle aurait favorisés; et, notre jour venu, ne montrer de remords que celui d'avoir encore payé trop chèrement notre sang et notre alliance.

Soyez donc les alliés de tous, sans vous donner à aucun. Que l'on sache que vous voulez une exacte neutralité, et que vous la voulez sincèrement. Jamais, dans le cours des trois derniers siècles, le pied de l'étranger n'a passé nos frontières lorsque, nous respectant nous-mêmes, nous avons montré le ferme dessein de les défendre, et que nous avons pris les mesures commandées par cette résolution. Nos temps, sans doute, ne ressemblent point au passé. Nous sommes toujours plus loin des jours où, renouvelant les miracles de la phalange et de la légion, les milices des Cantons n'avaient pour vaincre qu'à se montrer. Telle nation, dont nos soldats étaient la principale infanterie, compte aujourd'hui plus d'un million d'hommes sous ses drapeaux. L'industrie, reine du siècle, le crédit, avec ses merveilles, l'intelligence, avec ses progrès, se sont mis aux gages de la guerre. Les armes sont devenues savantes. Plus d'Alpes; plus de Thermopyles. Les grandes puissances s'accroissent encore; les petites en sont d'autant plus faibles. Il n'est pas jusqu'aux doctrines panthéistiques, dominantes dans la philosophie et dans les arts, qui, en relâchant les caractères, ne travaillent à nous effacer du rang des nations.

Et cependant, impuissants pour l'offense, nous sommes assez forts encore pour repousser un injuste ennemi. Je suppose la cause bonne, et chez le peuple une ferme résolution. Si nous croyions, à l'arrivée du Brenn, n'avoir qu'à nous asseoir sur nos chaises curules, il ne manquerait pas de Gaulois, à la main hardie, pour donner le signal du massacre. Si nous nous persuadions que notre cause ne saurait être que bonne, parce qu'elle ne saurait être que celle du faible, notre illusion n'en serait pas moins grande. Combien de petits peuples, séduits par le reflet d'une gloire passée,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

n'a-t-on pas vus se creuser un tombeau par un fol orgueil! Autre est l'amour-propre national, autre est le patriotisme. L'un apprend à combattre comme à Morgarten; l'autre, comme les Zélotes dans Jérusalem.

Mais, Dieu dans nos rangs, la résistance est possible. Le roi de deux millions de sujets n'est rien; mais deux millions de confédérés, tous libres, tous armés, tous forts de l'innocence de la patrie, tous résolus à la sauver ou à mourir, ne succomberont point. Les confédérations sont faites pour les belles défenses. Vaincus vous ne serez point domptés. Les premiers revers de l'ennemi vous rendront à vous-mêmes. Pour alliés, vous aurez les rivalités des grandes puissances. D'autres auxiliaires ne vous manqueront pas. Nous aurons mainte occasion, dans le cours de cette histoire, de proclamer, par d'éclatans exemples, la puissance de l'opinion. Jamais siècles n'ont été plus remplis que les derniers de ses miracles. Elle a élevé l'empire de la Réforme. Elle a créé Gustave-Adolphe. Elle a contraint Charles V et Louis XIV, après les avoir épuisés et réduits aux abois, à faire hommage à sa suprématie. Elle a renversé de nos jours un Empire plus grand que le leur. Peut-être, grâces à l'influence de l'opinion, avons-nous gagné dans le système européen plus que nous n'avons perdu par l'accroissement des grands États. L'on disait de Genève, lorsque le germe de son indépendance eut levé dans le sein des orages : « Tout ce qui aime la liberté fait des vœux pour elle. » La faible Genève a survécu à tous les périls. Conduisez-vous, Confédérés, de manière à ce que de nos jours l'on puisse dire : « Tout ce qui aime la justice et la liberté fait des vœux pour eux. » Vous verrez s'attacher à votre cause cette élite de toutes les nations dont le culte est celui du Dieu qui inspira vos alliances; peuple parmi les peuples; amis plus fidèles que bien des frères assis à votre foyer. Vous n'avez pas de diplomatie. Mais des Suisses nombreux, répandus dans tous les pays et dans tous les rangs, con-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

servent leur affection à leur patrie. C'est une Suisse à l'étranger. Ce sont vos ambassadeurs auprès des peuples. Vous êtes par eux en intelligence avec toutes les nations. Entourés de témoins et d'amis comme vous l'êtes, confiez-vous dans la protection que Dieu réserve aux hommes justes et vaillans. Vous sentirez vos cœurs grandir aux jours du péril. Vous rappellerez au monde ce que d'âge en âge il apprend toujours avec surprise : c'est qu'aux petits peuples appartiennent les grandes choses, et que les milices, toujours méprisées, furent toujours invincibles, lorsqu'elles ont été composées d'hommes libres, résolus à tous les sacrifices pour défendre leurs foyers.

Que seulement il vous souvienne de ce que disait Jean Muller, de Schaffhouse : C'est qu'un état qui n'a pu le devenir que par une vertu extraordinaire, ne saurait impunément s'oublier. Quand César nommait les Helvétiens les plus intrépides des Gaulois, tous ils avaient l'habitude des armes. Ne laissez donc pas, vous, leurs fils, se rouiller vos bonnes carabines. Aimez-les comme vos pères leurs hallebardes. Ils mêlaient, pendant la paix, les images de la guerre à toute leur vie. Leurs fêtes étaient des exercices militaires et leurs exercices militaires des fêtes. Ils unissaient la discipline la plus sévère à l'enthousiasme le plus généreux. Ils avaient étudié la guerre et savaient celle qui convenait à leur pays et à leur temps. Ils méritèrent cet éloge d'un de leurs plus nobles ennemis : « Jamais, chez les Confédérés, l'exécution ne manque au conseil, ni le conseil à l'exécution [1]. »

Cultivez, comme ils le faisaient, tout ce qui retrempe le courage, tout ce qui élève les âmes, tout ce qui sert la liberté. Multipliez les occasions de resserrer vos liens. Pour-

[1] Pirkheimer, le Xénophon nurembergeois, dans son Bellum helveticum. Les lansquenets empruntaient des Confédérés leur tactique, leurs armes et jusqu'à leur nom.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quoi n'avez-vous pas, comme l'ancienne Grèce, vos jours olympiques? La science a ses réunions; les arts ont les leurs; il y en a pour les armes. Qu'il y en ait où tous les exercices, comme tous les Cantons, se donnent rendez-vous. Je voudrais que les sciences comme les arts y fussent tous représentés : ceux qui affranchissent le sol, comme ceux qui éclairent nos pas; l'industrie qui multiplie nos ressources, comme les beaux-arts qui ennoblissent nos jours. Tous sont les bienfaiteurs de la patrie. Tous sont les fils de la liberté. Parvenue à un nouvel âge, cette liberté veut un nouveau culte. Servons la, jeune génération, de la manière qu'elle nous le demande. En dix siècles il n'est qu'un Sempach, et celui dans lequel nous entrons n'ouvrira peut-être pas devant nous l'arène des combats. Mais nous pouvons vivre pour la liberté comme nos ancêtres sont morts pour elle. Puisque son nom s'est agrandi, élargissons aussi nos cœurs. Sous plus d'un rapport, l'Italie est plus libre que l'Amérique : les arts sont un affranchissement; l'Allemagne, plus que l'Angleterre : bien des sciences y sont plus avancées. Que la liberté ne soit pas seulement pour nous la représentation de tous les droits et de toutes les convenances, mais l'appui de tous les efforts légitimes, l'âme de toutes les belles conceptions, le souffle inspirateur de tout ce qui élève l'existence. Une petite nation ne peut se passer de gloire. Ne négligeons pas les Muses qui la donnent[1].

[1] De petites républiques, je le sais, n'offrent pas les mêmes secours que les monarchies. Muller est mort loin d'une patrie au sein de laquelle une faible pension lui eût permis d'écrire son histoire. Cette traduction de son œuvre n'eût peut-être pas paru, si la générosité d'un de nos concitoyens n'eût fait de cette publication son affaire. Celui qui essaye cette continuation appellerait sienne, à cette heure, la terre chérie qu'il va quitter, s'il eût donné sa plume à des travaux lucratifs plutôt que de la consacrer à ce soin. Ses enfans toutefois, du moins il l'espère, ne lui reprocheront pas d'avoir donné des années à écrire ces pages, s'il en parvient quelques lignes aux générations à venir.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les lettres et les arts recommandent un peuple à l'estime de tous. Elles le préservent de la corruption. Elles perpétuent les beaux exemples. Grâces à Thucydide, à Salluste, et à J. de Muller, Périclès nous parle encore, Cicéron tonne au capitole, les d'Erlach, les Mullinen, les Réding, vivent pour nous. Grâces aux écrivains de génie! Grâces surtout à la liberté! C'est à son nom sacré que tout s'éveille. C'est elle qui répand le jour, l'air, le bonheur. L'horizon s'agrandit, le ciel s'approche de la terre. Le peuple, qui sent multiplier son être, accomplit de grandes choses. La parole s'anime. Les orateurs, les poètes se montrent. Hérodote naît pour retracer Marathon, Tite-Live pour raconter Rome. La Science paraît dès que Galilée n'a plus à expier par la prison le crime d'avoir rencontré la vérité. J'ai vu la liberté marcher parmi nos générations et s'avancer vers ma patrie. J'ai pris part à ses fêtes. Je l'ai vue tenir tout un peuple comme hors d'haleine, le proclamer heureux et lui promettre de longues destinées. L'étranger, qui n'avait pas vu de plus beaux jours, n'a pu retenir ses larmes. Il s'est joint aux fils de mon peuple pour bénir le nom, le saint nom de l'indépendance.

Gardons-nous toutefois de la confondre avec tout ce qui se donne pour elle. Peu de nations l'aiment comme nous; peu lui font de plus sanglans outrages. Plus son nom nous est cher, plus il est de passions honteuses qui en trafiquent. Quel est celui de nos préjugés ou de nos vices qui ne s'en soit couvert? Telle peuplade, dans son orgueilleuse pauvreté, se croit la plus noble de la terre, que poursuit encore la crainte des sorciers, et qui tremble à l'aspect d'une comète. Telle assemblée nationale croit avoir sauvé la chose publique, lorsqu'elle a retranché quelque somme du budget de l'instruction supérieure, ruiné quelque enseignement ou humilié quelque homme, l'honneur du pays. Quand jamais la médiocrité jalouse s'est-elle crue libre avant d'avoir tout ravalé jusques à elle? Il est des Confédérés qui font consister

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la liberté dans l'isolement du canton d'avec les cantons, de la commune d'avec les communes. Chez eux, peu de lois; mais aussi pas de justice. Je connais telle vallée des Alpes où il n'est presque pas de propriété, tant elle est dépourvue de garanties. J'en connais où le débiteur, citant sa partie devant des juges toujours nouveaux, toujours inexperts, sait, non-seulement s'affranchir de sa dette, mais entraîner le créancier dans des frais sans cesse accumulés. Pas d'impôt, mais pas de routes. Pas de ces nobles efforts, dans lesquels l'homme s'unit à l'homme pour assujétir la nature. Si l'Iroquois est le plus libre des peuples de l'Amérique, celui de ces vallées des Alpes l'est de l'ancien continent. Une législation barbare ferme les chemins au commerce; bonne encore, si elle les fermait aux vices d'une civilisation souvent égarée. J'ai vu la liberté si enthousiaste qu'on l'eût prise pour l'ivresse; je l'ai vue si méticuleuse qu'on l'eût confondue avec l'égoïsme. Ceux-ci la font consister dans l'amalgame de tous les intérêts, comme si de cet assemblage pouvait se former une âme [1]. Ceux-là ne la connaissent que tumultueuse, tavernière et bruyante; ils ne craignent pas de s'allier aux passions haineuses de la multitude. Ils ignorent donc que les lieux d'où la liberté se tient le plus éloignée sont ceux où l'on prononce son nom le plus haut sur les places publiques. Miltiade, l'ancien Brutus, le premier des Erlach savaient le bégayer à peine. Tous les échos de Rome le répétaient, lorsque César ensevelissait sans bruit la république; tous ceux des Alpes, lorsque des bandes mercenaires, dans leur fougueuse démocratie, allaient vendant au plus offrant la patrie et les alliances.

Les uns n'ont d'éloges que pour le passé. Il suffit aux autres qu'une chose ait été pour qu'elle soit condamnée. Ceux-ci nient l'histoire, ceux-là le temps. La Suisse ne sera

[1] Les anciens étaient moins éloignés du vrai qui faisaient un culte de l'amour de la patrie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sauvée que par l'homme qui les comprendra l'un et l'autre; qui recevra les enseignemens des siècles, mais sans servilité; qui croira en l'avenir, mais sans la fièvre qui s'y précipite [1]. N'imitez pas les anciens; imitée, la vertu même n'est plus vertu, la vérité devient préjugé. Mais après vous être pénétrés de l'esprit des siècles, portez les yeux vers ces hauteurs qu'habite le génie de l'humanité. C'est lui qui vous remplira d'espérance et vous ceindra de force. C'est lui qui vous fera connaître vos vrais ennemis et le moyen de les vaincre. Ce ne sont pas les canons des rois. Nos adversaires les plus dangereux vivent parmi nous. Ce sont l'ambition, la rivalité, l'insouciance, le découragement, les discordes. Voilà les maux secrets qui, durant trois siècles, ont tenu la Suisse dans l'abaissement, paralysé les efforts d'un parti national, et aiguisé les armes dont l'étranger s'est servi pour triompher d'un peuple facile à tromper. Nos ennemis les plus à craindre sont en nous. De tous le plus à redouter, c'est celui qui porte la mort dans les âmes; qui ébranle les fondemens du juste et du vrai; qui flétrit les doctrines, consolations du malheur et sentinelles de la vertu. L'homme qui voudrait nous persuader que Winkelried et le traître infidèle à sa patrie dorment du même sommeil, menace bien plus la sûreté de nos foyers que le plomb et que le salpêtre. Il cherche à nous enlever la foi, la sanction de toutes les libertés.

Peut-être ces paroles emprunteront-elles quelque force à nos récits. Nous allons donc retracer, dans l'esprit des hommes qui ont pris la plume avant nous, si ce n'est

[1] Pas d'œuvre plus belle, pas de gloire plus incontestable, que celle réservée au Suisse qui, fort d'une droiture qui ne puisse être soupçonnée, saura vaincre par la sagesse et l'éloquence les préjugés des Confédérés, arrêter leurs yeux sur un étendard placé plus haut que ceux des partis, ranimer l'esprit des anciennes alliances et faire accepter les modifications qu'exige un nouvel âge. *Muller.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec leur puissance, comment la liberté se conserve et comment elle se perd. Deux fois l'œuvre commencée par le génie a été reprise avec un rare talent; chaque fois par des écrivains de la Suisse allemande. Un fils de la Suisse française relève à son tour le fil interrompu de cette histoire. Il le prend au moment où les pays de langue romane entrent dans la Confédération; où, se détachant de jour en jour de l'Allemagne, les Cantons resserrent avec la France leur fraternité d'armes; où l'histoire suisse, après avoir, comme toute histoire, commencé par les dieux, devient humaine en se rapprochant de nous. Ni les hommes ni les choses n'apparaissent plus dans ce lointain vaporeux où elles se dessinent agrandies. Les sources ne sont plus ces chants épiques, inspirés par l'orgueil de la liberté nouvelle et par la victoire; ou ces longues strophes, pleines des plaisanteries du soldat et de ses accens de colère contre l'ennemi. L'histoire a même franchi l'époque, moins reculée, où chaque ville avait sa chronique, parce qu'elle avait sa part de gloire à transmettre à la postérité. Si Muller s'est avancé dans la nuit des âges, j'ai marché dans la nuit des aristocraties. J'ai dû traverser des siècles où l'histoire était sous la tutèle de la censure. Partout des conseils secrets. J'ai cherché à remplir le vide des récits officiels au moyen des registres des conseils, des correspondances, des mémoires, et de ces pamphlets sans nombre qu'a enfantés la presse du seizième et du dix-septième siècle. J'ai surtout consulté la correspondance des envoyés des puissances étrangères avec leurs cours. Leurs rapports m'ont servi de contrôle pour nos histoires nationales; et celles-ci, à leur tour, pour les récits des ambassadeurs. Les archives des cours et celles de la plupart des Cantons m'ont été libéralement ouvertes. Ces secours, les encouragemens d'amis dont la voix est pour moi ce qu'est celle de la patrie et ce qu'est le souffle du printemps, m'ont soutenu dans une tâche qu'aucune autre de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

même nature n'égalait en difficulté. Puisse ce narré, tel qu'il est, n'être pas trop indigne de cette patrie et de ces amis qui l'ont inspiré!

La Borde, près Lausanne, 1er mai 1840.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE.

LIVRE HUITIÈME.

RÉFORME DE L'HELVÉTIE ROMANDE. RÉUNION DE CE PAYS A LA SUISSE (**1517-1536**).

CHAPITRE Ier.

L'HELVÉTIE ROMANDE ET LES PRINCES DE SAVOIE.

Situation de l'Helvétie romande. — Le Pays-de-Vaud. — Désorganisation sociale. — Berne d'une part et de l'autre Charles III de Savoie. — Tentative du duc sur Lausanne. — Le duc et Genève. — Genève alliée de Berne et de Fribourg. — Pierre de la Baume. — Les gentilshommes de la cuiller. — Traité de Saint-Julien.

[1517 — 1530.]

La Confédération suisse n'avait pas, au commencement du seizième siècle, atteint les frontières de l'ancienne Helvétie et ses limites naturelles. Elle s'arrêtait à la Sarine et à l'Aar, avec la langue allemande. De ces fleuves aux Joux, ou montagnes

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

noires, comme on appelait alors le Jura, s'étendait l'ancienne patrie bourguignonne ou romane. De sombres forêts de sapin, sans limites certaines, séparaient celle-ci, vers le nord, de la Franche-Comté, qui appartenait à l'empereur; vers le midi, de la Bourgogne, devenue depuis peu partie du royaume de France. Le spectacle qu'elle offrait formait un singulier contraste avec celui que présentaient les Cantons. D'une part, des républiques guerrières, fortement constituées, une noblesse soumise, de la gloire et de la liberté; de l'autre, une existence incertaine, flottante; un duc de Savoie, naguère puissant, incapable aujourd'hui de protéger le pays; des princes-évêques à qui l'esprit du siècle contestait la légitimité de leurs pouvoirs temporels; des villes qui tournaient un œil d'envie vers la Confédération et se flattaient de posséder un jour la liberté que les cités suisses avaient conquise; une noblesse nombreuse, inquiète, irréfléchie, qui troublait le pays par ses regrets du passé et par sa résistance tumultueuse à l'esprit d'un âge nouveau; enfin un peuple ignorant, grossier, comme il l'était partout, à peine affranchi de la glèbe, et qu'un clergé corrompu berçait dans la superstition. Voilà l'Helvétie romande. Nulle terre n'avait conservé plus de traces de la confusion du moyen-âge. Aucun pays n'était plus morcelé.

Au nord, dans les longues gorges du Jura, s'étendait l'évêché de Bâle. L'évêque s'était mis en rapport avec les cantons catholiques pour sa propre conservation; ses sujets, surtout ceux des Franches-montagnes, s'alliaient, de leur côté, de jour en jour plus étroitement à Berne, et par elle au parti réformé. Les villes des bords du petit lac étaient combourgeoises de Berne;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

elles la consultaient, l'imitaient. Bienne était une Berne au petit pied. Neuchâtel était régi par les Cantons comme pays sujet. Dans la guerre que les Confédérés avaient faite à Louis XII, ils s'étaient irrités de rencontrer partout à la tête de l'armée française le prince de Neuchâtel, Louis d'Orléans, leur combourgeois et leur allié; Berne et Soleure avaient encouragé les Neuchâtelois à s'affranchir; ils s'assemblèrent : la fidélité l'emporta. Alors les Suisses s'emparèrent du comté. Ils le faisaient gouverner par des baillis. Derrière Neuchâtel, dans une gorge étroite et sur un rocher sauvage, s'élève le château de Valangin, qui commande la vallée du même nom. Depuis 1517, il était devenu, par mariage, la propriété de la maison savoisienne de Chalant; mais dans ces vallons aussi, Berne exerçait un pouvoir égal au moins à celui du prince. Au-delà de Valangin, l'on ne rencontrait que des métairies en petit nombre aux lieux que couvrent aujourd'hui les mille maisons du Locle et les mille de la Chaux-de-Fonds[1].

Descendons vers Grandson. Là s'est livrée, un demi-siècle auparavant, la fameuse bataille. Sur ce coteau, près de Giez, se déployaient les tentes du duc de Bourgogne. Parmi ses plus brillans hommes d'armes se distinguait Châlons, sire de Château-Guyon; il possédait dans le Pays-de-Vaud, Grandson, Orbe et Echallens; la victoire a donné ces terres aux

[1] Archives de Berne. *Missives allemandes, latines et françaises.* — Annales de Boive. — Chronique des chanoines de Neuchâtel, par de Pury. — Journal du curé Bezencenet, du Locle. — Le Locle, la Sagne et les Brenets étaient des communes; la hache commençait à peine à abattre les forêts sur le sol qu'occupent la Brévine et la Chaux-de-Fonds. Saint Hubert, le patron des chasseurs, était encore celui de ces vallées.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Suisses, qui les ont abandonnées à Berne et à Fribourg. Ces villes en ont fait deux bailliages et les gouvernent en commun. Le bailli arrive tour à tour de Fribourg et de Berne; il reste cinq ans en charge; quand il est fribourgeois, il prend les ordres de Berne; quand il est Bernois, ceux de Fribourg[1].

Voilà Berne arrivée au cœur du Pays-de-Vaud. Déjà plus d'une fois ses armées l'ont traversé en poursuivant des victoires. Ses capitaines ont vécu dans ce doux climat. Ses soldats ont vu la grappe mûrir au flanc des coteaux. Qu'en sera-t-il de la belle contrée, de la terre aimée du ciel? Ne nous représentons pas la patrie de Vaud ce que nous la voyons aujourd'hui, florissante, heureuse, unie en un corps de peuple sous un gouvernement national. Tout y allait à l'aventure. C'était à qui déchirerait le sein de la mère commune. Mais pour comprendre comment le pays avait pu tomber dans cette anarchie, il est nécessaire de se rappeler de quelle manière il se gouvernait et quelles étaient les destinées de la maison de Savoie.

Lorsqu'au treizième siècle, le comte Pierre, employant tour à tour l'or et le fer, eut étendu sa domination sur le Pays-de-Vaud, il crut, en respectant les libertés du pays, s'assurer les meilleurs droits à son obéissance. Il reconnut donc les franchises des villes comme les priviléges des gentilshommes et du clergé. Il fit plus : il plaça ces droits sous la garantie d'une sorte de constitution, ordre de choses qui différait de tout ce que l'Europe, l'Angleterre exceptée, connaissait à cette époque. Le même prince qui avait combattu la liberté au-delà des mers, se plut, sur

[1] Muller, VII.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les bords du Léman, à la faire asseoir à son côté, comme l'amie de son pouvoir [1]. Dès lors le Pays-de-Vaud avait vécu comme une Confédération libre, placée sous le patronage d'une famille de princes héréditaires. Les nobles, les villes, le clergé, envoyaient leurs députés à la Diète de la petite nation. Ceux-ci se réunissaient à Moudon, la ville centrale. Point de palais ; point de salle des députés ; on se rassemblait d'ordinaire chez l'un des bourgeois du lieu. Le dîner ni le repas du soir n'étaient oubliés. Les affaires se faisaient à peu près comme aujourd'hui celles de la Diète suisse : les députés déployaient leurs instructions; les trois ordres se trouvaient avoir des intérêts divers. Souvent l'on était en si petit nombre que l'on n'osait rien arrêter : il fallait alors, par de fortes amendes, contraindre les villes à remplir leurs devoirs fédéraux. Rien de fort; rien de gênant : l'on s'en tenait le plus souvent aux bonnes vieilles coutumes. Arrivait-il cependant que l'on s'accordât à formuler une résolution, elle devenait loi par la sanction du prince, et le héraut-général veillait à ce qu'elle fût publiée à haute et intelligible voix, sur les marchés des villes, devant le peuple assemblé. Le prince avait juré de n'imposer au pays aucune ordonnance qui ne fût le vœu de la nation exprimé par les États [2].

On l'a compris : la prospérité de la contrée, sous un tel ordre de choses, tenait en grande partie à la personne du prince. Les États n'exerçaient pas une action assez constante, assez forte, pour inspirer la

[1] Voyez Muller, II. 53, et particulièrement les notes aux pages 57 et 64.

[2] Grenus, Documens sur le Pays-de-Vaud. — Archives des Bonnes Villes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vie aux membres de la Confédération; le chef devait y suppléer. Or, durant un siècle et demi, la Savoie avait eu de grands princes. Pierre, Philippe, Amé le Grand, le comte Vert, le comte Rouge, Amé VIII, avaient tous eu l'intelligence de leur situation, l'esprit de leur siècle et le don de se faire aimer de leurs peuples. Amé VIII avait été le plus grand d'entr'eux par le mélange d'un esprit solide et de qualités brillantes. Mais après lui, l'étoile de Savoie pâlit pour longtemps. Le changement du titre de comte en celui de duc n'ennoblit pas en réalité la descendance d'Amé, et il fut loin d'être pour elle le signe d'un nouvel agrandissement. A un siècle et demi de gloire, succéda un siècle et demi de troubles et de malheurs. Ce fut une suite non interrompue de princes faibles, de minorités et de régences; et tandis que le sceptre reposait en des mains trop débiles pour le porter, les grands se disputaient le pouvoir, le pays était la proie des factions. Tel était l'état des choses, quand les Suisses et le duc de Bourgogne vidèrent leur querelle dans les champs du Pays-de-Vaud. Les peuples surpris, divisés, réduits à l'impuissance, sans chef, sans impulsion, sans mot commun de ralliement, demeurèrent, en frémissant, spectateurs oisifs de cette lutte sanglante. Quelques nobles ne purent s'empêcher d'y prendre part. L'un d'eux, Torrens, de la maison des Compois, qui, à la faveur des troubles, s'était fait des quatre mandemens d'Aigle une sorte de satrapie, accueillit à leur passage les bandes italiennes, auxiliaires de Charles le Hardi. Comme il se montrait en toute occurrence ennemi des Suisses, Berne fit descendre des montagnes, des hordes, toujours prêtes à saisir les occasions de faire irruption dans la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plaine. Le château des Torrens fut détruit; les gens d'Aigle se soumirent, à la condition de demeurer sujets de Berne[1]. Le peuple, victime des grands, était las d'anarchie. Sa fidélité était ébranlée. Le bras du prince manquant à la nation, elle se trouvait livrée à elle-même, sans guide, et presque sans gouvernement. Elle chercha une protection, qui remplaçât celle qui lui manquait.

Mais cet appui, quel pouvait-il être? Les États n'avaient créé aucune force. Le pays était sans liens. L'imprimerie avait partout ailleurs multiplié la puissance de la parole; l'Islande avait ses presses; il n'y en avait pas dans le Pays-de-Vaud, si ce n'est celles que les moines de Rougemont employaient à réimprimer, dans leurs Alpes, les saintes Écritures d'après la version Vulgate[2]. Cependant, tandis que l'étranger était aux portes, que faisaient les villes et les châteaux? Orbe était en guerre avec Romainmotier; Yverdun avec Moudon. Dans l'intérieur, la petite bourgeoisie cherchait à supplanter les familles anciennes. La montagne et les vignerons se faisaient une guerre de brigandages[3]. La noblesse s'était confédérée contre Genève et contre l'esprit des républiques. D'une autre part, Payerne, Avenche avaient conclu avec Berne un traité de combourgeoisie : alliance du faible avec le fort, elles se trouvèrent avoir fait un traité de sujétion. Du temps d'Amé VIII, *justice de Savoie* voulait dire bonne et prompte jus-

[1] Muller, VI. — Mémoires sur les quatre mandemens dans les manuscrits de Ruchat.

[2] Levade, Dictionnaire du C. de Vaud. — Les moines avaient aussi publié le *Fasciculus Temporum de Rollewink*, 1481; fol., avec gravures.

[3] Documens sur le Pays-de-Vaud. — Mémoires particuliers.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tice ; c'était maintenant le contraire ; et ce que le peuple ne trouvait plus auprès de son prince, il se voyait conduit à le chercher ailleurs. Dès les temps de la guerre de Bourgogne, si les Suisses s'étaient montrés moins cruels et moins avides, les peuples de l'Helvétie romande se seraient tournés vers eux. Ils recherchèrent l'assistance de Berne, dès qu'elle se fit connaître par des procédés d'une politique meilleure. Ils prirent l'habitude d'en appeler à elle dans tous leurs différends. Peu de causes qui n'allassent à leurs Excellences en dernier ressort. A certains égards l'on peut dire que le Pays-de-Vaud leur appartenait dès le commencement du seizième siècle : il était à qui rendait justice et possédait la force nécessaire pour maintenir ses arrêts [1].

Existait-il un autre appui, auquel le peuple eût pu recourir ? Trois villes dans l'Helvétie romande eussent pu servir de guides aux populations. L'une d'elles, Fribourg, s'aidant de sa propre énergie, et s'appuyant du voisinage des Cantons, s'était sortie de tutelle, et, en combattant avec les Suisses, elle avait mérité de devenir un membre de leur Confédération. Si Genève et Lausanne avaient suivi son exemple, peut-être seraient-elles, dès le seizième siècle, entrées dans l'alliance suisse sur le pied de l'égalité; mais les circonstances furent bien moins favorables à leur affranchissement.

Lausanne devait son éclat à l'évêché. Le vaste diocèse dont elle était le chef-lieu, s'étendait de la rivière

[1] Archives de Berne. La correspondance du sénat dans les *Missives all., lat. et françaises.* — Manuels du sénat; simples notes prises par le chancelier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Aubonne au rivage de l'Aar. De Berne, de Soleure, de Fribourg, de l'Oberland et de toutes les villes du Pays-de-Vaud, on venait s'agenouiller sur les parvis de Notre-Dame et y déposer les dons de la foi. Cette dévotion, ce concours des peuples, avait imprimé à Lausanne le caractère qui la distinguait : elle était la ville de la Vierge et des saints Apôtres, fréquentée par les pélerins. Il s'y tenait un grand marché d'indulgences. Les citoyens, enrichis par la crédule piété des peuples, ne tenaient point à honte d'avoir un prêtre pour seigneur; on ne se scandalisait pas, au moyen-âge, de voir la clef de Pierre et l'épée de Paul soutenues par le même bras. L'évêque, comme le pape, avait son patrimoine, qui comprenait les villes de Lausanne, d'Avenche, de Bulle, le château de Lucens, les quatre paroisses de Lavaux, et d'autres lieux encore disséminés dans le pays. Dévote, enrichie et corrompue, Lausanne fut longtemps à dormir aux pieds de ses clochers, sans songer à la liberté que Berne, Soleure et Fribourg avaient conquise. Les villes du Pays-de-Vaud avaient toutes acquis des franchises étendues, que la cité épiscopale ne possédait encore ni ses clefs, ni ses corporations, ni le droit de se gouverner. Elle attendit le seizième siècle pour faire un premier pas. Son réveil eut lieu en 1503. A l'exemple des villes suisses, elle se donna un conseil des Deux-Cents, nomma des officiers de ville et les revêtit d'un manteau à ses couleurs. Dès lors plus de paix entre l'évêque et les citoyens [1].

[1] Archives de la ville de Lausanne. — Pièces concernant la ville impériale de Lausanne. — Correspondance du sénat de Berne. — Lausanna Sacra, de l'évêque J. de Lentzbourg, mss. — Ruchat, histoire de la réformation de la Suisse, I, *passim*. — Manuel du conseil de Lausanne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Du côté de l'évêque la religion du temps, l'empereur, protecteur éloigné, et le pape à qui, suivant le système du moyen-âge, il appartenait de juger le différend; du côté des citoyens, l'esprit du siècle, l'élan des bourgeoisies et l'appui des cités libres de Berne, Soleure et Fribourg, filles aussi de l'évêché : à qui la victoire demeurera-t-elle? Les villes firent un rempart à leur sœur; mais, à genoux devant l'évêque, elles ne montrèrent pas en la défendant leur vigueur accoutumée. Lausanne, dans cette situation, fit un pas en avant, recula, puis s'enhardit; enfin ce ne fut plus la main, mais le bras qu'elle commença à lever : « A l'évêque l'église et le château, dirent les bourgeois; à nous les clefs des portes de Saint-Étienne : pourquoi n'aurions-nous pas, comme nos frères, une chose publique et le droit de nous gouverner? » Ainsi parlaient les Lausannois sous le vieil évêque Aimon. Il mourut; son neveu Sébastien lui succéda. Susceptible, violent, celui-ci fit voir dès ses premières démarches qu'il était résolu à tout recouvrer ou à tout perdre. « Partout passe » était la devise des Montfaucon; il jura qu'il ne la ferait pas mentir; et déjà par sa conduite hautaine il avait jeté Lausanne dans l'effroi, lorsque le bruit courut que le duc de Savoie venait visiter son Pays-de-Vaud.

Quel était ce prince dont l'arrivée émut tout le pays? Les gentilshommes de sa cour l'avaient surnommé le Bon; le peuple avait commencé de l'appeler, comme l'a fait l'histoire, Charles-l'Infortuné. Jeune, il avait déployé un caractère doux et un esprit actif; mais son éducation fut celle des cours; elle ne lui apprit ni à connaître son temps ni à gouverner son

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cœur. Prince, il se montra irritable, jaloux de son autorité sans avoir les moyens de faire respecter son pouvoir, et comme Charles Ier d'Angleterre, il succomba à sa position. Ce n'est pas qu'il eut à souffrir de la part de ses peuples : il en reçut le seul témoignage de fidélité qu'ils pussent donner à la faiblesse : celui du respect pour ses malheurs. La tempête arriva du dehors. De nos jours, quand la guerre éclate entre l'Autriche et la France, les princes de Savoie, instruits par plus d'un revers, ont un plan de conduite tracé; mais Charles III n'avait pas l'expérience pour guide. Tout était nouveau, jusqu'à l'existence de deux grands empires sur les frontières de son duché. Héritier d'un trône ébranlé, accablé d'une dette qui absorbait les deux tiers de son revenu, il se réfugia dans un système de neutralité et de complaisance envers chacun. Charles V était son beau-frère, François I, le fils de sa sœur; il avait complimenté l'un sur Marignan, comme il félicita l'autre sur Pavie; et ce fut à qui des deux monarques le frapperait de plus de coups. Aigri, blessé au cœur, le prince infortuné ne sut se venger qu'en faisant peser son sceptre sur de plus faibles que lui. La politique du temps était celle que Machiavel a érigée en système : Charles s'y livra. On était perfide et sans pitié envers lui; et il allait à son tour se montrer sans pitié pour l'évêque de Lausanne, perfide et cruel envers Genève. Tel il s'approchait, songeant comment il pourrait soumettre les deux villes à sa domination, et relever dans l'Helvétie romande le pouvoir de ses aïeux. Pour y réussir, il devait pouvoir compter sur l'amitié des Suisses, et il allait en personne vi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

siter ses chers et redoutés amis, les Confédérés des Cantons [1].

Le 9 novembre 1517, il fit son entrée à Lausanne. Louis Seigneux lui présenta les clefs de la ville, en le complimentant ainsi : « Je vous remets ces clefs, non pour que vous dominiez sur nous, mais pour que vous dormiez en paix dans nos murs. » Bien instruit de la longue querelle de l'évêque avec les citoyens, Charles leur offrit sa médiation, réussit à la faire accepter, et partit en promettant qu'il reviendrait prononcer son jugement d'arbitre. A Romont, les ecclésiastiques, les nobles et les députés des bonnes villes le supplièrent de jurer qu'il respecterait leurs franchises; il les corrobora par un acte, dernière confirmation générale que les ducs de Savoie aient donnée au Pays-de-Vaud. A Berne, Charles fit une entrée magnifique. L'avoyer vint le recevoir à la tête des conseils et suivi de la jeunesse de la ville, vêtue à neuf, portant des drapeaux où les armoiries de la république s'unissaient à celles de son allié. Il descendit à la maison de l'avoyer de Vatteville. Bientôt on lui amena six bœufs, couverts chacun d'un manteau rouge et noir, vingt moutons, du gibier et du vin en abondance. Les députés des Cantons ne tardèrent pas à arriver. Le duc leur fit adresser par son archevêque de Turin un discours en langue latine, plein d'éloges et de témoignages de la meilleure amitié. Quand l'archevêque eut fini de parler, on lut à haute voix les articles d'un traité d'alliance, et le duc

[1] Les historiens de la maison de Savoie, MM. Cibrario, de Saluces, Costa de Beauregard, La Chiésa, Paradin, Guichenon. — Correspondance de Charles III, dans les archives royales de Turin; avec M. de Lullin, gouverneur du Pays-de-Vaud, dans les archives de Vaud.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ainsi que les Cantons s'empressèrent d'y apposer leurs signatures. Puis, tranquille du côté des Suisses, Charles reprit, plein d'espérance, le chemin de ses foyers.

Lausanne attendait avec impatience le jugement qu'il devait porter. Le duc ne rentra point dans ses murs; c'est d'Italie qu'il envoya sa sentence. Se représentant comme vicaire de l'empire, il se mettait en lieu et place de l'évêque, prenait la ville sous sa protection et s'en proclamait le suzerain. Quelle ne fut pas, lorsqu'il apprit cette perfidie, la surprise et la fureur de l'évêque! O douleur! il s'agite comme une lionne à qui ses lionceaux ont été ravis. Il fait appel au pape, à l'empereur que, suivant lui, le duc a offensés en sa personne. Rome est trop lente à prononcer en sa faveur; il devance son arrêt. Instruit qu'un grand nombre de bourgeois lui sont demeurés fidèles, et que la conduite de ses adversaires a soulevé les hommes de Lavaux et ceux des terres de l'évêché, il convoque en une diète solennelle les trois États de ses pays. Les chanoines prennent place les premiers; puis les conseillers de Lausanne et les gentilshommes des terres de l'Église; enfin, les bourgeois et habitans des villes et des villages représentés par de nombreux envoyés. Sont présents : noble Gaspard de Mulinen, ambassadeur des magnifiques seigneurs de Berne, Pierre Faucon, avoyer de Fribourg, Nicolas Hozibend, trésorier de Soleure, comme enfans spirituels et défenseurs de la sainte Église de Lausanne. L'évêque donne lecture des titres sur lesquels son droit s'appuie; il montre qu'il n'a de supérieur que l'empereur, comme les Lausannois n'ont de suzerain que leur évêque; il retrace la longue désobéissance d'hommes factieux; leur reproche

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur dernier crime et finit par annuler la reconnaissance faite au duc de Savoie. Les Lausannois avouent, qu'effrayés par les menaces du duc, et séduits par ses paroles trompeuses, ils se sont égarés; ils expriment leur repentir et déclarent « qu'ils confessent révérend père en Christ, monseigneur Sébastien de Montfaucon, par la divine clémence moderne évêque de Lausanne, pour leur seul vrai souverain, prince et vicaire d'empire. » Ils jurent, la main levée, de le servir selon le plaid général. « Les choses sont-elles bien ainsi faites, demanda l'évêque, et voulez-vous les observer? » — « Oui, oui, répondirent-ils tous, en venant toucher les uns après les autres le saint Évangile. L'acte de leur soumission fut aussitôt dressé. L'évêque, le chapitre, les ambassadeurs, la communauté y apposèrent leur sceau. Voilà ce qui eut lieu le 15 octobre 1518. Cessant dès lors d'attaquer Lausanne, ce fut contre Genève que Charles tourna ses efforts[1].

Genève est le grand marché du bassin du Rhône. Situation heureuse que celle d'une ville placée aux portes de l'Italie, de la France et de l'Allemagne! Aussi, la fortune, l'intelligence et l'ambition de ses citoyens, avaient-elles pris un rapide essor. Ils jugeaient leurs pairs en matière criminelle. Ils s'étaient donné des syndics pour veiller à la police de leur ville. Leur sort devenait de jour en jour plus prospère, lorsque la famille des comtes de Genève s'éteignit, et que les ducs de Savoie héritèrent de leurs domaines, de leurs châteaux et de leur pouvoir. « Dès lors, » comme le dit la

[1] Ruchat I, 82 (édition de 1835). — Grenus, Documens. — Priviléges du Pays-de-Vaud, recueil mss. de la coll. de Mullinen. — Pièces éparses dans la bibliothèque de la ville de Berne et dans celle de M. de Mullinen. — Manuel de Lausanne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Chronique, « ceux de la ville n'eurent plus de ressource qu'en Dieu, et en monsieur Saint Pierre, auquel ils se confiaient mieux qu'à Dieu, dans ces temps-là. »

Ce fut bien pis quand les chanoines de Genève, qui tous étaient de noble origine, et la plupart sujets du duc par leur naissance, nommèrent évêques des princes de la famille de Savoie. L'épiscopat devint l'apanage des cadets ou des fils illégitimes de l'illustre maison. Une cour voluptueuse et brillante s'établit dans Genève. Des gentilshommes savoyards s'y fixèrent en grand nombre. Qui n'eût cru que c'en était fait de la république naissante et de ses jeunes libertés?

Mais ce fut alors que le nom suisse vint la couvrir d'un bouclier. Le commerce des Cantons se faisait par Genève : sa prospérité leur importait. Les négocians genevois avaient à Fribourg, à Berne, à Soleure, des amis qu'ils ne cessaient d'entretenir des périls et du courage de leurs concitoyens. Les vainqueurs de Morat se prirent de compassion pour la riche et généreuse cité. Il se forma alors à Genève un parti d'hommes, jeunes pour la plupart, ayant le langage franc et la parole hardie, tous armés, selon la coutume; et quoi que le duc voulût entreprendre, il ne cessa plus de les rencontrer sur son chemin. Ils avaient pris pour devise : « Un pour tous », et « Qui touche l'un touche l'autre. » Charles III offrait-il aux Genevois de leur rendre, au prix de leurs franchises, les foires dont ses prédécesseurs les avaient dépossédés, ces jeunes hommes dictaient la réponse : « Mieux pauvres avec la liberté! » L'évêque de Genève étant venu à mourir, ils firent si bien qu'on élut pour son successeur un ami des Suisses, Aimé de Gingins, abbé de Bonmont; mais Charles fit annuler l'élection par le pape, et nommer

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Jean, bâtard de Savoie. « Quoi ! s'écrièrent alors les enfans de Genève (ainsi se désignaient eux-mêmes les zélateurs de l'indépendance), faudra-t-il que chaque fois une bataille décide qui sera chez nous évêque du Dieu de paix; et, malgré nos efforts, Genève est-elle donc inféodée à jamais aux fils illégitimes de cette maison? » Quand le duc venait à Genève, les citoyens s'accordaient à fermer leurs demeures à ses gens, leurs écuries à ses chevaux ; le prince était obligé de descendre à l'hôtellerie, comme un voyageur ordinaire et comme un étranger. Fréquemment ses demandes d'argent ou de soldats étaient repoussées. « Qu'avons-nous à faire de cette grande bourse vide au milieu de nos petites bourses bien remplies? » disaient les citoyens. C'était d'une part luxe, débauches, insolences; de l'autre une fronde perpétuelle, des chansons, des rixes, des coups d'épée donnés et reçus. Les jeunes hommes de Genève se formaient aux habitudes d'une guerre de tous les jours. Ils avaient érigé l'insurrection en principe, et disaient : « Les citoyens qui craignent la violence de la part des étrangers, peuvent réunir les Genevois, fermer les portes et faire une congrégation armée; ils le peuvent en vertu des franchises de la ville, et ce qu'ils peuvent, ils le font. » A leur tête, se montrait Philibert Berthelier. Un contemporain [1] nous apprend que « n'ayant pas rencontré chez les sages la

[1] *Bonivard* le portrait : « un mauvais homme et un grand citoyen, mutin, fréquentant les pires et tirant de la ferme d'un bordel le meilleur de son revenu. » Mais Bonivard, bien qu'ami de la liberté, ne la comprenait pas comme Philibert. Il écrivait sous la censure des hommes qui avaient fait mourir un de ses fils et avaient banni l'autre de la cité. Roset se borne à dire que Berthelier était « grand entrepreneur parmi ceux qui se faisaient forts de leurs franchises. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

passion de liberté qui l'animait, Berthelier s'était fait accompagner par les fous et s'accordait avec eux. » Il s'asseyait à leurs banquets et avait pris leurs mœurs. C'était chaque jour quelque nouvelle insulte aux ennemis de la chose publique, ou quelque momerie dans laquelle ils étaient joués[1]. Ils jurèrent qu'ils se vengeraient. Un jour, il échappa à Jean Pécolat, l'un des amis de Berthelier, de dire, en parlant de l'évêque, « qu'il natteindrait pas l'âge de saint Pierre[2]. » Il voulait faire entendre que le prélat, vieilli par la débauche, ne vivrait pas longtemps. Arrêté, mis à la torture, Pécolat se laissa arracher par les tourmens le nom de Berthelier et ceux de plusieurs enfans de Genève. Revenu à lui-même, il s'empressa de rétracter ses aveux. La tradition raconte qu'emprisonné de nouveau, et craignant que la douleur ne le fît faiblir encore, il se coupa la langue avec un rasoir et la jeta loin de sa bouche. Mais déjà Philibert, près d'être saisi, s'était adressé à ses compagnons. « Je fuis à Fribourg,

[1] Un exemple : « Certain jeune homme ayant haine contre un docteur nommé Claude Grossi, juge des trois châteaux, coupa les jarrets à sa mule. Puis ayant soupé avec quelques siens compagnons, il se servit du fou de table de monseigneur l'abbé de Bonmont, Jean Petitpied, et lui fit crier par la ville : « Ho ! qui voudra acheter la peau de la bête, de la plus *grosse* bête de la ville, qu'il s'avance ! » Cette folie émut querelle entre les officiers épiscopaux et les syndics ; car les épiscopaux condamnaient le coupable à une amende de 100 livres, et les syndics disaient que la peine devait être seulement de 60 sous, prétendant que ce ne fût cause criminelle. Pourtant le tout fut apaisé par l'entremise de l'archevêque de Turin, qui dompta par son autorité la témérité des jeunes gens, après l'avoir adoucie par de bonnes paroles. Mais le duc employa ce fait pour faire voir au pape et aux cardinaux que Genève avait besoin d'un berger plus fort que l'évêque. » *Roset. — Le chroniqueur.*

[2] *Non videbit dies Petri*, proverbe appliqué aux papes, qui sont toujours choisis parmi les cardinaux le plus avancés en âge.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur avait-il dit; je rapporterai à nos amis les injures qui nous sont faites, et l'avantage qu'il y aurait pour eux, en devenant nos combourgeois, à être exempts des péages de Genève : je vous ramènerai des alliés. »

Berthelier fit comme il venait de dire. Il ne tarda pas à rentrer à Genève avec des ambassadeurs de Fribourg. Le conseil était incertain, partagé. Autour de lui s'agitaient les deux partis. L'un avait *fidélité*, l'autre *liberté* pour devise. Le premier avait pris une crête de coq pour signe de ralliement; le second, la croix des Confédérés. « Reconnaissez les traîtres à la croix des *Eidguenots*, » disaient les ducaux. « Reconnaissez les *Mammelus* à cette crête, symbole d'orgueil et d'apostasie, » disaient les indépendans. Ils se rassemblèrent pour entendre les députés de Fribourg, qui leur proposèrent un traité de combourgeoisie. Les indépendans se trouvèrent être en beaucoup plus grand nombre. Le traité fut conclu.

Triomphe de courte durée que les Eidguenots devaient payer chèrement. Un peuple en proie aux révolutions ressemble à la mer en tourmente; le flot ne s'enfle que pour retomber et pour s'abîmer aussitôt. Rien de modéré, rien de durable. En cette occasion, la joie des libéraux fut insensée. On les entendit crier : « Au Rhône! au Rhône! les traîtres; qu'à l'avenir les deux conseils ne décident rien de ce qui touche aux franchises sans l'approbation du général. » Les Mammelus, de leur côté, s'adressèrent au duc : « Secourez-nous, lui dirent-ils; quel autre parti vous reste-t-il à prendre, que de marcher sur Genève et de faire rompre par la diète des Cantons le traité de combourgeoisie? » Charles s'avança. Les Cantons contraignirent Fri-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bourg à renoncer au traité. Le 28 mai 1519, le duc entra dans Genève par la porte de St.-Antoine, qu'il avait fait abattre. Toute résistance, toute fierté cessa. La tête de Berthelier roula devant le palais de l'évêque, et son corps fut promené sanglant dans les rues, avec cet avis : « Que ceci serve aux traîtres de leçon ! » La restauration fut complète. On tortura, on décapita, ce fut pitié. Levrier, officier épiscopal, avait osé dire que le droit de grâce appartenait à l'évêque, comme au prince de Genève. — « Suis-je ou non votre seigneur, » lui demanda le duc avec colère. Levrier répondit sans arrogance : « Notre révérend Père en Dieu est notre prince. » Il paya son courage de sa vie. Dans le nombre des nobles que le duc avait amenés dans Genève, il s'en trouvait un qui (la raison, Dieu la sait) s'était donné de cœur à la liberté. Bonivard ne l'aimait pas, il est vrai, telle qu'il la voyait : sans frein, tavernière et bruyante. Homme du monde et l'ami des Muses, il eût voulu la rencontrer telle qu'elle apparaît dans les écrits des anciens : grande, héroïque, idéale; ou telle qu'il l'entrevoyait dans l'Évangile : humble, confiante, empruntant sa force du Ciel. Il expia par une première captivité de deux ans son amour pour Genève et pour l'indépendance. Les Mammelus se félicitèrent les uns les autres. Charles appela la duchesse, Béatrix de Portugal, à venir partager son triomphe. Ce ne furent que bals, spectacles et tournois. Quand approcha le jour de l'élection annuelle des magistrats, l'ordre fut donné d'assembler les citoyens. Les cloches s'ébranlèrent, les portes de St.-Pierre s'ouvrirent; le nombre des soldats qui entourèrent l'assemblée dépassa celui des Genevois qui se trouvèrent réunis. Le chancelier de Savoie parla du respect

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

du duc pour les franchises des citoyens, et finit par leur demander s'ils étaient prêts à jurer obéissance.—« Oï, oï, » répondirent tous les Mammelus. « Oï, oï, » redirent tristement les voûtes sacrées. On eût dit que Genève faisait ses adieux à la liberté.

Mais déjà se relevait le flot populaire. Genève possédait un citoyen que nous caractériserons d'un mot, en disant que, né riche, il consacra gratuitement ses jours à sa patrie, et mourut si pauvre qu'il fallut le bien de ses enfans pour remplir les engagemens qu'il avait contractés en la servant. Besançon Hugues n'était pas un zélateur comme Berthelier, mais un homme à la vue haute et d'un cœur élevé au-dessus des passions communes. Il était parti de Genève lorsque Charles III y entrait, et fuyant à pied, par un temps et des chemins affreux, à travers la Bourgogne et la Franche-Comté, il était arrivé à Fribourg par ce long détour. Toutes les mains serrèrent sa main loyale; tous les cœurs comprirent le sien. Bientôt il put écrire à ses concitoyens : « Tous à Fribourg sont d'une même opinion, et pour nous. » — « A Genève également, répondit Porral, le peuple se renforce. Dieu vous accorde de continuer à réussir de votre côté. » Mais déjà Fribourg s'armait à la voix de Besançon. Il n'était fils de bonne mère qui ne voulût partir. Fribourg entraînait Berne, la politique. Sans se soucier des plaintes des Cantons, bien résolue à défendre ses amis, elle annonçait le prochain départ de ses guerriers. O joie! ô délivrance! ô retour inespéré! Hugues arrive, portant en main le traité de bourgeoisie avec les deux républiques. Les rangs de ses concitoyens s'ouvrent devant lui. Il parle : « Pour couper court, Messieurs, les seigneurs de Berne et de Fribourg ne voient nul moyen de nous mettre en repos,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sinon de nous prendre pour leurs bourgeois, sans s'arrêter aux promesses de ces gros maîtres, qui ne sont à présent de longue durée. Laquelle bourgeoisie, ayant connu leur bonne volonté, nous avons pourchassée à nos dépends, dont en voyez ici la lettre bien bullée. Le traité est fait pour 25 ans, et se doit faire le serment de cinq en cinq ans. Ils seront francs ici comme nous-mêmes, et nous chez eux comme eux-mêmes. Ils nous secourront et nous les secourrons. Lausanne sera le lieu de mi-marche entre eux et nous, et là, par devant tels arbitres qu'il plaira aux partis élire, du pays de Valais ou de Neuchâtel, se termineront les causes d'appels dans trois semaines[1]. Or avisez, Messieurs, si vous voulez accepter cette bourgeoisie. » — Six mains seulement se levèrent pour le refus. Ce jour, 24 février 1526, Genève fut acquise à la Suisse et gagnée à la liberté[2].

Mais c'était au sein des orages que le germe de son indépendance venait d'éclore. Pendant que le duc de Savoie dominait dans Genève, l'évêque Jean était mort, et Charles lui avait donné pour successeur Pierre de la Baume, d'une illustre maison de Bourgogne. Le

[1] Spon, II, 178.

[2] Registres du conseil de Genève. Nous nous sommes servis le plus souvent d'un extrait fort étendu de ces registres, fait par M. Maccrie, fils de l'historien de Knox, qui se préparait à l'être de Calvin, quand la mort l'a enlevé à l'église et aux lettres. — Chroniques de Bonnivard, L. II. — Roset, liv. I. — Notices généalogiques, par M. Galiffe. — Matériaux pour l'histoire de Genève, par le même. — Spon, I. — Gautier, histoire manuscrite, dans les archives de Genève. — La Corbière, antiquités de Genève, mss. — Archives de Berne. — Archives royales de Turin, affaires de Genève, les paquets IX, X, XI (entre autres les pièces intitulées : Procédure contre Pécolat, Navis, etc. Informations sur les excès de ceux de Genève. Mémoire au sujet de la conspiration de Bonivard. Information contre Levrier). — Ruchat, I, 325 et suiv.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nouvel évêque était superbe[1]. Il regardait comme le souverain mérite pour un prélat, d'avoir une table somptueuse, chargée de vins excellens. L'on disait communément qu'il se piquait d'imiter le cardinal Schinner, qui avait passé pour l'homme le plus fin de son siècle; mais ce que le cardinal faisait de sens rassis, l'évêque le faisait après d'amples libations. On comprend qu'un prélat tel qu'était Pierre de la Baume n'aimât pas Genève : son orgueil avait à souffrir de la part du duc et des citoyens. Aussi faisait-il de préférence son séjour à Arbois, dont les vins lui plaisaient, à St.-Claude, au milieu de ses bons chanoines, ou dans quelque autre de ses bénéfices de Bourgogne. Mais il n'était ni dans les intentions du duc, ni dans les intérêts des Genevois, de l'y laisser demeurer en paix. Des deux parts on pressait son retour à Genève : le duc, dans l'espérance de le faire servir à ses fins; les conducteurs de la république, dans le but de l'employer à contenir dans ses digues un torrent qui débordait de tous côtés.

Tous les lendemains de révolution se ressemblent. L'alliance de Genève avec les Cantons n'avait pas été plus tôt conclue, que de toute part les passions demandèrent une place sur le terrain que l'on venait d'occuper. Chacun voulait commander, nul ne se prêtait à obéir[2]. Les Mammelus, au nombre de quarante, des plus apparens de la ville, s'étaient enfuis; bientôt plus de trois cents Eidguenots se présentèrent pour deman-

[1] Bonivard, dans ses chroniques. « Il entreprenait, dit-il, une affaire avant dîner; après dîner, il en faisait une toute contraire. »

[2] « Le peuple, qui avait été longtemps à l'attache, maintenant qu'il se trouva délié, il commença à faire des sonbresauts périlleux. » *Bonivard.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

der le séquestre de leurs biens. Les syndics, devenus en un jour les chefs d'un État, de simples magistrats de police qu'ils étaient, n'avaient qu'une autorité faible et empruntée. On cherchait qui pourrait gouverner ces mouvemens. Or, il existait à Genève, comme dans la plupart des villes et des villages de la patrie romande, une institution connue sous le nom de l'Abbaye des fous. Elle tirait son revenu du tribut prélevé sur les veufs qui convolaient en secondes noces. Les princes ne la souffraient pas seulement, mais ils l'encourageaient : sans doute afin que leurs peuples ne devinssent pas plus sages qu'eux. L'abbé, qui la présidait, avait pour office de pourvoir aux jeux. On conçut la pensée d'anoblir cette charge en nommant pour la remplir un grand citoyen : on en fit une dictature. On créa l'abbé capitaine-général de la république, et sous ce double titre on confia à Besançon Hugues le soin dangereux de défendre la ville et de faire régner dans ses murs l'ordre et la modération.

Besançon accepta un pouvoir qui devait le dépopulariser. Dès ce moment il ne fut plus question du séquestre des biens des Mammelus. Le mâle caractère de Hugues en imposait à l'évêque : fasciné, soumis, celui-ci rentra dans Genève, rêvant, il est vrai, aux moyens de faire servir le noble citoyen à réduire la ville. Mais combien il la trouva différente de ce qu'il l'avait laissée! Le gouvernement s'était organisé. Un conseil des Deux-Cents avait été créé à l'exemple des villes suisses. Les citoyens étaient convenus entre eux de ne plus plaider devant le vidomne, ni devant la cour épiscopale, mais de porter leurs causes devant les syndics. Hugues, faisant servir au salut de la cité la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fièvre qui la dévorait, s'était mis à la tête du peuple et il travaillait, lui le premier, à élever les remparts de Palais. Sa grande âme électrisait tout. On contribuait de sa bourse et de ses bras. Au premier son du grand tambour d'Allemagne, tous les citoyens se trouvaient sous les armes, chacun au poste assigné. Il n'y avait plus qu'un parti dans Genève. Les Favre, d'une famille venue d'Echalens, les Vandel, originaires de Savoie, les Offischer, descendus du Gessenay, donnaient l'exemple du dévouement à leur nouvelle patrie. Il suffisait d'un mot de ces derniers pour que, des montagnes qu'ils avaient quittées, de nombreux mercenaires vinssent accroître les rangs des défenseurs de la république. Tous les amis de la liberté étaient pour elle; les Genevois le savaient bien; ils n'avaient pas oublié ce mot d'un ambassadeur de Berne [1] : « Nous venons vous faire connaître la volonté de nos supérieurs, qui sont décidés à vous maintenir, de toute leur puissance, envers et contre tous, dans vos libertés et franchises, et aussi dans votre bon droit. » L'ambassadeur avait ajouté : « Toutefois nous vous prions de n'en être que plus humbles et plus paisibles, ne voulant maltraiter ceux d'opinion contraire. » Mais ces dernières paroles n'avaient été écoutées qu'à demi; on les oublia tout-à-fait lorsque les Mammelus, faisant irruption aux portes de la ville, maltraitèrent tous ceux qu'ils purent saisir et pillèrent les terres de leurs ennemis.

Alors il fut de nouveau question de frapper les biens des fugitifs. Les agitateurs relevèrent la tête.

[1] Sébastien de Diessbach.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le nom de Hugues et un reste de respect pour l'évêque les contenaient encore; mais un jour il arrive que Pierre de la Baume fait enlever une jeune fille et que le peuple ameuté court l'arracher de son palais; dès lors plus de considération, plus d'autorité. Un syndic vint demander au prélat, pour abréger le cours de la justice, de faire renonciation formelle de la juridiction en faveur de Messieurs du conseil. Une autre fois des citoyens, se retirant après avoir bu, précédés d'un tambourin, prirent plaisir à frapper en présence de l'évêque un homme qui lui était attaché. Pierre de la Baume dut dévorer cet affront, parce que plusieurs de ceux qui avaient fait l'injure étaient du conseil, et qu'ils ne se fussent jamais punis eux-mêmes. Les citoyens montraient moins de haine aux *ducaux* qu'aux *évêquais*. Enfin n'y pouvant tenir davantage, le prélat fit un beau soir donner une fausse alarme, et tandis que le peuple courait de côtés et d'autres, pour garder la ville, un bateau le conduisit aux Paquis, d'où, montant sur un cheval qui l'attendait, il s'enfuit chez ses Bourguignons. Sa fuite mit fin au règne du parti modéré. Les hommes du mouvement signalèrent leur triomphe en précipitant, du château du vidomne dans le Rhône, la pierre qui portait les armoiries du duc de Savoie. Ils répondirent à l'excommunication de l'Église par une procession burlesque, à la tête de laquelle figura Baudichon de la Maison-Neuve, que désormais nous verrons reparaître chaque fois qu'il y aura un tumulte nouveau. On n'hésita plus à confisquer les biens des Mammelus et à prononcer leur sentence de mort. La révolution avait repris sa marche. Mais cet orage dans son cours rencontra un autre orage, qui, après avoir grondé longtemps autour de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Genève, vint enfin tout-à-coup tumultueusement l'assaillir[1].

La contrée qui s'étend autour de Genève, semée aujourd'hui de belles et riantes maisons de campagne, était alors couverte de châteaux, séjour d'une noblesse nombreuse élevée dans les armes. Les châteaux se touchaient. Les nobles se donnaient la main. C'est auprès d'eux que la plupart des Mammelus s'étaient réfugiés. La passion des uns et des autres étant la haine du peuple, ils n'avaient pas eu même besoin de s'entendre : une ligue s'était trouvée formée. L'évêque de Lausanne en faisait partie. Celui de Genève s'y était joint avec ses Bourguignons. Des gentilshommes du Pays-de-Vaud je ne sais qui n'y adhéra. Quand les marchands de Genève, dont ils étaient les débiteurs, leur envoyaient demander de l'argent, ils ne savaient plus que battre les messagers. Une fois qu'ils festinaient ensemble au château de Bursinel, et maltraitaient, Dieu sait comme, les habitans de Genève, l'un d'eux, élevant sa cuiller en l'air : « Aussi vrai que je la tiens, dit-il, nous avalerons Genève; » et tous de placer aussitôt leur cuiller en sautoir, comme signe de leur confrérie. On les appela dès lors les Gentilshommes de la Cuiller. Réunis à Nyon, ils firent bénir leurs armes par l'Église. Ils avaient à leur tête messire François de Pontvoire, homme qui ne savait vivre qu'en guerre; il se prit de querelle aux portes de Genève, tira l'épée et tomba percé de coups. Ce fut Michel Mangerod, seigneur de La-Sarraz qui prit sa place. On distinguait après lui le jeune de Gruyère, le baron de Rolle, de la maison de Vergi, les deux sei-

[1] Les mêmes sources.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gneurs de St.-Martin, et le sieur de la Bâtie. Les enfans de Genève avaient pris pour devise : « qui » touche l'un touche l'autre ; » les gentilshommes s'appelèrent les « enfans de la noblesse » et se jurèrent inviolable fidélité. Que ne recevaient-ils de la part du duc le signal qu'attendait leur impatience ! Ils pillaient cependant, détruisaient, frappaient de leurs coutelas, troublaient le commerce des Cantons et ruinaient celui de Genève. Un certain soir ils se trouvèrent, avec près de quatre mille hommes, réunis à Gaillard, munis d'échelles et prêts à livrer l'assaut : le duc leur signifia l'ordre de se disperser. C'était à la voie des négociations que Charles comprenait qu'il devait avoir recours. Il n'était pas de force à lutter contre les Cantons : mais sachant les Suisses divisés, il travaillait à faire rompre par la Diète le traité de combourgeoisie que Berne et Fribourg avaient conclu avec Genève. Il se faisait appuyer par le roi de France et par l'empereur. Ses envoyés donnaient des banquets, répandaient de l'argent. Besançon Hugues de son côté, présent en tous lieux, employait le reste de ses forces et de sa fortune à plaider la cause de sa patrie. Les conférences succédaient aux conférences. Il s'en tint à Bienne, à Soleure, à Berne, à Brouck, à Payerne, sans résultat. Enfin, de lassitude, les Cantons se décidèrent à faire les démarches que le duc ne cessait d'implorer d'eux ; Berne, Fribourg, Zurich, Bâle et Soleure envoyèrent leurs ambassadeurs inviter Genève à se départir de la bourgeoisie, et à traiter avec le duc. « Arrangez-vous, dirent les envoyés de Berne, car nous ne voulons point de guerre et nous ne vous secourrons pas. » — « Faites pour le mieux, dirent les députés de Fribourg, mais quelle que soit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

votre résolution nous serons fidèles à nos promesses. » La réponse du peuple fut unanime : « Plutôt mourir que de renoncer à l'alliance. » — « Eh bien ! » dit l'ambassadeur bernois, « je rapporterai votre réponse à mes seigneurs, et au nom de Dieu, ils feront ce qui leur plaira. » C'était en 1528. Les seigneurs de Berne se trouvaient dans des circonstances difficiles. Ils firent néanmoins savoir à Genève qu'ils demeureraient fidèles à la bourgeoisie, et sacrifieraient au besoin leurs personnes et leurs biens pour maintenir la foi jurée.

Dès lors un an s'écoula tout entier en querelles, en escarmouches et en brigandages. La noblesse dévorait son frein. Enfin transportée de rage, elle le rompit, et rassemblant de toutes parts ses mercenaires, elle se précipita sur Genève. Un siècle ou deux plus tôt la victoire lui eût appartenu. Alors quelques chevaliers, bardés de fer, décidaient du sort des batailles. Ils ne rencontraient ni canons, ni phalanges bien disciplinées. Mais les armes avaient changé, et l'enthousiasme et la victoire étaient passés dans de nouveaux rangs. Genève le fit voir par sa belle et prompte résistance. Dès que les troupes suisses se mirent en campagne, l'on vit se dissiper les gentilshommes, avec les essaims d'aventuriers et de valets, de la multitude desquels ils s'imaginaient avoir fait une armée. Les Confédérés s'avancèrent pillant, saccageant, faisant la guerre à la manière cruelle usitée dans ce siècle. Les Bernois, qui, depuis peu, avaient échangé la messe contre le sermon[1], insultaient aux croix et aux images,

[1] « Avoient longtemps plaidoyé la messe et le sermon, lequel seroit chez eux le maître; mais cette année le sermon gagna et chassa la messe de la république. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et portaient le ravage dans les couvens. A Morges ils se logèrent en grand nombre dans la maison des frères Mineurs, et, s'étant fait ouvrir l'église, ils y allumèrent un grand feu, où ils jetèrent avec le ciboire les tableaux et les statues. Vint le tour des châteaux. Celui de M. de Vufflens, ceux d'Allamand, de Perroy, de Rolle, de Begnins, furent livrés aux flammes. A Nyon, les Bernois pillèrent les temples et le couvent de St.-François. On raconte qu'ils voulurent brûler plusieurs églises; mais que notre Seigneur ne permit pas que le feu pût prendre, étant mis par des mains hérétiques. Les moines et les pauvres nonnes s'enfuyaient déguisés, chacun vers la maison de ses parens. De Genève on reconnaissait l'approche des Suisses aux progrès des flammes. Bien que le temps fût beau, les airs étaient obscurcis par l'épaisse fumée. Du haut des murailles, les citoyens contemplaient l'incendie; les uns affligés, les autres dans la joie et en se moquant. Enfin le 7 octobre 1530, les Confédérés entrèrent dans Genève sans avoir rencontré l'ennemi.

Ils occupèrent au nombre de 15,000 une ville épuisée. Les uns étaient catholiques zélés, d'autres venaient d'embrasser la Réforme. Ceux-ci vont brisant les croix, maltraitant les religieux; les prêtres n'osent aller à l'office que leur robe sous le bras. Les Fribourgeois eux-mêmes, bien qu'ils écoutassent volontiers la messe, n'en maltraitaient pas moins les pauvres gens. Qui délivrera Genève de ses amis? Elle les supplia d'aller camper sur terre de Savoie. Elle leur parla du retour dans leurs foyers. « Nous partirons, répondirent-ils, dès que nous aurons reçu les frais de la campagne; » et ils demandèrent 15,000 écus d'or. Quelle ne fut pas la stupeur des Genevois! Ils cher-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chèrent. Ils réussirent à faire 2,000 écus. Les ornemens des églises fournirent une valeur de 1,000 écus encore. On fit pour le reste une obligation. Restait à attendre l'issue des conférences qui se tenaient à St.-Julien. Genève et le duc en pressaient également le terme; mais le duc l'éloignait en persévérant à nier d'avoir eu part à l'échauffourée des gentilshommes, et Berne en se montrant résolue à ne pas le croire. Enfin Charles céda; il promit de laisser Genève en paix, laissa peser sur lui les frais de la guerre, et, pour gage de sa promesse, il donna aux Cantons la plus belle part de son héritage, le Pays-de-Vaud en hypothèque[1].

Les Suisses reprirent alors le chemin de leurs foyers; ils partirent en laissant Genève à peu près dans l'état où elle se trouvait lors de la levée de boucliers faite par la noblesse : ni paix, ni guerre. Tout rentrait dans le même état qu'auparavant, sinon que la petite république, par la dette qu'elle venait de contracter, était devenue la tributaire des Cantons, et que Berne, qui avait le ton du commandement, s'était habituée à le prendre envers la faible cité. Les rixes, les querelles sanglantes, les escarmouches recommencèrent. Le duc n'abandonna pas la pensée de surprendre Genève. Il continua de la harceler, et de la fatiguer par de continuelles alarmes. Il empêchait l'arrivage des vivres[2], puis rouvrait les marchés dès que Berne se montrait. Une nouvelle conférence, qui se tint à Payerne, en présence d'envoyés des Cantons, ne changea ni la situation, ni les dispositions des parties. Les

[1] Le 21 déc. 1530.

[2] « Et quand le duc arrêtait les vivres, c'était alors qu'ils abondaient dans Genève, parce que les paysans espéraient les y vendre à plus haut prix. On venait alors y acheter même du dehors. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

médiateurs confirmèrent le traité de Saint-Julien, et il ne ressortit nul effet des clauses qu'ils y ajoutèrent. Ils condamnaient Genève à rétablir le vidomne : « Que le duc, dirent les Genevois, commence par nous rendre les prisonniers qu'il nous retient. » Ils ordonnaient au duc de relâcher les captifs : « Je le ferai, disait le prince à son tour, quand Genève aura reçu mon vidomne. » Cependant les hostilités continuaient, et des deux parts on ne cessait de fatiguer les Confédérés du bruit de ses plaintes. Les choses en étaient à ce point, quand une révolution de la plus haute importance se fit jour à Genève. A peine aperçue d'abord, elle développa insensiblement ses conséquences, et renouvela en peu de temps la république dans sa religion, dans sa politique et dans ses mœurs. C'est de la Réformation que nous voulons parler [1].

[1] Les mêmes sources. — Jeanne de Jussie, le commencement de l'hérésie de Genève. — Notes empruntées aux archives des châteaux du Pays-de-Vaud.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE II.

LA RÉFORME DANS L'HELVÉTIE ROMANDE.

Marche triomphante de la Réforme. — Persécution en France. — Réfugiés. — Farel à Aigle; à Lausanne (Alliance de cette ville avec Berne et Fribourg); à Morat; dans la Prévôté; à La Bonneville; à Neuchâtel; à Grandson; à Orbe.

[1525 — 1532.]

Dans les replis les plus secrets de la conscience humaine luttent deux puissances qui, tour-à-tour victorieuses, se combattront jusqu'à ce que l'âme qu'elles se partagent ait reçu la pleine révélation de son destin. Besoin de croire, besoin d'examiner : nous ne cessons de flotter entre ces tendances contraires; nous ne cédons à l'une que pour voir tôt ou tard l'autre réclamer ses droits; et ce qui se passe à divers degrés dans tout cœur d'homme, l'histoire de l'humanité le reproduit sur son mouvant théâtre. Durant des siècles les nations, en proie à tous les genres de malheurs, s'étaient laissées aller au besoin de croire; elles s'y livrèrent jusqu'à ce qu'elles se virent perdues sous la tyrannie et dans les superstitions. Alors la tendance critique surgit, le besoin d'examiner se fit sentir de nouveau; le mot de réforme devint le cri

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des cœurs pieux, comme celui des âmes intelligentes, ardentes et généreuses [1].

On a tout dit sur la misère des peuples et sur la corruption du clergé à l'époque de la Réformation. Interrogez catholiques ou protestans, il n'importe. Qui ne nous montre des terres mal cultivées, une population de moines engraissés de la sueur des paysans, les saints monastères changés en maisons de débauche et les temples en marchés d'indulgences? Plus de science, plus de consolations. L'Église ne bénissait plus. Ses racines avaient changé de sol, et sur celui qu'elles occupaient des pouvoirs nouveaux lui disputaient le terrain. Les grands la voyaient avec envie consommer la richesse des peuples; sous les accusations de simonie, ils cachaient leur soif d'entrer en partage de ses trésors; sous le beau nom de protecteurs de l'Église, c'était le droit de la gouverner que réclamaient les rois. Le commerce se trouvait arrêté dans son élan, l'industrie dans ses progrès, la classe moyenne dans le développement de ses libertés. Leurs plaintes, d'abord mal articulées, prirent, lorsque l'imprimerie fut découverte, un essor prodigieux. Ce qui se disait tout bas, à l'oreille, sur les vices du clergé et les déréglemens des moines, la presse le redit de ville en ville et de maison en maison. Ce sujet devint le lieu commun de la littérature. Tout se convertit alors en satire. L'humanité se prit d'un rire long et amer sur sa crédulité et sur ses égaremens. C'est l'âge du Décaméron, du Pantagruel, de l'Éloge de la Folie, des

[1] Combien de foi dans ce que l'Église nomme incrédulité! combien d'incrédulité dans ce qu'elle nomme foi! — Christ a souffert pour les croyans, par les crédules et les incrédules.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sermons sur la barque des fous, des danses des morts, de tant de folles saillies et de burlesques peintures.

Le peuple fin et railleur de l'Helvétie romande n'était pas étranger à cet esprit du siècle. Qui ne connaissait la jonglerie des dominicains de Berne? Qui n'avait entendu parler des drames de Manuel, représentés sur une place publique? Qui n'avait, à Lausanne, commencé à s'égayer du soin pieux avec lequel les chanoines de la cathédrale nourrissaient le rat qui avait mangé une hostie[1]? Le peuple demeurait, il est vrai, dévôt à ses superstitions. Les hannetons ravageaient-ils les campagnes, c'était à l'Église qu'il demandait de faire leur procès et de les excommunier[2]. La foule venait, comme par le passé, s'agenouiller sur les parvis de Saint-Pierre ou de Notre-Dame. Mais, dans la plupart des villes, les citoyens les plus éclairés étaient entrés en lutte avec le pouvoir ecclésiastique. Yverdun ne voulait plus permettre que son clergé fût exempt des charges communes[3]. En des temps d'ignorance, les prêtres possédant seuls quelque instruction, étaient devenus nécessaires dans toutes les transactions sociales; ils dressaient les contrats, recevaient les testamens, tenaient lieu de notaires, et partageaient avec la société civile le pouvoir de juger; les États du Pays-de-Vaud leur interdirent ces actes. Moudon était depuis plusieurs années sous l'excommunication pour le courage qu'elle avait déployé dans cette cause. Lausanne avait formulé à haute voix ses

[1] Ruchat, IV, 279; édition de 1835.

[2] Ruchat, I. — Manuel de Lutry. — Voies de procédure en l'officialité de l'évêque. *Mss.*

[3] Grenus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plaintes contre son chapitre [1]. Elle représentait la vie de ses chanoines comme une longue orgie. Nul lieu de prostitution n'était comparable à leurs demeures. On les voyait, pris de vin, descendre de la cité le soir, parfois déguisés en hommes d'armes, l'épée nue et frappant les citoyens; puis, pénétrer furtivement dans les maisons et y porter le viol et l'adultère. Aucune crainte, aucune honte ne les retenait. Plus d'une fois les lieux saints eux-mêmes avaient été les témoins de leurs désordres; au milieu de l'office, dans le temple, on les avait vus se prendre de querelle et se frapper à grands coups. Tels étaient les crimes que Lausanne imputait à son clergé [2].

La lutte était ainsi engagée en tous lieux entre les choses vieilles et les choses nouvelles. Les lettres, après s'être prêtées à l'impétuosité de l'attaque, servirent aussi la défense. Les hommes que leurs lumières éclairaient, appartenaient à trois classes. Les uns, voués au culte du beau; sceptiques en religion, ils appartenaient au Saint-Siége, quand le Saint-Siége versait sur eux ses trésors, et avaient recours à la Réforme, quand elle se présentait comme pouvant protéger leur indépendance. La plupart des hommes d'une haute position sociale, ainsi que le souverain pontife lui-même, cultivaient cette sagesse légère, qui ne demande à la vie que gloire, science et volupté. Une seconde classe se composait d'hommes plus graves. Docteurs dans les universités, magistrats, hommes de lois, s'entretenaient de réforme bien avant Luther,

[1] Documens sur le Pays-de-Vaud. — Priviléges du Pays-de-Vaud, *mss.* dans la coll. de Mullinen. — Ruchat, I, 289; II. 62.

[2] Ruchat, I, 34, 81, 125, 176, 266. — Archives de Lausanne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mais ils la voulaient politique, lente et mesurée. C'est parmi eux qu'il était question de pragmatique, de concile, de représentation nationale. Beaucoup d'idées vraies et profondes circulaient chez ces sages. Ils avaient travaillé pour la plupart à amener la Réforme; mais ceux qui devaient l'accomplir ne sortirent pas de leurs rangs. Il fallait à une révolution populaire des hommes sortis du peuple; des hommes qui eussent découvert dans le ciel un point d'appui plus inébranlable que tous ceux que fournissent les mobiles terrestres : à une œuvre sainte il fallait des hommes religieux.

C'est donc au sein d'une troisième classe de lettrés que se rencontrent ceux auxquels l'histoire a réservé le nom de Réformateurs; c'est à un degré inférieur de l'échelle sociale. Luther était peuple. Il avait connu l'indigence. Une religion sévère avait dicté l'éducation que lui procura son père, un pauvre mineur. Étudiant, c'est en chantant de porte en porte qu'il dut gagner son pain. Il avait donné son cœur à un ami; cet ami fut frappé de la foudre à ses côtés. Sous ces rapports divers, sa jeunesse s'était écoulée dans la douleur : mais elle avait été surtout pénible par les combats de son âme. L'affliction de Luther était le péché qu'il sentait en lui : c'était une plaie contre laquelle tous les remèdes essayés avaient été vains. Il s'était réfugié dans la retraite d'un couvent; le couvent ne l'avait pas guéri. Il avait été à Rome, la ville sainte, et n'y avait rencontré que souillure. Ses macérations, ses bonnes œuvres n'avaient pas comblé le vide dévorant qu'il éprouvait. Il s'était élevé contre la corruption de l'Église; il avait jeté au feu les bulles du pape, et il ne se sentait pas

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

réconcilié avec son propre cœur. Il marchait, mais en esclave, le front courbé, sans comprendre ce que Dieu voulait de lui. Le jour qu'il releva la tête, celui duquel date l'ère de la Réforme, est le jour où ces mots : « Pardon gratuit et justification par la foi » se révélèrent à son cœur. « Je l'ai trouvé, s'écria-t-il, cet article si court, qui pourtant est l'unique fondement de l'Église. » Plus de doutes dès lors, plus de troubles ni d'angoisses, plus d'incertitude sur la voie à suivre. Cité devant la diète de Worms, il y va sans crainte déposer le témoignage de sa foi. Tout est achevé. La sainte cause d'une âme est devenue la cause de l'humanité : un fait social de la gravité la plus haute aussi bien qu'un fait religieux. La chrétienté se trouve brisée en deux parts. Elle a deux chefs : l'un assis à Rome, sur son siége élevé; l'autre, ce chétif mortel, que le peuple allemand vient de porter en triomphe à Worms. Le premier continue à vendre à la multitude le pardon de ses péchés; Luther invite les hommes à chercher ce pardon auprès de Dieu, dans un salut gratuit. La foule demeure dans ses erremens; les âmes simples et vraiment pieuses viennent en grand nombre se mettre sous la garde de Dieu.

Le schisme une fois formé, tout devait servir à l'étendre. Tout devait aussi contribuer à accroître son importance politique. Quelle que fût la hauteur du fait primitif qui donna naissance à la Réforme, elle ne devait pas tarder à descendre dans la sphère troublée des intérêts mondains. Aussi la voit-on partout s'avancer l'Évangile dans une main, et dans l'autre un étendard. Elle fut surtout bien accueillie dans les lieux où les bonnes études et l'amour de la liberté lui avaient frayé

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la route. L'Allemagne lui ouvrit les portes de ses villes. En Suisse, elle se fit à la démocratie, et chez un peuple d'une tendance peu spéculative, elle formula ses doctrines dans un langage plus franc et plus articulé. Lorsqu'elle fut parvenue au pied des Alpes, l'ignorance des peuples lui ferma les sentiers. Elle descendit en Italie; nous dirons l'accueil qu'elle y reçut. L'Espagne, qui par le catholicisme venait de triompher des Maures, ne répondit que faiblement à son cri de réveil. En France, la Réforme pénétra presque en même temps par le nord et par le midi. Dans le midi, le sang des Albigeois fumait encore; le peuple, surtout celui des montagnes, gémissait sous le joug de la dîme; des débris des Églises vaudoises se rencontraient en divers lieux; aussi les prêcheurs de la foi nouvelle n'eurent-ils pas de peine à se faire écouter. Dans le nord, la Réforme s'adressa à la classe éclairée; elle se montra dans les écoles, à l'université et jusques à la cour. Un grand nombre de jeunes hommes, qui avaient trop d'esprit pour demeurer attachés à l'ancienne croyance, trop de cœur pour ne pas conserver des sentimens religieux, se tournèrent vers la doctrine réformée. Ces commencemens se cachaient sous l'abri protecteur que le roi donnait aux lettres. Des hommes intelligens, entre autres les frères Du Bellay, portaient le monarque à la tolérance. Il suivit cette ligne de conduite jusqu'au jour où la Réforme, faisant descendre ses enseignemens des hautes classes à la classe inculte et passionnée, se signala par des actes violens contre « l'idolâtrie de l'Église. » Une image de la Vierge fut trouvée, à Paris, rue des Prouvaires, brisée et traînée dans la boue. François s'était amusé des attaques qui s'adressaient à la personne des prê-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tres; mais en apprenant cette injure à son autorité, cet outrage à la religion nationale, sa colère, non plus que celle du peuple, ne connut point de bornes. Il lâcha le frein à la persécution. La France se couvrit de bûchers. Il ne resta aux amis de l'Évangile que le martyre, qui devint le partage d'un grand nombre d'entr'eux, l'obscurité dont plusieurs se couvrirent, ou la fuite à l'étranger.

Les fugitifs tournèrent, la plupart, leurs pas vers notre patrie. Sans biens : car ils les avaient sacrifiés à leur conviction; sans apparence, armés de leur foi seule, ils parcoururent nos villes et nos villages, combattant la corruption de l'Église. Il y avait parmi eux un gentilhomme dauphinois, savant dans les Écritures, et qui se précipitait comme un torrent à l'attaque de la papauté; Farel était son nom. Il arriva à Bâle auprès d'OEcolampade. « Où allez-vous? » lui demanda celui-ci.—« Je l'ignore; je ne sais rien, sinon que je suis contraint par la bonne volonté de mon cœur à embrasser l'œuvre du ministère. » — « Eh bien, rendez-vous à Berne, sur laquelle l'aurore de l'Évangile commence à se lever. Sachez toutefois que des croix et des tribulations vous y attendent. » — « Je ne l'ignore pas; mais je ne m'en fais aucune crainte; le seul vœu de mon âme est de porter remède à l'ignorance du peuple et de communiquer à d'autres la grâce que j'ai reçue de Dieu [1]. »

Les réformateurs de Berne envoyèrent Farel à Aigle. Reprenant son bâton de voyage, il s'y rendit. Personne à cette époque n'avait encore prêché la Réforme

[1] Vie *mss.* de Farel. — Choupart, vie de Farel. — Kirchofer, vie de Farel.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans l'Helvétie romande; elle n'y était connue que par les haines qu'elle avait soulevées en tous lieux. Les États du Pays-de-Vaud, dès qu'ils apprirent que des écrits de Luther commençaient à circuler, avaient, tout d'une voix, condamné au feu « les fausses et déloyales écritures de ce maudit hérétique, Martin Luther, qui avait fait de si gros esclandres ès-lieux circonvoisins[1]. » Ce décret, du 23 mai 1525, avait fait grand bruit. Farel le savait; il n'ignorait pas ce qui pouvait l'attendre et se voyait marchant seul contre un peuple entier. Ses amis, OEcolampade entr'autres, qui s'attachaient d'ordinaire à modérer son ardeur, lui adressèrent cette fois des paroles d'encouragement. Mais du jour que Farel avait reçu Jésus-Christ, il avait cessé de s'appartenir à lui-même; il marcha donc d'un pas ferme vers le lieu de sa destination[2].

Le Rhône, de sa sortie du Valais jusques aux lieux où il verse au Léman ses eaux limoneuses, arrose une belle, longue et fertile vallée. Les Hautes-Alpes l'enceignent. A leur pied l'oranger fleurit; jusques aux crêtes menaçantes des monts et jusqu'aux glaces éternelles, le berger fait paître ses troupeaux. Tous les aspects comme tous les climats semblent se réunir dans cette contrée de quelques lieues d'étendue. La flore n'est nulle part plus riche et plus belle; le marbre et l'albâtre paraissent n'attendre que l'éveil du génie; le sel repose en mines abondantes dans les profondeurs du rocher. Admirable nature! terre

[1] Documens sur le pays de Vaud, à l'an 1517.

[2] Archives bernoises, *Deutsche Welche Missives.* — Lettres manuscrites de Farel et à Farel.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

féconde ! mais le peuple était grossier, irritable ; et les torrens débordés des Alpes troublaient moins souvent le calme de la contrée, que ne le faisaient les mœurs turbulentes des habitans.

C'est en ces lieux que, vers la fin de l'an 1526, un étranger vint, sous le nom d'Ursinus, se fixer en qualité de maître d'école. Cet étranger n'était autre que Farel. Il enseigna quelque temps, puis il prêcha. Ce fut pour le pays chose bien nouvelle que d'entendre un prédicateur s'élever dans la chaire contre la corruption des mœurs. Les cures appartenaient à de riches bénéficiers qui les faisaient desservir par des vicaires ignorans et pauvres. « Qu'est-ce, dirent ces prêtres, que cette prétendue parole de Dieu, qui apporte en tous lieux la guerre ? » A leur voix le peuple s'émut, courut arracher des portes des temples les édits de Leurs Excellences ; peu s'en fallut que la multitude, entraînée par sa fureur, ne massacrât dans ce jour le petit nombre des Réformés. Néanmoins, Farel ne se découragea pas. La nature veut que la stupeur et la honte succèdent aux excès ; il attendit. Mais l'irritation n'en continua pas moins de se manifester par des actes hostiles, et le péril allait croissant. Sur ces entrefaites Berne, ayant ordonné une dispute de religion, appela tous ses ecclésiastiques à y prendre part. Farel et les curés des quatre mandemens d'Aigle s'y rencontrèrent. On sait quels en furent les résultats. Berne, après avoir adopté la Réforme, invita tous ses prédicateurs de la ville et de la campagne, à y conformer leurs enseignemens. L'édit de Réformation fut publié [1] ; mais à l'ouïe de cette or-

[1] Mémoire sur les quatre mandemens, dans les manuscrits de Ruchat.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

donnance, le peuple tout entier des quatre mandemens se souleva.

Lorsque Farel, à son retour de Berne, voulut prêcher, le tambour se fit entendre et des cris tumultueux couvrirent sa voix. A Ollon des femmes l'assaillirent et le maltraitèrent. Quelques amis de l'Évangile étaient venus joindre leurs efforts aux siens[1]; mais ces nouveaux prédicateurs furent repoussés de tous côtés. La vallée des Ormonts déclara qu'elle choisirait plutôt un nouveau souverain que de renoncer à sa foi. Berne comprit que la situation de la province demandait l'envoi d'un gouverneur qui réunit le tact à l'énergie.

Les trois frères Naegueli étaient les fils d'un de ces chefs de bande intrépides qui, dans les guerres d'Italie, avaient élevé si haut le nom des Confédérés. Sages et fermes, ils avaient pris place dans les conseils et dans les camps parmi ce que Berne comptait d'hommes le plus distingués[2]; le gouvernement chargea Rodolphe, l'un d'eux, de faire exécuter à Aigle son édit de Réformation. Une enquête sévère fit connaître les promoteurs des troubles, et Berne n'accorda de grâce à aucun d'eux. On interdit les assemblées séditieuses, sous les peines les plus graves; les préposés des communes qui les avaient favorisées furent déposés de leur charge; les vicaires, chassés du pays. Quant aux propriétaires des bénéfices, on les déclara dépossédés par le principe de la Réforme qui ne permettait pas à un pasteur d'avoir plus d'une paroisse. « Il est mal à vous, écrivit Berne à l'un d'eux, de tondre les brebis que vous laissez errer à l'aventure, sans pâture et sans berger. » Les cures furent données

[1] Déodat, Caméral, Dumoulin, Robert.

[2] Leu, *Nægueli*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à des ministres de l'Évangile. Le temps, l'instruction, la patience, achevèrent ce que la force avait commencé. Quelques années plus tard, lorsque des gens du Pays-de-Vaud se rendirent à Aigle, curieux de connaître les doctrines nouvelles, ils n'entendirent pas sans surprise, que ces doctrines, si décriées, étaient celles de l'Évangile, dégagées de l'alliage que les temps y avaient mêlé [1].

Les seigneurs de Berne ne virent pas plus tôt la Réforme établie à Aigle, qu'il fut question de faire servir le courage de Farel à de nouvelles conquêtes[2]. Lausanne était en querelle journalière avec son évêque. D'une part le prélat, jeune, altier, irascible, ne se mettait pas en peine de savoir jusqu'où s'étendaient les priviléges de la ville. Les citoyens, de leur côté, aspiraient à la liberté des villes suisses et marchaient à la conquête de droits toujours nouveaux. Il leur avait paru que le moyen le plus sûr de parvenir à leur but était de s'allier aux villes dépendantes de l'évêché; ils avaient donc sollicité auprès d'elles la conclusion

[1] Kirchofer, vie de Farel. — Vie mss. — Vie par Choupard, mss. — Ruchat, I, 295, 253, 486. — Correspondance manuscrite de Farel, dans la bibliothèque de Berne, les pasteurs de Neuchatel. — Archives bernoises, *Deutsche Welsche und Zaitungs Missiven.* — Manuscrits sur le Pays-de-Vaud, dans la bibliothèque de la ville de Berne.

[2] Nous voyons à cette époque un esprit tout nouveau se manifester dans la Réforme. Elle s'était d'abord montrée forte de ses convictions seules, modérée, disposée au respect pour les croyances différentes de la sienne. A l'injure elle avait répondu en témoignant de sa soif de recevoir l'instruction. Les biens d'église avaient été employés à de pieux usages. La politique et la religion ne s'étaient point encore alliées. Mais dès que Berne eut embrassé la Réforme, les villes suisses, fortes de leur mutuel appui, commencèrent à la faire servir à des vues intéressées. Derrière les prescheurs se montra le bras de la Seigneurie. Couverte de nouvelles armes, la Réforme s'avança dans un chemin qui devait la perdre.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'un traité de combourgeoisie. Soleure, la plus éloignée, et qui craignait le plus d'offenser son conducteur spirituel, n'avait pas accédé à leur demande; mais Berne et Fribourg avaient répondu selon leur vœu. Sans égard pour l'opposition de l'évêque, le traité avait été conclu à Berne, le 27 décembre 1525. Les trois villes s'alliaient pour vingt-cinq ans, et convenaient que de cinq en cinq ans la combourgeoisie serait renouvelée. C'était le premier acte par lequel les Lausannois faisaient alliance avec les Confédérés. Il ne fut pas plus tôt accompli, que leur cœur s'enfla et s'ouvrit à de nouvelles espérances. Ils remplacèrent leurs deux syndics par un bourgmestre. Leur langage envers l'évêque s'éloigna de plus en plus du respect et de la soumission. Tel était l'état des choses, lorsque Farel se rendit à Lausanne, par l'ordre des seigneurs de Berne, et que la Réforme fit sa première apparition dans la ville, chef-lieu de l'évêché.

« L'on assure, chez vous, que les Allemands ont seuls pris part à notre dispute, écrivirent les seigneurs de Berne à Messieurs de Lausanne; que seuls ils ont pu s'y faire entendre librement. Farel, qui s'y trouvait, vous apprendra la vérité. » Farel entra dans Lausanne, accompagné du chancelier de Leurs Excellences. Il ne tarda pas à être maltraité par le clergé. Berne s'adressa à l'évêque : « Nous ne pouvons vous témoigner assez notre surprise et notre douleur de ce que nous venons d'apprendre. C'est donc ainsi que, dans une ville libre, votre paternité et sa sainte cohorte se conduisent envers un homme pur de tout crime et qui offrait de se justifier. Nous vous exhortons à permettre qu'on prêche la parole de Dieu, et à recevoir honorablement Farel, que nous vous ren-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyons, pour défendre sa cause et la nôtre des calomnies par lesquelles on nous noircit. S'il recevait la moindre injure, nous la ressentirions comme faite à nos personnes. Prenez donc garde qu'il ne soit touché à un cheveu de sa tête et souvenez-vous que nous ne vous avons point fermé l'accès à notre dispute religieuse. La grâce de Dieu soit avec vous, qui aboyez à nos talons ! »

Farel retourna à Lausanne, conformément à la volonté des seigneurs de Berne. Il se présenta devant le conseil, le 31 octobre 1529, et déposa une lettre de Leurs Excellences, qui priaient les Lausannois de l'admettre à prêcher. Berne demandait liberté pour les honnêtes gens et ne voulait pas permettre que ses combourgeois fussent traités avec tyrannie. L'affaire ayant paru grave aux Vingt-Quatre, ils convoquèrent les Soixante. Les Soixante s'excusèrent sur ce que le droit d'admettre un prédicateur dans les chaires de la ville ne leur appartenait pas, mais au chapitre et à l'évêque. Farel insista pour que la proposition de Berne fût portée devant le conseil des Deux-Cents et il l'obtint ; mais les Deux-Cents se bornèrent à donner des pleins-pouvoirs au Petit-Conseil. Vainement Berne demanda de nouveau « audience pour la parole du » Seigneur ; vainement elle se plaignit d'une résolution » qu'elle attribuait à la tyrannie de quelques hommes » qui ne songeaient, disait-elle, qu'à percevoir de » l'argent et à détruire. » Les Lausannois voulaient la liberté, mais ils la voulaient sans le schisme. Ils étaient catholiques de cœur, d'habitude ou d'intérêt. Ils mettaient pour la plupart une grande différence entre l'homme altier qui occupait le siége épiscopal et la dignité de la charge, qu'ils entouraient d'un vieux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

respect. Ils calculaient ce que la Réforme ôterait à leur ville en gloire et en revenus. Plus de pélerins, plus de plaideurs, s'approchant en foule des tribunaux de l'Église. Et comment se représenter Lausanne sans l'évêque, sans sa cour, sans le cortége de dignitaires et d'employés qui se pressait sur les pas du prince d'Empire et du prélat, régnant sur un diocèse étendu? Ils maintinrent d'un commun accord la résolution qu'ils avaient prise [1].

Berne dut songer à donner un autre but à l'activité de Farel. L'on était en 1529. Zurich venait de surprendre les Cantons catholiques par une brusque attaque et de leur dicter cette paix, où il était écrit, qu'en matière religieuse la majorité ferait loi dans les bailliages communs. Sans examiner si ce principe respectait les droits des consciences, Berne et Fribourg l'avaient admis pour ce qui les concernait. La règle ne fut pas plus tôt posée que Berne songea à s'en prévaloir. Elle remit entre les mains de Farel une lettre par laquelle elle invitait tous ses sujets et ses amis à le laisser librement annoncer la parole de Dieu. Muni de cette circulaire, le prédicateur se rendit à Morat [2].

Nouvelle scène, nouveaux combats. Toutefois Farel fut loin de rencontrer sur ce théâtre la résistance qu'il avait éprouvée à Aigle. Quelques mois ne s'étaient pas écoulés, que la Réforme fut régulièrement admise à la pluralité des suffrages. De Morat elle se répandit dans

[1] Ruchat, I, 34. — Le chroniqueur, pag. 54 et 184. — Miscell. helv. et Bernensia, dans la bibliothèque de la ville de Berne. — Hermann, antiquités du Pays-de-Vaud, *mss.* — Archives de Lausanne. — Pièces servant à l'histoire de la ville impériale de Lausanne. — Archives bernoises, *W. Miss. Lat. Missiv.* — Vie de Farel.

[2] Archives bernoises. — Ruchat, II, 191.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les lieux circonvoisins. « Allons à Morat entendre les prêcheurs, » se disaient, les jours de fête, les gens d'Avenche et de Payerne; « allons et voyons. » Ils partaient en riant, s'encourageant, ou se prémunissant les uns les autres contre les doctrines nouvelles; ils revenaient discutant et recherchant ce que ces doctrines pouvaient renfermer de vrai. Bientôt il y eut un petit troupeau de Réformés dans les deux villes. Berne le prit sous sa protection; elle renouvela son traité de combourgeoisie avec Avenche et Payerne, à la condition qu'elles laisseraient les consciences libres. Dès que le flambeau de l'Évangile éclaira ces lieux, Farel porta plus loin ses pas [1].

Bienne, après avoir reçu la Réforme de la bouche du pieux Wittembach, l'avait propagée sur les bords du petit lac et dans les vallées du Jura les plus prochaines. De cette ville à la Chaux-de-Fonds se déploie en arc le Val St.-Imier. MM. de Bienne y possédaient la haute, moyenne et basse juridiction, l'administration militaire, le droit de collature des églises et l'avouerie sur le chapitre des chanoines; la souveraineté seule appartenait à l'évêque de Bâle. Or, ils venaient de convoquer tous les curés de la vallée, et les ayant trouvés disposés à renoncer à la messe, ils s'étaient emparés des biens d'église, avaient constitué des pensions aux chanoines et aux curés, et réformé le pays. A Diesse, ils avaient opéré la même révolution. Là s'étaient bornés leurs efforts. Au nord du Val St.-Imier, s'étendent, dans les gorges du Jura, les vallées de la Prévôté. Une ancienne église collégiale, dont le supérieur portait le titre de prévôt, avait donné son nom au pays. Le

[1] Archives bernoises, Missives. — Ruchat, II, 176, 186. — Le chroniqueur, p. 60.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chapitre résidait à Moutiers, dans un gros bourg. Les habitans étaient sujets de l'évêque de Bâle; mais une ancienne alliance de combourgeoisie les unissait à Berne. A peine cette ville eut-elle embrassé la Réforme, qu'ils s'adressèrent à elle, et lui exposèrent les griefs qu'ils avaient contre leur prévôt. « Tant pour la cire, tant pour la sépulture, tant pour le convoi; ce qu'on exigeait d'eux, disaient-ils, était sans fin. Une fois, entr'autres, dans l'année, le prévôt les assemblait dans le temple, leur ordonnait de lui déclarer leurs péchés secrets, et dès qu'ils s'étaient décelés, il les condamnait à racheter leurs fautes pour le prix de trois livres, monnaie de Bâle. » Berne, suppliée de protéger le pauvre peuple, envoya Farel dans la Prévôté.

Ce fut à Tavannes qu'il se montra d'abord; il entra dans le temple comme le prêtre officiait, et prenant la parole, il prêcha avec une telle véhémence, que sitôt qu'il eut fini, tout le peuple, d'un commun accord, renversa les images et les autels; le pauvre prêtre qui disait la messe ne put l'achever; il s'enfuit, encore revêtu de ses habits pontificaux et croyant être perdu. Les habitans de Sornétan et de Moutiers firent ainsi que ceux de Tavannes. L'évêque eut beau se plaindre; Farel n'en continua pas moins d'aller de lieu en lieu, brisant les croix, convoquant les communautés, recueillant les suffrages et réformant le pays, avec une merveilleuse audace. Berne crut devoir lui recommander la modération : « Contentez-vous, lui écrivit-elle, de remplir la tâche de prédicateur de l'Évangile, et mettez votre soin à inculquer au peuple quelle est la nature de la liberté chrétienne; car, vous le voyez, il est des gens qui, en se joignant à nous, s'imaginent être affranchis de toute dîme. Faites en sorte qu'on ne

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

puisse dire de la Réforme qu'elle ait fourni l'occasion de nuire à personne[1]. »

Quand cette lettre parvint à Moutiers, Farel n'y était déjà plus; descendu à la Bonneville, il y disputait avec le curé. La Bonneville était située sur les limites de l'évêché de Lausanne; mais elle en faisait encore partie. Le conseil du lieu résolut de renvoyer à l'évêque la décision du différend. Farel, heureux à la pensée de prêcher l'Évangile au cœur du diocèse et sous les yeux du prélat, partit pour Lausanne le cœur léger. Berne envoya des députés prier les bourgeois de l'accueillir avec faveur. Mais Messieurs de Lausanne ne se montrèrent pas moins prudens que les conseils de la Bonneville : « Nous n'avons pas le droit, répondirent-ils comme ils l'avaient fait l'année précédente, d'admettre un prédicateur dans les chaires de nos temples; la chose concerne l'évêque et son chapitre. » Farel, quelle que fût sa bonne volonté, vit bien que, cette fois encore, il ne lui restait qu'à revenir sur ses pas. Ce fut à Neuchâtel qu'il se rendit.

Pendant dix-sept années consécutives, Jeanne de Hochberg avait réclamé la restitution de Neuchâtel, et invoqué tour à tour la justice et la pitié des Cantons. Enfin ils s'étaient laissé fléchir. Berne et François Ier avaient plaidé si chaudement la cause de la veuve, que la Diète consentit à rendre à Jeanne son domaine. La réintégration se fit sous la voûte du ciel, dans la cour du château, en présence du peuple, le 30 juin 1529[2]. La princesse avait nommé gouverneur un gen-

[1] Archives bernoises. Ruchat, II, 192. Chonpard, vie de Farel *mss.*

[2] «En toute souveraineté, pour le posséder par la *grâce de Dieu*, ou plutôt de MM. des Hautes-Ligues. Tous les droits résultant des traités avec les villes suisses furent réservés, et ceux provenant des concessions, do-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tilhomme du Pays-de-Vaud, le sire de Prangins. Berne, que les traités reconnaissaient pour juge de tous les différends qui pouvaient s'élever entre le prince et ses sujets, envoya des députés pour réserver ses droits. Ceux-ci arrivèrent à Neuchâtel, et le gouverneur y fit son entrée, à l'heure même où de son côté Farel pénétrait inaperçu dans la ville. La monarchie, la république et la Réforme s'y introduisaient à la fois.

L'occupation des Suisses avait amené bien des changemens dans la principauté. Ce nom de Suisse éveillait en tous lieux des pensées de démocratie : à Neuchâtel aussi le peuple, qui jusqu'alors n'avait presque pas eu d'existence, s'était levé avec le sentiment de sa force. Au commencement du seizième siècle, le pouvoir des quatre ministraux, chargés d'exécuter les ordonnances de la majorité des citoyens, n'allait guère au-delà de la fonction de simples employés de police et de percepteurs des revenus, très-peu considérables, de la ville. Ils se nommaient les serviteurs de la communauté ; depuis le départ des Suisses, ils étaient Messieurs les Maîtres-bourgeois [1]. Les conseils se trouvaient organisés, à plus d'un égard, comme ceux des villes de la Confédération. Celui des Vingt-Quatre s'enhardit jusqu'à contracter, de sa propre autorité, une alliance avec Bienne. Il nommait aux châtelainies, aux mairies, aux offices de judicature. Les Quarante se réunissaient quand il était question d'achats, de ventes, de la réception de nouveaux bourgeois, de la reddition des

nations ou avantages accordés par les Cantons ou leurs baillis; lequel article augmenta la joie publique, dit le chanoine Baillodz, car on craignait que le prince ne retirât à lui les aliénations comme trop-faits des baillis. » Jeanne prit dès lors le titre de souverain *par la grâce de Dieu*.

[1] Ministri, Ministrales, Mestrales, les quatre Ministraux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comptes annuels. Les chanoines racontaient en gémissant combien les baillis avaient été prodigues de concessions, et combien, à leur départ, la commune était devenue difficile à gouverner. Le peuple, qui ne connaissait pas la justice, l'avait trouvée auprès des baillis ; étrangers, indépendans, ceux-ci l'avaient le plus souvent rendue avec impartialité[1]. Ils n'avaient pas permis que les citoyens fussent excommuniés pour des intérêts terrestres. Ils avaient protégé les pauvres censitaires contre l'avarice des possesseurs de fiefs. Les nobles et le clergé avaient cessé d'être exempts des charges communes. Naguère les chanoines vendaient, échangeaient leurs bénéfices ; sur leurs vieux jours ils en disposaient en faveur de leurs amis ; tandis qu'ils nageaient dans une oisive opulence, les chapelains, à qui ils abandonnaient les charges de leur office, étaient si mal rétribués qu'ils ne pouvaient vivre ; les Confédérés y avaient mis meilleur ordre. Les révérends pères n'étaient pas tout-à-fait illettrés ; des douze membres dont se composait le chapitre, six devaient appartenir à la noblesse et six être docteurs ; parmi ces derniers se trouvèrent des hommes qui surent écrire avec charme la chronique du pays. Mais le peuple était laissé dans une ignorance profonde. Voici comment Messieurs du chapitre lui prêchaient la religion. Ils veillaient à ce qu'aucune magnificence n'égalât celle de l'Église. Le temple, situé sur une éminence, rayonnait de gloire. On comptait vingt autels et trente chapelles dans son enceinte et dans ses alentours. Les saints les plus révérés y avaient leur demeure. Pas de sermon ; rien qui demandât de l'effort aux intelli-

[1] Sous eux s'introduisit l'usage de consulter les Ministraux sur la coutume. Ainsi les *points de coutume* prirent naissance.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gences ; toute l'instruction était en spectacle. Elle consistait dans la représentation, qui se faisait en public, de quelqu'une des paraboles de l'Évangile, et surtout du mystère de la Passion. Le drame se jouait de rue en rue, en présence du peuple accouru de tout le pays. Ces jours de fête étaient, au dire de plusieurs, des occasions de péché plus que de dévotion ; aussi étaient-ils suivis d'un grand débit d'indulgences. Il se faisait presque chaque fois quelques miracles, surtout par le bon Guillaume, le saint patron de Neuchâtel. La tradition raconte que Guillaume, anglais de naissance, se trouvant à Paris, livré aux études de la théologie, avait gagné le cœur de deux jeunes princes, seigneurs de Neuchâtel, qui l'emmenèrent dans leur pays. Ils se l'attachèrent comme confesseur et le reçurent à leur table. A sa mort le respect du peuple le béatifia, sans attendre une plus haute canonisation ; la piété lui érigea des chapelles ; les fontaines, les maisons, l'hospice entr'autres, la ville entière furent placés sous son invocation. Le magistrat prit l'habitude de recourir à lui dans les mauvais jours. Il avait, disait-on, opéré des miracles durant sa vie ; on ne doutait pas qu'il n'en fît encore. Grande était donc sa gloire, lorsqu'un nouveau Guillaume vint faire oublier l'ancien.

Petit, de chétive apparence, la figure commune, le front étroit, le teint pâle et brûlé du soleil, le menton chargé de deux ou trois touffes d'une barbe rousse et mal peignée, l'œil de feu, la bouche expressive[1], tel était l'homme qui venait à son tour prendre possession des rues et des places publiques de Neuchâtel. On doit le

[1] Un bon portrait de Farel se conserve dans la salle de Messieurs les pasteurs de Neuchâtel.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

reconnaître, il ne marchait pas seul. Tous les vices inhérens à l'ordre de choses que Farel venait combattre avaient été ses précurseurs et prêchaient avec lui. La vie des chanoines, dévoilée au grand jour, n'était pas faite pour en supporter la lumière. Celle des moines n'était pas moins détestable. Il existait près de Neuchâtel une abbaye de Prémontrés, fondée en 1143 par un religieux du lac de Joux; elle tirait de la source près de laquelle elle était située et du nom d'un saint évêque de Lausanne la dénomination de Fontaine-André. Cette maison possédait beaucoup de dîmes. Les grandes richesses des moines avaient allumé la guerre entr'eux et les chanoines de Neuchâtel; dans leur ardeur à se nuire, il n'était pas de turpitude qu'ils ne racontassent les uns des autres. Je ne sais s'il y avait mieux à dire des religieux de St.-Jean, de Bevaix, de Corcelles et de Motiers.

D'autre part, la Réforme était recommandée par Berne, et ses envoyés en faisaient volontiers le sujet de leur entretien. L'un des chefs de la république, Jacques de Wattewille, venait d'acquérir la seigneurie de Colombier et de prendre rang, par son fief, dans les États du pays. Les soldats du contingent neuchâtelois qui avaient fait avec l'armée bernoise la campagne de 1529, en étaient revenus pour la plupart avec la foi de leurs alliés dans le cœur. Farel devait donc trouver à Neuchâtel plus d'un secret ami de sa cause.

De ce nombre était Emer Beynon, curé de Serrière. Farel descendit chez lui. Beynon ne s'étant point senti le courage de lui confier sa chaire, ce fut devant le porche de l'église qu'il prêcha. Beaucoup de Neuchâtelois étaient accourus; ils l'emmenèrent dans la ville et le conduisirent à la Croix-du-Marché, où il fit son

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

premier discours. Les jours suivans il continua de prêcher sur les places, aux portes et dans les maisons. Ces mystères d'amour, profanés dans les spectacles offerts à la multitude, Farel les présentait au cœur dans leur simplicité. Il fut le premier surpris de l'avidité avec laquelle on l'écouta. Il se trouva des personnes qui demandèrent pourquoi la parole de Dieu n'était pas annoncée dans un temple; le peuple, les entendant, mena Farel, malgré les prêtres, dans l'église de l'hôpital. « Jadis, fit observer le prêcheur, Christ est né pauvrement dans une étable; eh bien, il paraît qu'à Neuchâtel aussi l'Évangile doit naître parmi les pauvres. » Quelques jours plus tard, le 23 octobre, il lui échappa de dire à ses auditeurs, qu'ils ne devaient pas faire moins d'honneur à l'Évangile que les papistes à la messe, et que, puisqu'on disait celle-ci dans la grande église, la parole de Dieu devait y être annoncée. Il dit, et les voilà qui le mènent à l'église en grand tumulte, qui s'en emparent par la force, et qui le font monter dans la chaire, où il débita l'un des discours les plus entraînans qu'il ait jamais prononcés. Ce fut avec tant de véhémence qu'il attaqua les abus de l'Église romaine; il démontra si clairement la conformité de la doctrine qu'il prêchait avec celle des Écritures, que le peuple, touché subitement d'un grand zèle, se prit à crier à haute voix : « Nous voulons suivre la religion évangélique; nous voulons, nous et nos enfans, vivre et mourir en icelle. » Et soudain ils se jetèrent sur les images, dont ils ne laissèrent que des débris. Les plus ardens à l'œuvre furent les soldats qui venaient de faire avec les Bernois la campagne de Genève contre le duc de Savoie, et qui depuis peu de jours étaient de retour dans leurs foyers. Ils ne laissè-

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

rent pas un autel debout. Le gouverneur essaya vainement de faire entendre sa voix. Les quatre ministraux, si l'on dit vrai, s'étaient rangés du côté du peuple, et s'attachaient, sans se montrer, à régulariser ses mouvemens. Des députés bernois ne tardèrent pas à arriver. Ils achevèrent d'intimider le gouverneur, convoquèrent la bourgeoisie et firent mettre la religion aux voix. La Réforme l'emporta de dix-huit suffrages. La messe fut abolie à Neuchâtel.

Cependant le gouverneur espérait encore de rallier à la cause vaincue les gens des villages et de renverser par leur moyen l'œuvre de la bourgeoisie. Mais déjà Farel prêchait dans les campagnes. A Corcelles, sa présence souleva une émeute. A Bevaix, on l'écoutait avidement, lorsque les moines, ayant appelé de Boudry et des alentours tous leurs partisans, cernèrent l'église, le firent descendre de la chaire et le chassèrent, après l'avoir accablé de coups. Corcelles et Bevaix n'embrassèrent pas moins la Réforme peu de temps après. Les Neuchâtelois virent bientôt arriver Farel épuisé, défait, crachant le sang, presque méconnaissable. Il venait de St.-Blaise, où le curé, l'appelant hérétique, et le lieutenant criant qu'on devait le pendre, avaient ameuté et déchaîné le peuple contre lui. Aussitôt une troupe d'hommes armés partit de Neuchâtel et courut à St.-Blaise abattre les autels, détruire les images et venger l'injure faite à l'homme de Dieu. De St.-Blaise ils allèrent à Fontaine-André renverser aussi l'idolâtrie. C'est par des actes de violence que de nouveaux convertis aiment à montrer leur zèle.

Presque toute la rive du lac avait adopté la Réforme. Derrière le vignoble, à mille pieds environ au-dessus du niveau des eaux, se prolongent deux bassins : l'un

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est le Val de Travers, riante prairie entre deux parois de rochers; l'autre est le Val de Ruz, avec ses vingt villages et son château de Valangin. Farel gravit d'abord le chemin rapide qui menait au Val de Ruz. Accompagné d'Antoine Boive, jeune Dauphinois, depuis quelques mois le compagnon de tous ses périls, il se rendit à Boudevillers. Ce village, bien que dans le Val de Ruz, dépendait de Neuchâtel. Ils entrèrent dans le temple comme le prêtre y chantait la messe. Farel se mit à prêcher de son côté. Bientôt son jeune compagnon, voyant le peuple donner plus d'attention à l'acte du curé, qui élevait l'hostie, qu'au discours du prédicateur, ne sut pas se contenir; emporté par son zèle, il arracha l'hostie des mains du prêtre, et, se tournant vers le peuple : « Ce n'est pas ici le Dieu qu'il vous faut adorer, dit-il; il est là-haut dans le ciel, en la majesté du Père, et non dans les mains d'un homme, comme ils veulent vous le faire croire. » Les prêtres et une partie du peuple furent grandement irrités; ils sonnèrent les cloches pour empêcher Farel d'être entendu et pour assembler la multitude; Dieu permit toutefois que les deux évangélistes échappassent de leurs mains. Mais comme ils s'en retournaient à Neuchâtel, traversant le bourg de Valangin, ils furent assaillis par une vingtaine de personnes, hommes, femmes, prêtres, qui les conduisirent, non sans les frapper rudement, à la prison du château. On dit que, les voyant venir, la dame douairière de Valangin criait de sa fenêtre : « Noyez, noyez dans le Seyon ces chiens de Luthériens, qui ont méprisé le bon Dieu. » C'est ce que les forcenés auraient fait s'ils n'eussent entendu murmurer à leurs oreilles le nom des seigneurs de Berne. Les prisonniers furent jetés dans une fosse, dont les

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Neuchâtelois, informés du péril qu'ils couraient, ne tardèrent pas à venir les retirer à main forte.

Farel ne se rebuta point. Il ne retourna pas tout d'abord lui-même au Val de Ruz ; mais il y envoya Jean de Bély, de Crès, en Dauphiné. On montre encore aujourd'hui, près de Fontaine, la pierre sur laquelle Bély montait pour prêcher, avant qu'il eût conquis la liberté de se faire entendre dans le temple. En même temps, la Réforme pénétra dans le Val de Ruz par une autre voie. « A son extrémité le Val touche à celui de St.-Imier, dans lequel Bienne avait aboli la messe ; de St.-Imier, les principes de la Réforme se répandirent à Dombresson. Arrivant à la fois du nord et du midi, ils envahirent bientôt toute la vallée.

Farel monta de nouveau à Valangin[1] ; ce fut le jour de la dédicace du temple. Il était accompagné de quelques bourgeois de Neuchâtel et de quelques Valanginois. N'ayant pu pénétrer jusqu'au saint lieu, il se plaça dans la rue et commença à prêcher. Alors une cavale amenée par le cocher de la comtesse.... mais la pudeur veut qu'un voile soit jeté sur cette scène. Le peuple, saisi d'indignation, se précipita comme un torrent dans le temple et y renversa croix, autels, images ; il mit en pièces les armoiries de ses princes ; reliques, livres, vitraux, tout ce qui appartenait à l'ancien culte fut abîmé. Se jetant ensuite dans les maisons des chanoines, il les ravagea pareillement ; à la fin, il eut la hardiesse d'aller jusqu'au château demander justice de l'outrage fait à la décence, à la religion et à son ministre. Craintive, la comtesse envoya, en hâte, aviser Berne du grand tort qui venait de lui être fait. Berne

[1] Fut-ce peut-être le pasteur ordinaire de Neuchâtel ? Kirchofer, II, 5.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fut lente à prononcer; l'affaire traîna une année entière; enfin arriva la sentence; elle assurait aux Réformés le libre exercice de leur culte et les condamnait à payer les dommages résultant de leur irruption dans le temple et chez les chanoines. La chapelle du château fut bientôt le seul refuge du culte catholique dans le pays de Valangin.

Du Val de Ruz, la Réforme pénétra dans la région des montagnes, chez les bergers industrieux du Locle et parmi les chasseurs de la Chaux-de-Fonds. Les villageois des Brenets échangèrent les images de leur temple contre deux bœufs, que leur offrirent de pieux catholiques de la Franche-Comté; les deux parties crurent avoir gagné beaucoup à cet échange. Restait le Val de Travers. Les efforts des chanoines de Neuchâtel, qui en avaient fait leur retraite, y retardèrent quelque temps une révolution imminente. Mais le jour ne tarda pas d'arriver où tout le pays, du lac jusques à la Haute-Bourgogne, eut abjuré le culte romain; je n'excepte que Cressier [1] et le Landeron.

Le gouverneur, se voyant trompé dans l'espoir qu'il avait conçu de renverser par le secours du petit peuple et des paysans l'œuvre de la bourgeoisie, recourut à Madame d'Orléans et à ses fils. François, le plus jeune des princes, se rendit à Neuchâtel. L'on sait ce que présente aux yeux un lendemain de révolution : un champ couvert de débris; tout autour, des regards avides; des fortunes, des pouvoirs dispersés, dépouilles dont chacun veut une part. En présence de ces ruines, le prince se montra moins touché des intérêts de la re-

[1] A Cressier, le berger du village, que l'on fut quérir, décida pour l'ancienne religion.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ligion que du soin de faire valoir ses droits sur les biens abandonnés de l'Église. Dans la plupart des pays où la Réforme s'était établie, les dons de la piété avaient été consacrés à de saints usages; on les avait appliqués aux besoins de l'Église régénérée, à la fondation d'écoles, à l'entretien des indigens. Le comte de Neuchâtel, s'étayant du principe selon lequel toute fortune abandonnée écheoit à l'État, déclara que le riche héritage du clergé lui appartenait. Les chanoines formaient dans les États du pays le premier des trois pouvoirs; il fit asseoir sur leurs siéges ses quatre banderets, de Neuchâtel, de Boudry, du Landeron et du Val de Travers. Il fit taire l'opposition de Messieurs de la ville en ajoutant à leurs priviléges et en leur accordant une part des propriétés de l'Église. Le reste fut mis en vente. Les citoyens les plus riches l'achetèrent. Tous les pouvoirs se trouvèrent dès lors intéressés à maintenir l'œuvre de la révolution.

Mais que devint l'Église nouvelle dans ce pillage d'une fortune destinée à entretenir l'institution religieuse? N'y eut-il aucune part réservée à l'entretien des pasteurs? Ils réclamèrent et ne furent pas écoutés. Ces hommes de Dieu, à la voix forte lorsqu'il s'agissait de publier le salut, ne savaient que bégayer dès qu'il était question de leurs intérêts présens. Leur attitude devenait timide, embarrassée; ils ne connaissaient pas le moyen de se frayer un chemin à travers les détours des hommes du monde. Peut-être eussent-ils cru se rendre criminels en donnant à ces soins, d'un intérêt secondaire, un temps que réclamait leur haute mission. Ils étaient pour la plupart sans fortune, quelques-uns sans moyens d'existence; on laissa à la piété la charge de leur entretien.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

La révolution se trouvant accomplie, le peuple la jugea. « Nous avions un pape, dit-il; nous en aurons trois : le gouverneur, qui, remis de son épouvante, parle plus haut qu'autrefois ; Messieurs les bourgeois, qui, depuis qu'ils sont devenus les amis des seigneurs de Berne et sont entrés en partage des biens de l'Église, ne tiennent plus le petit peuple pour grand'chose ; enfin nous allons avoir un troisième pape dans les pasteurs, qui déjà réclament l'obéissance à leurs édits de discipline. » Tout grondait donc encore comme à la suite d'une tempête qui a bouleversé les champs, transporté des terres fertiles, et emporté dans son cours les bornes des propriétés. Mais aussi, comme il arrive après l'orage, le sol avait été fécondé. Une activité nouvelle se déployait. De quelques pesans nuages que l'horizon fût chargé, les justes, l'Évangile en main, bénissaient le ciel qui leur avait fait entrevoir sa paix. Ils eussent voulu retenir Farel pour leur pasteur; mais ses engagemens envers les Seigneurs de Berne, et sa soif d'aller à de nouveaux combats, ne lui permirent pas d'accepter cette charge. Il courut répandre la semence de l'Évangile dans les bailliages d'Orbe et de Grandson [1].

[1] Annales de Boive. — Chronique des chanoines, par de Pury. — Chambrier, manuscrit sur la mairie de Neuchâtel. — Mémoire sur l'église et le chapitre de Neuchâtel, dans le Schw. Geschichtsforscher, VI. — Die Schweitz in ihren Ritterburgen, articles sur Neuchâtel et Valangin (de M. Huguenin de la Brévine). — Mémoires sur le comté de Neuchâtel, par le chancelier de Montmollin. — Kirchofer, vie de Farel. — Vie de Farel, par Choupard, mss. — Vie de Farel, par Rosselet. — Sa vie, par Perrot. — Extraits de l'inventaire d'Olivier Perrot. — Annales de Fontaine-André, manuscrit extrait par M. Matile. — Lettres de Farel, de Fabry, dans la bibliothèque de MM. les pasteurs de Neuchâtel. — Andrié, le jubilé de la Réformation. — De Perrot, l'Église et la Réformation, II. — Archives de Berne, correspondance du conseil.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A l'une des extrémités de Grandson, sur le rivage du lac, était un monastère de cordeliers. Farel y porta ses premiers pas et demanda, au nom des Seigneurs de Berne, l'entrée de l'église du couvent; les moines le rejetèrent en le traitant de fils de Juif. Il résolut de visiter les moines noirs de St.-Benoît et monta vers leur temple, aux colonnes blanches et massives; mais les bénédictins ne furent pas plus tôt remis de la surprise que sa venue leur causa, que, l'un sortant un pistolet de dessous sa robe, l'autre le couteau levé, ils le contraignirent à une prompte retraite. Farel n'eut plus que la ressource de se faire entendre dans les places et dans les maisons. Chaque fois qu'il avait prêché, quelque religieux ne manquait pas de prendre à son tour la parole et d'exhorter le peuple à éviter l'apostat. Instruits de cet état de choses, les Seigneurs de Berne crurent ne pas devoir se taire. « En vérité, écrivirent-ils à leurs féaux du Conseil de Grandson, nous vous félicitons de votre bon vouloir et de la manière dont vous accueillez les hommes qui vous sont recommandés par nous! Ne sommes-nous pas vos Seigneurs? sachez bien qu'une telle conduite ne restera pas sans punition. » Des députés ne tardèrent pas à arriver. Le bailli était fribourgeois, et par conséquent recevait ses ordres de Berne. Les députés firent ouvrir les temples à la prédication de l'Évangile. Un procès pour injures et violences fut intenté aux moines; perdue devant la justice du lieu, la cause ne pouvait qu'être gagnée en appel à Berne. Tous les jours cependant des provocations nouvelles avaient lieu. Une fois, des femmes catholiques, impatientées de voir le prêche se prolonger, entrèrent avec grand bruit dans le temple, et se trouvant les plus fortes,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

elles en chassèrent les Réformés [1]. Une autre fois Farel passa le lac avec les gens d'Yvonand, qui venaient d'embrasser la Réforme. Se joignant aux zélateurs de Grandson, ils se jetèrent dans les églises et y renversèrent images et autels. Les mêmes scènes se reproduisirent dans les villages. Les Réformés gagnaient du terrain; ils auraient eu beaucoup plus de succès encore si la certitude de rencontrer en appel un juge favorable ne les avait entraînés de violence en violence et d'excès en excès [2].

Des actes semblables se renouvelèrent à Orbe. Ce fut en 1530, un jour de marché, que Farel prêcha pour la première fois dans cette ville contre la tyrannie de l'Église romaine. Un marchand vendait des indulgences, et pour tous les crimes. « En avez-vous, lui demanda le Réformateur, pour qui tuerait père ou mère? » La réponse fut telle, que Farel, plein de colère, monta sur le bord de la fontaine, et là, comme d'une chaire, fit appel à la conscience des hommes, qui se laissaient abuser par une religion corrompue. Dès ce jour, plusieurs personnes, sur l'esprit desquelles Farel avait fait impression, inclinèrent vers la Réforme; toutefois elles ne se déclarèrent ouvertement que l'année suivante. Il y avait à Orbe un frère mineur, nommé Juliani, confesseur des religieuses de Sainte-Claire, qui passait pour savant. Il fut choisi

[1] Yvonand faisait partie du bailliage de Grandson.

[2] Leu, *article* Grandson. — Ruchat III, 30. — Les vies de Farel, surtout celle par Choupart. — Archives bernoises, *Deutsche und Welsche Missiven.* — Les remarques de S. Lecomte, pasteur de Grandson. — Lettres de Lecomte sous le nom de Jean de la Croix, dans les archives bernoises. — La préface des Démagories de J. Lecomte.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour prêcher le carême. Les Réformés furent les premiers à l'aller écouter. L'occasion était belle de déclamer contre la nouvelle religion. « Pensez-vous, s'écria Juliani, que ces moines qui se révoltent contre tout châtiment, et qui renoncent à leurs vœux pour obéir à leurs appétits charnels, pensez-vous qu'en eux soit accompli le mariage légitime? Certes non; mais ils sont paillards, infâmes, apostats abominables, devant Dieu et devant les hommes. » — « Vous en avez menti, » s'écria Christophe Hollard, persuadé que le moine voulait parler de son frère, naguère chanoine de Fribourg, et qui s'était marié depuis qu'il avait embrassé la Réformation. Cette interpellation souleva dans le temple un vacarme effroyable. Les femmes, semblables à des furies, se jetèrent sur Hollard, le prirent par la barbe, la lui arrachèrent, le dévisagèrent avec leurs ongles et à coups de poing; elles lui auraient ôté la vie, si le châtelain, Antoine Agassis, ne fût survenu; il eut bien de la peine toutefois à le soustraire à leur rage pour le jeter dans un cachot. Bientôt après, le bailli, qui était Bernois, fit sortir Hollard de prison, et mettre Juliani à sa place. Alors le peuple s'attroupa. Tous de crier : « Pourquoi avez-vous arrêté notre beau père et relâché Hollard? » Le bailli répartit : « J'ai incarcéré le moine par ordre des Seigneurs, et relâché Hollard sur la caution qu'il a donnée. » Arrivé sur la grande place, il rencontra les dames de la ville qui, se jetant à ses genoux, les larmes aux yeux, s'écrièrent : « Miséricorde pour notre beau père Juliani! » — « J'ai des ordres, leur répondit-il, et je dois les exécuter. »

Sur ces entrefaites, Berne et Fribourg envoyèrent des députés à Orbe. Ceux de Berne emmenèrent avec

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

eux Farel, dans le dessein de le faire prêcher. Il monta en chaire; alors hommes, femmes, enfants, poussèrent des cris si effroyables que l'on n'eût pas entendu Dieu tonner. Farel se conduisit en homme accoutumé à de semblables réceptions; mais sa fermeté irrita si fort la multitude, qu'elle en vint à une sédition ouverte, s'empara du prédicateur et le maltraita; il aurait été massacré si le bailli, le prenant par le bras, ne l'eût conduit dans sa demeure. Farel ne faiblit pas. Le lendemain à six heures du matin, il voulut prêcher sur la place; mais il ne put obtenir d'être écouté. Vers le soir, les dames qui s'étaient attroupées pour l'attendre, le saisirent, le renversèrent et le frappaient quand un gentilhomme, Pierre de Gleyresse, le leur arracha des mains, en leur disant : « Mesdames, pardonnez-moi pour cette heure; je l'ai pris à ma charge. » A la tête des dames d'Orbe était une noble fribourgeoise, Élisabeth Reif, la femme d'Hugonin d'Arnex ; bientôt après, Dieu lui toucha le cœur; elle et son mari embrassèrent la Réformation.

Sept églises et deux couvents étaient les témoins de l'ancienne grandeur de la ville d'Orbe et de la dévotion de ses habitans. Entre les prêtres nombreux qui habitaient ces murs, c'était à qui opposerait à Farel la résistance la plus vive. Tous répétaient à l'envi que toute sa force lui venait des Bernois et qu'il n'aurait pu renverser la moindre des propositions de Juliani. A l'ouïe de ces discours, les députés de Berne firent assembler le Conseil. « Il paraît, dirent-ils, qu'après avoir écouté le moine avec attention, l'on a fermé l'oreille au discours de notre prédicateur. Or, nous voulons que la réfutation de Farel soit entendue; et pour cette cause, nous ordonnons que chaque père

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de famille aille au prêche, sous peine de notre indignation. »

Deux jours on obéit; le troisième, Farel n'eut plus pour auditeurs que le petit nombre des Réformés. Ce petit troupeau prit, pour la première fois, la Cène le 28 mai, jour de la Pentecôte. Tous la reçurent à genoux, de la main de Farel. « Vous pardonnez-vous les uns aux autres vos offenses comme Dieu vous a pardonné, » leur demanda-t-il, entr'autres questions; tous ayant répondu : oui, il leur distribua le pain et le vin, gages de l'amour du Christ. Au nombre de ceux qui participèrent à cette solennité, était un homme de grande espérance. Pierre Viret venait d'achever à Paris des études commencées à Orbe. Faible de corps, il avait dans l'esprit une facilité singulière. En outre, il y avait chez lui tant de persuasion et de grâce, qu'il était tout d'abord le bien-venu auprès de chacun. Son grand savoir se répandait dans sa conversation sans recherche et sans effort. Farel le conjura de se vouer au ministère de l'Évangile. Après quelque résistance, Viret y consentit, reçut la consécration, et prêcha pour la première fois, dans sa ville natale, le 6 mai 1531. Farel venait, en le décidant à suivre cette carrière, d'accomplir une œuvre dont l'église réformée devait garder longtemps le souvenir.

Mais il se trouvait aussi dans la congrégation d'Orbe de ces hommes qui, par leurs emportemens, déréditent la cause qu'ils croient servir. Christophe Hollard aimait à signaler son zèle avec éclat. La religion, pour lui, consistait bien moins à vaincre son cœur qu'à braver publiquement les prêtres et à s'attaquer aux objets de l'adoration des citoyens. Vainement Berne s'accorda-t-elle avec Fribourg pour menacer

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le zélateur de ses châtimens; Hollard, le front audacieux, continua d'aller de temple en temple, renversant les autels et détruisant, les unes après les autres, toutes les statues des saints. Il ne cessa de faire naître de nouveaux tumultes. Un jour, il brisait les portes de l'église de Sainte-Claire, pour la dépouiller des ornements dont elle était décorée; une autre fois, il se présentait fièrement devant le châtelain, et prenait les prêtres à partie, les accusant d'être des meurtriers. Le peuple courut aux armes, et s'étant assemblé, sous la présidence du banneret Pierre de Pierrefleur, il jura, presque tout d'une voix, de garder la foi de ses pères. Le Pays-de-Vaud, à qui la Réforme se faisait connaître par ces excès, conçut pour elle un nouvel éloignement. Quand une religion s'allie à la violence et aux armes, elle cesse d'être la religion du Christ [1].

[1] Chronique du banneret P. de Pierrefleur. — Vie de Farel, par Choupard. — Lettres de Hollard, dans notre édition de Ruchat, II, *appendice*. — Ruchat, III, 13. 24, 36, 139, 217; IV, 430.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE III.

LA RÉFORME A GENÈVE.

Farel à Genève. — Froment. — Émeutes. — Conduite de Fribourg; de Berne. — Furbity. — Les Réformés au couvent de Rive. — Attitude des villes réformées (Bâle, Zurich, Berne).—Charles III dans le Pays-de-Vaud, puis auprès de l'Empereur. — Tentative contre Genève. — Le château de Peney. — Bonivard. — Dispute; ses suites.

[1532 — 1535.]

Cachés dans les vallées des Alpes, aux plus reculés des lieux habitables, les Vaudois du Piémont conservaient de siècle en siècle la foi de l'église des premiers temps. Bien avant Luther, ils croyaient ce que prêchaient les Réformateurs; aussi leur surprise fut-elle grande lorsque le bruit du mouvement que l'Évangile opérait parmi les nations, pénétra jusque dans leurs contrées. Pleins de joie, ils envoyèrent quelques-uns de leurs barbes, ou pasteurs, reconnaître cette œuvre de Dieu. Les barbes, de retour, eurent des merveilles à raconter. Ils avaient conversé avec Zwingle, avec Bucer, avec OEcolampade; ils avaient entendu prêcher le pur Évangile dans les temples; c'était le règne de Dieu qu'ils avaient vu s'avancer. Alors les Vaudois conçurent à leur tour le désir d'être visités par leurs nouveaux frères. Une assemblée se tint à Angrogne, le 12 septembre 1532; ils eurent la joie d'y voir assister, comme les représentans de la Réforme, Farel, Olivétan et Saunier. Farel arri-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vait à ce synode avec un vœu dans le cœur. Que de fois il avait désiré de voir les Saintes Écritures traduites en langue française et mises à la portée du pauvre peuple; les Vaudois, malgré leur indigence, résolurent de composer la somme nécessaire pour remplir son souhait. Olivétan, l'un des compagnons de voyage de Farel, savait le grec et l'hébreu; tous les frères recoururent à lui et lui imposèrent ce travail. Neuchatel fut le lieu choisi pour le publier [1].

Au retour de leur voyage dans les Hautes-Alpes, les trois amis s'arrêtèrent à Genève, à l'hôtel de la Tour Perse; et ayant rencontré des hommes disposés à les écouter, ils leur montrèrent, au moyen des Écritures, comment ils s'étaient laissé tromper par le clergé. Parmi ceux qui les entendirent, étaient Perrin, Bernard, Claude Savoie, Poral, Roset, Baudichon, dont les noms doivent revenir plus d'une fois dans nos récits. Bientôt, le bruit de ces conventicules s'étant répandu, des prêtres s'assemblèrent en grand nombre, allèrent chercher les prêcheurs et les amenèrent, en leur prodiguant l'injure, devant le Conseil épiscopal. « Viens çà, disaient-ils, méchant diable de Farel; que vas-tu faisant çà et là, bouleversant toute la terre? D'où viens-tu? pourquoi es-tu venu troubler cette ville? » Farel répondit : « Je ne suis point un diable; je suis ambassadeur de Jésus-Christ et ne tâche autre chose sinon qu'on le reçoive par tout le monde. Je suis venu en cette ville pour essayer s'il y a personne qui me veuille ouïr : me voici, prêt à vous rendre raison de ma foi. » — « Il a blasphémé, s'écria l'un des assistans; il est digne de mort! au Rhône!

[1] Gilles, histoire des Vaudois. — Préface de la bible d'Olivétan. — Vie manuscrite de Farel. — Vie de Farel, par Choupard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Il vaut mieux que ce méchant Luther meure, que de troubler ainsi tout le peuple. » Farel lui dit : « Fais entendre les paroles de Dieu, et non pas celles de Caïphe. » Alors tous se levèrent confusément, en criant : « Tue, tue ce Luther. » Ils le frappaient à l'envi, quand un des syndics réussit à l'arracher de leurs mains. On le jeta sur un bateau, qui le débarqua secrètement entre Morges et Lausanne. Il arriva bientôt après à Grandson [1].

Farel emportait Genève dans son cœur. Ayant rencontré à Grandson un jeune prédicateur dauphinois, il obtint de lui qu'il se rendrait dans cette ville. Froment pénétra dans Genève le 3 novembre, « se remettant à Dieu qui, par les choses faibles du monde, se plaît à confondre les fortes. » Il ne connaissait personne dans la ville ; il ne savait où reposer sa tête. Les hommes qui naguère paraissaient disposés à écouter l'Évangile, avaient été si intimidés de l'accueil fait à Farel, qu'ils n'osaient manifester leurs pensées. Froment sentit le cœur lui manquer. Comment faire pour prêcher sans être aussitôt saisi, et peut-être jeté dans le Rhône ? Il s'avisa d'un moyen : il ouvrit une école, et promit d'apprendre à jeunes et vieux à lire et à écrire en un mois. L'école se remplit. Les enfants y amenèrent leurs pères et leurs mères. Froment leur expliqua les Saintes Écritures. Parmi ceux qui l'entendirent, plusieurs s'en retournèrent en bénissant Dieu.

Le premier jour de l'an 1533, une telle multitude se jeta dans la salle où Froment devait prêcher, qu'il

[1] Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, nouvellement convertie à l'Évangile, par Froment. — Geneva restituta, de Spanheim. — Roset, III, 1. — Ruchat, III, 87. — Kirchhofer I, 158. — Jeanne de Jussie, 45. — Spon. in-4°, notes de Gautier, 215.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne put lui-même y parvenir. La maison, le porche et les rues adjacentes étaient encombrés. Tous alors de crier : « Au Molard! au Molard! prêchez-nous la parole de Dieu. » Il leur répondit : « C'est aussi celle qui demeurera éternellement. » Puis, porté par la foule, il monta sur le banc d'une poissonnière, demanda silence de la main, se mit à genoux, invoqua Dieu et prêcha sur le texte : « Donnez-vous garde des faux prophètes, qui viennent à vous vêtus de peaux de brebis, et par-dedans sont des loups ravisseurs. Vous les connaîtrez à leurs fruits. » Comme il prolongeait son sermon, le Sautier vint de la part du Conseil, lui porter la défense de continuer. Froment lui répondit, sans rompre son propos, à plus haute voix qu'il ne prêchait : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; » et s'adressant au peuple : « Ne vous troublez point, mes amis, lui dit-il, mais écoutez le portrait que notre Seigneur Jésus-Christ fait des faux prophètes. » Reprenant alors son discours, il stigmatisa ces hommes à longue robe qui vendaient le salut, ruinaient les veuves, mangeaient le troupeau et ne craignaient que de perdre leurs riches revenus. Bientôt cependant il fut interrompu de nouveau : c'étaient les prêtres qui accouraient en armes, le lieutenant de la ville à leur tête. Froment voulait poursuivre. « Pour l'honneur de Dieu, lui dit-on, évitez l'effusion du sang. » En même temps on le fit descendre; on le cacha. Il fut à son tour forcé de quitter la ville. Le lendemain, on proclama dans Genève la défense de prêcher, sous peine de trois traits de corde.

Que deviendra le petit nombre des amis de l'Évangile? Ils remirent leur cause à Dieu, et continuèrent de s'assembler, tantôt dans une maison, tantôt

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans une autre. Passait-il à Genève des étrangers plus savans qu'eux, ils les priaient de leur expliquer les Écritures. Entourés d'ennemis, ils étaient heureux par leur foi, et s'aimaient comme des frères. L'inspiration leur vint de prendre ensemble la cène : ils n'avaient, il est vrai, point de pasteur; mais quoi ! les premiers chrétiens ne se regardaient-ils pas tous comme sacrificateurs, et ne rompaient-ils pas le pain en tous lieux, présidés par l'homme que l'assemblée avait choisi ? A son tour l'église naissante de Genève fit choix de Guérin, d'un bonnetier de profession, pour recevoir de lui la coupe du Seigneur; il ne l'eut pas plus tôt donnée, qu'il fut contraint de s'enfuir.

Voyant alors qu'aucun ami de la Réforme ne pouvait élever la voix sans être aussitôt banni de la ville, quelques bourgeois, des plus zélés, allèrent à Berne implorer la protection de la république. Les Seigneurs de Berne écrivirent à Messieurs de Genève, et mirent à leur amitié la condition qu'ils laissassent libre la prédication de l'Évangile. A la lecture de cette lettre tout le Conseil fut troublé, et un grand tumulte s'éleva. Les prêtres s'assemblèrent dans Saint-Pierre. Plus de deux cents catholiques entrèrent dans la salle du Conseil. Ils se plaignirent de quelques hommes, qui s'efforçaient d'introduire une foi nouvelle, et qui même avaient cherché à se concilier l'appui de Berne. « Nous vous prions, dirent-ils, de nous révéler les noms de ceux qui sont allés dans cette ville, de nous dire s'ils y ont été députés par le Conseil, et de nous faire savoir ce qu'ils en ont rapporté, afin que nous puissions juger s'ils n'ont rien fait de contraire au salut de la république. » Les syndics répondirent qu'ils s'occupaient de l'affaire. « Eh bien, s'écria Moine, que l'on fasse

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

justice! »—« Que l'on fasse justice! s'écria la multitude après lui; nous avons promis à Messieurs de Fribourg que nous continuerions à vivre comme nos pères; que l'on songe à exécuter cette promesse. » — « Faites justice, redirent-ils tous encore, en élevant les mains, et nous vous soutiendrons; faites que nous ne soyons pas injuriés par ceux qui nous appellent papistes, pharisiens, et font bande à part au milieu de nous. » (25 mars).

Trois jours après, le Conseil délibérait sur la réponse à transmettre aux Seigneurs de Berne, lorsque le bruit courut que les prêtres et leurs adhérens s'étaient réunis à St-Pierre, tandis que les Réformés s'assemblaient en armes dans la maison de Baudichon, et dans la rue basse des Allemands, où demeuraient la plupart d'entr'eux. La foule cependant se portait tumultueusement au Molard. Pierre Vandel voulut faire entendre des paroles de paix; un poignard le frappa. « Alarme! alarme! » criait-on. Alors les prêtres, qui avaient préparé cette tragédie, sonnèrent le tocsin et descendirent en troupes nombreuses, et bien armés, au Molard, chantant le *Vexilla regis prodeunt,* se recommandant à la Sainte Vierge, invitant le peuple à marcher après eux, et criant : « Au Molard! à bas les Luthériens! au Molard! » On dit qu'ils étaient deux cents. Sur leurs pas s'assembla toute la ville. On sortit l'artillerie. Baud, l'un des syndics, s'avança, le panache en tête, et Perceval de Pesme avec le grand étendard. Pour qu'aucun des Luthériens n'échappât, ils attendirent que les habitans de St.-Gervais arrivassent par les ponts, et qu'une troisième bande, conduite par le chanoine de Végia, descendît de la cité par la ruelle des Trois-Rois, et vint mettre le feu aux maisons des

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Réformés. Cependant Messieurs de l'Église formaient leurs bandes, tant bien que mal. Telle était l'inimitié, que des femmes se mêlaient dans les rangs; d'autres apportaient des pierres; des enfants les suivaient, armés et équipés à leur manière. Le fils marchait contre le père et la mère contre la fille. Les Réformés, qui n'étaient pas plus de soixante, se tenaient rassemblés. Les uns disaient, considérant leur petit nombre : « Si Dieu n'est pour nous, nous sommes tous perdus; » d'autres leur répondaient : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » Et tous, recommandant leur cause à l'Éternel, se rangèrent en bon ordre, se promettant de mourir plutôt que de reculer d'un seul pas. L'attaque commença lorsque les habitans de St.-Gervais débouchèrent par les ponts. Claude de Genève et quelques-uns des Réformés les reçurent à grands coups d'épée, et les rejetèrent fort déconfits dans leurs maisons. Les voyant fuir, le chanoine de Végia, qui descendait par la rue des Trois-Rois, n'osa exécuter son dessein, et rejoignit les bandes du Molard.

L'artillerie était braquée sur cette place; les arquebuses étaient chargées, les hallebardes prêtes à tailler, et personne qui osât parler de paix, dans la crainte de passer pour Luthérien, et d'avoir le sort de Vandel. L'air retentissait d'injures, de cris et de lamentations, quand Dieu conduisit sur le lieu de la scène d'honnêtes marchands de Fribourg. Ils allèrent de l'un à l'autre parti, faisant entendre les noms d'amis, de combourgeois; les Réformés furent les premiers à les écouter favorablement; les prêtres et leurs adhérens persévéraient à vouloir en finir. « Messieurs, leur dirent les Fribourgeois, nous vous en prions, ne soyez pas si fiers; si l'on venait à se battre, nous ai-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

merions mieux être de leur côté que du vôtre; car ce sont d'autres gens de guerre que vous et en meilleur ordre que vous n'êtes. » Ces mots amenèrent un arrangement. La paix se fit. Les séculiers, rangés sous leurs capitaines, et les ecclésiastiques, autour du vicaire épiscopal, jurèrent de l'observer. Il y eut une procession générale à laquelle les Luthérieus assistèrent. Puis tous les citoyens allèrent faire leurs pâques, les Réformés chez l'un d'entre eux, et selon la simplicité de l'institution du Sauveur, les catholiques dans St.-Pierre, au pied de leurs riches autels. Ils y assistèrent en armes, ce qui ne s'était jamais vu.

Quelques semaines s'écoulèrent néanmoins sans que le repos de la ville fût de nouveau sérieusement troublé. Arriva le mois de mai, époque de la foire de Lyon. Les Réformés, qui pour la plupart étaient marchands, s'y rendirent en grand nombre. Alors les débats recommencèrent entre ceux d'entr'eux qui étaient demeurés en ville et les amis les plus ardens des prêtres. Un jour, c'était le 4 mai, des citoyens, qui se promenaient en attendant de prendre le vin du soir, se querellèrent; il y eut des épées tirées; mais la réconciliation fut prompte et l'on convint d'aller boire ensemble pour la cimenter. Cependant un catholique, qui avait été le provocateur du différend, monte chez le grand-vicaire, où plusieurs prêtres étaient assemblés : « Venez, venez, leur dit-il, on maltraite les catholiques. » A ce mot Marc Versonay court faire sonner le tocsin, et messire Pierre Wernli, fribourgeois, l'un des plus apparens des chanoines, saisissant sa hallebarde et la brandissant, court au Molard et crie : « Où sont les chrétiens? qu'ils viennent après moi, qu'ils viennent! » Sa hallebarde lui fut enlevée. Dégainant alors une large épée, il se mit à en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

frapper à droite et à gauche, jusqu'à ce que, se sentant blessé, il prit la fuite ; il reçut en fuyant le coup de la mort [1].

Cet événement jeta le Conseil dans une grande inquiétude. Messire Pierre était Fribourgeois; on se hâta de promettre aux seigneurs de Fribourg que justice sévère serait faite de l'assassin. Néanmoins on ne tarda pas à voir arriver à Genève un héraut, avec Gaspar Wernli, frère du défunt, et quatre-vingts de ses parens ; ils portèrent leur plainte au Conseil ; puis ils demandèrent le corps du martyr, qui leur fut accordé. Ce même jour, toutes les cloches sonnèrent et l'on se rendit à la fosse où reposait le chanoine. Toutes les croix de la ville s'y transportèrent. Chose merveilleuse ! (je cite la tradition des couvens) comme messire Pierre était mort pour la foi, son corps, bien qu'il fût demeuré cinq jours en terre, se trouva frais, vermeil et répandant une agréable odeur. Huit prêtres s'avancèrent pour le porter jusqu'au rivage, d'où il devait être conduit à Fribourg. Tous les religieux, les syndics, les conseils et les bourgeois firent cortége. Des banderolles flottaient dans l'air. Vingt-quatre flambeaux répandaient leur éclat. Il y avait bien longtemps qu'une si grande lamentation ne s'était fait entendre sur la rive du lac.

Bientôt de nouveaux députés de Fribourg arrivèrent à Genève. Cette fois c'était pour demander justice, et « si bonne que leurs Seigneurs pussent s'en contenter. »

[1] Registres de Genève ; le secrétaire était l'honnête Claude Roset, père de Michel, de l'auteur des chroniques de Genève. — La chronique de Roset. — Froment, expression du parti réformé. — Le récit de la sœur Jeanne de Jussie, religieuse dans le couvent de Sainte-Claire, expression du parti catholique.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

On ne savait, ou l'on ne voulait pas savoir, qui avait porté le coup mortel à Wernli ; mais les Fribourgeois demandant vengeance, le Conseil chercha une victime. Pierre L'Hoste, un pauvre charretier, fut enivré, puis torturé si cruellement qu'il avoua être l'assassin ; sa tête satisfit à la soif de sang Fribourgeois.

Mais ce n'était pas tout ce que les alliés de Genève catholique avaient à demander. L'évêque, Jean de la Beaume, avait abandonné la ville, où l'on rencontrait à chaque pas l'hérésie associée à l'esprit de liberté ; Fribourg ordonna son rappel. L'évêque arriva le 1er juillet ; à ses côtés chevauchait le seigneur de Praroman, avoyer de Fribourg. L'artillerie salua l'heure de sa venue. Le lendemain, procession générale ; puis tout le peuple s'assembla devant l'église de St.-Pierre, et se rangea en silence. M. de Genève lui demanda, d'une voix que chacun put entendre, s'il le tenait pour son prince et pour son vrai seigneur ; le peuple répondit affirmativement. Cependant les Conseils de Genève avaient repris confiance à la voix de députés de Berne et à la vue des périls qui menaçaient leurs libertés. Ils avaient tiré des archives le livre des franchises de la ville, et, pour acte préliminaire, ils le présentèrent à l'évêque, qui se hâta de le leur renvoyer. Bientôt les conflits de juridiction, les querelles et les hostilités recommencèrent. L'évêque était soutenu par Fribourg ; Berne appuyait les citoyens. Tout le peuple, déshabitué du joug, faisait entendre des murmures. Pierre de la Beaume prit de nouveau Genève en dégoût, et le 15 juillet, il partit de la ville, où il ne rentra jamais.

Alors il vint à Genève une députation de Fribourg, plus nombreuse qu'aucune de celles qu'elle eût en-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyées. Les députés demandèrent au Conseil d'assembler les citoyens, et de leur faire prêter serment de garder la bonne, l'ancienne religion. On s'attendait à voir bientôt arriver des envoyés de Berne : en effet, Franz Nægueli et Jean Augsbourger se présentèrent et firent entendre au peuple de Genève le bienveillant langage de leurs seigneurs. « Nous ne vous proposons pas, dirent-ils, de vous attacher à une religion plutôt qu'à une autre ; mais nous voulons vous prier, en charité fraternelle, de vivre unis ensemble et de laisser à chacun la liberté de conscience. C'est la seule demande que nous ayons à vous présenter pour le moment. » En cas de réponse défavorable, les députés avaient l'ordre d'exiger des Genevois le paiement de la somme qu'ils devaient à Leurs Excellences. Dès qu'ils eurent fait entendre ce langage, la cause de Berne l'emporta dans Genève sur celle de Fribourg. Les Conseils et les citoyens crurent voir dans les Seigneurs de Berne les vrais amis de la république. Sans que la plupart s'en fussent rendu compte, la Réforme avait poussé dans Genève de si profondes racines, qu'il ne devait plus être possible de l'en extirper [1].

Déjà Froment était rentré dans la ville, amenant avec lui Dumoulin, l'un de ses compagnons d'œuvre ; et tous deux prêchaient, tantôt secrètement dans les maisons, tantôt au milieu des rues et dans les carrefours. Plus les prêtres et le Conseil témoignaient d'irritation contre eux, plus les Réformés se faisaient un devoir de les défendre. Au nombre de leurs adversaires se trouvaient beaucoup de ces hommes généreux, qui avaient combattu de longues années pour les libertés

[1] Jeanne de Jussie. — Registres. — Les sources précédentes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Genève, et qui croyaient sacrifier à Dieu, en s'opposant à la Réforme. Cherchant comment on pourrait fermer la bouche aux « prêcheurs des cheminées, » c'était le nom qu'ils donnaient à Froment et à Dumoulin, ils jugèrent bon de faire venir à Genève Furbity, docteur de Sorbonne et prédicateur renommé, pensant que ses paroles seraient reçues comme des oracles. Le clergé ordonna qu'il prêcherait dans la cathédrale, contre la coutume, qui voulait que ce fût dans le couvent de son ordre. On conduisit donc Furbity à Saint-Pierre avec bonne escorte de gens armés. Assuré de l'appui du Conseil et des prêtres, il se donna libre carrière. Il frappa sans pitié les hérétiques et ceux qui les protégeaient : les Ariens, les Sabelliens et les Allemands, pires que le Turc infidèle. Puis, « où sont, s'écria-t-il, ces beaux prêcheurs? pourquoi ne se montrent-ils que dans les lieux où ils peuvent tromper les ignorans et les pauvres femmes.... » — L'entendant parler ainsi, Froment se lève au milieu de l'assemblée, fait signe de la main, prie le peuple de l'écouter pour l'honneur de Dieu, et, s'offrant à la mort s'il ne montrait par la Sainte-Écriture le contraire de ce que le docteur avançait, il redit ce qu'il avait maintes fois proclamé dans Genève. Il avait achevé, que Furbity ne prenait point la parole; surpris, le docteur demeurait muet. « Répondez-lui donc! » disait-on dans la foule. Voyant qu'il continuait à garder le silence, les prêtres se chargèrent de la réplique : ils dégaînèrent leurs épées. « Au Rhône, au Rhône le méchant, crièrent-ils tous d'une voix confuse. » Froment, les voyant venir vers lui, battit en retraite, et le peuple tout entier se précipita, pêle-mêle, sur ses pas. Ils allaient le saisir quand Baudichon se plaça devant la grande porte du

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

temple, l'épée à la main, et cria d'une voix forte : « Je tue le premier qui le touche; laissez à la justice son cours, et que celui qui sera trouvé coupable soit puni. » Froment reculait toujours. « Vous avez tout perdu, » lui dit Perrin. — « Tout est gagné, » répondit le prêcheur; et à ces mots, il disparut.

La foule était violemment agitée quand Dumoulin, le compagnon de Froment, parut sur les degrés du temple et dit à haute voix : « Il a eu raison de le reprendre, c'était un faux prophète; je veux aussi vous le prouver. » On ne lui en laissa pas dire davantage; il fut mené devant le Conseil. Il eût été condamné à mort sur le champ, si quelques conseillers, secrets amis de l'Évangile, n'eussent fait observer, qu'il n'avait pas été le provocateur du tumulte; qu'il était sujet du roi de France, et de la même religion que les bons alliés de Berne. Sur ces représentations, la sentence de mort fut commuée en un arrêt de bannissement. Comme Dumoulin partait, un grand concours de peuple le suivit par curiosité jusqu'à la porte de Saint-Gervais. Arrivés hors des franchises de la ville, ils s'arrêtèrent pour prêter encore une fois l'oreille à la voix de l'étranger, et celui-ci leur fit un discours de deux heures, qui en persuada quelques-uns. Puis, cherchant où il pourrait encore annoncer la parole de Dieu, il tourna ses pas vers Lyon, où il devait trouver le martyre. Froment et Baudichon se rendirent à Berne, et racontèrent aux seigneurs de la république ce qu'on faisait à Genève. Messieurs de Berne prirent la chose fort à cœur et donnèrent à Baudichon des lettres pour les Conseils [1].

Le trouble fut grand à Genève lorsque Baudichon

[1] Registres. — Froment. — J. de Jussie. — Roset.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'y présenta, ces lettres à la main. Mais la fureur fut bien plus violente encore quand on sut qu'il avait amené Farel avec lui. Les prêtres s'étant consultés, envoyèrent de maison en maison l'ordre de prendre les armes pour la défense de la foi. Bientôt leurs amis se trouvèrent rassemblés. Une coupe passa de main en main; tous jurèrent que cette fois ils feraient leur devoir pour le mieux. Les choses en demeurèrent à ce point le dimanche et le lundi jusques après midi; alors ils quittèrent, armés, le palais de l'évêque, et se mirent à parcourir la place du Molard. Cependant plusieurs citoyens disaient : « Les prêtres et les moines sont-ils devenus gens de guerre? Sont-ce les armes dont ils doivent se couvrir? N'ont-ils pas pour eux la raison et l'Écriture? qu'ils recourent aux armes que voilà. » Bientôt les Réformés parcoururent de leur côté les rues en bon ordre, résolus à livrer bataille. Des ambassadeurs de Berne, qui arrivèrent sur ces entrefaites, furent bien surpris de trouver la ville aussi agitée et les partis près d'en venir aux mains. Ils amenaient avec eux Viret, l'onctueux prédicateur, faible encore par suite d'une plaie qu'un prêtre lui avait faite sur le dos, dans les environs de Payerne. Froment qui arrivait de son côté, ne put passer les ponts, tant la ville était pleine du bruit des armes. Les ambassadeurs s'adressèrent aux Réformés : « Promettez-nous, leur dirent-ils, de vous borner à la défensive. » Les Réformés donnèrent leur parole qu'ils n'attaqueraient pas. Ensuite les syndics, grâce à l'assistance que les ambassadeurs leur prêtèrent, réussirent à faire entendre leur voix, et ils publièrent l'ordre à chacun de se retirer dans sa maison. Cette fois, les prêtres obéirent les premiers.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le tumulte apaisé, les députés de Berne demandèrent à être entendus devant le Conseil général, et portèrent plainte de l'offense qu'ils avaient reçue de Furbity. Le premier syndic s'adressa au docteur : « Bon père, qu'avez-vous à répondre à ces Messieurs ? » Il dit : « Je n'ai jamais parlé contre Nos Excellences de Berne. D'une autre part, je suis ecclésiastique et docteur de Paris : je ne dois point m'expliquer devant vous, qui n'êtes pas mes juges, que je n'en aie reçu la permission du prélat, mon supérieur. » Un des ministres prit la parole : « Où avez-vous trouvé, Maître, dans la Sainte Écriture, qu'un prédicateur, qu'un apôtre ou que Jésus lui-même ait demandé d'en référer à son juge spirituel ? Ignorez-vous que toute âme doit être soumise à l'épée ? que Jésus a répondu à Pilate et devant le Conseil des Juifs ? que les apôtres l'ont fait devant des juges étrangers à la loi ? que Paul, quand Festus prit la résolution de l'envoyer à Jérusalem, préféra un juge infidèle à ces Juifs, qui avaient la loi pour les guider ? » Le bon père se contenta de répéter qu'il n'entrerait pas en lice sans la permission de ses supérieurs. Cependant quelques jours après il se ravisa et dit qu'il était prêt à défendre sa cause par les Saintes Écritures. Le Grand-Conseil s'assembla donc pour l'écouter. Le sujet qui, dans ce temps, se présentait toujours le premier lors d'une dispute, était celui de l'autorité qu'il était permis d'invoquer en matière de foi. Furbity posa celle de l'Église, Farel celle des Écritures. « Je ne puis, dit le docteur catholique, me représenter une Église sans un chef qui lui donne la loi. » — « Ni moi non plus, répondit Farel ; mais ce chef est à mes yeux Jésus-Christ, et non le pape. » — « Après Jésus-Christ, reprit Furbity, les Apôtres ont

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parlé le langage de l'autorité, et, à leur tour, ils ont laissé aux conciles, à l'Église et au pape la charge de l'enseignement et le pouvoir de fermer et d'ouvrir. »— « Ce pouvoir est dans l'Évangile, repartit le Réformateur; quiconque a l'Évangile dans le cœur, le possède; aucun homme, fût-il apôtre, fût-il Pierre lui-même, n'a d'autre autorité que celle qu'il emprunte à cette parole divine; car seule elle fait l'envoyé de Dieu. C'est elle qui met la différence entre l'Église des Apôtres et certaine Église qui, pour dernier argument, ne sait que renvoyer au bourreau. L'une se reconnaît à ce qu'elle est douce, humble, aimante comme son chef; l'autre est celle qui met le pied sur la tête des rois. »— Furbity appliqua la règle de Farel à ce qu'il avait sous les yeux; il chercha où se rencontrait l'humilité, la douceur; il les trouvait partout ailleurs que chez les hommes qu'il voyait s'élever présomptueusement contre la loi commune de la chrétienté.

Dans une seconde conférence le Conseil posa la question des jeûnes. « Je sais, dit Furbity, que notre Seigneur n'a nulle part défendu l'usage de la viande; mon guide en cette matière est St. Thomas. » Aussitôt Messieurs de Berne prirent acte de ce qui venait de lui échapper. « Vous dites avoir prêché purement la parole de Dieu, et vous venez de vous reconnaître prédicateur des rêveries de Thomas. » Le bon père vit qu'il ne lui restait plus qu'à se remettre au bon plaisir du Conseil et à se confier en son honneur. Condamné à se rétracter du haut de la chaire, il s'y refusa et fut jeté en prison [1].

[1] Sources précédentes. — Il y faut ajouter un écrit publié à Neuchâtel et réimprimé en 1634, à Genève, qui retrace la dispute de Farel

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Après avoir mis leur adversaire hors de cause, les envoyés de Berne ne tardèrent pas à faire un pas de plus : ils demandèrent un temple pour leurs prédicateurs. Nouvel incident, inquiétude nouvelle. « Vous nous demandez plus qu'il ne nous est possible de faire, répondirent enfin les syndics. » Chaque fois que les ambassadeurs recevaient un refus, ils revenaient sur les sommes dues à la république par les Genevois : ils ne manquèrent pas de toucher cette question ; puis ils renouvelèrent la demande au Conseil de permettre, qu'au moins pendant leur séjour, un de leurs ministres pût prêcher dans un couvent. Les syndics répondirent: « Vous êtes puissans, et si vous prenez une place, nous ne tenterons pas de résister. »

Ils n'en exprimèrent pas davantage. On était au 1er mars 1534 ; après le dîner, une troupe de Réformés courut chercher Farel et le conduisit dans la salle du couvent des Cordeliers. C'est en ce lieu que l'Évangile de la Réforme fut pour la première fois prêché publiquement dans Genève. Le lendemain, violens murmures parmi les catholiques. Ducret, De la Rive et vingt autres citoyens se présentèrent devant le Conseil et demandèrent par quel ordre Farel avait prêché. — « Ce n'est point par le nôtre, répondirent les députés de Berne qui s'étaient hâtés d'arriver ; l'œuvre que nous avons si longtemps sollicitée s'est accomplie par

avec Furbity. Haller attribue cet écrit à un catholique, dont il loue l'impartialité (*Biblioth. d'hist. suisse*, III, 373) ; mais le catholique romain n'est autre que Farel. Voulant faire tomber plus sûrement les bruits calomnieux qui circulaient, le prêcheur se permet une fraude pieuse, et met sa relation sous le nom d'un notaire de Genève, qu'il suppose écrire à Vienne, à un ami. *Lettre de Farel au typographe. Lettre à Fabry, du 22 mai 1535.* — Une relation de la dispute publiée en 1611, à Chambéry, présente les faits sous un jour évidemment faux.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'inspiration de Dieu ; nous lui en rendons grâces. Nous vous prions maintenant de laisser nos prédicateurs où la providence les a placés et nous demandons notre congé. » La résolution du Conseil fut portée aux ambassadeurs en leur logis. On les priait d'emmener leurs prédicateurs. Les Bernois repartirent : « Vous voyez votre peuple animé du désir d'entendre l'Évangile dans sa pureté ; ne vous opposez pas à une chose bonne. Vous savez d'ailleurs que les amis de Berne ne sauraient être contraires à ceux qui recherchent la parole de Dieu. » Les ministres demeurèrent et continuèrent à prêcher dans le couvent de Rive.

Dès lors chaque mois fut marqué pour les Réformés par une nouvelle conquête. Le jour de la Pentecôte, une statue qui était devant le portail du couvent des Cordeliers fut trouvée en débris. L'enquête sur ce délit n'était pas arrivée à son terme que déjà les prêcheurs avaient démontré que la loi de Dieu défend les images, et que la première indignation se trouva calmée. Au mois de juin, Farel et Viret commencèrent à administrer la Cène. A la fin de juillet, les évangéliques démolirent l'autel du couvent de Rive. Berne apprenait avec joie la nouvelle de ces progrès ; Fribourg en avait conçu une jalousie amère et une profonde indignation. Son alliance avec un peuple infidèle à sa religion et à sa parole ne se trouvait-elle pas rompue par le fait ? Quel parti lui restait-il à prendre, sinon de le déclarer sans retour ? C'est ce qu'elle fit dans une conférence qui se tint à Lausanne à la fin d'avril ; ses députés s'y présentèrent uniquement dans le but de prononcer que l'alliance n'existait plus, et pour arracher le sceau du traité. Ainsi finit, huit ans après qu'elle eut été contractée, la combourgeoisie de Genève et de Fri-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bourg. Dès lors la Réforme ne rencontra plus dans Genève qu'une résistance affaiblie et que des adversaires découragés [1].

Mais dès lors aussi les ennemis de cette ville se montrèrent animés contre elle d'une nouvelle haine. Charles III demeurait les yeux fixés sur Genève. Quelque temps après la bataille de Cappel, il s'était approché de la Suisse pour juger du parti qu'il pourrait tirer de l'abaissement de Berne, et pour rallier sous son obéissance les peuples du Pays-de-Vaud; mais ce voyage avait trompé son espoir [2]. Les villes suisses n'avaient pas tardé à se relever d'un premier découragement. Leurs peuples, aux plaintes proférées à la suite d'une guerre malheureuse, avaient joint les témoignages de leur attachement à la Réforme; les gouvernemens avaient su se prévaloir de ce fait. Ils s'adressèrent à leurs sujets avec fermeté, avec douceur; ils leur firent entendre ce langage auquel le peuple est toujours prompt à croire; bientôt ils apprirent, à des signes qui ne pouvaient les tromper, qu'ils avaient regagné la confiance de leurs ressortissans. Bâle avait vu, à la suite d'une disette, durant laquelle elle s'était montrée secourable aux pauvres gens, des députés de la plupart de ses communes venir déposer entre ses mains les titres que leur avait donnés l'insurrection de 1525; en lui exprimant leur repentir, ils l'avaient priée « de les tenir toujours pour ses pauvres et obéissans sujets [3]. » A Zurich, Bullinger avait hérité

[1] Registres. — Froment. — Roset, livre III. — Jeanne de Jussie. — Archives de Berne, de Fribourg.

[2] Ruchat, III, 142. — Archives de Turin, Négozz. co' Suizzeri, Mazzo, 1 bis, n° 29.

[3] Wurstisen, livre VIII. — Ochs, Geschichte von Basel, à l'an 1532.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de l'autorité de Zwingle presque en même temps que de sa charge. Sur le bruit répandu qu'Ennius, légat du Saint-Siége, avait offert aux Zuricois d'acheter son retour dans leurs murs en leur payant leurs pensions arriérées, tout le peuple du canton s'était ému, et le Conseil avait cru devoir dissiper ces craintes par un mandat qui témoignait de son attachement à la Réforme [1].

A Berne, bourgeois et paysans s'exprimaient de la même manière. Les milices bernoises, il est vrai, s'étaient débandées, en 1531, plutôt que de combattre leurs Confédérés; mais le pays n'en avait pas moins exprimé sa reconnaissance pour la révolution accomplie et pour les biens dont elle était la source. Il n'avait conservé d'animosité que contre les prêcheurs qui avaient provoqué la guerre. Mégander était surtout incriminé. Berne se vit contrainte de convoquer un synode et de lui soumettre les plaintes dont ce pasteur était l'objet. Les hommes modérés craignirent de voir le Conseil profiter des circonstances pour donner des chaînes à l'Église. Haller surtout, le timide Haller, était en proie à l'inquiétude quand, ô secours inespéré! Capiton se trouva dans ses bras; Capiton, l'homme de paix, l'ami de Bucer et le sien: il crut voir un ange de Dieu. Capiton fut invité à présider le synode. Il réduisit au silence la faction belliqueuse du clergé. Il prêcha, et son éloquence ravit tous les cœurs. Il s'occupa ensuite, avec quelques hommes choisis, de l'organisation de l'église bernoise, de sa discipline et de ses rapports avec le magistrat. Il fit preuve de tant de lumières

[1] Meyer's Evangelische Gemeinde in Locarno, I, 1.198. — J. J. Hottinger's Kirschengeschichte III, livre VI.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur ces sujets, il en parla d'une manière si saisissante, qu'il entraina les hommes mêmes qui naguère se montraient encore opposés à la Réformation. Cinq jours suffirent pour élever un monument qui devait demeurer longtemps cher à l'Église : les actes du synode de 1532 furent l'abri qu'elle se donna ; ils sont la règle sur laquelle elle s'appuie encore. Ne vous représentez pas une aride ordonnance : c'est une œuvre d'inspiration, toute empreinte de la piété de ses auteurs, de la sage modération de Capiton, de l'onctueuse douceur de Haller. Les rapports de l'Église avec l'État y sont déterminés, si ce n'est avec précision, du moins dans l'esprit de la charité chrétienne. Le Conseil donna aux actes du synode force de loi. « Ce n'est pas, dit-il, qu'il nous appartienne de maitriser les consciences ; Jésus-Christ est le roi des cœurs. Mais il est du devoir de magistrats chrétiens d'employer l'autorité qu'ils ont reçue de Dieu à faire que la grâce ait son libre cours, que leurs sujets puissent aller sans empêchement aux sources vives du salut, et que les scandales soient punis. » Voilà les termes dans lesquels l'État et l'Église firent leur accord. A celle-ci la libre prédication ; à celui-là le gouvernement extérieur de la société religieuse. L'Église ne demandait que la parole : point d'excommunication. Haller avait obtenu de ses collègues qu'ils renonçassent à tout moyen emprunté à la force matérielle. Le Conseil et les pasteurs jurèrent d'observer les *Actes du Synode* « jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une route qui conduisit plus directement à Jésus-Christ. » Surpris de l'issue d'une réunion qui s'était annoncée comme orageuse, ils portèrent leurs regards sur Capiton ; des larmes exprimèrent leur reconnaissance. Le sénat lui accorda ce que les sollicitations des princes n'eussent

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pas obtenu, le pardon de Mégander. Il lui envoya de l'or, qu'il n'accepta point. Haller le nomma le père de l'Église bernoise. Les plus incrédules finirent eux-mêmes par dire : « C'est Dieu qui nous a envoyé cet homme. » De la ville l'enthousiasme se répandit dans les campagnes. Telle paroisse célébrait encore la fête de son saint; dans telle autre on sonnait la cloche des morts et celle de l'*ave* : ces restes de catholicisme disparurent[1]. Berne venait de faire un nouveau pacte avec la Réforme : nous ne la verrons plus désormais se présenter que les actes de son synode à la main. Plus de désaccord dans les conseils; les consciences et les intérêts venaient de faire alliance. Ce qui répondait pour les uns au pressant besoin de leur cœur, les autres l'avaient accepté comme une nécessité politique. Tous se montrèrent dès lors pleins de zèle à propager les doctrines réformées et de fermeté à les défendre. Nous en avons eu la preuve. Nous avons vu Berne tenter de rallier à elle toute l'Helvétie occidentale par le puissant intérêt de la foi. Elle s'unit avec Bâle par une alliance particulière, le 3 novembre 1533[2]. Elle se rapprocha de Zurich. De nombreux officiers zuricois et bernois, réunis dans une fête fraternelle, scellèrent au milieu de la joie des banquets l'oubli de bien des ressentimens. Les deux villes ne tardèrent pas à reprendre dans les diètes leur attitude accoutumée. L'équilibre se trouva rétabli entre les deux camps dans lesquels se partageait la Confédération. Zurich seule conserva de longues

[1] Haller's Leben von Kirchofer. — Ruchat, III, 88, 438. — Archives bernoises. — Scheurer's Berner Mausoleum, article *Haller*. — Kuhn's Beru's Reformatoren, *Haller*. — Lettres de Haller à Bullinger, à Myconius, etc.

[2] Oehs, Geschichte von Basel VIII, an 1533. — Archives bernoises.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

années encore le sentiment humiliant de sa défaite[1].

En cet état de choses Charles III se vit déçu dans l'attente qu'il avait fait reposer sur l'abaissement de Berne. Sa dernière ressource était d'essayer au moins de rattacher à sa personne le peuple du Pays-de-Vaud. Il s'avança de ville en ville et de banquet en banquet. Il reçut de grands honneurs : il eût voulu la confiance, qui ne se donne qu'à la force. Charles se rendit à Morges, avec une noblesse nombreuse, et y rassembla les États. Il fut question de relever les places fortes. Le reste du temps se perdit à écouter les plaintes du pays contre le clergé, qui persévérait à ne vouloir point se soumettre aux tribunaux séculiers dans les affaires civiles. Charles fit renouveler les édits qui condamnaient la Réforme : ce qui n'empêcha pas tous les évangéliques de Payerne de mettre une plume de coq à leur chaperon, pour le braver à son passage. Le faible prince repassa les monts et se rendit à Bologne pour solliciter l'appui de l'Empereur. Il en revint le cœur plein d'une nouvelle espérance[2].

Alors tout recommença à s'agiter autour de Genève. Les Mammelus fugitifs, les gentilshommes du Pays-de-Vaud, les Savoyards entrèrent en campagne. Le maréchal de Bourgogne, frère de l'évêque de Genève, s'avança de son côté, avec 6,000 hommes, levés sur les terres de l'abbaye de Saint-Claude et dans la Bourgogne

[1] Stettler II, 1531. — Bullinger's Chronik. — Recès des Diètes. — Vaterlandische Samlung ; collection de pièces sur l'histoire suisse, cotée 3 B, en 16 vol. in-folio, dans la bibliothèque cantonale à Lausanne, *au folio* VII.

[2] Ruchat III, 142.— Documents sur le Pays-de-Vaud.—Archives bernoises, Welsche *Missiven*. — Correspondance de Charles avec M. de Lullin, dans les Archives de Vaud.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

impériale. Dans Genève, les ducaux s'étaient armés secrètement et avaient promis de livrer la ville. Tout fut concerté pour le 31 juillet 1534. Déjà 2,000 hommes arrivaient à la porte de Rive, ou, montés sur des bateaux, se préparaient à pénétrer dans la ville par le lac; Perceval de Pesme, le chef des catholiques dans les précédentes émeutes, aujourd'hui le chef des conjurés, se disposait à leur ouvrir les portes et à déployer sur les murailles le grand drapeau rouge, signal convenu, lorsqu'on vit un flambeau monter le clocher de Saint-Pierre, tourner, disparaître, monter encore et se fixer enfin comme l'étoile de Genève sur les pas de ses ennemis. Les syndics avaient découvert la trahison à quelque dérangement dans l'artillerie. Les conjurés furent arrêtés. Les Savoyards se retirèrent en disant : « C'en est fait, il y a eu trahison; jamais nous n'entrerons dans Genève puisque nous avons failli à ce coup. »

Les jours suivans le reste des Mammelus quitta la ville et alla rejoindre les premiers fugitifs. A une lieue de Genève, sur une colline baignée par le Rhône, s'élevait le château de Peney, appartenant à l'évêque; Pierre de la Beaume le leur livra. Ils s'y établirent en grand nombre et firent de ce manoir le centre de continuelles hostilités. Bientôt l'évêque leur donna encore son château de Jussy, situé de l'autre côté de la ville; le duc mit garnison dans celui de Gaillard; dès lors Genève se trouva bloquée de toutes parts. Plus de sûreté à trois ou quatre lieues alentour. Les terres étaient ravagées. Les marchands, même ceux des cantons, étaient maltraités et pillés. Les gentilshommes du Pays-de-Vaud, sans s'inquiéter des menaces de Berne, frappaient sans pitié sur tout ce qui était de Genève.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'évêque transporta son siége à Gex. Il y assembla les prêtres du diocèse. Tous se cotisèrent pour entretenir la guerre. Genève fut mise à l'interdit. Le pape confirma l'excommunication. Le duc, se confiant dans l'Empereur, paraissait ne plus redouter la puissance des Bernois. Des conférences[1] se tinrent inutilement à Berne, à Thonon, à Lucerne; la dernière, en présence de la Diète des Cantons. Les Confédérés condamnèrent Genève à laisser le duc et l'évêque rentrer dans ses murs; ils déclarèrent que, si Berne prenait sa défense, ils sépareraient leur cause de la sienne[2].

Tant que dura l'hiver, Genève prit ses maux en patience. Mais quand vint le printemps, lorsque les citoyens virent leurs champs, l'espoir de leur subsistance, au pouvoir de l'ennemi, qu'ils ne purent plus sortir des portes sans avoir à craindre d'être surpris, mis à la torture et livrés à une mort cruelle, ils songèrent au salut et à la vengeance. Le 5 mai 1535, veille de l'ascension, mille hommes prirent les armes, et sous les ordres d'Antoine Bischoff, représentant de Berne, ils se mirent en marche dans la nuit, sans trompette ni tambour; ils comptaient surprendre l'ennemi. L'armée arriva à 3 heures devant Peney et braqua son artillerie. Un premier coup fut tiré : c'en était fait des Peneysans si les échelles eussent été dressées aussitôt; mais on leur laissa le temps de préparer la défense. Un second coup brisa la pièce en blessant ceux qui la ser-

[1] Une députation composée de Franz Nægueli, Michel Augsbourguer, Jean Rodolphe de Graffenried, du Petit; J. R. d'Erlach et P. Runs, du Grand-Conseil, avait été envoyée à Charles et n'avait rapporté de sa cour que des paroles trompeuses. *Bericht der Gesandten, dans Stettler, mss.*

[2] Registres. — Roset, livre III. — Spon. — Stettler, II. — Ruchat, III. — Froment. — Jeanne de Jussie. — Recès des Diètes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vaient et jetant l'épouvante dans les rangs. Un troisième alla frapper des balles de laine, que les soldats de Genève avaient apportées pour s'en servir comme de rempart. Déjà cependant les gens du château faisaient si bon usage de leurs arquebuses que plusieurs des assiégeans étaient demeurés sur le carreau; alors l'armée retourna brusquement vers Genève. La fuite fut d'autant plus prompte que les paysans, réveillés avec l'aube, accouraient de tous côtés se ranger contre les citoyens. « Il y a eu trahison, disaient ceux-ci. N'avez-vous pas vu Bischoff, bien connu des traîtres, passer et repasser sans qu'ils tirassent contre lui? » Ils eussent voulu pour beaucoup n'avoir pas été à cette affaire; car ils se doutaient bien qu'on se rirait d'eux, comme il arriva en effet. On prétendit qu'il n'y avait cette nuit là que seize hommes dans le château [1].

Ce furent les prêcheurs qui relevèrent les courages. « Mettez vostre espoir en Dieu, dirent-ils, et Dieu vous sauvera. » Chaque jour ils demandaient au Seigneur de défendre sa cause et d'enseigner aux Genevois les moyens qu'il voulait faire servir à leur délivrance. Ce n'était pas dans les temples, ou dans les assemblées particulières seulement, qu'ils se faisaient entendre; c'était aussi sur les murailles, au guet, la nuit aussi bien que le jour. Les hommes d'armes, au lieu d'avoir avec eux, comme naguère, des femmes de mauvaise vie, passaient les heures à écouter Farel, Viret ou Froment, leur enseigner la crainte de Dieu. Bientôt tout s'anima d'un nouveau zèle. Les Conseils avaient

[1] Jeanne de Jussie. — Froment. — Registres. — Rapport de Bischoff, dans les archives de Berne. — Il fut rappelé et remplacé par D. Ditlinger.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pris la résolution de ne rien laisser aux alentours de Genève de ce qui pouvait cacher les approches de l'ennemi : de couper les arbres, de raser les habitations isolées et de ruiner quatre faubourgs. L'exécution de cet ordre avait rencontré quelque résistance; mais à la voix des prêcheurs, hommes, femmes, enfans, coururent au travail avec joie. Les matériaux des faubourgs abattus servirent à fermer Saint-Gervais, et à construire un nouveau boulevard à la porte de Rive. D'une main les citoyens tenaient les armes; de l'autre les instrumens propres à élever les terreaux. Se rendaient-ils au prêche, ils déposaient leurs arquebuses dans le temple; et, s'il y avait alarme, les gens de guerre quittaient l'assemblée sans la troubler [1].

Ainsi la Réformation s'avançait dans Genève. Un homme avait contribué singulièrement à lui frayer la voie, c'était Bonivard. Les Genevois, si l'on dit vrai, l'avaient consulté sur le changement de religion. « Il serait à désirer, leur avait-il répondu, que le mal fût extirpé du milieu de vous, pourvu que le bien lui succédât. Vous brûlez de reconstruire votre Église; elle en a certes grand besoin. Mais comment la pouvez-vous réformer, difformes que vous êtes. Vous dites que les moines sont paillards, et vous l'êtes; qu'ils sont joueurs, ivrognes, et vous l'êtes? La haine que vous leur portez provient-elle de contrariété d'humeur? c'est bien plutôt de ressemblance. Votre intention est de remplacer les prêtres par les ministres; ce sera un grand bien en soi, mais un grand mal pour vous qui n'estimez d'autre félicité que de jouir des plaisirs qui vous sont permis par les prêtres. Faites donc de deux

[1] Froment.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

choses l'une : si vous voulez rester ce que vous êtes, ne trouvez pas étrange que les gens d'Église demeurent difformes comme vous; ou si vous voulez les réformer, montrez-leur-en le chemin; ce parti pris, envoyez hardiment quérir des prédicateurs. » Ainsi s'exprimait Bonivard. Tous les jours sa parole incisive et franche enseignait à secouer le joug des prêtres et celui de Charles III. Il n'en fit pas moins, plein d'une folle confiance, un voyage dans le Pays-de-Vaud; mais tout-à-coup il se vit enveloppé par les gens du duc qui l'appréhendèrent au corps, le firent prisonnier et le plongèrent dans le souterrain de Chillon [1].

La révolution poursuivit son cours. De nouvelles persécutions avaient jeté hors de France de nouveaux fugitifs; et la cause de la Réforme s'embellit, plaidée par ces martyrs. Elle s'était alliée étroitement à l'amour des libertés publiques. Le moment vint qu'elle compta pour elle la majorité des citoyens, et qu'il ne se passa plus d'évènement qui ne servît à précipiter sa marche. Un jour, par exemple, le bruit se répandit que les prêtres avaient tenté d'empoisonner Farel, Viret et Froment; que dans ce but ils avaient fait entrer, sous le manteau de Jésus-Christ, une pauvre étrangère comme domestique dans la maison que les prêcheurs habitaient; la bonté de Dieu avait permis que Viret seul goutât du potage empoisonné; encore espérait-on sauver ses jours. Les citoyens demandèrent au ciel la conservation du ministre et témoignèrent contre les bonnets ronds l'indignation la plus vive [2]. Bientôt après

[1] Dans les bois du Chalet à Gobet.—La Corbière, antiquités de Genève. — Chroniques de Bonivard.

[2] Froment.— Jeanne de Jussie.— Roset, livre III, chap. 31.—Procès d'Antoina, dans les archives de Berne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le bruit courut que les gens de l'évêque avaient voulu empoisonner le pain de la Cène; le peuple ajoutait foi à tout ce qui s'accordait avec sa passion. Le Conseil, placé entre les prêtres et les prêcheurs, entre ce qui avait été et ce qui devait être, mettait son soin à tenir la Réforme en bride et à ne pas se laisser emporter à son mouvement. Il choisit pour prêcher le Carême un moine, cordelier d'habit, Réformé de cœur. Le moine se rendit au temple de Saint-Germain, bien escorté; sa présence ayant soulevé un orage, Messieurs se montrèrent fermes et punirent les auteurs du tumulte. Dans le même temps les habitans de Saint-Gervais, ayant demandé un prédicateur luthérien, reçurent un refus; le Conseil ne voulait pas paraitre entraîné [1]. Sur ces entrefaites un homme des plus considérables de la ville, Jacques Bernard, du couvent des Frères-Mineurs, se présenta dévant le sénat, et demanda une dispute publique sur la Religion. Le sénat crut voir dans cette proposition un moyen de gagner du temps, d'éclairer, de rallier les esprits, et de faire entrer dans une voie plus unie le char de la Réformation. En conséquence, il accéda à la requête du frère Jacques, prit la dispute sous son nom, et invita les savans nationaux et étrangers à y prendre part. Le 31 mai fut fixé pour le jour de la conférence.

Il n'est pas besoin de dire la joie des Réformés. « Ainsi, s'écriérent-ils, faisaient, dans les anciens temps, les rois d'Israël, avant de ruiner l'abomination des hauts lieux. Dès qu'ils avaient reconnu la tromperie des faux prophètes qui menaient le peuple aveugle à la suite de Bahal, ils convoquaient l'assemblée, s'adressaient au

[1] Registres. — Roset. — Froment.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dieu du ciel, et Dieu prononçait pour eux par une merveilleuse voie. » Les ministres s'offrirent à la mort s'ils ne maintenaient au moyen des Écritures la vérité de ce qu'ils prêchaient. La trompette parcourut la ville, interdisant toute querelle, et ordonnant de « se préparer à venir disputer librement. » Bonne garde fut mise aux portes. Les présidens et les secrétaires de la conférence furent choisis également dans les deux partis. Ils prirent place, et la lice fut ouverte aux combattans.

Mais l'on n'avait pas prévu ce qui advint. Bernard, les prêcheurs s'avancèrent; d'entre leurs adversaires personne ne se présenta. L'évêque avait défendu aux clercs, le duc à ses sujets de prendre part à la dispute. De tant de prêtres et de religieux que renfermait Genève, un seul, Jean Chappuis, déjà converti dans le cœur, parut aux premières conférences. Furbity, invité à sortir de sa prison pour concourir au débat, branla la tête et demanda d'être laissé en paix. L'avocat de la cause de Rome fut un docteur, chassé de Sorbonne, et qui parla de manière à ne pas laisser deviner s'il tenait pour le pape, dont il avait beaucoup de mal à dire, ou pour l'Évangile dont il était loin d'avoir les mœurs; ce qui parut le plus certain, c'est que Caroli avait voulu déployer son savoir et faire sa cour aux Conseils. Il ne prenait point la parole sans déclarer que, s'il faisait des objections, ce n'était pas qu'il improuvât la doctrine des prêcheurs, mais dans l'unique but de faire ressortir combien la vérité de Jésus-Christ était forte. Il n'y eut donc point de sérieux défenseur de la vieille Église. Mais à défaut de discours, les faits se chargèrent de plaider : Genève avait sous les yeux des hommes qui, trois ans auparavant, étaient venus,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur vie dans leur main, l'offrir gaiement à Dieu, et qui n'avaient pas craint de se prononcer, bien que le peuple fût alors contre eux tout entier. D'une autre part elle en voyait qui refusaient le combat, à des chances bien moins inégales; ils demeuraient muets : pas un homme parmi eux à qui sa foi fît un crime de se taire. Ce contraste avait un langage, et c'est celui que le peuple comprend sans effort. Aussi les Genevois n'attendirent-ils pas les conclusions de la conférence pour se jeter où ils avaient vu la liberté, la conviction et le courage. Le torrent, un moment suspendu, reprit à flots élargis son cours précipité [1].

A vrai dire, la révolution était accomplie; le Conseil seul hésitait à l'avouer. C'était prudence, sage lenteur, impartialité chez les uns; chez les autres, timidité, ou haine de la loi nouvelle. Les prêcheurs avaient beau demander pourquoi l'on ne proclamait pas hautement la vérité que Genève avait reconnue, et remontrer que la crainte des hommes ne devait pas empêcher le magistrat de rendre la gloire à Dieu; Messieurs de Genève n'en différaient pas moins d'abolir la messe, d'abattre les images et de publier les conclusions de la dispute. Ils voyaient les dangers dans lesquels se précipitait leur patrie : le roi, l'empereur se joignant à son vieil ennemi; leurs états environnant la ville de toutes parts; était-ce à la brebis à braver la fureur des loups?

Mais les prêcheurs ne connaissaient pas cette prudence humaine. Ils ne comprenaient ni l'hésitation des

[1] Froment. — Roset, livre III, chap. 35. — Ruchat, III, 357. — Galasii defensio, page 17, etc. — Choupard, vie de Farel, *mss.* — Dupuis, Bibliothèque ecclésiastique, XIII.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

magistrats, ni pour quelle raison il était encore défendu d'annoncer l'Évangile dans les temples. Les jours, les semaines s'écoulaient, la ville était agitée sans relâche; enfin les Réformés crurent devoir faire un nouveau pas. Ils abordèrent Farel, qui allait prêcher, comme d'ordinaire, au couvent des Cordeliers, et le conduisirent dans le temple de Sainte-Madelaine, dont on célébrait la fête. Le prêtre, qui avait commencé de dire la messe, s'enfuit épouvanté. Hommes, femmes voulaient fuir aussi; mais ils furent contraints d'écouter la prédication. Le peuple alla conquérir ensuite l'église de Saint-Gervais. Farel, cité devant le Conseil, s'y présenta dans une attitude respectueuse, écouta la censure qui lui fut adressée; puis, prenant la parole : « Messieurs, dit-il, je vous prie de me faire des commandemens justes, de peur que je ne sois contraint de dire, ce qui est vrai, qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Vous avez reconnu que ce qui ne se peut prouver par la Sainte-Écriture doit être retranché de la religion; eh bien, magistrats chrétiens, donnez, donnez enfin la gloire à Dieu. Si vous croyez avoir besoin de l'approbation des Deux-Cents, convoquez-les, et que ce qu'ils auront résolu demeure ferme. » Quelques jours après, l'homme de Dieu prêcha dans Saint-Pierre, sans se soucier des défenses du Conseil : « J'ai dû aller vers le peuple, dit-il, où je l'ai trouvé assemblé [1]. »

Il y avait peu d'années que Luther avait proféré une parole semblable devant la Diète de Worms. Pressé de se soumettre aux résolutions de l'Empereur : « Je ne le puis, » s'était-il vu contraint de dire; et d'une main il

[1] Froment. — Registres. — Roset. — Les vies de Farel.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

montrait le ciel, de l'autre il faisait appel au peuple chrétien. Ce que Luther avait prononcé devant la nation allemande, Farel vient de l'articuler à son tour devant les peuples de langue française. Tous deux ils reconnaissent comme divin le précepte d'être obéissans aux puissances; mais une loi supérieure les a déliés tous deux de cette obligation sacrée. Cette loi suprême les presse, les déchire; leur cœur lui a résisté longtemps; elle l'emporte enfin; et Dieu, les sortant de la condition commune, met sur leurs lèvres une de ces paroles puissantes qui sont le réveil des nations.

Dès ce moment la Réformation de Genève était accomplie. Des enfans donnèrent l'exemple de renverser les images. Après eux Baudichon, Perrin et Vandel, le tambour en tête, allèrent de temple en temple achever l'œuvre commencée. Il ne restait plus au sénat qu'à écrire la révolution dans la loi comme elle était tracée dans les faits. Il publia le 27 août un édit, qui portait l'ordre de servir Dieu selon l'Évangile et la défense de faire à l'avenir aucun acte d'idolâtrie papistique. Cette ordonnance fut publiée sans bruit. Les registres n'en ont pas gardé mention. Elle n'en était pas moins la consécration d'un évènement de la plus haute importance. C'est peu, de dire qu'il donnait les temples à Farel, et Genève à l'Evangile; il sauvait l'œuvre de la Réforme parmi les populations françaises. Il assurait aux réfugiés de France un lieu de retraite aux portes de leur pays; il leur donnait, sous l'aile respectée de Berne, une ville et une citadelle; il promettait au protestantisme tout un champ, tout un avenir nouveau. Genève par elle-même n'était rien; mais qu'était ce misérable prêcheur qui, trois ans auparavant, monté

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sur le banc de la poissonnière, demandait du doigt l'attention, dans un coin de la place du Molard? Eh bien, ce que cet homme avait été pour Genève, Genève était appelée à le devenir à son tour pour des terres lointaines. Destinées glorieuses! elle était loin de les prévoir à l'heure où, en publiant son édit de Réformation, elle ajoutait aux périls qui de toutes parts menaçaient son existence!

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE IV.

LA GUERRE DE GENÈVE.

Guerre autour des murs. — Les sœurs de Ste.-Claire. — Le Pays-de-Vaud. — Conduite de Berne. — Diète. — Claude de Savoie à Neuchâtel. — Combat près de Gingins. — Les Peneysans. — Conférence d'Aost. — François Ier. — M. de Verey. — Berne à la guerre. — Son armée. Drapeaux, armes, discipline. — Franz Nægueli. — Marche militaire. — Entrée dans Genève. — Continuation de la campagne. — Le fort Les-Cluses. — Retour à Genève.

[1535 — 1536.]

Tandis que la Réforme achevait de s'établir dans Genève, une guerre de brigandage se poursuivait hors de ses murs. Les gentilshommes et les fugitifs de Peney coupaient les foins des bourgeois, et pillaient leurs métairies. L'évêque leur ayant envoyé de Bourgogne du renfort, ils tinrent ouvertement la campagne. Genève n'eut plus de repos. Alors son irritation éclata. N'ayant pas réussi dans l'emploi des armes, elle attaqua ses ennemis par les voies juridiques, les fit citer à son de trompe et les condamna à être écartelés. Leurs noms, notés d'infamie, furent gravés sur la pierre et exposés au lieu le plus fréquenté de la ville, « pour servir d'exemple à tous [1]. »

[1] Registres des Conseils de Genève. — Roset, IV. — Ruchat, III, 351, 363.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'effet de cette procédure fut d'aigrir les fugitifs qui, n'ayant plus de ménagemens à garder, se portèrent à des excès nouveaux. Procédant à leur tour contre Genève, ils firent publier dans tout le diocèse défense d'avoir aucun commerce avec elle. Les objets de leur haine la plus furieuse étaient ces Français qui, pour cause de religion, cherchaient un asile hors de leur patrie. Pierre Goudet, l'un de ces étrangers, fut brûlé à petit feu, l'espace de deux jours, sans que la douleur lui arrachât le désaveu de sa foi. L'indignation fut profonde à Genève. Mais elle se montra plus vive encore lorsque, peu après [1], le Conseil reçut un cartel que lui adressaient les bannis : ils proposaient l'échange des captifs. A cette offre, le Conseil frémit de honte et de colère. « Trente à quarante bandits oser traiter d'égal à égal avec Genève! des brigands parler comme s'ils faisaient une guerre légitime! Les prisonniers qu'ils nous ont faits sont des hommes honnêtes que Dieu tiendra pour recommandés, tandis que nos captifs sont des traîtres, en sorte qu'un échange ne saurait se faire avec honneur. » Le Conseil, pour toute réponse, ajouta trente-sept noms à ceux des hommes qu'il avait condamnés à être écartelés. Il assembla le peuple. « Pas d'appointement avec les traîtres de Peney, » fut le cri de tous les citoyens. Les catholiques, frappés de terreur, quittèrent la ville en grand nombre [2].

Six semaines après, Genève, en publiant son édit de Réformation, conjura de nouveaux orages. L'on ne vit

[1] Le 13 juillet.

[2] Froment. — Registres. — Crespin, histoire des Martyrs. — Archives de Berne, *Welsche Missiven*. — Ruchat, III, 364.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pendant quelques jours que des prêtres errans, éperdus; les uns allant chercher un dernier conseil auprès de leurs confrères; les autres abandonnant la ville pour aller prêcher aux populations d'alentour une croisade contre elle. Les regards s'arrêtèrent un moment sur les pauvres sœurs de Ste.-Claire, réduites à fuir loin des murs de leur couvent. Elles vivaient, depuis des mois, dans de si grandes angoisses, qu'elles ne pouvaient se regarder l'une l'autre sans que le cœur leur faillît. On les avait contraintes d'assister à la dispute, sans écouter ce qu'elles objectaient, que : « jamais femme n'avait été appelée dans un colloque non plus qu'en témoignage. » Les pauvrettes avaient entendu dire que les Réformés devaient venir les marier toutes. A ce bruit elles s'étaient réunies, et se prosternant, elles avaient juré de garder la foi. A la fin elles obtinrent de pouvoir partir. Alors, ayant chanté le *De profundis*, et pris un dernier congé des saintes mères trépassées, elles se mirent en marche, deux à deux, voilées, en silence, non sans répandre beaucoup de larmes et sans faire force signes de croix. Trois cents archers se placèrent entre elles et tout Genève, qui se pressait sur leur passage. Messieurs du Conseil les accompagnèrent jusqu'au pont d'Arve. Ce fut pitié de les voir se pâmer pendant le trajet, s'évanouir à tout moment, parce qu'elles ne pouvaient supporter l'impression du grand air; prendre les vaches pour des ours, et les brebis laineuses pour des loups ravisseurs. Il leur fallut quinze heures pour faire une lieue de chemin. Mais aussi quel plaisir quand elles se virent en Savoie! que de soins! que d'honneurs! Les cloches sonnaient harmonieusement; partout les populations, les prêtres en tête, se

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

portaient à leur rencontre. Les gentilshommes du pays accouraient leur faire cortège. Annecy crut, en les recevant, accueillir la religion et le malheur [1].

Autant les cœurs s'émurent en leur faveur, autant il s'éleva de voix pour maudire Genève et pour appeler la vengeance sur ses murs. Les sœurs appartenaient aux plus grandes familles de la contrée; ces familles en appelèrent à la foi des populations. L'on vit s'évanouir en peu de temps les vives sympathies que le peuple du Pays-de-Vaud avait montrées pour Genève et pour sa lutte héroïque. Les États de ce pays, sollicités par le prince d'une part, et de l'autre par Berne, s'étaient deux fois, dans l'année 1534, prononcés pour le maintien de la paix; dans ces deux occasions, ils avaient paralysé les mesures hostiles du duc en refusant d'y prendre part. Mais en adoptant la Réforme, Genève venait de changer ces dispositions. L'on entendait dire en tous lieux que, si les Bernois voulaient secourir la ville des prêcheurs, on s'opposerait à leur passage. Fribourg fit connaître à Orbe, à Grandson, à Payerne, qu'elle était résolue à ne pas permettre que la Réforme fît un pas de plus. Ses députés se présentèrent devant les États de Vaud, et l'accueil qu'ils reçurent fut tel que Berne s'en montra profondément offensée. « Cet accueil si gracieux, écrivit-elle, pourrait bien être contre nous; et quoique nous n'y attachions pas grande importance, nous ne pouvons cacher notre surprise d'une conduite qui contrarie si fort notre vieille amitié. » Plus d'une fois elle avait demandé pour les ministres du nouveau culte la permission de prêcher; les

[1] Jeanne de Jussie. — Ruchat, III, 382.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

États répondirent, que « tout le pays voulait persévérer dans la religion de ses pères. » Confédération de petites villes et de châteaux, le Pays-de-Vaud communiquait avec l'étranger par les rapports qu'y entretenait la noblesse. Les villes étaient agricoles; le négoce ne les avait pas mises en communication avec le dehors, comme il avait fait de Genève, de Bâle, de Zurich; elles n'avaient pas, comme Berne, des relations politiques étendues; l'air n'y était que peu, que rarement renouvelé. Lausanne, leur foyer naturel, appartenait à l'évêque. Privées de ce centre, elles manquaient d'idée conductrice et de l'intelligence des temps. Elles s'allièrent à la partie de l'Helvétie qui repoussait le progrès. Elles entraînèrent Lausanne dans leur mouvement. Cette ville, qui naguère offrait à Genève ses secours, défend maintenant à ses citoyens de la servir. Elle avait avec Fribourg d'anciens différends : Fribourg, dont elle était l'alliée aussi bien que de Berne, avait été irritée de la voir, dans la guerre de l'Oberland et dans celle de Cappel, faire marcher son contingent sous les drapeaux de la Réforme; Lausanne n'avait pas éprouvé moins de colère en voyant Fribourg se prononcer contre elle dans ses démêlés avec son évêque. Mais aujourd'hui les deux villes se rapprochent, et, dans une conférence tenue à Payerne, elles se donnent le sceau d'une mutuelle réconciliation. Il n'est pas jusqu'à leur évêque avec qui les Lausannois ne viennent de s'accommoder. Les Valaisans offrent aussi leur secours au duc. A ces manifestations, ce prince, qui déjà comptait sur l'Empereur et se reposait sur les Cantons catholiques, croit voir se relever son étoile. Ses envoyés quittent leur humble attitude. Ils se jouent des menaces, cent fois répétées, de Berne. Des troupes de plus en plus nom-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

breuses se rassemblent autour de Genève et la harcellent sans lui laisser de repos[1].

Genève se mit aux genoux des Seigneurs de Berne et les supplia de ne pas laisser s'achever sa ruine[2]. La réponse de Berne fut celle qu'elle avait déjà faite plus d'une fois : « Après tant de peines et de missions, nous n'avons pu rien obtenir. A cette cause, et pour les grosses pratiques qui sont de présent par le monde, nous voulons bien vous avertir que vous avisiez sagement sur vos affaires; car pour les périls auxquels nous sommes par aventure, nous ne pourrions honnêtement vous secourir : pourtant que n'est chose raisonnable que dussions, pour aller à vous, délaisser notre pays. » Il y avait dans les Conseils de Berne des hommes qui, dévoués à la Réforme, poussaient à la guerre, en invoquant les droits de la charité chrétienne; mais d'autres étaient secrètement pensionnés par le duc; et la majorité du sénat se composait d'hommes politiques, qui calculaient froidement les exigences des temps.

Tout le printemps il n'avait été bruit que des grandes levées de troupes faites par l'Empereur. Quand ces troupes s'étaient dirigées vers l'Italie, on avait cru qu'elles étaient destinées à soumettre Genève, Berne, la Suisse; c'est sur les rivages d'Afrique que Charles-Quint les avait emmenées. Il y était allé punir dans

[1] Archives de Berne, *Welsche und Deutsche Missiven.* — Journal de Froment. — Documens sur le Pays-de-Vaud, pag. 179 et suiv. — Archives de Fribourg. — Celles de Lausanne. — Ruchat, III, 209, 398, 415. — Lettres de Charles III, à M. de Lullin, dans les arch. de Vaud.

[2] Recherches sur les États par M. de Mullinen. Deux erreurs s'y trouvent : C'est en 1534, non en 1535, que les États refusèrent de marcher contre Genève. En 1535, il me paraît peu probable que les États aient été assemblés à Morges par le duc en personne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tunis les ravages et l'orgueil des Barbaresques; mais il en revenait vainqueur, applaudi de la chrétienté, plus grand, plus redoutable que jamais[1]. L'Allemagne, dans le même temps, avait été profondément ébranlée par la révolte des Anabaptistes. Ce mot de Réforme, une fois échappé du cœur de Luther, avait, en passant de bouche en bouche, pris autant de significations qu'il est d'intelligences et de positions sociales diverses. Après que les princes l'eurent interprété dans le sens de leurs intérêts, que les sages l'eurent transformé en philosophie, le peuple, partout opprimé, s'en était emparé à son tour, l'avait traduit suivant ses passions brutales et était descendu dans le champ de l'insurrection. D'abord quelques hommes sans lettres, réputés pour la douceur de leur piété, avaient proféré une parole bien peu faite en apparence pour troubler la terre. « Le baptême, avaient-ils dit, ne doit pas être donné à l'enfant, qui ne peut le comprendre : ce sceau de la nouvelle naissance n'appartient qu'aux régénérés. » Mais toute simple que paraît cette maxime, elle créait, dans la société chrétienne, une société nouvelle; elle attaquait l'alliance que les églises nationales avaient faite avec le pouvoir civil; elle brisait leur unité. La nouvelle Réforme appelait ses élus sur le terrain d'une égalité et d'une fraternité absolues; elle avait fini par les conduire le bandeau sur les yeux, par la voie de la république à la monarchie théocratique la plus extraordinaire, la plus étrangère aux mœurs de l'Europe et la plus éphémère qui ait jamais existé[2].

[1] Expeditio Tunetana, dans Schard II. — Jove.

[2] Sleidan, L. IV à X. — Meshovius. — Montfort, dans Schard II. — Heresbachii, hist. anabaptica monasteriana, 1650.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les protestans contemplaient avec découragement les ruines dont cet incendie avait jonché l'Allemagne. Leur ligue venait cependant de s'accroître d'un nouveau membre. On se rappelle cet Ulrich de Wurtemberg, que ses violences avaient fait chasser de ses états, et qui, après avoir cherché vainement à intéresser les Suisses à sa cause, s'était retiré à Montbéliard, y avait embrassé la foi nouvelle et attendait les évènemens. Saisissant l'heure où l'Empereur était occupé d'une guerre lointaine, il était rentré dans ses pays héréditaires, s'en était emparé presque sans coup férir et n'avait rien eu de plus pressé que d'y introduire la Réforme. Son université de Tubingue venait d'être constituée en école évangélique. Le peuple du Wurtemberg, croyant voir dans son prince un nouveau Manassé, faisait retentir les temples des hymnes de la gratitude[1].

Cette restauration s'était accomplie avec l'aide du roi de France. Le monarque que l'on avait vu à Paris, la tête nue, allumer de sa main les bûchers des religionnaires, témoignait aux princes de la ligue protestante les plus vives sympathies. Il n'était pas loin, à ce qu'il assurait, d'envisager l'eucharistie comme le faisaient les Luthériens. Une lettre de sa main invitait le conciliant Mélanchton à venir à Paris s'occuper des moyens de réunir l'Église française à celle d'Allemagne. Il n'exprimait pas moins souvent, ni avec moins de chaleur, aux villes suisses l'amitié qu'il leur portait, et chacune de ses protestations se terminait par la demande d'une levée de soldats. L'infanterie du roi se composait encore presque tout entière de Suisses et de

[1] Sleidan. — Schnurer, Wurtembergische Kirchenreform. — Satler's Gesch. des Herzogthums. — Consius, Schwœb. Chronik.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lansquenets. La noblesse française servait à cheval; le peuple ne connaissait pas les armes. François Ier avait bien essayé de former une milice nationale; mais l'ordonnance qui métamorphosait en hommes de guerre, des bourgeois, des artisans, des serfs, prodiguait à chacun de ses articles la peine d'être étranglé, pendu, d'avoir les oreilles coupées ou d'être fouetté publiquement; de pareils moyens n'avaient pu créer une armée française. Le roi continuait donc de dépendre des mercenaires suisses et germains. Mais dans quel but sollicitait-il des levées? L'on savait qu'il rassemblait ses gens d'armes sur les frontières de Bourgogne. Était-ce que, las de songer au Milanais, il voulût par la conquête de la Franche-Comté et de la Savoie reculer les limites de la France, et s'ouvrir les routes de l'Allemagne et de l'Italie? Qu'allaient, en ce cas, devenir Genève, le Pays-de-Vaud, la Confédération, en présence de la France agrandie? Ou bien n'allait-on point voir les deux monarques s'allier pour mettre un frein à la Réforme et ruiner les priviléges des peuples? Ils portaient une même haine à tout ce qui limitait leur pouvoir. Déjà l'un d'eux, à peine de retour des rivages africains, menaçait à haute voix les libertés européennes[1]. Les premiers regards de l'Empereur, après sa victoire, s'étaient portés sur les Pays-Bas, où la Réforme faisait des progrès rapides; sur l'Allemagne, à laquelle il montrait sa foudre; sur Genève et les cantons suisses,

[1] Sleidan, livre IX. — Fleury, contin. XXVII. — Sismondi, histoire des Français, XVI. — Litteræ Francisci I, apud Freher, tom. III, Rer. Germ. — Épîtres de Mélanchton. — Gaillard, histoire de François tom. VI. — Dulaure, histoire de Paris, IV. — Crespin, histoire des Martyrs. — Bèze, hist. des églises réformées, I. — Garnier, XXII. — Daniel, V. — Feronius, livre VIII.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

auxquels ses lettres signifièrent ses volontés. En donnant avis aux Confédérés de son triomphe sur les Barbaresques, il les somma de contraindre Genève à s'acquitter de ses devoirs envers le Saint-Empire, le duc de Savoie, et la personne de son évêque[1].

C'est en ces circonstances que s'ouvrit à Baden, en septembre 1535, la Diète des Cantons. Les députés de Charles III s'y présentèrent avec confiance, ceux de Genève avec peu d'espoir. Divisés comme l'étaient les Confédérés, par l'intérêt, par la religion, par des haines que le sang versé dans une guerre civile n'avait pas apaisées, tout devait prendre à leurs yeux un aspect de gravité. Il n'y avait pas longtemps que, sur la vague rumeur d'une intervention de Berne en faveur des réformés fugitifs de Soleure, Lucerne avait couru aux armes. Combien, en cet état de choses, une question comme celle de Genève, ne devait-elle pas paraître sérieuse? Elle se vida cependant comme Genève et Berne eussent à peine osé l'espérer. Les cantons catholiques les premiers s'avouèrent vaincus de lassitude. « Ce débat durera-t-il toujours, et chaque fois que nous nous réunirons, en aurons-nous les oreilles fatiguées? » En parlant ainsi, les députés de Lucerne, Uri, Schwyz Unterwalden, Zoug et Soleure firent un dernier effort pour obtenir de Berne et de Genève qu'elles se soumissent au prononcé de la Diète de Lucerne; et les ayant vues déterminées à ne point céder : « Eh bien, s'écrièrent les députés, nous sommes, nous, résolus à ne plus nous mêler de cette affaire. » Les cantons qui, jaloux de la puissance de Berne, frémissaient à la pensée de la voir songer à s'agrandir encore, se laissèrent entraî-

[1] Archives de Berne. — Recès des Diètes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ner par cette détermination ; et d'une commune voix, ce sujet fut retranché de l'ordre de ceux qui devaient occuper les représentans des Cantons. Forts de cette résolution, les envoyés de Genève se présentèrent, à leur retour, aux Seigneurs de Berne, avec l'espoir d'être secourus. Mais leur confiance fut trompée. « Nous ne pouvons marcher à votre aide en ce moment, leur répondit-on. Toutefois si vous levez, pour votre défense, des troupes auxiliaires, nous le verrons sans déplaisir; que seulement ces levées ne se fassent pas chez nous. » C'est le genre d'appui que l'on accorde à de faibles alliés, quand on ne veut pas se compromettre avec de puissans voisins. N'ayant pu obtenir davantage, trois des envoyés de Genève rentrèrent dans leurs foyers ; le quatrième, Claude Savoie, entrevoyant un dernier moyen de sauver sa patrie, se sépara de ses collègues et prit la route de Neuchâtel [1].

Une révolution comme celle qui avait établi la Réforme à Neuchâtel ne s'apaise pas dans l'année qui l'a vue naître; aussi régnait-il une vive agitation dans la principauté, sur les bords du petit lac et dans les franches montagnes. Il semblait que la Réforme eût, dans ces contrées, emprunté le caractère de l'homme qui la leur avait apportée, et que si les Jurassiens ne montraient pas toute la foi ni tout le désintéressement de Farel, ils partageaient du moins son ardeur. Sur un sol rocailleux, des fruits meilleurs avaient de la peine à mûrir; on y rencontrait d'autant plus abondamment ceux qui d'ordinaire accompagnent la conversion nouvelle : les courages étaient prompts, les peuples montraient de l'entraînement; il n'était rien qu'ils ne

[1] Recès des Diètes. — Arch. bernoises.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fussent prêts à entreprendre au nom de Farel et des nouvelles libertés. Ils venaient de donner des preuves de ce zèle à Moutiers; les habitans de la vallée, après avoir tous embrassé la Réformation, s'étaient emparés de l'église paroissiale et avaient contraint les chanoines à se réfugier à Délémont. Dans le Valangin la comtesse, affligée, confuse, s'était retirée à Gézard, dans un de ses domaines. Ce lieu est solitaire; elle n'avait pas à supporter un spectacle qui lui brisait le cœur. Elle n'éprouva de consolation que lorsqu'on lui eut appris que René, son petit-fils, prince héréditaire du Valangin, lui apportait son appui. Des qualités brillantes avaient rendu René cher à l'Empereur et lui avaient mérité l'honneur d'être employé par le duc de Savoie à plus d'une ambassade. Il s'approcha de ses sujets, et ne tarda pas à se convaincre que les idées nouvelles avaient fait trop de progrès dans leurs affections pour qu'il fût prudent de les combattre. Il jugea qu'il était préférable d'imiter le prince de Neuchâtel et de ne songer qu'à s'enrichir des dépouilles de l'Église. A Bienne, à la Neuville, à Morat se montrait le même attachement pour la Réforme. Tout ce qui s'y rapportait enflammait ces jeunes hommes qui, après avoir fait avec Berne la campagne de 1530 contre les chevaliers de la Cuillère, avaient, selon leur expression, aboli l'idolâtrie à Neuchâtel. Leurs sympathies venaient de se manifester à l'occasion de l'arrivée dans cette ville de plusieurs familles qui avaient quitté Fribourg et Soleure pour l'amour de la foi[1]. Un objet cependant excitait plus profondément encore leur intérêt; savoir: la

[1] Les Dupaquier (Von der Veid), de Fribourg; les Rougemont (Rothberg); les Maison-d'or (Guldimann), de Soleure.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ville où Farel était pasteur, et dont il leur retraçait, dans ses lettres, le courage et les grands périls. A ce nom de Genève, quel cœur ne s'était ému, si peu généreux qu'il fût? quel courage n'avait tressailli! quel zélateur n'avait frémi d'impatience! Si l'occasion s'offrait de témoigner cet intérêt d'une manière efficace, ne la saisirait-on pas? Claude Savoie arrivait à Neuchâtel pour s'en assurer[1].

Il montra Genève désolée, la faim dans ses murs, sa ruine imminente; puis il conjura les Neuchâtelois de secourir des frères serrés de si près par les ennemis de la foi. Tous les cœurs se sentirent émus de compassion. « Nous irons les secourir, se dirent les Neuchâtelois, et à nos dépens, et de tout notre pouvoir. » Ils firent connaître leur ferme résolution à leurs frères d'armes des montagnes et des terres bernoises les plus voisines. Bientôt neuf cents hommes se trouvèrent sous les armes, gens fidèles et de grand cœur, s'il en est parmi les Suisses. Un vieil officier, Jacob Wildermouth, leur promit de les mener promptement au but de leur expédition. Le 7 octobre, dans la nuit, ils se mettaient en marche, lorsque le gouverneur, M. de Prangins, les menaça, s'ils ne rentraient dans leurs foyers, de l'indignation de madame de Longueville. Ils lui répondirent d'une voix unanime : « Nous ne pouvons laisser périr misérablement les chrétiens de Genève, qui font prêcher l'Évangile comme nous : et pour autre cause on ne leur fait la guerre; pour

[1] Arch. bern. — Froment. — Registres de Genève. — Stettler. — Ruchat. — Roset, IV. — Boive, annales. — Notes empruntées aux manuscrits de la bibliothèque des Pasteurs de Neuchâtel. — Die Schweitz in ihren Ritterburgen, II, *Valengin*. — Morel, statistique de l'évêché de Bâle.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cette querelle nous voulons tous mourir. » Des femmes conjuraient leurs maris de ne pas se laisser arrêter, leur déclarant qu'à leur défaut elles iraient. Quelques-unes firent comme elles avaient dit. La troupe s'écria : « Partons au nom de Dieu; allons mourir avec eux ou les délivrer de leurs ennemis; n'écoutons défense qu'on nous puisse faire. »

A l'entrée du Val de Travers, à deux lieues de Neuchâtel, nouvelles injonctions du gouverneur, accompagnées de si grandes menaces, que la constance de plusieurs en fut ébranlée. « Eh bien, s'écria Wildermouth, que ceux qui ne se sentent pas le courage d'aller combattre pour leurs frères, et ceux aussi qui se font conscience de tuer tant de faux prêtres qu'on en trouvera, n'avancent pas : car nous aimons mieux être peu de gens et de cœur, comme Gédéon, que de traîner des timides. » Il dit, et la petite armée se mit à genoux, en prières. Quand ils se furent relevés, le capitaine leur répéta d'une voix haute et de grande affection : « Que ceux à qui Dieu donne de venir batailler pour nos frères viennent, et que les autres s'en retournent. » Plus de trois cents regagnèrent leurs foyers.

Ceux qui persévérèrent dans l'entreprise invoquèrent Dieu et partirent en bon ordre. En marchant, ils se comptèrent : ils étaient quatre cent quinze. Le temps était fort mauvais; la neige couvrait les montagnes. Ils se proposaient de traverser la Bourgogne et d'arriver à Genève par St.-Claude; mais, ayant trouvé les routes fermées, ils se tracèrent un chemin des plus rudes par-dessus les hautes Joux et à travers les grandes forêts qui séparent la Franche-Comté de l'Helvétie. La neige couvrait le sol; il fallait la brasser jusqu'aux genoux. Bientôt la faim se joignit à la froi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dure, car ils ne trouvèrent sur leur route aucun aliment. Enfin, le samedi 8 octobre, ils arrivèrent, avec la nuit, dans le vallon et au village de St.-Cergues; mais ils n'y trouvèrent ni vivres ni habitans : les villageois s'étaient enfuis, emportant leur meilleur. Ils y passèrent la nuit, faisant bonne garde. Trois jeunes hommes, apostés par les Savoyards, parurent et se laissèrent prendre prisonniers. Ils feignirent d'être envoyés par les Genevois pour servir de guides à leurs amis. Au pied de la montagne est le village de Gingins; il tardait à nos braves d'y arriver, dans l'espoir d'y trouver quelque nourriture : mais pour leur déjeuner, ils eurent à livrer bataille.

C'était le dimanche, au point du jour. Trois à quatre mille hommes, Savoisiens, Italiens, Espagnols, tant à pied qu'à cheval, attendaient nos Suisses dans la plaine, bien disposés à les capturer tous. La petite troupe était mal armée : à peine cent avaient-ils des mousquets; les autres l'épée seulement. Cependant, chassés par la faim, ils descendirent la montagne à pas pressés. Les traîtres qui les guidaient, au lieu de les conduire au village, leur montrèrent une prairie, où ils promirent de leur porter de la nourriture, et ils les firent entrer dans un chemin creux, où l'on pouvait à peine marcher deux de front. Un ruisseau courait au travers. Une haie fort épaisse bordait les deux côtés. Après avoir amené les Suisses dans ce lieu, les guides coururent avertir les Savoyards. Quand ceux-ci furent à une portée de mousquet, Lugrin, un de leurs capitaines, demanda à parlementer. Wildermouth s'avança : « Nous vous prions, dit-il, de nous donner passage pour aller à Genève. — Nous ne vous le donnerons point. — Eh bien nous le pren-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

drons. » Il n'eut pas plus tôt parlé qu'un soldat le frappa du bois de son arquebuse et le renversa à terre. Alors commença la mêlée. Wildermouth se releva, rentra dans les rangs des siens, et, bien serrés, bien couverts, ils attendirent la décharge des Savoyards. Elle passa par-dessus leurs têtes. Sortant aussitôt de leur fossé, ils franchirent la haie et se présentèrent hardiment à l'ennemi. Au lieu de recharger leurs mousquets, ils s'en servirent comme de massues. On remarquait entre tous une femme qui combattait avec son mari et ses trois fils, tous fervens dans la foi de l'Évangile. Elle portait une épée à deux mains, et disait, encourageant les siens : « Je serais seule, qu'avec cette épée je voudrais batailler tous ces Savoyards. » Tous se comportèrent comme le font des hommes de cœur dans une position désespérée; aussi leur intrépidité finit-elle par triompher du nombre. Les Savoyards s'enfuirent, laissant la terre jonchée de trois à quatre cents des leurs. Parmi les morts se trouvèrent les trois guides et plusieurs prêtres. Les Suisses n'avaient perdu que sept hommes. Ils fléchirent le genou, bénirent Dieu, puis ils prirent le chemin de Genève, en marchant le long de la montagne. Que se passait-il cependant dans cette ville [1] ?

Le retour de ses députés à la Diète, et la nouvelle

[1] Froment. — Arch. bern. — Stettler. — Roset. — Ruchat, III, 416. — Le chant épique du soldat bernois, au retour de la bataille, dans Werner Steiner. Il se lit dans le Chroniqueur, recueil historique, page 165.—Voici comment Guichenon raconte cette affaire : « Sa Majesté fit faire à Neuchâtel une levée de 1,000 hommes. Ceux de Gex furent assez généreux pour refuser passage ; 200 des leurs taillèrent en pièces l'ennemi, lui tuèrent 300 hommes et renvoyèrent le reste en France avec sauf-conduit. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'elle ne devait attendre de Berne aucun secours, avait soulevé des mouvemens bien divers. Quelques-uns avaient perdu le courage ; plusieurs avaient frémi d'indignation. « Sans doute, s'était écrié le capitaine-général Jean-Philippe, tout ce qu'ils attendent c'est que nous nous rendions à eux ; mais nous n'en ferons rien. » D'autres s'étaient dit, sans montrer ni crainte ni colère : « Certes Messieurs de Berne nous ont remis à un grand maître. — A qui? — A Dieu. Aussi faut-il qu'il ait l'honneur de notre délivrance, et non les hommes. » Ceux qui tenaient ce langage demandaient que Baudichon remplaçât Jean-Philippe dans la charge de capitaine-général. Le Conseil, cédant à la nécessité, se rendit à leurs instances. Aussitôt Baudichon, déployant les plis d'un drapeau sur lequel il avait fait peindre des larmes de feu, fit appel aux braves qui voudraient aller chercher l'ennemi. Quatre cents s'enrôlèrent. Il venait de les passer en revue, lorsque le bruit se répandit qu'une bataille avait été gagnée par des amis de Genève. On racontait, qu'après avoir tué quatre cents Savoyards, les Neuchâtelois étaient enfermés près de Nyon, en grand danger de succomber. A cette nouvelle, il n'y eut dans tout Genève qu'un cri : « Nous ne serons point ingrats pour de tels services ; volons secourir nos bons amis. » En peu d'instants cinq cents hommes se trouvèrent prêts. Sous Baudichon commandaient Golle et Bernard ; puis marchait le grand prévôt d'Arlod ; Perrin, Chamois, Des Arts portaient les enseignes. On s'avançait avec confiance, lorsqu'un événement imprévu changea la face des affaires et ruina les espérances de Genève [1].

[1] Froment. — Ruchat, III, 414. — Roset, IV. — Registres.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A l'heure même où les Neuchâtelois se mettaient en marche, Berne envoyait deux députés faire rebrousser chemin à ceux de ses sujets qui se trouvaient dans leurs rangs. Louis de Diesbach et Rodolphe Nægueli arrivèrent à Coppet le samedi soir ; M. de Lullin, gouverneur de Vaud, s'était joint à eux. Les Neuchâtelois descendaient en ce moment dans le vallon de St.-Cergues. Le lendemain les députés se disposèrent de grand matin à aller exécuter leurs ordres ; mais Lullin sut les retenir en prétextant la messe et le déjeûner : il voulait donner aux Savoyards le temps d'exterminer leurs ennemis. Comme on partit tard, le combat s'était donné lorsqu'on approcha de Gingins, et l'on ne tarda pas à rencontrer les fuyards. Lullin voulut les contraindre à retourner au combat ; mais il ne trouva point d'obéissance : l'épouvante avait glacé les cœurs. Les députés bernois continuèrent seuls de s'avancer, sous l'escorte de quelques cavaliers. Ils furent longtemps à errer, de péril en péril, parmi les escadrons savoyards ; enfin cependant ils réussirent à atteindre la petite armée suisse. Ils signifièrent aux sujets de Berne les ordres de leurs Seigneurs et prièrent les Neuchâtelois de prendre aussi le chemin du retour. Leur montrant les Savoyards en nombre dix fois plus grand que le leur, prêts à les bien recevoir, ils les conjurèrent de ne point risquer de perdre la gloire qu'ils avaient acquise. La faim prêta de l'éloquence à leurs paroles. La troupe était près de Founex : on la fit entrer dans ce village et des vivres lui furent distribués. Diesbach montrait tout espoir d'obtenir pour Genève une bonne paix : Wildermouth et ses compagnons d'armes se laissèrent persuader de s'en remettre à lui pour la conclure. Tout ce que les Genevois s'étaient promis de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur secours se trouva donc réduit à néant. Baudichon, les yeux baissés, ramena ses soldats. Les députés de Berne étant entrés dans la ville après lui, et ayant fait entendre je ne sais quelles propositions de paix, l'indignation publique se chargea de leur répondre. Ils repartirent sans prendre congé.

Huit jours s'étaient à peine écoulés que Louis de Diesbach se présenta de nouveau devant le peuple de Genève. « Très-honorables Seigneurs et combourgeois, dit-il, déjà plus d'une fois nos supérieurs nous ont envoyés avec la mission de tout tenter pour vous amener à quelque bon accommodement ; mais vos réponses n'ont pas été telles qu'ils étaient en droit de s'y attendre : car ils estiment que vous devriez plutôt demander la paix que la guerre. Vous ne sauriez avoir de bien qu'ils n'en aient, de mal qui ne devienne le leur. Or la guerre ne nous conviendrait pas en ce moment ; et s'il vous arrivait d'avoir besoin de notre secours, que ferions-nous, les ennemis étant à nos portes ? Nous vous prions donc de renoncer à sortir contre les Peneysans, s'ils s'engagent à cesser de ravager vos terres. » Tout le peuple répondit : « Nous voulons paix qui dure ; quant aux Peneysans, nous les tenons pour des traîtres et nous ne ferons aucun accord avec eux. » Les ambassadeurs retournaient à Berne porter cette réponse, lorsque des lettres de leurs supérieurs leur enjoignirent de reprendre le chemin de Genève et d'y exprimer la surprise que causait une conduite aussi violente. « Tels n'étaient pas les procédés du duc, qui venait de s'engager à chasser de Peney les bannis, et à laisser les Genevois commercer librement en Savoie, sous la seule condition qu'ils n'y pratiqueraient rien contre le culte ; il offrait de s'avancer jusqu'au Val

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Aoste pour achever de régler dans une journée d'amitié tous les autres intérêts qui concernaient Genève. » Diesbach invita les Genevois à attendre en paix les résultats de la conférence qui devait s'ouvrir, et les menaça, s'ils s'y refusaient, de leur rendre l'acte de leur combourgeoisie. Genève céda, sans croire à la parole de l'ennemi. Les ambassadeurs virent, en s'en retournant, les Savoyards ravager les alentours de la ville, et des troupes échelonnées à Versoix, à Coppet, à Nyon. Une lettre interceptée du duc au capitaine qui commandait ces troupes le pressait d'avancer ses affaires[1]. C'est dans cet état de choses que s'ouvrit la conférence promise.

Le duc avait pris l'engagement de se rencontrer à Aoste l'un des premiers jours de novembre; mais lorsqu'à l'époque fixée, Franz Nægueli s'y rendit à la tête d'une députation bernoise, le prince le fit inviter à venir jusqu'à Turin. Le Bernois répondit fièrement, qu'il ne ferait aucun pas de plus; et Charles se vit contraint d'aller écouter son message. Le premier point fut celui de la religion. « Que Genève, dit Nægueli, soit assurée de posséder l'Évangile, comme elle y a droit en tant que ville impériale, et le reste s'arrangera sans peine. » Le duc pria les ambassadeurs d'achever de lire leurs instructions; mais les ordres qu'ils avaient reçus ne le leur permettaient pas. « Je ne traiterai pas non plus l'article de la religion isolément, leur déclara le prince; ce point concerne l'Empereur, à qui je veux le communiquer; il concerne le pape. Je ne puis concéder aux Genevois les changemens qu'ils ont faits sans y être autorisés par le souverain pontife et par un con-

[1] Registres. — Froment. — Arch. bern.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cile général. Je le voudrais, que mes gentilshommes ne le souffriraient pas. Ils sont résolus à sacrifier corps et biens pour exterminer les sectateurs de Luther. » Les ambassadeurs avaient rempli leur mission [1].

Pendant qu'avaient lieu ces pourparlers, Rodolphe Nægueli représentait dans Genève les seigneurs de Berne et s'efforçait d'arrêter les hostilités. Il était témoin des souffrances des citoyens et de leur noble attitude. Plus de bois, plus de sel ; bientôt plus de blé. Le lac, par lequel les Genevois s'approvisionnaient, venait de leur être fermé au moyen d'une flottille. Chaque jour c'étaient de nouvelles douleurs ; chaque jour aussi ajoutait à l'enthousiasme des citoyens et à leur courage. La ville folle, qui n'était connue que par ses foires, ses nombreuses hôtelleries et sa vie dissolue, se ceignait à cette heure comme une amazone ; elle achevait de ruiner ses longs faubourgs, se hérissait de remparts, et avait pris les dehors et la fierté d'une noble ville de guerre. Tous les cœurs manifestaient un même sentiment, le salut de Genève ; une seule volonté, le triomphe de l'Évangile. Ce n'était plus l'orgueil du premier élan patriotique, mais un esprit de jour en jour plus sérieux et plus mûr. Les soldats se ployaient à la discipline, les bourgeois à l'ordre. Les caractères s'ennoblissaient ; les âmes se formaient à la vraie liberté. A ces mâles vertus s'unissaient des vertus plus douces. Claude Pasta, l'un des premiers qui eussent ouvert leur cœur à l'Évangile, ayant obtenu la conversion du couvent des dames de Ste.-Claire en un hôpital, y avait consacré tout ce qu'il possédait : son or, ses biens et sa femme, avec lui-

[1] Arch. bern., *Welsche Missiven*. — Archives de Turin : Pièces concernant Genève. *Mazzo XIV*, n° 5. — Ruchat, III, 428.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

même, qui y servait journellement. D'autres imitèrent cet exemple, et le Conseil ayant abandonné les biens d'Église au soulagement de l'indigence, les plus pauvres, malgré la disette, ne furent pas sans pain. L'argent ayant manqué pour la paie des gens de guerre, le meilleur expédient parut être d'en fabriquer. On se souvint du temps où Genève frappait à son coin. Depuis près d'un siècle que ses évêques étaient de la maison de Savoie, ou dévoués aux ducs, elle avait négligé ce droit; elle s'en ressaisit, et sur les pièces qui furent frappées, elle grava d'une part : *La lumière après les ténèbres;* de l'autre : *Notre Dieu combat pour nous.* Ces mots étaient l'expression de sa foi; ils étaient écrits dans les cœurs comme sur la monnaie et sur les bannières. On les répétait au foyer ainsi que dans les temples. Les sentinelles redisaient, s'entre-répondant sur les remparts : « L'Éternel est notre sauvegarde; l'Éternel peut toutes choses, et ce qu'il peut, il le fera. » — Il le fera, répétaient hors de Genève les petites réunions évangéliques de Lausanne, d'Orbe, de Payerne. Tout ce peuple, instruit par les saintes Écritures à espérer contre tout espoir, priait pour Genève et attendait « le salut de Dieu [1]. »

Les esprits étaient ainsi disposés lorsqu'arriva la nouvelle du peu de succès de la conférence d'Aoste. Se tournant aussitôt vers le résident bernois : « Ne reconnaissez-vous pas, lui dirent Messieurs de Genève, que le duc n'a parlé de temporiser que dans l'espoir de nous faire mourir de faim? Ne trouvez donc pas mauvais que, par des sorties, nous nous

[1] Lettres de Rod. Nægueli. — Arch. bern. — Froment. — Registres. — Ruchat, III, 426. — Roset, IV.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

procurions des vivres et fassions la chasse à ces méchans. Les voyez-vous, les uns faire des incursions sur les terres les plus prochaines, les autres parcourir les campagnes et assaillir nos bourgeois? Pour l'honneur de Dieu secourez-nous pendant qu'il en est temps encore. » De son côté, Lullin écrivait à Rodolphe Nægueli : « Mon seigneur m'avait commandé de retirer ses bandes, et de ne laisser de troupes qu'à Gex et à Gaillard. J'apprends cependant que les Genevois ont recherché d'autres secours que les vôtres, et que 700 hommes, soldats de France, sont sur les frontières; en sorte que les ordres du prince arrivent mal à propos[1]. » Avant de dire si l'avis donné par le gouverneur du Pays-de-Vaud exprimait la vérité, nous devons faire connaître ce qui se passait à la cour de France et les pensées qui, depuis quelques mois, occupaient l'esprit de François Ier.

François Sforze, dernier duc de Milan, étant venu à mourir, l'empereur avait pris possession de ses États comme d'un fief de l'empire. Le roi de France, de son côté, s'était souvenu de ses prétentions. Il se préparait à les faire valoir, mais par une autre voie que celle suivie dans ses précédentes guerres. On raconte que, s'entretenant un jour familièrement avec Clément VII, ce pape lui avait démontré que la cause de ses revers provenait de ce que son armée, bien qu'entrée victorieuse en Italie, n'avait pas tardé à s'y trouver isolée, resserrée entre les places fortes gardées par les impériaux, affaiblie par ses succès mêmes, et assaillie de toutes parts avant qu'il lui fût venu du renfort; il lui avait donc conseillé de s'emparer des états de la maison

[1] Lettres de Nægueli. — Arch. bern. *Zeitungs Missiven.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Savoie pour s'assurer une communication avec ses conquêtes en Lombardie. Cette conception s'était emparée de l'esprit de François Ier. Charles III, il est vrai, ne lui avait donné aucun motif d'agression. Abandonné par le roi, son neveu, dans les traités de Madrid et de Cambrai, il s'était attaché à l'empereur, son beau-frère; mais sans se permettre d'acte hostile envers la France. Néanmoins dès qu'il voulut la guerre, le roi trouva cent prétextes pour la déclarer. Il accusa entre autres le prince malheureux d'avoir voulu se faire le médiateur d'une alliance entre l'empereur et les Suisses; de s'être refusé à recevoir une pension de 12,000 livres; de n'avoir point donné libre passage aux troupes françaises pour marcher à la conquête de Milan. Comme ces griefs, bien que réunis, pouvaient paraître de peu de poids, il prétendit avoir, par sa mère, des droits sur tout l'héritage de la maison de Savoie. L'on sait que les états de cette maison ont toujours été héréditaires de mâle en mâle, à l'exclusion des femmes, conformément à la loi salique. Un envoyé du roi n'en partit pas moins pour Turin, afin d'appuyer les prétentions de son maître. Purpurat, président du conseil ducal, ayant démontré la vanité de ses allégations : « Il n'en faut plus parler, dit vivement l'ambassadeur; car le roi le veut ainsi. » Purpurat lui répondit : « Vous faites mention d'une loi que je ne trouve pas dans mes livres [1]. »

Déjà François avait autorisé plusieurs actes hostiles envers le duc. Un Français qui, sous le prétexte de la

[1] Sismondi, hist. des Français, XVI. — Galliard, hist. de François Ier, tom. IV. — De Serres. — Duplex. — Du Bellay, mémoires. — Mémoires du président Lambert, dans les notes de Du Bellay. — Guichenon. — La Chiesa. — Sleidan.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

religion, et pour d'autres motifs peut-être, était venu habiter Genève, Maigret, avait offert à cette ville près de succomber, de lui trouver un appui du côté de la France. Le sire de Verey [1], son ami, lui ayant promis du secours, une convention s'était faite secrètement avec des membres du conseil. Bientôt un corps de quelques cents hommes composé d'aventuriers et d'imprimeurs lyonnais, conduits par un homme de leur profession nommé Roboam, s'était avancé vers Genève. Il lui fallait, pour y arriver, franchir ou le Pas de la Cluse, ou celui de St.-Claude, difficiles l'un et l'autre. Les Savoyards l'y avaient attendu et le rencontrant à Salleneuve l'avaient dispersé. Verey cependant n'avait pas perdu courage. Instruit de sa défaite, le roi lui avait donné le vieux chef de bandes romain, Renzo de Céri, avec sa compagnie de gens d'armerie italienne; il s'approchait de Genève avec ces nouveaux auxiliaires.

« Aurons-nous les Français, demanda le résident bernois à Maigret; foi de bon Genevois, apprenez-nous s'ils viendront. » — « Ils viennent, » répondit Maigret. Dans Genève tout se préparait à les recevoir. Le 15 décembre, on attendit inutilement. Le 16, on vit quelques cavaliers accourir bride abattue et poursuivis. Ils étaient défaits, presque nus. Les soldats allemands de la garnison de Genève, les confondant avec l'ennemi, les avait reçus à grands coups de hallebardes. Verey, qui était du nombre, avait manqué y perdre la vie. Messieurs de Genève cherchèrent de leur

[1] Du Bellay le nomme Veretz, et le dit « savoyard, très-estimé dans le pays. » — Monumens inédits sur l'histoire de France, IX, 81, relation de l'ambass. vénitien Gustiniano.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mieux à lui faire oublier cet accueil. Lorsqu'ils l'eurent reconforté, il leur raconta sa malheureuse aventure. Arrivé sur la montagne de Gex, avec sa cavalerie et 200 fantassins, il avait pris les devants à la tête de 50 chevaux, pour courir inviter les Genevois à se porter au-devant de ce secours. Mais à Gex, ayant rencontré le baron de La Sarraz, qui lui avait tué quelques cavaliers, et dispersé le reste, il ne s'était échappé qu'à grand'peine avec sept des siens. Son monde attendait sur la montagne que des guides les y allassent chercher. On ne tarda pas à apprendre que le corps d'armée avait eu le sort de son avant-garde.

Alors Verey s'adressa à Messieurs de Genève : « Voilà deux fois, leur dit-il, que je suis malheureux ; croyez néanmoins que mon maître a votre affaire à cœur et vous enverra prochainement un secours plus considérable que celui-ci. Le roi aime beaucoup Genève. Il faut cependant pour qu'on ne puisse l'accuser de faire sans cause la guerre à ses voisins, que vous considériez en quoi vous voulez lui être agréable. Vous aviez un évêque, votre prince ; puis le duc, qui tenait cour, était obéi, prenait vos gens ; mon maître n'exige rien de semblable. Vous avez recouru aux Suisses qui n'ont su que vous mener de délais en délais sur le bord de votre ruine. Et le roi ? Il ne demande que d'être appelé le protecteur de vos libertés. Il vous laissera vos droits, vos justices. Il ne souhaite qu'une chose : l'évêque avait la puissance de faire grâce ; cette prérogative qui n'est point à vous, donnez-la-lui. Il n'en veut pas davantage pour vous envoyer un secours qui vous permette de chasser vos ennemis à ses dépens. » A ce langage, Messieurs de Genève se regardèrent l'un l'autre : « Les Savoyards,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se dirent-ils, en battant ces Italiens, pourraient bien avoir, sans y penser, combattu pour notre ville : car si cette compagnie y était entrée, c'en était fait de nos libertés. » Puis s'adressant au gentilhomme français : « L'affaire dont vous nous entretenez est grave. Nous n'oserions la proposer à notre peuple, qui jusqu'ici ne s'est point douté que le roi nous ait secourus. Commencez donc par sauver Genève; quand vous l'aurez délivrée, ce sera notre tour d'agir de manière à ce que Sa Majesté soit contente de nous. »

Cependant rien de ce qui se passait n'échappait à Nægueli. Le résident bernois était le témoin des conférences journalières du capitaine français avec les membres du Conseil. Ils consultaient Verey sur ce qui concernait la guerre, et, suivant ses avis, ils mettaient un meilleur ordre à leur système de défense. La troupe était distribuée en compagnies égales. Vandel remplaçait Baudichon comme capitaine-général. Plus de sorties tumultueuses et sans ordre. Verey se faisait écouter des officiers, aimer des soldats. Tout allait de ce train, malgré les avis du représentant de Berne qui ne cessait de répéter qu'on se défiât de la France. Enfin un membre du Conseil alla trouver Nægueli dans son hôtellerie : « Si vous ne vous hâtez, lui dit-il, Messieurs de Berne ne viendront jamais à temps; car les Français une fois dans le pays, on ne pourra plus les en faire sortir. » Le lendemain l'ambassadeur était parti pour rendre compte de l'état des choses à ses Seigneurs [1].

L'heure était venue pour Berne de prendre une dé-

[1] Registres. — Froment. — Roset. — Stettler, II, 1535. — Histoires curieuses du Pays-de-Vaud. — Ruchat, III, 352, 434. — La guerre de Genève, par un marchand demeurant en cette ville.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

termination. L'Empereur approchait, il est vrai; les protestans d'Allemagne, en renouvelant leur ligue pour dix ans, en avaient exclu les villes suisses; une attaque des Cantons catholiques était à craindre; mais Genève était de jour en jour serrée plus étroitement. Les prêtres sortis de ses murs prêchaient la croisade contre elle. De toutes parts des volontaires se rendaient à l'armée du duc, pressés de combattre la ville impie. De nouvelles bandes venaient encore d'accroître les rangs. Le marquis de Musso, chassé par les Confédérés du repaire qu'il s'était créé sur le lac de Côme, avait conduit à Charles III ses escadrons redoutés. Il versait ses ressentimens contre les Suisses dans le cœur du faible prince, l'excitait et ne lui laissa pas de trêve qu'il ne l'eût mis aux prises avec l'ours de Berne. Il se jeta tout-à-coup sur les terres d'Echallens et les fourragea à plaisir [1]. A ce dernier affront, Berne mit un terme à ses incertitudes. Elle crut cependant, avant de pousser le cri de guerre, devoir s'adresser à son peuple. Elle lui fit connaître l'inutilité de ses représentations et les raisons qui, malgré le danger des temps, lui commandaient la guerre. Tout le peuple se prononça pour ce que voulaient la gloire de Dieu, l'honneur et le salut de la république. Alors Berne avisa ses Confédérés, invita ses combourgeois à lui envoyer leurs contingens, rappela aux ligues Grises l'assistance qu'elle venait de leur donner dans leur guerre contre Médicis, et envoya son héraut porter à Charles III sa lettre de défi. Puis elle se disposa à montrer que, lorsqu'un gouvernement et un peuple

[1] N'était-ce point un frère du marquis? Berne crut que c'était son vieil ennemi.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se comprennent, ils ne forment guère d'entreprise que le succès ne s'apprête à couronner [1].

Les armées qui se préparaient à en venir aux mains offraient aux regards un spectacle bien différent. Vous avez lu les guerres de la vieille Rome ; il vous souvient des assauts que livraient les bandes asiatiques ou les escadrons légers des Gaulois à la discipline des légions : quelque chose de ce contraste se reproduit à nos yeux. Voici, d'un côté, des compagnies mercenaires et des essaims tumultueux de gens-d'armerie féodale : de l'autre, un peuple de campagnards formés en belliqueuse phalange. Un siècle auparavant l'armée de Berne eût aussi présenté l'image d'un camp féodal ; cette armée se composait alors de nobles, de bourgeois et de paysans, qui la servaient à des titres divers. La plupart ne lui devaient le secours de leurs armes que huit jours, à leurs frais. Elle s'était efforcée dès lors de les soumettre à une condition commune. Pour y réussir elle avait acquis de l'empereur Sigismond le droit de lever un impôt de guerre sur ses sujets, et elle avait pris son armée à sa solde. Tous les ressortissans de la république étaient ainsi devenus ses défenseurs immédiats, ses stipendiés, ses soldats. Les serfs eux-mêmes, chose qui surprit singulièrement, les serfs s'étaient couverts du casque et de la pesante armure ; les serfs, la hallebarde en main, avaient vu les rangs des guerriers s'ouvrir pour les recevoir. C'est par leur secours que Berne avait vaincu à Morat. C'est grâces à ce renfort qu'elle se vantait, au temps des

[1] Sleidan. — Stettler, II. — Arch. bernoises. — Histoires curieuses du Pays-de-Vaud. Zurich, Schaffhouse, Bâle et Saint-Gall furent même priées de tenir prêt leur secours. *Manuel du conseil de Berne*, n° 255, page 46.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

guerres de Bourgogne, de pouvoir mettre sur pied 20,000 combattans. Ce nombre était encore celui des hommes qu'elle pouvait appeler aux armes.

Sur ces 20,000 soldats Berne en demanda 6,000. Il était ordinaire que chaque feu nommât un défenseur à l'État; puis, parmi ces hommes d'armes, le sort désignait ceux qui devaient partir. Les miliciens s'assemblaient sous les enseignes de la ville de laquelle ils ressortaient. Ils se formaient en compagnies, élisaient leurs officiers; ils allaient ensuite, comme autant de clans, par bandes inégales, rangés sous leurs drapeaux de couleurs différentes, se réunir, plutôt comme des auxiliaires que comme des sujets, sous la grande bannière de leurs seigneurs. Cependant, en cette occasion, Berne les avait invités à ne point prendre leurs vieux drapeaux. L'ordre avait de l'importance. Chaque fois que le général avait déployé la grande enseigne, et que les quatre bannières des quatre districts de la ville s'étaient rangées à ses côtés, c'était, entre les bannières du canton, une lutte toujours renouvelée à qui occuperait le premier rang. A Morat les contingens des cités de l'Argovie se disputaient encore le pas, qu'on en était aux mains avec l'armée de Bourgogne[1]. Même ardeur, même jalousie entre les Cantons; en sorte qu'on ne peut dire encore qui commandait à Morat, à Grandson; ni quelle bannière dans ces jours mémorables guidait les Confédérés. C'était à ces rivalités que Berne cherchait à mettre un terme. Elle travaillait à fondre les contingens dans

[1] Pas de petite ville qui ne se montrât fière de son drapeau, qui ne se rappelât la gloire acquise sous ses plis et qui ne fût prête à verser tout son sang pour en maintenir l'honneur.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des bataillons égaux. Témoin des progrès de l'art de la guerre, elle avait le besoin d'introduire parmi ses soldats une meilleure discipline. C'est dans ce but qu'elle les avait appelés à se ranger sous des étendards aux seules couleurs de la capitale. « Si cependant, ajouta-t-elle, il devenait nécessaire, ce dont Dieu nous garde! de déployer la bannière écartelée de la République, vous sortiriez alors vos antiques drapeaux; vous viendriez les déployer autour d'elle, et nous marcherions tous ensemble à la délivrance du pays. »

Une seconde invitation porta sur le choix des armes. Tandis que celles à feu étaient partout en progrès, les Confédérés avaient grand'peine à les faire prendre à leurs guerriers. La pique, la hallebarde, la large épée à deux mains, rouge encore du sang des Bourguignons, étaient les armes chères au Suisse. La hallebarde avait été la première; elle frappe de près et avait trouvé son emploi dans ces montagnes où le terrain ne permet pas de former des phalanges régulières. C'est la hallebarde qui a vaincu à Morgarten. Dans ces défilés, où le pays était d'accord avec ses défenseurs, elle a suffi pour repousser la cavalerie. La hallebarde s'unit ensuite avec la longue pique. Celle-ci est l'arme des plaines. Les villes en retrouvèrent l'usage. C'est une épaisse forêt de lances que Berne opposa à Laupen aux escadrons de la noblesse, et ce fut contre cette phalange que ceux-ci épuisèrent leurs efforts. Quand la plaine et les Alpes s'allièrent, que les drapeaux des villes se joignirent à ceux des bergers, les deux manières de combattre se combinèrent aussi. Elles se secondèrent admirablement. Suivant la nature du sol, suivant le genre de l'ennemi, l'avantage leur appartint tour à tour. Mais jamais les Suisses ne fu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rent sans faire admirer l'adresse et la vigueur avec laquelle ils les maniaient l'une et l'autre. Enseignés par la liberté, ils avaient, sans le savoir, retrouvé la manière de combattre des anciennes républiques. Guichardin, Machiavel le remarquent avec admiration [1]. Longtemps cet art de la guerre assura la victoire aux Confédérés sur tous les champs de bataille. Mais ils venaient d'apprendre à Marignan, à la Bicoque, à Pavie, au prix de torrens de sang, qu'un grand changement s'était fait dans la nature des armes, dans la situation des puissances et dans toute la tactique militaire. Surpris, renversés par cette révolution, ils s'étaient reployés sur leurs vallées, et quelque découragement s'était manifesté chez eux. Leurs hommes d'état les plus habiles et leurs meilleurs capitaines s'étaient persuadés que le temps était fini pour les Cantons d'apparaître comme puissance sur les champs de bataille, et que, bien avisée, la Suisse devait se renfermer dans un système, nouveau pour elle, de relations pacifiques et de neutralité. Berne l'avait compris la première. La force des choses venait seule de lui faire quitter l'attitude fière et paisible qu'elle avait prise. Mais le gant jeté, elle ne voulut point laisser à l'ennemi l'avantage des armes. Elle invita donc ses soldats, qu'elle avait jusqu'alors laissés s'équiper à leur gré, à se munir d'arquebuses en aussi grand nombre qu'ils le pourraient. Une haute paie fut promise aux arquebusiers [2].

[1] Voyez aussi Comines, Olivier de la Marche et Jove.

[2] De Rodt, Geschichte des Berner. Kriegswesen. — Le Chroniqueur, 191. — Le document : *service des nobles vassaux et feudataires,* nous paraît être d'une époque rapprochée de celle des guerres de Bourgogne. — Archives des fiefs à Berne. — Notes empruntées à divers manuscrits.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais un soin restait encore. Berne savait que rien ne s'achève pendant la guerre, si la discipline ne s'unit à la valeur. Dans leurs jours de gloire, les Confédérés s'engageaient, au moment de déployer les enseignes, à se montrer justes autant qu'intrépides. Le guerrier jurait de se tenir au plus près de la bannière; fût-il blessé, de ne pas quitter le combat; de ne point se livrer au pillage que les chefs ne l'eussent permis, et de leur abandonner le butin pour en faire le partage avec égalité. Le blasphème, les juremens, les injures étaient punis sévèrement. La peine la plus rigoureuse était réservée contre l'homme qui, oubliant que l'Éternel a élu les temples pour sa demeure, et qu'il a choisi la femme pour accroître et réparer le genre humain, blessait une femme ou attaquait un lieu consacré [1]. Telles étaient les lois qu'admirait Machiavel, et qui firent l'étonnement de l'étranger lorsque les Suisses se firent connaître à lui par leurs victoires. Mais ces lois n'avaient pas survécu aux guerres de Bourgogne. La gloire, la richesse, les intrigues, les guerres de nature nouvelle, le plus souvent mercenaires, presque toujours soutenues hors des limites de la Confédération, avaient ruiné l'antique discipline avec les antiques mœurs. Un fait avait accru cette démoralisation. Il arrivait anciennement, surtout lorsqu'il s'agissait de guerres lointaines, que, pour ne point priver les familles de leurs soutiens, on enrôlait des volontaires. Les corps francs n'étaient pas soumis à la discipline de l'armée : on se jeta dans leurs rangs. Ils se compo-

— Archives et la Bibliothèque de la ville de Berne. — Costa de Beauregard. — Mémoires sur la maison de Savoye.

[1] Jean de Muller, II. — De Rodt, Geschichte des Berner. Kriegswesen II.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sèrent d'hommes aimant la guerre pour la guerre; des soldats les plus intrépides, mais aussi les plus ennemis de tout frein. Le plus souvent ils formaient l'avant-garde. Les premiers au péril, ils se trouvèrent bientôt partout les premiers au butin. C'étaient des armées à côté de l'armée de la République, qui couraient, fourrageaient, se repliaient à leur gré, ruinaient le pays, et ne laissaient à la troupe régulière qu'à glaner après elles. Dans les guerres d'Italie on avait vu, bravant la défense des magistrats, des bandes de ces aventuriers, en nombre double de celui qu'avaient accordé les conseils, se précipiter comme un torrent au-delà des Alpes. Ces corps avaient des chefs mercenaires comme eux, leurs compagnons d'armes plus que leurs supérieurs; parfois ils avaient été levés par des étrangers et leur obéissaient. Ils ne connaissaient de discipline qu'à l'heure de la bataille : tant que durait la mêlée, ils se présentaient à l'ennemi comme un seul homme; puis ils reprenaient les habitudes de la démocratie la plus fougueuse. Ils quittaient leurs rangs, y revenaient, s'assemblaient, délibéraient, dictaient à leurs officiers le plan de la campagne ou leur commandaient de livrer bataille. Le moindre retard de la solde suffisait pour qu'on les vît se livrer au pillage ou se débander. L'incendie, la débauche étaient à l'ordre du jour. Peu à peu ces habitudes s'étaient propagées. Des rangs des corps francs elles avaient passé dans ceux de la milice nationale. Le Pays-de-Vaud venait d'en faire la douloureuse expérience : cette belle terre saignait encore des plaies que l'armée bernoise lui avait faites dans la campagne de 1530. Partout où les Allemands s'étaient montrés, la veuve avait été dépouillée de sa dernière ressource; les temples avaient été mis à nu; le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fer, le feu n'avaient épargné ni amis ni ennemis; les efforts des officiers pour arrêter ces brigandages avaient été tous inutiles [1].

Berne allait-elle donc verser encore une fois ses milices sur le Pays-de-Vaud comme un torrent dévastateur? Sa politique, comme son nom de ville réformée, lui commandaient une conduite différente. Le succès de la campagne était à ce prix. Un traitement généreux pouvait seul faire oublier au Pays-de-Vaud la barbarie des précédentes expéditions, prévenir les soulèvemens, et, si la conquête devait être le fruit de la campagne, préparer les peuples à aimer de nouveaux seigneurs et un nouvel ordre de choses. Berne avait tout à espérer : mais à la condition de remettre en vigueur les vieilles mœurs militaires. Elle chercha, pour y parvenir, un homme qui réunît à l'expérience de la guerre le tact et la popularité nécessaires à un chef de milices; un général à qui elle pût confier les pouvoirs étendus, seul moyen de rétablir une discipline ruinée; un capitaine pieux, digne de commander les soldats d'une ville chrétienne; elle le rencontra dans la personne de Franz Nægueli. Fils d'un des chefs de bandes suisses les plus distingués, Nægueli avait vécu de bonne heure dans les camps. Il faisait ses premières armes en 1521, à ce siége de Parme, où un pape, Jules II, commandait l'assaut. Ayant perdu son père à la bataille de la Bicoque, il était rentré dans sa patrie et avait pris place dans les conseils. Il commandait, en 1531, les Bernois qui concoururent à chasser Médicis des bords du lac de Côme. Nous l'avons vu représenter

[1] J. de Muller, VI. — Gloutz. — Hottinger, livre IV. — Notre chapitre premier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Berne dans la conférence du Val d'Aoste. On disait qu'il avait été homme à 20 ans, tant à cet âge déjà sa gravité mâle, assaisonnée de douceur, lui donnait d'autorité. Ses traits, brunis de bonne heure par le soleil d'Italie, offraient un mélange d'énergie, de finesse et d'antique grandeur. Les soldats ne l'appelaient que de son nom de baptême : notre Franz [1]. Son conseil de guerre fut composé des capitaines les plus expérimentés que possédait la république. Pleine de confiance dans les hommes de son choix, Berne leur commit le soin de faire revivre les antiques ordonnances de guerre. A cet effet elle les revêtit de la dictature, et, selon l'ancien usage, elle leur donna des lettres de garantie, portant que, dût la victoire ne pas s'attacher à leurs pas, mal ne leur en saurait advenir, à eux ni à leurs enfans en leurs personnes, en leurs biens, ni en leur honneur [2].

Le 1er février de l'an 1536 l'armée se mit en marche. Il y avait enthousiasme. Tout annonçait un esprit bien différent de celui des guerres précédentes : tout faisait espérer un résultat d'une plus haute importance. Haller, le réformateur de Berne, se mourait sur un lit de douleur; il recueillit ce qui lui restait de vie pour monter une dernière fois en chaire et pour bénir les drapeaux. De ses lèvres défaillantes, il prêcha aux hommes d'armes la justice et le courage. Heureux d'avoir, avant de quitter la terre, vu l'Évangile embrassé par la nation; plein de joie à la pensée de la prochaine

[1] Dictionnaire de Leu, article *Nægueli*. — Journal et notes, tracés par le général durant la campagne. — Son portrait se voit parmi ceux des avoyers dans la Bibliothèque, son armure dans l'arsenal de Berne.

[2] Ordonnance de guerre, dans la Coll. de Mullinen. — De Rodt, Berner Kriegswesen II, 209 et suivantes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

délivrance de Genève, il exhorta Berne une dernière fois à demeurer ferme dans l'amour de Dieu; puis s'adressant aux hommes d'armes : « Que l'Éternel, s'écria-t-il, que l'Éternel remplisse vos cœurs de foi! qu'il soit lui-même votre chef! » Mille voix redirent : « Que l'Éternel soit le chef de l'armée de Berne! » Le peuple répétait encore ces paroles, les dernières qu'il dût entendre de la bouche d'un pasteur vénéré, que déjà l'armée avait pris le chemin de Morat[1].

Fribourg n'accorda pas sans peine le passage. Elle célébrait la fête des Trois-Rois lorsqu'elle apprit la résolution de Berne. Les banquets de cesser aussitôt; Hérode de se dépouiller de sa couronne éphémère; les prophètes de poser leurs barbes; les Maures de se blanchir; le conseil d'envoyer prier Lucerne de préparer un plan de défense. L'ambassadeur de France, Lameth de Boisrigault, qui se trouvait à Fribourg, jurait que son maître ne laisserait point les Bernois accomplir leur dessein. Là-dessus, violente querelle entre deux partis, dont l'un voulait agir de manière à pouvoir entrer en partage des fruits de la guerre, et l'autre ne croyait pas que l'on pût avec honneur secourir l'hérésie dans Genève. Peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains dans la salle même du conseil des Deux-Cents, tandis que les tambours attendaient l'ordre de battre et l'artillerie d'être dirigée de l'un ou de l'autre côté. Cependant aucune des deux manières

[1] Journal de Nægueli. — Lettres des chefs de l'armée bernoise à leurs fermes, pieux, prudens, sages et tout particulièrement gracieux seigneurs et supérieurs; *C. de Mull.* — Stettler. — Hist. curieuse du Pays-de-Vaud. — Arch. de Berne, *W. Miss.* — Lettres de Haller à Bullinger, à Vadian. — Kirchhofer, vie de Haller. — Werner Steiner, fragmens, à la suite de sa collection de chants. — De Rodt, II, 247.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de voir ne l'emporta; Fribourg, encore irrésolue, prit le parti d'accorder d'abord le passage aux Bernois et de laisser les événemens se prononcer. Le comte de Gruyère attendait en frémissant de savoir ce que ferait Fribourg [1].

L'armée bernoise passa sous les murs d'Avenche, la ville de l'évêque. A Payerne les Neuchâtelois la joignirent, bien équipés, pleins d'ardeur, en nombre double de celui qui leur avait été demandé. Les contingens d'Aigle, d'OEx, du Gessenay ne tardèrent pas à arriver. Celui de Payerne était sous les armes. L'armée, au complet, prêta serment, se forma en trois corps et se remit en marche. Les Oberlandais composaient l'avant-garde. Dans le corps de bataille flottait le panache blanc du général. L'arrière-garde se glorifiait de compter parmi ses chefs Wourstemberger et Frisching : ce dernier était l'Achille de l'armée; un corps franc marchait sous ses ordres. Hertenstein commandait l'artillerie. Ces officiers vivaient rapprochés des soldats; ils les connaissaient par leurs noms. On était dans la saison où la terre se repose, où les travaux de la campagne ne rappellent pas le milicien. La troupe était tout à l'espérance et à la joie [2].

Le peuple du pays qu'elle traversait éprouvait des sentimens bien différens. Pas de foi commune, pas de centre; des courages qu'aucune voix ne ralliait; on eût dit un navire que la tempête aurait surpris sans pilote et sans gouvernail. Charles III avait été si souvent menacé de la guerre, qu'à l'heure où elle l'assail-

[1] Archives de Fribourg. — Alt, histoire des Helvétiens, VIII.

[2] Journal de Nægueli. — Annales de Boive. — Leu, articles *Wourstemberger*, *Frisching*, etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lait, il avait cessé de la craindre : il n'y avait donc pas d'ordres[1]. On voyait en divers lieux se montrer l'orgueil national et la fidélité envers le prince. L'esprit belliqueux des populations se remuait. Estavayer, Romont, Yverdun se préparaient à se bien défendre[2]. Mais que peuvent les membres si la tête ne rassemble leurs efforts? Moudon eût voulu faire ses preuves ; mais le moyen ne lui en fut pas donné. Les députés allèrent au-devant de l'armée bernoise : « Sans secours, dirent-ils, sans mandement de notre seigneur qui nous mette à même de faire notre devoir de fidèles sujets, nous jugeons plus profitable de nous rendre que de nous laisser détruire[3]. » Les libertés de leur ville furent garanties. Les villages menacés de l'incendie firent également leur soumission, en réservant leurs franchises. Payerne elle-même, la vieille amie de Berne, se vit contrainte de descendre au rang de sa sujette[4]. Pierre de Savoie avait jadis commandé à Berne ; c'était Berne maintenant qui s'avançait en reine dans l'héritage de Pierre : tels sont les jeux d'une main divine. Depuis plus d'un siècle, il est vrai, la maison de Savoie avait quitté le sol sur lequel elle florissait ; la cour était devenue italienne ; le duc ne passait plus les Alpes que pour venir solliciter des

[1] Lettres de Charles III à M. de Lullin, gouverneur de Vaud, 1530 à 1536 ; dans les archives de Vaud. — Archives de Turin, *Negozz. co Suizzeri, Mazzo I bis*, n° 31.

[2] Mémoire de M. Bergyer, gouverneur d'Estavayer. — Archives d'Estavayer, de Romont. — Dictionnaire du canton de Fribourg, par Kuenlin, articles *Romont*, *Estavayer*, etc. — Les archives des bonnes villes n'ont rien ; leur silence est un langage.

[3] Documens sur le Pays-de-Vaud, à l'an 1536.

[4] Nægueli, journal. — Correspondance des capitaines avec leurs seigneurs.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

subsides, donner ses villes en hypothèque[1] et faire une pompeuse promenade à travers ses pays. Délaissé par son prince, qu'eût pu le Pays-de-Vaud? Moins déchiré, il lui eût été possible de proclamer son indépendance et de se lever pour la maintenir ; il eût offert la main à Berne, à Neuchâtel, à Genève : peut-être eût-il, dès le seizième siècle, conquis sa place parmi les Cantons. Le Jura eût répété le même cri de liberté que les Alpes. Songe de bonheur ! il se présenta peut-être à l'imagination de quelques hommes; mais la nation ne le comprit pas. Elle était destinée à nous apprendre ce qu'un peuple sacrifie en s'abandonnant à l'esprit de localité, de faction et d'insouciance pour la chose commune.

L'armée bernoise poursuivit sa marche. A Echallens, elle apprit des alliés de Lausanne que des députés fribourgeois étaient arrivés sur les bords du lac; qu'à leur instigation et à celle de l'évêque, les quatre paroisses de La Vaux s'étaient liguées avec Vevey pour une défense commune, et que 4,000 Italiens débarqués à Morges s'avançaient commandés par le marquis de Musso. Dès ce moment l'armée marcha en bataille. Le contingent de Lausanne la joignit : tel était le nombre des hommes qui avaient voulu en faire partie, que le conseil avait dû mettre des limites au zèle. Près de Morges, l'avant-garde échangea quelques coups de feu avec des cavaliers ennemis. Une flottille commandée par Médicis s'approcha de Saint-Sulpice ; mais des décharges d'artillerie la forcèrent à prendre le large et à regagner Morges, où elle reçut à son bord le reste des Italiens. L'armée bernoise

[1] Archives de Turin, *Obligations et Quittances.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

entra dans Morges sans coup férir. Les châteaux des sires du Rosay, d'Aruffens, et de bien d'autres gentilshommes ennemis de Genève se dessinaient fièrement sur la crête des monts; Nægueli ne put empêcher ses soldats de les livrer aux flammes. Nyon, Divonne, Gex se rendirent. A Gex l'armée reçut des nouvelles de Genève. Le jour où le héraut de Berne avait apporté aux Genevois l'avis d'un prochain secours, ils n'avaient d'abord pu le croire. « Faites-moi donc prisonnier, leur avait-il dit, et si dans huit jours messieurs de Berne ne sont en marche pour vous secourir, vous me livrerez à la mort. » A ces mots, la joie ne sut comment s'exprimer. Les prêcheurs s'écrièrent : « Nous ne vous trompions pas en vous assurant que Dieu vous susciterait un libérateur. » Les hommes d'armes, se redisant l'un à l'autre la grande nouvelle, multiplièrent les sorties. Un jour que, se confiant en la grâce de Dieu, ils allaient du côté de Cologny, au nombre de cent hommes de pied et de quarante chevaux, Verey à leur tête, ils rencontrent les ennemis trois fois plus nombreux et criant selon leur coutume : « Mort aux méchans Luthériens, qui mangent chair les vendredis ! » Ils s'élancent, et les eussent tous mis en pièces si la voix de Verey ne se fût fait entendre : « Assez, assez, leur criait-il; laissez-en pour labourer les terres. » D'autres jours ils pillèrent Versoix, Saconex, Peney, qu'ils trouvèrent abandonnés par les garnisons; puis ils sommèrent Gaillard et Jussy. La terreur ayant fait fuir les ennemis et dispersé les paysans, hommes, femmes, enfans, la veille en proie à la faim, se jetèrent hors des portes. Ils étaient répandus dans la campagne, emmenant les vivres, le bétail, tout ce qui tombait sous leur main, lorsqu'on vit étinceler les

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

armes bernoises. L'armée fit son entrée dans Genève sans grand bruit, les rangs serrés à la manière des Suisses, en exprimant par des chants sa reconnaissance envers le ciel [1].

[1] Journal de Nægueli. — Archives du C. de Vaud. — Archives de Fribourg, de Berne. — Manuel du Conseil de Lutry. — Manuel de celui de Lausanne. — De Rodt, Geschichte des Berner. Kriegswesen. — Ruchat, IV, 13 et suivantes. — Manuscrits de Ruchat. — Froment. — Registres de Genève. — Roset, IV. — Stettler, II, 1536. — Un des chants des soldats se lit dans la collection manuscrite de Werner Steiner; il nous paraît mériter d'avoir sa place ici, abrégé de quelques strophes.

CHANT NOUVEAU A LA GLOIRE DE L'OURS DE BERNE.

(Sur l'air du chant que l'armée chantait en entrant à Rolle.)

= Peuple, faites silence, et vous, mes frères d'armes, répétez mon joyeux refrain. L'ours est sorti de son antre, la prudente bête, au pas ferme, au cœur intrépide; il s'est mis aux champs, et c'est pour arracher à la mort ceux que la terre entière avait abandonnés.

Mon bon ours, Dieu t'a oint de sagesse; il a rompu la chaîne à laquelle le pape tenait ta folie attachée; il t'a affermi le cœur, il t'a réjoui, il t'a entouré d'enfans en grand nombre; mon bon ours, Dieu s'est montré pour toi plein d'une merveilleuse bonté.

Voilà neuf ans que Genève, poursuivie, haletante, a recherché notre alliance. Voilà neuf ans que le duc, Pharaon nouveau, la tient sous le bâton, captive, éplorée et n'en pouvant plus. L'heure est venue pour la pauvre Israëlite de passer la mer.

De quel cri de douleur n'a-t-elle pas fatigué les échos des Alpes! Tout dormait. Les rochers mêmes ont été émus; les Confédérés sont demeurés insensibles. Berne seule a été attendrie. En cet âge de douleur pour les enfans du ciel, de combats pour les pauvres de cœur, l'ours, l'ours seul a ouvert ses entrailles à la pitié.

Quand l'heure est venue, une voix du ciel s'est fait entendre : « Sus, sus, à la vengeance! » Encore un dernier avertissement : un an et un jour encore; que si ton ennemi continue à se jouer des pleurs de l'innocence, mon vieil ours, tu marcheras.

Inutiles délais. Avis dont le duc n'a fait compte. Paroles qu'il a crues jetées au vent. L'orgueilleux a méprisé l'heure de la patience; il a cru l'ours imbécile, inhabile à danser. Il paie en ce jour sa folle imprudence par la perte de ses villes et de ses châteaux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

« Voilà neuf ans, disaient les soldats, que Genève, poursuivie, haletante a recherché notre alliance. Voilà

Ç'a été un beau jour pour les amis de Christ, que celui où l'ours a poussé son cri de guerre. Ç'a été pour le prince un jour de honte et de confusion. Qu'il vienne, le téméraire; que ses gonfanons se déploient, car c'est un affront pour lui que de voir nos oursins passer l'hiver sur son patrimoine.

Adam, Adam, en quel lieu du paradis te tiens-tu caché? Adam, écoute la voix qui t'appelle à batailler. Longtemps cette voix a été pour toi tendre et bienveillante; tu lui as fermé l'oreille; elle excite aujourd'hui la dent de l'ours à te déchirer comme un remords.

« Courage, ma vaillante bête! courage, et, l'œuvre accomplie, tu viendras te refaire en mes pâturages. Ma loi est salutaire, elle est pure, elle rafraîchit les sens, elle relève le cœur; elle rend aux yeux la lumière et porte aux mourans la santé. »

— Je le sais, et mon vieil ours m'est devenu cher depuis qu'il repose en la foi. Mon vieil ours, malheur à qui ne l'aime! malheur à qui ne s'arme point comme lui pour guerroyer contre le mensonge, pour combattre jusqu'à la mort les hypocrites et les cafards.

Berne aussi, si sa bouche était mielleuse, si sa voix savait se contrefaire, si elle se ployait aux façons serviles, serait traitée comme l'amie des princes et comme l'habitante de leurs palais. Mais elle s'est attachée à la vérité, elle a pris Christ pour son guide; et la voilà à la rue, laissée seule au combat!

Eh bien! son courage lui sera en aide; et sa plainte, c'est à Dieu qu'elle la fera. A qui ne prenait pas garde à elle, elle ouvrira les portes de ses temples, et leur demandera s'ils reconnaissent cent drapeaux conquis sur de redoutables ennemis. A qui la croyait impuissante, elle exposera ce qu'elle vient d'accomplir; elle leur montrera les villes soumises, les idoles renversées, les châteaux réduits en cendres, et tout ce qu'elle a su faire depuis huit jours qu'elle a dit : Je marcherai. Pas de crénaux que ses foudres n'aient atteint, pas de toit que la cigogne ait préservés [1]. Elle a forcé les nations à se ressouvenir de sa gloire, de sa gloire intacte et pure comme le lis.

Que lui reste-t-il à faire encore, si ce n'est peut-être de contraindre le Duc à couronner lui-même sa danseuse [2]? Mais plutôt que de le faire, il fuira jusqu'à aller cacher sa honte dans le sein courroucé des mers.

[1] On sait la croyance populaire, que la foudre épargne le toit sous lequel la cigogne a fait son nid.

[2] L'ourse, symbole de Berne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

neuf ans que le duc, Pharaon nouveau, la tient sous le bâton, éplorée et n'en pouvant plus.

De quels cris de douleur n'a-t-elle pas fatigué les échos des Alpes ! Les rochers ont été émus; les Confédérés sont demeurés insensibles. En cet âge de douleurs pour les enfans du ciel, de combat pour les pauvres de cœur, l'ours de Berne, l'ours seul a ouvert ses entrailles à la pitié. »

Après avoir délivré Genève, il s'agit de savoir si l'on porterait la guerre plus loin [1]. Il fut décidé qu'on poursuivrait l'ennemi. Genève donna des guides, du canon, de la cavalerie. L'armée prit la route de St.-Julien. Le général chevauchait en tête, avec ses principaux officiers; tout-à-coup il tourne les yeux : « Qu'est-ce? dit-il; l'armée ne nous suit pas : Frisching, informez-vous de ce qui se passe. » Frisching s'éloigna précipitamment. Les hommes d'armes s'étaient formés en carré et délibéraient avec calme sur la question dont ses chefs venaient de s'occuper : celle de savoir si la guerre n'était point finie. « Nous sommes venus délivrer Genève, disaient-ils, elle est libre; le moment est donc arrivé de retourner dans nos foyers. » Les

Heureux donc, heureux le peuple vers lequel l'Éternel a daigné descendre; qui tous les jours, selon la façon d'agir des sages, fait son étude des Écritures et met à l'épreuve leur vérité. Ce peuple se repose, il s'oublie en Dieu. Le soir comme le matin, à l'heure de tirer l'épée comme à celle de la faire rentrer dans le fourreau, il se décharge d'inquiétudes et se remet à la main qui gouverne les cœurs et le monde [1].

[1] Le 2 février 1536.

[1] Die dann, das Schwert verborgen,
Das Herz in Gott versenkt,
Die Gottheit lassen sorgen,
Am Abend, wie am Morgen,
Die alle Herzen lenkt.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chefs n'obtinrent pas sans peine qu'ils marchassent jusqu'à Saint-Julien[1].

Pendant le trajet l'on apprit que les Valaisans s'étaient mis en campagne et s'avançaient sur Evian. Le temps était des plus mauvais; Nægueli résolut d'attendre à Saint-Julien de nouveaux ordres du sénat de Berne. Cependant il reçut l'hommage des deux rives du lac[2]. Un envoyé de l'Empereur et des députés du maréchal de Bourgogne arrivèrent dans le camp. Aux paroles hautes du messager impérial, le général bernois répondit avec fierté; la Bourgogne reçut l'assurance qu'il ne lui serait causé aucun dommage. Des députés valaisans se présentèrent ensuite. « Ayant appris que les capitaines de Berne ne se bornaient pas à secourir Genève, mais qu'ils faisaient au duc une guerre sérieuse et s'emparaient de ses pays, leurs seigneurs avaient résolu d'en faire autant. Ils priaient Berne de considérer l'avantage qui devait lui en revenir dans le cas, fort probable, où le duc chercherait à prendre sa revanche : elle pourrait compter sur l'assistance du Valais. » Nægueli remercia les Valaisans de ne s'être pas laissé gagner par les ennemis de LL. Exc. et d'avoir joint leurs ar-

[1] Les rapports officiels du conseil de guerre ni le Journal de Nægueli ne racontent ce singulier exemple d'indiscipline militaire. C'est trente ans plus tard que Nægueli en fit le récit au Conseil, occupé de la question de la restitution du Chablais, et qu'opinant pour la cession de ce territoire, il s'appuya de ce fait. — De Rodt, Berner Kriegswesen, II, 223. — Noten aus einer Handschrift der Familie Thormann. — Verhandlungen wegen dem Vertrag, 1564, von einem Ungenannten. Mss.

[2] Morges, pour punition de n'avoir pas envoyé au-devant de l'armée, fut condamnée à abattre ses portes, et à faire brèche aussi large que sa rue.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mes aux siennes avec une si courageuse amitié. Il ne s'opposait point à ce qu'ils portassent leurs conquêtes jusqu'à la Dranse.

Dans l'intervalle une réponse était arrivée de Berne. L'idée de pénétrer en Savoie paraissait ne point effrayer le sénat, qui se contentait d'exhorter ses capitaines à n'accorder trop de confiance à personne. L'armée allait donc rentrer en campagne, lorsque de nouveaux événemens renversèrent la détermination de ses chefs. Le dessein du roi de France de faire, de son côté, la guerre au duc de Savoie commençait à se montrer. Déjà le sire de Saint-Paul débouchait du Dauphiné sur Chambéry, tandis que l'amiral de France se préparait à envahir le Piémont. En ces circonstances M. de Villebon, prévôt de Paris, arriva dans le camp bernois; le roi priait par sa bouche ses bons compères de lui être en aide et de compter de leur part sur ses secours.— « Nous nous proposions, répondit Nægueli, d'aller chercher nos ennemis en Savoie; mais puisque le roi de France y va porter ses armes, nous voulons bien ne point passer ces monts. » Il suffisait à Berne d'avoir conquis le Pays-de-Vaud, Gex et le Chablais : trois provinces dont l'étendue égalait presque celle de son ancien territoire[1].

Il eût été beau sans doute d'aller planter ses drapeaux sur le Mont-Cenis; qui sait? plus loin encore, en appelant les populations des Alpes à la liberté des républiques. Ainsi faisaient les premiers cantons dans

[1] Stettler, II, 1536. — Journal de Nægueli et Correspondance des capitaines. — Roset, IV. — Ruchat, IV, 26. — Les Valaisans firent savoir au duc, le 16 mai, qu'ils lui restitueraient ses pays moyennant 10,000 écus d'or pour leurs frais. Arch. de Turin, *Traités avec les Valaisans.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les premiers âges. Enviés des peuples leurs voisins, ils ne les conquéraient que pour les affranchir. Berne eût pu prendre le même rôle. La Franche-Comté demandait naguère d'entrer dans l'alliance suisse : le Jura se fût trouvé libre. Les Alpes eussent eu leur tour. Des cantons se fussent formés des deux côtés des montagnes. Une grande confédération de peuples libres se fût assise au centre de l'Europe, maîtresse des passages et commandant la paix aux nations rivales. Mais le moment où ce rêve eût pu se réaliser était passé depuis longtemps : c'était quand le peuple suisse ne s'était pas fait mercenaire, quand l'on combattait pour la liberté, non pour avoir des sujets. Il serait difficile de dire ce que les Suisses eussent accompli, s'ils eussent alors fait entendre aux Alpes occidentales des paroles d'affranchissement, et jusqu'où les échos auraient répété ces paroles. Mais tout était changé, au dedans comme au dehors. Non-seulement le schisme avait brisé la Confédération; l'or de l'étranger l'avait corrompue. La discipline avait été renversée. Les lois étaient dépouillées de leur frein. Les aristocraties travaillaient insensiblement, mais sans relâche, à renfermer dans des digues une démocratie turbulente. Le peuple, de son côté, ne ressentait plus le vieil enthousiasme. Il avait fallu pour l'exciter à secourir Genève le puissant intérêt de la religion et de l'honneur. Genève délivrée, l'armée avait jugé le but atteint. Elle avait recueilli tout le butin qu'elle pouvait espérer. Le soldat qui s'était mis en marche avec un cheval en ramenait deux, chargés pesamment, et le milicien qui s'était fait suivre par son char regardait avec complaisance le faix sous lequel il ployait. Pourquoi dès lors demeurer davantage loin de leurs demeures? Quel

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

gain leur restait-il à espérer ? Les provinces ? ce n'était pas pour eux qu'ils les conquéraient : c'était pour accroître le pouvoir de seigneurs déjà trop puissans à leurs yeux. Les soldats n'avaient plus que des sacrifices à attendre de la prolongation de la guerre ; ils le sentaient, et leur capitaine les avait compris. Nous ne savons ce qu'il eût fait s'il eût commandé de la gens-d'armerie régulière ; mais la science et les devoirs d'un chef de milice diffèrent bien de ceux du général d'une armée permanente. Aussi Nægueli fut-il approuvé de n'avoir pas inconsidérément jeté ses soldats-paysans dans une guerre lointaine et de s'être borné à s'assurer les fruits de la campagne.

Il restait, dans ce dernier but, à s'emparer de plus d'une place demeurée aux mains de l'ennemi : et d'abord du fort Les Cluses, l'une des clefs de la province. Ce fort pend aux dernières roches du Jura, à une hauteur de trois cents pieds ; dans l'abîme, le Rhône roule ses eaux resserrées, profondes et bruyantes. Les grandes neiges couvraient le pays. L'armée, pour approcher du fort, suivit le fleuve. L'avant-garde, avec les Lausannois, se jeta sur des barques que l'adresse de quelques bateliers de Thoun avait amenées de Genève, quoique de toutes parts on leur eût assuré qu'ils essayaient l'impossible ; elle se glissa jusqu'au pied de la montagne et au sentier qui mène au fort. Pendant ce temps, une seconde division montait à grand'peine quelques pièces d'artillerie sur le Vouache, dernière sommité de la chaîne des Alpes. Un troisième corps, sans s'inquiéter des débris de rochers que lui envoyait l'ennemi, s'élevait jusqu'aux lieux qu'occupaient ses gardes avancées, les faisait reculer et prenait une position de laquelle elle dominait la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cluse [1]. Il avait commencé à rouler à son tour sur le château des pierres et des neiges amassées, lorsque l'avant-garde, après avoir gravi un rapide sentier, se trouva en présence de l'ennemi. Cernée de toutes parts, la garnison posa les armes, et jura de ne servir, pendant trois mois, contre la ville de Berne. Nægueli la remplaça par quelques soldats d'élite, qui prêtèrent serment de ne rendre le château que sur l'ordre exprès des avoyers, conseils et bourgeois de la république; en d'autres termes, de le défendre jusqu'à la mort.

L'armée, après avoir consolidé ses conquêtes, reprit le chemin de Genève. Son retour dans cette ville ne ressembla pas à l'entrée qu'elle y avait faite quinze jours auparavant : l'accueil fut tout autre. Berne, croyant avoir conquis les droits que le duc et l'évêque possédaient dans Genève, avait manifesté la volonté de s'en mettre en possession. Je laisse à penser l'indignation et la douleur. Messieurs de Genève s'adressèrent à Nægueli : « Que vous soyez venu nous réduire en sujétion, c'est ce que nous ne pouvons croire; vous avez marché pour nous délivrer et nous faire, selon le commandement de Dieu, comme vous voudriez qu'il vous fût fait. Quant à nous, si nous avions eu dessein de rendre Genève sujette de quelqu'un, nous n'eussions pas tant combattu ni tant souffert. Ne songez qu'à nous aider à maintenir notre bon droit, puisqu'en vous est notre confiance, après Dieu. » A l'ouïe de ce langage, à la vue de la ferme et noble attitude de Genève, les capitaines de Berne éprouvèrent quelque hésitation. Peut-être cédèrent-ils à la prudence, peut-être au respect que commande l'infortune lorsqu'elle

[1] Au lieu qu'occupe le fort nouvellement construit.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

est unie au courage ; peut-être comprirent-ils que Genève indépendante serait pour Berne un rempart plus sûr que Genève mécontente et asservie. Quels qu'aient été leurs motifs, ils remirent à leurs seigneurs le soin de prononcer, et quittèrent la ville, la laissant dans la joie de la liberté, dévouée plus que nulle autre à la cause de la Réformation [1].

[1] Journal de Nægueli. — Corresp. des capitaines. — Registres de Genève. — Léti, III, 13. — Journal de Froment. — Roset, IV.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE V.

CONQUÊTE ET RÉFORME DU PAYS-DE-VAUD.

Retour de l'armée bernoise. — Prise d'Yverdun. — Conquêtes de Fribourg. — Chillon. — L'évêque. — Progrès de la Réforme. — Organisation des pays conquis. — Dispute de Lausanne. — Ordonnance de Réformation. — Dépouille de l'Église.

[1536.]

Les temps étaient passés où l'*escadron de Savoie* était renommé dans l'Europe pour sa fidélité et sa valeur; où les gentilshommes du Pays-de-Vaud étaient connus comme « les braves parmi ces braves. » En des jours meilleurs, la vie de ces nobles vassaux se partageait entre les jeux de la guerre et la joie des banquets. Lorsque les paysans avaient apporté la dîme de l'année, en nature, suivant l'usage, la table se dressait dans la grande salle; les convives arrivaient des châteaux voisins, la coupe s'emplissait et se vidait tour à tour. Jamais les mots : travail, commerce, économie; en revanche, les nouvelles de chasse ou de guerre, les récits d'aventures et les joyeux propos [1]. Mais quand l'armée bernoise, à son retour de Genève, traversa le pays, le pas pesant et la flamme à

[1] Costa de Beauregard, Mémoires sur la maison de Savoie, *passim*. — Les Chroniques de Savoie. — Le Chroniqueur, 192. — Notes prises dans la Bibliothèque de Berne. — De Rodt, Berner Kriegswesen, II. — Arch. bern. — Archives de Turin, *anciens comptes*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la main, d'autres temps commandèrent d'autres soins. Les villes s'étaient soumises, en réservant leurs libertés et leur foi. Les Gingins, les Blonay, les Wufflens et cinquante gentilshommes encore se virent contraints de prêter hommage à leur tour. Villes, villages, châteaux furent rançonnés [1]. Les sires de Rolle, d'Alinge et d'Aruffens se jouaient, depuis plusieurs années, des menaces de la république : leurs biens furent confisqués. La Sarraz et St.-Saphorin dédaignèrent de recevoir leur grâce de la bouche de leur vieil ennemi. Ils s'étaient enfermés dans Yverdun, réputée la place la plus forte de la contrée ; les flammes qui s'élevèrent du château de La Sarraz ne tardèrent pas à leur apprendre que l'armée bernoise allait les y assiéger. Nægueli pressait d'autant plus sa marche, que Fribourg avait battu aux champs, et travaillait à se faire une part dans la conquête du Pays-de-Vaud [2].

Les murs d'Yverdun [3] étaient à cette époque baignés par le lac et environnés de toutes parts d'une eau profonde. Ils s'arrondissaient autour de la ville et n'avaient que deux portes. A l'une s'appuyaient les quatre tours rondes et les quatre corps de logis du château. Un pont-levis menait au faubourg principal, nommé la Plaine [4]. Les Bernois, maîtres du faubourg, braquèrent contre les tours leur grosse artillerie. Ils allaient les foudroyer, quand la garnison battit la

[1] La somme des rançons cottées dans le Journal de Nægueli s'élève à 8,250 couronnes. Voyez le Chroniqueur, p. 275, qui fait connaître la rançon des villes, des villages et des seigneurs.

[2] Journal de Nægueli. — Lettres des capitaines.

[3] Ces murs, relevés après les guerres de Bourgogne, étaient si larges que deux personnes pouvaient s'y promener de front. *Gruner.*

[4] Ibid. — Gruner, topographie man.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chamade [1]. Ceux des soldats qui étaient suisses se rendirent à discrétion; ceux qui étaient étrangers furent dépouillés de leurs pourpoints et de leurs hauts-de-chausses. Les bourgeois livrèrent leurs armes [2]; il ne fut laissé à chaque ménage qu'un couteau pour couper le pain. La messe fut abolie. Saint-Saphorin était sur le point de partir pour combattre les Turcs lorsque la guerre avait éclaté, et qu'il s'était jeté dans Yverdun; Berne, respectant le courage malheureux, lui accorda la vie. Elle réservait un sort différent au baron de La Sarraz; mais la veille, feignant de vouloir reconnaître les alentours de la place, il s'était enfui; réfugié en France, il demeura jusqu'à son dernier soupir irréconciliable dans sa haine. Les soldats bernois demandèrent la mort des Suisses trouvés dans la place. « Certes, dirent-ils, l'amitié qu'ils nous portent n'est pas grande, ni leur vertu. Ne vaut-il pas mieux être de simples hommes du commun, au milieu d'un peuple de frères, que de méchans gentilshommes? Apprenons aux traitres à garder les rangs où nous défendons la terre que Dieu nous a donnée. » Des députés de Zurich, de Bâle et de Schaffhouse obtinrent la grâce des prisonniers [3].

Tandis qu'Yverdun se rendait, l'armée de Fribourg s'était avancée, forte de 1000 hommes, et s'emparait

[1] La bourgeoisie était amie de Berne; mais elle était contenue par les gentilshommes. *Journal et Lettres de Nægueli.*

[2] Et leurs franchises; elles leur furent bientôt rendues.

[3] Arch. d'Yverdun. — Notes diverses recueillies à la Bibl. de la ville de Berne. — Stettler dit : Dans le château se sont trouvés 200 soldats. Nægueli dit : ceux d'Yverdun ayant apporté leurs armes dans le château, les harnais furent rangés dans la grande salle. Il s'en trouva 200.— Chant épique des soldats. — Journal de Nægueli. — Ruchat, IV, 37.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'Estavayer, de Romont et de Rue. L'inutilité des efforts faits par la république pour soulever les cantons attachés comme elle à la vieille foi, et la crainte de se voir resserrée de toutes parts par les conquêtes de Berne, avaient entraîné sa résolution [1]. Berne elle-même, espérant d'intéresser les Fribourgeois à la défense de ses conquêtes, les invitait à s'emparer de quelque pays : ils finirent par se mettre en campagne. Les hommes d'armes s'assemblèrent avec lenteur [2]. Ils prêtèrent le serment accoutumé « d'obéir à leurs chefs, de faire à l'ennemi tout le mal possible, de respecter les églises, les prêtres et les femmes, et de dire tous les jours, à la gloire de Dieu et de l'armée céleste, cinq *pater* et cinq *ave;* » puis ils marchèrent contre les trois villes qui, la veille, les attendaient comme leurs libérateurs. Elles se soumirent [3], à la condition d'être rendues au duc de Savoie si ses provinces lui étaient restituées [4]. Vevey eût donné aux Fribourgeois un port sur le Léman; ils lui écrivirent : « Sages, discrets et chers voisins ! ne vous rendez à nul autre que nous; ce sera pour le bien de l'Excellence de M. de Savoie et pour sauver notre sainte foi. » Mais Berne pouvait mieux que Fribourg couvrir les Veveysans d'une protection puissante; ils coururent porter à ses capitaines les

[1] Les ardens catholiques en étaient venus à dire : « Tout ce qui, dans le Pays-de-Vaud, demeure attaché aux vieilles doctrines a les yeux sur nous. Si le duc était ici, il serait le premier à nous supplier de ne point abandonner ses peuples aux ennemis de la religion. »

[2] Sous le capitaine Kuenzi.

[3] « Par la crainte, dirent-elles, de voir les Bernois approcher. »

[4] Archives de Fribourg. Dictionnaire de Kuenlin, articles *Fribourg, Romont, Rue, Estavayer, Surpierre.* — Arch. de ces villes. — Conservateur suisse, X, 197.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

clefs de leur ville [1]. Sur une chaîne de rochers qui domine les plaines fertiles de la Broye s'élève le château de Surpierre : les Fribourgeois en approchaient lorsque Frisching, après la prise d'Yverdun, courut avec quelques soldats en prendre possession. Les chefs bernois s'avançaient pleins de courroux contre des alliés qui, sans avoir partagé les périls de la guerre, osaient leur en disputer les fruits. Leur fureur s'accrut lorsqu'ils apprirent qu'il ne suffisait pas à Fribourg de ce qu'elle avait conquis à main forte, mais qu'elle insistait sur la cession de Surpierre et de Vevey. Les Fribourgeois n'éprouvèrent pas moins d'indignation quand Berne demanda l'hommage du comte Jean III de Gruyère, comme d'un feudataire de Savoie ; l'ambassadeur de l'Empereur, celui de France et la ville de Zurich intervinrent. Berne se désista de ses prétentions, sous la réserve que le comte n'aurait pas d'alliance plus étroite que la sienne ; qu'il lui ferait hommage pour les terres qu'il possédait dans le Pays-de-Vaud ; que la ville de Vevey ne lui serait plus contestée. Elle abandonna à Fribourg, Vuissens, Attalens, Vaulruz et le château de Surpierre [2].

L'armée bernoise rentra dans ses foyers. Aucun soldat ne manquait à l'appel : aucun deuil ne troubla la joie de ce retour. La gloire de l'ours fut de nouveau célébrée. « Longtemps le mal léché s'est laissé tirer le poil ; il n'ose lever le pied, disait-on. Il l'a levé pour-

[1] Chroniqueur, page 242. Pièces accompagnant le Journal de Nægueli.

[2] L'accord entre les deux villes fut lent à renaître. Une convention du 12 mai 1537 régla que dans leurs différends, lorsque Berne porterait la plainte, le surarbitre serait pris à Zurich ou à Bâle ; lorsque Fribourg formulerait l'accusation, il serait demandé à Uri ou à Schwyz.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tant, et la confusion est retombée sur ceux qui le regardaient par-dessus la tête. Ses oursons se sont élancés de leur caverne, montrant les dents, et cherchant de l'œil les perfides qui prenaient plaisir à lacérer les traités. Les lâches! ils ont fui : ils ignoraient que lorsqu'on craint la patte des oursons, on doit laisser tranquille leur vieux père [1]. »

Berne n'avait pourtant pas reçu de ses fils tout le service qu'elle en attendait. Son général, désespérant de pouvoir prolonger la campagne avec des soldats impatiens d'emmener leur butin, avait laissé sa conquête inachevée [2]. L'évêque s'agitait. Chillon n'était pas pris. Bâti sur une roche dans le lac, dont les eaux, profondes de huit cents pieds, l'enceignent; au pied d'un mont qui ne laissait entre ses rochers et les flots que l'étroit passage où deux cavaliers avaient peine à s'avancer de front, Chillon avait passé longtemps pour imprenable. Une chapelle érigée par Pierre de Savoie rappelait que les gentilshommes du pays assiégeaient inutilement le château depuis plusieurs jours lorsque Pierre les surprit et les tailla en pièces. Confiant dans l'antique renommée de ces murs, le gouverneur, Antoine de Beaufort, sommé de se rendre et de mettre en liberté les prisonniers de Genève, avait répondu qu'il n'en ferait rien. Loin de se soumettre, il se promenait tous les jours fièrement sur le lac, attaquant les anciens et les nouveaux sujets de la république. Il venait de piller l'hospice et le bourg de Villeneuve. A la nouvelle de ces hostilités, Berne n'hésita pas à mettre mille hommes en campagne; Nægueli en reçut le

[1] Chanson nouvelle de la guerre de Genève, dans Werner Steiner.
[2] Journal de Nægueli.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

commandement; Genève fut invitée à le seconder [1].

Genève, depuis le départ de l'armée bernoise, ressemblait au malade qui, après une longue réclusion, s'enivre d'air et de liberté. Elle avait congédié ses mercenaires. Elle fondait des canons avec les cloches prises sur l'ennemi. De nouveaux sujets, ceux des terres de l'évêché, venaient lui faire hommage. Les ministres de la religion lui disaient : « Un grand capitaine est dans votre ville; il est plus puissant que tous les rois de la terre; c'est Jésus-Christ, votre forteresse. » Pour transmettre aux âges à venir le miracle de sa délivrance, Genève l'avait gravé sur la pierre. Toutefois bien des inquiétudes s'alliaient à sa joie. Ses fils, après tant d'années de dissensions et de combats, avaient le cœur haut, le bras prompt et l'esprit indocile. Les rênes échappaient aux mains des pères de la patrie. Tantôt c'était Baudichon qui, prenant avec lui les mauvais sujets de la ville, fourrageait les campagnes; tantôt Balthesar qui, par haine pour Jean-Phillipe, faisait étrangler sans forme de procès un des bannis que celui-ci avait fait entrer secrètement dans Genève. Le Conseil cherchait un emploi à l'ardeur vague et dévorante des esprits. Lorsqu'il reçut de Berne la demande de joindre ses forces à l'armée qui marchait contre Chillon, cette invitation fut trois fois la bien venue. Le bruit ne s'en fut pas plus tôt répandu que tout Genève tressaillit et ne battit plus que d'un cœur. Tant que la ville avait eu ses foyers à défendre, elle ne pouvait songer à délivrer Bonivard; mais

[1] Ibid. — Topographies du pays, dans la Biblioth. de la ville de Berne. — Tradition. — Manuscrit du baron de Chatelard. — Archives bernoises.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

elle n'avait pas oublié le prisonnier de Chillon. Deux galères, deux barques et quelques légers navires furent bientôt prêts. On y jeta de l'artillerie et tout ce que Genève comptait d'aventureux soldats. Au départ de la flottille, le peuple entier se précipita vers le rivage. « Allez et sauvez les captifs, » dirent quelques voix émues. Tout Genève s'écria : « Allez et sauvez Bonivard [1]. »

La flotte força de voiles ; elle craignait que l'ennemi n'emmenât les prisonniers. Arrivée dans le grand lac, elle y croisa, appelant de ses vœux l'arrivée de l'armée bernoise, les yeux attachés sur les murs de Chillon. Le souterrain, aujourd'hui si souvent visité, était alors environné d'autant de terreur que de mystère. Peu d'hommes avaient revu le jour après y avoir été précipités. L'on savait cependant que les grandes voûtes qui le forment descendent au milieu de la prison, en une rangée de sept colonnes massives. Près de l'un de ces piliers est un soupirail par lequel entre, en hésitant, un rayon attristé de lumière ; le faible jour éclairait une chaîne et un prisonnier : c'était Bonivard. La poésie veillait à son chevet de pierre. Près de son cœur était l'ange qui l'avait instruit à préférer la pauvreté, au sein d'un peuple de frères, aux joies qu'il eût goutées, assis à la table des grands. Voyez passer et repasser auprès de lui les images des hommes à qui la liberté a paru plus chère que la vie ; contemplez-le aussi durant ces longues heures, où tout ce que son âme avait de force se tournait contre lui pour le dévorer. Il vécut là six ans : ce sont deux

[1] Registres. — Froment. — Roset, IV. — Ruchat, IV, 37. — Chroniqueur, 257.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mots; ce fut une éternité. Mais voici tout-à-coup que retentit une détonation lointaine; c'était l'avis que l'armée bernoise donnait de son approche. Arrivée à Lutry, elle faisait rouler sur le Léman le tonnerre de son artillerie. Peu d'heures après, Chillon était assiégé.

Les approches prirent un jour; la nuit on travailla aux fossés; le lendemain [1], le canon tira si juste que le commandant offrit de se retirer. On parlementait, lorsque le capitaine de la grande galère de Chillon, voyant le moment où la place allait être rendue, s'enfuit avec sa nef, en si grande hâte, que les Genevois ne purent l'atteindre. On les voyait le poursuivre avec leurs barques allégées; mais, plus prompt qu'elles, il traversa le lac, mit le feu à toutes les parties de son vaisseau et s'échappa dans les montagnes. La flottille revint de sa poursuite inutile; l'angoisse était au cœur des matelots. Ils ne doutaient pas que les prisonniers ne fussent à bord et qu'ils n'eussent péri dans les eaux. Les rives du lac étaient attentives; en quelques heures un bruit douloureux se répandit jusque dans Genève. Les barques arrivent cependant à Chillon; le château venait de se rendre. On se hâte : « Bonivard vit-il? » — « Il respire. » — On court, on fait rouler les verroux d'une porte basse. On se précipite; c'est lui : « Bonivard, tu es libre! » — « Et Genève? » — « L'est aussi [2]. »

On dit que pendant quelque temps il parut ne pas

[1] 29 mars.

[2] Journal de Nægueli. — Froment. — Lettres des capitaines de Berne. Mss. trouvés à Chillon. — Ruchat, IV, 43. — Roset, IV. — Registres de Genève. — Où Leti a-t-il pris que le siége dura 18 jours?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

savoir ce qu'on lui voulait et comme indifférent au bonheur de revoir le ciel. On ajoute qu'au moment où il franchit le seuil de la prison, il se retourna, et que son regard humide fit un long adieu à tout ce qu'il laissait. Il semblait que ce fût un homme qui quitte le toit paternel, tant une longue habitude lui avait fait de ces rochers une patrie. Il avait contracté amitié avec les ombres, tandis que la lumière vive du jour blessait ses yeux, désaccoutumés de leur clarté. Les enfans de Genève non plus ne pouvaient s'arracher à la vue de cette architecture, mélange de grâce et d'effrayante majesté; de ces voûtes, pendant des siècles objet de tant de terreurs. Ils ne pouvaient quitter la place où Bonivard avait laissé gravée dans la pierre la marque de ses pas. On n'en approche plus que comme d'un lieu sacré. Si jamais, par la colère du ciel, les flammes de la liberté s'éteignaient sur ta rive, ô Léman, elles brûleraient encore en ce lieu. Les peuples viendraient à cet autel en rallumer le flambeau. L'on a vu l'étranger lui-même amarrer sa nacelle à ces murailles, chercher, le front baissé, la trace des pas du martyr, et demander à ces voûtes des inspirations de liberté. On l'a entendu proclamer heureux le pays qui possède ce palladium de son indépendance. Il ne manquait à la plus belle des terres que d'être sanctifiée par le plus noble des souvenirs.

Au retour de Chillon, les chefs de l'armée bernoise prirent une résolution importante. L'évêque, à leur approche, s'était enfui à Fribourg. Ils n'ignoraient pas les mouvemens que le prélat s'était donnés pour soulever les peuples ; des lettres interceptées en portaient la preuve. Ils prononcèrent que l'antique évêché avait

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cessé d'être [1]. Des terres épiscopales, les quatre paroisses de Lavaux apprirent les premières cette détermination. De Lausanne à Vevey s'étendent les rochers de Lavaux, fécondés par le travail. En des temps reculés, de saints hermites y ont fait leur demeure à l'abri de la persécution [2]. Aujourd'hui la vigne s'élève de terrasse en terrasse jusqu'aux verts pâturages qui couronnent les coteaux. Quatre villes se baignent dans le lac, des villages nombreux sont suspendus à la côte abrupte des monts. Tout ce riche amphithéâtre est habité par un peuple mâle et nombreux; plus laborieux, plus économe, plus ami de ses foyers qu'on ne l'est généralement dans le Pays-de-Vaud : hommes fiers et irritables, comme le vin fumeux que leurs mains cultivent. Chacune des paroisses formait, au temps de l'évêque, une petite république, qui avait son banneret, choisi par elle, son conseil et son rière-conseil, son hôpital, son abbaye et sa société du tir. Les habitudes étaient celles de la liberté, les goûts ceux de la guerre. Les hommes étaient robustes comme le roc. Ils eussent été la plus noble des populations du pays, s'ils eussent uni des lumières à leur énergie; à défaut d'instruction, ils en étaient les plus prompts et les plus superstitieux. Nulle part l'irritation contre la réforme ne s'était montrée plus violente. Nulle part la douleur n'était plus profonde d'avoir vu le pays manquer à sa propre défense, et toute résistance devenir inutile. Nægueli s'avança, la voix haute : « A qui êtes-vous ? n'êtes-vous pas à l'évêque ? Il a été contre nous ; songez à faire votre soumission. » Les

[1] Arch. de Vaud. — Journal de Nægueli et Lettres des capitaines.

[2] Levade, Dictionnaire du canton de Vaud. — Gruner, Topogr. histor.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

préposés des paroisses demandèrent de pouvoir consulter le peuple. — « Je veux une réponse sur-le-champ. » Ils firent hommage en réservant leurs franchises, leur religion et la ratification des communautés. Le 1er avril l'armée bernoise fit son entrée triomphante à Lausanne, et prit possession, au nom de ses seigneurs, du château de l'évêque, des droits et du temporel de l'évêché. Lucens, Avenche se soumirent. Bulle se donna à Fribourg. Le tour de la ville de Lausanne ne devait pas tarder d'arriver.

Ce fut toutefois insensiblement que Berne s'appliqua [1] à faire comprendre aux Lausannois, qu'ayant pris la place de leur prince, elle avait acquis sur eux les droits du souverain. Point de brusques injonctions. Les chefs de l'armée, à leur passage, se contentèrent d'exiger que Lausanne permit aux réformés de faire profession ouverte de leur foi. Comment s'y refuser? Déjà, depuis la prise d'Yverdun, Viret prêchait dans l'église de Saint-François. Les arquebusiers lausannois, qui avaient fait avec l'armée bernoise le siége de cette ville, ayant rencontré le prêcheur, l'avaient amené, lui promettant leur appui. Le voici maintenant qui monte au temple des Dominicains de la Madelaine. Il provoque un jacobin, qui prêchait le carême dans la cathédrale; le religieux préféra la fuite au combat. Ainsi la messe et le sermon, selon l'expression de nos pères, se tinrent quelque temps ensemble à Lausanne, tant bien que mal, tous les jours aux prises. Tous les jours cependant la réforme gagnait du terrain. Tous les jours aussi, il arrivait de Berne

[1] Manuel de Lutry. — Manuel de Lausanne. — Arch. bern. — Arch. vaud.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quelque nouvelle recommandation de n'inquiéter personne pour sa croyance [1].

Berne avait hâte. Charles V la menaçait de sa colère si elle ne le prenait pour juge de sa querelle [2]. Les cantons évangéliques ne cessaient de lui rappeler la nature inconstante des choses humaines, de l'inviter à peser les conséquences de sa conduite et de lui offrir leur médiation [3]. En ces circonstances, le zèle et la politique s'accordaient pour la porter à presser la réforme de ses nouveaux pays. Elle commença par Yverdun. Les prêtres de cette ville furent invités à soutenir la messe contre les ministres dans un colloque. Ils n'eurent pas plus tôt refusé qu'images, tableaux furent apportés sur la place publique et livrés aux flammes [4]. Moudon venait de chasser un prédicateur; Berne lui commanda, sous peine de perdre sa grâce, de laisser libre la parole de Dieu [5]. De Genève, Farel allait propageant l'Évangile dans le Chablais. Il venait de quitter Thonon, lorsqu'une sédition éclata. Aussitôt des commissaires bernois d'accourir : « Qu'est-ce que cette manière d'agir? comment croyez-vous que l'envisagent nos seigneurs. Au premier vent qui se relèverait, sachez qu'ils vous châtieraient de telle sorte que vous seriez cités longtemps comme exemple d'une rigueur méritée. » La foule, effrayée, se jeta du couvent de St.-Augustin, où se disait la messe, dans

[1] Vie de Farel, man. — Arch. laus. — Ruchat. — Arch. bern.

[2] Archiv. bern.

[3] Ibid.

[4] Ruchat, IV, 142. — Journal de Lecomte, pasteur à Grandson. — Journal des Commissaires bernois, dans la Coll. de Mullinen.

[5] Grenu, documens, an 1536.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

celui de St.-Hyppolyte, où se faisait le sermon[1]. De nouveaux prédicateurs, réfugiés français pour la plupart, parcoururent les villes et les villages, laissant derrière eux de petits écrits sur les abus de la papauté. Les prêtres, les moines, voyant arriver leur dernière heure, ne se donnèrent pas moins de mouvement. Au foyer, dans les hôtelleries, se reproduisait le combat de la vieille et de la nouvelle foi. Dans toutes les villes il y avait des troupeaux évangéliques. Dans les campagnes ignorantes la réforme faisait de faibles progrès. Le paysan qui revenait du marché d'Yverdun sans avoir rencontré les saints, objets de son culte, secouait la tête et présageait de grands malheurs pour le pays. Les plus violens exhalaient leurs plaintes avec fureur. Quelques-uns portaient silencieusement le deuil des antiques croyances, comme d'un saint héritage. La plupart les conservaient comme une coutume, comme une fête, comme un moyen facile de paix avec le ciel. Ce n'était partout qu'appréhensions et que batailles.

Berne organisa son nouveau territoire. Elle le divisa en bailliages. Les appels se portaient à Moudon; afin de rapprocher la justice de ses sujets, elle établit dans chaque bailliage un tribunal de recours. Pour le composer, le bailli choisit un lieutenant; conjointement ils nommèrent le premier des juges; les trois ensemble, le quatrième; et s'associant chaque fois le dernier élu, ils poursuivirent jusqu'à douze; les choix furent soumis à la ratification du souverain. Aux justices furent confiées les fonctions du conseil qui régissait les affaires de la cité. Les assemblées des communes furent suppri-

[1] Vie de Farel. — Journal des Commissaires bernois. — Lettres de Fabri et de Farel, dans la biblioth. de MM. les Pasteurs, à Neuchâtel. — Grillet, Dict. de Savoie, articles *Chablais*, *Thonon*. — Ruchat, IV.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mées ou modifiées. Les douze rendirent au bailli les comptes, qui se portaient devant les communautés. Il est des temps où les peuples soupirent après l'ordre, comme à d'autres époques après l'indépendance. Fatigués, ils laissent la force disposer d'eux, à la condition d'en recevoir cette sécurité journalière, qui mérite aussi le nom de liberté : les nouveaux pays de Berne étaient dans l'un de ces momens. La législation, comme partout, y était dans le chaos. Autant de vallons, autant de coutumes. Tel village obéissait à trois seigneurs et connaissait trois règles de juridiction. Rien de général. La loi qui condamnait pour avoir tué une cigogne; celle qui frappait « l'inhumain, coupable d'avoir refusé de montrer au voyageur sa route, » et celle qui prononçait la peine de l'homicide se trouvaient sur la même ligne. Les formes étaient rendues illusoires par la violence. Un gentilhomme paraissait-il en cour, c'était avec tout le cortége de ses vassaux; la justice intimidée se taisait devant cet appareil de puissance. Autre mesure pour le seigneur, autre pour le bourgeois, autre pour l'habitant et l'étranger. Les preuves ordinaires étaient le témoignage et le serment; mais une législation qui s'appuie sur ces preuves suppose un peuple religieux : or, la religion était corrompue. Les procès n'avaient pas de fin. La régénération des tribunaux était peut-être ce que la nation appelait de ses vœux les plus pressans. Berne lui promit bonne et brièvе justice d'Allemagne; on la crut. On vit sans peine renverser des tribunaux formés de jurés ignorans, et constituer une magistrature permanente. Le pouvoir fut, il est vrai, concentré dans les mains des principaux bourgeois des villes; mais ils étaient les hommes les plus éclairés du pays. On applaudit en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voyant les gentilshommes, contenus par la crainte que Berne leur inspirait, apprendre à connaître l'équité [1].

Bientôt Berne fit de nouveaux pas. Le pays était plein de dissensions; pour le pacifier, elle ne craignit pas de faire violence à la douceur de ses coutumes et de lui imposer celles des Cantons. Il était d'usage en Suisse, afin d'étouffer les inimitiés naissantes, de placer les hommes qui s'étaient pris de querelle sous la surveillance du magistrat, et de leur « *imposer la paix;* » s'ils la rompaient après cet avertissement, leur peine était aggravée. Leurs Excellences introduisirent cette règle et condamnèrent quiconque violerait « la paix » par paroles à 25 florins; par œuvres de fait, à 50; par effusion de sang, à perdre la vie. Selon les coutumes de Vaud, nul ne pouvait être distrait de son juge ordinaire; le débat devait se faire en présence de l'accusé : Berne autorisa ses officiers à faire « prendre et incarcérer les méchans. » Vive irritation dans le pays. Plaintes amères de Moudon. Le vase d'argile allait à la rencontre du vase de fer. Moudon osa rappeler la convention qui lui garantissait ses franchises et faire mention du droit qu'elle avait de convoquer les États. Les seigneurs de Berne ne firent qu'en rire.

Les baillis ne tardèrent pas à venir s'asseoir sur leurs siéges. Ils avaient été choisis, pour la plupart,

[1] Journal des Commissaires. — Arch. bern. — Arch. des villes. — Grenu, documens, pag. 197, etc. — Manuel de Lutry. — Ruchat, IV. — Priviléges de Vaud, 2 vol. 4°, man. (C. de Mullinen). — Chartes des Bonnes Villes. — Le Chroniqueur donne l'esquisse des libertés du pays, page 276; et celle de ses lois et coutumes, p. 300. Berne laissa subsister les différences qui existaient entre elles. Rome, pour assurer la soumission des villes latines, créa parmi elles des intérêts différens, accordant aux unes plus, aux autres moins.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

parmi les chefs de l'armée conquérante. L'un d'eux, Sébastien Nægueli, frère du général, était envoyé prendre possession du château de Lausanne. « Quels sont, demanda-t-il aux officiers de l'évêché, les droits d'un évêque en cette ville? — Il possède, en fief de l'Empereur, toute haute juridiction, les droits régaliens, le dernier supplice et le droit de grâce. — Eh bien, voilà ce que les seigneurs de Berne prennent pour eux. » — Le conseil en fut averti le lendemain. L'ours couvrit les armoiries des Montfaucon. A cette vue, à ce langage, les Lausannois frémirent d'indignation et de douleur. Ils avaient jusqu'à ce jour considéré Berne comme la gardienne de leurs libertés. Que de fois ils avaient eu recours à elle contre leur prélat! Jamais jour cependant ne leur avait paru plus malheureux que celui dans lequel ils venaient de voir, au lieu du bâton pastoral, le bras d'un bailli se lever sur leurs têtes. N'avaient-ils donc réuni si souvent leur contingent à celui de leurs combourgeois, n'avaient-ils combattu, non sans quelque gloire, à leurs côtés, que pour finir par se perdre dans l'étendue de leurs conquêtes! que pour se trouver enlacés dans des liens qu'ils auraient concouru à se forger eux-mêmes! que pour amener la ruine de la religion, la sécularisation du siége épiscopal, la perte des tribunaux attachés à leur cathédrale, l'appauvrissement de tant de familles que la dévotion des peuples faisait vivre! que pour détruire la gloire de leur ville et creuser une tombe à leurs libertés! « Non, s'écrièrent-ils, une ville impériale ne saurait tomber si bas; nous allons faire voir à tous que nous ne voulons point devenir sujets de Berne. » En parlant ainsi, ils s'emparèrent de la juridiction civile, s'allièrent aux paroisses de Lavaux

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour repousser le joug de lois barbares, et envoyèrent sommer Berne de leur laisser leurs franchises spirituelles et temporelles [1].

Berne ne s'irrita point. Elle éluda de répondre aux députés, en se bornant à leur faire connaître la résolution qu'elle avait prise en dernier lieu de convoquer dans leurs murs une dispute de religion. Les circonstances lui avaient paru favorables. La guerre venait d'éclater, dans les plaines du Piémont, entre l'Empereur et le roi de France. Les cantons catholiques avaient vu partir leur jeunesse aventureuse. Dix mille Suisses avaient offert leur épée à François Ier; et tous les jours encore, on voyait de nouvelles bandes traverser l'Helvétie romane pour se rendre auprès de lui. Fribourg, malgré ses efforts, avait vu partir mille de ses fils. Le soleil de 1536 avait doré de riches moissons; les plus vigoureux moissonneurs n'en avaient pas moins abandonné les champs. Les vaches, sur les montagnes, présentaient leurs mamelles pleines de lait; les vieillards et les enfans n'en étaient pas moins restés, en plus d'un lieu, seuls à gouverner les troupeaux. La diète s'ouvrit à Baden, en l'absence des hommes les plus turbulens de la Suisse; elle offrit le spectacle d'une harmonie inaccoutumée. Une proposition, faite par Zurich, de se passer à l'avenir des princes et de renvoyer leurs ambassadeurs par-delà la frontière, reçut un accueil passager, même auprès des députés des cinq cantons. Uri, Schwyz et Obwalden déclarèrent ne vouloir dorénavant siéger en diète qu'avec des États qui se seraient engagés à ne plus

[1] Manuel de Lausanne. — Ruchat, IV, 153. — Journal des Commissaires bernois. — Feuilles man. communiquées.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

recevoir l'argent des princes. Les députés crurent toutefois devoir consulter leurs cantons respectifs. Lorsqu'ils eurent reçu leurs instructions : « Eh bien, demandèrent avec confiance les villes réformées, le jour est-il venu pour nous de vivre en frères, fidèles au foyer et à la patrie, occupés à cultiver le sol que Dieu nous a donné ? » — « Ce serait le mieux, répondirent les deputés des cinq cantons; nous voudrions prononcer avec vous, d'un même cœur, l'abolition des services mercenaires ; mais nous n'y sommes pas autorisés. Agissez donc comme vous êtes libres de faire ; nous aimons à croire que nos États ne se sépareront pas de ce qu'aura résolu la majorité des cantons. » Glaris, Fribourg, Soleure, Schaffhouse et Appenzell tinrent un langage à peu près semblable : leurs commettans ne jugeaient pas sage de prendre la résolution proposée, à l'heure où des braves, en si grand nombre, se trouvaient engagés au service du roi. Mais néanmoins, le mécontentement soulevé par les intrigues de l'étranger, l'absence des mercenaires et l'attitude que venait de prendre la diète, assuraient à l'Helvétie quelques semaines tranquilles. Berne saisit cette circonstance pour ouvrir, dans ses provinces de langue française, une dispute de religion [1].

Elle n'eut pas plus tôt manifesté son dessein que tout s'émut : les prêcheurs, pleins d'espoir; l'évêque, les prêtres et Fribourg, partagés entre la crainte et la fureur. Le clergé remua ciel et terre ; il écrivit au pape, à l'Empereur. La ville de Lausanne reçut une lettre

[1] Sismondi, Histoire des Français, XVI. — Paul Jove. — Du Bellay, Mémoires. — Arch. bern. — Arch. fribourg. — Recès de la diète de 1536. — Wie die Eidgenossen nach der Reformation der Bund mit Frankreich angesehen, mss. — Hafner, theatrum Solodoranum.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Charles V, qui l'invitait à attendre le jour d'un prochain concile, et à faire preuve d'obéissance envers l'empire romain[1]. Berne n'en fit pas moins afficher en tous lieux l'édit et les dix thèses de la dispute. « Son but était d'éclairer et non de contraindre, disait-elle. Elle provoquait, dans cette pensée, une grande enquête sur la religion; elle y invitait étrangers et nationaux. Prêtres, moines et prêcheurs étaient appelés à s'y rencontrer et toutes les paroisses du pays à y envoyer leurs procureurs. Des deux parts[2] on devait rendre raison de sa foi, les Écritures à la main; le pays jugerait. »

En même temps que Berne jetait ce ferment parmi ses sujets, elle confirmait les unes après les autres les franchises de leurs villes, y ajoutait quelques concessions [3] et reconnaissait enfin l'indépendance de Genève. On eût dit qu'elle ne voulait laisser aux peuples d'autre préoccupation que celle de leurs intérêts religieux. Que de fois l'on avait vu des députés de Genève aller à Berne et en revenir le visage inquiet! Que de fois, parlant le langage du maître, Berne avait requis des Genevois les droits que le duc et l'évêque possédaient dans leurs murs! Et voici qu'elle change subitement de langage; que les ambassadeurs de Genève accourent avec d'heureuses nouvelles : « Nous demeurons princes en notre ville, disent-ils. Les terres et les droits de l'Église nous restent. Berne renonce au vidomnat. Elle cesse de vouloir tenir garnison dans nos murs et de demander 10,000 écus de tribut annuel. Elle exige, il est vrai, cette somme pour ses frais de guerre; mais le salut de Genève ne nous paraît pas à

[1] Arch. de Vaud. — Ruchat, IV, 176.
[2] Ibid.
[3] Arch. des villes. — Pièces qui accompagnent le Journal de Nægueli.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce prix être acquis trop cher. Nous ne ferons sans son consentement aucune alliance nouvelle. Nos portes lui seront ouvertes en paix comme en guerre. Nous venons de renouveler la combourgeoisie à ces conditions. » Ainsi parlèrent les députés. D'autres joies succédèrent bientôt à celle dont ils apportaient la nouvelle. Il n'avait été bruit quelque temps que de l'armée puissante qui s'avançait, commandée par l'Empereur, pour reconquérir la Savoie; et l'on apprit qu'ayant conçu d'autres pensées, enorgueilli de voir sous ses ordres la plus belle des armées, Charles V avait passé les Alpes et porté la guerre en France. L'on ne tarda pas à être instruit de ses revers. Le roi de France, de son côté, s'était avancé contre la Bourgogne, et Genève ne craignait pas moins les approches du roi que celles de l'Empereur. Mais à la voix respectée des Confédérés, qui prirent fait et cause pour une province, que leurs traités avec la maison d'Autriche les appelait à couvrir, François Ier avait révoqué ses ordres et fait marcher sa gens-d'armerie vers le nord. Ce qui se racontait des progrès de la réforme n'était pas moins fait pour ouvrir les cœurs à l'espérance. Le roi la persécutait, il est vrai. Des ambassadeurs des cantons réformés, qui s'étaient présentés à lui, en supplians, n'avaient obtenu de sa bouche que des paroles trompeuses. « En considération de la bonne amitié que je vous porte, leur avait dit le prince, j'ordonne que les bannis de mon royaume puissent y revenir en sûreté : » il se trouva que c'était à la condition d'abjurer leur foi. Tous les jours coulait en France le sang de quelque martyr; mais cette semence était féconde. A Genève, les temples étaient remplis. En Savoie, tous les chemins s'ouvraient à l'Évangile. Quelques officiers,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

après avoir servi en Allemagne, venaient de l'apporter à La Roche, ville natale d'Adhémar Fabri. Au-delà des monts, il y avait peu de villes où le flambeau de la réforme ne fût allumé. Ainsi l'affirmait un jeune réfugié de France, qui arrivait à Genève après avoir passé quelques mois à la cour de la fille de Louis XII, Rénée, duchesse de Ferrare. Les savans, dans les académies, faisaient profession de la foi nouvelle ; les nobles l'embrassaient; les prédicateurs la portaient en chaire. Le jeune exilé lui-même l'enseignait encore, sur le seuil de l'Italie, et le peuple du Val d'Aoste lui prêtait une oreille attentive, lorsque les ennemis de son œuvre assemblèrent les communes, firent rejeter la réforme par la majorité des suffrages et décréter celui qui l'annonçait de prise de corps. Le prêcheur était Calvin[1].

C'est en ces circonstances que s'ouvrit la dispute de Lausanne. Le bruit des armes s'était éloigné; l'automne était superbe : on eût dit qu'aux approches d'une solennité religieuse les hommes et la nature s'entouraient de recueillement. Déjà le peuple en foule se portait vers le temple, œuvre d'un âge où l'on faisait servir à décorer la maison de Dieu ce que nous employons à rendre agréables nos propres demeures. Reine du pays encore, la cathédrale s'élevait, dans sa sévère grandeur, sur son piédestal magnifique. Aucune construction étrangère n'en voilait la majesté. Le cloître se cachait derrière le chœur. On arrivait, par

[1] Roset, IV. — Registres. — Vie man. de Farel. — Spon. — Ruchat, IV, 55. — Froment. — Arch. bernoises, *Zeitungs missiven.* — Crespin, Hist. des Martyrs. — Grillet, Dictionnaire de Savoie, dans l'introduction aux articles *Roche*, *Maurienne*, etc. — Costa de Beauregard, Mémoires sur la maison de Savoie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

une rampe large et rapide, à travers les gazons et les croix du cimetière, à la porte des douze apôtres [1]. Les députés, les prêtres, les ministres, le peuple ne tardèrent pas à couvrir cette voie. Du côté des réformés l'on vit s'avancer Farel, Viret, Calvin, Caroli. Ils racontaient que s'ils ne fussent venus bien accompagnés, ils seraient tombés sous les coups d'assassins, dont ils venaient d'obtenir la grâce. On voyait des groupes s'arrêter à la vue de l'édifice et contempler avec tristesse l'or, les tableaux, les riches sculptures, toute la magnificence qu'il étalait encore. Les chanoines avaient retiré l'image de la Vierge et celles des saints. A peine les beaux pères, que naguère on voyait se prélasser sous ses voûtes, osaient-ils laisser paraître leurs visages attristés. Au centre, était le lieu réservé pour le débat. Quatre commissaires bernois étaient faciles à reconnaitre aux découpures rouges qui couvraient le noir de leurs pourpoints et aux panaches qui flottaient sur leurs chapeaux à larges bords. Des présidens, deux étaient de Berne : l'ancien prévôt de Watteville et le chancelier Cyro; deux de Lausanne : les docteurs Grand et Fabri. Quatre notaires se disposaient à écrire les actes de la dispute.

La première thèse posait le dogme que tous les réformateurs se sont accordés à considérer comme le fondement du christianisme. Farel l'établit et montra que l'homme n'est point justifié devant Dieu par ses œuvres, mais par sa foi en l'amour divin, seul principe d'une vertu humble et pure. La lice fut ouverte. Les chanoines en corps s'avancèrent gravement; ils venaient protester et en appeler à un concile de l'Église

[1] Ancien tableau de Lausanne.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

universelle. — « Beau concile! s'écria Farel! sainte compagnie que celle du pape et des cardinaux! ardens zélateurs de la foi, que les évêques et les moines! Combien dans leur multitude trouverez-vous de vrais membres de Jésus-Christ? Ils s'assembleront pour ne chercher que leur avantage particulier; et si quelqu'un leur oppose la raison, c'en sera assez pour être livré aux flammes : il vous souvient du concile de Constance. » Il dit, et promenant ses yeux perçans sur l'assemblée, il invita du regard ses adversaires au combat. Plusieurs furent appelés inutilement par leurs noms. Il allait en être de la foi du peuple comme de son existence politique : les prêtres, ignorans, démoralisés, fuyaient, à l'exemple de l'armée, devant la phalange serrée des prêcheurs. A la fin cependant, quelques opposans s'avancèrent. Blancherose, médecin français, céda au besoin de faire briller un esprit subtil et quelques connaissances en théologie. Un maître d'école, un vicaire de Morges et le doyen de Vevey vinrent, après lui, faire preuve, le premier, de bon vouloir, le second, de colère, le troisième, d'un grand appareil de savoir scolastique[1]. Ferrand Loys, capitaine de la jeunesse, parut un moment sur la scène. Viret, Farel, leur répondirent. Calvin prit une seule fois la parole; il reculait encore devant sa vocation. Mais comme on adressait à son parti le reproche de mépriser les anciens docteurs, et cela parce qu'ils lui étaient contraires, il ne put laisser passer cette accusation. Ce qu'il dit frappa comme la foudre. Il y eut un moment de silence et de surprise. Jamais la finesse ne s'était unie à plus de gravité, la richesse des vues à une dialectique plus puissante. La

[1] Il argumenta en latin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

langue française prenait dans la bouche de cet homme une clarté, une précision, une élégance qu'on ne lui avait point connues. Les plus savans se dirent : Voilà notre maître. Un cordelier s'avança, laissa tomber l'habit de son ordre et déclara que, cédant au Saint-Esprit, il ne reconnaissait plus de chef que Jésus. Les derniers jours (la dispute dura toute une semaine) les thèses roulèrent sur les caractères de la véritable Église, sur l'obéissance due aux magistrats, et sur les choses indifférentes, comme sont les viandes, les temps et les lieux; plusieurs points restèrent inattaqués. Farel résuma la discussion; puis : « Comment, dit-il, trouvez-vous maintenant que soient appuyés ceux qui prennent le pape pour leur Dieu? N'entendez-vous pas une voix vous dire : Pourquoi recourez-vous à d'autres Dieux qu'à moi? Pauvres Juifs égarés que vous êtes, que tardez-vous de vous adresser à Dieu? vous n'êtes pas si près d'implorer sa grâce qu'il ne l'est de vouloir vous l'accorder. » Les représentans de Berne exhortèrent le peuple à attendre en paix la sentence de la seigneurie. Mais déjà des zélateurs brisaient les images de la cathédrale. Le bruit ne tarda pas à se répandre que la « grande Dame » de Lausanne, la grande Diane, comme l'appelaient les réformés, venait d'être détruite. Les chanoines, dans le plus grand deuil, se rendirent auprès du conseil, lui portèrent les clefs du temple, et le supplièrent de les protéger [1].

[1] Manuel de Lausanne. — Celui de Lutry. — Arch. vaud. — Arch. bern. — Journal de Lecomte. — Vie man. de Farel. — Rheinaldi annales. — Ruchat, IV, 172. — Stettler, II, 1536. — Actes de la Dispute. — Le volume de ces Actes était demeuré douze ans entre les mains de Viret. En 1528, Berne en fit tirer la copie, qui se trouve aujourd'hui dans

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cependant les députés des villes et des campagnes, après avoir assisté à la dispute, retournaient dans leurs foyers. On racontait que plusieurs avaient ouvert leurs yeux à la lumière. Ceux de Cully emmenaient Viret avec eux. Des prêcheurs, étrangers pour la plupart, se trouvaient en grand nombre à la dispute; ils en sortirent pleins d'enthousiasme; Berne ne les laissa pas se disperser qu'elle ne leur eût assigné à chacun le champ vers lequel il devait courir. Ces missionnaires se répandirent dans le pays, marchant dans la pauvreté, parmi les contradictions [1]. D'entre les prêtres et les moines, les plus passionnés travaillèrent à émouvoir le peuple contre eux; les plus avares ne songèrent qu'à sauver les débris d'une fortune menacée; ceux de Grandson se hâtèrent de la dissiper en réjouissances. Fribourg s'efforçait de les relever [2]. Mais en ce moment, elle n'avait à faire connaître que les revers de l'armée impériale et les nouvelles douleurs de Charles III. L'Empereur se montrait sans pitié pour le malheureux prince, et François Ier achevait de le dépouiller de ses dernières possessions. Les nouvelles les plus récentes apprenaient la ruine de la Tarentaise. La pauvreté de cette vallée, ni ses mœurs pastorales ne l'avaient préservée de l'agression des troupes suisses et françaises, qui y détruisirent tout. Le Val d'Aoste était menacé du même sort s'il tardait à faire sa soumission. Quelle espérance prochaine pouvait-on don-

la bibliothèque de la ville. — Le Chroniqueur, page 314 et suivantes, donne le drame de la Dispute.

[1] Arch. bern. *Welsche et Zeitungs missiven.* — Arch. Laus. — Man. de Lutry. — Vie de Farel. — Ses lettres mss.

[2] Arch. de Fribourg, d'Estavayer.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ner à ceux dont l'attente reposait sur les succès de l'Empereur?

Berne jugea le moment d'autant plus favorable pour l'achèvement de ses desseins. Se proposant de suivre l'exemple du roi Ezéchias, elle envoya l'ordre à ses baillis de ruiner l'idolâtrie dans ses terres. Les baillis, bien escortés, allèrent de lieu en lieu renverser les autels. Les communes furent obligées, les unes après les autres, d'abattre à leurs frais les objets de leur vénération. Le tour de Lausanne était arrivé. Ayant vu s'évanouir leur espoir de s'ériger en république indépendante, les Lausannois ne cherchèrent plus qu'à traiter avec les maîtres du pays de la manière la moins désavantageuse. Berne leur offrit de leur laisser la haute, moyenne et basse juridiction, et de leur abandonner les biens d'Église situés dans leurs murs et dans leurs alentours; elle se réservait les appels, les droits régaliens, le chapitre et la cathédrale : ils se donnèrent à ces conditions [1]. Le jour qu'ils acceptèrent ce traité, Berne leur présenta Viret et Caroli pour pasteurs. Plus d'une larme coula secrètement [2].

Ces faits accomplis, Berne n'hésita plus à publier son ordonnance de réformation. Les cérémonies romaines furent interdites; les sacremens réduits à deux. La Cène dut être offerte trois fois l'an. Le clergé évangélique élut ses pasteurs; Berne confirma leur nomination. Renouvelant les anciennes lois disciplinaires, leurs Excellences défendirent le jeu, la danse, comme scandaleuse, le luxe, nommément les chausses taillades. La prison et le bannissement furent prononcés

[1] Berne donna à ce traité le nom de *Grande Largition*.

[2] Arch. bern. — Arch. Lausann. — Ruchat, IV, 380.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

contre l'adultère. Les femmes de mauvaise vie furent chassées. Le crime d'avoir accepté une pension de l'étranger, ou d'avoir porté les armes au service des princes, entraîna, pour les officiers, la perte de la vie, pour les simples compagnons, la peine de la prison ou du collier. On publia l'édit dans les premiers jours de l'an 1537. Il fut exécuté avec ménagement [1], mais aussi avec persévérance. Alors les prêtres, les moines abandonnèrent en grand nombre leur patrie. Les uns emportèrent leurs biens; les autres revinrent d'année en année, sans empêchement, percevoir leurs revenus. Les religieuses de Vevey se retirèrent à Evian, où elles fondèrent la communauté qui porte encore aujourd'hui le nom de Ste.-Claire de Vevey [2].

La conquête de Berne était gisante à ses pieds : il restait à en faire la dépouille. On estimait à trente mille écus d'or le revenu de l'évêque; à quatre mille celui de chacun des trente chanoines de la cathédrale. Les monastères de Romainmôtier, de Payerne, de Bonmont avaient de grands revenus. Berne s'empara de ces richesses. Elle donna aux communes, pour l'entretien de leurs pauvres, les biens des confréries et ceux que possédaient, dans les villes, les colléges de chanoines [3].

[1] « Nous ne voulons contraindre personne à embrasser la réforme, mais nous ne souffrirons pas non plus l'exercice de la religion romaine dans nos États. » Les gens d'église qui demeurèrent furent laissés en possession de leurs bénéfices. On espérait qu'ils embrasseraient la foi nouvelle. Quelques-uns la reçurent. Un plus grand nombre ne ployèrent qu'en apparence. Ceux-ci disaient : Encore un peu de temps, et M. de Savoie reviendra, et Monseigneur de Lausanne rentrera dans son château. Ils donnèrent beaucoup à faire aux nouveaux maîtres du pays.

[2] Grenu, à l'an 1536. — Arch. de Vaud, recueil de Mandats, tome A. — Ruchat, IV, 365 et suivantes.

[3] Nommés *Clergés*. — Aubonne appartenait au comte de Gruyères. Berne céda au noble seigneur les biens ecclésiastiques de sa terre, à la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Payerne reçut la partie des biens de son abbaye qui se trouvait enclavée dans ses terres, à la condition d'entretenir son culte, son hospice, ses ponts et ses murailles. Les presbytères ne possédaient que des terres et des dîmes de peu de valeur; après avoir servi quelque temps à la subsistance des anciens curés, ces fonds furent employés à celle des pasteurs et des maîtres d'école. Les ornemens des temples, l'or, l'argent des vases, le produit de la vente des vêtemens sacerdotaux, des orgues [1], des statues, tout fut emmené à Berne. Les Lausannois regardèrent avec une morne tristesse le trésor de la cathédrale [2] prendre ce chemin. Telles sont les suites d'une conquête. Pendant deux années consécutives, la capitale vit arriver des débris de l'Église du Pays-de-Vaud [3]. Les pensées qui

condition qu'il pourvoirait les paroisses de pasteurs et ferait servir le reste au soulagement des pauvres. Le Comte, de quelque zèle pour la foi catholique qu'il fit profession, s'empara de ce qu'on lui donnait. Il saisit même dans tous les villages les biens des confréries, sous le prétexte que leurs rentes, employées à faire dire des messes pour les morts, entretenaient un usage superstitieux.

[1] Celles de Lausanne furent vendues 6,000 florins à la ville de Sion.

[2] On pesa 2,208 onces d'or, 13,334 d'argent, sans les vases garnis de pierres fines, et sans les statues,

[3] Pièces servant à l'histoire de la ville impériale de Lausanne. — Hermann, antiquités du Pays-de-Vaud, mss. — Notice manuscrite sur l'établissement des cures du Pays-de-Vaud, par un patricien bernois. — Ruchat, IV, 402 et 531. — Parchemins communiqués. — Coup-d'œil sur le compte présenté par Berne, 1814, brochure. — Le Chroniqueur. — Comparez à ces pièces celle qui retrace la dépouille de l'église de Saint-Vincent, à Berne : *Barbarische Beraubung des Kirchenschatzes* 1528. — L'évêque de Lausanne écrivait de Fribourg à un neveu : « Je vous promets que MM. m'ont reçu de bon cœur et fait grand chière et m'ont fait de bons offres que si j'avois faute de 2,000 hommes j'en finirois, et de la bannière aussi. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

s'éveillaient à ce nom d'Église changèrent en bien peu de temps. Aux idées d'empire et de magnificence succédèrent celles qui s'attachent à une existence pauvre et subordonnée. Le clergé ne conserva de respect que celui que procure une puissance morale. Il réclama, non pour lui, mais en faveur des pauvres et de l'instruction; on l'invita à considérer les dettes dont les ducs de Savoie avaient grevé le pays. Ce fut donc pour fonder le trésor des seigneurs de Berne que le bon peuple du Pays-de-Vaud avait apporté ses économies à Notre-Dame pendant des siècles. Mais ces seigneurs eux-mêmes ne devaient en être que les détenteurs. Nous avons vu cet or tomber de leurs mains avares dans les mains prodigues de la république française, être chargé sur de nouveaux chariots, et partir pour Toulon, où il devait servir aux armemens de l'expédition d'Égypte. Ainsi nos pères, en croyant acheter le ciel, travaillaient à préparer des ressources pour une guerre aventureuse et à construire le piédestal sur lequel s'est élevé le trône de Napoléon Bonaparte.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

LIVRE NEUVIÈME.

PROGRÈS ET ORGANISATION DE LA RÉFORME.

(1536-1555).

CHAPITRE Ier.

LES CONFÉDÉRÉS APRÈS LA RÉVOLUTION RELIGIEUSE.

I. Nouvelles destinées de la Suisse. — La Réforme entre aussi dans un nouvel âge. — Première Confession de foi helvétique. — Mœurs des Cantons évangéliques. — Discipline. — Fêtes. — Mandats. — Dissidens. — Zèle pour l'étude. — Dévouement. — La muse de l'Histoire. Bullinger. Tschoudi. — Sciences naturelles. Conrad Guessner, Bauhin. — Étude des anciens. — Révolution dans l'ordre matériel. — Obstacles au progrès. — Féodalité nouvelle. — Toutes les pensées se portent vers la religion, la culture du sol et les lettres.

II. Les Cantons catholiques. — Service mercenaire. — Campagnes de 1536, 1537, 1538. — Paix de Nice. — Les Turcs. — Scheuber l'ermite. — Campagnes de 1542, 1543, 1544. — Bataille de Cérisolles. — Paix de Crespy. — Fruits du service mercenaire. — Conflits avec les Cantons évangéliques. — Joug étendu sur le Rheinthal, le Toggenbourg, la Thurgovie. — Plus de serment fédéral. — Campagne des Confédérés réunis, en 1540.

III. Tiers-parti. — Tolérance entretenue par les neutres. — Appenzell. — Glaris. — Les Grisons. — Le Valais. — Politique conciliante de Paul III. — Diète de Ratisbonne, en 1541. — Brusque changement. — Le catholicisme s'organise pour la guerre. — L'inquisition. — Les Jésuites. — La réforme se discipline de son côté. — Calvin. — Son arrivée à Genève. — Première lutte. — Expulsion. — Retour triomphant. — Ordre religieux et politique. — Farel et Viret les premiers à l'imiter. — Genève, la Rome protestante. — Au temps des compromis succède l'heure des combats.

[1536 — 1545.]

Berne avait suspendu son épée à la paroi. La Suisse

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

avait atteint les limites de l'ancienne Helvétie. Elle s'assit, et n'aspira plus qu'à jouir, tranquille et respectée, du rang que ses victoires lui avaient conquis entre les nations. Peu auparavant, ébloui par la gloire des Confédérés, Macchiavel leur prédisait d'autres destinées. « J'ai vu, dit-il, leurs bandes invincibles. Ils n'ont pas de prestance. Ni cuirasse, ni corselet : disant qu'ils ne craignent que l'artillerie; mais tel est leur ordre qu'il n'est pas possible de rompre leurs rangs. Quelque temps il leur a suffi de se défendre contre l'Autriche; puis ils ont défait le duc Charles; à cette heure, animés d'une nouvelle audace, ils ont conçu le désir de faire la guerre pour leur compte. Ils comparent leurs milices à celles de Rome et se demandent s'ils ne seront pas un jour ce qu'ont été les Romains. Vous les verrez s'emparer de Milan, envahir l'Italie, détruire races princières et noblesse. Il y a beaucoup à redouter d'eux [1]. »

Ainsi s'exprimait Macchiavel. Qui dira, si les Suisses eussent été vainqueurs à Marignan, jusqu'où les eût conduits la victoire ? Il n'est pas croyable toutefois qu'elle eût un empire à leur donner [2]. La moindre forteresse arrêtait leurs pas. Tout ce qui sortait des chances offertes au courage les trouvait surpris. Ce n'étaient pas ces légions romaines, qui ne rencontraient pas une arme, pas un avantage dont elles n'eussent aussitôt tiré parti. Le cœur est chez les habitans des Alpes plus puissant que la tête. Ils furent longtemps avant de comprendre le changement qui se

[1] Lettre à Vettori.

[2] Qui sait toutefois si les Suisses, au lieu de se donner des sujets, eussent continué d'appeler les peuples à la liberté, comme dans les premiers temps, jusqu'à quel point eût grandi leur œuvre ?

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faisait dans l'art de la guerre, et plus longtemps encore à s'y ployer. Ce n'était d'ailleurs plus le moment de leur prédire de vastes conquêtes. L'illusion eût pu se concevoir lorsque l'Europe était encore morcelée ; mais il n'était plus permis de la conserver à l'heure où deux grandes puissances s'étaient formées sur les deux flancs des Cantons. Rome, tout en s'avançant de conquête en conquête, ne rencontra jamais de forces trop inégales aux siennes. Elle n'eut d'abord à faire qu'aux peuples ses voisins ; elle n'attaqua Carthage que maîtresse de presque toute l'Italie, et l'Orient qu'avec les forces de l'Occident subjugué. Les voies s'ouvrirent successivement devant elle, comme elles se fermèrent devant les Cantons. Enfin la Confédération venait d'être brisée par la réforme. Il y avait deux Suisses, deux diètes. Cette plaie toute vive devait être des siècles à se fermer. Tout se réunissait donc pour commander aux Confédérés une politique nouvelle. Leurs âges héroïques étaient passés ; ils avaient été glorieux ; les siècles qui les ont suivis n'ont pas été sans gloire : ils abondent en instruction.

En même temps que la Suisse, la réforme entrait dans une période nouvelle. Elle avait commencé par détruire. Luther, Zwingle, Farel, les premiers dans la lice, avaient frappé les abus les uns après les autres, à mesure qu'ils les découvraient. Mais l'heure était venue de dire ou s'arrêterait la démolition, de déclarer quel symbole et quelle constitution devaient régir l'Église régénérée. Aux héros succèdent les hommes d'organisation : Mélanchton, Bullinger, Calvin. Nous arrivons à cette seconde époque de toutes les révolutions où elles s'appliquent à faire valoir par la culture

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

le terrain que la guerre leur a procuré. Voyons à cette œuvre les villes de la Confédération.

Ces villes se donnaient le nom de sœurs; elles se baptisaient d'une même bénédiction; mais elles n'avaient pas fait encore une profession commune de leur foi. Autant de cités, autant de formulaires. Publiés isolément, au milieu des troubles d'une révolution politique et religieuse, ces formulaires différaient dans plus d'un détail. Jamais la vie ne s'est manifestée sans que l'on ait vu se montrer aussi la diversité des tendances. La foi ne s'est pas exprimée dans la savante Alexandrie comme dans les monts Phrygiens; Tertullien n'en a pas parlé comme Origène, ni Fénelon comme Bossuet; à chacune de leurs voix, il a suffi de nous apprendre quelque lettre du nom qui est au-dessus de tout ce qui se nomme; l'accord n'existe que dans la mort ou dans la perfection. L'on a vu, dès les premiers temps, l'Asie allier à l'Évangile son amour de la spéculation et du mystère; l'Occident, son esprit d'analyse et sa soif de liberté. Au seizième siècle, ce contraste se reproduisit sur un nouveau théâtre. A mesure que la prédication de la réforme, partie du Nord, se rapprocha de la France et de nos vallées, elle montra des mouvemens plus vifs et plus décidés. Les doctrines s'allièrent plus promptement à leurs conséquences. Nous avons vu la révolution commencer dans l'Helvétie romande comme elle finissait ailleurs : par le renversement des images. Le différend qui s'était élevé entre les Suisses et Luther, sur le sens des paroles du Christ dans l'institution de la Cène, réveillait une querelle qui jadis avait divisé l'Orient et l'Occident. Le schisme qui en avait été le résultat était si

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

profond, que Luther refusait aux Zwingliens le nom de frères, et que les États protestans d'Allemagne, en renouvelant leur ligue à Smalkalde [1], venaient de leur en fermer l'entrée. Ils rejetaient la Suisse, isolée au milieu des orages du temps. Bucer et Capiton en conçurent un vif chagrin. La Providence, en les plaçant à Strasbourg, dans une ville alliée aux Cantons et amie des princes germains, leur avait assigné le rôle de conciliation qui fut le leur. Ils firent de nouveaux efforts pour bander la plaie saignante de la réforme. Ils écrivirent, pressèrent. A leur voix, les principaux théologiens des villes suisses s'assemblèrent à Bâle pour aviser aux moyens d'une réconciliation avec Luther [2].

Ils ne furent pas plus tôt ensemble qu'une pensée les frappa. Les églises évangéliques de la Suisse, différentes dans leur organisation, n'en reposaient pas moins sur les mêmes fondemens. « Que ne divulguons-nous ce fait ? » se dirent-ils. « Dans notre patrie, une confession commune tranquillisera le peuple, trop prompt à voir dans les plus légères différences de forme des déviations de la foi. A l'étranger nous la présenterons à Luther, d'une part, et de l'autre au concile que le pape convoque à Mantoue. » Ils dirent et tracèrent la confession de foi que l'on a nommée tantôt du lieu de son origine, la confession de Bâle, et tantôt la première confession de foi helvétique. Bucer et Capiton étaient accourus sans avoir été appelés. Les théologiens suisses s'étaient promis de ne leur laisser d'influence que celle qui

[1] En 1536.

[2] Bâle fut représentée par Myconius et Grynæus; Zurich, par Bullinger et Léon Jude; Berne, par Mégander; Schaffhouse, par Ritter et Bourgauer; St.-Gall, par Fortmuller, et Mulhouse, par Gémuséus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne pouvait se refuser à leurs pieux talens. Ils se prononcèrent avec chaleur sur tous les sujets pour lesquels ils avaient des convictions communes avec l'Allemagne. Selon le vœu de Bucer et de Capiton, ils recherchèrent les expressions les moins faites pour blesser Luther; mais ils n'allèrent pas plus loin. Bien que la querelle sacramentaire eût laissé les Cantons sans amis au milieu de l'Europe déchirée, ils n'achetèrent point l'appui de l'Allemagne au prix de leurs convictions, du principe de la réforme et de cette noble indépendance qui a fait, dans leurs plus beaux âges, la gloire des peuples helvétiques. Le langage de Bullinger fut surtout remarquable pour le temps et digne du fils d'une terre libre. Craignant, en faisant acte d'unité, de toucher à l'indépendance des consciences : « Exprimons, dit-il, qu'en manifestant notre foi, nous ne songeons point à prescrire un formulaire aux églises, à les lier à des phrases toutes faites et à gêner le libre épanchement des cœurs. Nous laissons à chaque bouche son langage, et nous nous réservons à nous-mêmes cette liberté. » Il suffit que Strasbourg et Constance hésitassent à signer la confession suisse, dans laquelle se rencontraient des expressions différentes de celles qui étaient reçues dans leur sein, pour qu'elle ne fût pas publiée. On l'envoya à Luther, qui répondit aux Suisses comme un frère répond à des frères [1]. Plusieurs années les choses en demeurèrent à ce point [2].

Cependant les mœurs de la réforme se développaient avec sa foi. Le fait est digne d'attention. Les villes

[1] Lettre du 10 décembre 1537.

[2] Ochs, histoire de Bâle, VI. — Hagenbach, histoire de la Confession de foi de l'Église de Bâle. — Ruchat, histoire de la Réformation de la Suisse, seconde édition, IV, 61. — Archives des villes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Suisses, vingt années auparavant, étaient ce que les indulgences de l'Eglise et le service mercenaire les avaient faites; des villes de bruit et de plaisir. Les hommes que la guerre ou l'or des princes avaient enrichis possédaient des palais dans l'enceinte des murs, de riches châteaux à la campagne. Les pensions fournissaient au luxe de leurs tables. La vie était celle que l'on avait apprise dans les camps[1]. Mais depuis que les cités se glorifiaient du nom de régénérées, elles étaient toutes entrées en lutte avec leurs vieilles mœurs. Les ordonnances, les tribunaux, la prédication s'accordaient pour combattre le déréglement. La loi déclarait mort à la patrie quiconque se rendrait coupable d'intrigues dans le but de relever le service mercenaire. Les prostituées avaient été chassées des rues qu'elles occupaient. Les biens d'une femme adultère avaient, à Zurich, été dévolus à son mari[2]. Quand la femme était l'offensée, elle recevait la jouissance du quart des biens du coupable. Une ordonnance avertissait les filles de Zurich « de ne se fier à promesse d'homme avant d'avoir accordé leur main solennellement, en présence d'honnêtes témoins[3]. » Pour les

[1] La correspondance des réformateurs, entre autres celle de Haller, de Bullinger et de Myconius. — Vie de Haller, par Kirchofer. — Bern. mausoleum. — Kuhn, Berns Reformatoren. — Zurich avait conservé moins encore de simplicité que Berne. — En 1529, on y comptait, sur 923 bourgeois, 64 marchands, 50 tisserands, 130 nobles et rentiers, 87 aubergistes. — Ochs, histoire de Bâle. — Séb. Wagner, von Kirchofer.

[2] En 1527. — A Berne, l'adultère ne pouvait contracter un mariage dans le lieu témoin de son crime. Telle était la loi; l'on citait mainte exception. Selon l'ordonnance du 17 mai 1529, l'adultère était trop commun pour qu'il pût être puni. L'on s'en faisait un honneur.

[3] En 1536.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rendre plus vigilantes, la loi rejeta sur elles les conséquences d'une faute [1]. Dans toutes les paroisses, des consistoires, composés d'ecclésiastiques et de laïques, veillaient à l'exécution des lois disciplinaires, mais particulièrement à la sainteté du mariage et à la paix des familles. La chaire enfin enseignait les devoirs d'une vie pure et conduisait à ces sources élevées auxquelles l'homme puise la chasteté et la force de l'âme. Peu à peu l'on était ramené aux vieilles mœurs: à la vie domestique, au travail, à l'ordre, aux goûts simples, à la sévère piété.

A cette vie sérieuse s'alliaient des jours, devenus plus rares, de fête et de repos. La première des fêtes était le prêche, auquel on courait. Naguère il se faisait en latin; sous prétexte de respect pour les saints lieux, on en avait banni la langue intelligible. Mais depuis que les pasteurs déroulaient les récits de la Bible, la veille enfouis loin des regards, et qu'ils les expliquaient dans de simples développemens, le peuple pendait à leurs lèvres. Puis les sujets traités en chaire devenaient la matière des entretiens [2]. Ils s'unissaient aux joies pour les tempérer, aux afflictions pour les adoucir. A ces religieux délassemens se mêlaient des fêtes nationales et des réjouissances publiques. Un jour, de jeunes Zuricois ayant tué deux daims dans les forêts de la Sihl, les tribus se réunirent sur la place des tilleuls [3], en un banquet des fils et filles de Zurich [4]. Un autre jour, que la diète était assemblée à

[1] En 1539.

[2] Les manuels des Conseils. — Les biographies et la correspondance des réformateurs. — Chronique de Bullinger.

[3] Lindenhof.

[4] En 1537. Nous lisons dans une chronique bâloise : « En 1540, il

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Baden, plus de deux cents Zuricois se présentèrent aux portes de cette ville : le bruit s'étant répandu que le bourgmestre Ræust devait y faire une promenade, citoyens et campagnards avaient couru se joindre à son cortége. La plupart étaient vêtus de soie et de velours. Des plumes flottaient sur les chaperons. Tout annonçait liesse et bonheur. Un bœuf, couvert d'un manteau aux couleurs de la république, portait aux bonnes gens de Baden vingt florins d'or, dans une bourse suspendue entre ses cornes. Les habitans de la petite ville éprouvèrent quelque crainte à voir s'avancer cette multitude. Ils ne surent s'ils devaient laisser entrer dans leurs murs tant d'hérétiques à la fois. « Qu'en pensent nos seigneurs les députés des Cantons ? » demandèrent-ils. Les députés se rirent de leurs frayeurs et coururent avec les moins timides faire ouvrir les portes. Les bourgeois, quelque peu confus, se remirent pourtant. Ils présentèrent à leurs hôtes le vin d'honneur et leur offrirent, à leur départ, trois couronnes à chacun, en leur exprimant le regret d'avoir mis de la lenteur à les accueillir [1].

a été mangé à Bâle, en un jour de fête publique, 3,000 florins, en toute bonne discipline. »

[1] En 1535. Chronique de Bullinger. Le souvenir de cette joyeuse expédition était récent lorsque les bonnes gens de Baden prêtèrent un nouveau sujet de plaisanterie à leurs voisins. Ils souhaitaient d'avoir dans leur temple l'âne des rameaux, et ne surent rien de mieux que d'envoyer un tailleur en bois (Bildschnitzler) leur en quérir à Augsbourg un neuf et bien sculpté. Le messager fit de son mieux. Il revint après s'être acquitté de sa charge, mais ce fut pour mourir en arrivant à Baden d'un rire qui l'étouffa. Grand scandale ! grande rumeur, et qui parvint jusqu'à Zurich. Aussitôt un metteur en vers de faire sa chanson de l'aventure :

« Mes bons voisins, est-il bien vrai,
Que vous ayez songé d'un morceau de bois à faire un Dieu
Comme le dit l'histoire de l'âne de Baden ?

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dans toutes les villes réformées l'Église s'était donnée à l'État, et l'État s'était mis sous la discipline de l'Église. C'était s'exclure des priviléges du citoyen que de se séparer du culte nouveau. Les synodes exprimaient les vœux de la société religieuse, qui le plus souvent se changeaient en ordonnances. « Que personne, disaient ces mandats, ne néglige d'assister au sermon les dimanches et de s'y rencontrer de bonne heure. Que les pères et les mères y conduisent leurs enfans et les enseignent suivant ce qu'ils auront entendu. Si les enfans jurent ou parlent incongrûment, que leurs parens en soient punis. Tous jeux sont défendus. De même les vêtemens de luxe. N'est permise une danse honnête [1] que le seul jour des noces, jusqu'à l'heure de la prière du soir [2]. » Les conseils, le

N'est-il point parmi vous d'homme de sens,
Qui ait assez d'esprit pour savoir que le Sauveur est monté au ciel,
Et n'est pas sur l'âne de Baden?

Dieu n'a point permis au sculpteur d'achever son œuvre.
C'est lui qui l'a frappé de sa puissante main,
Ce n'est pas l'âne de Baden.

Il l'a frappé pour vous rappeler ceci :
C'est qu'il défend à l'homme de se faire des images taillées
Et notamment l'âne de Baden.

C'est quand le Seigneur veut châtier un peuple
Qu'il le laisse courir après des dieux de bois,
Des dieux comme l'âne de Baden.

C'est sans haine que j'ai fait cette chanson.
Croyez-moi : je n'ai pas tourné ces vers contre vous,
Mais contre l'âne de Baden.

[1] « O crime! Il est en Italie des villes où l'on enseigne à danser! Qui peut l'entendre sans frémir! Et cependant nous considérons la danse comme chose dont on peut sans crime user en son temps. » — On se réfugia dans les lieux retirés des forêts pour y danser. Les rondes dans le Pays-de-Vaud furent défendues, à cause de la frivolité des chants qui les accompagnaient; 20 février 1556. *Arch. Laus.* La diète, en 1535, interdit le Hurentanz à Zurzach.

[2] « Il n'y sera toutefois dépensé plus de 10 schellings. » *Mandat zuricois.* Voyez les collections de mandats. — Il était défendu de dire : « *d*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

clergé, donnaient l'exemple de la soumission aux édits. On citait les noms de plus d'un magistrat dépouillé de sa charge pour infraction aux lois de l'Évangile. Les actes des synodes montrent que les pasteurs ne s'épargnaient pas dans leurs jours de censure. Tous étaient successivement les juges de chacun[1]. Le fruit de cette discipline fut de changer en peu d'années des clergés composés en grande partie de moines intrus et de prêtres ignorans en des compagnies d'hommes assez généralement instruits et d'une vie régulière. Sévères les uns pour les autres, ils intercédaient pour les anabaptistes. Berne avait

la tienne (à ta santé), et d'employer, pour porter à boire plus qu'il ne convenait, signe de l'œil, toussottement, mine, ou quelqu'autre façon de faire que ce fût. » *Mandats bernois.* De nombreux statuts règlent les *noces.* Voyez entr'autres *Zurichsatzungen wegen Hochzeiten*, dans le Schw. museum, 1784, pag. 1078. Les bonnes lois sont celles qui montrent au peuple ce qu'il peut devenir et lui en frayent la voie.

[1] Nous lisons, de la main de Bullinger, qui était secrétaire, ce jugement porté sur lui par ses frères : « Henri Bullinger est trop doux dans ses prédications, trop poli, surtout lorsqu'il s'agit du Conseil. Moins de miel et plus de sel. » — Le pasteur d'Oettenbach avait frappé du poing. « La colère de l'homme, lui dirent ses frères, n'accomplit pas la justice de Dieu. » — G. Schw s'occupait beaucoup de médecine; il portait des habits courts, garnis de soie, il maniait l'arme à feu avec trop d'adresse, aimait le bruit et avait le parler superbe. Il fut invité à ne pas mépriser les *gens*, et à ne pas négliger l'Église pour Esculape. Ainsi du reste. — Les monastères n'avaient point des mœurs sévères. Le poète Bruschius raconte que, voyageant pour connaître les cantons de la Suisse, l'abbesse des Dominicaines de Cazis, dans les Grisons, lui offrit un grand souper, suivi d'un bal qu'elle ouvrit en dansant avec lui. « Et elle lui donna une médaille d'or, un mouchoir brodé et deux cornes de bouquetin. » — C'est ce Bruschius, qui, ayant traversé souvent les rues de Bâle sans être salué, se montra un jour sur la place publique richement vêtu. Tous les passans de s'incliner. Lui, loin d'en remercier son habit, se mit à le fouler aux pieds, en s'écriant : « Est-ce vous ou moi qui êtes Bruschius? » *Conservateur suisse*, IV, 415.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

condamné tous les dissidens[1] à l'exil. « Que nos églises s'épurent, dirent les pasteurs; que nos magistrats se réforment, et les anabaptistes cesseront d'appeler les conducteurs des troupeaux de faux prophètes et d'affirmer qu'un chrétien ne peut occuper de charge dans l'État. Nous prions la seigneurie de se souvenir que la foi est un don de Dieu et de réserver les châtimens pour les cas où les dissidens auront transgressé la loi civile[2]. » Berne n'en maintint pas moins la peine du bannissement contre les sectaires; elle condamna à mort ceux qui l'enfreindraient. En temps d'orage, on veut savoir sur qui compter[3].

Un grand zèle se montrait pour l'étude et surtout un grand amour des saintes lettres. Les réformateurs en avaient appelé à la Bible comme à la charte du peuple chrétien; c'est la Bible en main qu'ils s'étaient levés devant Dieu et devant les rois; le saint livre fut réimprimé dans de nombreuses éditions, qui se succédèrent rapidement. Tandis que Tyndale le donnait en anglais, Bruccioli en italien, les pasteurs et professeurs de Zurich achevaient d'en faire leur belle traduction[4],

[1] Papistes ou baptistes.

[2] Haller leur inspirait ce langage.

[3] Bullinger, Bedenken der Gelehrten, 1535. « Mieux vaut retrancher un membre, dit-il, que de laisser le corps mourir tout entier. Je ne saurais tracer une règle absolue dans des choses qui dépendent des circonstances. » — Arch. bern. — Vie de Haller. — Ruchat.

[4] La Bible de Zurich a servi de base à la traduction de Robert Étienne et plus tard à celle que les théologiens espagnols présentèrent à Philippe III. « Ainsi, comme s'exprime de Thou, nous pouvons nous servir les uns les autres, si nous savons mettre de côté l'esprit de parti, pour ne nous attacher qu'à l'amour fraternel et à l'équité. » *Livre 36, à l'an 1564.* — *Ferdinand de Escalanta, Chypeus concionatorum.* — *Ruchat, Histoire de la Réformation de la Suisse*, V, 189. Léon Jude, Grossmann et Zwingle ont eu la plus grande part à cette traduction.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et la version française d'Olivétan sortait des presses de Neuchâtel[1]. Ce fut au nom des Vaudois des vallées piémontaises, qui avaient levé sur leur pauvreté les frais de l'impression, qu'Olivétan présenta le livre aux églises réformées. « Le peuple qui te fait ce présent, ainsi s'exprime-t-il, a été plus de 300 ans banni de ta compagnie. Il a été tenu pour le plus méchant qui fut jamais. Les nations emploient encore son nom pour extrême injure. Toutefois c'est le vrai peuple de patience, lequel en silence et en espérance a vaincu tous assauts. Ne le connais-tu point? C'est ton frère, ton Joseph, qui ne se peut plus tenir qu'il ne se donne à connaître à toi. »

Après avoir ouvert les Écritures au pauvre peuple, la réforme fonda pour lui les écoles : car il ne savait pas lire. Elle créa des instituteurs. Quand le pasteur n'en trouvait pas, son dévouement y suppléait, et lui-même il montrait les lettres aux enfans : rien ne paraissait trop bas à ces fils de l'Évangile. Haller, Bullinger ne se lassaient pas de visiter les écoles, non moins que les églises. Ils ne s'enquéraient pas seulement de ce qui y était enseigné, mais de la manière dont on l'enseignait. On assurait de Bullinger qu'il connaissait tous les élèves des écoles de Zurich[2]. Tous les jours ces hommes prêchaient et souvent plusieurs

[1] La version d'Olivétanus (d'Olivet) est demeurée, avec peu de modifications, le texte à l'usage des Églises réformées. Sacy en a profité. La préface est de Calvin, qui avait prêté son secours à Olivétan, son parent. La Bible parut en 1535. Lefèvre d'Étaples avait publié la sienne à Anvers, en 1523. Voyez le Chroniqueur, journal de l'Helvétie romande, à la page 106.

[2] Zurich s'était vue réduite à demander un chancelier à l'étranger ; telle était l'ignorance avant la réforme. *Meyer's Geschichte der Schw. Eidgenossenschaft I*, 419.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fois le jour. Ils visitaient assidûment les pauvres, les affligés, les malades. Les jours s'employaient à ces travaux, les nuits à l'étude. Il était rare que la lampe de leurs veilles ne fût allumée à l'heure de minuit; à cinq heures ils étaient debout, à leur œuvre. Leur correspondance était vaste et active. Il ne se passait guère de jour que Vadian n'écrivît à Bullinger et Bullinger à Vadian. Plus leurs lettres sont intimes, plus elles portent la preuve de leur vertu. Peu de commerces de lettres supporteraient cette épreuve; mais ces hommes avaient Dieu pour ami : leurs cœurs n'en étaient qu'un [1].

La plupart de ces hommes de labeur étaient pauvres. Léon Jude laissa, en mourant, 80 florins. Il avait partagé, pendant des mois, avec des exilés un pain chèrement acquis. Son luth était son délassement. Sa femme se procurait, en filant nuit et jour, l'aliment qu'elle partageait avec les pauvres. Ils ne se plaignaient jamais de leur indigence : ils eussent craint d'attirer sur les serviteurs de Jésus-Christ le reproche d'avarice [2]. Beaucoup d'entre les premiers prédicateurs de la réforme étaient des fils de paysans [3]. Plu-

[1] Biographies de Bullinger, par Lavater, Simler et Hess. — Stuckii oratio funebris, dans les Misc. Tigurina. — Hottinger, hist. eccles. III. — Franz, merkwurdige Zuge aus dem Leben Bullingers. — Haller, par Kirchhofer. — La correspondance des réformateurs, dans les collections de St.-Gall, Zurich et Berne (Convents-archiv.) — La correspondance devait suppléer à nos journaux. Aussi les collections de ces missives portent-elles le titre de *Zeitungen*. Bâle ne fonda que six écoles dans tous ses bailliages (*Ochs*). Des *gages* (*stipendia*) ouvrirent à des étudians pauvres le chemin de l'Église et des lettres.

[2] Hess, histoire de l'église de Saint-Pierre, à Zurich, page 122. *Aurea paupertas!* heureuse pauvreté! notre siècle sait-il encore unir ces deux mots?

[3] Oporin, Keporin, Rhellican.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sieurs étaient étrangers ; mais on tenait pour un vrai fils de la patrie l'homme qui consacrait ses forces à la servir. Leur dévouement n'était pas mis en doute. Un jour, des envoyés d'un village du Rheinthal se présentèrent devant messieurs de Saint-Gall ; les bonnes gens désiraient de connaître l'Évangile ; mais ils n'avaient personne qui le leur prêchât. Le Conseil fit appeler Kessler, le sellier. « Ne voulez-vous point, lui dit-on, aller à Sainte-Marguerite, leur annoncer Jésus-Christ ? Nous vous donnerons un cheval et cinq batz par jour, pour votre voyage, ou huit batz, si vous préférez y aller à pied. — J'irai, » répondit Kessler. Un mois durant il remplit dans cette paroisse toutes les fonctions de pasteur, sans en avoir le titre. On citait plusieurs missions semblables. Les saintes lettres étaient étudiées par les prédicateurs, qui pouvaient à toute heure se voir appelés à répondre à des adversaires ; par les magistrats, qui obéissaient les uns au besoin de leur cœur, les autres à la nécessité des temps ; par le peuple, dont la guerre n'était plus la seule pensée. Des conférences avaient été ouvertes les jours de marché pour l'instruction des gens des campagnes. Berne avait ouvert des écoles de *prophétie*, ou d'explication des Livres saints, à Thoune, à Zoffingue, à Kœnigsfelden [1]. Après la conquête du Pays-de-Vaud, sa sollicitude se porta sur sa nouvelle province.

Les besoins y étaient grands. Les hommes de Dieu étaient en petit nombre. Plus d'un ministre avait à desservir trois ou quatre paroisses. Il prêchait plusieurs fois le jour : il est vrai que dans ces commence-

[1] Vie de Haller, par Kirchhofer. — Archiv. de Berne. — La correspondance des réformateurs.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mens la prédication était simple, familière et telle qu'elle s'échappe d'un cœur plein de Jésus-Christ. Telle qu'elle était, elle retentissait fréquemment dans le désert. Bien des années après qu'eut paru l'édit de réforme, il était de nombreux villages où personne n'avait encore entendu le sermon [1]. Dans les villes, le peuple se rendait dans le temple ; mais pour couvrir de bruit la voix du prédicateur. Les baillis, hommes de guerre et de rapine pour la plupart, étaient les premiers à tourner en mépris ce qu'ils ordonnaient au nom de Leurs Excellences. Ils faisaient publier l'amende de soixante sols contre qui s'absentait du prêche ; mais eux-mêmes n'avaient garde de s'y montrer. Les notables suivaient leur exemple. Les prêtres, les moines, vêtus des habits de leur ordre, parcouraient le pays, réunissaient le peuple dans de secrets conventicules, lui disaient la messe et lui faisaient espérer le prochain retour de l'évêque et de monseigneur de Savoie. En tout lieu le découragement était grand. A Lausanne il fallut mulcter d'une amende de cent livres quiconque refusait une charge. Les gentilshommes s'enfermaient silencieusement dans leurs châteaux. Les femmes tournaient et retournaient leurs chapelets. Dans presque toutes les maisons on tenait cachées des reliques ou des images des saints. Venaient les anciens jours de fête : on les célébrait par des danses et par des jeux ; arrivait le carême : partout s'allumaient les feux des brandons. Les vignes avaient-elles gelé, les prêtres assuraient que la prédication de l'Évangile en avait été la cause [2]. Avait-on rencontré un ministre sur son

[1] Grandcour, p. ex. Les missives bernoises sont pleines d'avertissemens de se conformer à la religion.

[2] En mai 1536, deux députés de Lutry vinrent à Lausanne consulter

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

chemin, l'on craignait d'avoir été jeté par lui sous l'empire des puissances des ténèbres, et l'on courait aux exorciseurs, faire rompre le charme formé par les esprits de l'enfer[1].

Telle était la superstition du peuple : en triompher ne devait pas être l'ouvrage d'un jour. L'ignorance était grande; on l'a exagérée. Il était à la cour de l'évêque des docteurs qui n'étaient pas sans science[2], des artistes qui ont laissé des preuves de talent[3], des hommes à qui l'art de guérir a dû de belles inventions[4]. Mais ce savoir était la part de quelques-uns; le peuple était sans instruction, sans guide[5]. Moudon, naguère la capitale du pays, écrivit à Berne : « Le vrai savoir procède des écoles; or ne se peut trouver un

des docteurs sur le remède qu'il y aurait à apporter aux *wares* (hannetons), qui mangeaient leurs blés. On leur conseilla de prendre une provision contre ces bêtes auprès de l'official, pour obtenir sentence contre elles et pour les excommunier; mais auparavant, de faire trois processions, trois jours durant, dans toute la communauté; ce qu'ils firent. *Manuel de Lutry. Mss.—Registre mss. de l'officialité de Lausanne.*— Une paroisse troqua un saint Théodule, tout neuf, contre 4 mesures de poires sèches, sous la réserve que si l'ancienne foi était rétablie, saint Théodule serait rendu en bon état, contre 2 setiers de vin. *Conservateur suisse, XIII*, 68.

[1] Ruchat, histoire de la Réform. suisse; *passim.* — Arch. de Lausanne et de Berne. *Welsche Missiven.* — Traits recueillis dans les manuscrits de la biblioth. de Berne. — Ajoutez que les Fribourgeois et les Bourguignons encourageaient le peuple à la résistance; que les réformés que leurs affaires appelaient en pays catholique y étaient insultés, parfois jetés dans les cachots et menacés de périr par le fer ou le feu. Les arch. de Berne, *W. Miss*, en renferment plus d'un exemple.

[2] Træguer, Galéot.

[3] Dans la cathédrale de Lausanne, dans le temple de saint Saphorin, et ailleurs.

[4] La chirurgie a retenu le nom de Griffon.

[5] L'on s'émerveillait lorsqu'on apprenait d'un homme qui n'était ni clerc ni notaire, qu'il savait lire : « Il sait lire ! il est donc entré dans la dévotion; loué soit Jésus-Christ ! » Voyez le *Chroniqueur*, page 358.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

assez bon nombre d'enfans à pouvoir nourrir un magister qui veuille régenter en ce lieu. Supplions donc vos Excellences entretenir sur les biens d'Église ledit magister[1]. » Berne fit droit à cette demande. Elle défendit d'aller aux sorciers et aux devins. Elle prononça la peine de l'exil contre les prêtres qui persévéraient à dire la messe, contre les parens qui négligeaient d'envoyer leurs enfans aux catéchismes, contre les gentilshommes qui refusaient de fréquenter les sermons. C'étaient de faibles remèdes. Le dévouement des pasteurs avançait bien mieux l'œuvre de la réforme : je parle de ceux qui unissaient la patience au zèle et la science au savoir-faire de la charité. Mais ces hommes étaient en petit nombre. La plupart étaient étrangers. Pauvres, absorbés par le combat, ils manquaient du temps nécessaire pour ajouter à ce qu'ils savaient. Toujours en contact avec l'ignorance, ils eussent fini par descendre au niveau du peuple qu'ils enseignaient. Il fallait cependant entretenir dans le pays un foyer de lumières : l'académie de Lausanne fut fondée[2]. De quatre professeurs, deux furent chargés d'apprendre à lire la Bible dans le texte original; le troisième, d'enseigner le dogme; le quatrième, la philosophie, qui ne s'était point encore donnée pour la science des sciences[3]. Un typographe, Jean Rivier, vint timidement offrir à Leurs Excellences d'établir

[1] Documens sur le P.-de-Vaud, par M. de Grenu, à l'an 1537.

[2] En 1540.

[3] Les *stipendiaires*, à Lausanne comme à Berne, furent réunis dans une maison et sous une discipline commune. Curion, réfugié d'Italie, fut à Lausanne leur premier gymnasiarque. Les élèves se préparaient, loin des dictractions, dans une vie monacale, aux travaux du ministère. Leur nourriture était chétive. Des soins serviles les formaient à l'obéissance. A Berne, la grande chaudière (débris de la cuisine des chanoines de Neuchâtel) qui servait à cuire le brouet de tous les jours, a donné

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ses presses auprès de l'académie nouvelle : il sortait de Genève, où dix imprimeries étaient florissantes. Les seigneurs de Berne hochèrent la tête et mirent à la permission qu'ils lui accordèrent la condition qu'il se bornerait à publier des livres d'école et de piété, qui eussent été approuvés à Berne[1].

Les Muses n'avaient pas fui l'Helvétie ; mais il ne leur était permis de s'y montrer que décentes et sérieuses. Celle de l'histoire, qui apparaît volontiers à la suite des victoires de la liberté, couronna de nobles travaux[2]. Les gouvernemens mettaient au nombre de leurs devoirs de faire parvenir aux fils le souvenir des maximes et des actions de leurs pères : ils le considéraient comme faisant partie de l'éducation d'un peuple libre. Genève chargea Bonivard et Froment d'écrire les annales de la république[3], comme Berne en avait donné le soin à Anshelm. Le premier, Anshelm mêla aux récits arides des anciennes chroniques les réflexions d'une raison sévère. Bonivard et Froment écrivirent avec ce mélange d'indifférence et de foi, de malice et d'abandon, de bonhomie et de gaîté qui ca-

son nom au *Moushafen*. D'autres détails se trouvent dans *Schœrer, Geschichte der öffentlichen Schulanstalten des deutschen Theils des Cantons Berns.* — Le collége d'Erasme fut fondé au moyen d'un legs du grand écrivain, pour de jeunes hommes d'espérance sans fortune.

[1] Les ecclésiastiques résidant à Lausanne, les professeurs, les étudians, les écoliers et leurs domestiques furent soustraits à la juridiction de la ville, pour ne dépendre que du bailli et de leur propre loi. Ils reçurent la mansion libre, l'exemption de contributions, le droit des bourgeois en ce qui concernait la chasse, la pêche, et le pouvoir d'acheter sur le marché à certaines heures. *Chavannes, Histoire mss. de l'académie de Lausanne.* — *Édits de* 1550, 1640, 1670, 1674, 1700.

[2] Presque chaque ville, à cette époque, avait sa chronique.

[3] Bonivard lut son histoire au conseil, le 19 décembre 1546. Des dragées lui furent offertes.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ractérise le vieil esprit gaulois; pourvu qu'ils content il leur suffit. Le chroniqueur d'Orbe, Pierre de Pierrefleur, mouilla de plus d'une larme les feuilles auxquelles il confia le récit de la réformation du Pays-de-Vaud [1]. Kessler, Vadian [2], Werner Steiner [3], Valentin Tchoudi, sont connus de nos lecteurs. Nous devons à Steiner la conservation des chants de la vieille Suisse et de maint détail sur les guerres d'Italie, dans lesquelles il avait combattu en héros. Kessler crut devoir se justifier d'avoir, lui, pauvre sellier, retracé dans le livre intitulé : *Mes Sabaths*, le mouvement religieux dont il avait été le témoin. Il adressa ces paroles à ses fils [4] : « Il vous échappera peut-être de dire en murmurant : Notre père a beaucoup écrit; et cependant que sa plume courait, la richesse ne prenait pas le chemin de notre porte. Vous trouverez ma réponse dans le titre de mon livre : il a été ma récréation, mes Sabats. Je suis sellier le jour durant, comme si je ne savais pas lire. Mais les jours de fête, mais durant les heures solitaires du soir, lorsque tout

[1] Chronique de Pierrefleur, mss. dans la biblioth. cantonale, à Lausanne.

[2] Vadian a laissé quatre folios d'histoire; 451 volumes composaient sa bibliothèque. Il mourut le 6 avril 1551, dans les bras de son cher Kessler. *Vita a Kesslero, mss.* — *Fusli, dans le Musée suisse*, 1790. — *Haller, Bibliotheca medica, I*, 506. Plus de 2,000 St.-Gallois se glorifient de descendre de Vadian.

[3] J. Collin et W. Steiner, les deux réfugiés de Zoug, moururent de la même peste; Collin, le jour que sa traduction latine de la Bible sortait de presse; Steiner, étonné d'attendre dans un lit la mort que tous les siens avaient rencontrée sur les champs de bataille : son grand-père, à Grandson; son beau-père, à St.-Jacques; son oncle, à Bellinzone; deux de ses fils en combattant à ses côtés à Marignan. Il léguait à ses descendans son amour pour les lettres et l'exemple de sa foi.

[4] Introduction, *mss.*

Digitized by Google Original from PRINCETON·UNIVERSITY

cherche le repos, je vais aussi à ce qui me délasse, selon les besoins de mon cœur. Voyez les uns chercher leurs plaisirs sur la place d'armes; d'autres les demander au jeu, au vin, à la débauche; me condamnerez-vous seul d'avoir employé mes loisirs à ce que Cicéron loue Scipion l'Africain d'avoir aimé? Seul ne pourrai-je satisfaire mon âme, et, comme Salomon le dit au psaume 127me, assaisonner mon pain de foi en la bonne providence de Dieu, tout en racontant ses merveilles? Croyez-moi, votre père économisait lorsque, loin de dissiper en des passe-temps frivoles son bien, son temps et son honneur, il employait à écrire les heures saintes du repos [1]. »

Les écrivains qui tenaient ce noble langage ont mérité de vivre dans notre souvenir. Toutefois il en était deux qui les surpassaient : Bullinger et Tchoudi. Onze frères, tous distingués par la science ou par les armes, vivaient à Glaris, au sein d'une parenté nombreuse : Égide Tchoudi était l'un d'eux. Zwingle et Glaréan avaient été ses premiers guides. Jeune encore, il avait acquis la confiance de son peuple; nous le verrons, plus avancé en âge, présider à ses conseils. Il ne se rangea pas à la réforme : elle avait déchiré sa patrie; il la jugea en homme politique et la condamna, mais sans amertume. Il posséda de bonne heure un grand savoir auquel il ne cessa d'ajouter par une constante application. Comme dans tous les Cantons il avait les hommes les plus distingués pour amis, ils s'empressèrent d'accroître les trésors qu'il amassait comme historien. D'autres diront l'accueil qu'il recevait à la cour de France, ou parleront de la chaîne d'or que l'empe-

[1] Kessler's Leben, von Bernett.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

reur Ferdinand lui mit au cou, lorsqu'il lui fut envoyé en ambassade; sa gloire la plus belle à nos yeux est d'avoir tracé d'une main sage, habile et ferme la première histoire diplomatique des Confédérés [1]. Bullinger a été nommé le Tchoudi de la réforme. Ce n'est pas qu'il ressemble à l'écrivain glaronais. L'histoire de la patrie a été pour lui le délassement d'une vie pleine de devoirs, et non pas un premier soin. Mais que d'âme dans ses récits! que de vie dans ses descriptions de scènes contemporaines! Ce qu'il décrit, nous l'avons vécu. S'il n'a pas la science historique de Tchoudi, il le surpasse comme peintre. S'il ne tient pas la balance de l'histoire d'une main aussi impartiale, il l'égale au moins pour la candeur [2].

Tandis que ces hommes composaient l'histoire du peuple, d'autres se vouaient à l'étude de la nature : de cette nature, notre luxe, nos palais. Ils y portaient cette passion qu'elle inspire aux investigateurs de ses mystères [3]. Les Alpes commencèrent alors d'être interrogées par la science. Arétius, Rhellican escaladèrent les monts géants de l'Oberland [4]; le dernier célébra dans un poème le voyage qui l'avait conduit à trouver la gentiane jaune et l'orchis aux fleurs noires. Vadian, Conrad Guessner, Jean Bauhin explorèrent le Pilate; Fabrice, pasteur à Coire, le Haut-Galanda. Jean Bauhin fut le père de cette famille de naturalistes et de médecins qui, deux siècles durant [5], illustrèrent

[1] Tschudi's Leben, von Ildephons Fuchs.

[2] La chronique de Bullinger vient d'être publiée par les soins de MM. Hottinger et Voegeli.

[3] Le plaisir que les peuples enfans ou barbares prennent au merveilleux, les peuples avancés le trouvent dans les découvertes de la science.

[4] Surtout le Niesen et le Stockhorn.

[5] **Pendant six générations. Ils étaient réfugiés de Picardie.**

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'université de Bâle et rappelèrent les Asclépiades de l'ancienne Grèce. Ce que l'érudition est au génie, il le fut à Guessner. Conrad Guessner fut le Pline de cet âge de renaissance. Deux muses de malheur, la maladie et l'indigence, eurent beau s'asseoir à ses côtés, il n'en embrassa pas moins avec la science et la littérature de l'antiquité celles de son temps; il nous en a laissé la preuve dans sa Bibliothèque universelle, l'Encyclopédie du XVIe siècle. C'était l'âge des grands labeurs; la foi les inspirait [1] : une vie exempte de distractions donnait le moyen de les accomplir. Guessner jeta les fondemens de la philosophie comparée des langues et d'une grammaire historique. Il créa la botanique scientifique avec l'art de distinguer les plantes par les organes de la fructification. S'il ne connut pas la classification naturelle des animaux, il discerna du moins leurs vrais rapports et jeta les bases de la zoologie moderne. Il enrichit la science de faits en grand nombre et d'observations d'une finesse remarquable [2]. Combien d'hommes, sans prononcer son nom, lui ont emprunté ce dont ils se sont fait une renommée [3]! Et que n'eût-il pas accompli si, comme Aristote, il eût disposé des trésors du maître du monde! Cuvier, riche de tous les genres de secours, a fait moins que lui pour la science. Mais tout s'est réuni pour illustrer ces grands noms, comme pour priver Guessner de sa gloire. Son amour de l'étude a dû suppléer à tout. Son salaire comme professeur à l'académie de Zurich fut longtemps de 30 florins; aucun de ses collégues n'en

[1] Aujourd'hui c'est le plus souvent l'amour de l'or.

[2] Son exactitude est admirable pour tout ce qu'il a vu, surtout pour ce qui concerne la Suisse.

[3] Aldovrandi entre autres.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

recevait un si chétif; mais il était de tous le plus modeste comme le plus pauvre. On respirait autour de lui le désintéressement, la piété, la candeur. L'esprit le plus vaste du siècle, il avait le cœur le plus enfant. Son visage, pâle de veilles et de souffrance, sollicitait un adoucissement à son sort, que sa bouche ne demandait pas. Il l'obtint, trop tard pour la science, et seulement alors que les visites des étrangers accourus des contrées les plus lointaines, des lettres de noblesse accordées par l'Empereur et les hommages de l'Europe entière eurent fait connaître à Zurich le droit que Guessner avait à ses respects [1]. Nous avons pitié de l'animal condamné à traîner une charge qui dépasse sa force; mais quand nous rencontrons la vertu et le génie à la chaîne, notre cri s'élève jusqu'au ciel, dont l'ingratitude des hommes méconnaît le don.

La renaissance pénétrait dans toutes les branches du savoir; dans toutes prévalait l'autorité des anciens. Plus les langues modernes étaient incultes, la science confuse, plus l'antiquité paraissait belle. Les imprimeurs de Bâle, Froben, Hervaguen, Oporin, reproduisaient ses trésors [2] avec une élégance et une correc-

[1] Guessner a donné lui-même le détail de ses ouvrages dans son épître à Turner. Ils étaient calculés pour une plus longue vie que ne fut la sienne, qui n'atteignit pas 50 ans; plusieurs sont demeurés inachevés. Son histoire des plantes ne fut publiée qu'en 1754, après avoir passé par bien des mains. — Cuvier, dans la Biographie universelle, XVII. — Mémoires de Nicéron. — De Thou, en plus d'un lieu. — Biographies de Gessner, par Simler, Schmiedel et Hanhardt. — Sa correspondance avec Bauhin, Aretius, Fabricius, etc. — Lettres mss., dans la biblioth. de Berne, VI, 59. — Vaterlandische Samlung, recueil de pièces mss. en 21 volumes in-folio, dans la biblioth. cantonale à Lausanne.

[2] Livius, Seneca, Florus, Volaterra, Blondus, Procopius, puis, Willifried le Saxon; Bedæ opera, 10 folio. Hervaguen obtint un privi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tion admirables. Ils s'étaient fait la règle de ne laisser sortir de leurs presses aucun ouvrage dont ils n'eussent corrigé la dernière épreuve. La loi, respectant les heures qu'ils consacraient à d'aussi nobles travaux, les dispensait de monter la garde de la ville. Elle assurait la propriété d'un livre à son éditeur pendant les trois années qui en suivaient la publication [1]. Sitôt sortis de presse, les volumes étaient expliqués, à Zurich, par Bibliander, Pellican, les deux Collin; à Bâle, par Bœr, Plater, Borhaus, Sébastien Munster [2], Phrygio, Myconius. C'était un culte : la vie de ces hommes s'y consacrait [3]. La main de Dieu avait imprimé sur leur front je ne sais quel sceau de grandeur et de dévouement. A voir leur ardeur, Érasme [4] et Vadian [5] n'étaient pas éloignés de croire que la Suisse allait acquérir dans les lettres un nom pareil à celui que les armes lui avaient conquis. Mais une chose manquait : l'originalité. A l'étude des anciens on

lége impérial et royal, au terme de dix ans, pour ce dernier ouvrage. — Jérôme Froben avait pris pour symbole deux mains tenant un caducée; Hervagen, un mercure à trois têtes; Oporin, un arion; J. Crispin à Genève, un serpent entortillé autour d'une ancre. — Oporin avait été *famulus* de Paracelse. Pauvre, il nourrit longtemps Castalion et sa nombreuse famille. Holbein faisait des vignettes pour Froben. Les presses suisses avaient une grande supériorité sur celles d'Allemagne. — Opiarius fut le premier imprimeur à Berne (1530). Parmi les ouvrages sortis de ses presses se remarquent : la Chronique de Séb. Franken, 1539; le Catalogus annorum et principum geminus, par Anshelm. *Pellicani Rubeaquensis chronicon ad filium et nepotes,* mss. *Maittaire, Ann. typogr. III,* 208. — *Niceron, Mémoires.* — *Ersch und Gruber, Encyclopédie.*

[1] Loi de 1531. Aujourd'hui plusieurs des grands cantons de la Suisse n'ont point de loi sur la propriété littéraire.

[2] *Schw. Museum*, 1790.

[3] Célèbre comme géographe.

[4] Lettre à Zwingle, 1514.

[5] Préface de son *Pomponius Méla.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ne joignait pas assez celle de la nature. On traduisait, on amassait un grand savoir; mais ce travail se faisait en présence de copies qui, si belles qu'elles fussent, n'étaient pas l'œuvre première et divine. On parlait le latin, le grec avec pureté, la langue maternelle était négligée[1]. Sur la médecine, on lisait Hippocrate et Galien[2]. Les jurisconsultes classaient, commentaient les droits divers des seigneuries, des corporations, des cités. Plusieurs jeunes Suisses avaient étudié le droit romain à Bourges, sous Volmar; mais la lumière qu'ils avaient apportée avait peine à percer les nuages. Cependant quelques rayons de science commençaient à se faire jour dans les villes réformées, sur un sol affranchi du joug des lois canoniques[3]. La dispute était toujours assise sur le seuil du sanctuaire. On eût dit que la fureur qui s'épanchait naguère dans les batailles fût venue se verser dans la lice des intelligences[4]. La

[1] Le théâtre même était hébreu, grec ou latin. On représentait le *Plutus* d'Aristophane, le *Job* du poète zuricois Rœuf, ou *Gédéon*, ou *Noé* vaincu par le vin. Les acteurs étaient la jeune bourgeoisie, les auteurs des maîtres d'école. Le drame était un moyen d'éducation. Insensiblement la forme classique fut appliquée aux sujets des anciens mystères; puis à l'histoire ou de Charlemagne, ou de Rome, ou de la patrie. Les caractères se dessinèrent mieux, le dialogue se pressa; l'on arrivait au drame moderne.

[2] Les registres des conseils citent comme un fait nouveau l'anatomie de corps humains. A Bâle, en 1540, dissection du corps d'un homme condamné pour meurtre. A Genève, plus d'une fois il est fait mention de chirurgiens qui demandent des corps pour faire une *atomie*. Les expériences aux dépens des malades n'étaient pas rares. « A Maria, le physicien a *gâté* plusieurs personnes; l'examiner. » *Registres de Genève*, 29 *août* 1541.

[3] A Bâle surtout, où enseignèrent Sébastien Brandt, Catiuncula, Zasius (1540-1545), qui fut ensuite conseiller de l'empereur Ferdinand; Boniface et Basile Amerbach.

[4] Parfois l'amour des armes triomphait de nouveau. Brandt, Colibus, professeurs à Bâle, quittèrent la plume pour l'épée.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

presse secondait les combattans [1]. Elle semait en tous lieux ces feuilles légères qui pénétrent dans tous les rangs et se jouent avec les idées vieillies pour en ruiner le prestige. Beaucoup de paroles étaient jetées au vent ; mais, dans la discussion, l'esprit d'analyse s'était exercé, les idées avaient fait leur cours et la terre avait été renouvelée.

La Réforme n'avait pas moins soulevé l'ordre matériel que l'ordre moral. Le temps qui se perdait dans les hôtelleries, les forces qui se consumaient au service mercenaire, s'employaient depuis la révolution religieuse à féconder le sol ou à servir l'industrie [2]. La vente des biens de l'Église ayant accru le nombre des propriétaires, la terre était cultivée d'une main plus intelligente, plus heureuse, parfois peut-être plus avare [3]. A Zurich, à St.-Gall et dans les vallons de l'Appenzell, le lin, le chanvre, le coton étaient mis en œuvre par des métiers nombreux. Dans la seule année 1535, dix mille pièces de toile, chacune de 135 brasses furent blanchies à St.-Gall [4]. La population s'accroissait rapidement. On commençait à amasser

[1] Les bibliothèques des villes furent fondées à cette époque : celle du *Stift*, à Zurich, avec les collections de Zwingle et de Pellican ; celle de St.-Gall avec les 451 volumes recueillis par Vadian. Érasme légua sa bibliothèque à Amerbach. Les collections des couvens de St.-Gall, d'Einsidlen et de St.-Blaise s'accrurent à cette époque. *Gældli's Conrad Scheuber*, page 170.—*Deliciæ urbis Bernæ.* — *Hottingeri speculum tigurinum.*

[2] « Après la Réforme, chacun a valu mieux. » *Police de Genève, par Bonivard.*

[3] Pierre de Pierrefleur, *passim.*—Notes diverses prises dans les arch. de Zurich, de Berne, dans les collections de Gruner, etc. — Vaterl. Samlung, VIII.

[4] La valeur en serait aujourd'hui de 800,000 florins. *Lettre de*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des capitaux. L'ordre et l'économie se montrèrent avec l'aisance. Plus de joies folles, de bruyans festins. Berne ne permettait plus que le jour d'une noce deux ou trois cents personnes se réunissent, comme c'était autrefois l'usage, autour de la table des époux. L'on ne voyait plus d'officiers poursuivis pour les grandes dettes que leur avaient coûté les rubans, parure de leurs chausses chamarrées [1]. Le paysan, possesseur d'un patrimoine, s'assit avec quelque orgueil à un foyer qu'il put appeler le sien. Ce que naguère il prodiguait à l'achat d'indulgences, ou à l'embellissement de la cathédrale, il sut l'employer à accommoder sa demeure. Jusqu'alors, sous le chaume, il avait été comme campé sur le sol. Les mendians couvraient le pays; après la Réforme il devint, du moins à Berne, proverbial de dire que l'indigence ne se rencontrait plus qu'à côté de la paresse[2]. Le travail et la loi s'accordèrent pour effacer les dernières traces de servage[3]. Peu d'an-

M. Zellwéguer à M. Bowring. — A Zurich, la révolution de Brunn et la participation aux guerres des Confédérés avaient ruiné le commerce, florissant dans le moyen âge : il se releva.

[1] Jacques de Stein, p. ex. Les chausses tailladées à l'espagnole furent cent fois défendues; l'usage fut plus fort que la loi. On avait emprunté des Lombards les fraises faites avec art, l'usage de chaperons élégans, de chaussures moins faites pour couvrir le pied que pour l'orner. On portait au côté la rapière italienne et le poignard suisse. Les femmes portaient des robes dont la queue traînante était portée par la main d'un page. Les dépouilles de la guerre ne suffisant pas au luxe, qui s'était introduit à la suite des guerres de Bourgogne, on justifiait les pensions par les nouveaux besoins.

[2] Gruner, ses mss. Il n'en était point ainsi dans le Pays-de-Vaud, où les ordonnances contre les mendians étaient « de très-petite valeur; car elles n'étaient rien observées. » *Pierrefleur.*

[3] L'exemple gagna les cantons catholiques. *Arx, histoire de St.-Gall*, III, 280. C'est surtout des cantons des Alpes, qu'est vrai ce que dit

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nées suffirent pour que les Cantons évangéliques se distinguassent, aux apparences de l'activité et de la richesse, de ceux qui avaient conservé l'ancienne foi [1].

L'essor avait tenu du prodige; il eût été plus grand encore, s'il n'eût rencontré un mouvement opposé. Depuis les guerres de Bourgogne se manifestait en Suisse la tendance des bourgeoisies à se former en caste et à s'isoler du peuple des campagnes. Cette tendance se faisait surtout remarquer depuis que la guerre et la paix, le commerce et les pensions avaient accru la fortune des bourgeois. Anciennement le clergé possédait le meilleur du revenu. Les villes avaient beaucoup de charges, peu de richesses, encore moins de priviléges. Les ennemis étaient souvent aux portes. Les murs s'élevaient aux frais des citoyens. L'impôt prélevait souvent jusqu'à deux pour cent sur les fortunes. L'on était heureux alors de voir de nouveaux compagnons venir partager ces charges; de les voir accroître les rangs des défenseurs de la cité, régulièrement éclaircis par la peste et par les batailles. Était bourgeois qui possédait maison en ville, exerçait une industrie et courait, en temps d'orage, se ranger sous les plis de la bannière. Mais depuis que la guerre avait été rejetée au loin, que les esprits s'étaient enflés avec les fortunes, que les villes s'étaient élevées sur les ruines

Montesquieu : « le suisse paye plus à la nature que le Turc au sultan. »

[1] Les testamens montrent l'accroissement considérable des fortunes. En 1553, Steiger acheta les seigneuries de Rolle, Mont, Rosey, Bière, Begnins, Cuarnens, Sepey, Mollens; ensemble pour la somme de 250,000 couronnes. Dix ans après il acheta Munziguen et Wichtracht. *Schw. Museum*, 1794, p. 895. Les fils étaient souvent privilégiés par contrat de mariage, parce que les lois de succession ordonnaient le partage égal des biens.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de l'Église [1] et enrichies de ses dépouilles, le prix d'admission au droit de cité s'était mis en rapport avec les avantages qu'il assurait. Il s'accroissait d'année en année. Les corporations de métier ne laissaient plus d'industrie rivale s'établir dans les murs [2]. Les seigneurs de terres avaient le droit de retrait sur les biens mouvans de leurs fiefs; les bourgeois l'exerçaient sur les habitans; ils s'accordèrent pour exclure les étrangers de toute participation à leurs priviléges. Ils fixèrent le salaire du journalier et de l'artisan. Il se forma une sorte de féodalité nouvelle. Chaque flot refoula le flot qui le suivait. Il faut ajouter à ces obstacles au développement de la richesse publique ceux qui naissaient des droits d'aubaine, de traite foraine [3], du manque de routes, de la multiplicité des juridictions. C'en était assez pour limiter le progrès; mais non pour l'arrêter. Il ne fallut que peu d'années pour changer une nation toute adonnée aux batailles en un peuple rangé, laborieux et de mœurs tranquilles. Le contraste avec la vie belliqueuse et bruyante de laquelle on sortait fut d'autant plus grand que les anciens Suisses avaient mêlé les images de la vie militaire à tous leurs délassemens. Ils ne connaissaient pas l'art d'enseigner la

[1] En 1528, Berne, dans des circonstances difficiles, avait donné une grande compétence aux Deux-Cents; il la conserva après que le péril fut passé. *Glur's Roggwyler Chronik.* — *Arch. bernoises.*

[2] Schinz, Geschichte des Zurcherschen Handels. — Meister's Helvetische Geschichte, II.

[3] Bâle, en 1542, abolit la traite foraine. Mais, en 1546, elle ordonna qu'il ne serait plus reçu de *welsche* comme habitans, à moins qu'ils ne fussent riches et industrieux. Il fallait une permission de la seigneurie pour que le bourgeois de Bâle pût aller s'établir dans l'étranger; car il avait juré « de n'avoir ailleurs maison, cuisine ni bourgeoisie. » *Ochs, Geschichte von Basel.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

guerre en faisant mouvoir méthodiquement des soldats sur une place d'armes. Les réunions nationales étaient leur école. Point de fête civile ou religieuse sans que l'on courût revêtir le harnois, et sans que le peuple unît à ses divertissemens quelque chose des jeux sanglans des combats. Le reste, les champs de bataille l'enseignaient. Mais depuis la Réformation, l'épée se rouillait, suspendue à la paroi. Tous les regards s'étaient portés vers la religion, l'agriculture, les lettres; vers les travaux de la paix [1].

II. Les Cantons catholiques offraient un aspect bien différent. La question qui les préoccupait n'avait pas cessé d'être celle des services étrangers [2]. Elle les travaillait d'autant plus que la Réforme avait resserré le champ de l'enrôlement, et que les envoyés du roi de France devaient obtenir de quelques États ce qu'auparavant ils demandaient à la Suisse entière. Leurs intrigues ne furent pas sans succès. Nous avons raconté comment, en 1536, la jeunesse belliqueuse des Alpes courut sous les drapeaux de François Ier [3]. Les efforts des possesseurs de terres, ceux des maîtres de métiers pour retenir leurs valets avaient été vains. Les magistrats les plus sages avaient échoué contre un pouvoir qui gouvernait le leur. Berne et Zurich avaient eu grande peine à retenir leurs gens. Les pères de la pa-

[1] De Rodt, Geschichte des Kriegswesen der Berner. — Archives militaires. — Gruner, mss. divers.

[2] « Confédérés, il vous faut une percée; vous avez trop de sang; » disait le landammann R. Réding.

[3] Les capitaines avaient juré de servir le roi envers et contre tous, tant que durerait la guerre, et de lui obéir comme ses propres serviteurs. *Verkomniss der Hauptleute.* — Balthazar, *Chr. Lucern. mss. page* 262. — Zellweguer, *Geschichte von Appenzell, II, page* 283. — Stadlin, *Geschichte von Zug.* — Kessler, 463.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trie versèrent au sein de la diète leur indignation et leur douleur ; paroles jetées au vent. Les mercenaires revinrent, avec l'hiver, publiant au foyer et dans les hôtelleries les services qu'ils avaient rendus au roi de France : les uns en Picardie, où ils avaient fait lever le siége de Péronne ; les autres en Provence, où, sous Montmorency, après avoir arrêté par la patience les progrès de l'armée impériale, et l'avoir laissée se fondre par les maladies, ils l'avaient rejetée au-delà des Alpes, réduite de moitié [1]. Quelques-uns montraient avec complaisance les chaines d'or, prix de leurs exploits [2]. Tous, ils avaient connu l'émotion des batailles et ils en inspiraient la soif. « Ne valait-il pas mieux, que de défricher péniblement les monts, courir au butin, vivre au milieu des clairons et des tambours, d'une vie mêlée de gloire et de hasards ? » A ces accens, la Suisse catholique se laissa plus aveuglément que jamais entraîner dans les guerres d'aventures.

Les villes s'efforcèrent de la retenir [3]. Zurich et

[1] Jove. — Du Bellay. — Zurlauben, histoire militaire des Suisses, IV. — Recès des diètes.

[2] Outre les chaines d'or, les capitaines avaient reçu chacun 60 couronnes ; chaque lieutenant et chaque enseigne un pourpoint et des chausses de soie. — L'ambassadeur de l'Empereur, Marnold, ne put obtenir de résider à Lucerne. Il se fixa à Baden. *Balthasar, chr. Lucern. mss.* — Fribourg n'osa punir ses gens qui, sous les banderets Vernli et Vœgueli, étaient partis au nombre de plus de mille. *Arch. de Fribourg.* — Zoug condamna Schœnbruner à 1,000 couronnes d'amende, à perdre son château *im Stœdtli*, à l'expulsion du conseil et à la prison. La sentence fut-elle exécutée ?

[3] Recès des diètes. — Hafner, Solothurner Schauplatz. — Bern. arch. *Welsche Missiven.* — *Wie die Eidgenossen nach der Reform den Bund angesehen.* Mss. — Registres de Genève, de Lausanne. — En 1537, Zoug, Uri, Schwyz donnèrent des troupes au roi ; Lucerne, Soleure, Fribourg déclarèrent vouloir attendre pour remplir les condi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Berne déclarèrent qu'elles ne secourraient point leurs Confédérés dans les périls où les jetait le service mercenaire. Elles répétèrent en diète ce que Zwingle avait dit tant de fois de la malédiction attirée par les pères sur les enfans, de la corruption des mœurs et des divisions entretenues par l'étranger, qui devaient finir par livrer à ses ennemis la Suisse déchirée. Les pasteurs tinrent ce langage jusque dans les villages les plus reculés. La main sur les Écritures, ils firent voir que les tribus confédérées étaient situées entre deux grands empires, comme Israël l'avait été entre l'Égypte et l'Assyrie; que la sagesse leur commandait de ne s'appuyer ni sur l'un ni sur l'autre; que leur force reposait sur leur union, leur union sur leur foi en Dieu [1]. La lyre aussi s'anima. « Vous souvient-il des chansons de nos pères? » ainsi s'exprimaient les Réformés dans leurs vers : « ayons Dieu pour nous, disaient-ils, et des cœurs sans envie et sans haine; voilà le secret de nos victoires. Lorsqu'ils tenaient ce langage nous n'avions pas besoin d'interminables diètes : nous avions un même cœur. Jamais nous ne fûmes plus redoutés de l'ennemi; jamais moins de l'orphelin et de la veuve. Ce furent de beaux jours de gloire que ceux où l'Éternel habitait les cœurs. Frères, nettoyons nos mains de l'or des rois et revenons à l'Éternel. Faisons-nous autre chose que vous répéter ce que vous a dit le saint ermite Nicolas de Flue [2]? »

tions de l'alliance que le prince les observât : c'est-à-dire, qu'il eût payé ce qu'il devait. Glaris avait juré de n'accepter aucune pension. Appenzell devait se ranger avec la majorité.

[1] La correspondance de l'année. — Archives et bibliothèque de Berne, *passim*.

[2] « Der uns diss liedlin nuws gesang,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Quatorze mille hommes n'en suivirent pas moins le comte de Tende [1] au-delà des Alpes [2]. Ils achevèrent de soumettre à la domination française le Piémont, pays d'un allié. Ils se comportèrent en braves, suivant leur coutume. A Veillane, voyant les Français ne savoir comment transporter de l'artillerie sur une hauteur qui dominait le château, ils montèrent le canon à force de bras, firent brèche et emportèrent la place [3]. Le résultat de la campagne fut la paix de Nice [4], qui laissa François Ier en possession de la Savoie et des principales places du Piémont. Les deux monarques se jurèrent amitié. Aussitôt, Charles-Quint se tourna contre les libertés de ses sujets : il réduisit les vieilles cortès espagnoles, soumit les villes de Flandres; les protestans d'Allemagne allaient avoir leur tour [5], lorsque les Turcs envahirent la Hongrie, et que les flottes barbaresques répandirent la terreur sur les côtes d'Italie et d'Espagne. A la nouvelle de cette irruption, François Ier tressaillit. L'heure était venue de recommencer la guerre. Ses envoyés répandirent de nouveau l'or et les promesses parmi les Confédérés.

Le nom turc était encore, au XVIe siècle, l'objet

Ein gut alt Eidtgnoss ist er gnannt.
Er hats gar wohl gesungen.
Er hats von den Eidtgnossen gemacht;
Dess hat er sich wol besunnen. »

Berne avait menacé l'ambassadeur, Boisrigault, « de lui ôter son sauf-conduit et de le renvoyer par delà la frontière. »

[1] Claude, bâtard de Savoie. En 1537 et 1538.

[2] Sous Gaspar Gallati, Jérôme de Luternau de Soleure, Junker de Rapperschwyl, Kaltschmidt, etc. — Des députés allèrent vainement les rappeler du service de France, août 1537.

[3] Le 28 octobre 1538.

[4] Juillet 1539.

[5] Mémoires de Ribier, 464.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'une grande terreur [1]. L'on n'était plus, il est vrai, aux jours où le croissant et la croix ralliaient chacun un monde et guidaient deux géants au combat. Les deux corps étaient déchirés; ils l'étaient par des révolutions semblables. Chose à remarquer : l'Orient comme l'Occident, le Midi comme le Nord, s'étaient soulevés en prononçant la même parole : la réforme de la religion [2]. Des déserts de l'Adherbishan, un homme était sorti, plein de l'esprit de Mahomet, et la Perse avait reconnu en lui le Sophi, l'interprète véritable de la loi sainte. En Afrique, un moine s'était dit envoyé du ciel pour laver le Coran du scandale des interprétations humaines; sa voix avait retenti de la mer jusqu'au désert; elle était écoutée comme celle d'un prophète et d'un roi par les peuples de l'intérieur et par les villes des Maures. Les temps étaient passés où des colonnes d'Hercule à la rive du Gange on ne connaissait qu'un Ismaël. Ces bandes, si long-temps l'effroi de l'Europe, étaient près de se replonger sur l'Asie. Cependant, tous les jours encore, à vingt lieues du

[1] Il était proverbial de dire que « où un cheval musulman avait posé le pied, l'herbe ne croissait plus. » Les barbares surent rendre stérile le sol de la Grèce, tandis que la liberté rendait fécondes les montagnes de l'Helvétie.

[2] Dans le même temps sortit de Lahore, dans l'Indostan, Nanek, le réformateur qui entreprit de rétablir le monothéïsme primitif de la religion des Brames. Il rêva même la réunion des Indous et des Musulmans. *Sketch of the Sikhs, Asiatic Rechearches, XVI*, 271. « He restored to virtue herstrength, established one mode of salutation. » Il ne réussit pas. Les Seiks adorent celui qui ne voulait d'adoration que pour Dieu. — Dans le Buddhisme eut lieu, à cette même époque, la seconde incarnation de Lama. Plusieurs cent millions d'hommes adorent encore dans le Dalaï, Lama de l'Hassa, l'unité de la Trinité divine, le Budda vivant. *Hodgson, Notice sur la langue, la littérature et la religion des Bouddhistes.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rivage de la Méditerranée, il n'était pas de famille qui ne s'endormît en tremblant, par la crainte de voir sa demeure envahie dans la nuit par les Barbaresques [1]. Le souvenir de la prise de Constantinople était récent. Aussi la ville de Lausanne avait-elle répondu, peu d'années auparavant, à la demande d'un secours contre les Infidèles : « On ne saurait résister aux Turcs [2]. » Jamais la haine qu'on leur portait n'avait été plus grande. Voici cependant que l'envoyé de l'empereur, Baptiste de Genua, se présente dans la diète des Cantons, avec la preuve que le roi de France, chose inouïe! avait fait alliance avec le Sultan [3]. Des envoyés de François Ier à Constantinople avaient été massacrés en traversant l'Italie, et leurs papiers avaient révélé ce crime. L'empereur ne doutait pas qu'en de telles circonstances les Suisses ne joignissent leurs armes aux siennes pour la défense du nom chrétien. Il ne supposait pas même que l'ami de Soliman pût recevoir d'eux du secours. L'Allemagne se levait sans distinction de culte. Elle venait de s'imposer un gîte de guerre. La chambre de Spire invitait, sous peine de ban, les villes de Bâle, Schaffhouse et Mulhouse, les abbés de St.-Gall, de Dissentis et de Coire, à s'acquitter, comme membres de l'Empire, de leur part à cette contribution. Cette injonction indigna les Confédérés.

« Nous espérons, dirent-ils, qu'on nous laissera

[1] Sismondi, Histoire des Français, XVI. — Jove. — Robertson, Charles-Quint.

[2] Ruchat, Histoire de la Réformation de la Suisse.

[3] Et avec les Protestans. *Lettres interceptées du gouvernement français en faveur des insurgés d'Allemagne dans les archives de Simancas, B. 4.— Recès de la diète*, 1542. — L'assassinat de Rincon, que le roi envoyait à Constantinople, par des gens du duc de Milan, ne fut que le prétexte de la guerre.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

jouir d'une liberté chèrement acquise et que nous sommes résolus à bien défendre. Nous n'irons point contre le Turc ; ce n'est pas à nous, petites communes, à jouer le sort de notre Confédération en nous jetant dans des expéditions lointaines [1]. » Quelques hommes de guerre ajoutèrent plaisamment : « Nous n'avons jamais rencontré de Turcs dans l'armée française [2]. » Et, tandis qu'avaient lieu ces pourparlers, la belliqueuse jeunesse des Alpes se levait avec ivresse à l'invitation des messagers du roi. La voix grave d'un anachorète se fit entendre inutilement au milieu des cris des enrôleurs et dans le tumulte du départ. De siècle en siècle les pittoresques solitudes de l'Unterwald ont attiré sous leur ombre des hommes qui, près d'achever leur passage sur la terre, s'y sont préparés pour le ciel dans le recueillement et dans la méditation des vérités éternelles. A cette heure, un petit-fils de Nicolas de Flue, Conrad Scheuber, y avait cherché une retraite [3]. Jusqu'à l'âge de soixante ans il avait rempli d'une manière exemplaire les devoirs de la famille et du citoyen. L'assemblée de son peuple l'avait nommé

[1] Ils avaient fait la même réponse à Paul III, qui cherchait à faire d'eux les instrumens de sa politique : « Nous ne voulons point nous embarrasser des querelles des princes ; nous nous bornerons à défendre notre patrie. » Cependant les VII Cantons et le Valais lui donnèrent, en 1537, trois mille hommes contre les Turcs.

[2] Sleidan, XV. « Ils exhortèrent l'Empereur à prêter l'oreille à l'ambassadeur de France. » — Arx, Geschichte von St.-Gallen, page 288. Schreiben der Eidgenossen an Kœnig Ferdinand, 1543. — En 1547, Charles V annula tous les décrets formulés contre les ressortissans suisses. — Stettler.

[3] Conrad Scheuber, von Gœldlin. — Businger, Geschichte von Unterwalden. — Vaterl. Samlung. — Murer, Helvetia sancta, page 413. — Sa cabane était au-dessus d'Alzellen, sur le Bettelreute. Il ne mangeait ni viande, ni œufs, ni poisson.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

landammann malgré lui. Au sortir de charge, en ayant obtenu la permission de sa famille, il avait renoncé aux choses du monde. Jeune, Scheuber avait été, en Souabe et en Italie, de toutes les grandes batailles des Confédérés, jusques à celle de Marignan; mais, témoin de la démoralisation qu'engendraient les guerres étrangères, il avait fini par juger, comme Zwingle, que le ciel les condamnait [1]. François Ier, à ses yeux, était un grand « meurtrier d'âmes. » L'on assure, qu'éclairé d'une haute lumière, il vit la vengeance de Dieu descendre sur la maison royale et la couronne tomber de dessus la tête des Valois ; qu'il dit : « Les fils, ni les petits-fils du roi ne verront point un long âge et ne mourront point de mort naturelle. » Lorsque la prophétie eut reçu son accomplissement, tout l'Unterwald la répéta; mais, à l'heure où les lèvres du saint homme la prononcèrent, les mercenaires qu'elle avertissait la laissèrent tomber sans y prendre garde [2]. Ils coururent aussi nombreux que jamais se réunir à l'armée française près d'Avignon. L'ambassadeur Maillard [3] obtint d'une majorité de la diète une lettre qui

[1] Il est permis de demander si, n'eût été le service mercenaire, la Réforme n'eût pas conquis toute la Suisse? Scheuber et Bullinger ne différaient pas beaucoup l'un de l'autre.

[2] « On est ici dans une forte opinion que les enfans de la reine ne vivront pas, à cause que les astrologues prédisent leur mort. » *Mémoires secrets, dans Cimber et Danjou, Archives curieuses, tome VI.*

[3] Il remplaçait Boisrigault malade. Maillard essaya de porter les Valaisans à s'emparer du Val d'Aost, et de gagner Berne par l'offre de la vente de Neuchâtel. Il n'obtint de Berne, encore ne fut-ce pas sans peine, que le passage pour 1,500 hommes. Zurich refusa tout passage. Voyez *Tchoudi's Leben, von Fuchs.* — François ayant manifesté quelque intention de se jeter sur la Franche-Comté, les Cantons le prièrent d'une commune voix « de leur épargner le déplaisir d'avoir à s'expliquer sur cette grave matière. » — En juin 1544, un plan de neutralité

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur recommandait de ne point s'épargner au service du roi [1].

La campagne fut malheureuse. François Ier, divisant ses forces, porta l'attaque à la fois en Piémont, en Flandres et vers les Pyrénées; il dirigea les Suisses sur ce dernier point. L'armée était la plus belle qu'on eût encore vue sous ses drapeaux; elle ne s'en fondit pas moins sans gloire au siége de Perpignan. Les auxiliaires revinrent fort mécontens de n'avoir pas rencontré l'occasion de signaler leur courage [2]. L'année suivante (1543), ils aidèrent à prendre Maubeuge, Luxembourg et à faire lever le siége de Landrecies. Pour la première fois ils furent divisés en régimens [3]. Le roi les combla de ses éloges. Il avait coutume, lorsqu'il les licenciait, de retenir quelque temps auprès de sa personne les capitaines les plus influens; il les caressait, les parait de chaînes; à défaut de la solde, qui d'ordinaire restait arriérée, il leur prodiguait ces paroles françaises, que nos pères ont si souvent reçues

pour la Franche-Comté et Besançon fut accepté par les puissances. *Recès de la diète.* — *Lauffer, Stettler.* On chercha par une ordonnance à ramener quelque discipline sous les drapeaux. *Fasbind, Geschichte von Schwitz, IV*, 360.

[1] « Le roi n'aime pas les Suisses, les croyant peu fidèles et désobéissans. » « Il n'en veut qu'en cas d'extrême nécessité. » *Marino Cavalli, dans les Documens inédits sur l'Histoire de France; Rapports des ambassadeurs vénitiens, page* 305. Giustiniano dit aussi : « Ne se fiant aux Suisses, il n'en voudrait pas avoir dans ses armées en guerre étrangère, ni les laisser chez lui tandis que ses armées combattraient au dehors. » — Plus tard Brantôme, Davila, la plupart des historiens français louent la fidélité non moins que la valeur des Suisses, *Davila, II,* 190, 257.

[2] Zurlauben, Hist. milit. des Suisses, IV, 200. — Sismondi, Histoire des Français, XVI. — Lettre flatteuse du roi, du 15 octobre 1542.

[3] Sous Ph. de Hohensax, Jérôme de Luternau, et Hercule de Salis.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pour de l'or. Les braves rentraient dans leurs foyers, citant les propos flatteurs du monarque, louant sa grande âme et sa grande affection pour ses amis de cœur, les Confédérés. Ses libéralités avaient été pour eux ; l'indigence restait pour les soldats. Ceux-ci, les années qui suivirent, se rendirent en moins grand nombre sous les drapeaux. Mais c'était à ces troupes, moins nombreuses, qu'était réservé le laurier que les premières bandes n'avaient point cueilli.

En congédiant ses auxiliaires à l'entrée de l'hiver de 1543, François Ier avait conservé sept compagnies sous les ordres d'Ulrich, de l'antique maison de Hohensax ; il les avait envoyées en Piémont, où ses affaires étaient en fort mauvais état. Del Guast achevait de rejeter les Français au-delà des Alpes. Quelques villes seulement lui restaient à conquérir : Mondovi entre autres. Ayant surpris un courrier envoyé au commandant de cette place, il substitua de fausses dépêches à celles dont il était porteur. Le commandant, se voyant invité à sauver ses gens par une bonne capitulation, la conclut. Elle fut indignement violée. Les soldats de la garnison, dont des Suisses faisaient partie, furent dévalisés ; un grand nombre furent massacrés de sang-froid ; ceux qui survécurent gravèrent dans leurs cœurs le nom de Mondovi. Les Impériaux attaquèrent ensuite Carignan, qu'ils prirent et fortifièrent. Ils se préparèrent alors à passer les monts et à attaquer Lyon par la Savoie. A ces nouvelles la cour de France s'émut. Une noblesse ardente offrit son épée au roi, qui donna à leurs jeunes courages un prince jeune et brillant comme eux pour les guider. L'armée que d'Enghien devait commander fut formée de troupes peu nombreuses, mais choisies. Elle se composa de 5,000 Gas-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cons, d'autant de Suisses, de 4,000 soldats levés par le comte Michel de Gruyères et de 3,000 Italiens. Sitôt qu'il se vit à leur tête, d'Enghien investit Carignan. Guast, de son côté, chercha à passer le Pô, de manière à se placer entre la ville et les Alpes, à couper à l'armée française ses communications avec Saluces, d'où elle tirait ses vivres, et à la rejeter sur un pays ruiné par la guerre, où elle se mourrait de faim. L'espoir dont il était plein s'accrut quand il vit la répugnance du général français à livrer bataille. D'Enghien avait en effet reçu l'ordre de ne point exposer la seule armée qui couvrît le midi de la France. Mais cet ordre le plaçant vis-à-vis de l'ennemi dans une infériorité constante, il se lassa de le suivre et envoya Montluc supplier le roi de permettre la bataille. Montluc parla en gascon. « Nous sommes, dit-il, 6,000 enfans de la Garonne et treize enseignes de Suisses : voilà certes gens desquels vous pouvez faire état et qui combattront jusqu'au dernier soupir de leur vie. Quant aux Italiens, Provençaux et Gruyériens, je ne vous en assurerai pas; mais, Sire, j'espère qu'ils feront aussi bien que nous quand ils nous verront mener les mains. Or, qui voulez-vous qui tue dix mille hommes, tous résolus de vaincre ou de mourir? » En parlant ainsi, il agitait les bras comme s'il eût été au chaud de la mêlée. Le roi, le dauphin se prirent à rire. A la cour de France, les belles opinions ont toujours trouvé succès, sinon les bonnes : « Qu'ils combattent, » laissa échapper le roi. Il n'eut pas plus tôt dit, qu'il n'y eut à la cour gentilhomme qui ne voulût en être. Saint-André, Dampierre, Chartres, Coligny, les Bonivet, tous prirent le chemin d'Italie. Les armées ne tardèrent point à se rencontrer; ce fut le lundi de Pâques,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

14 avril 1544. Un côteau les séparait; les Français s'y laissèrent devancer par l'ennemi. Quand le soleil se leva, Guast y avait mis son armée en bataille : à gauche, 10,000 Italiens sous le prince de Salerne; au centre, un nombre pareil de lansquenets commandés par Madruce; à la droite, 6,000 soldats allemands, espagnols, vieillis dans les batailles. D'Enghien opposa ses Gascons aux Italiens, les Suisses aux lansquenets, les gens de la Gruyère aux vétérans. Lui-même il se plaça entre les Suisses et les Gruyériens; ceux-ci lui inspiraient de la défiance [1]. Des deux côtés, l'artillerie avait été mise sur le front et la cavalerie sur les ailes Près de 5,000 arquebusiers, jetés entre les deux armées, s'escarmouchèrent plusieurs heures avant qu'elles s'ébranlassent.

Enfin, las de leur inaction, les Français allaient s'avancer si le capitaine qui commandait les Suisses en ce jour n'eût retenu l'impatience de leurs chefs. « Si nous marchons, dit Frœlich, les batteries de l'ennemi nous donneront dedans, et le naturel de mes gens n'étant pas d'endurer l'artillerie, ils courront la gagner, se mettront en désordre et ouvriront leurs flancs. Attendez plutôt que les lansquenets viennent se placer eux-mêmes entre leurs canons et nous [2]. » L'avis fut

[1] D'Alt, Histoire des Suisses, VIII, 48, change les Gruyériens en Grisons; M. de Sismondi, XVII, 486, en Vaudois. Du Pays-de-Vaud, une partie était devenue fribourgeoise; ses soldats servaient sous Fribourg; l'autre bernoise : de sévères ordonnances y défendaient l'enrôlement. Probablement Michel de Gruyère avait-il ramassé du monde de toutes parts. La Gruyère n'eût pu fournir 4,000 hommes. « Non multi usus et subagreste militum genus, » dit Jove. Cugy, qui les commandait, fut tué. Michel de Gruyère n'y était pas.

[2] Les historiens français le nomment Forli, Furli, Froli. Ceux qui prirent part à ce combat (Montluc, Vieilleville, Tavanes, Du Bellay) s'en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

jugé bon. Bientôt l'on vit, comme Frœlich l'avait prévu, les lansquenets descendre la colline d'un pas impétueux. Suisses, Gascons, Français, la pique baissée, se serrèrent pour les recevoir. A ce moment, Jacques Fégueli, qui portait la bannière de Fribourg, la remit avec la permission de ses chefs à Jean Farnecker, et courut combattre au premier rang [1]. Jamais faix si rude ni choc plus furieux. Les Suisses, tenant à leur manière leur pique par le milieu [2], le soutinrent admirablement; puis, attaquant à leur tour [3], ils rompirent les colonnes allemandes, les renversèrent; la gendarmerie française acheva de les disperser. Pendant ce temps, la droite faisait front au prince de Salerne, la gauche reculait devant les vieux soldats de Charles-Quint. A l'aspect de ces bandes redoutables, les Italiens avaient pris la fuite sans même attendre la charge; et ces pâtres de nouvelle recrue, qui avaient quitté par milliers leurs montagnes pour suivre le comte de Gruyères, avaient aussi lâché pied, étourdis par le canon que plusieurs, sans doute, entendaient pour la première fois [4]. Alors d'Enghien, dont les regards ne les avaient pas perdus de vue, se précipita

attribuent à l'envi l'honneur. Du Bellay a la bonne foi d'avouer qu'il dut à *Froli* l'idée qui enchaîna la victoire.

[1] Anecdotes fribourgeoises. *Mss.*

[2] Selon leur usage; les Allemands la tenaient par le bout. *Montluc.* Du reste les lansquenets avaient imité la tactique suisse en beaucoup de choses. *Pirkheimer.*

[3] Tavannes, page 67.

[4] « Les capitaines et autres gens de bien des dicts Gruyériens s'efforcèrent à les faire retourner; et voyant qu'il n'y avait ordre, à grands coups de hallebardes en tuèrent plus de quarante; puys s'en vindrent ranger avec l'armée, où ils firent tellement leur devoir qu'ils y demourèrent. » *Archives curieuses de Cimber et Danjou, III. La journée de Cérisolles.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme un trait sur les vétérans impériaux. Les jeunes seigneurs qui l'entouraient volèrent sur ses pas; voulant tous l'emporter l'un sur l'autre, ils traversèrent l'ennemi de part en part, croyant être suivis par les Gruyériens; mais ceux-ci fuyaient. Une colline cachant à d'Enghien le reste du champ de bataille, il crut tout perdu. Cependant il reforma sa troupe, et, se rejetant à travers l'ennemi, il franchit de nouveau ses bataillons. A ce moment, les Suisses, vainqueurs des lansquenets, se montrèrent sur les flancs des Espagnols, qui reculèrent à leur tour, firent quelque résistance et s'enfuirent. Tout se mit à la poursuite. « Mondovi! Mondovi[1]! » criaient les Suisses, s'encourageant à venger leurs compagnons d'armes assassinés lâchement au mépris d'une capitulation. Point de pitié. Leur rage poursuivait jusque dans les bras des Français les malheureux qui y cherchaient un refuge. Ainsi se termina la bataille de Cérisolles. Douze mille hommes jonchaient le sol. Les Suisses n'avaient perdu que peu des leurs. Une blessure heureuse avait guéri d'un goître énorme Ulrich de Hohensax, le fils d'un héros qui avait commandé les Confédérés dans mainte bataille, et son égal en courage; ami de Bullinger et de la Réforme, il passa le reste de ses jours à se faire aimer de ses sujets[2]. Frœlich fut fait chevalier en présence de l'armée[3]. Il

[1] « Les Suisses si furieux frappèrent, cryant Mondovi, Mondovi, qu'en moins d'une bonne heure furent tous les lansquenets mis en pièces ou priz. » *Ibid.*

[2] Conservateur suisse, XII, 70.

[3] Le roi le plaça dans la garde, voulant l'avoir toujours auprès de sa personne. — Frœlich était de Riespach, près de Zurich. *Vaterl. Samlung.* — Il courut faire en Suisse le récit de la bataille et demander la bourgeoisie de plus d'une ville, de celle de Berne particulièrement, en récompense de sa bonne nouvelle. Berne lui accorda ce qu'il deman-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avait quitté son village peu auparavant, pauvre charpentier, et n'emportant que les premiers instrumens de son art. Les édits de Zurich, à laquelle il appartenait, le condamnant comme soldat mercenaire, Soleure s'empressa de le recevoir parmi ses fils. La victoire de Cérisolles ouvrait l'Italie aux armes de France. Le bruit courait que 6,000 Grisons venaient de s'engager au service du roi. Les soldats confédérés jetèrent donc encore une fois des regards pleins d'espoir sur les riches plaines de la Lombardie. Mais bientôt arriva l'ordre de les licencier et d'envoyer au roi, menacé dans le Nord, ses bandes italiennes et françaises. D'Enghien le leur apprit avec douleur. Il leur devait trois mois de solde, sans compter la gratification qui leur appartenait après une bataille gagnée. Il se vit réduit à les renvoyer dans leur pays, avec la promesse de leur y faire toucher leur argent [1]. Quelque butin fut tout ce qu'emportèrent ces braves d'une victoire due à leur valeur. Mais Berne en recueillit le fruit. Elle vit ses conquêtes assurées. Les Suisses avaient combattu pour elle et pour la liberté commune. Ils avaient relevé l'équilibre européen. Ce sera leur rôle plus d'une fois [2].

Après Cérisolles, la guerre se porta dans le nord de la France, que le roi d'Angleterre et l'Empereur avaient

dait, « à la condition qu'il se soumît aux lois de la Réforme contre le service mercenaire; » ce qu'il ne voulut pas. *Stettler, mss. à l'an* 1544.

[1] Les colonels avaient avancé la paye de leurs soldats.

[2] Du Bellay, X, 87. — Montluc, I, livre II, page 141. — Jove, Livre 44e. — Belcarii Liber XXIII, 347. — Feronii Liber IX, 212. — Paradin. — Pièces relatives à l'histoire de France. — Robertson, Charles V. — Saluces, histoire militaire du Piémont, II, 196. — Bern. Tasso lettere. — Stettler, II, 127. — Zurlauben, IV, 207. — May, histoire militaire des Suisses, IV, 201. — P. de Pierrefleur, à l'an 1548.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

attaqué ; elle ne fut signalée que par des revers. Les Français étaient découragés. Leur roi, vieilli par les voluptés, sinon par les ans [1], se vit obligé d'accepter la paix, offerte par l'empereur. Charles, que les attaques de la France avaient détourné du projet de rétablir en Allemagne la puissance impériale, cédait ce que les armes ne lui eussent jamais arraché. Il donnait au duc d'Orléans, avec la main d'une princesse de la maison Impériale, Milan pour sa dot. Le roi renonçait à ses prétentions sur Naples et sur l'héritage de la maison de Bourgogne. Les états de Savoie étaient restitués à Charles III. Ces bases posées, les deux monarques s'engagèrent à travailler de concert à sauver la foi catholique des périls où elle se trouvait. La paix avec l'Empereur fut signée à ces conditions à Crespy, le 18 septembre 1544; mais la mort du duc d'Orléans rendit impossible d'en exécuter les clauses. Elle se fit quelque temps après avec le roi d'Angleterre, à la suite d'une campagne en Picardie, à laquelle 10,000 Suisses et 6,000 Grisons prirent part. Ceux de ces auxiliaires que les combats avaient épargnés reprirent le chemin de la patrie, à travers des provinces ravagées par la guerre. Ils n'avaient pas reçu de paye : la faim les détruisit. L'on en vit un petit nombre revenir dans leurs foyers, pâles, défaits, l'image de la mort [2].

C'est ainsi que chaque année une jeunesse turbulente allait prodiguer son sang au service du roi. Chaque année aussi, de grandes sommes étaient répandues dans les Cantons pour entretenir leur dévouement au monarque. Ces sommes étaient réparties suivant les intérêts de la France. Elles allaient où se trouvait le

[1] Tavannes.

[2] Vaterl. Samlung. — Fasbind, Geschichte von Schwitz, IV, 370.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pouvoir. Dans les cantons démocratiques, le peuple se les partageait [1]; dans ceux où régnait une aristocratie, elles se distribuaient entre les membres des Conseils. A Fribourg, l'avoyer recevait 100, les sénateurs chacun 50, les conseillers 20 ou 30 livres; le reste était versé dans la caisse de l'État et formait environ le tiers de son revenu. Naguère, Fribourg faisait un grand commerce. Sept cents compagnons y étaient inscrits dans la tribu des tanneurs. Deux à trois cent mille pièces de drap s'y fabriquaient annuellement [2]. Elle avait ses halles à Genève, à Zurzach. Les Médicis de Florence lui versaient des fonds [3]. Mais l'industrie nouvelle avait étouffé celle-là [4]. L'aisance acquise, la culture du sol, la paix du foyer, la concorde, tout avait été échangé pour le rôle de hardis aventuriers, pour des jeux sanglants et pour l'espoir d'une fortune le plus souvent

[1] Chaque Appenzellois, p. ex. recevait un florin. En 1535, il se trouva dans Appenzell 8,566 habitans mâles, de l'âge de 16 à 60 ans. *Valser.* Plusieurs refusèrent le florin du roi, « disant que leur travail pourvoyait à leurs besoins. »

[2] La ville les achetait : « non pour en faire le monopole, mais pour empêcher celui des particuliers. » *Arch. de Fribourg.* — Schw. Jahrbucher, *septembre* 1823.

[3] Après sa réception dans la Confédération, Fribourg avait envoyé une pièce de drap blanc à Nicolas de Flue, et une pièce de gris à son compagnon. — Les forêts de chêne qui entouraient la ville donnaient le tan, les grands paturages le bétail. La laine s'achetait à Gênes et à Arles. Les draps non teints s'expédiaient en Allemagne, les teints à Carcassone et en Italie.

[4] Ufleguer, uber den Kriegsdienst der Schweizer, dans le Schw. Museum, 1816. — Giustiniano (Mémoires des ambassadeurs vénitiens, dans les Mémoires inédits sur l'Hist. de France) porte à 19,900 écus la somme livrée aux Cantons, à 60 mille les pensions faites à des particuliers; il fallait y ajouter une somme assez forte pour la composition de vieux différends. En somme le roi mettait à acheter le secours des Suisses à peu près ce qu'il employait à ses menus plaisirs : 150,000 écus.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trompeuse [1]. Quelques hommes parvenaient seuls à la considération et à la richesse : c'étaient des magistrats en crédit, secrètement pensionnés, et des officiers influens, instrumens obligés, sur qui pleuvaient les chaînes, les dons, les témoignages de la bienveillance du roi. Puissans dans les Cantons, ils le devenaient toujours plus encore. Autour d'eux se formait une belliqueuse clientèle [2]. La main que venait de serrer celle du roi pressait l'une après l'autre celles des plus humbles bergers des Alpes. Les mœurs des cours s'asseyaient auprès de l'antique simplicité républicaine ; les habitudes des camps avec la vie pastorale.

Dans l'Unterwald, les contrats continuaient de se faire sans écriture et sans serment ; cependant, l'on n'y connaissait pas d'exemple de faux [3]. La corbeille aux noix et aux fruits secs y était toujours déposée sur la table, offerte à tout venant. Le jour du *Carnaval des pauvres*, les riches apportaient encore sur la place du village du lait, de la farine, du bois ; des hommes masqués en faisaient du beurre, une crême épaisse, des gâteaux ; puis, les riches servaient à table les indigens ; la danse achevait de tout réunir [4]. Mais à ces fêtes anciennes, la jeune génération en avait ajouté

[1] « Les mercenaires rapportent plus souvent la vérole que la paye ; aussi ont-ils nommé cette maladie la *solde de l'homme de guerre.* »

[2] « Richesse et pauvreté mènent à servitude. » *Vat. Samlung.*

[3] Il n'y a pas long-temps qu'il en était encore ainsi, le val d'Engelberg excepté. *Businger et Zelger.*

[4] Les trois *Kilbenen* (Kirchen, Schutzen und Alpler Kilbene) se célébraient à la descente des Hautes-Alpes. Le drapeau de St.-Vendelin flottait après le service religieux. La branche de pin se mettait au chapeau. On se réunissait en un banquet. Les pauvres n'étaient point oubliés. Le lendemain, un service se faisait pour les *confrères* morts dans l'année.— Les députés en diète s'y rendaient encore d'ordinaire à pied, le bâton à la main, le sac sur le dos. *Businger.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'elle assaisonnait de son sel. La société du *Grand Invincible Conseil* se réunissait tous les ans en grand costume, le jeudi de folle vie[1], pour délibérer gravement sur les choses les plus communes. L'abbé d'Engelberg y était représenté comme évêque *in partibus*. Une coupe d'argent, sur laquelle on lisait les noms des capitaines revenus des guerres de Bourgogne, circulait dans les mains de leurs fils [2]. A Zoug, l'on ne manquait point de publier chaque année, le jour de saint Oswald, les noms de tous les héros tombés sur les champs de bataille [3]. A Schwyz, la légende prenait l'homme au berceau et le rajeunissait sous ses cheveux blancs. Tout le pays se partageait en confréries, ayant leurs fonds, leurs jours de fête, leurs pélerinages. Le dimanche, elles se visitaient. Groupés autour des églises, on s'allégeait le cœur en échangeant maint propos sur les temps passés et sur le présent. Mais, que le son du tambour vînt à se faire entendre, et plus d'un dévôt pélerin courait échanger le bourdon pour la grande épée.

Schwyz n'aimait pas à entendre les Zuricois lui reprocher d'être zélé dans sa foi, relâché dans ses mœurs. Aussi multipliait-il depuis la Réformation les réglemens contre l'orgueil, les blasphèmes, l'ivrognerie et la débauche. Une ordonnance ne permettait de mettre au jeu que des châtaignes et de la crême. La

[1] Am schmutzigen Donnerstag; le jeudi *barbouillé, profane.*

[2] Les Français ont emporté la coupe en 1798, mais n'ont pas détruit la société. — L'Appenzell avait aussi sa *Narrengemeinde.*

[3] « Afin que la postérité la plus reculée garde un religieux souvenir de ce qui fait les héros. » *Stadlin.* Uri avait cet usage depuis les jours de Morgarten.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

danse avait été restreinte [1]. Einsiedlen, naguère l'ornement du pays, commençait à se relever des coups que lui avait portés la Réforme. A l'imitation des villes évangéliques, l'abbé Louis II [2] avait choisi dans les rangs de la noblesse de jeunes hommes de talent, et les formait par de bonnes études à servir l'Église : l'un d'eux sera l'abbé Joachim. Des vertus qui rappellent la vieille Rome s'alliaient avec la corruption des derniers âges. Longtemps le landammann Am-Berg avait représenté son canton avec quelque honneur dans les diètes des Confédérés, lorsque son fils unique amena la honte et le malheur sous son toit. Le jeune homme s'était fait l'esclave des plaisirs; il alla jusqu'à l'inceste. La loi le punissait de mort, et c'était à son père à prononcer la sentence. Am-Berg accomplit son devoir de juge. Il visita encore le jour de son supplice son fils dans sa prison; mais en sortant, les yeux inondés de larmes, il déposa toutes ses charges et se retira dans son château solitaire d'Iberg, où il traîna cinq ans encore la vie d'un pénitent. Il ne négligea point avant que de mourir de fonder un service perpétuel pour la paix de son âme et de celle de son malheureux fils [3].

Toute cette vie de religion était cependant couverte par la voix plus bruyante des officiers, qui avaient changé les vallées les plus paisibles en des marchés

[1] Gemälde der Schweitz, *Schwitz, par Gerold Meyer de Knonau.* — Alterthumer das land Schwitz betreffend. *Mss. de la Biblioth. de M. Tschokke.*

[2] Un Blaarer de Wartensée. Après avoir été excommunié durant 7 ans pour avoir été pourvu par le pouvoir séculier, il fit enfin confirmer son élection par le pape; et par l'Empereur, pour le temporel. Tout fut béni de nouveau. *Leu.* — *Vaterl. Samlung.*

[3] Il mourut en 1545. — Fasbind, Geschichte von Schwitz, IV.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'enrôlement. Chaque année, lorsqu'ils avaient fait sonner l'or du roi, un fantôme de gloire militaire parcourait les Alpes; les tavernes s'emplissaient et les échos ne redisaient plus que les cris impatiens et les chansons des soldats [1]. Dans les villages des cantons évangéliques c'étaient des psaumes qui se chantaient. On y entendait la voix du héraut proclamer la défense aux aubergistes de donner du vin sur gage; aux paysans, de s'encourager mutuellement à boire et de demeurer dans l'hôtellerie après neuf heures du soir. Le contraste était grand; il se remarquait jusque dans les traits et dans le costume [2]. Le voyageur qui passe aujourd'hui du canton de Vaud dans celui de Fribourg, ou de l'Emmenthal dans l'Entlibouch, est frappé du contraste des physionomies et des vêtemens : ici l'ordre et la riche simplicité, là l'insouciance avec les folles et vives couleurs; la Réforme venait de mettre cette différence entre des populations qui naguère n'en étaient qu'une. De jour en jour la Suisse réformée se distinguait d'avec celle aux vieilles croyances. Aussi, lorsqu'au printemps les mercenaires, se rendant en France, traversaient les terres de Berne par bandes

[1] Tel passe un orage sur le miroir, si calme et si pur, des lacs des Hautes-Alpes.

[2] Cette différence s'ajouta à celle qui, de Guttannen à Bulach, distingue le costume de l'habitant des Alpes de celui de l'habitant de la plaine (*Bauern und Lænder*). Ici le chapeau de paille, les cheveux noués, pendans, la cravatte, la taille haute, la robe à mollets, la charge sur la tête; là, la tête nue, les cheveux en nœud, le cou nu, la robe longue, la taille courte, la charge sur le dos. La fille de la plaine dessine ses formes dans son vêtement; elle se meut, légère; celle des Alpes est moins vêtue qu'emmaillotée dans le sien. Le paysan, au contraire, porte un habit deux fois plus ample que celui du fils des Alpes : c'est le torse auprès de l'Hercule. L'accent répond au costume. L'*a* (dorique) des monts devient l'*é* (ionique) des plaines. Comparez le *Geschichtsforscher, IV*, 352.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

indisciplinées, les patenôtres au cou, aux mains et jusques à leurs chausses, des branches de pin sur la tête; qu'ils portaient des regards irrités sur les églises nues, sur les cimetières dépouillés de croix; qu'ils demandaient si des chiens y étaient ensevelis, il était peu d'années où quelque tumulte ne s'élevât [1]. Berne exigea que les bandes ne traversassent plus son territoire que peu nombreuses et sans arborer aucun signe de discorde [2]. Zurich interdit tout passage sur le sien. Les ordonnances de ces deux villes ne pouvaient empêcher qu'un grand nombre de leurs gens ne se glissassent dans les rangs. Il en partait de tous les cantons. Lorsque l'année avait été moins fertile, le marché abondait et les enrôlemens baissaient de prix. Ils étaient surtout faciles dans ces pays, alliés ou sujets des Cantons, qui, après avoir espéré de la Réforme leur affranchissement, avaient vu, après la guerre de Cappel leur attente s'évanouir.

Un grand deuil pesait sur ces pays; un grand découragement s'y montrait. Ils avaient tous subi leur restauration [3]. Elle avait été brusque, entière, dans les bailliages les moins étendus et les plus rapprochés des Waldstetten : à Rapperschwyl, à Uznach et dans le Gaster [4]. Dans le Sargans, dans le Werdenberg, les

[1] En 1542, des bandes appenzelloises s'étant, à Lausanne, comportées insolemment, une rixe en fut la suite; plusieurs des mercenaires demeurèrent sur le carreau. — Ainsi à Genève. — Ainsi, en 1543, à Arberg. — *Arch. bern. Deutsche missiven.*

[2] « Sans montrer drapeaux ni faire entendre fifres ou tambours. » *Stettler, mss.* — En 1544, Berne ne permit pas le passage, parce que le roi n'avait pas reçu le Pays-de-Vaud dans l'alliance perpétuelle.

[3] Hottinger, L. IV, 4.

[4] Dans le Gaster, tous mâles avaient été déclarés infâmes (*ehrlos*), et condamnés à payer un florin comme *schelmenschuld*. Le retour à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

communes avaient l'une après l'autre abjuré la Réforme. Le Rheinthal était moins facile à réduire. Cependant près de la moitié de ses habitans avait abandonné la foi nouvelle. Le bailli répudié par la province en 1531, Jean Kretz y était revenu en triomphe avec un cortége d'hommes armés. Les tribunaux avaient été composés de nouveaux juges [1]. Les bénéfices ecclésiastiques avaient été partagés entre les deux communions, mais d'une manière inégale [2]. Les évangéliques étaient contraints à chômer les fêtes romaines et à porter leurs causes matrimoniales devant des juges de l'ancienne foi. Dans les terres de l'abbaye de St.-Gall, tout ployait sous la crosse du prélat. Diethelm Blarer avait reçu la nouvelle de la bataille de Cappel au moment où il demandait au ciel par des processions de le rétablir sur son siége. Ses prières s'étaient changées en actions de grâces. Il s'était applaudi d'avoir écouté l'avis de son prédécesseur, l'abbé Kilian, de se souvenir que l'Église ne désespère pas. Le 30 février 1532, il avait fait son entrée à St.-Gall : personne aux croisées; le deuil était dans la ville, la joie dans le couvent.

l'Église leur avait été commandé sous peine de mort. Leurs parchemins, le droit de se donner des lois, et l'affranchissement de la main-morte, leur avaient été ôtés. *Henne, neue Schw. Chronik, III*, 34.

[1] Le droit d'appel fut rendu au chapitre de St.-Gall. *Arx, Geschichte von S.-Gallen.*

[2] Les pasteurs reçurent de Baden l'ordre de rendre les cures aux prêtres. Libre aux évangéliques d'avoir leur culte, mais à leurs frais. *Recès. Zelweguer, Geschichte von Appenzell, III*, 1. 227. — On en agissait envers les réformés comme ils avaient agi eux-mêmes dans leurs jours de victoire. Les deux partis montrèrent tour à tour que le vrai christianisme leur était étranger, et que leur zèle s'enflammait bien plus vivement pour des choses extérieures que pour l'immuable vérité.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les jours qui suivirent se passèrent à recevoir les repentirs. Les communes revinrent au catholicisme comme elles s'étaient portées vers la Réforme ; la première à abattre ses autels, Saint-Georges fut aussi la première à les relever. Les curés, qui s'étaient mariés presque tous, reprirent le célibat avec la messe. L'abbé disait : « Les villes réformées, celle de Saint-Gall sous mes yeux, bannissent les catholiques de leur territoire ; pourquoi souffrirais-je des hérétiques dans le mien ? Je tiens aussi bien qu'elles à avoir des sujets fidèles. » Plusieurs communes cependant, entre autres Rorschach, Groub et Gossau, se prononçaient encore en majorité pour la Réforme, et Zurich intercédait pour elles. Blarer consentit à ce qu'après la messe le ministre pût y prêcher. Il entendit ces mots à la lettre : ni baptême, ni cène, ni autre exercice du culte évangélique que le prêche. Le pasteur s'élevait-il contre quelqu'une des croyances de l'Église romaine, il était exilé comme violateur de la paix du pays. Peu à peu les Réformés abandonnèrent les temples pour s'assembler dans leurs maisons. On les contraignit alors d'assister au prône. La mort décima leurs petits troupeaux. Lorsqu'en 1572, quarante ans après la restauration, l'ordre fut publié à tous les sujets de l'abbaye de recevoir la messe ou de vider le pays, il ne se trouva que cinq familles à qui la foi réformée fût demeurée plus chère que la patrie.

Tandis que Diethelm enlevait aux pays, anciens sujets de l'abbaye, la liberté de culte, il s'efforçait de l'obtenir pour les catholiques du Toggenbourg. Forts par l'étendue de leur vallée, et s'appuyant sur l'achat que, durant la guerre, ils avaient fait de l'indépen-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dance [1], les Toggenbourgeois se refusaient à rentrer sous le joug. Ils se souvenaient d'avoir, en 1531, pris part à un capitulat avec Milan dans le plein exercice de leur souveraineté; d'être, même depuis la guerre de Cappel, intervenus avec les cantons voisins dans les différends de Glaris [2]. Ils s'étaient engagés à laisser aux catholiques de la vallée le libre exercice de leur religion; mais ceux-ci relevaient-ils leurs autels, c'était pour les voir renversés le lendemain. Ils accusaient de mauvaise foi les cinq Cantons, qui refusaient de reconnaître l'indépendance de leur vallée. Le jour vint que l'abbé, à l'instigation de Schwyz et de Lucerne, prit Zurich et Glaris à partie, et les accusa d'avoir violé ses droits en vendant à ses sujets la liberté [3]. Alors tous les Cantons [4], Zurich même, se prononcèrent contre les Toggenbourgeois [5]. Ceux-ci reculèrent, mais en défendant pas à pas ce qu'ils avaient conquis. L'abbé dut marcher de lutte en lutte et de procès en procès. Chasse, pêche, appels, patronat des cures [6], administration des biens d'église, observation des lois, il lui fallut tout acheter par des combats. Ce fut en 1541 seulement que les catholiques de Jonschwyl osèrent, les premiers, rétablir leur culte; ceux de Hœnau les imitèrent, puis tout le Bas-Toggenbourg. Dans la haute

[1] Hottinger, II, 177. En 1529.

[2] *Arx.* — Schuler, Geschichte von Glaris. — Fasbind, Geschichte von Schwitz.

[3] En 1538; après la paix de Nice.

[4] Plusieurs conférences eurent lieu à Schwyz, à Glaris, à Einsidlen. La diète s'occupa de l'affaire.

[5] Le 1er avril 1538. Convention de Wyl, en 5 articles, du 26 juin.

[6] La collature sur trois noms présentés par la paroisse. — En 1554 et l'année suivante, il conquit la nomination des huissiers et des secrétaires des tribunaux.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vallée, de Wattwyl à Wildhaus, la patrie de Zwingle, quarante ans s'écoulèrent avant qu'aucune messe fût célébrée ailleurs que dans le monastère de Saint-Jean. L'esprit d'indépendance, exalté durant quatorze ans passés à s'emporter contre le joug des prêtres, fut longtemps à ployer. Cependant il finit par être vaincu. La liberté dédaigne de se rendre aux cris d'un peuple tumultueux; elle ne se plaît qu'au milieu d'une nation amie de la justice et qui sait mourir pour elle [1].

La Thurgovie s'était aussi vue trompée dans son espoir d'affranchissement [2]. Le riche verger que la Thur baigne de ses eaux accrues était loin de posséder les franchises du vallon alpestre qu'elle arrose à son origine. Le servage y était la condition commune [3]. Le peuple avait d'autant plus espéré de la Réforme. Tandis que Zurich jetait sur ses belles plaines les mêmes regards que Berne sur les champs du Pays-de-Vaud, les Thurgoviens lui demandaient la liberté. Toutes ces espérances s'étaient évanouies à la fois. Les gentilshommes avaient repris ce dont la révolution les avait dépouillés. Les catholiques eux-mêmes qui, avec leurs prêtres, avaient vu revenir la servitude, relevaient leurs autels avec tristesse. Les villes s'étaient persuadées qu'il était temps d'abaisser l'orgueil de leurs sujets. Les cantons catholiques montraient la ferme volonté de rétablir leur culte. Ce ne furent bientôt que pasteurs fugitifs. Un quart de la Thurgovie aban-

[1] Veggelin, *Geschichte der Landschaft Toggenburg*. Meyer, *Geschichte der Eidgenossenschaft*, I, 417.

[2] Puppikoffer, *Geschichte des Thurgaus*, II, 115 et suivantes.

[3] La règle était : « tout Thurgovien est sujet au droit de meilleur catel. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

donna la foi réformée[1]. Le paysan, comparant son sort à celui de peuples plus heureux, laissa tomber la bêche de sa main. Le butin, les aventures, la part de gloire que les enrôleurs lui promettaient, lui parurent préférables à la culture d'un sol esclave. Le découragement est le pire des conseillers; l'argent, le vin, la ruse achevèrent ce qu'il avait commencé; et chaque année des Thurgoviens suivirent en foule à la guerre les officiers des cantons régnans[2]. On en compta 3,000 dans le corps auxiliaire, qui joignit en 1536 François Ier à Avignon. La campagne achevée, ils rapportèrent chez eux leurs vices et leur indigence. Le pays se remplit de vagabonds. L'oisiveté, l'amour du jeu, l'usure rongeaient la province comme une lèpre[3]. Le bourreau ne pouvait suffire à porter le nombre des suicidés dans les eaux de la Thur. La famine était continuelle; elle était accrue par le mauvais état des chemins, qui rendait souvent les communications de village à village impossibles. Il y eut bien, de 1539 à 1541, une courte trève à cet état de choses. Durant trois années de paix

[1] Quelques personnes avaient attendu ce moment pour l'embrasser. Schmutz, pasteur à Mærvyl, ne s'était point senti le cœur porté vers la Réforme tant qu'il l'avait vue comme traînée en triomphe par des hommes de parti; il n'hésita point à en faire profession lorsque ses sectateurs la veille les plus ardens se montrèrent intimidés. Il perdit sa cure et se voua à la tâche pénible de l'enseignement. Ainsi le juste, non la foule.

[2] *Kalbsfell*, c'était le nom qu'on donnait à cette proie facile, les Irlandais de la Suisse.

[3] Les *Kilbenen* (abbayes, dans la Suisse française) entretenaient le désordre. Chaque village avait la sienne. Pas de dimanche sans que le vin, la danse ne donnassent belle prise aux enrôleurs. Les efforts du clergé pour modifier cet usage furent vains jusqu'en 1780, que les Kilbenen furent changées en une fête annuelle pour toute la province, le troisième dimanche de Juin. — *Gemälde des Schweitz; Thurgau, von Puppikoffer.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

extérieure et d'abondance, le pays cessa de jeter au-dehors ses hommes turbulens; mais alors recommencèrent les querelles intérieures. La justice était sans règle; les baillis et les seigneurs vendaient tous les jours aux coupables l'impunité. La Thurgovie s'agita pour obtenir des lois et une administration meilleures. Les droits de succession étaient réglés par autant de coutumes que de lieux; les bourgeois de Frauenfeld firent triompher devant les Cantons le principe d'une loi commune, qui ordonna le partage des biens par tête, et l'abolition des majorats. Alors les gentilshommes irrités s'unirent au peuple pour se plaindre de l'arrogance des bourgeois de Frauenfeld [1], et pour leur arracher le droit, qu'ils venaient de recevoir, de donner un commandant à la milice. Sept voix se réunirent pour ôter à Frauenfeld la capitainerie, toutefois ce ne fut pas pour la conférer au peuple ou aux gentilshommes, mais aux justices du pays. Le nombre des cas où il était permis d'élargir un accusé sous caution fut accru. Ce fut tout ce qu'obtint la province. La guerre éclata; le sol se montra moins fertile; les Thurgoviens coururent de nouveau servir, les uns le roi, les autres l'Empereur; leur patrie retomba en proie au cancer qui la dévorait [2].

[1] Les gentilshommes et les propriétaires ecclésiastiques de fiefs étaient convenus de se réunir tous les ans à Weinfelden pour la défense de leurs intérêts contre les baillis et le peuple. Ils élisaient leur capitaine-général; titre vain : car les baillis choisissaient les officiers de la milice, et les prenaient presque tous hors de la noblesse.

[2] Parfois les Cantons défendaient le service mercenaire aux Thurgoviens. Lorsqu'il s'agit de savoir à qui devaient appartenir les amendes imposées pour ce délit, une querelle s'éleva entre les sept cantons qui possédaient le service militaire ('mannschaftsrecht), et croyaient y avoir seuls droit, et les trois cantons propriétaires avec eux de la justice

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Telle était la vie des Confédérés dans les années qui suivirent celles de la guerre de Cappel. La Réforme et la guerre mercenaire avaient créé deux Suisse qui ne se comprenaient point. Les catholiques reprochaient aux villes d'avoir brisé le lien sacré de la vieille Confédération ; les villes assuraient que les services étrangers et la corruption de l'Église l'eussent perdue. L'ancienne intimité n'était plus. Des mariages ne resserraient plus les nœuds qui naguère unissaient Berne, Fribourg et Soleure. C'était vainement que Berne demandait à ses confédérés de comprendre ses nouvelles provinces dans les alliances. En diète, il se présentait peu de sujets de quelque gravité (et quelle matière ne devenait grave par l'irritation des esprits!), sans que les députés se divisassent en deux camps. Parfois cependant encore, surtout en l'absence des mercenaires, le nom de Confédérés reprenait sa vieille puissance. « Que ne renouvelons-nous, se disait-on alors, les saintes alliances de nos pères? » Mais tout d'abord s'offrait une question : « Sera-ce dans les anciens termes, demandaient les catholiques. — Nous ne pouvons, répondaient les réformés, invoquer en témoignage la Vierge ni les saints. » Et l'on se quittait plus exaspérés que jamais [1].

L'accord reparaissait lorsque les Cantons se sentaient

(Berne, Fribourg et Soleure). Vadian, choisi pour arbitre, en 1549, donna droit aux premiers. — (En 1460, l'empereur Sigismond avait cédé aux sept Cantons la Thurgovie, en se réservant la Justice (*Landgericht*); en 1499, Maximilien, à la paix qui suivit la guerre de Souabe, avait abandonné ce droit aux dix Cantons qui formaient alors la Confédération).

[1] Recès des diètes, entre autres 1543, 1545, le 25 février et le 16 juin. — Lauffer, IX, 157. — Stettler, 142. — Correspondance de Bullinger.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

blessés en commun par la politique étrangère. Le cas se présenta en 1540. Une querelle de chasse [1] entre la ville de Rotweil et le baron de Breitenlandenberg avait dégénéré en une guerre cruelle. Elle avait réveillé toutes les inimitiés des seigneurs et des bourgeoisies allemandes. Déjà la noblesse du Hégau courait aux armes. Le duc de Wurtemberg avait pris parti. Rotweil recourut aux Confédérés. Ils se levèrent comme un seul homme ; quinze mille combattans reçurent l'ordre de se réunir à Schaffhouse. Comme c'était la première fois que des troupes des deux confessions devaient se rencontrer sous les mêmes drapeaux, l'ordonnance invita les guerriers à vivre entre eux comme leurs pères, en bons et loyaux frères d'armes, à s'interdire les branches de pin, les patenôtres, et tout autre signe que la croix blanche de l'ancienne Confédération[2]. Les Souabes avaient cru les Suisses perdus dans leurs querelles intérieures ; l'approche de l'armée suffit pour répandre l'épouvante au-delà du Rhin, et pour qu'un prompt arrangement mît un terme aux hostilités [3].

III. La Suisse n'avait pas cessé de battre d'un même cœur, puisque les deux camps savaient se rapprocher encore. Lorsque deux principes entrent en lutte, il semble à nos craintes ou à notre impatience qu'ils ne rentreront pas dans le repos que l'un n'ait englouti l'autre ; cependant les résistances se forment, la victoire se lasse,

[1] Pour l'usage d'un *Purss* (*Jagd*) *bezirk*. Le fils du baron, jeune, violent, commença les hostilités.

[2] Les villes nommèrent le capitaine de l'expédition (*Obersthauptmann*), les cantons alpestres (Länder) le banneret. Le commandement devait alterner entre ces deux officiers de semaine en semaine. *Abscheide Samlung in Lucern.*

[3] Stettler, 111. — Leu, article Landenberg. — Fasbind, Gesch. von Schwitz, IV, 365.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ses excès l'affaiblissent, Dieu lui pose un terme, et le plus souvent la lutte s'achève par un compromis. C'est ainsi qu'après avoir essayé leurs forces, et l'avoir emporté tour à tour, les deux partis s'assirent et se retranchèrent, sans être en guerre, sans avoir la paix. A l'extérieur, la Réforme, bien que le grand événement du siècle, n'apparaissait encore que derrière la rivalité de l'Empereur et du Roi de France; les guerres n'étaient pas de religion; les mercenaires apportaient des vices de l'étranger, mais non le fanatisme et ses haines. Au dedans, la foi nouvelle se montrait pleine de vie [1]; mais, depuis Cappel, elle avait cessé d'être aggressive : le zèle n'allait plus même jusqu'à la mission. Les catholiques, de leur côté, quelque bien unis qu'ils fussent, n'avaient pas de foyer duquel ils reçussent une impulsion intelligente et commune; ils n'avaient pas reçu cette force de réaction que leur communiqua plus tard l'Italie. Dans leur laisser-aller, ils haïssaient moins la Réforme comme hérésie, que pour avoir détruit l'ancienne fraternité, et rompu avec tout un passé de souvenirs héroïques et féconds. On s'accoutumait donc à se supporter. Deux choses entretenaient cette tolérance.

L'on rencontrait dans tous les cantons des hommes, les uns modérés par caractère, les autres plus familiers avec les calculs de la politique qu'avec les doctrines de la religion, qui ne couraient pas avec les partis. Tels étaient, dans les états catholiques, ces patriotes qui gémissaient sur les suites du service mercenaire [2]. Tel

[1] La correspondance de ses chefs continuait d'être active, cordiale, et d'embrasser les intérêts politiques et religieux.

[2] A Zoug, la terreur répandue par un mouvement populaire les avait seule empêchés de l'emporter. *Stadlin.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

était Égide Tschoudi l'historien, qui, bien que l'un des chefs de son camp, n'en entretenait pas moins une correspondance familière avec les théologiens les plus distingués de Zurich [1]. Dans les villes réformées il était des hommes, bien plus nombreux encore, qui s'étaient vus avec douleur contraints de renoncer à leurs pensions et de se fermer les chemins de la gloire [2]. Leur voix, couverte quelque temps, avait, après Cappel, recommencé à se faire écouter dans les conseils. Ils s'étaient alliés aux hommes modérés et aux papistes secrets, pour chercher à s'emparer des résultats de la révolution religieuse. A Zurich, ils l'avaient fait sans succès : les conducteurs de l'Eglise y jouissaient d'une si haute considération que le magistrat n'entreprenait rien de grave sans les consulter. A Berne, le parti réformateur était moins puissant. A Schaffhouse, à Bâle, il s'était vu déborder [3]. Bâle avait soumis les ministres à la discipline universitaire. Dans ces deux villes, les conseils, vainqueurs de l'Église comme de la noblesse, avaient fait servir à l'affermissement de leur pouvoir le mouvement dont ils s'étaient emparés [4]. La conduite des

[1] Tschudi's Leben, von Fuchs.—Voyez, dans l'*Helvetia*, sa correspondance, pleine de cordialité, avec Simler.

[2] Meyer, *Die evangelische Gemeinde in Locarno*, I, 179. — Haller's Leben, von Kirchhofer. — La correspondance des réformateurs, surtout dans la collection Simler, à Zurich, et dans les archives du *Convent*, à Berne. Leurs lettres sont pleines de gémissemens. Voyez entre autres celles de l'an 1539.

[3] Ochs, *Geschichte von Basel*. — Meyer, Die Gemeinde von Locarno, I.

[4] Aussi s'érigèrent-elles les premières en aristocraties. Dès 1533, à Bâle, le Grand-Conseil laissa le sénat nommer le bourgmestre et le grand-tribun, et ses propres membres se compléter dans leurs tribus.— Les gouvernemens s'encourageaient à tenir d'une main ferme les rênes de l'État.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

quatre cités à l'égard des services des princes donnait la mesure du pouvoir qu'avait le parti politique : Zurich refusait même le passage aux mercenaires ; Berne l'accordait ; à Bâle, à Schaffhouse, les hommes qui couraient au service étranger étaient certains d'obtenir grâce à leur retour[1] ; ces deux villes étaient près de s'y engager de nouveau.

Le rôle du tiers-parti dans les Conseils des cantons, les états mixtes le remplissaient dans les diètes des Confédérés. Jetés entre les deux camps, ces états avaient pour mission de les rapprocher, d'adoucir les frottemens, de calmer les haines. Ils n'étaient que deux cantons : Appenzell et Glaris ; mais Aebli leur avait appris ce que peut une voix inspirée par l'amour de la patrie. Il n'avait pas tenu aux cinq Cantons de les ramener à la vieille foi. Les hommes armés qui avaient conduit le bailli Kretz dans le Rheinthal s'étaient arrêtés, chemin faisant, dans le bourg d'Appenzell ; ils y avaient invité les vrais croyans à mettre sur leur tête la branche de pin et à saisir l'épée ; bientôt les évangéliques[2] qui se trouvaient assemblés s'étaient vus assiégés de toutes parts. Ils avaient réussi cependant à donner avis de leur péril aux Rhodes extérieures, où tout avait embrassé la Réformation. Le tocsin avait sonné. La prompte intervention des Confédérés avait empêché l'effusion du sang. Les catholiques avaient essayé d'obtenir du moins que dans toutes les communes la messe fût dite pour

[1] A Bâle, Irmi, Stelli, Hartmann, capitaines mercenaires, furent graciés à la prière de leurs compagnons d'armes, et « à l'exemple de Schaffhouse » (1544).

[2] « Bey'm Abendtrunke nekten sie die anwesenden Reformierten und warfen ihnen Nadeln von ihren Reisern in die Glæser, mit der Spottbemerkung, es sey gesund ab den selben zu trinken. » *Zellweguer, III*, 1. 24. Ils criaient : « Tannast stand fast (fest), Laubast fleuch fast. » *Valser.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qui la voudrait [1] ; mais la majorité, le capitaine Berweguer à sa tête, avait voté le maintien de la règle posée par la paix de 1529. Jusqu'à la fin du siècle, l'observation de ce principe préserva de troubles nouveaux les Rhodes d'Appenzell.

A Glaris, de nombreux députés des cinq Cantons s'étaient présentés à la landsgemeinde de 1532. « Faites-vous semblables à nous dans la foi, avaient-ils dit aux Glaronnais, ou nous renonçons à votre alliance. » Les évangéliques de Glaris avaient perdu l'arrogance qu'ils avaient montrée avant la bataille de Cappel ; toutefois ils ne se laissèrent point intimider et se prononcèrent en grand nombre pour le maintien de la Réforme. Mais ils promirent, ce qu'ils n'eussent pas fait avant les revers de Zurich, de rétablir la messe à Næfels, à Glaris, à Schwanden et à Linthal. Un catholique modéré, Bussi, fut élu landammann. La paix qui se fit à ces conditions ne fut, durant les vingt ans qui suivirent, que rarement troublée. Aebli, landammann jusqu'en 1546, Egide et Valentin Tschoudi, le pasteur Brounner et le doyen Schouler appartenaient à des confessions différentes, mais ils n'avaient qu'un cœur. Les catholiques ne se faisaient point scrupule d'envoyer leurs fils à Zurich puiser aux sources de la science. Valentin Tschoudi continua, quoique marié, d'être le prêtre des deux cultes, de se faire tout à tous et de prêcher la charité comme l'épreuve de la foi. Le même maître d'école chantait à la messe et au prêche. Brounner, pasteur à Bettschwanden, allait à Linthal

[1] Ils le firent à l'instigation de députés que les cinq Cantons avaient envoyés à Glaris et à Appenzell remercier ces États de leur médiation (avril 1532). *Abschiede Samlung in Lucern.* Hottingeri, *Helv. Kirchengeschichte, III,* 644.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faire l'office pour les catholiques, trop peu nombreux pour avoir un prêtre. Durant la peste, il visita leurs malades [1]. Ces hommes infatigables recevaient 50 à 60 florins de salaire; c'était ce qu'ils avaient reçu comme curés : en embrassant la Réforme ils avaient sacrifié le casuel, à une époque où le prix de toutes choses s'était accru considérablement [2].

Glaris offrait l'image de la tolérance, les Grisons de la liberté religieuse. La forme de leur pays les y avait préparés. C'est une Suisse dans la Suisse que ce labyrinthe de monts gigantesques, qui, dans cent vallées, comprennent autant de cantons. Ce que les républiques suisses sont les unes aux autres, la commune l'est ici à la commune : les villages sont souverains. Cette indépendance des communautés, ces hauts monts, la diversité des langues, des climats, des mœurs se réunissent pour faire de la Rhétie la terre des contrastes. Combien elle diffère des Cantons de la Suisse primitive! Tous leurs vallons s'inclinent vers un même lac, dont l'eau baigne leurs pieds à tous. Mœurs semblables, même langage : la nature semble les inviter à fondre leurs destins. Dans les Grisons, elle paraît n'être occupée qu'à faire saillir les diversités. Aussi nulle part la prédication de la Réforme n'excita-t-elle moins de surprise. Lorsque Comander et Saluz la portèrent de paroisse en paroisse; Comander, en langue alle-

[1] En 1545 mourut le dernier catholique à Schwanden. Brounner eut voulu pouvoir se persuader « que la Réforme avait amélioré les mœurs. » *Lettre à Myconius.*

[2] Lettres de Valentin Tschoudi à Vadian et aux pasteurs zuricois. On y lit : « Toute cloche qui ne sonne pas charité, a le timbre faux, la loi n'est pas loi pour le juste, elle est plaisir. » — Trumpi, Glarnerchronik. — Schuler, Geschichte von Glarus. — Fasbind, IV, 308, 333.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mande; Saluz, le plus éloquent et le plus adroit des prêcheurs, en langue romanche et latine, la dispute s'assit à toutes les tables ; la satire avec elle [1]. Nobles et paysans, jeunes gens et vieillards, s'assemblèrent pour entendre les raisons des prêtres et celles des prêcheurs; chacun suivit sa conscience ou son penchant. Les doctrines nouvelles pénétrèrent peu dans les hautes vallées, voisines des sources du Rhin et qui s'appuient aux monts d'Uri. Partout ailleurs elles furent accueillies sans que la paix du pays fût sérieusement troublée. Sur la terre des contrastes et de l'indépendance, la diversité des cultes ne parut qu'une franchise et qu'un contraste de plus. Ainsi prit rang parmi les priviléges des trois Ligues de toutes les libertés la première, l'accomplissement et la sanction de toutes les autres, la liberté des esprits. Le principe auquel la force des choses amène lentement les peuples vieillis s'était fait jour sans peine au cœur d'un peuple enfant.

Divers dans le reste, il était un point sur lequel les Rhétiens n'avaient qu'une pensée : qu'ils fussent de l'ancienne ou de la nouvelle foi, le même esprit d'indépendance les animait tous. Aussi lorsque après la mort de l'évêque Ziegler, Lucius Iter, d'une famille

[1] La plupart de leurs poètes sont satiriques. Alors florissaient Blasius, pasteur dans le Val-Moutier, dont le fouet frappait les vices du temps, sans épargner la personne de l'évêque. Il dut lui demander grâce à genoux, devant le peuple. Lemnius, aussi du pauvre Val-Moutier, tournait contre la Réforme la pointe de ses épigrammes ; souvent aussi contre la pudeur. Il traduisit les chants immortels d'Homère dans la langue de ses compatriotes. Les jours de noces et de fêtes, il leur chantait les victoires remportées dans les guerres de Souabe, et n'oubliait point la gloire de son père, qui avait combattu en héros à la Malserhaïde. Leu, Dict.—Campell. — Sprecheri Pallas. A Porta, I.— Sekendorf, historia Luther. III, c. 68. — Eichhorn, pag. 454.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

noble de Coire, lui fut donné pour successeur, dut-il jurer de laisser libres les consciences et de respecter les statuts des Comices. Il dut prendre aussi l'engagement de ne donner des charges qu'à des fils du pays, de ne point aliéner les biens de la manse, et de se trouver prêt, à toute heure, à rendre compte de son administration à la Ligue de la Maison-Dieu [1]. Lorsqu'il s'avança en grande pompe pour prendre part à la diète du pays, l'accès lui en fut fermé. On ne voulait plus permettre son intervention dans les choses civiles [2]. Il dut en outre renoncer à gouverner, avec les trois Ligues, les pays sujets de la Rhétie. La Ligue Grise et celle des Dix-Droitures s'étaient hâtées de se prévaloir de ce que Ziegler, fugitif lors de la guerre de Musso, n'y avait pris aucune part. « A qui le péril, à qui les fruits, avaient-elles déclaré ; les provinces nous appartiennent, à nous qui les avons reconquises. » Coire ne croyait pas que la faute d'un évêque pût être punie dans la personne de tous ses successeurs. Les parties prirent pour juges les Confédérés, qui nommèrent des arbitres. Ceux-ci choisirent pour surarbitre Aebli de Glaris. Il prononça : « Les trois Ligues observeront l'ancien contrat ou livreront annuellement à la Maison-Dieu 1,000 livres milanaises. » Les Grisons acceptèrent la dernière condition [3].

[1] Le 5 oct. 1541. Tel est le sommaire des six articles que tout évêque de Coire dut jurer en entrant en charge. L'évêque Iter (ingenio magnus, corpore parvus, si Campell dit vrai) promit encore de tenir pour bonnes les ventes faites, au temps de l'évêque Paul, de certains revenus.

[2] Comander à Bullinger, 8 nov. 1546, dans A Porta, I, 160.

[3] Tschokke, Geschichte von Rhetien. — A Porta, historia reform. eccles. rheticarum. — Meyer, die Gemeinde in Locarno, I, 40. — Tscharner, Reformationsbuchlein. — Eichhorn (dans la Germania

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ils gouvernaient à cette époque leurs provinces avec assez d'équité pour qu'elles ne manifestassent pas le vœu de rentrer sous la domination de Milan. Les plaintes les plus fréquentes de la Valteline avaient pour objet le dédale de ses lois. Trois Valtelins, Lambertenghi, Quadrio et Marlianico furent chargés de tracer le plan d'un ordre meilleur, et trois Grisons, Buol, Finer et Travers, de revoir leur ouvrage. Le nouveau code fut ce qu'il pouvait être dans l'état naissant de la science : un mélange de droit romain, canonique et coutumier. Pas de principes généraux. La pénalité fut écrite avec du sang. La loi n'en fut pas moins un progrès. A tout prendre la Rhétie offrait un aspect tranquille. Dans les querelles des Suisses elle leur portait des paroles de paix. La flamme n'éclata dans ses vallées qu'à l'heure où les questions religieuses s'y mêlèrent aux débats soulevés par la politique étrangère [1].

Le Valais, dessiné en un bassin, ne présente pas à des idées diverses les mêmes moyens de se maintenir en présence, que les vallées entrelacées de la Rhétie; aussi son histoire n'a-t-elle ni la variété, ni le mouve-

sacra), Episcopatus Curiensis, 153. — Correspondance des pasteurs. On y voit que l'évêque ne faisait pas difficulté d'être parrain d'enfans de parens réformés. *Lettre de Gallicius.*

[1] Tschokke. — Quadrio. — Le Misox se racheta à cette époque des Trivulce pour une somme de 24,500 écus, payable en quatre termes. Avant que le quatrième paiement eût été effectué, les Trivulce se repentirent et voulurent contraindre le notaire Bœlini à annuler l'acte de vente. Bœlini subit la mort plutôt que de trahir ses compatriotes. Alors les Trivulce furent mis au ban; leur château fut démoli par l'ordre des Ligues. Des ruines de la Suisse je n'en sais pas de plus belle. — *Rosmini. — Pompeo Lita, Italiani illustri. — Compendio storico della valle Mesolcina, compilato da Antonio a Marca,* page 115 et suivantes de l'édition de 1838.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ment de celle des Ligues. Cloîtré dans ses montagnes, oublié du monde, qu'il oublie à son tour dans sa paresseuse indifférence, la foi, la liberté lui tiennent lieu de richesse et de gloire. Ses idées ne se renouvellent que lors de ces grandes révolutions qui, comme un déluge, couvrent les plus hautes montagnes. Il a lié son nom à l'histoire de Rome, à celle de l'établissement du christianisme, à celle de Charlemagne; l'attachera-t-il à l'histoire de la révolution du seizième siècle? La vallée du Rhône était dans des conjonctures qui ouvraient ses sentiers à la Réforme.

Jamais les attributions du prince-évêque du Valais ni les limites du pouvoir populaire n'avaient été déterminées avec précision. L'évêque se faisait fort d'une donation de Charlemagne, qui le créait comte et le nantissait de la puissance impériale dans son diocèse. Le peuple n'avait cessé de contester cette donation. Enorgueilli par plus d'une victoire sur l'étranger et par ses triomphes sur la noblesse du pays, il avait toujours su renfermer l'action du prince dans des bornes assez étroites. Ce pouvoir, au commencement du seizième siècle, se trouvait encore réduit par les fautes d'un homme bien connu dans l'histoire politique des Cantons, mais qui l'est moins pour avoir entraîné son pays dans une longue suite de troubles intérieurs. L'évêque Schinner, banni par les dizains lassés de ses intrigues, s'était retiré à Rome. Il y passa le reste de ses jours en efforts pour se venger des Valaisans. Il les fit excommunier[1]; ils n'en tinrent compte. Il les fit

[1] « Puisqu'ils ont tourné le dos à l'Église, qu'ils soient maudits comme le figuier de l'Évangile! qu'ils soient noyés dans la mer Rouge comme Pharaon, engloutis par la terre comme Dathan, consumés par le feu du ciel comme les cavaliers sur lesquels le fit descendre le pro-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mettre au ban de l'Empire ; je ne sais si la nouvelle en parvint jusqu'à eux. Enfin il obtint de l'Empereur une charte, portant confirmation de tous les droits que l'évêque de Sion estimait avoir reçus de Charlemagne. Avant d'avoir pu produire ce titre il mourut à Rome ; mais il léguait à d'autres le soin de faire reconnaître la Caroline : nom donné à la charte qui portait la double signature de Charlemagne et Charles-Quint. Les évêques successeurs de Schinner acceptèrent ce legs. Dès lors vive querelle entre le peuple qui repoussait la Caroline, et l'évêque qui voulait la faire respecter. La Réforme pénétra dans le Valais en ces circonstances [1].

Ce ne furent d'abord que des rayons isolés, aperçus à peine. Puis la Bible fut lue et des conventicules se formèrent. Le Bas-Valais reçut les germes de la foi de ses voisins d'Aigle. Dans le Haut, les semences en furent jetées par un des hommes les plus originaux qu'ait connus le seizième siècle [2]. Thomas Plater était né dans la paroisse de Wisp, d'un père dont la nombreuse famille était la seule richesse. Le père mourut ; la charité donna à l'enfant un peu de paille pour lit. Il

phète Élie.... Puisqu'ils se sont associés aux anges des ténèbres, que les anges de lumière s'éloignent d'eux ! que leur demeure soit avec Lucifer ! qu'ils perdent la vue et l'ouïe ! que les bêtes féroces les dévorent ! que le glaive soit toujours levé sur leurs têtes ! qu'ils soient courbés sous leur crime et rongés par le désespoir ! qu'ils soient privés de la raison ! que leurs bestiaux périssent ! qu'ils soient effacés du livre de vie !... »

[1] Dictionnaire de Leu, articles *Wallis*, *Sitten*. — Vallesia christiana. — Pièces officielles, brochures et lettres nombreuses communiquées.

[2] Autographie de Plater. *Mss.* Sa vie dans Pfenninger, *Beruhmte Schweizer;* dans les *Miscellanea Tigurina*, 1724 ; *Athenæ Rauricæ;* et dans les *Zuricher-Neujahrsgeschenke*, 1788. Léonhard Meister, Lutz et Franz ont aussi écrit des biographies de Plater.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grandit presque nu parmi les rochers, à garder quelques chèvres et à respirer l'air des Hautes-Alpes. Le soir, il se bénissait et s'endormait en paix. Souvent, tandis qu'il contemplait les monts, l'envie lui prit de voler : les pâtres en conclurent que ses destinées seraient plus hautes que les leurs. Il était né le dimanche *Estote mihi*, comme la messe sonnait : ils prophétisèrent qu'il serait prêtre. Schinner lui-même, frappé de l'air intelligent du jeune homme, avait, en posant la main sur sa tête pour le confirmer, murmuré dans sa barbe qu'il deviendrait homme d'Église. Pour accomplir cette prédiction, Plater prit avec une troupe d'écoliers mendians le chemin des universités d'Allemagne. Il avait un esprit naturel et un charme naïf qui lui ouvrait les cœurs [1]. Il revint digne de l'amitié de Zwingle, d'Érasme et de Myconius. L'enseignement du grec venait de lui être confié dans l'université de Bâle, lorsque les Valaisans l'appelèrent à remplir au milieu d'eux une charge de maître d'école. La religion réformée qu'il professait, n'avait pas empêché qu'il ne fût choisi. Il se rendit à la voix de sa patrie. Mais à son arrivée l'évêque [2] lui apprit en ces termes qu'il venait de disposer en faveur d'un autre de la place qu'il lui avait offerte : « Pendant qu'Esaü était à la chasse, Jacob a reçu ma bénédiction. — Votre grâce, répondit Plater, n'a-t-elle donc qu'une bénédiction à donner ? » Cependant il n'attendit pas d'emploi et ne demeura pas longtemps dans sa vallée natale : assez toutefois pour y faire connaître la doctrine évangélique à plusieurs. Il revoyait des frères, des parens, un

[1] « Unser Thocmelein redet so tief. »

[2] Adrien de Riedmatten.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grand-père qui venait de se remarier dans sa centième année [1]; comment ne leur aurait-il pas ouvert son cœur ? Bientôt de jeunes Valaisans allèrent à Bâle faire des études. D'autres se rendirent à Lausanne, à Berne, à Zurich dans le même but. D'autres encore, d'une fortune plus humble, furent placés en grand nombre dans des familles du pays d'Aigle et de l'Oberland, pour y recevoir l'instruction; de retour dans leur pays ils devinrent maîtres d'école. Ainsi les principes de la Réforme se répandirent dans la vallée du Rhône, chez le pauvre comme chez le riche [2]. Ils s'allièrent à l'esprit d'indépendance et à l'animosité du peuple contre l'évêque. Les Valaisans demeurèrent les alliés des cantons catholiques, avec lesquels ils s'étaient unis, en 1533, pour le maintien de l'ancienne foi; et cependant nous ne tarderons pas à les voir courir, par grandes troupes, offrir le secours de leur courage aux réformés de France. En 1551, la tolérance sera proclamée par la diète du pays : les deux partis seront près de se balancer.

Tels étaient ces États qui, ne s'étant jetés ni dans l'un ni dans l'autre des partis religieux, leur offraient l'exemple de la possibilité d'un accord. On paraissait marcher vers la tolérance. Chose digne d'attention, le pape y poussait le premier. Paul III, depuis son avènement, n'avait à la bouche que des paroles de paix. Cette conduite demande une explication.

Déjà sous le pontificat de Léon X, plusieurs dignitaires de l'Église s'étaient éloignés d'une cour où l'on n'était pas tenu pour galant homme si l'on ne faisait du

[1] Et vécut jusqu'à l'âge de 126 ans.

[2] Surtout dans les dizains de Wisp, Brig et Sion.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

christianisme l'objet de ses plaisanteries. Ils avaient quitté Rome, où la foule n'allait plus adorer sur le seuil des apôtres, mais admirer l'Apollon du Belvédère, les palais élevés par Michel-Ange, les galeries peintes par Raphaël. Parmi ces hommes graves étaient Pole, Sadolet, Giberto, Contarini. Songeant au salut de l'Église, ils fondèrent une société sous l'invocation de l'*Amour divin*. Leurs vœux appelaient une réforme. Le dogme de la justification par la foi, que Luther nommait le fondement de l'Église, ils l'appelaient « la pierre précieuse, qu'ils s'estimaient heureux d'avoir découverte. » S'il en faut croire un rapport postérieur de l'Inquisition, trois mille maîtres d'école enseignaient cette doctrine à l'Italie. Les uns l'avaient apprise par les Vaudois répandus dans la Péninsule, ou par la lecture de livres luthériens; d'autres, en grand nombre, la tenaient des hommes dont nous parlons. Ceux-ci différaient d'avec les réformateurs comme des sages d'avec des croyans. Ils voulaient une réforme sans une révolution. Tant que vécurent Léon, Clément, les papes de la maison de Médicis, ils furent des barbares dont la voix fut à peine écoutée; mais tout changea lorsque Paul III parvint au pontificat.

L'Église, en se jetant dans le siècle, avait perdu l'Allemagne et l'Angleterre. Pour prévenir de nouvelles séparations, le nouveau pape jugea nécessaire de la corriger dans sa politique et dans ses mœurs. Un de ses premiers actes fut d'envoyer offrir la pourpre à Érasme et de lui demander son appui pour relever la cité sainte de ses ruines[1]. Érasme, qui se mourait à Bâle, repoussa

[1] Erasmi opera, editio Frobenii, anno 1540. III, 1095. — Apologie d'Érasme, 143.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la pourpre du geste d'un homme qui ne songe qu'à finir tranquille; mais l'esprit qui l'animait n'en parut pas moins passer tout entier dans l'âme de Paul III. Le pontife s'entoura des prélats qui avaient fondé l'oratoire de l'Amour divin. Il envoya l'ordre aux cardinaux, aux évêques, à ces hommes d'orgueilleuse vie, de prêcher la Réforme et de la montrer dans leur personne. Le nom d'un concile avait suffi naguère pour faire baisser les charges vénales de la cour; ce n'en fut pas moins à l'idée d'un concile qu'il s'attacha. Il envoya Verger y préparer l'Allemagne. « Mettez votre éloquence, lui dit-il, à faire goûter aux esprits l'idée d'une assemblée de la chrétienté. Ne vous ouvrez pas sur le lieu. Sur toutes choses empêchez qu'une congrégation nationale ne se réunisse au-delà du Rhin. » Il fallut cinq ans à Verger pour faire accepter la résolution du Saint-Siége par un certain nombre de princes et d'hommes d'Église. Alors les théologiens cherchèrent les termes d'une confession de foi qui pût être signée par les deux partis. Une diète s'assembla à Ratisbonne au printemps de 1541. Le pape s'y fit représenter par Contarini, le plus sincère des cardinaux amis d'une réforme. Bucer, Mélanchton arrivèrent de leur côté : ils étaient pleins d'espérance. Monté sur un magnifique étalon, Philippe de Hesse croyait déjà marcher contre les Turcs, à la tête de la chrétienté réunie. Les théologiens se trouvèrent d'accord sur le point de la justification par la foi. Quel moment! quel avenir s'ouvrait! L'on crut voir le schisme finir et se montrer l'aurore de jours meilleurs. Mais tout-à-coup un vent souffla du nord et du midi. Luther fit gronder sa foudre sur ce qu'il nommait une œuvre de Satan. La France s'émut à la pensée de voir la pacification de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'Allemagne ajouter à la puissance de l'Empereur. Le pape lui-même craignit de rompre l'équilibre européen. Il ne resta bientôt pas de traces de l'œuvre à peine ébauchée [1].

Les conférences de Ratisbonne furent le dernier pas vers une réconciliation de la chrétienté. Soit que Paul n'eût fait que se jouer, soit qu'il reculât devant les conséquences de son plan, il entra dans une voie nouvelle. Il convoqua le concile [2]; mais ce ne fut pas dans des vues de rapprochement. Ce ne fut pas non plus sur la terre franche d'Allemagne, mais sur la frontière d'Italie, à Trente, sous son regard. Il continua d'avoir le mot de réforme à la bouche; mais l'esprit conciliant de Verger et de Contarini ne lui en dictait plus le sens. La réforme dans sa manière nouvelle de la concevoir était l'extermination de l'hérésie. Avec ce but il lui fallait un homme qui sût organiser contre le schisme une guerre à mort; un zélateur farouche, le cardinal Caraffa lui proposa l'Inquisition. Il fallait des milices obéissantes, qui fussent pour le Saint-Siége ce qu'avaient été les Bénédictins au temps de l'invasion des barbares, les Mendians, lors des premières attaques dirigées contre la corruption de l'Église. Les successeurs de ces moines étaient tombés dans le mépris. Ils ne pouvaient que cacher leur confusion dans leurs couvens insultés. Cependant l'Église, en ses dangers,

[1] Contarini, *vie de Paul IV*. — Sleidan, *livre* XII à XIV. — Ranke, *die rœmischen Pœpste, II*. — Raynaldi annales. — Bullinger. Les députés des cinq Cantons à Ratisbonne promettaient la prochaine conversion des Zuricois. Un mandat publié par Zurich en 1531, en témoignage de sa fidélité à la Réforme, fut affiché quelque part, en réponse; ce qui leur attira plus d'un mot piquant.

[2] Invitation aux Suisses dans les recès de Baden, 15 avril 1543. Nouvelles instances, 23 mars 1545, et 6 juillet 1546.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avait besoin de soldats nombreux, dévoués et ployés à la discipline. Ce secours lui vint d'Ignace de Loyola.

Ignace était un gentilhomme navarrois qui, jeune, s'était montré passionné de poésie et de gloire. Il avait eu la jambe fracassée en combattant sur la brèche, dans Pampelune, assiégée par les armes françaises. Obligé de garder le lit, il avait demandé quelques romans. N'en trouvant pas, on lui avait apporté la *Fleur des Saints*. Il lit; ces grands exemples de pénitence l'émeuvent. Il jeûne, il prie. Une nuit que, s'étant relevé, il se prosterna devant l'image de la Vierge, il se sentit touché si profondément qu'il résolut de se consacrer au service de la Mère de Dieu. Le lendemain il suspendit son épée près de l'autel : c'étaient ses adieux à la milice séculière. Il ceignit ses reins d'une chaîne de fer, prit un rude cilice sous son habit de toile, laissa croître ses ongles, sa barbe, ses cheveux, et, sale, la figure affreuse, il alla mendier son pain de porte en porte, poursuivi par les enfans avec de grandes huées.

Nous ne dirons pas son voyage en Terre-Sainte, ni tous les lieux où il ploya le genou. Quatre années durant il se rendit d'université en université, ne donnant pas toutefois assez de temps à l'étude qu'il n'en mît plus encore à prêcher aux écoliers la dévotion. Mais partout où éclatait son zèle, l'inquisition se rencontrait pour le réprimer. Enfin, las d'efforts, il se rendit à Paris. Il avait formé le projet de fonder pour le salut des âmes un nouvel ordre religieux. Un jeune Savoisien, nommé Favre, écolier à l'université, fut le premier à qui il révéla son dessein. Favre le comprit et lui jura fidélité. La conquête d'un second disciple, de Xavier, fut plus difficile. La beauté de son esprit lui enflait le

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cœur; il se rendit pourtant. Son exemple fut suivi par deux Castillans, Lainez et Salméron. Ceux-ci gagnèrent Rodriguez et Bobadilla. Tous ils surpassaient Ignace en étendue d'esprit, mais aucun ne l'égalait en fermeté de foi. Dès qu'il eut leur confiance, il songea à les lier par un engagement. Près de Paris, dans une maison solitaire, celle des religieux de Montmartre, était une chapelle souterraine. Ignace y mena ses amis [1]. Favre, le seul qui fût prêtre, éleva l'hostie; tous sept, ils jurèrent de renoncer au monde pour vivre en chasteté et en pauvreté perpétuelles. Puis ils firent le vœu d'aller à Rome, s'offrir au père de la chrétienté. Les voici qui se présentent devant le souverain pontife. Corps et âme, ils se sont donnés à lui.

Paul bénit leur bon vouloir. Il les ploiera, les assouplira et les fera servir à ses fins. Les nouveaux soldats de Jésus, les Jésuites, comme ils se disent, ne porteront pas le nom de moines : il est tombé trop bas. Cependant, comme les moines, ils vivront séparés du siècle, soumis à la règle d'obédience. On leur prescrira de fuir la mollesse des Bénédictins, la grossièreté des Mendians. Ils sauront joindre la politesse à l'austérité, la science mondaine au savoir religieux. La Réforme attaque l'oisiveté des cloîtres; ces jeunes hommes déploieront au sein du catholicisme leur brûlante activité. Elle entraîne les jeunes gens; les Jésuites se voueront à l'éducation. Elle reproche à l'Église d'être stationnaire; ils recommenceront l'œuvre des missions. La vente des indulgences a été l'occasion du schisme; ils ne prendront aucune rétribution pour l'exercice des fonctions saintes. Personnellement ils ont fait vœu de

[1] Le 16 août 1534.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pauvreté; mais la société pourra s'enrichir. Leur morale se fera à leur rôle et leur politique à celle du siècle. Ignace acceptera ces nécessités. Elles lui dicteront un à un ses articles constitutifs. Le voilà l'homme que le pape oppose à la Réforme. Plus de trêve. L'heure des compromis est passée; l'Église s'est armée et se prépare au combat [1].

Mais tandis que ces choses se passaient à Rome, la Réforme se retrempait de son côté. Elle recevait aussi sa discipline. Elle marchait à de nouvelles conquêtes et se pénétrait d'un esprit nouveau. Dans le temps qu'Ignace était à Paris, il s'y rencontrait un homme qui n'avait guère avec lui qu'un trait commun : celui d'être appelé à organiser l'Église nouvelle, comme Loyola la défense de l'Église romaine [2]. Du reste chez l'un tout était imagination, tout chez l'autre s'asservissait au jugement. Calvin avait de bonne heure vieilli dans l'étude. Il possédait ce que le siècle connaissait de meilleur, et ce que l'antiquité lui avait légué de trésors. Il n'était pas de question touchant aux grands intérêts de l'humanité qu'il n'eût soumise à l'examen. Tout se classait dans sa tête systématique et forte; tout s'assujétissait aux lois d'une dialectique sévère. Autant de paroles, autant il laissait tomber de sentences. Chacune laissait trace; et elles se serraient, se fortifiaient, entraînant l'assentiment des esprits [3]. A vrai dire, si

[1] Orlandino, histoire des Jésuites. — Fleury, histoire de l'Église, continuation. — Revue française, X. — Biographie universelle, article *Ignace.*

[2] Tous deux, ils avaient renoncé à leur propre sagesse; tous deux, ils vivaient de foi. Mais la foi, Ignace l'avait donnée au Pape, Calvin aux Écritures.

[3] Un commentaire sur Sénèque, *De clementia*, fut son premier écrit. On a cru voir une intention d'intercéder pour ses frères; je n'ai su, en

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Calvin arrivait au cœur, c'était par le chemin de la raison; ni poésie, ni céleste ravissement. Sa forme était constamment argumentative, son langage celui qui forme des vétérans pour les combats. Fin, pénétrant, il s'avançait en tacticien consommé, toujours maître de ses mouvemens, et qui n'abandonne rien au hasard de ce que peut lui ravir l'intelligence.

Ignace était né dans un château; Luther parmi le pauvre peuple; Calvin était fils d'un bourgeois de Noyon. Après avoir reçu d'Olivétan la connaissance de l'Évangile [1], il avait abandonné la théologie, qu'il suivait, pour embrasser le droit; mais il n'en avait pas moins continué de faire des saintes lettres sa plus chère étude. Dans un séjour à Paris, il s'était mis en rapport avec ce que la Réforme y comptait d'hommes le plus distingués. De ce nombre était Nicolas Cop, de Bâle, recteur de l'université. Encouragé par Calvin, il osa publier hardiment ses convictions sur la justification par la foi en Christ [2]. Il ne l'eût pas plus tôt fait qu'ils se virent contraints à fuir tous deux [3]. Calvin, après

lisant le livre, y trouver que la preuve de la sympathie du commentateur pour Sénèque et les Stoïciens. N'était le fond des pensées, on croirait parfois, en lisant les premiers écrits de Calvin, lire ou Sénèque ou Cicéron. Plus tard, dans le combat, sa langue se fit toute française. Elle se ceignit, se serra, devint toute logique, argumentative, d'une précision inflexible; celle d'un capitaine qui montre à ses soldats le but, et qui y court sans les laisser s'en détourner de gauche ni de droite.

[1] « Jusqu'alors je n'avais eu ni soulas ni confort, sinon que je me trompasse moi-même en m'oubliant. » Dès lors il ne se départit plus de la conviction d'avoir été « élu de Dieu. » *Opusc. franc. page* 194, *Genève*, 1611.

[2] En 1532. — Lettre à Daniel. Opera IX, édition de 1671. — Bèze, Vie de Calvin et Histoire des Églises réformées, I, 13. — Correspondance inédite, dans la bibliothèque de l'acad. de Genève, 3 vol. folio.

[3] Ce fut en 1534 qu'il résigna la chapelle de Noyon et la cure de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avoir erré deux ans en France [1], fit comme Farel et se réfugia à Bâle. Son désir était d'y vivre dans l'étude [2]. Il cherchait le repos qu'il n'avait pu trouver dans sa patrie [3]. Mais l'état des frères qu'il avait laissés en France ne lui permit pas de s'y livrer.

Ils gémissaient sous la persécution. Le roi faisait publier en tous lieux que, pareils aux anabaptistes, ils renversaient dans leur enthousiasme toute règle et tout ordre public. Se taire eût été un crime ; Calvin écrivit donc leur justification. Il fit plus : les voyant épars, dépourvus de centre et d'appui, près d'être en proie à l'anarchie qu'on leur reprochait, il leur présenta le résumé, tracé d'une main ferme, des doctrines évangéliques. Le livre de l'*Institution* rappela les apologies de Tertullien et d'Origène. Comme ces pères, Calvin s'adressait au prince persécuteur. L'ouvrage excita l'étonnement. Telle doctrine sur laquelle les théologiens les plus exercés ne s'étaient exprimés qu'avec retenue, qu'Augustin lui-même n'avait osé prononcer que d'une lèvre tremblante, la bouche du jeune homme de vingt-cinq ans l'articulait sans hésitation. Il posait le dogme de la prédestination absolue, comme le seul qui ne fit pas dépendre Dieu des résolutions humaines, qui pût renverser l'orgueil et donner une paix assurée à la

Pont-l'Évêque, qui lui avaient été données, encore enfant. *Levasseur, Annales de la cathédrale de Noyon.*

[1] Il vécut quelque temps chez Marguerite de Navarre, sœur du roi. Cette princesse fut pour lui ce qu'a été pour Moïse la fille de Pharaon. — *Bèze.* — Dictionnaire de Bayle, article *Calvin.*

[2] Préface des Psaumes. — Bèze.

[3] « Si la vérité ne peut demeurer en France, aussi ne le puis-je. Je ne veux meilleur sort que celui de la vérité. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

conscience[1]. Dans la morale, rien de laissé au sommeil. Pas de vérité qui ne vînt se résoudre en une série d'applications ; pas de dogme duquel il ne fît dériver les lois d'une discipline sévère. Il y avait de quoi fonder une renommée[2]. Calvin, qui le craignit, n'eut garde de se nommer et s'enfuit de Bâle. « D'un naturel sauvage, aimant requoy, je vais toujours, disait-il, cherchant quelque cachette où me retirer des gens ; mais tant s'en faut que je vienne à bout de mon désir, que toutes retraites me deviennent écoles publiques[3]. » Il était donc timide, comme Luther avait été sombre; un esprit nouveau les a faits ce qu'ils ont été. Il se rendit auprès de la duchesse de Ferrare, dont on vantait les vertus, la science et l'hospitalité[4].

Mais bientôt le succès de sa prédication l'obligea de quitter ce nouvel asile. Où donc porter ses pas? Il n'avait encore trouvé qu'à Bâle le calme dans le travail : il en prit le chemin. Le 5 août 1536, il arriva à Genève pour y passer la nuit, comptant bien n'y voir personne. Mais le bruit s'étant répandu qu'on avait vu descendre de voiture un homme jeune, le corps

[1] Il ne pouvait comprendre le reproche qu'on lui faisait de toutes parts de nier la liberté; seul il croyait comprendre sa vraie nature.

[2] Cette première édition du livre de l'Institution, de 1535, n'a que six chapitres; la dernière, de Robert Étienne, 1559, en a 80. L'ouvrage a, dans l'intervalle, été refondu bien des fois, dans des circonstances diverses; pas de trace de variation : la vie de Calvin a été une pensée. — Gerdez (*Miscellanea Groningiana*), a donné l'histoire du livre. — *Préface du tome IX des œuvres de Calvin, édition d'Amsterdam*, 1667. — Cette même année 1535 fut publié le *Prince* de Macchiavel.

[3] Préface du Commentaire sur les Psaumes.

[4] « Et lui faisait de si belles admonestations qu'elle le priait continuer toujours. » — Bayle, article *Ferrare*. — Gerdez, *specimen Italiæ reformatæ*. — Schellhorn. — Maccrie, *la Réforme en Italie*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

grêle, le visage jaune, la barbe noire et pointue, le regard perçant, et que l'on croyait être l'auteur de l'*Institution*, Farel courut à son hôtellerie. Lui, qui succombait à sa tâche, il supplia Calvin de s'arrêter à Genève, sans aller plus loin, et de lui prêter son secours. Calvin s'excusa sur ses goûts, qui le portaient vers le repos. — « Vers le repos, lui dit Farel, l'œil en feu, de sa voix tonnante; que Dieu le maudisse, ton repos, puisque tu nous refuses ton aide en un si grand besoin! et puisse la paix que tu cherches loin de Jésus-Christ fuir sans cesse de devant tes pas! » Calvin crut voir Dieu l'arrêter par un coup violent de sa main. Il obéit, et, quelques jours après, il avait commencé dans Genève ses leçons de théologie [1]. Messieurs de Genève décidèrent que *ce Français* (ils n'avaient point encore appris à prononcer son nom), « qui donnait des leçons en Saint-Pierre, serait retenu et qu'on pourvoirait à son entretien [2]. »

La tâche à remplir était assez grande pour qu'un jeune homme d'une santé faible, d'une voix douce, reculât devant elle. D'un côté les pasteurs avaient à faire à d'anciens ennemis. Richardet, Lullin, Balard, demeuraient attachés à la vieille foi; « Vous ne pouvez, disaient-ils au Conseil, contraindre les citoyens à aller au prêche; car vous-mêmes avez dit, au commencement de ces affaires, qu'il n'appartient à personne de dominer sur les consciences. » D'une autre part, une faction nouvelle s'était formée de tout ce qui, selon l'expression des pasteurs, « ne pouvait ouïr parler des vices. » Les Libertins, comme Calvin et Farel les nom-

[1] Préface du Commentaire sur les Psaumes. — Vie de Farel, *mss.*

[2] Registres du conseil de Genève.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

maient, s'étaient à leur tour présentés au Conseil et avaient protesté « de vouloir vivre à leur gré, sans se laisser contraindre au dire des prêcheurs [1]. » Cependant, selon les hommes de Dieu, c'était peu que l'Évangile fût annoncé dans les temples, enseigné dans les écoles, porté dans les campagnes, si la Réforme ne s'armait de la discipline et ne faisait régner les saints Commandemens [2]. Ainsi, dès l'entrée, la liberté et la foi se séparaient. Perrin, Philippe, ces fiers enfans de Genève, qui n'avaient suivi la Réforme que pour arriver à l'indépendance, rompaient les uns après les autres avec l'Église nouvelle [3]. Les Conseils qui, au sortir d'une révolution, tenaient les rênes de l'État d'une main tremblante, suivirent l'exemple de Berne et s'allièrent aux réformateurs. Farel, Calvin commencèrent le combat, appuyés sur eux [4]. Les grands scandales furent frappés les premiers. Un homme et une femme venaient d'être surpris en adultère : ils furent prome-

[1] Chronique de Roset, livre IV. — Registres du Conseil. Les divers extraits que l'on en a ne dispensent pas de la lecture des originaux. Le plus souvent, j'ai fait usage d'un extrait de ces Actes, ouvrage de M. Maccrie, du fils de l'auteur de la vie de Knox; il préparait à son père les matériaux d'une vie de Calvin, lorsque le savant écrivain a été enlevé à l'Église et aux Lettres.

[2] Grégoire VII écrivait à l'abbé de Cluny : « De quelque côté que je me tourne, je ne vois rien de régulier. Et lorsque mes regards se portent sur moi-même, je vois que mon entreprise est au-dessus de mes forces; en sorte que s'il ne s'agissait du salut de l'Église, je ne resterais plus à Rome, où je souffre d'une douleur qui se renouvelle sans cesse, et dont toutes les espérances ne sont malheureusement que trop éloignées. »

[3] Préface du Catéchisme de Calvin. — Vie, par Bèze. — Kirchhofer, vie de Farel. — Le livre de l'Institution, *livre* IV, chap. 12. — Ruchat, Histoire de la réformation de la Suisse, V (de notre édition).

[4] Calvini epistolæ, au tome IX des Œuvres, page 2.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

nés dans les rues; puis la femme fut bannie pour un an, l'homme jeté au croton pour trois jours. Ami Curtet, lieutenant de la République, fut pour le même crime condamné à la même peine et privé de son office. Il se plaignit amèrement d'avoir cette honte à subir. Le peuple le vengea en le nommant syndic. Une épouse s'étant présentée à la bénédiction les cheveux flottans, elle, sa maîtresse, les personnes qui l'avaient accompagnée et celles qui l'avaient coiffée furent conduites en prison. Un joueur fut mis au collier, les cartes attachées au cou. Les danses, les chansons vaines ou lascives furent défendues [1]. La Réforme poursuivait dans les plaisirs les vices qui s'y associaient. Cette prise de corps, décrétée contre l'immoralité, heurte nos idées : l'antiquité l'a admirée chez ses grands législateurs.

Mais les pasteurs ne se contentaient pas de la discipline. Calvin déclara ne pouvoir rester à Genève si le peuple ne faisait une confession claire de sa foi et ne jurait solennellement soumission à la parole de Dieu. Les Conseils ployèrent. L'assemblée des citoyens fut convoquée [2]. Les libertins ne s'y montrèrent pas. L'assemblée accepta les vingt-un articles d'un Formulaire qui renfermait la loi de la discipline et celle de l'excommunication [3]. Papistes, anabaptistes et libertins y étaient condamnés. Mais, dès le lendemain, l'on vit s'accroître les bandes de ceux qui maudissaient les nouveaux papes et leur refusaient le droit d'excommunier. Les libertins [4]

[1] Registres des Conseils. — Roset. — Vie mss. de Farel.

[2] Le 29 juillet 1537.

[3] Roset. — Vie de Farel. — Lettres édites et inédites de Calvin.

[4] Parmi eux se trouvaient plusieurs des hommes les plus apparens de la ville.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avaient pris des fleurs vertes pour signe de ralliement et s'appelaient par dérision du nom de « frères en Christ; » il y eut des épées tirées. Le Conseil, à la sollicitation des ministres, condamna les opposans à quitter la ville; mais trop nombreux pour que cet ordre pût s'exécuter, ils ne firent qu'en prendre une hardiesse nouvelle. Beaucoup de ceux qui avaient prêté serment à la confession de foi se joignaient à eux, se plaignant d'avoir été entraînés à jurer ce qu'ils ne comprenaient pas. Quand vint le jour des élections, ils s'étaient si bien fortifiés que quatre des leurs, dont trois n'étaient pas même du Conseil, furent élus syndics.

La position des pasteurs devint très périlleuse. Berne, pour avoir abandonné les droits de souveraineté qu'elle avait réclamés sur Genève, n'en était que plus jalouse de ne rencontrer dans cette ville aucun pouvoir rival du sien. L'esprit de démocratie de la petite république l'inquiétait. De sourdes intrigues, conduites par un émissaire du roi de France, lui avaient fait ombrage[1]. Elle voyait avec peine les pasteurs gouverner le magistrat plus qu'ils ne le servaient. Elle eût aimé les voir s'attacher aux formes de son Église, et supportait impatiemment qu'ils suivissent une discipline différente de la sienne[2]. Elle n'osait, il est vrai, les attaquer sur ce point : car son mode d'agir à elle-même était l'objet d'un blâme général. Sitôt la Réforme accomplie, la question de savoir si les pouvoirs disciplinaires devaient passer de l'Église romaine au clergé nouveau s'était présentée. Zwingle l'avait résolue négativement. OEcolampade avait introduit à Bâle la disci-

[1] Le sire de Montchenu.

[2] « Galli superstitiosi et seditiosi. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pline pour les grands scandales [1]. Berne l'avait adoptée aussi, mais pour elle, non pour l'Église. Le gouvernement s'était réservé le droit de frapper les pécheurs, et il en avait conféré le soin à un corps composé de deux pasteurs, de deux membres du petit, de deux du grand Conseil. Ces délégués gouvernaient les mœurs administrativement. Ils emprisonnaient, imposaient des amendes et prononçaient des peines plus sévères. Ils faisaient office de juges bien plus qu'ils ne cherchaient à amender par les voies de l'Évangile. Toutes les Églises s'en plaignaient [2]. Aussi Berne n'osa-t-elle pas blâmer ouvertement la discipline des ministres de Genève. Elle prit une autre voie. Elle avait conservé l'usage des fonts baptismaux, du pain sans levain et de célébrer quatre fêtes dans l'année; à Genève on l'avait aboli; Berne convoqua à Lausanne un synode d'uniformité, y invita les ministres de Genève et pria ensuite cette ville d'adhérer à ses cérémonies. Les Conseils se rangèrent. Les pasteurs ne le firent pas [3]. Ce n'était point qu'ils tinssent opiniâtrément à leurs formes; mais ils mettaient de l'importance à maintenir l'autorité spirituelle de l'Église et à conserver celle de Genève indépendante des seigneurs de Berne.

[1] Cette ombre de discipline disparut bientôt. Le clergé fut soumis à la discipline de l'Université, malgré la résistance des pasteurs. *Myconius, von Kirchhofer, page* 322. — « Erat tenuis disciplinæ forma Basileæ, jam dimidia parte pessumdata, Myconii et Grynæi illa sua, quam imaginantur, libertatis Christianæ propugnatione. » *Calvin à Farel, 31 décembre* 1540.

[2] Plusieurs magistrats bernois la blâmaient aussi, entre autres l'avoyer Nægueli. *L. de Haller.* — « Que nous sommes petits, écrivait Œcolampade, quand nous levons une autre épée que celle de Jésus-Christ, et que nous sommes près d'attirer sur nous la haine! »

[3] Ils offrirent de s'en remettre à la décision des villes suisses.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ce fut un nouvel aliment jeté dans le feu de la division. Les libertins se promenèrent de nuit en grandes troupes, portant des arquebuses qu'ils débandèrent devant la demeure des prêcheurs. Ils menacèrent ceux-ci de les jeter au Rhône, s'ils n'accordaient les cérémonies. Le nom de Berne ne protégeait plus les ministres. Sept membres du sénat, leurs amis, avaient été déposés sous le prétexte d'avoir prêté l'oreille à des propositions du roi de France. Ce n'était que confusion. Un prêcheur, nommé Corault, privé de la vue, et plus zélé que prudent, compara Genève au royaume des grenouilles : il fut banni. Le jour de Pâques approchait. Calvin et Farel se présentèrent devant le sénat. « Nous ne pouvons, dirent-ils, administrer la Cène parmi tant de désunions, de dissolutions et de blasphèmes. » Ils montèrent en chaire, le cœur brûlant, et dirent : « Comment profanerions-nous le sacrement et le donnerions-nous confusément à cette foule, qui vient bien plutôt s'enivrer de la colère de Dieu que prendre le pain de vie? » Après leur discours ils se retirèrent, sans avoir distribué la Cène, entre les épées dégainées contre eux. Le lendemain, 23 avril 1538, ils furent condamnés à quitter la ville dans trois jours. « A la bonne heure! dirent-ils. Si nous eussions servi les hommes, nous en serions mal récompensés; mais notre maître est Dieu : il est doux d'avoir à porter sa croix [1]. »

Ce résultat n'était pas celui que Berne avait pour-

[1] « Mais nous servons un grand maître, qui, loin de ne pas récompenser ses serviteurs, leur paye ce qu'il ne leur doit pas. » — Spon, I, 276. — Bèze. — Roset, IV, 17. — Bonnivard avait prédit la lutte. La voix de l'historien est le plus souvent celle de Cassandre.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

suivi [1]. Elle était loin d'avoir voulu faire triompher la démocratie et mettre la Réforme en péril : elle pressa les Genevois de revenir de leur résolution. Un synode, assemblé à Zurich, sollicita le retour des bannis. Déjà deux conseillers de Berne, accompagnés des ministres Ritter et Viret, avaient pris avec Calvin et Farel la route de Genève, afin de les y ramener; mais à une lieue de la ville un messager les arrêta, pour leur déclarer que Genève ne recevrait point dans ses murs les hommes qu'elle en avait chassés. Le peuple, presque entier, réuni en conseil général, confirma l'arrêt du magistrat [2]. « Plutôt mourir, criait-on de toutes parts, que de rentrer sous leur tyrannie! » Les hommes de Dieu s'enfuirent, poursuivis par les cris : « Tue! tue [3] ! » C'était toujours vers Bâle que la soif de repos ramenait Calvin : ils s'y rendirent. Mais ils ne faisaient que d'y arriver lorsqu'ils furent appelés, Farel à devenir pasteur de Neuchâtel, Calvin à l'être du petit troupeau formé par des réfugiés français à Strasbourg. Ils se séparèrent [4], emportant la conviction qu'à l'arme de la parole l'Église doit joindre le nerf de la discipline. Pour vaincre les barbares, Marius commença par rétablir l'ordre dans les légions.

Strasbourg était le lieu propre à essayer sur un petit troupeau cette règle que Genève avait repoussée [5]. En

[1] Welsche Missiven, arch. bernoises.

[2] Le 26 mai 1538.

[3] Les lettres de Calvin à Viret, à cette époque, édites et inédites. — Kirchhofer, vie de Farel.

[4] Bucer les vit avec joie se séparer; « ne alterutrum impellat, quo uterque inclinat plus satis. »

[5] La correspondance de Calvin, en ce temps, est pleine de la discipline. Il développa alors aussi son système sur ce point, dans une édi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

même temps, les destinées de Calvin devaient s'y développer sous de nouveaux rapports. Son séjour dans cette ville devait le mettre en relation avec les théologiens de l'Allemagne, et le faire connaître d'eux. Ils n'eurent qu'une voix : celle de l'admiration[1]. Mélanchton le surnomma le théologien. Bucer crut voir en lui l'homme appelé de Dieu à réconcilier les Églises de Suisse et d'Allemagne. Ses propres efforts n'avaient pas été heureux. Après que les Suisses eurent présenté leur confession à Luther, la querelle sacramentaire s'était endormie, mais pour se relever bientôt. Bucer n'avait réussi qu'à rattacher à la Confession d'Augsbourg quelques Églises de la Basse-Allemagne, et à frayer aux doctrines luthériennes le chemin des Cantons. A Berne, trois pasteurs, Meyer, Ritter et Kunz, avaient embrassé le luthéranisme. L'avoyer de Watteville les appuyait. La politique invitait les villes suisses à se rapprocher de l'Allemagne; mais l'Église bernoise se prononça vivement pour la Confession helvétique[2]. Calvin essaya de nouveaux termes de rap-

tion nouvelle du livre de l'Institution. Nouveau Grégoire VII, il veut la séparation de l'Église et de l'État; il demande pour l'Église le pouvoir d'introduire dans son sein, l'examen avant la cène, l'élection des anciens par le Conseil, la votation des ordonnances par le peuple chrétien, le pouvoir d'excommunier. A Strasbourg, dans son petit troupeau, il rencontra tant de difficultés qu'il eût désespéré, n'eût été « qu'une œuvre qui est de Dieu ne doit être abandonnée, arrive que voudra. » *Lettres édites et inédites. — Béze.*

[1] « Solus inter theologos. » *Scaliger.* Bucer le proclama « l'homme de l'Unité. » *Épître 3e de l'édition de Lausanne.*

[2] Vadivillii, Tillmann, Noll, Tremp, Wagner in Buceri sententiam inclinant. *Megander ad Bullingerum, 7 sept.* 1537. — Omnes Cæsariani apud nos sunt Buceriani. *Eberhard a Rumlang ad Bullingerum, 28 oct.* 1544.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prochement[1]. Il jugeait le langage de Luther trop mystique. Zwingle lui paraissait aller trop loin, en disant que c'est par la foi seule que se mange le corps de Jésus-Christ. Calvin écarta toute expression qui pût laisser croire « que le don de Dieu parvienne à l'âme par voie de simple connaissance. » Son désir eût été d'éteindre la querelle par une explication claire et pleine de la matière[2]. Mais le vent souffla sur ses efforts, comme sur les tentatives de rapprochement faites à la même époque, à Worms et à Ratisbonne, dans le but de réconcilier la Réforme avec l'Église romaine. Calvin assistait, comme envoyé de Strasbourg, à ces conférences de paix, lorsqu'arrivèrent des députés que Genève lui envoyait.

Tout à Genève avait été de mal en pire depuis l'expulsion des pasteurs[3]. Les maisons de débauche avaient été rétablies. Des troupes nombreuses d'hommes nus se répandaient dans la ville, en dansant au son des fifres et des tambourins. Sous l'ombre de cérémonies bernoises, tous les excès paraissaient permis. L'école était abandonnée. Les papistes relevaient la tête. Les anabaptistes prêchaient tous les jours. Les disciples demeurés fidèles aux ministres exilés étaient

[1] Le livre de la Cène du Seigneur, mis en français par Desgallas. — Le livre de l'Institution.

[2] Dans son Histoire de la Doctrine protestante, Plank, V, partie II, pag. 5, veut qu'au fond Calvin ait été luthérien. Tous les écrivains français, jusqu'aux derniers, ont cru sa doctrine conforme à celle de Zwingle. L'erreur est des deux côtés. Voyez entre autres ses lettres (inédites) adressées par Claude de Senarclens à Luther, à Bucer et à Mélanchton, en février 1545. — Le 4 nov. 1545, Calvin écrit à Viret : de Bucero recte judicas. Solus est, multis suspectus, nostri ordinis. *Lettres inédites, biblioth. de Genève.*

[3] Roset, IV, 27.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les objets de la risée universelle. Calvin les consolait par lettres [1]. « Toute la terre fût-elle tremblante, leur écrivait-il, demeurez, sentinelles inébranlables, à attendre le jour de Jésus-Christ. Tôt se fane la couronne dont se parent en leur orgueil les enivrés d'Éphraïm; et cependant le courroux de l'Éternel passe et fait place à sa miséricorde, qui s'étend des enfans sur les enfans [2]. » Le petit troupeau se tenait éloigné des nouveaux pasteurs, qu'il considérait comme des mercenaires. Ceux-ci n'avaient aucune autorité [3]. Le cardinal Sadolet choisit ce moment pour rappeler Genève dans l'Église romaine, comme dans l'unité de Christ. Qui dans la ville relèvera le gant jeté par le plus beau génie, et le plus poli de la cour de Rome? Personne. Ce sera donc l'homme que Genève a banni, et qui continue à veiller sur elle avec l'affection d'un pasteur. La réponse de Calvin fut un modèle de style et d'urbanité. « Vous avez dit vrai, écrivit-il; Dieu nous l'ordonne : Soyez un. Mais achevez; il nous dit : Soyez-le en *moi*. Vous nous accusez de schisme; — Mon Dieu, tu le sais, ce n'est pas de toi que je me suis séparé! — d'hérésie; — tu sais si je n'ai pas rendu fidèlement à l'Église ce que ta parole m'a appris. Je n'ai souhaité chose en la terre sinon de voir ton nom glorifié. Jamais

[1] Voyez notre édition de Ruchat, Hist. de la réformation de la Suisse, V, 505. — Épist. IX. 8.

[2] Du 4 août, Calvin à Viret. — Calvin les blâmait de ne point prendre la Cène des pasteurs de la ville. Il distinguait « entre les pasteurs, qui ont à prendre garde à tous, et les simples fidèles, qui n'ont à examiner que leur propre conscience. »

[3] Les femmes osaient les reprendre publiquement. On leur défendit la lecture de la Bible. — *Ruchat, V*, 512. — *Résignation faite par Morand, Marcourt, Bernard et De la Mar, de leur office de pasteurs, le 31 décembre* 1538.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

on ne m'a vu mettre au vent une enseigne étrange, mais toujours cestui tien noble étendard [1]. »

Même anarchie dans le gouvernement de la république. Genève avait envoyé [2] trois ambassadeurs à Berne régler quelques points concernant la souveraineté sur les terres du chapitre. Ce que les ambassadeurs conclurent parut au peuple contraire à son droit; il refusa de le ratifier. Les instances, les menaces de Berne ne firent qu'accroître la colère des citoyens. L'on était après la paix que Charles V et François Ier avaient faite à Nice; la petite république ne savait, de Berne ou du roi de France, qui elle avait à craindre le plus. Malgré ces circonstances les citoyens jurèrent de livrer leur ville aux flammes plutôt que de céder à Berne. En même temps ils décrétèrent, « qu'à quiconque parlerait de changer de maître, la tête lui serait mise devant les pieds [3]. » Le danger avait pour quelque temps réuni les partis. Le dimanche 1er février 1540, les chefs des factions se donnèrent la main. Les articulans, c'était le nom donné par le peuple aux ambassadeurs signataires des articles conclus à Berne [4], furent compris dans la paix. Jean Philippe fut élu capitaine-général. Une proclamation, au son du tambourin, annonça à la ville la réconciliation de ses fils. Cependant Berne ne cédait point [5]. Ses nouvelles instances

[1] Opera, edit. Amstel. VIII, 106. Opuscula, 122.

[2] Avril 1539.

[3] Ils décrétèrent que le Genevois qui citerait un Genevois devant une justice étrangère, comme celui qui recourrait à l'étranger contre la république, serait puni dans son corps, son bien et son honneur.

[4] Le peuple les nommait *articloux* ou *artichauds*.

[5] Berne voulait suivre la voie du droit; Genève la rejetait. L'agneau ne plaide pas volontiers avec le loup.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ranimèrent l'irritation du peuple contre les articulans. Les soupçons, la colère s'accrurent, lorsque le roi de France s'empara du mandement de Thyes, qui faisait partie des conquêtes de Genève sur la Savoie. Peu à peu les craintes se changèrent en cris de vengeance. Les articulans s'étaient enfuis sur le territoire de Berne : ils furent condamnés à être décapités, si l'on pouvait les saisir [1]. Leurs biens furent confisqués.

Cependant le peuple, en les condamnant, avait blessé le capitaine-général Jean Philippe, leur grand ami. Philippe remplissait sa charge en homme riche et libéral. Soldat, il s'entourait de soldats : la meilleure épée était pour lui l'ami le meilleur. Dans un de ces banquets qu'il donnait à ses compagnons, il s'emporta, se loua de l'amitié de Berne, et jura de venger les fugitifs. Les partis s'étant relevés, la fête annuelle des archers [2] les mit en présence. Philippe, violent comme il l'était, saisit le premier sa hallebarde ; il frappa, blessa ; Jean Dabères roula mort dans la poussière. Le peuple aussitôt se jeta vers le Molard, l'arène de tous les combats. Perrin y courut à la tête des « gens de bien. » Philippe s'attendait à ce que le peuple, dont naguère il était l'idole, se rangerait à son côté; mais la faveur s'était changée en haine ; tel qu'il avait reçu cent fois à sa table s'avançait avec ses adversaires. Il fuit. Le peuple le trouva caché sous la paille, dans le logis de la Tour-Perse. Il ne voulut pas poser les ar-

[1] Le 5 juin 1539.

[2] Le Papegay. La fête avait lieu, non, comme le dit Bonnivard, en mai, « temps de liesse et tristesse comme Dieu l'ordonne pour nos péchés, » mais en juin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mes qu'il n'eût été le témoin de son supplice [1]. A la nouvelle de ces événemens, Berne mit aux champs son artillerie et autorisa ses préfets à traiter les Genevois en ennemis. Voyant toutefois ceux-ci ne s'en pas émouvoir, elle consentit à remettre son différend à des arbitres, que Bâle offrait de nommer. Il fallut aux arbitres trois ans pour porter une sentence. Elle donnait à Berne la souveraineté, à Genève les droits inférieurs. Elle assurait aux articulans leur grâce, qu'ils reçurent à genoux [2].

En proie à ces déchiremens, Genève regretta le joug des prêcheurs. Il lui paraissait doux auprès de celui sous lequel elle gémissait. Leurs adversaires s'étaient tous décrédités. L'on remarquait que, deux ans après l'exil de Farel et de Calvin, les quatre syndics qui les avaient bannis avaient été condamnés par le peuple : Philippe, ainsi que nous venons de le dire; Richardet, comme son complice; les deux derniers comme articulans. Monaton s'étant donné la mort en fuyant par une fenêtre, l'on se souvint qu'il avait dit à Calvin par moquerie : « Les portes de la ville sont assez larges pour que vous puissiez en sortir [3]. » Deux des nouveaux pasteurs, ne pouvant supporter les ennuis qu'ils avaient à endurer, abandonnèrent secrètement la ville [4]. On entendait de toutes parts : « Il ne faut tâcher sinon de retourner à Dieu, et remettre les choses en

[1] Police de Genève, par Bonnivard. — Roset, IV, 39-41. — Registres du Conseil. — Spon, I, 180.

[2] Picot, Histoire de Genève, I, 381. — Les archives de Genève renferment une lettre de Charles V, qui lui défend, comme à une ville impériale, de prêter fidélité à Berne. 8 *août* 40.

[3] Richardet? Picot, 379. — Roset, IV, 52. — Vie de Calvin, par Bèze.

[4] Roset, IV, 47.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'ordre qu'elles étaient il y a cinq ans, que chacun avait cette ville en grosse estime et venait voir l'ordre qui y était. » Une bouche osa prononcer le nom de Calvin[1]. Bernard, un des pasteurs, écrivit à l'exilé[2] : « Je n'ai pu m'empêcher d'engager le peuple à demander au ciel un conducteur qui pût relever l'Église. Je ne songeais pas à toi, je l'avoue. Le peuple pria, en grande dévotion. Puis les Conseils s'étant assemblés, tous s'écrièrent : Calvin ! Calvin ! Nous soutiendrons ce vrai ministre de Jésus-Christ. Je reconnais que la chose est de Dieu et que la pierre qu'ils avaient rejetée est celle qui devait être la principale pierre de l'angle. » Des députés de Genève, Perrin à leur tête, se rendirent à Worms[3], où Calvin se trouvait. Dans l'entretien qu'il eut avec eux, il répandit plus de larmes qu'il ne dit de paroles. Deux fois son émotion lui ferma la bouche et le contraignit de se retirer. « Je sais, dit-il enfin, qu'où que j'aille des tribulations m'attendent, et que, si je veux vivre pour Christ, ma vie doit être une bataille. Mais quand il me souvient de ce qu'en ma conscience j'ai souffert à Genève.... non, je ne puis. J'eusse donné ma vie pour cette Église; mais sachant les difficultés qui m'y attendent, je ne me sens pas en état de les affronter. Je ne sais d'ailleurs par quelle désuétude j'ai oublié l'art de gouverner le peuple[4]. »

[1] Le 20 octobre 1540, première mention du retour de Calvin; 1er mai 41, révocation solennelle de son bannissement.

[2] Le 1er février 1541. — Ruchat, V, 154.

[3] A *Volmes*. — Voyez la correspondance de Calvin, Farel et Viret à cette époque. « Encore que je n'eusse aucun égard à l'Église de Genève, je n'en pouvais distraire mon esprit, ni la tenir moins chère que ma propre âme. » *Lettre du 1er octobre 1538.*

[4] Œuvres, IX, pag. 13.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Cette réponse ne fit qu'accroître la soif des Genevois, qui supplièrent Berne, Bâle et Zurich de joindre leurs sollicitations aux leurs. A toutes ces voix Farel joignit le tonnerre de la sienne [1]. « J'ai donné mon cœur à Dieu en sacrifice; j'irai donc, » dit Calvin. Il partit comme marchant au combat, dans le sentiment de sa faiblesse, et sans songer qu'à se montrer ministre fidèle de Jésus-Christ [2].

Son retour n'en fut pas moins un triomphe. Le peuple et les magistrats allèrent au-devant de lui; ils le supplièrent de ne plus jamais quitter Genève. Comme il était vêtu pauvrement, ils lui donnèrent un bonnet et une robe de drap [3]. Calvin songeait à quelque justification; il reconnut qu'il n'eût pu le faire sans inhumanité. Mais il ne pouvait laisser un jour de victoire demeurer stérile. Il obtint que, pour éviter le retour des périls auxquels on venait d'échapper, des commissaires fussent chargés de rédiger une police pour l'Église, et de rassembler en un corps les lois de l'État. C'était bien l'heure de faire cette demande. La nation, comme à genoux, demandait d'être tirée de l'anarchie. La règle naissait de ce besoin du moment, comme la Réforme était sortie des abus du catholicisme, l'indépendance de l'oppression des ducs de Savoie. Les excès des libertins avaient préparé le sol. Quelle cause a jamais triomphé sans s'appuyer autant sur les fautes de ses adversaires que sur la sagesse de ses défenseurs?

[1] Vie de Farel. Ses lettres de 1540. Calvin lui répond : Sane me conturbarunt tua illa fulgura. *Calend. Mart.* 1541.

[2] Préface du Commentaire sur les Psaumes.

[3] Le 13 sept. 1541. — Bèze. — Roset, IV, 47. — Registres. « Après lettres de Bâle et Strasbourg *lisues*, fit excuses de sa longue *demourance*. » — « Lui fut donnée à habiter la maison Fregneville, achetée 260 écus,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le code religieux fut reçu sans contradiction [1]. Il établit que cinq ministres et trois coadjuteurs prêcheraient dans Genève trois fois le dimanche et trois fois la semaine [2]; que les pasteurs formeraient sous la présidence de l'un d'entre eux la Compagnie ou Congrégation ; qu'ils se réuniraient tous les vendredis pour conférer sur les saintes Écritures. L'élection de nouveaux pasteurs fut confiée à la Compagnie, leur confirmation au Conseil; au peuple appartint le droit de les accepter ou les rejeter. La loi soumit les ministres au magistrat dans les choses civiles, le magistrat à l'Église dans les choses d'ordre spirituel. Calvin répétait volontiers la parole d'Ambroise à un empereur : « Un bon prince vit dans l'Église et non point au-dessus d'elle. » Il dut consentir toutefois à ce que les différends qui pouvaient s'élever entre les pasteurs et les anciens ressortissent au Conseil. Voilà pour l'enseignement, voici pour l'action. Les ministres, avec douze anciens, formeront le Consistoire. Les anciens seront pris : deux dans le Conseil étroit, quatre dans le Soixante, six dans le Deux-Cents. Le sénat et les ministres s'entendront sur leur élection, qui se fera tous les ans et sera soumise à l'approbation du peuple. Le Consistoire surveillera la conduite de chacun. Chaque année il fera faire la visite de toutes les familles. Il saura si la maison est bien réglée; s'il y a des querelles, de l'ivrognerie, de la paresse à fréquenter le sermon. Les nouveaux habitans seront examinés. Les peines seront, selon la gravité de la faute, l'admonition

une aune de velours, et une paire de chausses pour cestui qui a mené pasche. » 28 *avril* 1543.

[1] Le 20 nov. 1541.

[2] Le lundi, mercredi et vendredi.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

privée, la censure publique, l'excommunication [1]. S'il y a lieu à un châtiment corporel ou pécuniaire, le Conseil prononcera [2]. Personne ne pensait, dans le seizième siècle, que l'inconduite et l'impiété n'eussent rien à démêler avec les lois. Le législateur, croyant devoir défendre l'honneur de Dieu avant de songer à la sûreté des citoyens, écrivait tout d'abord dans son code la peine de mort contre l'idolâtrie et le blasphème. Moïse n'avait pas été distingué de Jésus-Christ.

Tel fut le premier modèle de ces Ordonnances, qui conquirent en peu de temps la France, l'Angleterre, une grande partie de l'Europe. Elles portaient en elles les germes de la république avec ceux de la discipline. Ce n'était pas cependant que Calvin inclinât vers l'une ou l'autre forme de gouvernement. S'il faisait un devoir

[1] « L'excommunication est légitime (Institution IV, 12) quand les prêtres ne la font pas seuls, mais avec le consentement de toute l'Église; ce qui se doit néanmoins faire de telle manière que la multitude ne soit pas maîtresse de l'action pour y présider, mais que, comme témoin et dépositaire de l'ordre, elle prenne garde que les choses ne se fassent point par passion. » Au reste, il fut décidé le 14 mars 1543, quant à l'excommunication : « Ne aye consistoire nul pouvoir sinon admonester, puis faire relation en conseil qui advisera. » — Les écoliers étaient soumis à une discipline particulière. Ils étaient partagés en dizaines; chaque dizaine avait un chef. Ils étaient reconduits chacun dans sa maison par les régens. Ils dînaient à onze heures; puis chantaient les psaumes jusqu'à midi. Après une leçon d'une heure encore, ils goûtaient; puis deux heures de leçon. A quatre heures, les délits notables étaient punis. Suivait la récitation de l'oraison dominicale, du credo, des dix commandemens; bénédiction. Tout en voulant former des fils à l'Évangile, on forma des citoyens. — *Bérenger, Histoire de Genève, II*, 26.

[2] Roset, IV, 56. — Lettre à Olévianus, dans Ruchat, V, 158; VI, 367. Voyez encore les Épîtres, 43, 44, 54, 190, 211, 380 du tome IX des Œuvres; le Commentaire sur Amos. Calvin s'élève fortement contre l'usurpation de Henri VIII. — Le syndic, dans le consistoire, n'avait point le bâton syndical; là, parfaite égalité.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

aux chefs d'une nation libre de ne pas laisser les franchises du peuple s'amoindrir, il regardait aussi comme obligatoire l'obéissance au prince dans les monarchies[1]. Mais, rencontrant à Genève un mélange d'aristocratie et de gouvernement populaire[2], il le maria à ses institutions. Tous les ans les citoyens élisaient les quatre syndics de la république. Pour guider le choix du peuple, les Vingt-Cinq lui présentaient huit candidats, toutefois sans le lier par cette présentation[3]. Le Conseil ordinaire ou des Vingt-Cinq se formait des quatre syndics sortis de charge, des quatre nouveaux et de dix-sept membres élus par le Deux-Cents. Les Vingt-Cinq à leur tour complétaient le Deux-Cent et le Soixante. Pour la défense de cet ordre, tous les citoyens étaient soldats et se rangeaient, au jour du péril, sous les dizeniers que leur avaient donnés le Conseil, sous les lieutenans, capitaines, bannerets et sous le capitaine-général, qu'ils avaient élus eux-mêmes. La révision des édits de-

[1] « Il fut chargé, le 21 novembre, avec trois conseillers (Fabri, Roset), de compulser les édits pour gouverner le peuple. » — Le 10 sept. 1542, « afin que chacun ait moyen de vivre en bonne amitié, résolu de suivre à faire les édits et la charge de corriger iceux à M. Calvin et au syndic Roset, et que ledit Calvin doive être exempt de prêcher, sinon une fois le dimanche. »

[2] « Il ne pouvait toutefois s'empêcher d'estimer heureux le peuple chez lequel il rencontrait une liberté bien tempérée. » — « Mais quant à ceux qui vivent sous princes, faire révolte est chez eux non-seulement folle, mais méchante et pernicieuse cogitation. » *Institution.* — Nous le voyons présenter à Sigismond de Pologne le plan d'une constitution où l'épiscopat et le presbytérianisme sont combinés. Cependant, en général les Églises calvinistes sont presbytériennes, les luthériennes consistoriales, celles organisées par Cranmer épiscopales. — La Boëtie écrivit en 1548 son *Contre un.*

[3] « Tout à Genève se gouverne par le peuple. » *Roset, IV,* 26. Si le peuple eût rejeté tous les noms proposés par les Vingt-Cinq, il y eût eu révolution. En réalité le pouvoir demeurait à l'aristocratie.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mandée par Calvin ne changea rien à cet ordre. Les assemblées du peuple furent fixées à deux par an [1]. Une proposition ne put plus être soumise au Conseil général qu'elle n'eût été délibérée dans le Deux-Cents; en Deux-Cents, qu'elle n'eût été discutée par le sénat [2]. Les Deux-Cents eussent voulu que deux des syndics, seulement, fussent remplacés chaque année; mais le peuple rejeta cette proposition. Le 28 janvier 1543, il sanctionna par son suffrage les ordonnances révisées, œuvre de pondération, modèle de force et de simplicité, qui contraste avec le bavardage de la plupart de nos lois modernes [3].

Cet ordre, dans le civil et dans la religion, ne tarda pas à être l'objet de l'admiration des étrangers qui de jour en jour se rencontraient en plus grand nombre à Genève. Pour la plupart ils avaient fui la persécution. Leur correspondance, leurs voyages, portèrent au loin les institutions et le nom de Calvin. On voulut voir de ses yeux cette discipline admirée. On songea à l'imiter. Viret à Lausanne, Farel à Neuchâtel l'essayèrent les premiers : Farel avec l'ardeur que nous lui connaissons. Il n'y eut pas de grand scandale qu'il ne traînât dans la chaire pour l'y frapper. D'honnêtes

[1] L'une en novembre pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, l'autre en février, pour celle des syndics.

[2] A Sparte, le peuple acceptait ou rejetait; il ne proposait, ne discutait, ni n'amendait. *Thucydide*, I, 20. *Plutarque, Lycurgue. Politique d'Aristote*, II, 9.

[3] Nous possédons de nombreux écrits de la main de Calvin sur des choses de pure administration. Bretschneider, dans le recueil : *Calvini litteræ quædam*, pages 62 à 92, nous en donne quelques-uns qui traitent les sujets les plus divers : la police, les incendies, la procédure, la garde des tours, l'inspection de l'artillerie, etc. Toujours sa gravité, sa pénétration.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bourgeois l'approuvèrent. Le gouverneur, les grands, le menu peuple frémirent d'indignation. Plus d'une fois le sang fut près de couler. Une assemblée tumultueuse finit par demander le renvoi du pasteur. Tout ce qu'obtint une minorité fut un délai de deux mois, qu'elle comptait employer à faire intervenir les églises, sœurs de celle de Neuchâtel. Berne ne se laissa point toucher. Leurs excellences jugèrent que, puisque le prêcheur s'était aliéné les esprits, il devait chercher sa place ailleurs. Mais les Églises de Bâle, de Strasbourg, de Zurich et de Constance témoignèrent à l'envi qu'elles ne comprenaient pas qu'une ville pût se dire chrétienne et bannir un homme comme Farel. Pour lui, il demeura calme, héroïque. La peste ayant éclaté, on le vit infatigable auprès des malades. La honte éclaircit les rangs de ses adversaires. « Non, dirent-ils, un pasteur n'est pas, comme on voulait nous le faire croire, un valet [1] que nous puissions renvoyer à notre gré; il est un père, donné par le ciel. Un père est-il frappé pour avoir repris rudement son fils? » Quand les deux mois furent écoulés, plus des deux tiers des suffrages se trouvèrent acquis à Farel [2]. Il demeura; mais il ne put faire adopter par les Neuchâtelois l'ordre introduit à Genève. La résistance du Conseil ne permit pas aux pasteurs d'exercer d'autre surveillance que celle qu'ils surent faire agréer des

[1] L'avoyer de Berne s'était servi de cette expression.

[2] Vie de Farel, par Kirchhofer, II, 23. — Vie *mss.* dans les notes. — Inventaire mss. d'Olivier Perrot. — Collection de lettres et d'actes concernant la réformation de Neuchâtel. — Arch. bern. *Welsche Missiven*, 1541. — Lettres de Calvin à Bucer. — Coll. Simler, à Zurich. — Archives du *convent*, à Berne, tome, XIX.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

troupeaux par l'autorité de la parole [1]. Plus tard, la discipline de la principauté se rapprocha de celle de Berne [2]. Nous dirons en un autre lieu quelle fut l'issue des efforts de Viret.

Mais déjà les amis de Calvin n'étaient plus les seuls qui écoutassent sa voix et suivissent son exemple. On le consultait de toutes parts, et c'est en tous lieux que sa correspondance [3] semait les avis, les encouragemens, les paroles de réveil. Plus de prétexte à la tiédeur, ni de regard en arrière. Une voix forte retentit partout, criant : Dieu le veut. Une foule de personnes, secrètement attachées à la Réforme, se dérobaient à la persécution en assistant à la messe : Calvin leur montra [4] que la piété sincère emporte la confession. Ayant appris qu'un ami de sa jeunesse avait été nommé évêque : « Chacun, lui écrivit-il, va te dire le mignon de la fortune. Pour moi, j'ai grande compassion de ta calamité. Combien d'âmes confiées à ta garde! Combien de sang! pas une goutte que le Seigneur ne doive redemander de ta main ! et tu n'en es pas ému [5] ! » Son livre de l'*Institution*, ses Commentaires sur les Écritures, son petit Catéchisme, sa Liturgie, des copies de ses sermons se répandirent dans toute l'Europe. On com-

[1] Ordonnance de P. Chambrier, 5 février 1542.

[2] En 1550, Neuchâtel reçut une *Briève discipline*, extraite de celle de Berne. Le consistoire fut formé du secrétaire, du sautier, du juge président de justice, de trois conseillers du prince, trois de la ville, et d'un ministre. Tous les ans il devait être changé. Il fut établi un consistoire semblable dans chacune des châtellenies. Les seigneurs furent invités à en établir dans leurs juridictions.

[3] Sous le pseudonyme d'Heppeville.

[4] Dans son livre : *De fugienda idololatria.*

[5] Page 179 de la savante biographie de Calvin, par M. Henry, tome Ier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mença à le nommer le souverain pontife de l'hérésie, et Genève la Rome protestante. Située entre l'Allemagne, la France et l'Italie, cette ville était faite pour être la cité de la Réforme. Elle était nécessaire à la gloire de Calvin comme Calvin à la sienne[1]. La voilà donc, la petite république, qui envahit des royaumes ! sa révolution s'est changée en un fait immense. Un pauvre prêcheur est devenu le roi d'un monde. Il a sa cour, ses messagers. Ces étrangers qui viennent l'ouïr en foule, entretiennent les provinces de sa science, de sa magnanimité, de son activité prodigieuse[2]. Nul ne l'a vu sans lui payer le tribut d'une estime profonde ; d'une estime, il est vrai, accompagnée de quelque crainte. Il semble toujours vous dire : « Qui ne hait pas le mal ne sait pas aimer la vertu. » A la moindre contradiction l'on voit, sur son pâle visage, ses nerfs s'agiter, sa bile s'émouvoir[3], et l'on devine que, s'il reste maître

[1] C'est à sa retraite sur ce territoire neutre que commença la puissance de Voltaire. Ferney devint un foyer de libres opinions pour l'Europe. « Mon lac est le premier ! » s'écria le vieillard. Il y avait vu la liberté ; non celle de Calvin.

[2] Trois fois la semaine il donnait leçon de théologie ; de deux semaines l'une il prêchait tous les jours. La bibliothèque de Genève conserve 2,025 sermons mss. de Calvin. — Son activité fut particulièrement remarquable de 1542 à 1549. Attaques violentes contre l'Église romaine, contre son chef, « cette carogne, demi-pourrie, cet enseigne du diable, un loup, un brigand, l'antechrist. » (*Scolia in epist. Pontificis maximi.*) Supplique à l'Empereur, 1544. Elle rappelle celle de Luther à la Majesté Impériale et à la noblesse allemande. Écrits contre Pighius et le pélagianisme de Rome. Écrits contre le concile de Trente ; contre l'intérim, les reliques, les astrologues, etc. C'est une lionne qui se tourne de tous les côtés pour défendre ses lionceaux.

[3] « J'aime les raisonnables violences, » disait-il. « Je pardonne les injures personnelles, mais celles de Dieu, je ne veux les pardonner, non plus que ne l'a fait Jésus-Christ. » — Quel est l'homme qui, en tenant ce langage, n'a réservé une place en son cœur à sa passion favorite, et

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de lui, c'est par l'exercice qu'il a de la prière [1]. Jamais la cordiale gaîté de Luther [2]. Ce ne sont que propos sérieux, vifs et qui portent coup. Sa pauvreté, son désintéressement sont bien connus [3]. Le cardinal Sadolet, passant à Genève, voulut le visiter et s'enquit de son palais. Quelle ne fut pas sa surprise de le voir lui ouvrir lui-même sa porte, bien simplement vêtu! Il témoigna son étonnement. — « Certes, lui dit Calvin, si j'eusse voulu pourvoir à ma commodité, je ne me fusse nullement retiré de votre faction! » La peste s'étant manifestée [4], seul des pasteurs de Genève il s'offrit à s'enfermer avec les pestiférés, pour leur porter les secours spirituels. Mais Messieurs du Conseil n'acceptèrent pas son offre, « par le besoin, dirent-ils, qu'ils avaient de le consulter, et pour répondre aux passants [5].

ne lui a donné d'autant plus de cours qu'il l'a prise pour du zèle religieux?

[1] Il avait pris pour devise : *prompte et sincère.* — Un moderne historien de Genève écrit : « Calvin, se proposant de fonder un culte qui portât son nom, dissimula son dessein sous des formes austères et simples. » Les grands hommes n'ont point tant d'esprit. Ils sont *eux-mêmes.*

[2] Le nom de Calvin a cessé d'être populaire, celui de Luther le sera toujours. Cependant le même esprit soufflait à l'un son bouillant courage, à l'autre sa froide persévérance. Calvin écrivait : Hæc nobis arx invicta, quod Domino stamus; Luther : Ein veste Burg ist unser Gott. L'un a l'indépendance germaine; l'autre le génie classique, pratique, codificateur d'un Romain.

[3] Il avait dû vendre ses livres pour payer son voyage. Ni lui, ni Luther ne voulurent jamais retirer aucun honoraire de leurs libraires. Tous deux, ils connaissaient le prix chrétien de la pauvreté; *Instruction, IV*, 4, 8. Il eut cent écus d'appointement, soit 300 livres tournois (*Registres*, 4 *oct.* 1541). On lui céda à bas prix « son ménage *de bois* (Juin 1548). Un repas par jour lui suffisait.

[4] Avril 1543.

[5] La vie la meilleure de Calvin se lit dans la préface de son *Josué* et de ses *Psaumes*. Bolzec, Florimond de Rémond, Maimbourg seront

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Tel était l'homme dont la voix avait réveillé la Réforme, la ralliait et lui donnait une nouvelle impulsion. Elle fit de nouveaux pas en Italie, en France, dans toute l'Europe. Mais le moment où ces progrès attirèrent l'attention était aussi celui du réveil de ses ennemis. Les pacifiques conférences de Ratisbonne étaient rompues. Le concile de Trente commençait son œuvre par rejeter le dogme de la justification par la foi [1], et par asseoir le trône de l'Église sur la hiérarchie, la tradition, le mérite des œuvres et l'autorité du prêtre dans les sacremens. Hors de l'Église romaine point de salut. L'inquisition s'organisait. Les Jésuites se répandaient en tous lieux. Une prédication souvent entraînante s'emparait de la chaire et de la rue. De leur côté, l'Empereur et le roi de France, en jurant, à Crespy, de mettre un terme à leur rivalité, s'étaient promis de travailler de concert « à obvier aux extrêmes dangers où se trouvait la foi catholique [2]. » Tout annonçait que l'heure des compromis était passée, que celle des combats allait commencer.

lus tant que le calvinisme aura des adversaires. Bèze, Crespin, More, Senebier ont écrit des apologies.

[1] Pole, à la tête d'une minorité, supplia vainement le Conseil de ne point condamner ce dogme parce que Luther l'enseignait. *Ranke.*

[2] Par un article secret.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE II.

LES CONFÉDÉRÉS DÉFENSEURS DE L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

Le roi de France, l'Empereur et le pape attaquent la Réforme. — Les réfugiés de Cabrières et de Mérindol. — Guerre d'Allemagne (1546). — La bataille de Muhlberg un second Cappel. — L'Intérim. — Les fugitifs. — Constance. — Puissance de Charles V. — Les Cantons se rapprochent entre eux. — Ils s'allient avec Henri II. — Mouvemens occasionnés par l'alliance française. Prise de Boulogne. — Maurice de Saxe. — Henri II en Lorraine et en Alsace. — Siége de Metz par l'Empereur. — Les Grisons à Sienne. — Rétablissement de l'équilibre européen. — Abdication de Charles V. — Neuchâtel. — Michel, dernier comte de Gruyère.

[1545 — 1555.]

L'année 1545 s'ouvrit dans la Suisse occidentale sous de tristes auspices. La peste [1], marchant après la famine [2], y moissonnait les peuples, quand, à Genève, un bruit courut que quarante personnes s'étaient conjurées pour propager la contagion [3]. L'avarice les

[1] Elle dura plusieurs années, et emporta Léon Jude à Zurich, Gryneus et Myconius à Bâle; ils furent déposés en terre l'un auprès de l'autre; Carlostadt les avait précédés (1541).

[2] C'est durant cette famine que Cléberguer, Bernois, propriétaire à Genève et marchand à Lyon, donna à l'hôpital 200 aunes de drap, de grosses sommes et sa maison, devenu l'hôtel *des Bergues*. Sa femme et lui n'étaient nommés que *les bons allemands*.

[3] « Le barbier, l'hospitalier, les enterreurs et plus de trente personnes.... Ils allaient sous Champel couper le pied d'un corps tombé du gi-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

inspirait. Ils oignaient, assurait-on, les verroux des portes et les balustrades de virus pestilentiel. Par deux fois ils s'étaient donnés au diable, corps et âme, de nuit, la main levée. Plusieurs de ces malheureux, à qui la torture arracha l'aveu de ce crime, périrent à Genève dans les flammes. D'autres furent livrés à la mort à Lyon, à Lausanne [1], dans le Valais. Quand le peuple eut fait ces sacrifices à sa superstition, il vit diminuer les ravages de la maladie, comme autrefois Carthage, quand elle leur avait immolé de tendres victimes, croyait voir s'éloigner le courroux de ses dieux [2].

A ce moment arrivèrent à Genève, presque nus, déchirés, mourant de faim, quelques cents Vaudois de Provence, échappés à un massacre affreux, débris d'un peuple digne d'un meilleur sort. Les Vaudois, ces restes d'une première réformation, n'habitaient pas les seules Alpes piémontaises; ils avaient aussi sur le versant français, au nord de la Durance, changé des

bet, le menuisaient et en faisaient une graisse en y mêlant du charbon de peste... Le Conseil envoya voir si l'on trouvait un corps sans pied à Champel. » *Registres des Conseils, dès le 22 janvier 1545.* « Calvin fit requête pour les pauvres condamnés, même les empoisonneurs (il croyait au crime et l'attribuait aux enchantemens du diable; *voyez Calvin à Farel, du 25 avril 1545*). Il demanda de non les faire languyr; et quant ce vient à les brusler, mettre moyen qu'ils soient incontinent mors. » Longtemps les Conseils ne furent occupés d'autre chose. Le 16 avril, une épée à deux mains fut remise à l'exécuteur, selon le vœu de Calvin, et parce que l'ancienne épée était usée. Mais l'exécuteur devint orgueilleux et fut emprisonné, parce qu'il n'était obéissant. 23 *mars.* L'envie avait beau jeu. Elle alla jusqu'à s'attaquer à Jean Chautemps, de la seigneurie; l'accusateur fut banni. 16 *juin.*

[1] A Lausanne les instrumens de supplice furent dressés sur la place de la Palud, et l'on y mit indistinctement à la torture les personnes suspectées de porter l'infection, les mendians et les gens sans aveu. *Manuel de Lausanne.*

[2] Roset, IV, 60, 63, 71. — Savion.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

déserts en un jardin. Leurs montagnes se terminaient aux rochers d'où sort la fontaine de Vaucluse. On y comptait trente villages et deux villes : Cabrières et Mérindol. Tout ce qui les entourait enviait leur paisible prospérité. Ce fut leur crime. On remplit l'esprit du roi de leur correspondance avec les réformateurs suisses, à la voix desquels la plupart d'entre eux avaient cessé de se montrer à la messe ; de leurs relations avec des républiques dont ils imitaient le gouvernement ; du nombre de leurs combattans, que l'on portait à quinze mille ; du danger dont, en cas de guerre, ils menaçaient Aix et Marseille. François venait de jurer à Charles V de tourner avec lui ses forces contre la Réforme. Pressé de devancer son rival dans la preuve de son zèle, il ordonna ; et bientôt il ne resta des habitations que les ruines; d'une population florissante qu'un millier de captifs réservés pour les galères, des malheureux traqués dans les forêts, et cette troupe qui, à travers mille dangers, atteignit la terre libre de Genève. L'Europe jeta un cri d'horreur. Calvin, Farel, Viret se firent part de leur affliction. Ils apprenaient que dans tout le royaume le nombre des martyrs allait croissant; qu'on ne cessait de conduire à Paris des hommes chargés de chaînes. Ils voyaient tous les jours arriver de nouveaux fugitifs. Ils s'adressèrent aux villes suisses, en supplians, et les conjurèrent d'intervenir auprès de François Ier. Leur voix eut peine à se faire entendre. Les pensionnaires de la France répandaient que le monarque avait frappé des rebelles, qui refusaient la dîme aux évêques, et qu'il s'agissait d'argent et non de l'Évangile [1]. Néanmoins les villes écrivirent. Le roi ré-

[1] Ainsi parlait aussi Grignan à Worms. — Calvin s'exprima comme

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pondit : « Les Vaudois n'ont reçu que le juste châtiment de leur crime. Les Suisses n'ont, au reste, à se soucier de ce qui se fait en mon royaume, non plus que je ne m'informe de ce qu'ils font chez eux [1]. [2]. »

Pendant que ces choses se passaient du côté de France, l'Empereur se préparait du sien à remplir les engagemens qu'il avait contractés à Crespy; mais il le faisait à sa manière. Jeune, il avait étudié dans Commines la politique de Louis XI; maintenant il l'appliquait. Rien de brusque; il cachait la guerre en la préparant. Dans les conférences, qu'il multipliait, il ne parlait que d'union, de liberté de conscience; et cependant il entretenait les villes allemandes de sa résolution d'abaisser les princes, les princes du dessein qu'il avait de châtier les villes. Il réussit par ces moyens à jeter la division dans la ligue de Smalkalde, et à en détacher Albert de Brandebourg et Maurice de Saxe. Il venait de s'allier secrè-

suit dans la diète des villes : « Ne sommerez-vous pas le roi, au nom de cette amitié qu'il dit vous porter si vive, d'agir autrement qu'il ne fait envers ceux qui font profession de votre foi? Ou croyez-vous peut-être ce que vous disent les pensionnaires de la cour? Malheureuse condition des hommes pieux, s'ils n'avaient le Seigneur pour les venger! Tel est le poids de futiles et vaines calomnies que notre témoignage ne suffit pas à les dissiper! » *Calvin à Viret, 17 avril* 1545. Ce ne sont pas seulement les pensionnaires du roi qu'il accuse. « Quicunque Epicurum sapiunt, mire lacerant. » *Calvin à Viret, septembre.*

[1] David de Busanton, réfugié, légua mille écus aux pauvres réfugiés comme lui. D'autres l'imitèrent. Ce fut l'origine des bourses française, allemande, italienne.

[2] Crespin, Histoire des Martyrs, édition de 1597, page 132. — Bèze, Histoire des Églises réformées, I, 37, 47. — De Thou, VI. — Sleidan, chapitre XVI. — Bouche, Histoire de Provence, X, 601. — Nostradamus, VII, 770. — Paradin, IV, 141. — Roset, IV, 59, 72. — Savion. — Ruchat. — Registres de Genève, du 4 mai et les suivans. — Lettres mss. de Calvin, dans la Biblioth. de Genève.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tement avec le Pape [1]. Paul III s'était engagé à lui envoyer en Allemagne 12,000 hommes de pied, 500 chevaux, et à les entretenir pendant six mois. Il l'avait autorisé à prélever pour la guerre la moitié des revenus du clergé d'Espagne. Le Concile s'assemblait à Trente, pour condamner canoniquement ceux que l'épée se disposait à frapper. Néanmoins l'Empereur protestait encore de ses intentions de paix [2]. Tout-à-coup l'on apprit que les vieilles bandes espagnoles et celles du pape traversaient le Tyrol; que de Belgique s'avançait une autre armée. Surpris, découragés par la désertion de plusieurs d'entre eux, désunis, comme l'est tout corps à plusieurs têtes, les Confédérés de Smalkalde rassemblèrent en hâte leurs soldats [3].

A la nouvelle de ces mouvemens, les alarmes, la défiance pénétrèrent en Suisse de toutes parts. Les évêques traversaient les Cantons pour aller à Trente. Le pape sollicitait les Confédérés d'y envoyer aussi. Il leur écrivait : « La nation que le Saint-Siége met au-dessus de toutes les autres, les fils de sa prédilection, les défenseurs de ses libertés, se tiendront-ils seuls éloignés du concile des chrétiens? N'éprouveront-ils aucune confusion en voyant tous les jours passer Espagnols, Allemands, Français, de n'avoir point encore songé à obéir à nos saints canons [4]? » Les envoyés de

[1] Traité du 26 juin 1546.

[2] Cependant il rendait le château de Musso à Médicis, contre les traités. *Recès des diètes, 14 déc. 1544; février 1545, etc.*

[3] Sleidan, XVII.

[4] Le pape fit presser les villes réformées d'y envoyer et de songer au salut de leurs âmes. Zurich répondit : « Paul n'a pas jugé devoir comparaître devant le conseil de Jérusalem, composé de ses ennemis. Athanase ni Ambroise ne se sont rendus aux convocations des méchans. Nous n'irons pas non plus en lieu où nous sommes déjà condamnés. » —

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

l'Empereur travaillaient avec ceux de Rome à dissiper les craintes, à noircir leurs adversaires; ils finirent par demander des soldats [1]. Les évangéliques d'Allemagne implorèrent de leur côté le secours des villes suisses, et Édouard VI d'Angleterre appuya leur requête. Pressés de toutes parts, les Cantons, sans cesser de former des vœux contraires, comprirent le devoir de ne pas se diviser. Les catholiques s'engagèrent à ne faire aucune démarche qui les liât à la cause [2] de l'Empereur. Les villes firent savoir aux protestans qu'elles ne pouvaient les secourir sans jeter la moitié des Confédérés dans les bras de leur ennemi [3]. Tous résolurent de demeurer neutres. Mais ils ne purent empêcher des aventuriers en foule de courir se ranger sous l'un et l'autre drapeau [4,5].

C'était Berne et Zurich que l'orage menaçait surtout; aussi ne s'oublièrent-elles pas. Leurs espions à Trente, en Bourgogne, à la cour de l'Empereur les ins-

Gualter, pasteur à Zurich, écrivit ses *Sermons sur l'Antechrist*, dédiés à Philippe de Hesse. Ils furent traduits aussitôt en italien, en anglais et en français. Le nonce Jérôme Franco et Rosin de Lucerne, son interprète, comparèrent de leur côté les réformés aux Turcs et semèrent des écrits dirigés contre eux. *Leu, dict. — Ruchat, Hist. de la Réf. suisse. — Vaterl. Samlung. — Schreiben der Geistlichkeit von Zurich, dans Stettler, mss.*

[1] L'Empereur demanda le passage pour des troupes à la seigneurie de Bâle. On le refusa « dans la plus injuste des guerres. » *Ochs.*

[2] Ils étaient d'accord avec les protestans pour ne vouloir pas envoyer à Trente; mais par le motif qu'ils ne voulaient aucun changement à l'ancienne foi. *Recès de Baden, 9 août 1546.*

[3] Recès de Baden, mars 1546 et septembre. — Stettler. — Arch. bern. *Deutsche Missiven.*

[4] Berne détourne ses communes du *Reislaufen. Stettler, mss. 12 septembre.*

[5] Stettler. — Lauffer, IX. — Simler, Vita Bullingeri. — Hospinien, Hist. Sacram. p. 354. — Sleidan. — De Thou. — Raumer. — Roset, V, 8.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

truisaient avec soin de la force des armées et de leurs mouvemens [1]. Berne, ayant reçu l'avis que des troupes s'assemblaient en Franche-Comté, et que le sire d'Auberive, successeur de Pierre de La Baume dans le titre d'évêque de Genève, levait des soldats en Bourgogne [2], avisa ses communes des périls qui menaçaient la religion et la patrie. Puis elle appela dix mille hommes sous les armes et occupa les passages du Jura [3]. Elle avait auprès des princes luthériens un officier, homme d'esprit et de cœur, Hartmann de Hallwyl, qui lui donnait un fidèle avis de l'état des choses en Allemagne [4]. Les bourses, les greniers s'étaient ouverts; l'enthousiasme avait donné à la ligue une armée de 80,000 combattans; et cependant Hallwyl regardait la ruine des protestans comme certaine, si le roi de France ne les secourait pas. Il pressait les Confédérés de s'adresser à ce monarque, pour qu'il s'employât à la pacification de l'Empire. La diète envoya en France Venceslas de Sonnenberg et Pierre de Cléry [5]. Mais déjà les prévi-

[1] *Deutsche Miss.* Arch. bern.

[2] En 1542, la diète de Spire avait décidé que Berne restituerait le Pays-de-Vaud. *Deutsche Missiven.*

[3] Le 10 septembre, P. de Graffenried, bailli d'Yverdun, occupa les gorges du Jura. Les Vaudois furent pour la première fois appelés à servir sous le drapeau rouge et noir, au nombre de 3,000. Les années suivantes, il ne paraît pas qu'ils aient été mis sur pied; de là le chiffre de l'armée réduit à 7,000. Ils ne furent appelés à marcher qu'en 1557. *Rodt, Kriegswesen der Berner II,* 9. — *Instruct. Buch.* — *Deutsche Missiven.* — Deux mille hommes devaient être placés dans Genève; mais elle ne voulut pas les recevoir.

[4] Instructions données à Hartmann de Halwyl, le 14 juillet. — Hans Wyss le remplaça en avril 1547. *Stettler, mss.*

[5] « Si nous sommes attaqués pour notre religion ou pour quelqu'autre sujet, que pouvons-nous attendre de vous? » demandèrent les villes à leurs co-États. — « Et vous, répondirent-ils, que ferez-vous pour

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sions de Hallwyl se réalisaient. La Réforme n'était pas destinée à prévaloir par les armes. Comme l'avaient fait les villes suisses, quinze ans auparavant, les princes germains se séparèrent pour défendre chacun ses foyers. La division les perdit. L'Empereur attaqua les membres de la ligue les uns après les autres. Ulm, Augsbourg, Francfort, Strasbourg, la vieille amie des Suisses, furent soumises. Le duc de Wirtemberg se vit réduit à demander sa grâce à genoux. Arriva la nouvelle de la défaite de l'électeur de Saxe à Muhlberg [1], de la captivité de ce prince et de celle de Philippe de Hesse; la terreur fut aussi grande qu'après la bataille de Cappel. L'Empereur traversa l'Allemagne dans l'appareil d'un conquérant, traînant de lieu en lieu ses captifs, ornement de son triomphe. Cinq cents pièces de canon, la force de la ligue, furent conduites avec pompe en Belgique, en Italie, en Espagne. Charles, entouré de ses Espagnols, fit son entrée à Augsbourg, où il avait convoqué la diète de l'Empire; et, le 15 mai 1548, il y imposa aux vaincus la transaction connue sous le nom d'*Intérim*, parce qu'elle devait servir de règle jusqu'à ce qu'un concile eût parlé.

Les jours suivans, les chemins de la Suisse se couvrirent de fugitifs. L'Intérim, expression mitigée de la foi catholique, était loin de ce compromis que des hommes modérés recherchaient à Ratisbonne, il y avait six ans. Une délibération publique ne l'avait pas précédé. Les

nous? » — On se sépara sans s'être répondu. *Stettler, page* 150. A ce moment se formèrent dans les Cantons catholiques des conseils secrets sous le prétexte d'une réponse à faire à Berne, qui avait demandé l'éloignement du nonce. *Zellweguer's Gesch. von Appenzell,* 332.

[1] Le 13 avril 1547. « Veni, vi, y Dios vincio. *Je suis venu, j'ai vu, Dieu a vaincu.* » Ainsi les Espagnols font dire à Charles V. Le mot caractérise le siècle et la nation.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

suffrages n'avaient pas été recueillis. Sous le beau nom de la charité, les protestans jugèrent qu'il leur commandait l'abandon de leur foi; à l'apostasie un grand nombre préférèrent l'exil. Luther n'était plus; il lui avait été épargné de voir la désolation de son église [1]. Bucer fut le premier à déclarer qu'il ne signerait pas le rétablissement du papisme [2]. Frédéric de Saxe, plus libre dans les fers que l'Empereur dans sa victoire, donna de son côté l'exemple de l'indépendance chrétienne. Georges de Wirtemberg, Louis, comte d'Oettingen, Eidek et Schertlin, les deux généraux de la ligue, des pasteurs, des fidèles en foule se réfugièrent à Bâle, à Berne, à Zurich. Plusieurs étaient de ces luthériens emportés qui, la veille encore, tonnaient contre les sacramentaires; la porte de l'hospitalité ne s'en ouvrit pas moins promptement pour eux [3]. Deux hom-

[1] Bullinger à Évrard de Rumlang, trésorier à Berne, 27 avril : « Vulgari morte excessit. Nullos sermones de servandâ pietate, doctrinâ, de condonandis erroribus et quam sit proclive errare de pace ecclesiarum. » *Lettres des réformateurs dans la Bibliothèque de Zoffingue.* — Bullinger à Mélanchton (dans *Fusli, Epistolæ reformatorum, page* 138) : « Cursum suum feliciter absolvit. Non mediocriter doleo illo nos viro destitutos. » — Zwingle avait dit : « Il s'est levé, un contre tous. Dieu a soumis par Luther à son empire un nombre innombrable d'âmes de plus que je n'ai fait. » Calvin : « Il m'appellerait diable, que je n'en reconnaîtrais pas moins en lui le plus grand des serviteurs de Dieu. »

[2] Bucer et Martyr se réfugièrent en Angleterre. — L'Intérim fut la cause d'un grand progrès de la Réforme dans les îles britanniques, et de son réveil en Suisse et en Allemagne. — La correspondance des réformateurs en fait foi. — Farel redouble d'ardeur. — « Ils célèbrent l'Intérim par des danses, des jeux et dans le vin, après avoir juré à l'Empereur de n'avoir d'autre foi que la sienne. » *Farel à Bullinger.* Voyez Calvin à Farel, 30 avril 1548. *Mss. Gen.*

[3] Simler, Vita Bullingeri. — Sleidan. — Hottingeri Hist. eccles. — C'est ainsi que Brentius fut accueilli par Bullinger.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mes d'église, Jean Haller [1] et Musculus [2], accueillis à Berne, devinrent collègues dans cette ville après l'avoir été à Augsbourg. Haller, le disciple et l'ami de Bullinger, s'était d'abord réfugié chez lui ; mais Zurich le céda aux sollicitations de Berne. Elle prévoyait que la candeur de Haller et son talent lui acquerraient une prompte influence ; que sa correspondance avec Bullinger serait un lien entre les deux villes, et que sa présence achèverait de faire triompher à Berne le parti national sur celui qui tournait ses regards vers l'Empereur. Ces deux partis, dont l'un se rangeait autour de la confession helvétique et l'autre se rattachait à Bucer, se combattaient depuis plusieurs années, à la ville et à la campagne, dans la chaire et dans les conseils. Plus d'une fois, en Deux-Cents, l'on en était venu jusqu'à tirer l'épée. Mais les événemens avaient prononcé. Sulzer, le principal prédicateur du luthéranisme, se retira devant Haller : il reçut à Bâle un asile et bon accueil [3].

Cependant les armées s'avançaient sur les pas des réfugiés. L'Alsace, la Bourgogne, les bords du Rhin se couvraient de soldats. En même temps, les envoyés impériaux et romains déployaient une activité nouvelle [4]. Jamais leur langage n'avait été plus caressant pour les cantons catholiques. Le pape, voulant, à l'exemple du roi de France, confier à leur fidélité la

[1] Son père avait été l'un des témoins de la Réforme dans le canton de Berne avant le jour où elle triompha. Il avait dû fuir et trouva la mort à Cappel, en combattant à côté de Zwingli.

[2] Muslin. Il fuit, pauvre, avec neuf enfans.

[3] Éphémérides de Haller. — Pantaléon, Posographia virorum illustrium, III.

[4] Arch. bern. *Deutsche Missiven.* BB. — Sleidan, XIX. — Hegenzer représentait l'Empereur. Il était Zuricois d'origine. *Vaterl. Saml.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

garde de sa personne, leur demanda six enseignes [1], que de Meggen, un Lucernois, conduisit à Rome [2]. L'Autriche, en leur envoyant les pensions stipulées par l'alliance héréditaire, les pressa de renouveler le capitulat de Milan. Insensiblement elle leur offrit de s'unir plus étroitement à elle, et d'exclure de leur amitié Zurich, Bâle et Schaffhouse, comme étant des villes impériales; les cantons alpestres prêtaient une oreille étonnée à ces propositions de leur vieil ennemi, lorsqu'un coup rapproché doubla les craintes qu'elles devaient inspirer.

Constance s'élève à l'extrémité des plaines de la Thurgovie, comme Genève aux confins des vignobles du Pays-de-Vaud. Son vœu, comme celui de Genève, était d'être admise dans la Confédération. Elle l'avait exprimé en 1510; mais la jalousie des cantons démocratiques avait rendu vaine sa prière. Après avoir embrassé la Réforme, elle s'était unie aux villes suisses; la guerre de Cappel avait brisé ce lien. Cependant, comme si le fait d'être comprise dans les limites de l'Helvétie eût dû lui servir de rempart, elle avait laissé les villes impériales faire les unes après les autres leur soumission, sans se presser de porter la sienne. La dernière, elle demanda sa grâce. L'Empereur, qui voulait l'amener à se donner à sa maison [3], lui ordonna de

[1] « Custodiam propriæ personæ nostræ in manibus vestris ponere, nosque ipsos fidei vestræ committere decrevimus. » *Brefs des papes dans les arch. de Lucerne.*

[2] « Belle troupe, joli drapeau. » Meggen avança 40,000 scudi, qui ne lui furent point remboursés. Les successeurs du pape prétendirent que la troupe avait été levée dans un intérêt de famille, non dans celui de l'Église. *Cysat.*

[3] Son alliance avec Ferdinand, 28 ans auparavant, avait préparé sa soumission.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se rendre à merci [1]. Comme elle hésitait à accepter une condition si dure, 3,000 hommes, commandés par Alphonse Vivès, s'approchèrent secrètement, cachés derrière une forêt, et, le 6 août 1548 au matin, Constance se vit assaillie brusquement du côté de terre et par eau. A peine, sur de vagues rumeurs, avait-elle eu le temps de se mettre en défense, quand l'attaque commença contre le faubourg de Pétershausen, qui se prolonge hors de l'enceinte des murs. Trois cents citoyens y étaient rangés en bataille. Leur artillerie emporta le général ennemi, tua son fils, jeune homme d'espérance, qui combattait à ses côtés, et jeta le désordre parmi ses soldats. Reculant ensuite lentement, en bon ordre, ils se reployèrent derrière les portes, recommencèrent un feu bien nourri, et repoussèrent vivement cette première attaque. Les Espagnols s'enfuirent et livrèrent le faubourg aux flammes pour n'être pas poursuivis. Les jours suivans ils se retranchèrent, changèrent le siége en blocus, et, dispersés sur les bords du Rhin, ils répandirent dans la Thurgovie le ravage et la terreur, en attendant de livrer à Constance un nouvel assaut [2]. Que feront les Confédérés ?

Le peuple de la Suisse orientale n'hésita pas. D'aucuns lieux il n'était allé plus de volontaires à la guerre d'Allemagne que de la Thurgovie, du Rheinthal et du Toggenbourg. Les défenses du magistrat ne les avaient pas arrêtés. Les Toggenbourgeois, à la vive indignation de leur prince, avaient même eu la hardiesse de rentrer

[1] Granvelle fit cette réponse. Mais les ambassadeurs à la cour de Charles savaient qu'en quelque rencontre que ce fût, la parole du ministre était celle de l'Empereur.

[2] Stettler, 156. — Sleidan, XXI. — De Thou, *livre* V.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans le pays enseignes déployées. A cette heure, ces volontaires coururent offrir à Constance le secours de leurs bras. Trois corps francs les suivirent sous les ordres de Jean Stouder de St.-Gall, de Jacques Scolar de Glaris et de Conrad Krus de Winterthour [1]. Zurich et Berne, près de voir tomber aux mains de l'Autriche une ville amie, un rempart de la Suisse, s'émurent aussi [2]. Berne leva 7,000 hommes et fit avancer une puissante artillerie. Si les États catholiques eussent partagé cet élan, Constance était sauvée; mais ils suivirent une autre impulsion. Ils rappelèrent ceux de leurs ressortissans qui s'étaient jetés dans la ville assiégée. Ils exigèrent ensuite, au nom de l'alliance héréditaire, le rappel de tous les auxiliaires suisses. Ils ne voulurent intervenir auprès de l'Empereur qu'à la condition que Constance recevrait l'Intérim et rétablirait le chapitre de sa cathédrale. Ils jetèrent dans la ville le découragement. La confusion y régnait. Le pauvre peuple était catholique et autrichien; les riches bourgeois, presque tous protestans, voulaient défendre la religion et les franchises; tous ils s'assemblèrent dans leurs corporations : une majorité de cinquante voix décida l'incorporation à l'Autriche. Ainsi Constance perdit sa liberté. En même temps la quittèrent l'industrie et le commerce. Les catholiques relevèrent leurs autels. Deux cents familles des plus considérables s'exilèrent avec Antoine Blarer, le réformateur de la ville, et huit autres prêcheurs. Une place, la clef de la Suisse, fut abandonnée

[1] Arx. — Stettler. — Puppikofer, Gesch. des Thurgau's.

[2] « De Constantinis non secus laborant ac de se ipsis Tigurini. Bernates in suis tuendis occupati ; μυστικωτερις. Basilearum aut minus stupor, aut mira simulatio. Frigide moliuntur. » *Lettres inédites, à Farel, février* 1537.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à qui la saisit. Une cité impériale, des plus nobles et des plus illustres, tomba en peu de temps au rang de ville autrichienne sans importance [1]. C'est ce que fit la discorde entre les cantons [2].

Ils reconnurent leur faute qu'il était trop tard. La honte, la stupeur, se répandirent alors dans toute la Suisse. Ce sentiment d'honneur, exalté par tout un passé de gloire, que les générations regardaient comme un devoir sacré de transmettre intact aux générations suivantes, avait été blessé profondément. Mais l'existence même de la Confédération n'était-elle pas menacée ? N'allait-elle pas se perdre dans la mer des prospérités de Charles V? Souverain d'un empire plus grand que celui de Charlemagne, ce fils des Habsbourg avait vu l'Afrique baiser ses pieds, la puissance ottomane se reployer vers l'Asie, et, comme si c'eût été trop peu de l'ancien continent, un monde nouveau surgir, et la terre reculer ses limites pour accroître sa domination. Un navigateur portugais au service d'Espagne, Magellan, doublant même ces régions, était entré dans des mers inconnues, et, le premier, à l'étonnement du siècle, il avait fait le tour de la terre. Cent ou deux cents Espagnols, poussés par la soif de l'or, conquéraient deux empires de plusieurs cent milles carrés d'étendue, habités par des millions d'Indiens. Le soleil ne se couchait plus sur les États de l'Empereur. Chaque année l'Amérique versait à ses pieds 30,000 piastres d'or. Le commerce quittait la Méditerranée pour se

[1] Neue Chronik der stadt Constantz, 1798. — Lauffer. — Arx. — Pupikoffer. — Zundelin (un boulanger), Constanzersturm. Sa relation vaut mieux que celle du secrétaire de la ville, Vœgelin.

[2] Aujourd'hui Constance donnerait au canton de Thurgovie la tête, qui lui manque ; le foyer, auquel mûrirait sa civilisation.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

porter vers l'Océan. Qui dira les produits dont les contrées nouvellement découvertes enrichissaient tous les jours l'ancien monde? le sucre, le chocolat, la cochenille, mille objets dont le nom n'avait pas été prononcé dans nos climats? Tandis que ces merveilles étaient déposées les unes après les autres devant Charles V; tandis que les poëtes le proclamaient « la gloire des âges, le soleil de la terre, le seul digne d'être chanté sous les cieux, » les résistances que naguère il avait rencontrées autour de son trône s'abaissaient successivement; les cortès espagnoles se mouraient, la Belgique était domptée, l'Italie agonisante perdait en derniers efforts un reste de liberté. Les regards de Charles s'accoutumaient à se promener sur la terre comme ceux de son roi. Tel était le colosse qui enserrait la petite Suisse de toutes parts. Il venait de poser le pied sur son territoire, et d'heure en heure il lui faisait sentir davantage ses approches [1].

Un jour la chambre impériale inquiétait Bâle, Schaffhouse, l'évêque de Coire, les abbés de la Suisse orientale [2]. Un autre jour, elle soutenait les prétentions du prince de Piémont [3], neveu de l'Empereur, sur le Pays-

[1] Schard, scriptores rerum germanicarum. — Sleidan. — De Thou. — Robertson. — Jove. — Leti, Vie de Charles V.

[2] Arx, III, 289. — Puppikoffer, II, 129. — Stettler, II, 153-161. L'écrit impérial se trouve dans les recès de la diète, 1547.

[3] Lettre de la diète de Spire, du 15 mars 1542. D'autres lettres la suivent. Le sire de Vaudan arrive en Suisse, et cherche à gagner les Cantons catholiques à la cause du prince. Le bruit se répand que Béroldingen lève des troupes pour Charles dans les bailliages. Boisrigault, ambassadeur de France, veut persuader les Valaisans de s'emparer du Val d'Aost. Leurs milices vont marcher. Ils s'adressent à Brissac, qui commande en Piémont. Brissac se montre surpris. Ils s'adressent aux Cantons, qui leur déconseillent l'entreprise. Ils l'abandonnent. *Lauffer, IX,*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de-Vaud, tandis que Charles III s'avançait dans le Val-d'Aost, à la tête d'une petite armée [1]. Les agens de l'Empereur commençaient à parler des droits de sa maison sur les terres qu'elle avait possédées en Suisse. Aux deux extrémités de l'Helvétie, en Thurgovie et dans le Pays-de-Vaud, les gentilshommes se montraient pleins d'espoir. Plusieurs Thurgoviens refusaient avec fierté de prêter hommage au paysan que les cantons envoyaient régir la province. Ils disaient avoir vu sur des drapeaux neufs ces mots écrits : « Un seul Dieu, un seul baptême, un seul empereur. » On publiait que Charles allait tout ranger sous la loi du concile. Cependant la Suisse demeurait incertaine et déchirée.

A la fin pourtant le besoin d'un rapprochement se montra. Le bruit s'était répandu dans les pays réformés que l'Empereur avait obtenu des catholiques, en leur versant de l'or, qu'ils le laissassent agir contre Constance. Les cinq cantons envoyèrent repousser cette imputation et dire aux villes [2] : « L'Empereur parle bien haut de son concile. Il ne tardera pas à nous y inviter. Si nous ne tombons pas d'accord sur la réponse à lui faire, la guerre est à nos portes, et c'en est fait de la Confédération. Mais pourquoi ne vous soumettriez-vous pas aux décisions que les lumières du Saint-Esprit feront prendre aux pères assemblés ? Si l'Empereur demande davantage, nous unirons nos forces contre lui. Quant

296. — *Vogel, traité des alliances de la France avec les Suisses, p.* 310. — *Notes mss. sur le Valais.*

[1] *Deutsche Missiven.* — *Welsche Missiven.* — Ruchat, V. — Roset, V, 24. — Stettler, 164. — Selon l'avis donné par l'ambassadeur de France, c'était Gonzague, gouverneur de Milan, qui se trouvait à Aost.

[2] *Octobre* 1548. — Hottingeri Historia eccles., III, 783. — Stettler, II, 159.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à votre différend avec le duc de Savoie, ne le soumettrez-vous point à notre jugement ? »

Il fallut aux villes plusieurs mois pour formuler une réponse. C'est qu'elles eussent voulu la faire, les quatre, d'un commun accord, et que Bâle s'était détachée d'elles [1]. Bâle se montrait disposée à se soumettre au concile. Elle avait défendu de rien publier contre l'Intérim, et de nommer diables, dans les sermons, les partisans de la messe [2]. Elle avait fait l'accueil le meilleur aux députés des cinq cantons [3]. Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts pour la regagner que Zurich, Berne et Schaffhouse envoyèrent [4] des ambassadeurs de canton en canton porter cette réponse : « Nous sommes trop persuadés de l'intégrité des hommes qui gouvernent les États, nos confédérés, pour avoir cru qu'ils aient pu préférer l'or de l'étranger à leur patrie, et pour avoir ajouté foi aux bruits répandus contre eux. Quant au concile, qu'il soit chrétien ; nous acceptons ses décisions. Que les Écritures jugent, non le pape ; sinon, nous sommes résolus à persévérer, avec la grâce de Dieu, dans la confession que nous avons faite. » Berne ajouta : « Vous nous offrez votre arbitrage dans la question des pays conquis sur la Savoie. Ces pays sont chargés d'une dette si considérable, que nous n'hésiterions pas à les abandonner, n'était la considération de la Réforme et celle de tant de pauvres fugitifs qui y

[1] Bernard Meyer, le bourgmestre, était, aux yeux des ministres, beaucoup trop l'ami des Confédérés. « *Timeo de istius fide*, » écrivait l'un d'eux.

[2] Myconius n'en tint compte. « On ne peut dire qui est Christ, si l'on ne peut articuler qui est le diable. »

[3] Plusieurs observaient les jours maigres. *Ochs.*

[4] Le 7 juin 1549. — Stettler. — Zellweguer, 383.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trouvent journellement un asile. Songez toutefois que tous les cantons possèdent des terres acquises par l'épée, et qu'il serait peu sage de soumettre nos droits sur ces pays à d'autres juges qu'à nous-mêmes. Nous croyons, en tous cas, nous être conduits de manière à ne pouvoir être accusés d'injustice. » Les députés terminèrent en disant : « Que nos confédérés déclarent avec franchise s'ils sont disposés à nous secourir au besoin, comme nous, nous le sommes à leur prêter fidèle et loyale assistance. » Tous les cantons firent à ces discours une réponse favorable. Tous promirent de remplir leurs devoirs de bons confédérés [1]. Fribourg, qui se sentait lié d'intérêt avec Berne, se montra surtout bien disposé. Les périls extérieurs avaient ramené la vie au cœur de la Suisse. Pour sceller le retour à la concorde, Zurich invita les hommes d'armes de tous les cantons à un tir fédéral. Ils arrivèrent dans ses murs par troupes nombreuses [2], marchant sous leurs bannières respectives, au son d'une musique guerrière. A voir la courtoisie et la fraternité qui régnèrent dans cette fête, les cœurs patriotes sentirent renaître en eux l'espérance [3].

C'était le nain qui se disposait au combat contre le géant; mais il est vrai qu'il ne se préparait pas seul à le soutenir au besoin. Une puissance formidable armait : l'opinion, reine mobile, née de mille et mille impressions diverses, rapides et toujours changeantes, messagère envoyée de Dieu pour abaisser tout ce qui s'élève et soutenir tout ce qui a besoin d'appui. Elle avait donné

[1] « Tous se prononcèrent contre le renouvellement de l'alliance avec le roi, Uri particulièrement. » *Recès de Baden*, 23 *janvier* 1548.

[2] Surtout beaucoup de Bernois. *Stettler, mss.*

[3] Celui de Bullinger entre autres.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des ennemis sans nombre à Charles V le lendemain de sa victoire. En Allemagne, elle lui suscitait des résistances à chaque pas. Partout, le premier effroi passé, s'y relevaient les libertés civiles et religieuses. Charles voulut poser la couronne de l'empire sur la tête de Philippe, son fils; les électeurs lui refusèrent leurs suffrages. Le pape, effrayé de l'élévation à laquelle il avait contribué à porter la puissance impériale, s'était tourné le premier contre son allié de la veille. Il avait transféré le concile de Trente à Bologne, loin de l'Allemagne subjuguée. Changeant subitement de politique et de langage, il excitait les Turcs, relevait les protestans, soulevait, en Italie, les restes des Guelfes, s'alliait secrètement avec Venise, et, s'adressant aux Suisses, il les pressait, sans distinction de religion, d'opposer à l'Empereur leur courage accoutumé [1]. Son espoir était dans le roi de France. François Ier se préparait, mais dans l'ombre, à une lutte nouvelle. Le sire de Liancourt, son représentant auprès des cantons, tenait leurs yeux ouverts sur les dangers qui les menaçaient. Il venait de leur demander quinze mille hommes [2], lorsque Cléry et Sonnenberg, que la diète avait envoyés à Paris d'après les conseils de Hallwyl, rentrèrent dans leur patrie. Ces ambassadeurs avaient été comblés de caresses. Ils conseillaient néanmoins de ne pas se hâter d'accorder des mercenaires au roi. Ce monarque, dont les Confédérés avaient, depuis Marignan, vu le visage en tant de rencontres; qui, le premier, avait fait avec eux une alliance étroite et les avait attachés à sa politique;

[1] Recès de Baden, le lundi après la Saint-Jacques 1548. Les conjurations se multiplient en Italie. Fieschi à Gênes. Révolution à Naples. Termes traverse la Suisse et va planter le drapeau français à Parme.

[2] Baden, fin février 1547. — Stettler.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce prince, mélange de grandeur et de voluptés, François Ier se mourait. Les députés l'avaient vu, chassé par les approches de la mort, changer tous les jours de palais, comme s'il eût cherché un lieu dans lequel elle ne pût l'atteindre [1]. L'on ne tarda pas à recevoir la nouvelle de sa fin.

L'on dit en France : Le roi meurt, non la royauté. L'union de la couronne avec les Suisses, fondée sur l'intérêt et la sympathie, devait survivre à bien des règnes. A cette heure, un soin commun la resserrait : celui de sauver les libertés européennes. La Suisse, abandonnée à elle-même, n'était rien. La France, de son côté, qui manquait d'infanterie, ne pouvait faire la guerre sans les phalanges des cantons [2]. On disait communément que les Confédérés étaient dans les armées du roi ce que sont les os dans le corps humain. On remarquait qu'unissant à la valeur impétueuse cette patience que ne décourage aucun revers, ils se montraient à la fin d'une campagne aussi fiers qu'en la commençant [3]. Le roi se hâta de leur exprimer son désir de cimenter une amitié déjà vieille. Pour leur prouver celle qu'il leur portait (François Ier n'avait pas laissé de trésor qu'il pût leur prodiguer), il les pria d'être parrains d'une fille qui lui était née. Les Confédérés acceptèrent

[1] Du Bellay, XXI.

[2] « Quand nous avions un corps de Suisses, nous nous croyions invincibles. » *Brantôme, II*, 227. — *Du Bellay, VI.* — *Davila, en plus d'un lieu, entre autres*, I, 141 : « Sans les Suisses, le roi croit ne pouvoir pas soutenir une guerre quelconque, principalement après avoir essayé de ces légions françaises tant vantées, et qui n'ont pas réussi. » La noblesse assurait que « si l'on armait les paysans, bientôt les gentilshommes deviendraient vilains et les vilains gentilshommes. »

[3] Ainsi disait Schomberg.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

volontiers cet honneur. Ils choisirent pour les représenter Antoine Schmidt, de Zurich, Dietrich In der Halden, de Schwyz, Nicolas Im Feld, d'Unterwalden, et Jérôme de Luternau, de Soleure. Schmidt porta la princesse à l'église, In der Halden la tint sur ses bras au retour. Les marraines furent Marguerite de Valois, reine de Navarre, et sa fille, Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. La princesse fut nommée Claude [1]. Les ambassadeurs lui firent présent d'une médaille d'or du poids de trois cents écus, qui portait les armes des treize cantons [2]. Un don plus précieux fut le sang qu'ils versèrent à grands flots pour la France. Le roi les assura que, s'il eût eu un fils, il n'en eût pas moins choisi les Confédérés pour parrains. Il fit présent à chacun d'une chaîne d'or valant huit cents écus [3]. Puis, leur tendant la main, en témoignage de sa gratitude, Henri montra son extrême empressement de renouveler alliance avec eux. Le bras sur sa poitrine, il jura que si jamais la Suisse était attaquée, il ne se bornerait pas à lui donner le secours promis par les traités, mais qu'il exposerait sa personne royale pour la défendre. Les ambassadeurs, à leur retour [3], dirent en diète les honneurs qu'ils avaient reçus. Les envoyés du monarque en Suisse, Boisrigault, Liancourt, Lavau, Ménage, ajoutèrent de nouvelles assurances à ces démonstrations, et, parcourant la Suisse, ils travail-

[1] Elle fut Madame Claude, mariée à Henri II, duc de Lorraine.

[2] La reine leur fit don d'une chaîne qui valait 200 écus. Ils offrirent, de leur côté, une médaille de 50 écus à chacune des marraines. — Stettler, II, 154. — Zurlauben, IV, 226. — Flassan, Histoire de la diplomatie française. — Businger, Geschichte von Untervalden.

[3] En mars 1548.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lèrent activement en tous lieux à amener le renouvellement de l'alliance [1].

Partout leurs propositions furent accueillies, si ce n'est à Berne et à Zurich. Ces deux républiques étaient celles à qui la politique conseillait le plus haut de rechercher un appui contre l'Empereur; mais leur clergé, héritier des principes des réformateurs, repoussait vivement les alliances étrangères. Ils disaient : « Dieu bénit la Réforme. Chacun, dans les cantons régénérés, vaut mieux qu'auparavant. C'est dans les pays catholiques que se voient les terres en friche et que les mendians pullulent. Les services mercenaires ont enrichi quelques hommes; le reste n'en a rapporté que des habitudes oisives et des mœurs qui attirent sur la Suisse les vengeances du ciel. Ils perdront la liberté. Tandis que régner est le bonheur des princes, les républiques trouvent le leur dans l'indépendance. Les mettre à un même joug, c'est vouloir sacrifier celles-ci. Déjà dans plus d'un canton le pouvoir du roi l'emporte sur celui des magistrats. » Ainsi s'exprimaient Bullinger à Zurich, Haller à Berne [2]. Ils s'élevaient incessamment contre ce commerce d'hommes, qui changeait une nation loyale en un peuple de meurtriers à gages. Leur voix empruntait une nouvelle force de ce que la persécution continuait en France. Toujours de nouveaux martyrs. A ces fêtes de cour, à ces tournois, dans lesquels Henri II aimait à faire admirer son adresse, succédait chaque fois,

[1] De Thou, VI. — Sismondi, Histoire des Français, XVII, 404. — Flassan, II, 22. — Ribier, p. 244.

[2] Simler, Vita Bullingeri. — Ob einer christlicher freyen Stadt nützlich und heilsam sich mit Krone Frankreich zu verbinden. — Christlicher Bedenken ob eine löbliche Stadt Bern den Vertrag annehmen muss, von Haller.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

comme pour expier leur frivolité, quelque exécution sanglante. L'on avait vu le roi lui-même repaître ses yeux du supplice d'un homme de sa maison, pauvre couturier, condamné à être brûlé à petit feu. L'on dit que le regard de la victime, empreint de douleur et de courage, ne put dès lors s'effacer de sa pensée. Comme il distribuait volontiers les biens des hérétiques à ses favoris et aux gouverneurs des provinces, l'avarice s'était jointe à la politique et au fanatisme pour ne pas laisser les poursuites se ralentir[1]. « Et des villes chrétiennes s'uniraient à ce prince ! Elles serreraient une main teinte du sang de leurs frères ? croyaient-elles pouvoir le faire sans agir contre la religion ? Dieu n'avait-il pas maudit l'alliance de son peuple avec les Cananéens ? celle de Josaphat avec Achab[2] ? N'avait-il pas retiré sa faveur à Macchabée du jour que le héros s'était appuyé sur les Romains ? Qui savait d'ailleurs contre quels adversaires seraient tournés les bras que demandait la France : si ce ne serait point contre Édouard d'Angleterre, l'ami des villes suisses ? » Zurich, entraînée par ce langage, résolut presque d'une voix, de se reposer sur Dieu seul, et de se passer de l'alliance du roi. Elle avait pour bourgmestres ce Lavater, qui commandait à Cappel, et Jean Haab, d'un

[1] De Thou, VI ; 506. — Sismondi, XVII, 379.

[2] « Il l'a fait parce qu'il connaît les cœurs ; mais il n'a point blâmé Abraham d'avoir été l'ami d'Abimélec, ni David de l'avoir imité. Autre chose est de se pencher partout où se montre l'ombre de l'Égypte, autre de négliger par une sécurité coupable un appui dont Dieu nous permet de nous servir. Craignez, en fuyant Pharaon, de tomber dans les mains d'Antiochus. » *Calvin à Bullinger, Non. Maji*, 1549. *Lettres inédites.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cœur honnête et ferme [1]; ils donnèrent l'exemple à leurs concitoyens. Berne fut plus longtemps irrésolue; le parti français y était puissant; il aurait prévalu, si le roi eût voulu comprendre clairement dans le traité les pays conquis sur la Savoie [2]. A Bâle, à Schaffhouse, l'or et les caresses de la France l'emportèrent sur la voix des pasteurs [3].

Dans les cantons des Alpes, la tâche des ambassadeurs fut plus facile [4]. Il n'eurent pas à lutter contre la religion du peuple. Rome parla pour eux : dans les Waldstetten, un mot de sa bouche pouvait plus que de l'or dans la main des rois [5]. Les députés d'Uri avaient avoué, dans la dernière diète, que les intrigues des princes n'avaient produit en Suisse que la cherté, l'orgueil et les divisions; le canton ne s'en livra pas moins [6]. Les envoyés français ne rencontrèrent qu'à Schwyz et dans quelques vallées de l'Unterwald des hommes

[1] Meyer, Die evang. Gemeinde in Locarno, I, 390. — Arch. Zur. — Hess, Leben von Bullinger.

[2] J. Haller à Bullinger, 14 sept. 1549. *C. Simler.*

[3] Cinq suffrages décidèrent à Schaffhouse. Bâle consentit à la condition qu'aux 2,000 livres que lui assurait la paix perpétuelle, aux 1,000 que lui promettait le renouvellement de l'alliance, seraient ajoutées 3,000 livres de pension annuelle, qui se distribueraient sur l'avis des bourgmestres et du Conseil; en d'autres termes, qui se partageraient entre eux. *Vogt, pasteur schaffhousois, à Bullinger, 30 août. — Ochs, VI,* 205. Bienne demeura ferme. Mulhouse accéda.

[4] Moyen de maintenir les Cantons au service du roi, par Sébastien de l'Aubespine, abbé de Basse-Fontaine (ambassadeur en 1552 et en 1564). — Mémoire des Ligues (de Bachetel, abbé de Saint-Laurent). — La correspondance de ces ambassadeurs.

[5] « Le pape y peut plus avec 10 écus que la France avec 100. Aussi le nonce y fait peu de largesses ordinaires; d'extraordinaires parfois. »

[6] « Ceux d'Uri présument beaucoup d'eux-mêmes; ils sont vains, légers et changeans, sujets à gain plus que tous. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'antique vertu, qui refusèrent leurs largesses [1]. A Zoug, à Lucerne, tout se vendit [2]. Il fallut sans doute dissimuler mainte indiscrétion, laisser répéter que la France avait de grandes obligations aux Suisses, ne pas heurter l'idée que le reste du monde n'était rien auprès des Confédérés, et que, parmi les Confédérés, les Waldstetten n'occupaient pas le dernier rang. L'or acheva ce que la dissimulation, les discours flatteurs et les promesses faites à l'ambition avaient commencé. Les cinq cantons dépendaient de Milan pour le commerce, surtout pour celui du sel; en 1545, une défense d'exporter avait jeté le pauvre peuple dans la plus grande souffrance; néanmoins les envoyés de l'Empereur menacèrent vainement de renouveler cette mesure: on n'y prit pas garde. Fribourg [3] et Soleure, où les affaires étaient gouvernées par un petit nombre d'hommes, furent amenés sans peine. Appenzell [4], Glaris, la ville et l'abbé de Saint-Gall coûtèrent peu.

Il restait à gagner le Valais et les Grisons, doublement importans par leur situation et par le nombre de leurs soldats. L'Espagne livrait le sel au Valais. Elle

[1] « Ils ont l'humeur enracinée de vivre à ancienne vertu. »

[2] « Ils sont sujets à argent, chose qui y est moins deshonnête qu'ailleurs. Ils se jalousent entre eux; mais tous sont pour France. Parfois ils se plaignent de l'inobservation des traités. Un rien les apaise. »

[3] « Il y a à Fribourg de mauvais garçons, mais ils ne sont pas les plus forts. »

[4] Les protestans n'hésitèrent pas à donner des soldats qui devaient combattre leurs co-réligionaires. Les alliances ne furent pas même réservées, car il était écrit dans la capitulation: « Nous ne nous en détacherons point, ni pour convention, ni pour accord fait entre nous, Confédérés, ni pour autre cause. » La France montre la volonté d'entretenir une armée permanente; les Cantons un déplorable abandon de leur dignité et de leur gloire. *Zellweguer, Gesch. von Appenzell, II*, 337. — *Schuler, Gesch. von Glarus.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

veillait à ne lui laisser rien de commun avec la France[1]. Les quatre dizains supérieurs lui étaient dévoués. Que firent les envoyés de Henri II ? Ils s'appuyèrent sur les dizains inférieurs, qui étaient amis de Berne et penchaient vers les doctrines nouvelles[2]. Ils cherchèrent à y faire triompher brusquement la Réformation. Il en résulta une confusion si étrange, que toutes les communes levèrent la mazze[3] et les bannières, demeurèrent plusieurs jours sous les armes, mangeant, buvant, se faisant grand dommage, et qu'elles ne rentrèrent dans le repos qu'à la voix de députés accourus des cantons voisins[4].

Chez les Grisons, l'agitation ne fut pas moins vive. Ces montagnards, pauvres et belliqueux, s'offraient en foule au service mercenaire. Prévenus par le roi, entourés par les États de la maison d'Autriche, ils avaient ouvert le marché aux deux puissances, qui se le disputaient à l'envi. Elles employaient à leurs fins quelques familles influentes, avides de recevoir de l'étranger ce que la pauvreté du pays leur refusait : l'or et les distinctions. La loi défendait de vendre son suffrage; mais ces familles étaient pensionnées secrètement. Il était peu de communes où les deux causes n'eussent leurs orateurs, peu de foyers dont la rivalité de l'Empereur et du roi n'eussent troublé la paix. Les haines étaient d'autant plus vives que le vallon était plus res-

[1] Manuscrits de Louis de Watteville, dans la Biblioth. de Berne.

[2] « Il serait à désirer que les divisions religieuses y eussent du progrès et que pié à pié celle des protestans fût établie. » *L'abbé de Basse-Fontaine.*

[3] La mazze fut portée de maison en maison chez les amis de la France. Dès lors elle fut rarement levée, quoique aucune loi ne l'ait abolie.

[4] Haller's Chronik. — Ant. Tillier et Glado May, envoyés de Berne, furent ceux qui contribuèrent le plus à les apaiser.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

serré. Malgré les avantages que la maison d'Autriche avait par sa proximité et par les droits qu'elle possédait dans les Dix-Juridictions, le plus souvent le roi l'emportait. Les Français déployaient plus de libéralité; leurs manières délicates étaient plus flatteuses pour des hommes libres que la fierté des Espagnols et la raideur des Allemands. Comme dans le Valais, ils s'étaient servis des dissensions religieuses et comptaient la plupart de leurs amis parmi les réformés, bien plus nombreux que les catholiques. Ils s'étaient attaché entre autres une maison puissante, les Salis. On montre au voyageur qui traverse la Brégaille, au-dessus d'une forêt de châtaigniers, le château de Soglio [1], manoir originaire de cette famille. Sorti de ce lieu, leur clan avait jeté de vigoureux rejetons dans presque toutes les vallées de la Maison-Dieu et des Dix-Juridictions. En sachant allier la prudence au courage, ils s'étaient acquis dans les guerres étrangères de la richesse et de la gloire, dans leur patrie une nombreuse clientèle. Tout fut mis aux gages de la France. Les impériaux, moins nombreux que leurs adversaires, se montraient d'autant plus passionnés. Leur colère prenait le nom d'amour de la patrie. Désignant au peuple les objets de leur haine : « Ce ne sont plus des hommes libres, lui dirent-ils; ce sont des esclaves de l'étranger, indignes d'occuper aucun rang dans une patrie qu'ils perdent. » Déjà, l'an 1541, le peuple, soulevé par ce langage, s'était levé, avait formé un tribunal chargé de sa vengeance (Strafguericht). Vingt-cinq des hommes les plus dévoués à la France avaient été exclus pour cinq ans de l'éligibilité aux charges et de toute

[1] Ou plutôt de Castellazzo. V. Muller, livre I, chap. 12; note 304.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

participation aux actes du peuple souverain [1]. Mais la république ayant continué d'accorder l'enrôlement aux deux puissances rivales, la source du mal n'avait pas été tarie. Il eût fallu réserver le marché à l'une des deux couronnes ou le fermer à toutes deux. L'avenir dépendait d'une telle résolution. L'occasion de la prendre s'offrit, lorsqu'à la mort de François Ier l'alliance française fut arrivée à son terme. Tout s'agita. Le parti impérial se montra plein d'orgueil et d'espérance. Les envoyés du roi, de leur côté, se répandirent chez les Grisons; ils agirent, ils parlèrent. « Voudriez-vous, dirent-ils, vous séparer de vos amis des Cantons, qui viennent de renouveler la paix perpétuelle? Ne comprenez-vous point le danger qu'il y aurait pour vous, placés comme vous l'êtes entre les deux puissances, à vous donner à l'une exclusivement? Ne voyez-vous pas qu'elle vous ferait la loi, et que la cessation de la concurrence ferait baisser le prix de vos services? » Les Conseils et les communes se prononcèrent selon le vœu du roi [2].

Rien ne s'opposant plus à la conclusion de l'alliance, elle fut signée à Soleure, le 7 juin 1549 [3]. Le nouveau traité ne différait des anciens qu'en ce que les Confédérés ne s'engageaient point à aider la France à reconquérir Milan, mais seulement à le défendre si elle le recouvrait. Il devait durer pendant la vie du roi, et

[1] Le 12 avril 1542. Leur honneur fut déclaré sauf.

[2] Sprecher.—Tschokke.—Bibl. royale, *Sérilly*, 216 *à* 218. Alliances, traités et mémoires touchant les Grisons.

[3] A Paris, le 6 octobre. Dumont, corps diplomatique. — Alliances de la France avec les Suisses, 173. — Thou, VI. — Flassan, II, 22. Histoire des antiquités de Paris par Sauval, II, 91. — Stettler, II, 162. — Hafner, II, 235. — Vurstisen, VIII, ch. 19. — Simler, rep. helv,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cinq ans après sa mort. Le nombre des troupes accordées demeurait le même [1]. Leur service fut régularisé. Elles furent divisées en régimens et les régimens en compagnies [2] égales en force [3]. Les colonels continuèrent d'être élus par la diète [4], les capitaines de commander leurs compagnies avec un pouvoir presque absolu [5], les drapeaux d'être aux couleurs des Cantons, les soldats de porter pour tout uniforme la grande croix blanche, cousue sur le dos et sur la manche de leurs pourpoints. Les régimens conservèrent leur justice propre, qu'ils rendaient en plein air [6], avec des formes populaires, en présence de tout le corps formé en carré [7]. Les priviléges de la nation en France lui furent

[1] De 6 à 16 mille hommes.

[2] Compagnies, bandes ou enseignes.

[3] Sur 100 hommes on compta 50 piquiers, 30 hallebardiers, 20 arquebusiers et arbalètriers mêlés ensemble.

[4] Peu à peu le roi se borna à élire des colonels agréables aux Confédérés. *Meyer, Sch. Gesch.*

[5] Ils dépendaient plus du Canton que du colonel; voilà pourquoi nos histoires disent, p. ex. : Dietrich in der Halden, chef de 13 enseignes suisses. Chaque compagnie avait, sous son capitaine, un lieutenant, un enseigne, un sergent, avec rang d'officier, et pour chaque escouade de 50 hommes un *rottmeister*. Quatre trabans, armés de longues pertuisanes, étaient commis à la garde de la caisse militaire. Point d'état-major. La paye était de 4 couronnes par mois. Une solde de retour était garantie aux troupes que le roi licencierait.

[6] « Quelque temps qu'il fît. »

[7] Officiers et sous-officiers étaient égaux dès qu'ils revêtaient l'office de juges. Le colonel lui-même déposait sa canne et ses gants. La *Caroline* avait pénétré dans les régimens comme chez les Cantons. Après le jugement, les capitaines s'assemblaient dans une tente voisine pour revoir la sentence : ils pouvaient l'adoucir, non l'aggraver. Ils rentraient. Tout le corps était assemblé. Sur la table était déposée une baguette en croix avec une épée. Si l'accusé avait été condamné à mort, le grand-juge s'avançait, élevait la baguette et la rompait, en disant : Ainsi se sépare ton âme d'avec ton corps! — *Vogel* (*grand-juge lui-même*). — *Jus-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

garantis. Ce fut en ces termes que, dans un moment plein de gravité, la France et les Confédérés renouvelèrent leur vieille fraternité d'armes.

Quelques troubles accompagnèrent la publication de ce traité, particulièrement dans la Rhétie. L'Autriche avait dans les Dix-Droitures des hommes dévoués : on citait Pierre Finer, son bailli de Castels. Trompé dans les espérances qu'il avait conçues, il chercha à se venger : il accusa, à leur retour, les députés envoyés à la diète de Soleure, de n'avoir pas assuré aux Trois-Ligues, dans l'alliance française, le rang qui leur appartenait. Elles n'avaient été désignées que vaguement comme alliées des Cantons. Un tribunal d'enquête fut nommé [1]. Les députés, Jean Gouler, l'honneur de la Rhétie, et Valentin Fætscherin, furent jetés dans les fers. Les deux autres Ligues et les Confédérés se hâtèrent d'envoyer pour conjurer l'orage [2]. A leur voix se joignit celle de Jean Travers, que l'on avait vu toujours, dans les camps, combattre en héros, dans les affaires, conseiller avec sagesse. Le peuple n'écouta que sa colère. Il réunissait en lui tous les pouvoirs : celui de faire la loi, de juger, d'exécuter la sentence ; aussi les annales de la Rhétie sont-elles pleines de ses emportemens, comme d'autres le sont des égaremens des rois. Dans sa fureur, il frappa de fortes amendes les députés et les préposés des Dix-Droitures. La raison lui revint qu'il était trop tard. Alors, effrayé de lui-même, il chercha à prévenir le retour des désordres où il venait de tomber. Les trois Ligues portèrent, à

tice militaire des Suisses, Francfort, 1704. Cet écrit égaie la gravité du sujet.

[1] En 1550.

[2] « Il arriva à Davos 6 députés et le baron de Sax. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Ilantz, le 24 janvier 1551, une loi contre les soulèvemens. Tout Rhétien jura de faire connaître au magistrat les premières traces qu'il découvrirait d'excitation à l'émeute. Une lettre du roi de France [1], remplie de paroles flatteuses pour les Grisons, acheva de les rendre à la paix. Elle leur assura dans les capitulations les mêmes avantages qu'aux Confédérés. Ils étaient considérés comme trois cantons; et quand la levée dépassait six mille hommes, ils devaient avoir leur régiment particulier [2].

Mais déjà, de tous lieux, des auxiliaires s'étaient mis en marche. Ils partaient que l'alliance était à peine conclue. Ce n'était point pour combattre l'Empereur. Comme l'avaient craint Zurich et Berne, leurs armes furent dirigées contre un enfant, contre Édouard VI d'Angleterre. La France profita de la faiblesse d'une minorité agitée pour reconquérir Boulogne, que Henri VIII lui avait enlevé. Douze mille Suisses, commandés par Jérôme de Luternau et Dietrich In der Halden, contribuèrent à la prise de cette place, et furent licenciés quand ils l'eurent donnée à la France [3]. Henri II n'osait point encore s'attaquer à la fortune de l'Empereur. Charles achevait, en Allemagne, de faire ployer de dernières résistances. Jules III, qui venait de monter sur le siége de Rome, ramenait, intimidé, le concile à Trente. Une diète [4], entourée d'arquebu-

[1] Du 12 juin 1550.

[2] Vogel, Traité hist. et polit. des alliances entre la France et les Suisses, p. 149. — Stettler, II, 163. — Sprecher, Helv. rhetica, p. 23. — Meyer's Schw. Geschichte, 432. — Négociations de Sillery en Suisse (B. royale, n° 12,089). — Tschokke, Gesch. von Rhetien.

[3] Hafner's Schauplatz, II, 236. — J. Haffner's Chr. mss. an. 1549.

[4] A Augsbourg, le 20 juillet 1550. On l'a nommée la *Diète armée*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

siers espagnols, prêtait force aux décisions de la chambre impériale et à celles du Concile[1]. Une ville seule résistait encore : c'était Magdebourg. Quand Charles la fit assiéger par Maurice de Saxe, on se persuada qu'il en serait de la Réformation du seizième siècle comme il en avait été de celle du treizième. Cependant une convention se trouvait conclue, entre Maurice et Henri II, pour le rétablissement de l'équilibre européen ; et déjà 240,000 écus se comptaient à Bâle, en exécution de ce traité[2]. Charles était à Inspruck à diriger le concile. Soudain un bruit court, qui répand l'étonnement. Maurice, jetant le masque, a levé le siége de Magdebourg. Il traverse l'Allemagne à la tête de vingt-cinq mille hommes. Le but qu'il proclame est celui de relever la religion et de rendre à la Germanie ses libertés. L'on apprend d'Augsbourg qu'il y a, lors de son passage, rétabli les ministres dans les chaires. Bientôt des nouvelles plus extraordinaires frappent les oreilles. L'Empereur, surpris, sans armée, a failli être fait prisonnier. On l'a vu, perclus de la goutte, abandonner Inspruck en litière[3], de nuit, éclairé, au milieu des précipices, par des flambeaux de paille, à travers une pluie qui tombait par torrens. Ses courtisans le suivaient comme ils pouvaient, sur de méchans chars, ou à pied. Il avait pris à travers les monts les sentiers qui

[1] On sollicitait les Suisses d'envoyer des députés au concile et des ambassadeurs complimenter le nouveau pontife. Ils n'eurent garde de servir, en le faisant, la politique de l'Empereur. Marcheferrière, ambassadeur de France, leur lut en diète la protestation d'Amyot, et les invita à s'y associer. — *Recès.* — *Stettler.* — *Fragmens sur la nonciature, dans la Bibl. Balthasar, à Lucerne.*

[2] Thou, VIII, 653. Le 5 octobre 1551 ; ratifié à Chambéry, le 15 janvier 1552. — Traités de paix, p. 258.

[3] Le 25 février.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mènent vers la Carinthie. Le concile se dispersait. Le pape s'alliait à la France. Henri II appela à lui les enseignes des Confédérés.

Quatre mille hommes avaient, l'année précédente, pris, sous Frœlich, le chemin de l'Italie. Deux nouveaux régimens, chacun de quatre mille hommes, coururent, sous Schwaller, de Soleure, et sous Irmy, de Bâle, joindre en Lorraine l'armée du roi [1]. Ce prince ouvrit, par la prise des trois villes impériales de Metz, Toul et Verdun, une campagne entreprise sous le prétexte de secourir l'Empire; puis il pénétra en Alsace [2], portant en tous lieux le ravage et faisant fuir devant lui les populations. Il s'avança jusqu'à Strasbourg, dont il espérait se rendre maître par surprise. L'Alsace, désolée, implora la protection des Cantons. La diète se trouvait assemblée à Baden. Les Confédérés se promirent de ne point se laisser diviser [3], et, répondant aux vœux des Alsaciens, ils envoyèrent au monarque une ambassade nombreuse [4]. Les députés rencontrèrent Henri II à Zabern; ils le prièrent d'épargner une province, le grenier de la Suisse; des villes, les alliées des Confédérés. Les auxiliaires suisses étaient la meil-

[1] Haffner's Chronik. mss. — Mémoires de Du Villars, L. III.

[2] Le 3 mai, par Saverne.

[3] Sans cesser de s'observer. En 1552, on soupçonnait à Berne les P. Cantons d'armer secrètement. Les P. Cantons accusèrent Berne, quand Brandebourg se jeta sur la Franche-Comté. En 1555, on prêta aux Waldstetten le dessein de vouloir attaquer l'Argovie. Le renouvellement du capitulat de Milan, le 28 juillet 1552, fut interprété par les villes comme leur étant hostile. *Deutsche Missiven, à Berne.*

[4] Les Alsaciens la choisirent. On y voyait Hab, Freytag, Escher, Bircher, In der Halden. — Fæsch, Falkner et Krug, députés de Bâle, les avaient devancés. Les États de Franche-Comté avaient aussi envoyé. *Recès du 28 et du 31 mai.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leure infanterie du roi ; il ne voulut point mécontenter les Cantons. Après avoir fait boire ses chevaux dans les eaux du Rhin, en témoignage d'une expédition qui passa pour aventureuse [1], il prit la route du Luxembourg, s'empara d'Yvri, de Damvilliers, de Montmédy, et, le 16 juin, il licencia son armée [2].

L'Allemagne ressentit profondément l'injure qui venait de lui être faite. L'orgueil national rapprocha ses membres déchirés. La paix se fit à Passau, pour ne plus songer qu'à la cause commune de la Germanie. Charles V se trouvait en Autriche, sans argent, sans soldats ; l'enthousiasme le mit à la tête d'une armée de 60,000 combattans, avec lesquels il alla mettre le siége devant Metz. Un chef de bandes, longtemps la terreur de l'Allemagne, Albert de Brandebourg, oubliant qu'il était à la solde de la France, le joignit avec 20,000 soldats, au nombre desquels on comptait 5,000 Suisses. Maurice de Saxe était mort dans sa gloire, en combattant pour la paix du pays [3]. L'on remarquait parmi les meilleurs généraux de l'armée Emmanuel Philibert, héritier des droits de Charles de Savoie, dont la mort venait de terminer l'infortune [4]. L'Empereur, qui voulait mettre une barrière entre les Suisses

[1] Sismondi, H. des Français, XVII, 458.

[2] Stettler, II, 173. — Chronique mss. de Lucerne, par Balthazar, an 1554. — Wurstisen, p. 625. — Sleidan, XXIV. — Vieilleville, XXX. — Rabutin, XXVII. — Thou, X.

[3] En combattant les brigands d'Albert de Brandebourg, après avoir repoussé les Turcs.

[4] A Verceil, le 16 septembre 1553. *Guichenon, II,* 228 et 240. — Villars, IV. — Thou, XII. — Il venait de mourir lorsque Brissac surprit Verceil et pilla son riche mobilier.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et la France[1], avait promis au jeune prince de lui faire restituer son patrimoine. Sous le même drapeau que Philibert servait Gérard, fils de l'avoyer J.-J. de Watteville. Son frère Nicolas et lui, pleins d'orgueil et de courage, avaient pris en haine la Réforme, dont leur père avait été le promoteur; et plutôt que d'avoir à rencontrer à tout instant le visage des prêcheurs, ils avaient renoncé à leur patrie[2]. Ils s'habituèrent en Franche-Comté : les premiers d'une branche qui s'illustra dans l'Eglise, la politique et les batailles[3]. Tous marchaient avec leurs espérances à une guerre qui ne devait pas les réaliser. On sait la belle défense de Metz par le duc de Guise[4]. Onze mille coups de canon furent tirés inutilement contre les murs. Le 1er janvier 1553, Charles V dut abandonner le siége après y avoir perdu trente mille hommes. Les Suisses de son armée passèrent au roi pour la plupart et remplirent les vides faits dans les rangs de ceux de leurs compatriotes qui avaient combattu dans la place assiégée.

Les années suivantes, la guerre continua sur les frontières des Pays-Bas et en Italie. Dans les Pays-Bas, les Suisses, sous In der Halden et Pierre de Cléry, rendirent de bons services au roi. On prit Bovines, Dinant. On gagna une bataille autour des murs de Renti. Où que l'on s'avançât, les habitans étaient mas-

[1] Un courrier, arrêté aux Clées, dans le Pays-de-Vaud, portait sur lui la preuve de cette intention de l'Empereur. *Ruchat.*

[2] Stettler, mss. 1549.

[3] Sous les noms de marquis de Conflans, de sires de Château-Vilain et de Versoy. Burkard, fils de l'avoyer Nægueli, s'était aussi mis au service de la maison d'Autriche, l'on crut, pour servir la France, en sorte qu'il fût arrêté. La diète le fit relâcher. *Abscheid du 30 sept.* 1551.

[4] Siége de Metz, par Salignac, dans Petitot, XXXII. — Discorso del assodio di Metz, Lyon, 1553.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sacrés, les villes et les campagnes mises au pillage ; toutes les provinces ne présentèrent bientôt plus aux regards qu'une terre fumante et qu'une solitude où la guerre elle-même finit par s'épuiser faute d'aliment [1].

Dans le nord de l'Italie, les régimens Suisses Frœlich et de Pro [2] servaient sous Brissac. C'étaient des places prises et reprises, des ruses, des combats sans importance, une lutte sans résultat. La péninsule était pleine de soulèvemens, dernières convulsions d'une liberté mourante. Les gouverneurs impériaux Gonzague, Tolède [3], entourés de meurtriers à gages, régnaient par la torture, le poison et le poignard, sans que leur maître leur demandât jamais compte de leurs extorsions et de leurs barbaries. Ils étaient imités par les grands. Les troupes, qui n'étaient point payées, vivaient aux dépens du peuple. Le joug était si pesant que les Gibelins même conspiraient [4]. Parme, Luques, Naples avaient eu leurs insurrections. Tous les regards se fixèrent sur celle de Sienne.

Pendant que Charles V signait le traité de Passau,

[1] Thou, XIII. — Rabutin. — A Renty, le roi combattit à la tête des Suisses (14 août). « Quelques paroles flatteuses ajoutèrent à leur valeur accoutumée. » La Popelinière. — Zurlauben, IV, 250. Il y a quelques erreurs.

[2] D'Uri.

[3] Médicis fut donné pour successeur à Gonzague (mars 1553); mais Côme n'ayant pu le céder, Figueroa devint gouverneur de Milan. Puis Tolède, duc d'Albe. — Les *Fiancés* de Manzoni sont de l'histoire.

[4] Du Villars, livre V. — Sismondi, XVII, 550. — « Les Suisses ne recevaient point de solde. » D'Aubigné, Hist. univ. p. 25. — Lebret, Hist. d'Italie, p. 61. — Chroniques mss. d'Ant. Hafner et de François, son fils.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

trois mille insurgés s'étaient jetés dans cette ville, en criant : Liberté ! Ils s'en étaient rendus maîtres et se mirent sous la protection de la France. Bientôt Espagnols, Italiens, Allemands eurent enveloppé Sienne de toutes parts. Tout ce qui avait du sang à verser pour l'affranchissement de l'Italie et tout ce qui avait attaché sa fortune à celle de l'Empereur prit parti sous l'un ou l'autre drapeau. Côme de Médicis mit 25,000 hommes sous les armes. On combattit trois ans autour de Sienne, comme jadis dix ans autour d'Ilion, avec autant de courage et pour une cause non moins sacrée. Comme Troie, Sienne fut secourue à diverses fois. Elle se livra à l'espérance le jour qu'elle apprit qu'une petite armée suisse était descendue des Alpes et se frayait chemin vers l'Etrurie. C'étaient des Rhétiens. Les Cantons, pressés par la France de donner des soldats à la république, n'avaient pas cru que leur alliance avec les Médicis leur permît d'armer contre eux [1]. Mais les Grisons, que ne liait aucun engagement, avaient donné dix enseignes. Ils ne le firent pas, il est vrai, sans hésitation. L'on disait vulgairement dans leurs montagnes qu'aussi souvent que, passant le Pô, ils mettaient le pied sur la vieille terre toscane, la patrie de leurs aïeux, un malheur les attendait. La petite armée se mit toutefois en marche sous Antoine de Salis [2]. Elle dispersa les ennemis qu'elle rencontra sur son chemin. Strozzi, qui commandait dans Sienne une armée française, en était sorti pour aller au-devant des auxiliaires ; il y rentra

[1] Vainement Basse-Fontaine insista pour que l'envoyé de Médicis ne reçût pas audience et ne fût pas souffert en Suisse.

[2] Salis Rietberg.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec eux, enseignes réunies et la joie dans les rangs. Ce ne furent les jours suivans que combats toujours nouveaux autour des murs. D'un côté le nombre, de l'autre le courage, qui y supplée. Un chef, bien connu des Rhétiens, commandait les impériaux : c'était J.-J. Médicis, marquis de Marignan, le vieil ennemi que comme un mauvais génie les Suisses rencontraient en tous lieux. Ils le firent fuir devant eux dans un premier combat à Munistero; courte victoire, que ne devaient plus suivre que des revers. Une querelle avec les Italiens, leurs compagnons d'armes, se termina par une mêlée, et coûta la vie à Salis, leur colonel [1]. Quelques jours après, Médicis ayant assiégé Marciano, Strozzi s'avança pour chercher à délivrer cette place. La rencontre eut lieu le 1er août à Siannogallo, dans une large plaine, que divise un fossé profond. Dès l'abord, la cavalerie lâcha pied, et laissa les fantassins seuls aux prises avec Médicis, qui les fit charger, en flanc, par ses cavaliers, de front, par son infanterie. Ils tinrent deux heures. Nuls ne se montrèrent plus fermes que les Grisons. Presque tous ils jonchèrent le champ de bataille de leurs corps. Ceux qui survécurent tombèrent aux mains de Médicis. D'ordinaire, il faisait pendre quiconque lui avait résisté; mais son courage avait admiré le leur, et, pour la première fois peut-être, il traita ses captifs avec générosité. Lorsque l'Empereur, confiant à sa garde la porte des Alpes, lui donna, pour récompense de ses services, les villes situées sur les bords du lac de Côme, premier théâtre de ses brigandages, il s'y montra, le peu de temps qu'il vécut

[1] Fourquevaux prit le commandement.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

encore, l'ami des Rhétiens [1]. Sienne succomba [2]. Lorsque tous les châteaux qui la défendaient furent tombés les uns après les autres; que sa population fut réduite de trente à dix mille âmes; qu'il ne resta dans ses murs de vivres d'aucune espèce, elle se rendit [3]. La liberté fit un long adieu à l'Italie. Je veux, si je passe encore les monts, m'aller asseoir auprès des murs qui lui ont donné le dernier asile; contempler des lieux témoins d'une gloire rivale de celle de nos cantons; je visiterai les champs de Siannogallo; je promènerai mes regards sur les Marennes, sur ces terres autrefois belles par la culture, et d'où la liberté [4], qui y dort, semble aujourd'hui repousser toute population moins noble que celle qui y a été ensevelie avec elle. J'en reviendrai avec un nouvel amour et un nouveau dévouement pour cette liberté, que je sers.

La chute de Sienne retentit douloureusement au-delà des Alpes. Comment les Confédérés eussent-ils vu d'un œil froid les républiques disparaître autour d'eux [5]? les villes libres tomber? tout se perdre dans de grands empires? L'Europe, aux yeux de plusieurs,

[1] Il mourut le 8 nov. 1555, à Milan. Sur son magnifique mausolée, dans la cathédrale de Milan, se lit une longue inscription, pleine de ses titres à la gloire. J'y eusse gravé ces mots : « L'ennemi des peuples libres, l'ami de l'Arétin. » — La faction belliqueuse fut quelque temps abattue en Rhétie. *Salaz à Bullinger*, 12 *nov.* 1554.

[2] Le 2 avril 1555.

[3] Thou, XIV, 269. — Montluc, III, 118. — Tschokke, Gesch. von Rhetien.

[4] Un gouvernement bienfaisant travaille à cette heure à rendre les Marennes à la culture.

[5] Florence était devenue duché héréditaire, Gênes impériale; Venise se comportait comme le riche négociant qui se retire, dans le sentiment de la vieillesse, du théâtre de son activité.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

penchait vers la servitude. Cependant la liberté venait d'y remporter une victoire mémorable. Une diète avait, le 25 septembre 1555, reconnu la liberté des cultes en Allemagne. Les Protestans conservaient ce qu'ils avaient acquis : il était seulement réservé, pour l'avenir, que tout prélat, en renonçant à sa foi, perdrait ses bénéfices [1]. Ainsi s'étaient évanouis les desseins de l'Empereur. L'unité d'Église était rompue. L'équilibre européen se reformait. Le sceptre même échappait à la main tremblante et mutilée de Charles V [2]. Une signature coûtait au maître du monde. Il était si abattu qu'on n'osait rien lui communiquer. Ses généraux ne cessaient de demander de l'argent aux caisses épuisées, tandis que, de quelque côté qu'il tournât ses regards, il ne rencontrait que la misère et le découragement des peuples [3]. Enfin il résolut de dérober au monde le spectacle du lion vieilli : il abandonna l'Empire à Ferdinand son frère, les Espagnes à son fils Philippe II [4]. Puis il descendit de la scène, après nous avoir appris combien les canons sont faibles contre les idées et l'homme petit devant les choses [5].

Les Confédérés en contemplant cette victoire s'en at-

[1] C'est ce que l'on a appelé la *Réserve ecclésiastique*. — A dire exactement, la diète d'Augsbourg assura la liberté de culte aux princes, qui purent régler dans leurs États tout ce qui concernait la religion ; elle ne la donna pas aux sujets, qui durent se conformer ou quitter le pays. *Sleidan*, XXVI.

[2] « Il avait perdu une des mains et deux doigts de l'autre. » *Ribier*, *p.* 485.

[3] « Il n'avait pu trouver en lui de quoi vivre pour tant de peuples. » *Mignet.*

[4] Les Espagnes, le 25 oct. 1555 ; l'Empire, le 27 août 1556. — L'abdication fut notifiée aux Suisses par une lettre signée Marc du Rye, du 27 juin 1556.

[5] Robertson. — Léti. — Ranke, I, 113. — Thou, XVI. — Stettler, II, 190.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

tribuèrent une belle part. Ils avaient eu sur les champs de bataille autant d'hommes d'armes que les grandes puissances. Celles-ci voyaient, depuis le commencement du siècle, que, suivant qu'ils se portaient de l'un ou de l'autre côté, la victoire s'y rangeait avec eux [1]. Leur épée pesait donc encore dans la balance des nations. Aussi étaient-ils respectés des rois et recherchés de chacun. Au dedans, ils s'étaient ralliés. La gravité des circonstances avait un moment assoupi leurs querelles, et comme suspendu leurs mouvemens. Berne seule, toujours attentive à ne pas laisser échapper les moyens d'affermir sa puissance, sut les trouver jusque dans ces heures de crise. Tandis que le roi de France, en guerre avec l'Empereur, se montrait plein d'égards, elle saisit l'occasion de s'agrandir dans l'Helvétie romande. Montrons à quel point elle savait unir la fermeté, la persévérance et la circonspection.

Des comtes qui, au nombre de cinquante, régnaient au moyen-âge sur le sol de l'Helvétie, presque tous avaient été dépouillés par les armes. Habsbourg s'était assis sur le trône des Césars; les Neuchâtel et les Gruyères seuls encore étaient salués du nom de princes. Berne entourait, il est vrai, leurs petits empires. Lorsque leurs sujets s'étaient alliés à elle par des combourgeoisies, ils avaient dû rechercher eux-mêmes une amitié qui tenait du vasselage. Néanmoins les murs

[1] L'abbé de Bassefontaine fait souvent observer à sa cour, par l'exemple des guerres d'Italie, que « la victoire a toujours dépendu de l'inclinaison des Suisses vers l'un ou l'autre parti. » *Corresp. mss.* Vielleville tient le même langage : « Pas de victoire sans eux. » Brantôme : « Quand nous avions un gros de Suisses, nous nous croyions invincibles. » Sillery disait aux Suisses (22 février 1588) : « Vous savez que François eût tout obtenu de Charles V s'il eût voulu renoncer à l'alliance des Cantons. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

épais de leurs châteaux se dessinaient encore avec quelque orgueil, appuyés, l'un au flanc des Alpes, l'autre aux forêts sombres du Jura. On montrait leurs créneaux comme des témoins d'un autre âge; mais tout en les rapprochant en ce point, on devait reconnaître dans tout le reste la différence des deux maisons.

Le prince de Neuchâtel était étranger : il appartenait à la cour de France. Ses sujets avaient embrassé la Réforme. Ils marchaient avec Berne dans ses batailles. En cas de différend entre eux et leur prince, les traités assuraient à Berne le droit de prononcer. Autant de motifs pour cette ville de respecter l'état de choses qui régissait ce rivage. Il en est résulté que le principe monarchique a survécu, à Neuchâtel, aux révolutions qui l'ont renversé dans le reste de l'Helvétie, et qu'il y subsiste encore à cette heure. Ce n'est pas que Berne n'ait été mise plus d'une fois dans la tentation d'ajouter cette lisière à ses pays. Après la conquête du Pays-de-Vaud, elle reçut, non sans surprise, une invitation du roi de France d'accepter, avec l'agrément de Madame de Neuchâtel, son pays en cautionnement d'un prêt de cent mille couronnes [1]. Berne répondit prudemment : Neuchâtel nous est uni

[1] « Le roi, son cousin, avait besoin d'argent. » Jeanne avait accensé le comté aux Ministraux, la mayorie, la haute, basse et moyenne juridiction, avec les confiscations, les lods, les censes, les forêts, les moulins, tous ses revenus pour deux mille écus d'or sol l'an (23 février 1538). « Elle avait emprunté de Messieurs de Neuchâtel 7,700 écus d'or, qu'eux-mêmes avaient empruntés à Bâle, comptant faire un bon trafic. » Elle donna à un sien domestique Fontaine André, oubliant qu'elle l'avait vendu 5,000 écus d'or aux IV Ministraux. « Vraie cour de Roboam, dit Montmollin; vraie bourdifaille ! » Le comté continua d'être accensé jusques en 1581. Il fut hypothéqué en 1551, 1552, 1608, 1634. *Boive.* Les vrais souverains furent dès lors les principaux bourgeois, qui retiraient le revenu, rendaient la coutume et tenaient le sceptre de la justice.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

par un traité de combourgeoisie ; nous ne ferons ni ne permettrons rien qui change la nature de cette alliance. Les envoyés du roi revinrent à la charge. Ils se tournèrent aussi vers Soleure et vers Fribourg. Un jour Fribourg s'adressa à Berne : « Le comte de Neuchâtel nous fait offrir par son délégué, présentant procure, de nous vendre sa terre ; nous n'avons pas voulu faire ce contrat sans vous y faire participer, vous, nos bons amis. » Leurs Excellences se firent montrer la procuration, l'examinèrent et parvinrent à découvrir qu'elle était l'ouvrage du prévôt de Valengin[1], qui, en la délivrant, avait dépassé ses pouvoirs. De nouvelles offres faites en 1550, au nom du jeune François, fils et successeur de Jeanne de Hochberg, aux seigneurs de Berne et à la ville de Neuchâtel ne parurent pas sérieuses. Berne d'ailleurs ne voulait point un agrandissement qui, sans ajouter à sa force, eût accru ses périls. Il était résolu de se borner à couvrir ses combourgeois d'une protection qui les lui attachait plus que leur soumission n'eût pu faire.

Ce fut sa règle de conduite en 1553. Les États de Neuchâtel, à la mort de François, duc de Longueville[2], avaient reconnu pour leurs princes le duc de Nemours et la marquise de Rothelin, au nom de Léonor, fils mineur du dernier comte. Marie Stuart, reine douairière d'Écosse, fit, de son côté, valoir son titre de mère de François de Longueville, et elle assigna sa partie devant le parlement de Paris. Aussitôt Berne écrivit au roi. Il lui prouva que les États de

[1] Cl. Collier, chanoine de St.-Nicolas de Fribourg. Jeanne lui avait donné un blanc-seing pour vendre aussi la souveraineté du Valengin.

[2] En 1551. Ils étaient cousins du duc François, et petit-fils de Jeanne de Hochberg. Dès cette année ils hypothéquèrent à Soleure, pour 50,000 écus, le pays qui ne leur appartenait pas.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Neuchâtel avaient prononcé dans leur compétence, et que tout amoindrissement des droits des Cantons, ou de leurs alliés, violerait la paix perpétuelle. C'en fut assez pour que Henri II ordonnât à son parlement de laisser l'affaire à ses juges naturels. Les États [1] avaient voulu que le duc et la marquise s'arrangeassent, de manière à ce que le pays ne fût pas démembré : Berne exigea que cette condition fût remplie [2]. Pris pour arbitre, il assigna Neuchâtel à Jacquéline de Rohan [3], marquise de Rothelin ; Nemours reçut un équivalent [4] en Bourgogne [5].

Il n'en fut pas de la maison de Gruyères comme de celle de Neuchâtel. On eût dit deux navires, l'un radoubé par la prudence des matelots, l'autre que l'incurie du pilote va mener à la rencontre des orages,

[1] Le 5 mars 1557, les chefs de toutes les châtellainies et mairies du pays furent appelés à siéger « comme on avait coutume de faire quand il survenait de grandes affaires. » Cinq nobles seuls se rencontrèrent aux audiences. L'assemblée invoqua l'appui de Berne.

[2] Dès lors le droit de Neuchâtel à donner l'investiture à ses souverains, l'indivisibilité et l'inaliénabilité du comté, et le rapport étroit qui l'unissait à Berne et à la Suisse se trouvèrent écrits nettement dans le droit public.

[3] « Laquelle fit aussi des siennes, admodiant le comté. » *Montmollin.* Cependant elle acheta Colombier soixante mille écus (1564), et racheta, pour le prix de vingt-cinq mille écus, Fontaine-André et le prieuré du Val-Travers. Le domaine s'accrut sous elle de 168,000 écus d'or. — Berne lui fit, le 2 janvier 1562, une pompeuse réception lorsqu'elle vint jurer l'alliance. On lui envoya cinq bœufs, six tonneaux de vin de La Vaux, cent muids d'avoine et du gibier en abondance. *Huguenin, Châteaux neufchâtelois, mss.*

[4] Pour une rente annuelle de 2,000 écus. Février 1557.

[5] Stettler, II, 181. Il n'est pas sans erreurs. Lauffer non plus. — Alliances de la France, 294. — Boive. — Indigénat, p. 95. — De Watteville, Hist. des Confédérés, l. XII. — Ruchat, VI, 106. — Montmollin. — Mémoires de Neufchâtel, mss.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

bien qu'il fasse eau de toutes parts ; la même mer les environne, mais celui-là d'une vague amie, celui-ci de flots soulevés qui grondent autour de leur proie.

Aux lieux où la Sarine sort en longs plis [1] du sein des Alpes, s'élève sur une colline détachée des monts le château des rois-pasteurs de la Gruyère. On avait de tout temps vanté l'hospitalité de ces princes plus que leur économie. Le foyer avait été construit de manière à ce que, comme faisaient les Grecs sous les murs d'Ilion, ou pût y rôtir un bœuf entier. On prenait place au banquet dans une salle spacieuse, où les siéges, hauts de trois pieds, se trouvaient taillés dans l'épaisseur des murs [2]. Les Corbière, les d'Aigremont, les Cléry, les Court, les Saint-Germain [3], prenaient place ; auprès d'eux la beauté. Les chants et la tradition du pays ont conservé le souvenir de la belle Luce d'Albergeux, l'amie du comte Jean III. On ne pouvait lui comparer aucune femme chez l'un des peuples les plus remarquables pour la noblesse des formes et l'union de la force aux grâces naïves et à la finesse des traits. Lorsqu'en 1539 Jean III alla rejoindre ses pères, il eut pour successeur le comte Michel, le plus beau chevalier de son temps [4].

[1] Tantôt sur une rive argentée, tantôt sur le plus vert gazon. Le pays s'abaisse vers Fribourg en lentes ondulations. Jamais palais, dans sa magnificence, n'a égalé en gloire le spectacle qui s'offrait devant la cour de Gruyère, lorsque le prince, après le banquet, s'asseyait à deviser avec ses compagnons d'armes, sur la pelouse, auprès du château.

[2] Ces murs ont quinze pieds d'épaisseur.

[3] Tige des Saint-Germain, en France.

[4] La Gruyère était florissante. Un bétail nombreux était répandu dans les Alpes et sur les prairies. Autant de pâturages, autant d'habitations. La famille, demi-nomade, change chaque année cinq à six fois de demeure, s'élevant sur les hautes montagnes ou en descendant, suivant la

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

A l'heure où le comte Michel reçut l'hommage de ses sujets, les affaires de sa maison étaient des plus difficiles. Ses prédécesseurs avaient tous aimé l'éclat. Il était tel jour dans l'année où ils avaient coutume de faire dresser la table pour tous les bergers du pays. Puis, ils aimaient, lorsqu'ils allaient à Fribourg, y faire une brillante entrée. Ils se plaisaient à se montrer magnifiquement dans les tournois de la noblesse et surtout à la cour de Savoie. Pour faire face à ces dépenses, ils avaient vendu à leurs sujets tous leurs droits les uns après les autres, ne se réservant en plus d'un lieu que la seule suzeraineté. Ils avaient par là réduit leurs revenus à une époque où le changement qui se faisait en Europe dans les fortunes leur eût rendu nécessaire un accroissement de richesse. Bientôt ils recoururent à des emprunts. Leurs principaux créanciers se trouvèrent être les seigneurs de Berne et de Fribourg.

Telle était la gêne ou l'on vivait à Gruyère, lorsque Berne conquit le Pays-de-Vaud. La conquête achevée, nous l'avons vue se tourner vers le comte, lui demander l'hommage, comme à un vassal de Savoie, et Fribourg s'opposer à sa prétention. Fribourg avait cédé Vevey à la condition que son noble voisin serait laissé tranquille. Mais à la mort de Jean III Berne renouvela ses sommations. Le comte Michel était catholique; il était l'allié de Fribourg, l'ami de la noblesse mécontente du Pays-de-Vaud, le vieil habitué de la

saison. Le troupeau précède, ayant à sa tête la vache la plus belle, couronnée de fleurs et portant à son cou la cloche la plus sonore. Les Alpes retentissent des cris prolongés de la joie. Elles redisaient alors des chants où se peignaient la bonté des anciens comtes, et l'amour que les peuples leur portaient.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cour de Savoie ; autant de motifs pour Berne de chercher à le réduire. Vivement pressé, faiblement défendu par Fribourg, il ne vit de ressource qu'auprès du roi de France, qui, comme conquérant de la Savoie, croyait avoir les mêmes droits que Berne à requérir son hommage. Il courut à Paris se mettre sous sa protection. François Ier était en guerre avec l'Empereur ; Michel lui offrit son bras et celui de ses Gruyériens. Bientôt on le vit revenir en Suisse et se présenter à Berne, non point en vassal qui venait faire hommage, mais en prince qui voulait bien offrir à une ville alliée de renouveler avec elle d'anciens traités. Les seigneurs de Berne prirent le ton haut. « Faites votre soumission, » lui dirent-ils, « ou nous marchons contre la Gruyère. — Je ne suis votre vassal que pour certains fiefs, leur répondit le comte ; pour le reste je ne veux le devenir ; mais toujours rester votre ami, fidèle et votre bon combourgeois. » Grande colère à ce discours. Mais soudain paraît Boisrigaud, l'ambassadeur de France, qui demande si l'on veut contraindre son maître à intervenir et à faire valoir ses propres droits. Leurs Excellences, l'entendant parler ainsi, changèrent de langage, accueillirent Michel de Gruyère avec politesse, et ne parlèrent plus d'hommage pour cette fois[1].

Le comte courut mener au roi les soldats qu'il lui avait promis. Ils se trouvèrent à Cérisoles, et n'y furent pas heureux. Michel revint en son château plus pauvre que jamais ; car le roi, accusant la fuite de ses gens, refusa de payer leurs services, et lui retira sa

[1] Ce récit est celui de la Chronique. Il n'a rien que de naturel. Selon Stettler, le comte aurait obtenu sept mois pour rechercher ses titres, et il aurait employé ce temps à faire intervenir l'Empereur.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pension [1]. Il fallut emprunter encore. Les dettes de la maison de Gruyère, à la suite de ces nouvelles infortunes, se trouvèrent portées à 134,000 couronnes. Le comte ne possédait pas cette science de nos jours qui mesure la richesse d'une nation au chiffre de sa dette. Sa détresse était grande, lorsque Berne recommença à parler de ses prétentions. Que faire? Le comte Michel assembla ses sujets et leur offrit, pour le prix de 80,000 couronnes qu'il devait à Berne et à Fribourg, de les rendre libres comme l'étaient les trois cantons fondateurs de la Confédération. Il y avait quatre ans que, dans une autre partie des Alpes, au pied du Bernardin, le peuple du Misox avait acheté de cette manière la liberté du comte Trivulce. Dire Misox, c'est dire la grâce, la fraîcheur et la majesté. Les deux plus belles vallées des Alpes fussent devenues libres à la fois si, à Gruyère, les villes ne fussent intervenues, et si l'intrigue n'eût tout renversé. Berne et Fribourg firent valoir devant les Cantons les droits qu'elles possédaient par leurs créances. La diète nomma des commissaires; de leur nombre fut Tschoudi l'historien, que le comte nommait son ami. Berne et Fribourg s'engagèrent à payer les dettes de la maison de Gruyère. Le château, les biens, les droits de haute et basse justice, ceux sur le service militaire, ce qui restait au comte, tout fut mis au plus bas et abandonné aux deux villes. De ce que possédait Michel il ne lui fut laissé que la dot de son épouse, Madelaine de Miolans. Il s'enfuit chez les Espagnols.

Ainsi finit le règne de Michel, comte et prince de

[1] Journée de Payerne en 1550. « Je suis Suisse, disait le Comte. —Non, mais Savoyard, lui répondaient les ambassadeurs du roi, et ressortez de Moudon; donc vous êtes incompétent. » *Invent. du trésor des chartes, VI.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Gruyère, baron d'Aubonne, seigneur de Montservens, de Vanel, de Château-d'OEx, de Corbière, d'Oron, de Burjod et de Palésieux. Les princes de sa maison avaient régné onze cents ans sur des vallons dont le défrichement avait été leur ouvrage. Michel a montré par son exemple combien un prince est dénué de ressources, quand il ne lui reste pour appui que la reconnaissance de ses peuples et la compassion de ses alliés.

Berne et Fribourg procédèrent au partage des dépouilles. Chacune eut pour sa part les vallées qui avaient avec elles des liens de combourgeoisie. Berne acquit sur Oron les droits que le duc de Savoie avait possédés comme vicaire de l'Empire. Corbière était hypothéqué aux seigneurs de Fribourg. Gruyère leur fut laissé en partage. Rossinière, le château d'OEx, Rougemont et le Gessenay échurent à Berne. Point ici de serfs; point d'impôts. Par cette circonstance, Berne, en acquérant la plus grande part du comté, se trouva n'avoir que le tiers du revenu du souverain. Pour faire les 30,000 couronnes que lui coûta cette acquisition, elle leva une taille sur ses sujets, et sur ses bourgeois une imposition du trois pour mille de leurs biens[1]. Elle prit ainsi possession d'un pays que sa situation rendait importante, et qui, s'il n'avait que peu d'or, possédait ce qui fait la force d'une république, un peuple d'hommes de grand cœur.

Le partage ne fut pas plus tôt accompli, que Berne se hâta de travailler à la ruine de l'Eglise catholique dans sa nouvelle province. Mais les peuples trouvèrent dure

[1] Le pays dut payer 6 schellings sur 100 livres de bien. Les bourgeois payèrent volontiers; mais non la campagne. *Stettler.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

la loi qui leur ordonnait de changer en un jour de foi, de culte et de langage; de nommer vérité ce que la veille ils appelaient hérésie; de renverser les images dont la magnificence avait, de siècle en siècle, charmé leurs regards. Il était de pauvres gens assez simples pour ne pouvoir comprendre que l'expropriation pour dettes du comte Michel fût une preuve suffisante de la légitimité de la Réforme. Ils étaient bien surpris qu'en même temps qu'on les invitait à l'examen, on leur imposât la foi nouvelle. Ils l'étaient bien plus encore d'entendre dire que leurs pieux ancêtres, que leurs comtes bien-aimés étaient la proie de l'enfer; que leurs bons voisins de Saviésy, de Bellegarde et de la Gruyère étaient d'aveugles idolâtres, destinés, s'ils ne se convertissaient, à périr semblablement. Les jeunes gens d'entre eux se demandaient si, quand l'amie de leur cœur se trouverait être de la vieille foi, vertu, confiance, amour, parleraient en vain. Les sages s'imaginaient avoir achevé la réformation du pays, lorsqu'ils avaient décidé que les biens d'église seraient soumis aux charges communes et que personne ne pourrait léguer au clergé plus de trois schellings et demi de son bien[1]. L'Eglise romaine leur vendait chèrement, il est vrai, ses indulgences, mais encore leur donnait-elle le repos, et laissait-elle au peuple sa gaité. Concluant des choses de la foi à celles de la politique, ils s'inquiétaient sur l'avenir de leurs libertés, et se demandaient s'ils pouvaient espérer de conserver leurs

[1] Jules II leur avait accordé de pouvoir se nourrir de beurre et de fromage en carême. — Leur science était faible. Arrivait-il un chirurgien chez eux, tous se faisaient saigner. Il en est de même encore dans les îles Hébrides. La simplicité de leurs mœurs était nature; ailleurs on l'eût nommée vertu. *Bonstetten.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

franchises, lorsque les seigneurs nouveaux commençaient par renverser l'antique religion [1].

Il y avait bien des choses à répondre à ce langage; on ne nous dit pas celles que firent entendre les prêcheurs. Nous aimons à nous persuader qu'ils comprirent les cœurs des montagnards. C'est presque en donner la certitude que de dire que Haller et Viret furent envoyés les enseigner. Croyons que plus d'un cœur les comprit. Néanmoins il dut se passer un long temps avant que le peuple prît plaisir à leurs paroles. Les autels venaient d'être dépouillés de leurs ornements. On venait, à Château-d'OEx, de précipiter du rocher, sur lequel s'élève le temple, l'image de saint Donat, du patron de la contrée, qui passait pour y avoir apporté la religion chrétienne. Puis, Berne ajoutait tous les jours à la sévérité de ses édits. Elle avait condamné les chants, les vêtemens scandaleux et les danses légères. Bientôt elle défendit de demeurer dans les hôtelleries après le soleil couché, ou d'y consommer plus de dix schellings. Des musiciens valaisans étant venus jouer pour la danse, ordre fut donné de faire à ce sujet une enquête et de punir. Plus de vers, plus de drames profanes ou religieux, sans que Berne eût permis de les publier. Les grandes réunions, les jeux, les fêtes alpestres, les noëls, tout fut interdit. Quand arrivèrent les vendanges, on courut sur les bords du lac se joindre aux rondes des vignerons. Berne le défendit encore. Les sexes se séparèrent; les jeunes hommes en

[1] Ils adressèrent bien des appels aux Cantons catholiques, et attaquèrent le châtelain et les Vingt-Quatre, réunis dans la maison-de-ville. En 1556, ils refusèrent de faire voir leurs armes à Albert d'Erlach; on les punit d'une amende de 10 l. par tête. *Stettler.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dansant de leur côté, les jeunes filles du leur, crurent retrouver quelque image du plaisir qui les avait fuis; mais un mandat arriva de Berne, et mit fin à ces bals d'un genre nouveau. Ordonnances sur ordonnances, c'était l'esprit du temps. On sortait d'un âge de servitude, et l'on en portait les fers[1]. Les bergers tombèrent dans la tristesse. Les suicides se multiplièrent. Des femmes assaillirent de pierres un prédicateur. Le peuple fut bien des années avant de s'affectionner à ses nouveaux seigneurs et de comprendre le véritable esprit de l'Évangile. Il s'était écoulé quarante ans depuis le jour où les Alpes que la Sarine arrose avaient été réunies à Berne, quand un pâtre de la contrée fut accusé d'avoir dit qu'il donnerait son troupeau pour voir la messe rétablie.

Ce fut sous ces impressions que les peuples de ces contrées apprirent la mort de leur dernier comte. Le prieur de Rougemont et de Broc, dom Pierre de Gruyère, fils de la belle Luce d'Alberjeux, leur fit savoir que Michel était mort, il y avait deux mois, sans laisser d'enfans, au château de Thalome[2], en Franche-Comté, après seize ans d'exil. A cette nouvelle, tous les bergers descendirent des hautes Alpes, et se firent raconter, avec de nouveaux détails, où, comment, en quel état leur prince était mort. Le bailli de Fribourg, Charles Fruyo, voyant accourir cette multi-

[1] L'on oublie trop souvent que la religion officielle et la confusion des lois morales avec la loi civile remontent à des temps bien antérieurs à celui de la Réforme. Voyez la Récension de Muller, sur l'*Hist. de l'Église de Saint-Pierre, à Zurich, par Salomon Hess.*

[2] Ainsi la chronique de Gruyère et la lettre du bailli de Fribourg à ses seigneurs. Suivant une autre version, le comte serait mort dans l'hôpital de Bruxelles, où se voit une tombe, avec l'inscription : *Hic jacet Michael, comes Gruyeriæ*, 1576.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tude, et entendant toutes les cloches s'ébranler, s'informa de ce qui arrivait. Le prieur lui rapporta la nouvelle. Aussitôt le bailli d'envoyer un messager pour en informer ses gracieux seigneurs de Fribourg, qui l'apprirent avec une grande joie[1]. Pour les pâtres, ils s'affligèrent d'autant plus, qu'on leur avait dit que Philippe II, le grand monarque des Espagnes, songeait à rétablir le comte à main forte. Tous descendirent à Gruyère le jour que dom Pierre leur fixa, pour célébrer un service funèbre; et quand le prieur leur raconta les vieux temps, reprenant les noms des comtes l'un après l'autre; qu'il leur montra la croix que leurs princes avaient rapportée des guerres saintes, et que, réveillant leurs souvenirs, il leur retraça tout le bien que leur avait fait cette maison de Gruyère, le peuple entier fondit en larmes[2]. Depuis ce jour, les Gruyériens cessèrent d'espérer un changement à leur sort. Ils reconnurent qu'ils devaient se ployer au nouvel ordre de choses et accepter les nouvelles lois et les nouvelles mœurs. Mais longtemps après on les vit éclater en gémissemens en parlant du comte Michel et à la pensée de l'antique maison de leurs princes. Encore à présent même ils s'émeuvent à ces souvenirs, et se les transmettent commme un héritage de génération en génération[3].

[1] On voit encore, à Charmey, un tableau à fresque représentant un messager qui court portant une lettre et que poursuit un essaim de grues qui la voudrait arracher de ses mains.

[2] « Certes ce fut un grand deuil et dont Messieurs de Fribourg se montrèrent bien courroucés. » — Desolatione magnâ desolata est Gruyeria; ploratus et ululatus in omnibus finibus ejus et indignati sunt domini nostri de Friburgo indignatione magnâ nimis. *Chronique de Fr. Ignace de Castella de Gruyère.*

[3] Muller's Gesch. von Sanen. — Recès des diètes. — Kuenlin, Dic-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tionnaire du Canton de Fribourg, entre autres, II, 50. — Die Schweitz in ihren Ritterburgen, I, 278. — De Bonstetten, Briefe uber ein Schweizerhirtenland. — Matériaux pour l'Histoire de la Gruyère; mss. — Course dans la Gruyère. — Leu, Dictionnaire. — Stettler. — Tschoudi, Chron. helv. — Alt, Histoire des Helvétiens, VIII. — Moschigg, Geschichte von Saanen. — Pièces relatives à Michel de Gruyère, envoyées par M. Duvernoy à la société d'Histoire de la Suisse romande. — Compte de divers manuscrits du château de Rougemont, fait par Hermann; mss. On y lit : « C'est le 9 nov. 1555, à 10 heures du soir, que le comte abandonna le pays. Le 2 déc. les idoles furent brûlées et le peuple prêta serment à J. J. de Watteville. Aucun des nouveaux seigneurs n'osait aller comme bailli dans ces montagnes, moins pour la rusticité de ses habitans qu'à cause de leur idolâtrie. »

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE III.

CALVIN.

Empire de Calvin. — Progrès de ses doctrines à l'étranger et en Suisse. — Lutte dans Genève. — Rationalistes, Anabaptistes et Libertins. — Danse chez Antoine Lect. — La comédie des *Actes des Apôtres*. — Tumulte. — Les enfans de la ville et les étrangers. — Triomphe des enfans de Genève. — Bolsec. — Servet. — Les villes suisses sur la question de l'excommunication. — L'opinion se prononce pour Calvin. — Sa victoire. — Fuite de ses ennemis (1555).

[1545 — 1555.]

Tandis que l'Europe retentissait du bruit des armes, la guerre entre les idées poursuivait son cours. Elle avait ses batailles : les disputes ; son sang répandu : celui des martyrs ; ses limites, moins faciles à déterminer que celles des états ; ses capitales : Rome et Genève. Parfois les camps, dans cet empire des consciences, se confondaient avec les camps politiques : souvent ils s'en séparaient. Nous avons vu le pape demander l'appui des protestans contre Charles V, et Henri II se montrer, en Allemagne comme en Suisse, l'ami des Réformés, qu'il poursuivait dans son royaume. A défaut d'avoir pu réduire Genève, le roi de France s'était trouvé contraint de la ranger parmi ses alliés. Plutôt que de la voir, comme Constance, tomber aux mains de l'Empereur, il appuyait auprès des Cantons sa demande d'être reçue

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dans leur ligue[1]. Ses ambassadeurs, en passant à Genève, soupaient avec Calvin, et assuraient la ville de sa bienveillance royale. En même temps il lui faisait une guerre à mort, comme au foyer d'un parti contraire à son pouvoir.

Genève, en effet, était devenue la résidence d'un roi dont la parole était de jour en jour plus écoutée, et dont la politique était loin d'être celle de la cour des Valois[2]. Ses provinces étaient la Suisse, l'Italie, la France, l'Angleterre, la Hongrie, la Pologne[3]. Depuis les malheurs de l'Allemagne, depuis surtout que la Réforme se répandait dans l'occident et au midi, les regards s'accoutumaient à se porter vers la ville située au centre de ces mouvemens[4], vers la cité libre, asile de tant de fugitifs, vers Calvin, le Luther d'un nouvel âge. La correspondance de Calvin gouvernait cet empire. Il y avait des réformés; grâce à lui, il y eut un corps de la Réforme. Beaucoup d'âmes étaient incertaines; il fut leur guide. Elles n'osaient se déclarer, surtout les riches; il leur écrit : « Que votre partement soit tel que d'Égypte, troussant vos hardes sur vous. Vos biens sont grands; apprenez à préférer à tout l'honneur de Dieu[5]. » Les fidèles étaient épars; Calvin les rallie : « Ne vous privez pas de ce bien d'invoquer

[1] Fragmens de Grenu, 29 avril 1549. Perrin et Chapeaurouge se rendirent à Berne la prier d'aider Genève de son crédit.

[2] *Sardanapalus inter scorta;* tel était Henri II pour Calvin. — Lettre à Farel, 20 février 1546; dans les *L. inédites, à Genève.*

[3] Le Danemarck et la Suède plus tard. Il dédia, en 1552, un commentaire à Christian III.

[4] Elle avait son St.-Pierre et ses oracles.

[5] Lettres du 14 juin 1547 et du 15 octobre 1548, dans notre édition de Ruchat, *Appendice.* Voyez encore les lettres à madame de la Roche-Posaz, du 10 juin 1549, et du 6 août 1554, à Madame de Canyz.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Dieu d'un accord. Quand vous êtes assemblés, Dieu réside au milieu de vous. Toutefois, ne provoquez pas la rage de vos ennemis, ains réunissez-vous le plus coyment qu'il se pourra. Davantage, je vous prie de mettre un tel ordre entre vous que les vices ne soient point soufferts; qu'il y ait pour ce des députés, chargés de redresser les délinquans et de prévenir les scandales[1]. » Les disciples étaient persécutés. « Mieux encore, leur écrit Calvin, que les feux soient allumés pour consumer le corps, que si les âmes étaient empoisonnées pour périr à jamais. Contentez-vous de savoir que Dieu vous regarde en pitié. Cachez-vous sous son aile. Glorifiez-vous en votre petitesse. Voulez-vous racheter trois jours de vie en ce monde en renonçant à l'héritage des cieux[2] ?»

Encouragés par ce langage, on vit partout de petits troupeaux s'organiser. A Meaux, le berceau de la Réforme en France, trois ou quatre cents disciples se rassemblèrent[3]. Pierre Leclerc, un cardeur, leur lisait les Écritures, lorsque les gens du roi survinrent, et livrèrent plusieurs d'entre eux aux flammes[4]. Ceux qui échappèrent se répandirent dans le royaume, et y portèrent en des lieux nouveaux les semences de leur foi. Il se forma des églises à Langres, à Sens, à

[1] Lettres du 3 sept. 1554, aux fidèles du Poitou ; du 19 juin, à quelques fidèles; du 9 septembre 1555, aux fidèles d'Angers, à ceux de Poitiers, de Sédan.

[2] Du 8 oct. 1555. — Du 15 mars 1557. — A Mademoiselle de Longemeau, du 14 décembre. — Circulaire du 19 déc. 1552, à tous fidèles craignant Dieu. — La plupart des lettres sont signées de son pseudonyme *Heppeville*.

[3] En 1546, peu après le massacre de Mérindol.

[4] Ils se laissèrent lier ; c'était en ces premiers temps un principe de foi pour les Réformés, « de ne point résister aux puissances. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Angers, à Dijon. Il y eut des martyrs. Le peuple disait : «Que nous mourrions comme ces gens-là ! » Bientôt il suffit qu'un homme se retirât d'une vie dissipée pour être suspect d'hérésie. Joignait-il à la pureté des mœurs le crime d'être riche, ses accusateurs en étaient d'autant plus ardens. Blondel, lapidaire de Lyon, fut brûlé vif parce qu'il avait une fortune enviée. Les chemins de Genève se couvrirent de fugitifs. Beaucoup retournèrent ensuite en France, rappelés par des affaires ou par le besoin de faire partager leurs convictions à des parens, à des amis, demeurés dans le siècle. Pierre Serres reprit, durant les rigueurs de l'hiver, le chemin de Toulouse, sa patrie, pour y arracher son frère à l'erreur ; sa charité lui coûta la vie. Thomas de Saint-Paul ne pouvait s'empêcher, chemin faisant, de reprendre les vicieux ; l'on reconnut à ce trait qu'il était de ceux qu'on livrait tous les jours aux flammes. Claude Monnier, de retour de Lausanne, enseignait selon les saints Livres des enfans dont l'éducation lui avait été confiée ; le crime fut jugé à mort. Hugues Gravier, ministre dans le pays de Neuchâtel [1], ayant, dans un voyage en France, amené plusieurs personnes à sa foi, les persuada de se retirer en Suisse, et leur offrit de leur servir de guide. Ils furent arrêtés à la frontière. L'intercession de Berne ne sauva pas les jours du prêcheur [2].

[1] A Cortaillod.

[2] Macé Moreau avait gagné sa vie à porter de lieu en lieu des images et des chapelets ; on l'arrêta qui revenait de Genève, chargé d'exemplaires des Écritures. Moreau mourut dans les flammes, chantant des psaumes jusqu'à ce que la fumée étouffa sa voix. — Simon Laloï, de Soissons, fit une impression si vive sur le bourreau qui le mit à mort que, peu après, celui-ci s'enfuit à Genève pour y vivre selon l'Évangile. *Cres-*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Mais déjà ce n'étaient plus de simples fidèles qui partaient : c'étaient de jeunes hommes sortis des écoles de Lausanne et de Genève, heureux de s'exposer pour l'amour de Christ aux dangers de leur mission. Cinq de ces écoliers[1] furent arrêtés à Lyon, comme ils s'en allaient, chacun dans leur province, avancer l'œuvre du Seigneur. Les instances vingt fois renouvelées des Cantons évangéliques ne parvinrent qu'à retarder l'heure de leur supplice. Durant onze mois de captivité, «leur prison, selon le livre des Martyrs, se changea en autant de chaires qu'ils étaient, d'où la parole de Dieu résonna au loin.» Le 16 mai 1553, ils furent liés des mêmes fers, se donnèrent à Dieu, et, jusque dans les flammes, ils s'encouragèrent à bien mourir. Deux ans plus tard, cinq jeunes hommes encore furent saisis[1] comme ils venaient de passer la frontière, et moururent semblablement[2]. Le nombre de ceux qui suivirent leurs pas ne s'en accrut pas moins d'année en année. De toutes parts on demandait à Calvin des pasteurs. Une église s'était constituée à Paris sous l'inspiration de celle de Genève. Les congrégations se multipliaient dans toute la France. Celles que des

pin, Histoire des Martyrs. — Bèze, Hist. des Églises réformées. Il n'oublie pas un martyr. Il voudrait compter les gouttes de leur sang, persuadé que toutes ont été reçues dans la main de Dieu.

[1] Martial Alba, P. Écrivain, Bernard Seguin, serviteur de Bèze, P. Navières, serviteur de Vire, et Cl. Favre. *Ruchat, V. Bèze, p.* 88. *Registres de Genève. Arch. bern.* Ils écrivirent à Berne une dernière lettre, expression de leur reconnaissance, le 5 mai. Berne avait demandé leur vie au roi, « en pure royale gratuité, laquelle elle tiendrait comme si S. Maj. lui faisait présent d'une inestimable somme d'or. » *Welsche Missiven.*

[2] Ce sont là nos miracles, répondaient les réformés comme les premiers chrétiens, à qui leur demandait leurs preuves.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

refugiés français avaient fondées à Strasbourg, à Francfort, à Londres, étaient gouvernées par des élèves des académies suisses. Calvin distribuait à toutes ses enseignemens [1].

Il adressait aussi ses conseils en plus haut lieu. Des têtes couronnées recevaient ses directions, et le langage qu'il leur tenait n'était pas moins ferme que celui qu'il faisait entendre aux hommes du commun. Il écrivait à la reine de Navarre : « Un chien aboie lorsqu'on attaque son maître; et moi, je verrais assaillir la vérité de Dieu et je ferais du muet, sans sonner mot ! » Il ajoutait, il est vrai : « Vous dites, madame, que vous ne voudriez avoir un serviteur tel que moi. Je confesse que je ne suis pour vous rendre grand service : car la faculté n'y est pas; et aussi vous n'en avez pas faute. Mais si est ce que l'affection ne défaut [2]. » Un jeune prince modeste et pieux avait succédé sur le trône d'Angleterre à ce Henri VIII, qui n'avait renversé le joug de Rome que pour y substituer le sien. Édouard VI avait laissé la Réforme reprendre son libre cours. Il l'encourageait dans son royaume et cherchait à la faire pénétrer en Écosse. Plus d'une fois il avait adressé aux villes suisses des lettres fraternelles. Calvin lui écrivit : « C'est grande chose d'être roi, mais mieux, sans comparaison, d'être chrétien. C'est donc un privilége inestimable de Dieu, Sire, que vous soyez roi chrétien, et que vous serviez de lieutenant pour maintenir son règne en Angleterre. La chose est telle que, quand on s'y sera évertué jusqu'au bout, encore y restera-t-il toujours quelque besogne taillée. Visez donc au blanc,

[1] Partout on trouve des lettres de Calvin.

[2] Du 28 avril 1545.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sire. L'Écriture, louant les rois qui ont abattu l'idolâtrie, ne laisse de blâmer ceux qui ne l'ont pas raclée entièrement. Mettez de bonnes trompettes qui entrent jusqu'au fond des consciences. Qu'il y ait somme de doctrine et formulaire d'instruction; jamais église ne se conserva sans catéchisme. J'en viens à un dernier article : je ne doute point qu'il n'y ait statuts au royaume pour tenir le peuple en honnêteté de vie; mais les grands débauchemens que je vois par le monde me contraignent vous prier de prendre cette sollicitude que les hommes soient tenus en discipline. Comme la doctrine est l'âme de l'Église, la correction en est le nerf[1].»

En Italie, Calvin relevait la duchesse de Ferrare, dans de grandes contradictions. Ses lettres allaient jusques à Rome éveiller, presser, forcer les consciences à entrer dans le chemin de Jésus-Christ. Ici comme ailleurs les grands étaient gourmandés encore plus franchement que les petits. « Soyez chrétiens de cœur, et non de titre, leur disait-il[2]. Si j'en parle ainsi, c'est que ce nom de chrétienté vole bien de bouche en bouche; mais quand ce vient à s'humilier pour l'Évangile, qui est le sceptre de Christ, peu s'en faut que chacun ne recule. » Bientôt il vint aussi des Italiens nombreux chercher un asile à Genève. Le plus

[1] Au roi, Janvier 1551, en lui envoyant son Commentaire sur Ésaïe; le 4 juillet 1552, avec l'exposition du Psaume LXXXVII. — Au Protecteur, du 22 oct. 1546. — De Thou, III, 253, 258, 273. — Sleidan, XIX, 338. — Strype, II, 316; Fuller, Hist. eccl. 107. — Cartwright: « Ceux qui gouvernent doivent régir l'Église selon la parole de Dieu, abaisser le sceptre, jeter leur couronne, et, comme dit la Prophétie, baiser la poussière des pieds de l'Église. » Ce langage fut blâmé à Zurich.

[2] A un seigneur de Piémont, 25 février 1554. — Ruchat, V, 544.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

illustre de ces réfugiés fut un Napolitain, fils du marquis de Vico et d'une sœur du cardinal Caraffa. C'était peu que d'avoir abandonné ses palais, sa grande fortune et le rang qu'il tenait à la cour de Charles V, pour l'humble maison où il vécut à Genève; ces sacrifices n'avaient pas brisé son cœur comme d'avoir dû quitter tout ce qu'il respectait et tout ce qu'il aimait sur la terre : une femme chérie, six enfans et son vieux père au désespoir [1]. Une Église italienne se forma autour de sa personne. Maximilien, des comtes de Martinengo, en fut le premier pasteur [2].

C'est ainsi que Genève était devenue le rendez-vous de la Réforme, sa Rome, sa Jérusalem. Aussi, quand les pélerins, sortant des gorges des Alpes ou du Jura, découvraient la ville du Seigneur, entonnaient-ils dans leur joie un psaume de louange. « La voilà, disaient-ils, la cité petite en apparence, la Bethléem dans laquelle il a plu à Dieu de faire naître son Fils comme de nouveau. Il l'a destinée à être un lieu de refuge pour les gens de bien; c'est pourquoi ses ennemis lui font vainement la guerre et se voient contraints de prendre eux-mêmes sa défense. » Les abords de la cour de France n'étaient pas frayés comme ceux de la cité de Calvin [3]. Bientôt toute l'Helvétie romande se couvrit de réfugiés [4]. Berne choisit, pour leur confier les chaires de son université de Lausanne, les plus distingués d'en-

[1] « Toutefois il s'estima heureux d'avoir trouvé un lieu sur la terre où il pût servir Dieu sans contradiction. » — « Il fut 34 ans un exemple de la vraie piété. » — *Roset.*

[2] Registres du Conseil, 26 nov. 1551.

[3] Froment. — Lettres diverses, dans la Bibl. de Genève.

[4] Dilà uscendo continuo libri alle stampe, ed insinuando si nelle provincie vicine huomini ben forniti d'ingegno e d'eloquenza, che

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tre eux ; Bèze entre autres [1]. Ce nom de Bèze rappelle la grâce, la science et la piété réunies. Abandonnant de riches bénéfices et la société la plus élégante, le jeune homme avait fui avec l'épouse de son cœur. Il vécut à Lausanne dix ans, professeur de grec. Le besoin de s'encourager à la constance l'ayant porté à méditer sur le sacrifice d'Abraham, il en fit le sujet d'un drame que représentèrent les étudians [2]. Il mit aussi en vers les cent Psaumes que Marot n'avait pas

oscultamente spargevano e semi di questa dottrina se ne riempirono nel progresso del tempo tutte le città e tutte le provincie del regno di Francia. *Davila, Hist. delle guerre civili di Francia*, I, 32 (*de l'édition de Lyon*, 1641).

[1] Schlosser's Beza. — Conservateur suisse, XIII, 356. — Bridel, matériaux pour l'Histoire de l'académie de Lausanne. mss. — Né à Véselay, le 24 juillet 1519, disciple de Volmar, docteur en droit. A Genève, oct. 1548, il s'associe avec Crespin (l'auteur du livre des Martyrs et son ami) pour monter une imprimerie. A Lausanne, nov. 1549.

[2] En 1553. On en a des éditions nombreuses. Jacomot l'a traduit en latin. — Qui dira tous les drames nés dans ce premier âge de la Réforme? Le Job de Ruoff, à Zurich; son Abraham, sa Création; le Nabal de Gualter, le Tell, publié en 1579, par Apiarius, les Suzanne, le Jugement dernier, les Horaces et les Curiaces de Gothard, le Stauffacher de Duchesne, etc. Le drame n'était souvent que le sermon mis en scène. C'étaient le Jugement dernier, la Conversion de saint Paul, les Cinq considérations qui portent l'homme à la pénitence, etc. Le plus souvent la représentation avait lieu en public. On jouait à Bâle la chaste Suzanne de Birk (Criptus Betuleius), sur le marché au poisson. Coccius jouait le rôle de Suzanne, assis dans un bassin creusé près de la fontaine. Félix Plater nous dit le zèle de son père, qui composait des pièces et était acteur. « Mon père joua l'Hypocrisie, Weitberg, Psyché, Zwinger, Cupidon, vu qu'il était beau. De ce jour, on espéra beaucoup de lui. Une pluie gâta tout; sinon, tout eût été au mieux. Le Belge (Joris) donna un florin d'or. » Ces représentations publiques s'adressaient au peuple. Les pièces traduites de l'antiquité plaisaient davantage aux hommes de goût. Bolz, un pasteur, traduisit pour eux Térence (1544). Déjà se différenciaient les deux tendances classique et populaire. Tous disaient avec Bolz : « Dieu nous a donné le bel art du drame. Qui

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

traduits en français, comme pour réparer la faute d'avoir sacrifié dans sa jeunesse à des muses légères [1]. Des travaux plus graves occupèrent le théologien et le pasteur [2]. Les collègues de Bèze sont moins illustres que lui. C'est à peine si de vagues souvenirs s'allient encore aux noms des Mathurin Cordier [3], des Marlorat, des Bérault, des Séguier, des Bertram; au seizième siècle il n'en était pas un qui fût sans célébrité [4]. S'ils eussent eu l'esprit de nos jours, ils nous eussent transmis leurs titres à la gloire. Ils eussent rempli de longs mémoires d'eux-mêmes, de leur vie agitée, de leur part à ce que leur siècle a fait de grand. Mais les momens que nous employons à instruire le monde de nos mérites, ils les passaient à entretenir Dieu de leurs fautes. Ils se partageaient entre l'étude, la prière et l'action. Ils n'en ont que mieux mérité de notre patrie. Ils réconcilièrent le peuple avec la Réforme. Si quelque goût pour l'étude, si quelque amour des choses meilleures, si quelque zèle pour ce qui fait la plus pure gloire de l'homme se montra dans l'Helvétie romande, c'est à ces exilés qu'elle le dut. L'intelligence de l'Évangile gagna de paroisse en paroisse. Une foi plus

méprise le drame méprise Dieu. » *Journal de Plater.* — *Geschichte des dramatischen Kunst zu Basel, von A. Burkardt, dans les Beytræge, zur Geschichte Basels,* 1834. — *Les nombreux drames publiés.*

[1] Ces chants, retouchés, sont encore ceux des églises de la Suisse française.

[2] En 1550, l'Empereur ayant convoqué une diète à Augsbourg, Bèze saisit l'occasion de lui remettre un écrit du meilleur ton, qui fixa l'attention des deux partis. *De Pace christian. Ecclesiarum constituendâ, ad Cæsaream Majestatem.*

[3] Calvin dédie plusieurs de ses ouvrages à Cordier, « le savant maître des enfans. »

[4] Chavannes, Hist. mss. de l'Académie de Lausanne. — P. Bridel, mss. sur le même sujet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

éclairée engendra des mœurs plus pures. L'on vit s'accroître d'année en année le nombre des personnes qui s'approchèrent de la Cène [1]. La Réforme, après avoir été quelque temps stationnaire, recommença ses conquêtes.

Elle gagna presque tout le Bas-Valais [2]. Elle pénétra à Porentrui. Farel la porta à Metz, profitant de ce que la peste régnait dans cette ville pour y aller visiter les malades et publier l'Évangile de maison en maison. Dans le cœur du Pays-de-Vaud, les villes d'Orbe et de Grandson, qui avaient montré longtemps une vive haine à la foi nouvelle, se rangèrent sous ses drapeaux mieux connus [3]. Le 15 juillet 1554, tous les pères de famille d'Orbe s'assemblèrent dans le temple : c'était la veille de la fête de Saint-Germain, patron de la ville; les catholiques s'étaient fait dire la messe, les réformés le sermon. A la voix de députés de Berne, ils se rangèrent, les uns d'un côté du temple, les autres de l'autre; on compta. Le nombre des réformés se trouva surpasser de dix-huit celui des catholiques romains. Encouragés par cet exemple, les évangéliques

[1] A Romainmotier, p. e., le nombre des communians était de 199 en 1554; l'année suivante il fut de 340. Messieurs des consistoires commencèrent à cette époque à ne plus se refuser à faire observer les règles de réforme.

[2] En 1551, la tolérance fut proclamée par la diète.

[3] « A Grandson, les moines s'y aidèrent, qui vivaient de leurs restes, vendant secrètement les biens de leurs maisons pour entretenir des courtisanes, en sorte que Berne et Fribourg s'accordèrent pour les chasser et se partager leurs biens. » — « Quelques-unes des sœurs de Sainte-Claire de Vevey s'étaient réfugiées d'Evian à Orbe, l'abbesse entre autres, qui ne s'appelait plus l'abbesse, mais *la mère Antigone*. Ce fut chose à fendre le cœur, que de les voir reprendre encore le chemin de l'exil. Mais les méchans en eurent grande joie, selon leur coutume; car ce fut pitié. » *Pierrefleur*.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de Grandson essayèrent à leur tour un *plus* et l'emportèrent [1]. Les villages suivirent l'exemple des villes plus tôt ou plus tard. Il ne resta que trois paroisses mixtes, qui le sont encore actuellement [2].

Calvin était l'âme de tous ces mouvemens. Cependant celui qui gouvernait un monde avait à peine une patrie. Tandis que son nom commandait les respects de l'étranger et servait de ralliement aux peuples de la Réforme, il rencontrait dans Genève l'injure et la contradiction. On se rappelle Grégoire VII, ce pontife le plus puissant de ceux qui ont porté la tiare romaine; qui détrônait les rois, distribuait les provinces, humiliait la majesté de l'Empereur, et, par momens, n'avait pas à Rome où reposer sa tête; tel on vit souvent Calvin. Il s'écoula quatorze ans depuis son rappel à Genève, avant qu'il y acquît l'autorité dont on se le représente revêtu. Souvent il fut près de succomber. Le peuple avait bien accepté son ordonnance de discipline; mais il restait à la mettre à exécution. Ce fut l'origine du combat.

L'opposition fut d'abord plus secrète qu'avouée. Cependant les ministres, comme le peuple, répétaient fréquemment l'accusation de tyrannie. Ceux des pasteurs qui différaient de Calvin citaient Berne, Zurich et Bâle même, où l'ombre de discipline introduite par OEcolampade se mourait, malgré les efforts de Myconius [3]. Calvin leur répondait en leur montrant leur

[1] Ruchat, II, 4. — Arch. bern. *Instruct. Welsche Missiven.* — Mémoires de Jean Le Comte, pasteur à Grandson. — Ses Démégories.— P. de Pierrefleur, Chronique mss. — Lettres de Calvin et de Viret, les encourageant à la prudence et au zèle; celle de Calvin, du 4 mars 1554.

[2] Echallens, Assens et Poliez le Grand.

[3] Myconius, par Kirchhofer. — Registres de Genève.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

devoir tracé dans les Écritures. Toutefois l'expérience lui avait appris qu'on ne se rend pas en un jour maître des habitudes et des croyances d'une nation. Il se gardait donc de demander tout d'une fois[1]. Son soin fut d'abord de purifier le sanctuaire[2]. Ceux des ministres qui fréquentaient les tavernes furent les premiers condamnés. Puis il châtia ceux qui s'écartaient de sa manière d'exposer la vérité chrétienne. Sébastien Châtillon, l'homme qui s'exprimait le plus purement en hébreu, en grec et en latin, avait été appelé à régir le collége de Genève. Son esprit était pénétrant, sa vie exemplaire et modeste. Ayant émis quelques opinions d'une tendance rationnelle sur le Cantique des cantiques et sur la descente de Christ aux enfers, il fut contraint de s'éloigner. Son mérite lui fit donner un asile à Bâle[3]. Une secte née de l'anabaptisme reproduisait dans les Pays-Bas les doctrines et les mœurs de certains gnostiques de l'Orient. Calvin fit bannir

[1] « Il agit avec une merveilleuse modération, faisant voir la différence de Jésus-Christ et du Pape, et ne blâmant point les Églises qui n'étaient parvenues à cette perfection. » *Bèze. Sa lettre à l'Église de Montbelliard. Roset.*

[2] « Il voulait que le ministère fût digne de grande révérence et respect. »

[3] Bayle, article Castellion. « N'approche des rois, écrit-il, qui ne veut leur dire choses qui leur plaisent. » — Léti, III, 79. — Spon, an 1544. — Roset, IV, 69. — Escher, dans l'Encyclop. de Ersch et Gruber. — Samarthani, II, 176. — Castellionis defensio.— Danæi libri de hæres. — Bèze, à l'an 1544. — Il dit : « Satan a trouvé autant de translateurs de la Bible qu'il y a d'esprits légers et outrecuidans. » — Ailleurs il loue la simplicité de Castellion, ses mœurs, sa pénétration. Il le dit ἰδιογνωμον. — Correspondance de Castellion avec des unitaires de Pologne, dans la biblioth. de Berne, VI, 69. Il prit son nom de la ville de Châtillon, en Bresse, d'où il était.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ses missionnaires [1] de Genève, et stigmatisa ses dogmes [2].

Il demanda ensuite au magistrat de régler la fréquentation des tavernes. On établit en leur lieu des abbayes, sous la surveillance de membres du Conseil. La peine des fornicateurs fut élevée de trois à six jours de prison et à 60 sols d'amende. Mais le jour où cette loi fut portée, quarante personnes, en chausses chamarrées et en brillans pourpoints, se rendirent ouvertement dans les étuves, qui étaient des maisons de débauche. L'ordonnance fut violée impunément [3]. Quelque temps après, il échappa à Pierre Ameaulx, du Conseil, d'appeler Calvin un méchant homme [4] et de nommer sept pasteurs qu'il accusait de prêcher de fausses doctrines [5]. C'était après le souper, chez lui; deux ministres étaient ses convives et ne le contredirent point [6]. Calvin, dès qu'il l'apprit, convoqua le consistoire et déclara qu'il ne monterait point en chaire que réparation n'eût été faite du blâme versé sur le nom de Dieu.

[1] Tyneus, Bellet. *Registres, 12 et 16 janvier 1545.*

[2] V. Brièves instructions contre les erreurs des anabaptistes, aux ministres de Neuchâtel, dans les *Op. gallica*, 579; contre la secte furieuse et fantastique des Libertins qui se nomment spirituels, p. 646, 714. — « St. Paul leur était pot cassé; St. Pierre renonceur de Dieu; St. Jean jouvenceau follet; St. Marc usurier. La langue de Dieu est créée pour exprimer la cogitation; mais eux battent l'air d'un son confus et font ambages au tour du pot pour faire rêver, embabouinant le monde de folies, disant qu'il est un Saint-Esprit anéantissant l'essence des âmes, etc. » — Ils prêchaient la communauté des biens, celle des femmes y comprise. — Ameaulx en était, « dont la femme croyait pouvoir faire part de son corps au moins à tous les fidèles. » *Procès d'Ameaulx.*

[3] Registres du Conseil.

[4] « Et un Picard. »

[5] Registres du 27 janvier à la fin mars 1546. — Roset, V, 4, 5.

[6] Maigret et De la Mar.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

L'accusation avait été publique; il voulut que la réparation le fût plus encore. On obéit. Une potence fut élevée à Saint-Gervais, Ameaulx y fut amené, après avoir été promené par la ville, une torche allumée au poing, la tête nue, en chemise, pour entendre à genoux la lecture de sa sentence. Il demanda pardon à Dieu, en présence du peuple. Les deux ministres furent cassés. Farel et Viret étaient venus appuyer Calvin. On les défraya. Perrin et Des Arts les accompagnèrent par honneur jusqu'à Lausanne. Le Conseil remplit sa tâche en silence, confus et frémissant de colère [1].

Peu après, nombreuse réunion chez Antoine Lect et danse au son du tambourin [2]. Plusieurs ennemis de Calvin s'y trouvèrent : les deux Philippe, fils de ce premier chef des Libertins dont le peuple avait voulu la mort; les deux Berthelier, Daniel et Philibert, fils du martyr de l'indépendance, ardens comme leur père, comme lui zélés pour la patrie, du reste fanfarons de vices et de vertus; Jacques Gruet, ancien chanoine, que Calvin soupçonnait d'athéisme; Pierre Vandel, qui se piquait de vivre en gentilhomme et aimait à se montrer entouré de chevaux, de valets, le bonnet ferré sur la tête, des anneaux au doigt et la poitrine couverte de chaînes d'or [3]. A ces anciens adversaires s'en étaient

[1] Calvin le savait bien. Il écrivait en ce temps à Viret : « Hospes sum in hac urbe. Plus tamen video quam cernant omnes. Cæci, ego luscus. Hoc me urit quod de nihilo tumultuantur. Ostentationis studium plurimum oberit. Ineptus sum, qui excludor. Deflebo mala, mederi non possum. » — Déjà en mai 1544, il écrivait à Viret : « Nunc discere incipio quid sit Genevæ habitare. Inter spinas versor. » *Lettres inédites.*

[2] Le 26 mars 1546.

[3] « Il s'était trouvé où les chats se peignent. Il avait le cœur noble;

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

joints de nouveaux, entre autres Ami Perrin, l'un des premiers auditeurs de Froment, et que Genève avait envoyé naguère quérir Calvin à Strasbourg. Perrin était d'un naturel facile. Sa colère, prompte à s'enflammer, s'apaisait aussi facilement. Son père, serf des moines de Saint-Claude, s'était enrichi en vendant de la vaisselle de bois, puis des draps d'argent; cherchant à faire oublier cette origine, Ami se plaisait, comme Vandel, à se montrer magnifiquement vêtu[1]. Sa femme était la fille de François Favre d'Échallens, riche vieillard qui venait d'être mis en prison pour adultère[2]. Perrin lui-même y fut jeté, avec les Philippe, Gruet et vingt des premiers de la ville, pour avoir pris part à la fête d'Antoine Lect. Les femmes qui s'y étaient rencontrées ayant été jetées en prison de leur côté, demandèrent merci et furent libérées. Pour Perrin et ses amis, ils refusèrent fièrement de faire aucune déposition devant le consistoire, et ils en sortirent pour aller danser de nouveau. Le joug leur paraissait impossible à porter plus longtemps[3].

mais il avait été endiablé dès le ventre de sa mère, comme Jean avait été sanctifié en la sienne. » *Police de Bonnivard.*

[1] « Et ne suivait pas la nature des Bourguignons, qui aiment mieux ventre de velours et robe de bureau, que ventre de bureau et robe de velours; mais voulait à la fois être bien habillé et bien vivre. » Son courage était mis en doute :

« Équipé comme un preux S. George
Et armé jusques à la gorge,
Notre capitaine se montre
En propre personne à la monstre.
Mais pour lui de marcher y fault,
A son lieutenant à l'assault. »

[2] « Un gros fol vieillard rassotti
Et par sa richesse abêti. »

Ce portrait n'est pas de main d'ami.

[3] Bonnivard. — Mémoire sur l'Excommunication. — Registres.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

Sur ces entrefaites, plusieurs enfans de Genève demandèrent de pouvoir jouer une comédie intitulée : les *Actes des Apôtres*, que l'un d'eux, Roux Monnet, avait composée. Plusieurs membres des Conseils devaient figurer comme acteurs. Les ministres avaient lu la pièce et n'y avaient rien trouvé que d'édifiant. Calvin s'était renfermé dans le silence. Les représentations scéniques n'étaient pas criminelles à ses yeux, mais il craignait l'empire qu'elles prennent sur ceux qui s'y livrent. Telles étaient les mœurs, que le jeu, la danse touchaient à la fourberie, à la violence, à la débauche; que le goût des fêtes amenait la dilapidation des deniers publics, la vente de la justice, les querelles, la division dans les familles [1]. Cependant Calvin laissa faire en cette occasion. Le dimanche après Pâques, bonne garde ayant été mise aux portes, la moralité fut jouée pour l'édification du peuple. Mille voix s'élevèrent pour en demander une seconde représentation. Le Conseil ne s'y opposa point, pourvu que la politique n'envahît pas les tréteaux. Il fit même publier que, comme le spectacle devait être de grande édification, les débiteurs auraient la liberté d'y assister, que François Favre aurait le même privilége, et que les cabaretiers pourraient rouvrir leurs tavernes. L'ivresse s'était emparée de la ville. Gaspar Favre, beau-frère de Perrin, ayant été cité en consistoire, y parut drapé dans son manteau, pour déclarer qu'il ne répondrait point aux questions que Calvin lui ferait; qu'il n'était venu que pour le braver; qu'un jour il serait syndic et

[1] Registres. — Épitres de Calvin, au tome 9e de ses Œuvres, p. 214. — « Calvin lui-même ne faisait pas difficulté de jouer avec Messieurs; mais c'était le jeu innocent de la clef, qui consiste à savoir pousser des clefs le plus près possible du bord d'une table. » *Morus.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

saurait bien rétablir les maisons de débauche[1]. Alors les ministres crurent ne plus devoir se taire. L'un d'eux, maître Cop, prêcha contre la comédie. « Craignez, » dit-il, « que la méchanceté ne vienne à se persuader qu'il n'y a ni Dieu, ni diable, lorsqu'on les voit joués sur la scène. Le théâtre est dangereux pour tous. Il est surtout malséant pour les femmes. Certes, elle fait preuve d'une grande effronterie celle qui va déployer sur la scène les charmes de sa personne pour exciter des désirs impurs dans le cœur des spectateurs. » Maître Cop n'eut pas plus tôt achevé, que les acteurs, se constituant partie criminelle, demandèrent la prison jusqu'à ce que la justice eût déclaré leur innocence. « Nous n'avons rien à faire avec M. Calvin, » dirent-ils, « ni avec le corps des pasteurs; nous nous plaignons de celui-là seul qui nous a injuriés. » Ce ne fut pas moins Calvin qui répondit : « Une accusation qui se rapporte au prêche n'est point une chose privée; les ministres en font la leur. » Genève était tout entière à ce débat, lorsqu'une nouvelle se répandit, qui changea subitement les accens de l'ivresse en ceux de la prière[2]. L'on était en 1546. L'Empereur marchait à la tête de 100,000 hommes contre les protestans d'Allemagne. Ce bruit ne fut pas plus tôt divulgué que les temples se remplirent. Le peuple avoua que « ses péchés étaient la cause pour laquelle le diable tourmentait ceux qui avaient zèle à l'Évangile. » Il sentit la nécessité de désarmer la colère divine. Les dizeniers se rendirent de maison en maison, pour amener au catéchisme les personnes qui ne surent pas rendre raison de leur foi. Il

[1] Le 18 juin 1546.

[2] Le 12 juillet.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

fut ajouté à la rigueur des lois contre l'immoralité [1]. Trente-cinq personnes furent punies dans un même jour pour les avoir violées. En même temps, l'on fondit des canons. Les bastions de Cornavin et du Pin s'élevèrent avec le secours des pauvres réfugiés de Mérindol. Genève jura de mourir pour la religion et pour la liberté [2].

Calvin fut écouté de nouveau [3]. Lorsque l'Allemagne eut succombé, que Mélanchton, Bucer, Martyr furent dispersés, les regards se portèrent vers lui comme vers l'espérance de la Réforme. Ce fut alors que se montra son courage. Sa voix releva les vaincus. « Espérons et nous verrons, » leur écrivit-il; « nos pères sont demeurés fermes dans de plus grandes épreuves. Nous mettions notre confiance dans les secours humains; force nous est à cette heure de nous souvenir de la fidélité de Dieu. Combattons sous la croix de Christ; ceci déjà surpasse tous les triomphes de la terre [4]. » Celui que la veille Messieurs de Genève attaquaient, devint leur organe auprès des Cantons évangéliques et de tous le corps de la Réforme. Cependant un intérêt commun avait rapproché le roi de France et les Suisses. Les ambassadeurs de Henri II assuraient Genève de l'amitié du roi [5]. Ceux des Confédérés, allant à la cour

[1] Arrêté de condamner les luxurieux mariés à neuf jours de prison, au pain et à l'eau, et les autres à six. 2 *août*.

[2] Registres.

[3] C'est Calvin qui est chargé d'écrire la lettre, pleine de finesse, que les Conseils adressent à Berne, le 20 septembre; qui fait un rapport sur les affaires d'Allemagne, le 10 février 1547; qui fait écrire la peine de mort contre qui recevra pension de l'étranger, 15 février. *Registres*.

[4] Opera, IX, p. 79 et suivantes.

[5] Roset, V, 12. — Registres, 28 juillet au 15 septembre 1547. Puis en janvier 1548 (Lettres inédites). Brissac et Marillac invitent Genève à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et passant par Genève, lui témoignaient leur bon vouloir. La république crut devoir profiter du vent favorable pour envoyer à Paris demander, pour ses marchands, l'exemption de la traite foraine, dont jouissaient les Confédérés. Perrin aimait les occasions de paraître : il fut député[1].

Pendant qu'il était en France, la lutte de l'Église contre la taverne continua dans Genève. D'un côté, les prisons étaient pleines; de l'autre, les Libertins affectaient plus que jamais de porter des chausses chamarrées et de railler les prêcheurs[2]. François Favre tenait table ouverte, à laquelle on ne cessait d'invectiver contre Calvin[3]. Il réussit à se faire nommer chef des arquebusiers. Les conseillers, tout en riant, car presque tous ils étaient ennemis du consistoire, prononcèrent que la fête de l'Arquebuse n'aurait pas lieu. Alors Favre, plein de fureur, envoya sa fille insulter encore une fois les prédicans, et tous deux, montant aussitôt à cheval, allèrent attendre dans le Pays-de-Vaud le retour de Perrin[4]. Les mœurs de la première classe étaient plus grossières que ne le sont de nos jours celles de la classe la moins cultivée. Au mois de septembre, Perrin rentra dans Genève et y ramena sa femme

compter sur le roi; la religion ne l'empêchera point de les aider. Ce sont eux que Calvin charge de ses lettres pour ses frères en Suisse.

[1] Il devait aussi demander la restitution de Thies; peut-être des pensions?

[2] « Patres Neptunios, quando tam multi postulant, aggrediar. » *A Viret, le 11 août.*

[3] Le consistoire l'envoyait au Conseil pour le punir, le Conseil le renvoyait au consistoire.

[4] Ruchat, V, 316. — Sur le chemin, ils rencontrèrent M. Abel, le prêcheur; la dame Perrin l'alla choquer de son cheval, en lui criant : *Puacre, va, grogneur de puer* (*porcs*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et son beau-père. Il n'avait pas été malheureux dans sa négociation [1]. Il parut devant le Conseil. La colère se voyait dans tous ses traits. Ayant tiré son bonnet par le haut et mis une jambe devant l'autre à la façon des gentilshommes, il prit la parole : « J'ai appris, très-honorés seigneurs, que vous méditiez d'emprisonner ma femme et son père; serait-ce la récompense que vous réserviez à mes services? Sachez que je les ai ramenés ici, et que je ne souffrirai point qu'on les touche. » Les conseillers se regardèrent avec surprise. « Que nous reste-t-il à faire, dit enfin l'un d'eux, si ce n'est de relever le siége de l'Évêque et d'y placer celui qui se met au-dessus de la loi? Mon avis est que nous en fassions notre Prince, ou que nous lui montrions qu'il est notre sujet. » Le sautier reçut l'ordre de conduire Perrin en prison. « Moi! » dit-il, et poussant la porte de l'enceinte, il entra dans la salle des Deux-Cents, se plaça sur son siége, et invoqua l'appui de l'assemblée. Mais ses amis restèrent muets. Vainement il en appela au peuple [2]. Son procès s'instruisit.

Le bruit avait couru que Perrin, tandis qu'il était en France, avait offert au roi de lui livrer Genève. On eût jeté Calvin dans le Rhône, tandis que cinquante gentilshommes et quelque infanterie seraient entrés dans la ville, au cri de « liberté! » et se seraient joints aux mécontens assemblés pour tirer au papegai. Mégret, que, sous le nom d'un réfugié, plusieurs croyaient le résident secret du roi, avait fait naître cette ru-

[1] M. Picot dit qu'il avait gagné l'exemption de la traite foraine; j'en doute. Mais il avait obtenu des libertés pour le commerce.

[2] « Et fut remis aux mains du Soudan, Claude de Genève, son grand ami. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

meur [1]. C'était la crainte qu'elle avait inspirée qui avait fait supprimer la fête de l'Arquebuse. Elle prêta matière à l'accusation. Point de preuves [2]. La passion y suppléa. Dans les conseils, les partis s'emportèrent jusqu'aux coups. Dans les rues, les Berthelier, les Philippe se promenèrent avec leurs bandes, lançant des pierres. Puis, prenant à leur tour le rôle d'accusateurs, ils chargèrent Mégret et dirent : « On tourmente les enfans de la ville et l'on ne dit rien d'un étranger, qui travaille ici pour le roi. » Ces paroles se répétèrent à Berne. François Nægueli d'accourir. « On machine en France, » dit-il, « au grand préjudice de Berne. Communiquez-nous ce qui peut jeter du jour sur cette affaire. Dites-nous si vous en êtes participans [3]. » — « Nous sommes étrangers à ce qui s'est fait, répondirent les Conseils; nous ne voulons être sujets ni de la France, ni de Berne, ni de personne que de Dieu. Une lettre adressée à Mégret nous a appris tout ce que nous savons. » — « Et quel est, » repartit Nægueli, « ce Français, soi-disant réfugié, qui reçoit une pension du roi?

[1] Henri II devait avoir dit qu'il donnerait deux millions pour avoir Genève, afin de s'en aider contre l'Empereur. Perrin, causant avec le cardinal du Bellay, avait laissé échapper ce mot : deux cents chevaux suffiraient à conquérir Genève. Le cardinal écrivit à Mégret pour savoir ce qui en était et le fonds qu'on pouvait faire sur Perrin. *Bonnivard.* Le président Pélisson, de Chambéry, avait aussi demandé à Mégret des informations. *Registres.*

[2] On assura qu'il avait gagné tous les témoins. *Registres des* 20 et 22 *septembre* 1547.

[3] Du 24 octobre. — « Nosti implacabiles Næglii motus. Implacabiles erunt ni insonti injuria fiat; quod minime obtinebunt. Si contemnimus Satanam, non est quod nos terreant istius instrumenta. » *Calvin à Viret*, 19 *nov.* « Ea est rerum confusio ut diutiùs retinere hanc ecclesiam, saltem meâ operâ, desperem. » *A Farel*, 14 *décembre.* — Fr. Favre fut élargi de prison, à la prière des seigneurs de Berne. 5 *octobre.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

J'ignore ce qu'il est; mais puisqu'il met le trouble entre nous, j'ai l'ordre de ne pas quitter Genève qu'il n'en ait été chassé. Entre Berne et de tels hommes, choisissez qui vous voulez pour amis [1]. » — « Nous recevrons, » répondirent Messieurs de Genève, « tout ce qui pourra nous éclairer sur son compte; ensuite la justice aura son cours. »

Cependant les bandes continuaient de parcourir la ville en vociférant contre les Français. Un tumulte finit par éclater. L'on savait, le 17 décembre [2], que Calvin devait se rendre dans le Deux-Cents. Il voyait, le cœur navré, approcher les fêtes de Noël, tandis que la ville demeurait déchirée par les haines; il voulait aller supplier les partis de se tendre la main. Instruits de son dessein, ses ennemis s'assemblèrent. Les alentours de la maison-de-ville se remplirent d'une clameur confuse; puis un désordre effroyable se manifesta. Sans hésiter, Calvin y courut, se jeta entre les plus furieux, et les conjura, s'ils voulaient du sang, de commencer par répandre le sien. La foule resta saisie, étonnée. La fureur, même des plus emportés, se calma. Calvin, entrant dans le Conseil, y fit entendre des paroles de réconciliation; il fut écouté. Les hommes qui le haïssaient le plus furent ceux qui louèrent le plus haut ce qu'il venait de

[1] Les Conseils ne se hâtaient pas de répondre. « Pourquoi cette hésitation? dit Nægueli. Craignez-vous Mégret? vous n'avez qu'à nous le livrer. S'il est bourgeois de cette ville, il l'est de Berne; il doit donc être puni pour avoir violé les traités qui vous défendent de contracter aucune alliance à l'insçu de Berne. »

[2] Non le 17 septembre, comme il se trouve par une erreur, qui n'a cessé d'être copiée, dans ses Œuvres, IX, p. 44. — Il écrit huit jours après, le 25 décembre, à Viret : « Gentis hujus mores ferre nequeo, etiamsi meos ferent. Et tamen non intelligo cur meam asperitatem accusent. » — Roset, V, 18.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

faire. La tranquillité sembla renaître. Les Berthelier avaient été déposés [1]; les Philippe furent exclus de la bourgeoisie, eux et leur postérité. Mégret sortit de prison [2]. Le crime de Perrin n'avait pu être prouvé. Le sénat punit son arrogance par la perte de sa place dans le conseil et de la capitainerie. Ce fut toutefois pour lui rendre bientôt le premier de ces deux offices [3]. Il recouvra le second lorsque Constance fut tombée aux mains des Impériaux. Dans sa consternation, Genève songea à se donner un capitaine. « Je le suis, » s'écria Perrin; « élu à cette charge par les trois conseils, je n'ai par aucun crime mérité de la perdre [4]. » Il fut rétabli dans tous ses emplois [5].

La discorde ne tarda pas à reparaître [6]. Les pasteurs traînaient les vices l'un après l'autre dans la chaire, les nommant par leur nom; les imaginations en étaient souillées; les scandales ne diminuaient point. Les magistrats, frappés les premiers, avaient beau conjurer les prêcheurs de leur épargner la correction publique; Calvin leur répondait : « Il est écrit : Annonce ma parole à mon peuple; entre en la maison du roi. » Les

[1] Le 11 octobre. — Pierre Savoye avait été aussi déposé. Il avait appelé son père Claude, tout court, et non seigneur Claude.

[2] Le 30 décembre et le 2 janvier. La crainte de Berne dicta l'arrêt qui le priva de la bourgeoisie et de sa place aux Deux-Cents.

[3] Le 15 janvier.

[4] Le 21 août 1548.

[5] Le 16 novembre 1548. « In scenam restitutus comicus noster Cæsar (notre César de comédie). Socios induit, sese jactat, thrasonico suo more. Muliebriter insanit. » *Calvin à Viret*, 18 *novembre*. — « Penthesilée est le nom qu'il donne à la femme de Perrin. Il nomme Bacchantes ses compagnes. »

[6] « Animos facit eorum ignavia qui boni censeri volunt. Nihil cordis. Desperant cum numero vincant et causâ, populumque habituri sint faventem, si cò ventum foret. » *A Farel*, 10 *juillet* 1548.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

pasteurs étaient à leur tour pris à partie pour des propos échappés à la colère. La cause devenait personnelle. Le ministère se consumait à ces débats et y perdait la considération. Il n'était plus de chose indifférente [1]. Le nom de Claude avait été cher au peuple; c'était celui du saint vers lequel se faisaient naguère ses pélerinages les plus fréquens [2]. Les pasteurs l'interdirent et ne voulurent plus baptiser que sous des noms approuvés par les Écritures. Les Libertins frémissaient. Les Berthelier parcouraient de nouveau la ville, l'épée dégaînée, insultant et taillant les Français; l'un des deux frères s'étant laissé prendre, l'autre le retira de vive force des mains de la justice [3]. Les premiers de la ville refusèrent de recevoir de Calvin le pain de la communion. Ils le nommaient Caïn, et donnaient son nom à leurs chiens [4]. Ils n'osèrent toutefois prendre la défense de Gruet, l'un d'entre eux, qui fut conduit à la mort pour avoir blasphémé contre le Christ [5]. La loi du moyen-âge qui punissait l'impiété du dernier supplice vivait encore dans l'opinion. Le livre dans lequel Gruet avait

[1] Registres.

[2] Registres, 27 août 1546. — Saint-Claude en Bourgogne, à sept lieues de Genève. On allait beaucoup aussi aux eaux d'une source, près de St.-Cergues; elles avaient opéré plus d'une guérison, que l'on croyait miraculeuse. La tradition assure qu'on la fit tarir pour faire cesser avec elle la superstition.

[3] Registres, 18 janvier, 15 juin 1548. Relâchés le 28, avec avis que c'était pour la dernière fois.

[4] Registres, 6 décembre 1548.

[5] Il était resté sous l'accusation d'avoir été l'instigateur de l'empoisonnement tenté sur Viret, en 1535. Un libelle affiché par lui à la chaire de Saint-Pierre portait : « Garda vo qui ne vo n'en pregna come i fit à Monsieur Verle de Fribor. No ne volin pas tant avey de mètre. Nota bien mon dire. » *M. Galiffe.* — Le savoyard était encore la langue commune, le français la langue étrangère.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

osé écrire que le fils de Marie n'avait apporté au monde que des malheurs, fut brûlé devant sa porte, au Bourg-de-Four, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit[1].

Il y avait, derrière les ennemis déclarés de Calvin, un homme qui les excitait secrètement : c'était un enfant de Genève, nommé Troillet. Après avoir vécu en affectation de sainteté, il s'était fait ermite[2]; puis il avait demandé la consécration au ministère, et l'eût reçue, si Calvin ne l'eût écarté[3]. Il s'était dès lors fait l'avocat de ses adversaires. Il les persuada de prendre sur leurs pourpoints la croix des Suisses. Calvin la leur fit interdire. « Ce n'est point, dit-il, que je condamne la croix comme signe papistique. Je ne me plains que d'une chose : les uns en portent, d'autres pas; bientôt les uns seront Eidguenots, les autres Mammelus : c'est mon seul motif pour les blâmer[4]. » Mais déjà Troillet avait imaginé une attaque nouvelle. Une lettre de Calvin à Viret avait été interceptée. L'ami disait ses douleurs à son ami[5] : Messieurs de Genève voulaient régner sans Dieu; il y avait constamment à lutter contre leur hypo-

[1] Gruet perdit la tête le 26 juillet 1547. Son livre fût trouvé et brûlé trois ans après. — Note dans Spon. — Ruchat, V, 317. — Calv. Epist. 378. — Roset, V, 10. — Gruet conseillait à Genève « de se gouverner comme Venise, qui ne punissait par les lois que ce qui intéressait l'État, et de ne pas se laisser régenter par la cervelle d'un seul homme mélancolique. »

[2] Registres, 20 janvier 1545.

[3] Calvin dit de lui : « Nescio quid ministri dignum habeat, nisi quod simiæ amant suos calveos. » *Lettres inédites, dans la Biblioth. de M. Tronchin de Lavigny.*

[4] Reg., 9 juillet 1548.

[5] « Christi prætextu sine Christo regnare volunt. Mihi cum hypocrisi in tenebris luctandum. » *Février* 1545.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

crisie. Troillet porta la lettre de taverne en taverne [1]. Il la croyait fausse, disait-il; il souhaitait que la gloire de Dieu n'en eût pas à souffrir. Chacun cependant d'ajouter à l'humiliation de Calvin. Au bruit qui en courut, Farel se hâta d'arriver de Neuchâtel et Viret de Lausanne. Viret montra que les expressions de Calvin, épanchées dans le sein de l'amitié, n'avaient pas le sens qu'on leur prêtait. Farel le prit plus haut. Il pria Messieurs de Genève de considérer quel était l'homme qu'ils attaquaient : il n'en était pas un sur la terre qui sût écrire en telle efficace que lui de Jésus-Christ. Il avait remontré leurs fautes à Mélanchton et à Luther eux-mêmes. Et c'était un tel homme qu'on laissait traiter avec indignité par des railleurs [2]! Pouvait-il en être ainsi sans que l'honneur de Genève en souffrît gravement? Les trois amis, le Conseil et les ministres soupèrent ensemble. On se promit de vivre en paix.

Chaque jour ajoutait à la gloire européenne de Calvin et diminuait son pouvoir dans Genève. En 1549, le Conseil général choisit tous ses syndics parmi ses ennemis; Perrin fut nommé. « Ainsi, » dit Bonnivard [3], « Rome se donna à César, pour pouvoir vivre, sous lui, dissolue impunément. » Cependant les pasteurs aussi se renforçaient. Le peuple de Genève se composait de citoyens, seuls éligibles aux charges ; de bourgeois, qui pouvaient seuls entrer dans les Conseils; et d'habitans, dont les persécutions de France augmentaient tous les

[1] Registres, septembre. — Roset, V, 20.— « Veni, ostendi, quam iniquæ essent artes. Manum meam agnovi, excusavi; remissi sumus, non revocati. » *Calvin à Viret*, 20 *sep.* 1548. (*L. inéd*).

[2] « Lui tirant la langue après. » Messieurs répondirent qu'on s'enquérait des tire-langues et des moqueurs.

[3] *Police de Genève.* — Roset, V, 22.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

jours le nombre [1]. Ces derniers appartenaient à Calvin. Telle était leur multitude, que la population de la ville s'était élevée, en quelques années, de treize à vingt mille âmes [2]. La religion ordonnait de recevoir des martyrs; l'intérêt, d'accueillir des hommes qui apportaient la richesse; la politique, d'ouvrir à de nouveaux défenseurs les portes d'une ville entourée de périls. Mais on chercha à empêcher que les réfugiés ne se rendissent maîtres de l'État. Le Conseil général [3] décida qu'ils ne pourraient devenir bourgeois avant 10 ans de séjour. Il porta ensuite ce terme à 25 ans [4]. Les enfans de la ville firent plus : ils jurèrent de se soutenir mutuellement; puis ils cherchèrent à rendre Genève inhabitable aux étrangers [5]. Ils faisaient naître des sujets de débats à toute occasion, surtout la nuit, après le souper [6]; puis ils portaient plainte, comme ayant été outragés, devant des juges leurs amis. Ils ne manquaient pas d'avocats qui, comme Troillet, sussent rendre bonnes les mauvaises causes. Leur injustice était-elle patente, ils en étaient quittes pour trois jours de prison, ou plutôt de fête, car ils les passaient à festiner entre

[1] Léti, III. 89.—Les De Normandie, les Budé, les Lefort (de Bordeaux), les Spon (d'Ulm), les Savion; « se paroffrant vivre en réforme chrétienne. » Le prix de bourgeoisie était de 20 à 100 écus. On l'employait aux fortifications. Il y avait beaucoup d'aventuriers (*Froment*). On faisait vuider la ville à qui ne venait « que besogner de son art. »

[2] Police de Genève par Bonnivard.

[3] Le 29 janvier 1549.

[4] « Si ce n'était en temps de guerre, en quel cas il devait être de dix ans. » Les vingt-cinq cherchèrent vainement à faire prévaloir le principe, que rien ne pouvait être délibéré en Deux-Cents qui ne l'eût été par eux. 18 *Février* 1551.

[5] « Mais ne jouèrent assez ni du renard ni du lion. »

[6] Criant : tue, tue! et montrant les étrangers. 12 *mars* 1551, 12 *juin*, etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

eux dans l'ombre[1]. Plusieurs ne prenaient plus la Cène. Valentin Gentil appelait hautement les Évangiles une mauvaise chose. Cités devant le consistoire, ils refusèrent d'y paraître. Plus de castigation, plus de crainte. Les tavernes, les rues retentirent de chants moqueurs. Le recteur déclara ne pouvoir plus maîtriser l'école[2]. Des filles qui s'étaient mal conduites vinrent hardiment recevoir la bénédiction nuptiale, la couronne de fleurs sur la tête[3]. Calvin avait cessé d'être écouté. L'on en vint jusqu'à s'attaquer à sa personne. Quelques-uns le heurtèrent violemment un jour qu'il passait sur le pont du Rhône. Des Français, qui se trouvaient là, reçurent des blessures[4]. Quelques jours après, les Libertins se réunirent sous les croisées de l'auditoire dans lequel il donnait sa leçon, des balles en main, avec un tel bruit, qu'il dut se retirer. Tancés par lui comme débauchés et mutins, ils osèrent le citer en droit[5].

Telle était Genève, lorsqu'y arriva Jérôme Bolsec[6],

[1] « En ce logis durent être
Purgatoire d'enfans gâtés;
Car en ce paradis terrestre
Ils mangeaient tourtes et pâtés. »
Voyez Registres, 6 déc. 1548, 7 juin 1549, etc.

[2] Rég., 27 juin 1551.

[3] Rég., 22 juillet 1549. En ces circonstances, la lecture d'Amadis et de tout roman fut défendue. « Qui le lit soit gâté et repris. » Un homme fut banni parce qu'il possédait le Pogge. Le livre fut brûlé.

[4] Le 29 janvier 1551.

[5] Le 27 mars. — On les voit aussi se tourner les uns contre les autres. Roux Monnet et l'un des Berthelier se disputaient la place de secrétaire de justice. La faction se prononça contre Roux, qui fut accusé de plusieurs adultères et d'avoir des tableaux obscènes chez lui. Sa tête roula dans la poussière.

[6] Le 19 octobre 1551.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

carme défroqué, théologien, médecin et poète [1]. Il était d'usage que tous les vendredis l'un des ministres prêchât à son tour, et qu'après le discours l'assemblée fût invitée à présenter ses objections. Calvin, considérant la matière de la prédestination et de l'élection divine comme la base du christianisme, en faisait volontiers, lorsque son tour venait, le texte de sa conférence. Ses collègues suivirent son exemple. Or, un jour qu'André, ministre de Jussy, avait porté ce sujet en chaire, Bolsec se leva pour déclarer impie une doctrine qui ramenait le destin des Stoïciens [2] et faisait Dieu l'auteur du péché. On ignorait que Calvin fût

[1] Le 30 novembre, lu en Conseil une chanson de Bolsec, « où il parle de cruautés et barbaries, dont on fait articles. » Le chant se trouve en entier dans Picot, II, 8. On lit :

« Mon Dieu, mon roi, ma force et ma fiance,
Mon seul appui et ma seule espérance
. . . . . .
Privé de biens et d'amis je demeure ;
On va criant : *tolle, tolle,* qu'il meure !
. . . . . .
Brebis de Christ sont-elles si cruelles !
. . . . . .
Qu'est-il besoin que tant l'on se travaille
Pour recouvrir le froment sous la paille !
Opinions ne sont que zizanie ;
Ce sont abus ; pour ce, je les renie ;
Et s'il convient voire laisser ce monde,
J'en suis tout prêt ; mais que de toi j'abonde !
Sus donc, mon cœur, reprends vigueur et force,
Chasse douleur et de chanter t'efforce.
Banuis les pleurs ; jette douleur amère,
Pour louer Dieu, pour invoquer ton père. »

La *Vie de Calvin,* écrite par Bolsec, ne témoigne pas pour la noblesse du caractère de l'écrivain. Il ne suffit pas à Bolsec des défauts de son ennemi. Il peint ses mœurs les plus dissolues, sa friandise extrême, son avarice comme allant jusqu'à voler les pauvres. Il le fait mourir invoquant le diable, maugréant et jurant. « Et de cela lui ont témoigné, dit-il, ceux qui servirent Calvin jusqu'à son dernier soupir. »

[2] Mélanchton s'était servi de cette expression, en parlant de la doctrine de Calvin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

présent; il était entré inaperçu et se tenait derrière la foule. Tout-à-coup le voici qui s'avance et qui, dans un discours d'une heure, réfute l'hérétique de point en point : on eût dit le fruit d'une méditation approfondie. Au sortir, les pasteurs se portèrent, devant le Conseil, accusateurs de l'étranger. Celui-ci assurant que plusieurs églises suisses partageaient sa conviction, l'on crut devoir consulter les clergés des Cantons évangéliques. Ils ne s'exprimaient pas comme Calvin, moins encore comme Bolsec. D'accord pour reconnaître l'impuissance de l'homme à faire le bien par lui-même, ils s'accordaient pour laisser le voile tomber sur les profondeurs de la pensée divine. Berne témoigna la crainte de voir les Églises de la Réforme, menacées de toutes parts, s'exposer à de nouvelles haines. Bolsec n'en fut pas moins banni de Genève à perpétuité, à son de trompe, sous peine du fouet [1]. Il se retira sur terre bernoise. Dès qu'il céda au besoin d'y répandre ses croyances [2], il en fut banni pareillement. Mais déjà la querelle s'était répandue dans toute l'Helvétie romande et avait retenti bien plus loin encore [3]. C'est que, secrètes ou avouées, les doctrines de Bolsec étaient celles d'un grand nombre d'esprits. Nous les verrons, soixante ans plus tard, reparaître sous un nom nouveau [4], se créer une église en s'alliant à un parti politique; puis, dégagées tant bien

[1] Le 23 déc. 1551.— Ruchat, V.—Roset, V, 41. — Le clergé de Genève crut devoir faire sa déclaration sur la matière. — Desgallars publia dans ce but un petit écrit qui (après que les injures y eurent été corrigées, Reg., 4 janvier 1552) fut offert à Calvin pour ses étrennes. Cet écrit vient d'être réimprimé.

[2] A Thonon surtout, et à Lausanne.

[3] Principalement en Italie. *Registres, 4 janvier* 1552.

[4] Celui d'Arminius.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

que mal de la robe du théologien, aller se perdre dans le mouvement philosophique du dix-huitième siècle.

Le bannissement de Bolsec ne fit pas cesser, à Genève, les mouvemens que sa présence y avait soulevés. Troillet alla murmurant de taverne en taverne : « Dieu l'auteur du péché ! Dieu nécessitant les hommes à mal faire ! quelles doctrines ! quelle religion ! » Calvin lui ayant répondu de la chaire avec invectives, le Conseil l'invita à se déporter de sa colère [1]. Alors Troillet s'enhardit jusqu'à accuser le *livre de l'Institution*, ce grand catéchisme de la Réforme, de renfermer des choses contradictoires [2]. Cette fois, le Conseil craignit qu'il ne fût allé trop loin ; il prit le livre sous sa protection, et défendit d'en combattre la doctrine [3], mais en même temps il déclara Troillet homme de bien [4]. Il fit plus : il le nomma censeur [5]. Calvin ne put plus donner ses ouvrages à l'impression qu'ils n'eussent passé sous la plume de son ennemi. Il prit le parti de les livrer aux presses étrangères. Le Conseil se vit contraint de lui accorder le privilége de les publier sans qu'ils eussent été vus à la censure.

La position devenait de jour en jour plus difficile [6]. Les danses avaient recommencé. L'on venait de nouveau, tambour en tête, présenter les enfans au baptême. La demande d'édits plus sévères contre les blasphèmes et

[1] Registres, 4 janvier 1552.

[2] S'appuyant sur Mélanchton, 1er *sept.* 1552.

[3] Tout en défendant de prêcher sur la prédestination. Berne avait fait de même dans le Pays-de-Vaud.

[4] Le 13 juin 1552.

[5] Les 13 juin, 19 août et 9 sept. 1552.

[6] « Mieux mon congé que d'avoir à souffrir si cruellement. » *Calvin, en juillet.* — Un pasteur fut accusé d'avoir reçu 300,000 couronnes pour livrer Genève.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les mauvaises mœurs avait été rejetée avec autant de fureur que s'il se fût agi des priviléges des citoyens. « Vous voyez, s'était écrié le peuple, comme on veut nous gouverner, avec ces édits de France et de Jean Calvin[1].» Farel et Viret vinrent, à diverses fois, faire entendre des remontrances inutiles. Les Libertins commencèrent l'an 1553 avec l'espérance d'abolir le *règne de Dieu* dans Genève[2].

Les élections se firent au milieu d'une grande confusion. Des banquets les avaient précédées. L'on réussit à exclure les ministres du Conseil général, en alléguant qu'avant la Réforme les prêtres n'en étaient pas. Perrin fut nommé syndic. Il fallait épurer le Vingt-Cinq. Il fut invité à proposer chaque année huit noms, entre lesquels le Deux-Cents choisirait ceux de quatre nouveaux sénateurs. Les Libertins se servirent de ce moyen pour faire sortir du Conseil plusieurs *gens de bien*, et pour les remplacer par de jeunes hommes, tous *enfans de Genève*[3]. Devenus par ces changemens les maîtres de la république, ils tournèrent leurs forces contre les Français. Puisque Genève n'avait pu empêcher les étrangers de s'établir en foule dans ses murs, il fallait les désarmer. Dans ce but, le Conseil usa de ruse. Il fit répandre le bruit que Genève était menacée[4], et, sous le prétexte de s'assurer si les chefs de maison étaient pourvus d'armes, il en fit dresser l'inventaire; vint l'ordre de déposer ces

[1] Roset, V, 42.

[2] Selon leur expression. — Roset, V, 47. — Ruchat, V, 2.

[3] « Jouvenceaux, tous enfans de Genève et non gens de bien. »

[4] « Patelinèrent à Berne quelque danger en Bourgogne, firent les effrayés, puis ordonnèrent que les étrangers ne seraient admis à faire la garde, mais contribueraient. » *Bonnivard.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

armes aux mains du capitaine-général[1]. Alors le triomphe parut complet. Nouveaux banquets; nouvelles rixes. Les offices de judicature furent mis à l'enchère[2]; le roi de France avait imaginé ce moyen de remplir le fisc. La folie prit les rênes de la république. Les enfans même des écoles, que les magisters n'allaient plus chercher de maison en maison pour les conduire au collége, se battirent, divisés en deux factions[3]. Il ne restait plus que d'enlever au Consistoire la discipline[4]. Plus d'une fois déjà Berthelier avait demandé, en grand tumulte, qu'il ne fût plus permis d'emprisonner que pour vol, meurtre ou lèse-majesté, et que la privation de la Cène ne dépendit plus des ministres, mais du magistrat, comme dans les villes suisses. Le Conseil finit par adhérer à cette demande. Il s'attribua le pouvoir de lier et de délier, sous réserve d'appel de Conseil en Conseil, jusques au général. Faisant aussitôt usage du pouvoir qu'il venait de se donner, il autorisa Berthelier, qui était excommunié depuis cinq ans, à se présenter à la Cène, si sa conscience le lui permettait. L'épreuve était décisive : si Calvin obéissait, c'en était fait de son règne; sinon, le Conseil savait où était la force.

Le premier dimanche de septembre, jour de la sainte Cène, Berthelier se rendit à Saint-Pierre, accompagné de Perrin et de ses amis. Calvin monta en chaire. Résolu

[1] Des plaisans dirent : « Ainsi fit le prince italien qui fit publier un tournois, s'avança, et dit : Les galères pour qui touche à ma personne. Les trompettes de sonner victoire *al signor.* »

[2] « Les offices ayant donc été mis à l'encan, Jean de Genève perdit sa geôle, Berthelier son greffe; on le fit assesseur de justice. »

[3] Registres, 28 sept. 1553.

[4] Roset, V, 47.—Mémoire pour l'éclaircissement de ce qui se passa en 1553 et 54 sur l'excommunication. *Bibl. de M. Tronchin de Lavigny;* mss.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à ne point profaner le sacrement, il le fit connaître d'une voix ferme : « Plutôt mourir cent fois, que de donner, de cette main, la Cène aux contempteurs de Dieu. » Berthelier n'osa pas approcher, en sorte que la cérémonie s'acheva avec plus de calme et de solennité que jamais. L'après-midi, Calvin prit pour texte les adieux de saint Paul aux Éphésiens. « Je ne sais, dit-il avec une émotion profonde, si je ne vous parle point aussi pour la dernière fois, puisque ceux qui ont la puissance veulent me contraindre à faire ce qui ne m'est pas permis devant Dieu. Les choses en sont là, qu'il ne me reste qu'à dire avec l'Apôtre : Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce. » Le lendemain le Conseil renvoya l'exécution de son décret jusqu'à ce qu'il eût consulté les villes suisses au sujet de la discipline[1].

Cette grave question n'était pas vidée, lorsque la scène fut envahie par un débat non moins sérieux. Bolsec avait combattu la prédestination ; Servet, médecin espagnol, d'une instruction variée, attaqua la Trinité[2]. Dès l'âge de vingt ans[3] il avait écrit un livre dans lequel il faisait de Jésus une créature, et du

[1] Calvini Epistolæ, édit. 1576, p. 122. — Calvin à Viret, pridiè nonas sept. — Registres. — Vie, par Bèze. — Roset, V, 52. — Mémoire sur les affaires de 1553 et 54.

[2] Registres de Genève, du 14 septembre au 30 octobre. — Picot, II, 23. — Roset, V, 50. — Ruchat, VI, 26. — Spon, I, 293, note z. — Bèze, vie de Calvin. — Sandii, Biblioth. Antitrinitaria, 6 à 15. (Edit de Freystadt.) — Bibliothèque anglaise, II, 76. Le crime y est rejeté sur Rome. — Biblioth. raisonnée, III, 172. — Arnold, XVI, 33, addition II. — Mosheim's Servet. — Altwærde, hist. de Servet. — Senebier, Henri (Calvin's Leben, introd. XXI) cherchent à justifier Calvin. — L'affaire dura deux mois.

[3] Servet est né le même jour que Calvin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Saint-Esprit une émanation de Dieu. Après avoir habité Toulouse, Bâle et Paris, il s'était fixé à Vienne, en Dauphiné, et y avait exercé dix ans la médecine. Le besoin d'émettre sa pensée l'emporta à la fin sur celui de sa sécurité; il publia, ce fut en 1552, son livre du *Rétablissement du Christianisme*[1]. La Trinité était nommée un songe d'Augustin; la Rédemption se trouvait réduite à l'exercice éclairé du libre arbitre; le salut pouvait se faire dans toutes les religions. Jeté dans les fers, Servet eût été brûlé vif à Vienne[2], s'il ne fût parvenu à s'évader. Après avoir erré quatre mois en Italie, il arriva secrètement à Genève. Il ne put s'y tenir si bien caché que Calvin ne découvrît sa présence. Aussitôt il en avisa le premier syndic[3]. En même temps Calvin écrivit à ses amis : « Si mon crédit peut encore ici quelque chose, je ne laisserai pas cette peste se propager, je ne souffrirai pas que Servet sorte vivant de Genève[4]. »

[1] « Servet envoya ce livre à Calvin, lui en disant merveilles, et lui offrant d'aller à Genève. » On dit qu'il n'existe plus de cet écrit que deux exemplaires, l'un à Paris, l'autre à Vienne. Le dernier a été acheté 3810 livres par le duc de la Vallière, malgré sa mauvaise conservation. *Biographie universelle.*

[2] Calvin fut son délateur. Il avait connu Servet à Bâle (1535). Servet avait entretenu avec lui une correspondance, cherchant à l'embarrasser. Calvin fit part au magistrat de Vienne de ces lettres et des feuillets de l'écrit, donnant la preuve du crime. *Biogr. univ. art. Servet.*

[3] « Præfectus urbis, re auditâ, eum duxit in carcerem, præsertim, quia tumultuosam plebem hortatus fuerat, ne se decipi a nobis sinerent. » *Lettres aux villes suisses.* « Il faut que Servet ou Calvin sortent de Genève. » *Lettre d'un ministre du Pays-de-Vaud.*

[4] Lettre à Viret. Voyez Senebier, I, 208. Je n'ai pas lu l'original. Uttembogaert la cite d'après la Bibliothèque du Roi. (4. 72.) « Si venerit modo, valeat mea auctoritas, vivum exire nunquam patiar. » Il écrit à Farel: « J'espère qu'il sera condamné, mais je désire que la rigueur de cette

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le 14 août, un étudiant, serviteur de Calvin, Nicolas Lafontaine, se présenta au Conseil; il venait se porter partie criminelle, et, selon la loi, se constituer prisonnier avec Servet. Calvin avait formulé trente-huit articles d'accusation[1]; il les produisit avec quelques ouvrages : c'étaient une Bible annotée, dans laquelle Servet appliquait à Cyrus le chapitre 53me d'Isaïe; une géographie de Ptolémée, où se trouvait contesté ce que Moïse avait dit de la fertilité de la Terre Sainte[2]; le livre du Rétablissement; enfin, une lettre adressée à un ministre de Genève[3], lui reprochant d'adorer un cerbère à trois têtes, de remplacer la foi par un songe, et de tuer la régénération véritable en méconnaissant le libre arbitre. Dès qu'il eut formulé son accusation, l'étudiant demanda d'en être déchargé : Genève se déclara partie contre Servet.

La dispute fut poursuivie par écrit et des deux parts avec de grosses injures. Servet espérait dans Berthelier et Perrin, qui l'encourageaient secrètement[4]. Confiant dans leurs promesses, et fort de sa propre énergie, il se contenta de répondre aux trente-huit articles de l'accusation par des notes marginales, la plupart en un seul mot; on lisait : perfide, sycophante, imposteur, mauvais génie[5].

peine soit ensuite adoucie. » — Lettre à Sulzer, dans les Œuvres, IX, p. 70.

[1] Calvini opuscula, p. 1318, 1337. — Spon.

[2] Le passage n'est pas de Servet, mais copié par lui de Pirkheimer. C'est la querelle de Voltaire avec l'abbé Guénée.

[3] Abel Popin.

[4] Le lieutenant rapporta en Conseil que « deux compagnons avaient été pris pour avoir mys échelles pour prendre passereau aux murs de l'évêché (la prison où était Servet). »

[5] « Simomagus, sycophanta, nebulo, perfidus, impudicus, cacodæmon, ridiculus mus, etc. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Calvin écrivit à ses amis. « Je me garderais bien de le persécuter aussi cruellement que je le fais, si par quelque modestie il voulait racheter ses jours; mais il est possédé d'une rage qui le porte à courir au-devant du jugement de Dieu [1]. » Étranger à Genève, Servet demanda un avocat; on lui répondit que son impiété l'en rendait indigne. Contraint à se défendre lui-même, il se plaignit d'être traduit devant des juges séculiers, comme d'une chose contraire aux maximes de l'Eglise des Apôtres, qui jamais n'avait intenté de procès criminel au sujet de la foi. Il fit observer que, s'il avait des opinions réputées hérétiques à Genève, il ne les avait pas émises dans ses murs et les avait traitées dans un livre à la portée des seuls savans. Il finit, comme Bolsec, par invoquer le jugement des villes suisses [2].

Il y avait peu d'années qu'à Berne un Français, ayant énoncé des opinions anti-trinitaires, avait été traité comme s'il eût perdu la raison [3]. Mais les temps avaient changé. Asile de réfugiés nombreux, dont plusieurs, les Italiens surtout, ne se renfermaient pas dans les doctrines des réformateurs, les Églises des Cantons se voyaient décriées à l'étranger comme nourrissant l'hérésie; elles crurent que Dieu leur offrait l'occasion de se laver de ce reproche. Elles exhortèrent donc Genève à mettre le méchant hors d'état de répandre son poison [5]. Les Libertins firent, de leur côté, quelques efforts pour sauver Servet; ce fut inutilement. Perrin essaya de le faire juger par le Deux-Cents; mais la constitution ne le permettait pas. Ainsi

[1] « Et ne se veut excuser d'avoir loé à son serviteur Nycolas Desfontaines de faire partie contre Servet. » *Registres.*

[2] Kirchofer, Leben von Farel.

[3] Ruchat, VI, 40. — Opera, IX, 72.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Michel Servet, de Villeneuve en Aragon, fut condamné, le 26 octobre 1553, à être brûlé vif sur la place de Champel. Calvin demanda vainement l'adoucissement de son supplice. Vainement Farel et lui firent de derniers efforts pour porter le malheureux à reconnaitre le Fils de Dieu dans Jésus-Christ. Même en montant sur le bûcher, Servet déclara que, s'il avait erré, il l'avait fait par ignorance. Alors les deux pasteurs l'abandonnèrent à Satan. Il leur donna son pardon et fut enveloppé par les flammes [1].

Le lendemain, le nom de Servet s'était attaché à celui de Calvin pour ne plus s'en séparer. Il fut d'abord pour lui un titre de gloire. Le seizième siècle croyait qu'il appartenait à l'homme de venger Dieu [2]. Tous les partis, dans la persuasion de posséder la vérité, regardaient comme un devoir l'extirpation de ce qu'ils nommaient l'hérésie; la tolérer leur eût paru le plus grand des crimes. Aussi des paroles d'approbation arrivèrent-elles à Calvin de toutes parts. L'Église romaine lui envia l'honneur d'avoir purgé la terre d'un mons-

[1] « Il possédait six anneaux d'or, savoir : une grande turquoise, un saphyr, table de diamant, rubis, émeraude, anneau de carline à cacheter; une chaine d'or de 16 pouces, 2 obligations et 97 écus. » — Supposé l'écu à 10 florins, le florin égal à 35 d'aujourd'hui, il eût eu 12625 fr. Cette valeur devait être déposée un an, et, si elle n'était réclamée, échoir à l'État. *Reg.* 30 *octobre.*

La procédure a été détruite. Grégoire (Histoire des Sectes) dit en avoir vu une copie en 1814.

[2] « Qui renverse des doctrines positives, sans mettre mieux que ce qu'il rejette, est plus coupable que qui met la main sur les biens temporels du prochain. Loin de nous, toutefois, de vouloir armer le magistrat contre les Mahométans, les Juifs, bien qu'ils s'égarent, ou contre tout homme qui traduit autrement que nous les Écritures; mais seulement contre les blasphémateurs scandaleux. » *Bèze, Tractatus theolog. I,* 95.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tre [1]. Bucer, Mélanchton, Bullinger vantèrent le service qu'il venait de rendre à la religion. Farel pensait que les juges eussent été fort injustes envers Jésus-Christ s'ils eussent montré de l'indulgence; et pour prouver sa sincérité, il déclara que, s'il eût partagé les opinions de Servet, il se fût estimé lui-même digne de quelque supplice que ce fût [2]. Il n'y eut pas jusqu'à Bolsec qui n'applaudît. A ses yeux Servet n'était pas digne de converser sur la terre; il eût voulu voir exterminé quiconque lui ressemblait [3].

Quelques voix, perdues dans le tumulte des partis, osèrent seules mettre en doute l'humanité de l'arrêt. Châtillon, l'exilé de Genève à Bâle, se cachant sous le pseudonyme de Bellius, contesta à l'Église le droit de punir les hérétiques par le glaive. Mais Calvin et Bèze le châtièrent dans des livres qui furent jugés sans réplique [4]. Plus d'un cœur, on a besoin de le croire,

[1] Le Parlement de Vienne demanda aux Genevois l'extradition de Servet. *Calvini opera, IX*, 92. — *Registres*, 29 *août*.

[2] Epistolæ *Opera, IX*. — Sleidan. — Roset écrit : « Castalion n'a pas si bien profité dans Genève, qu'on y veuille accuser Dieu de cruauté quand il commande d'exterminer les apostats. » — L'acte de suprématie et d'uniformité, en Angleterre, est de l'an 1562.

[3] « Cet ord et monstrueux hérétique. » *Vie de Calvin, par Bolsec.*

[4] *De non puniendis gladio hereticis.* Le cri fut sans écho. Châtillon ne se reconnut point pour l'auteur du livre devant les ministres de Bâle. — *Beza, ad defens. et repreh. Castallionis, p.* 471. — *Bayle, Castallion.* — Les réponses dans Calvin, VIII, 510 : *Fidelis expositio errorum Serveti, ubi docetur jure gladii coercendos esse hereticos.* — *Beza, de hereticis puniendis.* — Ils ne se trompent qu'en un point; ils oublient qu'ils sont hommes. La théocratie suppose des anges pour ministres. Ce père de l'Église était plus avancé que les réformateurs, qui disait : « La parole divine dépasse les bornes de l'esprit humain, et l'âme d'un homme ne peut comprendre la vérité tout entière. C'est donc à celui qui parle à se taire dès qu'un autre que lui vient à recevoir la lumière qui lui manque. » *Firmilien, évêque de Cappadoce.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

gémit en secret dans le sentiment de la faiblesse de la raison contre les passions régnantes. Zerkinden, chancelier de Berne, osa adresser à Calvin des pensées dictées par cette haute intelligence. « Je doute, lui écrivit-il, que les verges et la hache soient le moyen à employer pour réprimer les écarts des esprits. Tous les exemples de l'antiquité nous apprennent que le sang n'efface pas ces taches, mais les étend. J'ai vu des hommes qui avaient conseillé la mort de misérables et qui eussent tout donné pour les rappeler à la vie; ils eussent mieux aimé avoir à combattre cent adversaires que de porter le poids d'avoir ordonné le supplice d'un seul homme. » Noble langage, que de bûchers devaient s'allumer avant qu'il fût compris ! que de ruines s'amasser ! Enfin une lumière est sortie de ces ruines. A sa clarté tremblante, une tache de sang a paru sur le front de Calvin. Dès lors plus de folliculaire, fût-il le plus étranger à la grande âme du réformateur, qui ne vienne montrer le nom de Servet gravé sur son visage austère. Plus de méchant écrivain qui ne croie devoir lever la main pleine des cendres de la victime, pour en salir ces traits, jadis si redoutés. Nouvel âge, nouvelle intolérance. Quand donc la terre verra-t-elle le support et la foi se réconcilier dans l'amour[1] ?

Après la mort de Servet recommença la lutte, un

[1] Voltaire a dit de Calvin qu'il avait l'âme atroce avec un esprit éclairé. Nous craindrions moins de dire : Il eut l'âme grande et l'intelligence qui participait aux erreurs de son siècle. Il sacrifia Servet, non pas à lui, mais à un Dieu qu'il comprit mal. Les erreurs des anciens venaient d'inexpérience. L'ignorance et la passion leur montraient les hommes tous bons ou tous mauvais. Ils croyaient, comme souvent nous nions : trop facilement.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

instant suspendue, du Conseil avec le Consistoire ; mais dans cet intervalle un grand changement s'était fait dans les esprits. Calvin s'était relevé. L'opinion s'était prononcée pour le défenseur de la foi chrétienne ; et celui qui ne parlait, deux mois auparavant, que d'abandonner Genève, pouvait y compter sur les suffrages du peuple, depuis qu'il avait renversé l'ennemi de Dieu [1]. Il ne tarda pas à en avoir la preuve. Farel, prêchant à Genève, avait prodigué l'injure aux enfans de la ville [2]. Une troupe de jeunes hommes se présenta devant le Conseil, la menace à la bouche, et demanda qu'il fût appelé à venir de Neuchâtel rendre compte de ses paroles insolentes. Mais d'autres jeunes hommes, en plus grand nombre, osèrent cette fois prendre le parti du père spirituel de Genève. Ils soutinrent que son discours n'avait été qu'une admonition paternelle, et demandèrent, à leur tour, justice des trente accusateurs qui avaient usurpé le nom du peuple. Sur ces entrefaites, Farel arriva, calme comme de coutume. Tous aussitôt d'accourir ; tous de crier : Justice, justice ! et les bourgeois, laissant leurs boutiques, de venir à la file à la maison-de-ville, pour préserver leurs pasteurs de tout opprobre. Perrin déclara d'une voix tremblante que le sermon avait été saint, et que tous les partis devaient se donner la main en signe de bon accord [3].

[1] Comment cette révolution remarquable dans l'opinion n'a-t-elle point été observée ? Comment les historiens n'en ont-ils pas fait mention ?

[2] « Pires que brigands, meurtriers, larrons, palliards, attaistes (athéistes), etc. *Registres, 3 novembre* 1553. — *Roset*, V, 53.

[3] « Depuis ce jour les débauchés eurent le peuple pour suspect, disant que leurs adversaires se faisaient forts des étrangers. Les gens de bien devinrent plus hardis. » *Roset.* — *Bonnivard.*

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les élections qui suivirent ne furent pas favorables aux enfans de la ville.

Dans le cours de l'année 1554[1] arriva la réponse, vivement attendue, des villes suisses sur la question de la discipline. Il leur avait fallu un an pour la formuler. Berne cependant se contentait d'envoyer la copie de quelques-unes de ses ordonnances sur la matière. Zurich était plus explicite. Calvin, voyant Berne repousser vivement ses doctrines, avait recherché l'appui de la ville de Zwingle. En usant de ménagemens et d'adresse[2], il avait su dissiper des préventions chez Bullinger. Ils étaient convenus d'un Formulaire commun sur la sainte Cène. Quant à la discipline, Zurich, tout en reconnaissant que celle de Genève n'était pas la sienne, conseillait néanmoins, dans un siècle où les hommes devenaient chaque jour plus méchans, de la conserver en son entier. Pendant que ces choses se traitaient, les Libertins achevaient, de leur côté, de ruiner leur cause par de nouveaux emportemens[3]. Une bande parcou-

[1] En septembre.

[2] « En quoi différons-nous? Vous dites que Christ est au ciel dans son humaine nature. Nous le disons ainsi. Vous dites le corps de Christ fini. Nous prêchons pareillement. Vous insistez sur ce que le signe ne doit pas être confondu avec la chose. Nous nous efforçons de le faire ainsi comprendre. Vous condamnez l'impanation; nous souscrivons. Quelle est notre doctrine? Que voyant le pain et le vin, les esprits doivent s'élever au ciel, pour jouir de Christ; que Christ nous est présent, lorsque nous le cherchons au-dessus des élémens du monde. Vous ne le niez pas. Où donc est l'obscurité? où la folie? où la différence? — Mais nos rapports avec Bucer te déplaisent. Ce n'est pas à toi que j'apprendrai quel est Bucer. Non, je ne pécherai pas contre l'Église de Dieu en faisant peu de cas d'un tel homme. » *Ep. ad Bullingerum, sex cal. julii* 1548. Voyez encore, sur ce sujet, ses Lettres *du* 13 *des cal. d'octobre* 1547 *et du* 23 *janvier* 1548. (*Lettres inédites à Genève.*) — Budé avait été plaider sa cause à Zurich. *Ruchat, VI.*

[3] La *Cabale* est le nom qui fut donné au parti dans sa décadence.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

rut les rues, des flambeaux à la main, en chantant des psaumes entremêlés de brocards. Berthelier, envoyé de nouveau par le Consistoire au Conseil, dit d'une voix forte : « J'irai ; mais ce sera pour déclarer que ceux qui m'attaquent se mettent au-dessus de la seigneurie et de toute la chose publique. » Le point de l'excommunication était dans toutes les bouches. Les uns trouvaient étrange qu'il pût y avoir dans la république une chose de laquelle les magistrats n'eussent qu'à connaître, et, dans l'intérêt d'une liberté chèrement acquise, ils demandaient que l'autorité demeurât à la seigneurie. Les autres montraient que le Christ avait donné à ses ministres le pouvoir de lier et de délier. Ils citaient l'exemple de David, qui avait respecté les droits de la sacrificature ; celui d'Ozias et d'Oza, frappés pour avoir été les violateurs de l'ordre. La liberté hors de Jésus-Christ leur paraissait la pire des servitudes. Ceux qui tenaient ce langage finirent par l'emporter. Moins touchés encore de leurs raisons que las d'émeutes journalières, les citoyens déclarèrent dans les premiers jours de l'an 1555 les ordonnances de l'Église inviolables [1].

Aussitôt tout se releva. Les fidèles, le cœur enflé par cette victoire [2], firent si bien dans les élections, que

[1] Le 24 janvier 1555. — Mémoire sur l'Excommunication. — Roset, V, 61. — Bèze, Vie de Calvin. — Affaires de religion, dans la Grotte, à Genève.

[2] « Et écoutant ceux qui citaient l'inconvénient de ceux de Metz, où tous étaient d'un même lignage. » Deux parens de Perrin furent donc déposés et remplacés par Jean Baudichon, fils de l'homme que nous avons vu à la tête des premières émeutes, et Jean Pernet. « Les Vingt-Cinq, auxquels Perrin, par dépit, ne voulut assister, raclèrent des Deux-Cents trente racailles qu'ils remplacèrent par jeunes hommes, mûrs d'esprit, endoctrinés en l'Évangile et belles-lettres. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

les quatre syndics furent pris parmi les gens de bien. Dans le Deux-Cents, trente de leurs adversaires furent remplacés par de jeunes hommes nourris, non dans la grossièreté d'un siècle barbare, mais dans l'Évangile et les belles-lettres. On admit à la bourgeoisie de nombreux étrangers : les Revillod, d'Anemasse; les De Roche, de Bourgogne; les Colladon, du Berry; les Galline, les de Candolle, les Pasquier, les Ferrière, les Sarrazin, les Trembley, les Etienne, bien d'autres encore[1]. Perrin finit par s'écrier, en jetant son bonnet à terre : « Ces Français nous chasseront. » Berthelier jura d'abandonner sa patrie plutôt que d'y vivre esclave. Ils réunirent les pêcheurs du lac et les navetiers de la ville, en formèrent une troupe de trois cents hommes, et se présentèrent à leur tête devant le Conseil. « Les libertés de Genève, dirent-ils, s'en vont en des mains étrangères. Ceux qui ont exposé leurs biens et leurs vies pour renverser les tyrans sont aujourd'hui supplantés. Assemblez le Deux-Cents pour qu'il y porte remède. » Le Deux-Cents leur fut contraire. Il ne leur resta que de tenter un coup de main. Le 16 mai[2], après avoir soupé ensemble, plusieurs d'entre eux se jetèrent sur la place de la Fusterie : le théâtre des premières émeutes devait l'être de la dernière. Arrivés devant la maison de Baudichon de la Maisonneuve, dans laquelle ils avaient fait jeter des armes, ils assaillirent leurs adversaires[3] et feignirent d'être attaqués eux-mêmes. « Alarme ! crièrent-ils, alarme contre ce traître de Baudichon, qui a plus de trente Français cachés chez

[1] Registres.

[2] Ou le 18 mai. Contre l'avis de Perrin. *Picot*, II, 56.

[3] Ils attaquèrent d'abord le domestique de Pernet, l'un des nouveaux conseillers.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

lui, pour massacrer les pauvres enfans de la ville ! » Le peuple se pressa. Le guet accourut. Il se composait ce soir-là de jeunes hommes, la plupart nouveaux élus au Deux-Cents : c'étaient Michel Roset, Botilier, Bernard. On criait : « Les Français saccagent la ville. » Au sein de ce tumulte, le syndic Aubert leva le bâton de justice et dit : « Je suis votre syndic et vous commande de vous retirer. » Sur ces entrefaites arriva Perrin, en capitaine-général, monté sur une mule. Voyant le syndic lever inutilement son bâton : « Donnez, dit-il, le lui prenant de la main, je les apaiserai en le leur montrant. » L'on assure qu'Aubert refusant d'abandonner l'insigne de sa charge, Perrin le lui arracha, et lui dit : « Il ne t'appartient pas ; » qu'Aubert, se tournant vers le peuple, le prit à témoin de l'injure qui lui était faite. Cependant le syndic Bonna, en appelant ses collègues à se réunir en Conseil, entraîna vers la maison de ville une partie du peuple. Le reste se dispersa [1]. Le lendemain les chefs des Libertins avaient la plupart abandonné la ville. Ils s'étaient enfuis, les uns à Pregny, maison de campagne de Perrin [2]; les autres dans les villes voisines du Pays-de-Vaud. Quatre d'entre eux, les seuls qui se laissèrent arrêter, eurent la tête tranchée. Ce furent Daniel Berthelier, Claude de Genève et les deux Comparet. Le reste, au nombre de

[1] Registres. — Picot, II, 61. — Bonnivard, *Police de Genève.* Nous n'avons ajouté à son témoignage, quoique celui d'un contemporain, qu'une foi douteuse, nous rappelant ce qu'il nous dit : « qu'il prenait de toute main, sans trop peser ce qu'on lui donnait, et revendait comme on lui avait vendu. » Il était d'ailleurs censuré, et savait que Froment avait été blâmé pour avoir « mis dans sa chronique mainte histoire au déshonneur de Genève. »

[2] Perrin des premiers, « oubliant la goutte dont il souffrait. » On les nomma dans le Pays-de-Vaud les *Égrenés* (*3 juin*).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

soixante et un, furent condamnés comme rebelles, les plus compromis à perdre la vie, les autres au bannissement. Berne, en intercédant en leur faveur, ne réussit qu'à faire ajouter, à la sentence qui les condamnait, la clause de la peine de mort pour qui parlerait de les rappeler. La charge de capitaine-général fut supprimée [1].

Tout courba dès lors sous l'ascendant de Calvin. Tout ploya sous ce que Genève appelait la majesté de son caractère [2]. De ce moment, il n'eut plus qu'à affermir, sans combats, ces institutions qui pendant deux siècles ont régi Genève [3]. Sa victoire fut le salut de la république. Non seulement, si ses adversaires l'eussent emporté, elle n'eût pas rempli le grand rôle auquel la providence l'appelait; mais nous ne savons si elle eût conservé son indépendance. On peut douter au moins qu'elle eût montré le même courage; qu'elle eût été si bien fermée à la trahison; qu'elle eût été prête, comme nous la verrons, à tous les sacrifices. Elle n'eût point excité ces vives sympathies qui, dès qu'on la sa-

[1] Roset, V, 77 à 79; VI, 4. — Spon; note E. — Bèze. — Mémoire justificatif du Conseil, envoyé à Zurich et à Bâle.—Lettre justificative de Calvin à Bullinger. — Registres. — Bonnivard. — « On résolut que les méchans ne seraient plus soufferts, ni ceux qui se croyaient supérieurs à leurs concitoyens; que nul ne s'attribuerait autorité que celle qui dérive de l'exercice des lois. Et qu'ainsi les disputes soient mises bas, et que la bénédiction de Dieu nous soit donnée, pour être une ville humiliée à son honneur et à sa gloire. Ainsi soit-il, et nous en fasse la grâce! — Chacun s'est retiré en paix. » *Cl. Roset.* Ce sont ses dernières paroles dans les Registres. Son fils prit la plume de sa main.

[2] « Gravitas et affectus. »

[3] On compara sa victoire à celle de David sur Goliath. Nouveau Salomon, il allait, disait-on, libre de guerre, employer tous ses soins à la construction du temple. — Son exégèse de la Bible était si claire et si frappante, qu'elle conquérait tout au dehors.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vait menacée, faisaient accourir de toutes parts des amis à son secours. Calvin fut sa force, après Dieu : Calvin et ces étrangers, qui s'étaient rangés autour de lui, et qui se montrèrent pour Genève des défenseurs non moins fermes que ses propres enfans. Ils étaient venus du nord et du midi [1]; mais le même esprit les animait. Ils avaient tout quitté pour leur nouvelle patrie. Ils aimaient sa discipline et s'y soumettaient volontiers. Ces mêmes lois, contre lesquelles nous avons vu se soulever le peuple voisin des monts de la Gruyère, parce qu'il ne les avait pas comprises, furent accueillies dans Genève par des hommes de franche volonté, qui s'y rangèrent de cœur, et dont elles firent une noble phalange. La ville licencieuse et folle fut ainsi changée en une Sparte chrétienne. Les dangers l'environnaient de toutes parts. Elle cessa de les craindre dès qu'elle eut triomphé de ses dissensions intestines et qu'elle put se présenter au combat avec une épée fourbie par une main divine, les reins couverts d'une armure qu'elle estimait lui venir de Dieu.

[1] On prêchait anglais à l'auditoire, italien au collége, espagnol à St.-Gervais, flamand dans St.-Germain. Il y avait unité d'esprit. — Alors se forma l'esprit genevois; non celui de la Genève moderne, mais de la ville de Calvin : sec, précis, serré, réfléchi, sans naïveté, sans abandon. Il y a loin de la langue de Froment ou de Bonnivard.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

CHAPITRE IV.

LES RÉFUGIÉS D'ITALIE.

L'Inquisition. — Fugitifs. — La Rhétie. — L'Église de Locarno. — Dispute. — Recours, d'une part aux sept Cantons, de l'autre à Zurich. — Les Médiateurs. — Résolution de la diète. — Les Exilés. — Zurich les accueille. — Accroissement de son commerce.

[1542 — 1555.]

Bien que la Suisse occupe sur la carte du globe une place inaperçue, l'histoire, qui de tant de peuples a laissé mourir jusqu'à leur nom, conservera le sien aux âges à venir : car elle a eu sa mission dans les destinées européennes. Les eaux sorties des glaces du Gothard roulent d'abord avec bruit, à travers des lieux sauvages; descendues dans la région des lacs, elles ont un cours moins précipité; elles finissent par aller féconder les terres plus riches, où l'homme, plus attaché au sol, dépend davantage de l'homme. Ainsi les Alpes, en de beaux jours, ont versé l'indépendance autour d'elles. Des pâtres, dans leur simple héroïsme, ont fait ce qu'essayaient en vain les villes soulevées. L'on a inscrit Morgarten auprès de Marathon. Siècles de gloire, heureux à qui il a été donné d'en retracer le souvenir ! Ils sont venus mourir à Morat et à Grandson. Les Confédérés dès lors, comme les Grecs, depuis la guerre du Péloponèse, ont livré leurs mercenaires à

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tous les rois. Ils se sont faits des combats un besoin. Ils ont acquis des sujets. Ils se sont donnés des Dieux ennemis de la liberté. Alors cette liberté, qui ne meurt pas chez eux, s'est montrée sous des traits nouveaux. C'est aux consciences qu'elle a parlé. C'est du sein des villes que cette fois elle s'est élancée. La Confédération a reculé ses limites pour lui prêter un nouveau sol et la suivre dans de nouvelles destinées. La barrière des langues, celle des monts ont été franchies. Nous venons de voir Genève devenir, sous l'aile de Berne, la mère d'un peuple répandu dans l'Europe entière. Au midi, ces belles vallées, assises au pied des monts, qui participent à la grandeur des Alpes et au soleil d'Italie, étaient aussi l'asile de réfugiés nombreux. Elles étaient le foyer d'un mouvement qui pouvait devenir pour la péninsule ce que la ville de Calvin était pour la France. Mais pas de Genève, pas de Calvin pour rallier les fugitifs. Zurich et Berne, séparés par les Cantons catholiques des bailliages italiens, ne purent y prêter à leurs coréligionaires qu'un faible secours. Puis le pape veillait sur la frontière d'Italie avec un soin que le roi de France ne mettait pas à exterminer l'hérésie dans son royaume. Sous d'autres chances, la lutte devait avoir d'autres résultats. Elle fut longue, acharnée, tragique; le catholicisme commença sa réaction.

Remontons à l'heure où le souverain pontife, rejetant la pensée d'une transaction avec la Réforme, rompit les conférences de Ratisbonne; où les jésuites donnèrent à Rome leurs milices spirituelles; où le concile de Trente commença, de manière à faire évanouir tout espoir de rapprochement. A ce moment s'offrit à Paul III un homme sombre, ardent, passionné pour la gloire du catholicisme. Il ne suffisait point, suivant Caraffa, que

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le concile eût défini l'hérésie, et que les Jésuites la combattissent par la parole, il fallait que la main frappât ce que la bouche avait condamné. Il conseillait l'inquisition. Il fut écouté. La vieille législation des Dominicains sur la matière était tombée ; l'Espagne seule en conservait encore le modèle ; on lui emprunta sa règle. Le 21 juillet 1542, parut la bulle qui donnait à six commissaires la charge de détruire tout ce qui s'écartait de la vraie foi. Les juges ordinaires leur furent soumis. Ils purent procéder sans faire part. Il leur appartint d'incarcérer, de juger, de punir jusqu'à la mort et à la confiscation des biens, selon la teneur des canons. Libre à eux de déléguer leurs pouvoirs. Au pape seul le droit de grâce. Sitôt ce décret rendu, l'inquisition se mit en mouvement. Point de pitié, même pour le repentir [1].

L'hérésie était partout dans la péninsule. Ses foyers étaient les académies et les villes où fermentait le mécontentement politique : Naples, Lucques, Sienne, Ferrare. Aussi les froides fureurs de l'inquisition trouvèrent-elles partout deux auxiliaires qui les secondèrent admirablement : d'une part, les haines de parti ; de l'autre, l'orthodoxie sèche, illettrée, jalouse de tout ce qui s'élève par l'intelligence. Les livres des réformateurs, confiés aux marchands vénitiens, s'étaient répandus dans toute l'Italie. Ceux de Zwingle circulèrent sous le nom de Cogélius, ceux de Mélanchton sous celui de messer Ippofilo di Terra Negra. Ils étaient lus, jusque dans le Vatican, aussitôt après leur publication. Tout changea. La cour romaine commença l'index des livres défendus, et elle en fit un immense

[1] Bullarium Cherubini magnum, I, 756.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

auto-da-fé. Ces hommes de modération, si nombreux naguère, qui voulaient la réforme de l'Église par l'Église, et dont Paul III avait, à son avénement, suivi les conseils, furent tous dispersés. Les faibles se jetèrent dans l'ombre, les forts passèrent à la Réforme. Il suffit de peu de jours pour remplir les cachots de l'inquisition. Les chemins des Alpes se couvrirent de fugitifs.

Plusieurs de ces proscrits étaient la gloire de l'Italie. C'est d'Occhin que l'empereur avait dit, après l'avoir entendu prêcher : « Cet homme ferait pleurer les pierres. » Sienne lui avait donné le jour [1]. Enfant encore, la soif de gagner le ciel s'était emparée de son âme. Il était entré dans l'ordre des Franciscains, le croyant de tous le plus sévère; il était passé dans celui des Capucins lorsqu'il avait su qu'ils surpassaient les frères de St.-François en austérité. Mais, ainsi que Luther, il n'avait connu la paix qu'à l'heure où, cessant de songer à l'acheter par ses œuvres, il l'avait reçue comme un don de la pitié divine. Il avait porté sa foi dans la chaire. Elle n'avait pas empêché son ordre de l'élire pour son général, ni Paul III de le nommer son confesseur. De tous lieux on l'appelait. A Pérouse, son éloquence avait éteint de vieilles dissensions. A Naples, il avait recueilli le même jour 5,000 écus pour une œuvre de charité [2]. Jamais il ne voyageait qu'à pied, dans la simplicité de son ordre; cependant où qu'il arrivât, le teint pâle, sa grande barbe blanche tombant sur sa poitrine, il était accueilli avec les honneurs

[1] Schellhorn. — Maccrie, la Réforme en Italie. — Gerdès, Italia reformata. — Ranke, die Rœmischen Papste.

[2] En 1487.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

réservés aux plus hautes distinctions. Quelle ne fut pas la stupeur de l'Italie lorsqu'elle apprit que, cité des premiers au tribunal de l'inquisition, Occhin avait fui. Arrivé sur le St.-Bernard, il s'arrêta, jeta sur sa belle patrie un long et dernier regard, se retraça la gloire qui l'y environnait, la foule qui s'y pressait autour de lui, l'admiration d'un peuple fait pour sentir tout le pouvoir de l'éloquence. Un orateur et un poète sacrifient tout en abandonnant leur terre maternelle. Occhin s'enveloppa du nom de Dieu, et descendit à Genève [1].

Pierre Martyr était pour les savans ce qu'était Occhin pour le peuple [2]. D'une famille noble et riche de Florence, il était entré de bonne heure dans l'ordre des chanoines réguliers, qui surpassaient en activité scientifique tous ceux d'Italie. Les ouvrages de Zwingle lui avaient fait connaître l'Évangile. Prieur à Lucques, Martyr inspirait aux hommes les plus considérables de cette ville l'amour des saintes lettres, lorsqu'il fut averti que ses ennemis cherchaient à l'attirer dans leurs piéges. Il prit avec les hommes qui lui étaient les plus chers, la cène d'adieu, et s'enfuit à Zurich [3]. Des Lucquois en grand nombre suivirent plus tard son exemple. Les Calandrini, les Turretini, les Diodati [4] se

[1] Boverio, Annali di Capucini, I, 438. — Maccrie. — Meyer, die Gemeinde in Locarno, I, 27.

[2] Simler, Oratio de vita P. Martyris. — Lettere di Bembo. — Martyr fut, après Calvin, le meilleur écrivain de la Réforme; mais plein encore de scolastique.

[3] Le 14 février 1543.

[4] Charles V, passant à Lucques, logeait sous le toit des Diodati. Une nuit, il est réveillé par du bruit et envoie en savoir la cause. La dame du logis était en travail d'enfant. Il souhaita qu'elle mît au monde un fils, fin d'en être le parrain. Le lendemain, il tint l'enfant sur les fonts et le pape le baptisa. L'enfant porta le nom de l'Empereur. Ce fut ce

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

retirèrent à Genève. Zanchi et Martinengo [1] gagnèrent Chiavenna. L'étroite et sainte amitié qui les unissait depuis seize ans, adoucit l'exil auquel ils se condamnèrent. Il resta à Lucques des personnes nombreuses avec l'amour de l'Évangile dans le cœur et l'espérance de jours meilleurs, qui ne vinrent pas [2].

Deux causes s'étaient réunies pour propager la Réforme dans le Milanais et dans le Piémont : le voisinage des Vaudois des Alpes et la situation longtemps incertaine de la Lombardie. De petites Églises s'étaient formées. Curion [3] les visitait, non sans péril. Ce noble jeune homme, né à Turin, avait reçu dans l'université de cette ville l'éducation libérale à laquelle il avait droit par sa naissance. Une Bible, trouvée dans l'héritage de son père, lui avait enseigné la foi. Riche en connaissances, franc, intrépide, il aimait la dispute et en faisait naître l'occasion. Bientôt il dut fuir à Ferrare, puis à Lucques, où quelque temps il remplaça Martyr; enfin par-delà les Alpes [4]. Berne le mit à la

Charles Diodati, baptisé par le pape et fillenl de l'empereur, qui, retiré à Genève pour cause de religion, y fut le traducteur de la Bible et le père d'une famille illustre dans les saintes Lettres. — Dix-huit Lucquois fuirent au-delà des Alpes dans la seule année 1550.

[1] Maximilien Celse, comte de Martinengo, d'une famille bressane. Il mourut pasteur de l'église italienne de Genève, en 1557. — Girolamo Zanchi, appelé à Strasbourg, y fut professeur de théologie jusqu'en 1563, que, las des querelles sacramentaires, il revint à Chiavenna, pour y être pasteur. Puis il fut appelé à Heidelberg (1567), où il mourut en 1590. Le bourgmestre Stourm, de Strasbourg, écrivait : « Minime se pro religionis causa sollicitum fore, si vel solus Zanchius cum patribus, qui Tridenti sunt, in concilio cogeretur disserere. » *Tiraboschi, VII.*

[2] Simler, vita Martyris, p. 8. — Gerdès, pag. 288, 351.

[3] Celio Secundo Curione. Il était le plus jeune de 23 enfans.

[4] En 1542. — Ruchat, IV, 481. — Gerdès, 236. — Étant retourné en Italie chercher sa famille, il fut sur le point d'être arrêté. Les sbires l'entou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

tête du collége de Lausanne [1]. La cour savante et pieuse de René de Ferrare fut dispersée [2]. Venise même se vit contrainte à courber la tête. Elle laissa libres les étrangers, qu'elle ne voulait pas éloigner de ses ports; mais elle sacrifia ses fils [3]. Les congrégations qui s'étaient formées à Vicence, à Padoue, à Trévise, à Bergame, furent détruites. La plupart de ceux qui en faisaient partie s'enfuirent dans les vallées de la Suisse les plus prochaines.

Chiavenna les accueillit la première. Cette petite ville florissait par le commerce, de telle sorte que sa population avait doublé depuis qu'elle appartenait aux Ligues [4]. Castelvetro y lisait Homère à un cercle nombreux de jeunes hommes charmés [5]. Les seigneurs des Ligues avaient fait sortir de leurs provinces le frère Scroféo, inquisiteur du diocèse de Come, et ils leur avaient donné la liberté de religion [6]. Dès lors les idées nouvelles y pénétraient sans peine du nord comme du midi. Un ami de Curion, Mainardo, de Saluces, les prêchait à Chiavenna [7]; d'autres en Valteline; Julio

raient. Il se lève pour se rendre; mais voyant sur la table un couteau, il le saisit, fait reculer les sergens, passe au milieu d'eux, monte à cheval et disparaît. *Gerdès.*

[1] Et du pensionnat des prébendaires. *Gerdès*, 236.

[2] Maccrie.

[3] Ils furent condamnés aux galères, à l'exil. Il n'y a pas d'exemple de condamnation à mort avant 1560. — *Gerdès.*

[4] Depuis 1512.

[5] Rod. de Salis le protégeait, et lui éleva un tombeau après sa mort. Castelvetro mourut, mais ne vécut pas à Bâle, comme le disent Pallavicini et Bayle.

[6] En 1526. — Cantu, Storia di Como; d'après la chronique de Merlo. — De Porta, Hist. Eccles. Rhæticarum, I, 146.

[7] Meyer, die Gemeinde in Locarno, I, 43. — Gerdès, 300. — Hercule de Salis et Paolo Pestalozza, deux de ses auditeurs les plus zélés, n'eu-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Milanèse à Poschiavo [1]. Les prêtres du pays n'avaient à leur opposer que des armes décréditées. Deux d'entre eux venaient d'être punis pour des délits graves. Un troisième avait osé prendre le costume de la Sainte Vierge pour séduire une belle et crédule enfant. De telles mœurs les avaient laissés sans autorité [2].

C'est dans ces circonstances que de nouveaux réfugiés arrivèrent aux pieds des Alpes. Ils furent reçus avec cette fraternité qui unissait les membres de la famille évangélique. Bientôt, toutefois, on découvrit que les doctrines de plusieurs n'étaient pas celles des églises suisses. Était-il question des erreurs de Bolsec ou de Servet, ils ne les condamnaient pas franchement. Ils exprimaient des doutes avec la finesse italienne. Ces esprits, plus déliés que ceux du Nord, et qui s'étaient aiguisés par l'étude des diverses philosophies, se plaisaient, dans les matières théologiques aussi [3], à courir après des problèmes toujours nouveaux. Ils ne furent pas longtemps sans jeter l'inquiétude chez les pasteurs de Coire. L'Église réformée venait de naître en Rhétie. Elle était cette plante, tendre encore, qu'un peu de vent suffit à briser. Ses pasteurs veillèrent à la défendre. Plusieurs des réfugiés rejetaient le baptême des enfans; ils leur firent appliquer la loi qui condamnait les Anabaptistes à l'exil. Ils entrèrent en dispute avec Camillo,

rent de repos que lorsqu'ils eurent fait prendre à la diète de Davos (1544) une résolution portant : « Ce que la majorité aura voulu, le prêche ou la messe, sera loi. » Ils y firent ajouter : « Permis aux particuliers d'avoir, à leurs frais, instituteur ou maître d'école. Asile aux réfugiés. » *De Porta*, 52.

[1] De Porta, 30.

[2] Ibidem. — Ruchat, V.

[3] « Toujours prêts à s'enflammer, ils ne le sont jamais à se laisser instruire. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sicilien, le plus adroit des novateurs; n'ayant pu le convaincre, il le firent bannir aussi [1].

Sur ces entrefaites se réfugia chez les Grisons un homme d'un rang qui fixa sur lui les regards : Paul Verger[2]. Nous l'avons vu, légat du Saint-Siége en Allemagne, y disposer les esprits aux conférences de Ratisbonne. Pour récompense, il reçut, au lieu de la pourpre qu'il attendait, l'évêché d'Istrie, dans lequel il se rendit comme en exil. On a dit que, durant son séjour en Allemagne, il avait formé des relations trop étroites avec les Réformateurs. Le changement survenu dans la politique romaine suffisait pour rendre raison de sa disgrâce. Ame inquiète, mélange de conscience, d'ambition et de vanité, Verger ne supporta pas ce revers. Il chercha quelque temps à se relever par l'appui du roi de France; n'ayant pas réussi, il laissa tomber sur le Saint-Siége des paroles sévères. Il sut bientôt que l'inquisition était sur ses traces. Cependant il hésitait encore, lorsqu'il fut témoin, à Padoue, des derniers momens d'un malheureux, auquel la crainte avait fait abjurer la foi réformée, et qui, poursuivi par les remords, avait attenté lui-même à ses jours. Saisi par

[1] Meyer, 45. — Porta, 86. — Comander à Bullinger, 1 juin 1548. — Saluz à Bullinger, 23 février 1552. Porta, pages 44, 94, 121, 157, 167, 225.

[2] Cantu, Storia di Como, II, 172. — Bayle, article *Verger*. — Pallavicini, concil. Trident. — Tiraboschi, VII. — Sleidan, XIII (1541), le représente sous le plus beau jour. Verger appartenait à l'opinion qui voulait la réforme du catholicisme par le catholicisme. Beaucoup d'inconséquences s'expliquent par la fausse position dans laquelle l'a jeté sa conséquence à ce principe. — Schellhorn, Apologie, p. 42. — Meyer, I, 36. — « J'espère, dit Calvin, qu'il persévérera. Je crains qu'il ne se fasse trop d'affaires. Tu connais les esprits inquiets de cette nation. » *A Farel, 10 novembre* 1550.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ce spectacle, Verger recueillit ses forces et s'enfuit [1].

Ce fut d'abord pour les Réformés un grand sujet de joie. Ils voyaient dans Verger l'homme qui avait fait à sa conviction les plus grands sacrifices, et qui, connaissant la politique romaine, savait les moyens de la combattre [2]. Mais bientôt ils le connurent aussi sous d'autres rapports [3]. On le rencontra partout : à Zurich, à Berne, à Genève, le plus rarement à Vicosoprano, bourg de la Brégaille, dont il avait accepté d'être le pasteur. Il avait paru désirer vivement une place à Lausanne; il la remplit trois semaines et s'enfuit, par crainte de la peste [4]. Il allait, semant de nombreux traités, plus remplis de provocations que de paroles édifiantes [5]. Sa correspondance s'adressait à tout ce qui avait un nom, en Suisse et à l'étranger. Il écrivait même à Gonzague, gouverneur de Milan. Il s'offrait à tous les partis pour médiateur [6]. L'on finit par se persuader qu'en sortant des intrigues de la cour romaine, il en avait conservé l'esprit. Les premiers qui portèrent ce jugement furent les pasteurs des Hautes-Ligues.

Le besoin qu'avait Verger d'attirer les regards et

[1] Maccrie. — De Porta, II, 143.

[2] De Porta, 97. Il cite Alfieri, le vénitien.

[3] « Il était de ces hommes qui ne peuvent être sans affaires, et se persuadent que les affaires ne peuvent se passer d'eux. » *Pallavicini, I, L. IV, chap.* 22. — « Persuadent sibi cœlum non esse recisurum, etiamsi ipse alter Atlas, suis illud humeris non sufficiat. » *Salut à Bullinger,* 23 *février* 1552. Il ne se sentait point né pour ces monts incultes. *Lettre à Gualter, avril* 1551. — De Porta, 147, 158, 252. — Mon ami, M. Ferd. Meyer, souvent mon guide dans ce chapitre, a jugé Verger avec une finesse d'esprit remarquable.

[4] Berne lui avait assigné 4 couronnes par mois, pour tout honoraire.

[5] Ainsi jugeait l'évêque de Bayonne, ambassadeur de France. — Porta, 168. — Lettre à Musculus, 1 aout 1550.

[6] « Il eût voulu se réserver partout un lieu. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

son ambitieuse activité lui donnaient peu de rapports avec les ministres de la Rhétie. La vie de ces hommes était circonscrite et dévouée. Ils travaillaient de leurs mains. Ils recevaient le pain de la charité. Les communes, plus indépendantes encore que de nos jours, et qui n'avaient, en plus d'un lieu, vu dans la Réforme qu'un moyen de se libérer envers l'Église, avaient réduit leurs conducteurs spirituels au cinquième de leur salaire. Le chétif honoraire de Comander avait été diminué encore, parce qu'il prêchait contre les pensions de l'étranger. Saluz avait manqué de pain bien des jours, tandis qu'il allait de paroisse en paroisse les supplier de recevoir l'Évangile de Christ[1]. Il n'était, à la vérité, point de fête sans l'homme de Dieu. Au banquet, il avait la première place. Mais pour demeurer populaire, il devait tourner sa prédication contre le vol ou les sorciers, non contre l'ivrognerie. Le langage de la vérité passait pour de l'orgueil; la souplesse était de l'humilité. Les communes violaient, l'une après l'autre, la loi qu'elles avaient votée en commun, de ne point donner de chaires à des ministres avant qu'ils eussent été examinés par le synode. La faible voix des pasteurs paraissait le plus souvent se perdre dans le tumulte des factions qui agitaient le pays. Cependant elle faisait son chemin. La comparaison de l'Église nouvelle avec l'ancienne en offrait la preuve. L'évêque était l'objet de respects moins sincères que les pasteurs, dans l'indigence de leur vêtement, quittant les cornes

[1] Telle commune dont le prêtre avait cent couronnes d'or de revenu, se trouve remplacé par un prédicant à qui elle en donne vingt. *Saluz à Bullinger*, 5 *mars* 1553. Elle ne le prend qu'à l'année. Se trouve-t-il un prêcheur qui consente à servir pour quelques couronnes de moins, il est l'homme des paysans. *Fabricius à Bullinger*, 9 *mars* 1558.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

de la charrue pour aborder la chaire, l'Évangile en main; leur vie s'éloignait moins que la sienne de ce qu'ils prêchaient. L'Évêque Iter avait perdu dans les bras d'une courtisanne [1] l'estime du peuple. A sa mort [2], l'élection se changea en une lutte des partis politiques, ou pour mieux dire, des familles Salis et Planta. Barthélemi de Salis, jugeant les voies de la violence les plus sûres, fit jeter son compétiteur dans un couvent [3]. Néanmoins, Thomas Planta l'emporta, grâces à l'appui que les Cantons lui prêtèrent à la cour de Rome [4]. Les communes catholiques avaient les mœurs de leurs conducteurs. Les Réformés se piquaient d'en avoir de plus pures [5]. Les danses avaient cessé. L'on était devenu plus modéré dans le manger et dans le boire. Le ministère évangélique n'offrait pas de carrière à l'ambition, cependant des hommes considérables l'embrassaient par la foi. Jean Travers, de Zouz, avait été chancelier de l'évêque. Treize fois la Haute-Engadine l'avait élu landam-

[1] Regule.

[2] En 1549.

[3] On avait vu, dans la guerre de Musso, Salis, tout prêtre qu'il était, tuer onze ennemis de sa main, dans le combat de Délebbio. *Sprecheri Pallas*, 126. Son compétiteur était boiteux. Salis l'accusait de l'être dans la foi. « Wie sein Gang, hinke aude sein Glaube. »

[4] A la sollicitation de Tschoudi.

[5] Eichorn, Episc. Curiensis, pag. 156. « Les Ligues osèrent se réserver le droit d'accepter ou de rejeter. Le chapitre ploya sous l'iniquité des temps. » — En 1552, l'évêque Thomas s'étant rendu à Trente, les Ligues le rappelèrent. « Que si vous y présumez quelque chose, lui écrivirent-elles, vous le prenez sur votre tête. » « Der Bischoff ist der Herr, die Bauern sind die Meister, » disait Comander. — En 1559, l'évêque emprunte sur l'hypothèque de l'Église. Colère des pasteurs réformés. Ils s'écrient : « il faut le priver de tout droit civil. » Salis, le vieux Travers le couvrirent de leur protection. — L'appui des grandes familles empêcha seule la sécularisation de l'évêché.

Digitized by Google
Original from PRINCETON UNIVERSITY

mann. Il avait commandé avec gloire les milices de la Maison-Dieu. Au déclin de ses jours, il prit la houlette du pasteur [1], pour fortifier dans la guerre spirituelle ceux qu'il avait naguère conduits à d'autres combats. Ces hommes simples, grossiers parfois, ne furent pas longtemps sans se trouver en différend avec Verger. Les Grisons ne s'ouvrent que dans une conversation intime; il les blessa par son insolente familiarité. Croyant porter encore la mitre, il leur offrit d'être l'inspecteur de leurs églises; de nommer et de déposer leurs pasteurs [2]. Puis s'érigeant en défenseur des églises italiennes, il demanda pour elles un synode particulier. L'on savait que l'Empereur, depuis qu'il était en possession de Milan, avait les yeux fixés sur la Valteline, le lien de l'Allemagne avec l'Italie; l'on crut s'apercevoir que Verger se laissait employer à soulever la province [3]. L'irritation le contraignit à s'éloigner [4].

Son départ ne fit pas cesser l'inquiétude des Grisons. L'Empereur leur avait fermé les marchés du Milanais, pour les punir d'avoir renouvelé leurs traités avec la France. Il avait rendu Musso à Médicis, contre les traités. Des moines se répandaient dans la province [5], se flagellant, attaquant l'hérésie, agitant les consciences. Ces

[1] A l'âge de 72 ans. — « Totus adamantinus in Domini negotio. » — De Porta, I, 237. — Lorsque, plus tard, Travers employa son grand crédit à empêcher la sécularisation de l'évêché de Coire, les pasteurs le représentèrent comme inspiré par la politique bien autant que par la religion.

[2] Meyer, I, 68.

[3] Tiraboschi, VII. — Cantù cite la Vie de Gonzague, par Gosselino, son secrétaire. Gonzague avait reçu l'ordre de chercher à nouer quelque intrigue avec Verger. — Épîtres de Verger, 29 avril 1550.

[4] Il se rendit à Tubingen.

[5] Comme il était arrivé lors de l'invasion du châtelain de Musso.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mouvemens, joints à ceux qu'avait soulevés le rationalisme des réfugiés italiens, portèrent les Grisons à révoquer le décret par lequel ils avaient déclaré les cultes libres [1]. Il fut interdit aux prêcheurs étrangers de prolonger leur séjour plus de trois ans en un lieu de la province, et permis aux communes d'en agir envers de nouveaux fugitifs comme elles le jugeraient bon. Cette résolution ne fut pas plus tôt prise, que les Valtelins, dans la joie, expulsèrent presque tous les réfugiés. A Tirano, il n'y eut pas une voix pour la tolérance. Zanchi, Martinengo dûrent fuir. La réaction se prolongea jusqu'à l'heure où Maurice de Saxe eut vaincu l'Empereur, dispersé le Concile et dicté la paix de Passau. Alors un décret nouveau rétablit la liberté de religion, en laissant toutefois au synode le pouvoir « d'en exclure les hommes dont il aurait reconnu les doctrines peu chrétiennes [2]. » Les envoyés de l'Inquisition furent repoussés. L'Empereur, ayant renouvelé, le 6 mai 1552, le capitulat de Milan avec les Cantons, offrit aux Ligues de les y comprendre. Le traité garantissait aux Confédérés la libre sortie des produits du Milanais [3] et la franchise des péages. Il leur assurait l'aller et la venue dans la Lombardie, le droit d'y introduire leur bétail et d'y vendre tous les fruits de leur sol. Les Suisses qui s'établissaient dans le duché con-

[1] En 1551. M. Meyer, avec sa remarquable fidélité, corrige l'inexactitude de De Porta, II, 49. Il s'appuie sur des lettres de Martinengo à Bullinger, du 31 août et du 5 octobre 1551. *C. Simler.*

[2] A Davos, 1 novembre 1552. Tous les pasteurs signèrent une confession de foi, tracée par Saluz.

[3] En temps de disette même, ils pouvaient sortir au moins 2,000 boisseaux (1,000 froment, 500 seigle, 500 millet).

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

servaient ces privilèges[1]. Les différends entre les deux États se portaient devant des arbitres et devant un surarbitre grison ou valaisan[2]. La Rhétie eût eu part à ces priviléges, à la condition d'accorder aux troupes impériales le passage par la Valteline[3]. Le peuple n'eut qu'une voix pour repousser la proposition[4].

Tandis que ces choses se passaient en Rhétie, d'autres événemens attiraient l'attention sur les bailliages que les Cantons possédaient au pied des Alpes[5]. Locarno en était le théâtre. Située à l'extrémité septentrionale du lac Majeur, cette ville baignait ses murailles blanches dans les eaux, dont les débris roulés par la Maggia ne l'avaient pas encore séparée[6]. Les Alpes, s'élevant brusquement derrière elle, la préservent du vent du nord. Jusque sur leurs hautes pentes,

[1] Tandis que les Lombards qui s'établissaient en Suisse étaient régis par la loi sévère qui pesait sur les étrangers.

[2] Les procès entre particuliers devaient ressortir au domicile de l'accusé. Jusqu'alors les Confédérés avaient exigé que le *lieu du débat* (*Mahlstatt, de mallus publicus*) fût sur leur territoire. Déjà la Suisse baissait.

[3] Ils faisaient au Valais les mêmes offres, avec la même demande du passage. *Recès de Baden, 9 avril* 1554.

[4] A la diète de la St.-Martin, à Coire. Les diètes s'assemblaient à Ilanz, à Davos, le plus souvent à Coire, aux trois foires de janvier, de mai ou de la St.-Martin. — *Simler, Rép. Helv.* — Bullinger reçut par l'ambassadeur de France, Basse-Fontaine, connaissance du bref qui donnait pouvoir au légat Odescalco d'introduire l'Inquisition dans les provinces de Rhétie. L'Empereur était derrière le pape. Verger accourut offrir aux Grisons son secours (1553). *Correspondance de Verger, Commander, Saluz, Bullinger, dans De Porta, Meyer; les originaux dans la Coll. Simler.*

[5] Ferdinand Meyer, Die Gemeinde in Locarno, p. 90. — Vaterl. Samlung, dans la bibliothèque cantonale à Lausanne. — Suizzera italiana, di Stefano Franscini, I, 27.

[6] Elle est aujourd'hui à 70 pieds du lac.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

elles se couronnent de hêtres et de châtaigniers. A leurs pieds, le laurier, le grenadier, le cyprès décorent le rivage. La vigne ombrage les habitations, et, serpentant d'arbre en arbre, elle court au-dessus des routes et des sentiers. Les forêts abondaient en faisans, le lac en poissons. Les champs rendaient deux fois l'an jusques à vingt fois la semence. Le long du Tessin, de luxuriantes prairies occupaient le sol qu'ont envahi de tristes marécages. La Maggia seule portait parfois la désolation dans les belles campagnes qui séparaient Ascona de Locarno. La ville comptait quatre cents familles. Elle était, plus qu'aucune autre dans les alentours, le séjour d'une noblesse nombreuse. Les Duni vantaient l'ancienneté de leur origine. Les Orelli, les Muralto se glorifiaient de descendre des rois de France [1]. Toute une partie de la cité portait le nom des Muralto [2], qui avaient écrit sur leurs armoiries : « On peut nous assiéger, non pas nous réduire [3]. » Les Locarnois envoyaient à Milan leurs pins et leurs mélèzes les plus beaux en échange du blé qu'ils en recevaient. Lors de leurs foires, le lac se couvrait de bateaux. L'industrieux Lombard, le Luganais opulent

[1] Tous avaient des priviléges qu'ils devaient à leur long dévoûment au parti gibelin : le siége en Conseil, des droits de chasse, de pêche; des revenus annuels, le droit de régir le petit bailliage de Brissago. — S'il en faut croire *Cresc. origines*, Aurélien et Landolt, fils d'un comte de Lorraine et d'une princesse royale de France, auraient changé leurs noms en ceux de Muralto et d'Orelli. *Oldelli, degli Uomini illustri del Cantone Ticino. Lugano*, 1807. — *Franscini, page* 28.

[2] Autour de l'église de St.-Victor.

[3] « Oppugnari poterit, expugnari nequaquam. » — Le reste des habitans se partageait en bourgeois et domiciliés (Terrieri). Ceux-ci formaient une corporation, *la università de li Forestieri habitanti nella terrà di Locarno*. Ils avaient leurs justices et leurs biens.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

se rencontraient avec les habitans des sauvages vallées de la Maggia, de Verzasca, d'Onsernone, de Centovalli, avec ceux de Bellinzone, de la Lévantine et du Misox. Locarno était le grand marché du pays [1].

Tous les deux ans les Cantons propriétaires de la province y envoyaient à tour leurs baillis [2], juges civils et criminels, en même temps que chefs militaires [3]. Tous les deux ans aussi des commissaires allaient y recevoir les appels [4] et partager le revenu [5]. Ce revenu se composait du produit des affaires criminelles [6], de celui des péages et d'une légère imposition. Un tiers des amendes appartenait aux baillis [7]. Ces droits exceptés, les provinces se gouvernaient par elles-mêmes. Locarno avait son conseil des Vingt-et-un [8] et son conseil des Sept. Le moindre village avait son assemblée du peuple, ses consuls ou son podestat. Les baillis les laissaient se régir à leur gré; il leur suffisait, à la plupart, de veiller à ce que le dividende de leurs hauts seigneurs et leur propre honoraire fussent les plus considérables qu'il se pouvait [9]. Lorsqu'ils appartenaient aux Cantons démocratiques ils avaient acheté leurs charges par

[1] Simler, de rep. Helvetiorum, d'après le tableau que lui en avait tracé Taddeo Duno.

[2] Il commissario di signori Suizzeri.

[3] Ils entraient en fonctions à la Saint-Jean-Baptiste. *Recès des diètes.*

[4] Pour juger au criminel, il devait s'adjoindre sept assesseurs de la province.

[5] Le syndicat des bailliages.

[6] Surtout de celui des confiscations.

[7] Il ne leur revenait proprement qu'une part des fruits de la justice inférieure ; mais ils savaient la plupart s'attribuer le tiers des amendes au criminel; souvent le tout. *Baden*, 8 *juin* 1538, etc.

[8] Consiglieri et conservatori di tuttà la Communità di Locarno.

[9] Il y avait toutefois recours au Magnifique Landvogt. *Franscini*, 28.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

des largesses au peuple; ils l'avouaient, même en diète, sans rougir[1]; ils devaient donc songer, avant tout, à rentrer dans leurs avances. Le moyen le plus simple de le faire était de renverser les sentences prononcées par leurs prédécesseurs, de vendre aux criminels l'impunité, la justice à tout venant. Des tuteurs étaient vingt ans sans rendre leurs comptes. Leurs pupilles étaient-elles de riches orphelines, ils les vendaient, jeunes filles encore, au plus offrant. Les commissaires suivaient l'exemple des baillis. Ceux des envoyés des villes qui étaient étrangers à ces habitudes vénales, ne laissaient point se passer de diète sans faire entendre leurs plaintes. Les catholiques convenaient des abus. Ils concouraient, lorsqu'ils avaient été trop révoltans, à y chercher un remède. Un gouverneur[2] ayant libéré, pour de l'or, plusieurs hommes convaincus d'avoir assassiné leurs femmes, la diète décida qu'il n'appartiendrait qu'aux commissaires des États souverains de faire grâce à des meurtriers, et qu'encore ils ne le pourraient qu'après que les coupables auraient été de canton en canton présenter les actes de leurs procès. Mais de semblables ordonnances se renouvelaient sans cesse et n'étaient presque jamais exécutées[3]. Les États catholiques n'avaient pas moins combattu à Cappel pour leur corruption politique que pour leur foi.

Les sujets des Suisses auraient trouvé leur sort insupportable, s'ils ne l'eussent comparé à celui des Lombards, leurs voisins. Ils ne connaissaient ni les

[1] Recès des diètes. Voyez Meyer, I, 95.

[2] Hans Bolsinger, de Zoug. *Recès de* 1538, *7 mai.*

[3] « Nous avons aussi bien à commander que les envoyés des Cantons à Baden, » disaient les députés envoyés dans les bailliages.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

plaies de la guerre, ni le poids des impôts, ni les rigueurs de l'Inquisition. L'avidité des baillis était facile à satisfaire auprès de celle des Guast, des Gonzague, de ces hommes sans pitié qui gouvernaient les provinces de Charles-Quint. Plus de libertés communales chez les Milanais [1]. Plus de recours. Partout des garnisons espagnoles, soldatesque indisciplinée, qui vivait des dépouilles du pays. Aussi arrivait-il tous les jours en Suisse des malheureux, les uns abandonnant leurs biens chargés de dettes, les autres cherchant un air moins pesant que celui du despotisme. Sans affection pour leur peuple, ces gouverneurs de Milan étaient sans foi pour l'étranger. Tantôt ils accordaient la sortie des blés, tantôt ils la refusaient, le plus souvent au gré de leur caprice. Souvent ils empêchaient les Suisses d'exporter les produits des terres qu'ils possédaient en Lombardie. Les Cantons usaient de représailles : nouvelle plaie. Que gagnaient les montagnards du val Verzasca, ou ceux des bords de la Maggia, à ne pouvoir porter à Milan leurs fromages? les habitans des rives du lac à la défense d'y aller vendre leur poisson? Le renouvellement du Capitulat eût dû, ce semble, mettre un terme à cet état de choses. Mais ce traité non plus ne fut pas observé avec bonne foi [2].

L'Église n'était pas mieux administrée que les affaires civiles [3]. César Trivulce, évêque de Côme, était mort

[1] Un sénat, création de Louis XII, était nommé par le prince, à vie; il se composait de trois Espagnols et de dix Italiens. La jalousie du Gouverneur, du Sénat et de l'Église conservait un reste de liberté. Milan, riche, oisive, devint l'école du *cavalier* et des jouissances sociales. — *Ranke, I,* 285. — *De Thou,* 1554.

[2] Cantu, storia di Como, I, 80. — Ranke. — Meyer. — Recès des diètes. Voyez entre autres le recès du 27 juin 1557. — Stettler, II, 170.

[3] Cantu, II, 177. Les archives de Côme ont été explorées par lui. —

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

à Rome en 1548, loin des Espagnols qu'il haïssait, dans les plaisirs et l'indifférence. Un homme paisible, Bernardin de la Croix [1], lui succéda. Telles étaient les mœurs, que la consécration était regardée comme équivalant à un brevet de présomption et d'oisiveté. Le clergé, le sel de la terre, était devenu l'asile des hommes les plus corrompus. Les prêtres s'étayaient de leur immunité des tribunaux ordinaires pour se mêler à toutes les querelles [2]. On les reconnaissait, dans les hôtelleries, à l'ampleur de leurs chausses tailladées, à la grandeur de leurs fraises, à la blancheur de leurs gants, à l'élégance de leur longue barbe. Ils tenaient des pistolets cachés dans les plis de leurs vêtemens. Ils chassaient, même en temps défendu. Le curé de Barbengo faisait commerce de bétail; il s'occupait de tonnellerie; il vivait entouré de ses bâtards. On disait vulgairement : « Qui veut se damner se fasse prêtre. » La plupart, ils savaient à peine signer leur nom. La prédication était abandonnée aux moines. L'on ne savait qui l'emportait de l'ignorance du peuple ou de ses vices [3]. Il était telle année dans le cours de laquelle furent commis jusqu'à douze meurtres dans la seule province de

Leu, articles *Trivulzio*, et *Della Croce*. — Della Croce était de Riva-San-Vitale, sur le lac de Côme. — Recès des diètes. — Les lettres de Borromée, d'une date postérieure, confirment ce tableau.

[1] Sous lui, les Jésuites s'établirent à Côme. *Leu*. — Les baillis empiétaient sur les droits épiscopaux, non dans l'intérêt social, mais dans le leur. Ils nommaient et déposaient les chanoines de Locarno, donnaient à des enfans des places ôtées à des hommes de mérite. *Recès du 14 mai 1530, 14 avril 1534.*

[2] Les recès des diètes sont pleins d'eux. Personne qui sût le *Notre Père*, s'il n'avait étudié le latin. *De Porta, I*, 44.

[3] « L'usure dévorait le peuple jusqu'aux os. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Locarno[1], la plupart par vengeance. Au mois de mai, le peuple avait coutume de présenter des fleurs aux baillis et d'obtenir d'eux le relâchement des prisonniers; éternelle sympathie de la multitude pour tous les Barrabas. Les Cantons avaient introduit dans leurs bailliages italiens, comme chez leurs propres ressortissans, l'usage de *commander la paix* à qui s'était pris de querelle[2]. Les parties, leurs familles, leurs amis, prenaient l'engagement de s'abstenir de toute nouvelle offense; le violaient-ils, la peine était doublée[3]. Aucune loi n'avait paru plus insupportable à un peuple chez lequel la soif de vengeance tenait éloignées des sacremens des personnes nombreuses, qui ne voulaient pas y venir promettre le pardon à leurs ennemis[4]. Un trait achèvera de faire connaître l'état de la province.

On montre encore à Mendrizio et dans la Val Sémentina, près de Bellinzone, le champ sur lequel on livrait les sorciers aux flammes[5]. Le pays passait pour en être plein. C'était de la Mésolcine qu'ils s'y répandaient. Il était peu de foyers dont ils ne troublassent la paix. Un inquisiteur à Côme, Ratégno, s'était fait une célébrité malheureuse dans l'art de les découvrir[6]. Il n'ignorait ni leurs noms, ni l'heure, ni

[1] Recès de 1537.

[2] Recès de février 1549. La coutume fut plus forte que l'intérêt des baillis, qui eût voulu l'abolir.

[3] L'on se borne aujourd'hui à placer sous la surveillance de la police des hommes dangereux.

[4] Recès du 3 sept. 1544.

[5] Il campo delle streghe. *Cantu*, 106.

[6] De peur que son talent ne lui survécût pas, il a eu soin de laisser à la postérité sa *Lucerna inquisitorum hæreticæ pravitatis. Mediolani*, 1566. *Ad laudem Dei.* Côme lui a élevé un monument et a fait des vers nombreux à sa gloire. *Cantu*, 107, 145.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

le lieu de leurs rendez-vous [1]. Si l'endroit se trouvait éloigné, le diable y portait ses victimes. Il lui arrivait de les déposer méchamment à moitié chemin pour le plaisir de les mettre en peine. Ratégno savait qu'en présence du prince des enfers ils reniaient la sainte foi, le saint baptême, la sainte Vierge, et qu'ils foulaient aux pieds la croix. Ils faisaient mourir les hommes, le bétail et jusqu'au raisin dans sa fleur. Ils éveillaient l'amour, semaient les soupçons, les haines sur le chemin des amans, et empêchaient les mariages. C'était tous les jours, et dans toute l'Italie, que les aveux des victimes attestaient la réalité de la magie [2]. Dans le seul diocèse de Côme, dix vicaires servaient l'Inquisition. Le nombre des procès de sorcellerie y était de plus de mille par an [3]. Le cœur saigne; il s'indigne; mais, à l'heure qu'il est, le flambeau de Ratégno, passant tour à tour de la main du fanatisme dans celle de l'indifférence, a-t-il cessé de répandre sa sombre lueur sur la folie des hommes?

Misère, crimes, ignorance, autant de voix qui demandaient une réforme. Quelques hommes dans les bailliages pensaient ainsi; voici ce qui le fit connaître. Zurich avait, en 1530, à l'heure de son plus grand zèle, envoyé pour gouverneur aux Locarnois Jacob Werdmuller, un de ses magistrats les plus considérables et les plus attachés à la foi nouvelle. Peu après qu'il y fut arrivé, un moine du couvent des Carmélites, Bal-

[1] *Masche* était leur nom commun. Ils se réunissaient la nuit du jeudi au vendredi. On les découvrait par « le *soupçon, l'aveu des complices, l'accomplissement du mal qu'ils avaient souhaité.* »

[2] Ratégno croit le premier. Il a foi dans la mission divine et s'admire.

[3] Le mot *hérégie* signifiait aussi bien hérésie que sorcellerie; le diable se voyait dans l'une comme dans l'autre de ces manifestations.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

dassar Fontana, écrivit aux églises suisses : « Nous sommes l'humble Cananéenne que rassasieraient les miettes tombées de la table de nos maîtres; daignez envoyer à nos frais au seigneur Werdmuller les œuvres du divin Zwingli, du très-illustre Luther, du résolu Mélanchton, du pénétrant OEcolampade. Répandez la semence. Dieu lui donnera l'accroissement [1]. » Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle de la bataille de Cappel. La province n'avait pris aucune part à la guerre. Les Cantons catholiques l'en punirent en la frappant d'une imposition. Werdmuller eut de nouveaux soins [2]. Dès ce moment ce fut moins du nord que du midi que le vent de la Réforme souffla sur les bailliages du pied des Alpes.

Dès l'an 1536, plusieurs Milanais, quelques-uns de haut rang, furent envoyés aux galères comme convaincus d'hérésie. Lorsque l'Inquisition s'organisa, et que ses espions se répandirent, le nombre des victimes s'accrut. Un mandat défendit les livres luthériens, et commanda la délation sous les peines les plus graves [3]. Alors fuirent en Suisse Castiglione, noble Milanais, Girolamo Mariano, gardien d'un couvent de Franciscains, et bien d'autres amis de la Réforme. Plusieurs d'entre eux fixèrent leur demeure dans les bailliages italiens [4]. En même temps, Glaris, son tour étant venu

[1] Ruchat, II, 338. — Bullinger's Chronik, 1529. — Hottingeri Hist. eccles. 1531.

[2] Les Suisses rasèrent les châteaux, de peur que, profitant de leurs dissensions, les Milanais ne s'en emparassent. Ils ne se fiaient pas à la province et ne pouvaient y tenir garnison. *Franscini.*

[3] Gerdes, 175. — Commander à Bullinger, 19 juillet 1541. — Meyer, I, 149.

[4] De Porta, II, 646.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

d'envoyer un gouverneur à Locarno, fit choix de Bældi, homme pénétré de l'Évangile [1]. Les administrés virent avec surprise le bailli tenir entre le riche et le pauvre la balance égale et donner le premier l'exemple de l'obéissance aux lois. Il fit venir des Bibles de Zurich, non sans peine : il n'existait pas encore de postes régulières. Les Cantons eux-mêmes correspondaient par courriers [2] ou par occasion. Des négocians revenant de la foire de Zurzach, les commissaires des Confédérés, quelques voyageurs, entretenaient les relations formées entre Zurich et Locarno. La petite église ne s'en accroissait pas moins. Un prêtre en était l'âme [3]. Les menaces n'arrêtaient point Beccaria dans la voie qu'il croyait celle de la vérité. Il aimait, comme Socrate, à s'entourer de jeunes hommes, qu'il enseignait. En 1548, le nombre de ceux qui prenaient plaisir à l'entendre se trouvant d'environ deux cents personnes, il osa les réunir dans un temple. Sa hardiesse fut le signal de la réaction.

Les deux hommes qui d'ordinaire avaient le plus d'influence dans les bailliages étaient le secrétaire, nommé à vie par les Cantons, et l'interprète, le plus souvent un jeune homme que cette place devait former aux affaires [4].

[1] De 1542 à 1544.

[2] Les ambassadeurs français avaient organisé de Coire à Soleure un service de courriers à cheval pour leur correspondance. Les magistrats suisses s'en servaient. Le Vorort recommandait aux Cantons de confier leurs dépêches importantes à des courriers et non à de simples voituriers; 16 *mars* 1536.

[3] Dunus, de persecutione adversus Locarnenses motâ. — Lettres de Beccaria, dans la Coll. Simler. — Ruchat, V, 149, 390. — Meyer, I, 167.

[4] « Es war eine Anwartschaft. » Le protocole se tenait encore en latin.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Les Cantons catholiques, dont les voix faisaient majorité, donnaient volontiers ces places à l'un de leurs ressortissans. Elles étaient alors remplies, la première par Walter Roll, d'Uri; la seconde, par Melchior Lussy, jeune Unterwaldien d'espérance, qui avait fait de bonnes études à Engelberg et à Bellinzone. Instruits par ces employés du progrès de la Réforme, les cinq Cantons, en envoyant Nicolas Wirz, d'Obwalden, à Locarno comme gouverneur, l'invitèrent à ramener à la raison le prêtre inquiet qui troublait la province [1]. Un moine, Fra Lorenzo, fut appelé à venir prêcher la vraie, l'ancienne foi. Ordre de l'écouter, sous peine de 50 écus. Mais, au sortir du temple, Beccaria offrit de montrer que le moine avait prêché contre l'Évangile. —« Il le fera, s'il le peut, » s'écria le gouverneur; et dans l'espoir de mettre fin à l'affaire, il invita les Luganais à lui envoyer des savans. Les deux villes étant rivales, il avait suffi que Locarno reçût la foi nouvelle pour que les Luganais se prissent de zèle pour l'ancien culte; ils ouvrirent donc avec joie la campagne théologique. La dispute eut lieu le 5 août dans la salle de justice. Wirz s'assit entre le secrétaire et l'interprète. Autour d'eux se rangèrent des prêtres, des moines, des nobles, des notaires. Entrèrent les Luganais. A leur tête se voyaient les frères Camuzzi, docteurs en médecine, mais savans aussi dans la théologie. D'une autre part s'avança Beccaria, suivi de quelques disciples. On remarquait dans le nombre Duno et Ronco. L'un avait étudié le droit, l'autre la médecine sous Cardan. Leurs pères avaient été amis; eux-mêmes l'étaient dès l'enfance; jusqu'à

[1] Absch. Lucern. Enetb. 9 juillet 1548. — Baden, 4 sept. 1549.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

leur mort chaque année serra plus fortement le lien qui les unissait [1]. Martino, jeune jurisconsulte, de la noble famille des Muralto, partageait leur foi sans les égaler en talent. Le sujet de la dispute fut la primauté du pape. Les Camuzzi n'eurent pas l'avantage. Wirz, sans comprendre l'italien, n'eut pas de peine à deviner leur embarras. Rompant aussitôt la discussion, il se tourna vers les Réformés : « Voulez-vous, leur dit-il d'un ton impérieux, voulez-vous simplement et sans détour recevoir la doctrine de l'Église ? — En tant qu'elle s'accorde avec les Écritures, répondirent-ils. —Le voulez-vous, ou non ? » — Ils persévérèrent dans leur réponse. L'assemblée prononça leur condamnation. Les huissiers reçurent l'ordre d'arrêter Beccaria. Mais alors un grand bruit se fit entendre dans la cour du château. Trente jeunes hommes, l'épée au côté, vont, viennent ; il ne faut qu'un mot de Beccaria pour qu'ils accourent le défendre. A leur tête se montrent Orello et Benada, pleins de hardiesse. Un couteau tombe de la manche de l'un d'eux. Aussitôt les Luganais regagnent en hâte leurs bateaux ; Wirz part pour Stanz, Beccaria pour Zurich [2].

Ce fut à Bullinger que s'adressa Beccaria. Le premier pasteur de Zurich était une puissance. Sans négliger les devoirs les plus humbles de son ministère, il cultivait l'amitié des rois et se voyait prévenu par leurs

[1] Duni, medici, epistolæ medicinales. Tiguri, 1592 ; lisez la dédicace qu'il adresse à son ami.

[2] Ruchat, VI, 22. — Meyer, I, 180. — Lux in tenebris de J. de Muralt. — Dunus, de persecutione Locarn. — Vaterl. Samlung. — Dunus ad Bullingerum, 9 août 1549. Il lui rend compte de la dispute. — Bullinger's Chronik. — Recès de Baden, septembre 1549. — Recès de Stanz, du mardi avant la St.-Barth.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

ambassadeurs [1]. Le sénat n'entreprenait rien de grave sans l'avoir consulté. Embrassant les rapports de l'Église et de l'État, Bullinger veillait à maintenir leur harmonie. Lorsque, le visage frais, le front serein, sa belle barbe blanche répandue sur sa poitrine, le corselet rouge et le pourpoint blanc enveloppés dans sa grande pelisse noire, le stilet à la ceinture, il traversait les rues en saluant les citoyens avec bienveillance, les regards s'arrêtaient sur lui comme sur la gloire de Zurich. Il se passait peu de jours sans que sa maison devînt l'asile de quelques nouveaux réfugiés [2]. Il accueillit Beccaria, se chargea de sa requête auprès de ses seigneurs, et le recommanda à Berne, à Bâle, à Schaffhouse. Les Locarnois écrivirent de leur côté aux pasteurs de Zurich [3] : « Nous sommes prêts à souffrir pour notre Dieu bien plus que nous n'avons fait. Une chose seule nous peine : c'est de n'avoir qu'une vie à lui offrir. Nos frères (pardonnez-nous, nos seigneurs, d'oser vous donner ce nom : l'affection l'a dicté), continuez de mettre un frein aux méchans. Qu'il nous soit permis d'avoir un pasteur. Si le Seigneur ne nous secourt par votre moyen, c'en est fait de nous. » Beccaria, après avoir plaidé sa cause dans les quatre villes, se rendit à Misox, où l'indifférence lui assura un asile. La messe avait cessé dans la Mésol-

[1] Il fut successivement l'ami de huit bourgmestres. Il correspondit avec Henri VIII, Edouard VI, Jeanne Gray, Élisabeth, Henri II, Christian III, Frédéric et Otton-Henri, princes palatins, Philippe de Hesse, Christophe de Wirtemberg.

[2] Biographie, par son gendre Lavater, dans les Miscell. Tigurina, II. — Celle de Simler. — Stukii oratio funebris, dans les Misc. Tig. IV, 38. — Hottingeri Hist. Eccl. III. — Posographia, pag. 38. — Meyer, I, 208, 213.

[3] Du 30 sept. 1549.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

cine, parce que personne ne voulait plus la payer. Il y attendit les événemens [1].

Les Cantons catholiques, avisés par Roll de l'état des choses à Locarno, portèrent leurs plaintes en diète [2]. Tandis que les villes hésitaient et qu'elles multipliaient les conférences sans s'accorder, ils agirent comme un seul homme. Voyant qu'ils ne réussissaient pas à entraîner leurs co-États, ils se décidèrent à n'obéir qu'à leurs propres mouvemens. Ils expulsèrent, de leur seule autorité, les réfugiés italiens des bailliages [3]. Ils firent plus : ils exigèrent des Locarnois qu'ils prissent, devant Dieu, la Vierge et l'armée céleste, l'engagement de demeurer à toujours soumis à l'Église romaine. Roll, qui avait conseillé la mesure, fut chargé de l'exécuter. Sans égard pour le bailli, Stierlin de Schaffhouse, il assembla les préposés des communes [4], leur lut le serment, qu'ils prêtèrent avec effroi; puis il fit part de son succès aux députés de ses seigneurs, qui se trouvaient réunis à Fribourg pour le décret du comte de Gruyère [5]. Les députés se félicitèrent hautement. Ceux des villes, Nægueli surtout, éclatèrent d'indignation. Sans trop prendre garde à leur colère, les catholiques poursuivirent leur plan. Ils ordonnèrent aux prêtres de la province de tenir un registre des personnes qui se confessaient, et de ne point laisser ensevelir en

[1] En 1550. *Beccaria à Bullinger*, 28 *février*.

[2] Toutes les diètes étaient occupées de leurs plaintes. Roll les dirigeait, les instruisait, leur envoyait les livres de Verger, semés dans la province. — Jeuchdenhamer, de Bâle, avait succédé à Wirz dans le bailliage; c'était « un homme froid. » *Leu*.

[3] Dans les cas pressans Roll recevait des ordres d'Uri.

[4] En décembre 1552; ordre de bannir les réfugiés italiens, entre autres Castiglione, Besozzo, Viscardi.

[5] Décembre 1553. — Ruchat, VI, 85.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

terre sainte celles qui n'auraient pas reçu le sacrement[1]. Dans les diètes, ils ne voulaient plus permettre que la question fût posée sous une autre forme que celle de savoir quel châtiment méritaient des sujets infidèles. Les villes cherchèrent à gagner du temps. Elles eussent voulu s'étayer du droit; mais la paix nationale[2], qu'elles avaient été contraintes de signer, portait trop clairement que tout ce qui dans les bailliages avait conservé l'ancienne foi ne pourrait l'abandonner. Elles cherchèrent vainement à démontrer que le principe de soumission à la majorité, suivi dans les choses civiles, n'était pas de nature à régir celles de la religion; cette vue était loin d'être arrivée au moment de prévaloir. En ce qui touchait à leurs affaires intérieures, tous les Cantons suivaient la règle sur laquelle s'appuyaient les catholiques. En ce qui concernait les bailliages, l'épée avait deux fois tranché la question : en 1529, dans les intérêts de la Réforme; en 1531, dans ceux de l'ancienne religion[3]. Les vainqueurs avaient fait le droit. Il ne restait qu'à l'accepter ou à courir de nouveau la chance des armes. C'est ce que les députés des Cantons mixtes, Megguelin, d'Appenzell, et Tschoudi, l'historien, catholiques tous deux, s'attachèrent à faire comprendre aux villes. Tschoudi surtout s'efforça de vaincre leur résistance. « Entre Confédérés, dit-il, un *plus* est un *plus*, et la paix nationale est une loi. Représentans des cités, soumettez-vous à ce qui est juste. Et vous, députés des sept Cantons, reconnaissez

[1] Mars 1554.

[2] Article II.

[3] Un terme conciliateur ne s'était glissé dans le traité que comme une exception appliquée à certains bailliages où l'exercice du nouveau culte s'était présenté comme un fait accompli.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'en faisant prendre aux Locarnois, de votre seule autorité, l'engagement de demeurer dans l'ancienne foi, vous avez méconnu le droit des villes[1]. » Les catholiques avouèrent leur tort. Les députés des villes se reconnurent vaincus. Ils réservèrent toutefois la ratification de leurs seigneurs.

Bâle et Schaffhouse la donnèrent sans hésiter. Berne fut moins prompte. Elle reconnaissait le principe posé par les catholiques comme fondé sur le droit. Alors même, s'appuyant sur ses traités avec Fribourg, elle contraignait, à Orbe et à Grandson, des minorités à se ranger au culte de majorités devenues protestantes; mais elle ne voulait pas que le principe pût être tourné contre elle. Elle réserva donc ses droits acquis. Quant à l'exécution de la mesure, elle résolut de n'y prendre aucune part, pour ne point blesser les sentimens religieux de son peuple. Zurich seule ne céda point. Elle ne voulut pas reconnaître que la paix nationale eût le sens que tous lui donnaient. Elle demanda un délai nouveau. Les catholiques l'accordèrent dans le sentiment de leur force. En même temps ils convinrent de se pourvoir d'armes. Ils invitèrent le Valais à renouveler alliance. Uri passa ses milices en revue. Zoug, qui comptait parmi ses citoyens plusieurs amis secrets de la Réforme, fut pressé de confier la direction de l'affaire à un Conseil secret.

En ces circonstances, arriva en Suisse Octavien Riverta, évêque de Terracine. La présence d'un foyer d'hérésie aux portes de Milan, sur terre italienne, inquiétait le Saint-Siége et lui avait paru mériter l'en-

[1] Ils s'adressèrent à l'abbé de St.-Maurice, leur grand ami et le principal adversaire de la Réforme dans le Valais.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

voi d'un Légat. Riverta répandit des bruits de guerre; puis, s'adressant aux Confédérés, il les invita à marcher sur les traces du Sauveur, qui n'avait eu à la bouche que des paroles d'amour. Il les supplia de ne point verser pour la cause d'une poignée de leurs sujets, le sang peut-être le plus pur et le plus glorieux de la nation [1]. C'était Zurich qu'il fallait fléchir; pour la gagner il s'en remit à Saint-Laurent, ambassadeur de France. Le roi, sachant combien les Suisses lui étaient nécessaires, avait coutume d'envoyer chez eux ses négociateurs les plus habiles. En guerre avec l'Empereur, il avait besoin de toutes les forces qu'il tirait des Cantons; et cependant l'Espagne gagnait chaque jour du terrain dans les pays des Alpes. Le langage de cette puissance était plus caressant, ses levées devenaient plus considérables. Des protestans mêmes passaient le Gothard comme mercenaires. Il fallait empêcher les catholiques de se jeter davantage dans les bras des ennemis de la France, endormir chez les protestans les défiances du clergé; il fallait surtout, à tout prix, empêcher une guerre civile, qui eût ruiné dans les Cantons les affaires du roi. Cette tâche difficile ne pouvait être confiée à personne qui réunit plus que Saint-Laurent la connaissance des affaires au savoir, l'adresse à la pénétration. On ne savait pas mieux déguiser la flatterie et la faire arriver aux cœurs des hommes les plus vigilans à s'en défendre [2]. Il s'adressa à Bullinger, d'abord avec le langage de l'admiration,

[1] Duno à Bullinger, 5 nov. — L'Église à Zurich (de la main de Ronco), 7 nov. — Meyer, 336.

[2] Mémoire des Ligues (de Bochatel, abbé de St.-Laurent, successeur de Basse-Fontaine, évêque de Limoges). Toujours des hommes d'Église et d'habiles théologiens.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

puis avec celui de l'amitié; il finit par lui parler comme à un père dont il partageait les convictions. Il le conjura dès lors, au nom de ce qu'il y avait de plus saint, d'empêcher qu'une querelle déplorable n'eût des suites plus déplorables encore et n'amenât la ruine de la Confédération. « C'est aux hommes influens, lui dit-il, à donner l'exemple de la mesure; c'est à toi, mon Bullinger, à toi, l'homme d'une sagacité admirable, d'une science surprenante et d'une expérience rare, d'unir tes efforts à ceux du roi, mon maître, pour le salut de ta patrie [1]. »

A ces accens se joignit la voix des Locarnois eux-mêmes, qui prièrent Zurich de ne point se jeter dans le péril pour l'amour d'eux. Leur situation n'avait cependant fait que s'aggraver. Ils avaient conçu quelqu'espoir lorsque le tour de Zurich était venu de leur envoyer un bailli. Ils attendaient un homme sage et résolu : ils virent arriver un honnête vieillard. Rœuchlin ne tarda pas à leur prouver combien peu ils pouvaient compter sur lui. Au-dessus de Locarno se voit, sur une proéminence des Alpes, une chapelle qui domine au loin la contrée : c'est celle de la Madone du rocher [2], adorée dans tous les alentours. Chacun avait coutume, après vendange, d'y porter à la patronne du pays quelque part du produit de ses vignes. Un moine en vivait dans les délices. Or, un cordonnier, Nicolas Gréco, de l'Église réformée, ayant été à son tour chargé de recevoir ces offrandes, s'en acquittait avec douleur. « Est-ce à la Vierge ou au prêtre que vous venez donner à boire? » dit-il à une femme qui apportait de son vin. On ne

[1] Soleure, 12 nov. 1554.

[2] La Madona del Saxo.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sait s'il lui échappa quelque propos qui témoignât moins de respect encore; mais il fut accusé d'avoir appelé la Vierge ivrogne, impudique, incapable de secourir ceux qui l'invoquaient. Mis à la torture, il nia d'avoir rien dit, sinon que la Dame du rocher était un bois, que rongeaient les vers; il n'avait parlé que de l'image, et non de la vierge, assise en gloire dans le ciel [1]. » « A Zurich, dit le bon Rœuchlin, le propos de cet homme ne serait pas très-criminel [2]. » Cependant il n'osa pas absoudre, et il ne put non plus se déterminer à punir. Gréco resta prisonnier.

Cette affaire n'était pas finie lorsqu'arriva l'ordre au bailli de défendre toute innovation en matière religieuse jusqu'à l'arrivée des députés des Cantons. L'ordre fut publié. Mais soudain trente à quarante hommes, nobles pour la plupart, se présentent, dans une attitude pleine de confiance, et déclarent qu'ils n'obéiront pas [3]. « En tout ce qui concerne nos corps et nos biens, disent-ils, vous n'avez pas de sujets plus soumis que nous. Quant aux choses de Dieu, nous nous devons à lui d'abord. Nous baptiserons donc nos enfans, selon que sa loi nous l'ordonne, et montrerons que nous ne sommes pas anabaptistes, comme nous en sommes accusés [4]. Notre foi est la vôtre. Nous vous donnerons,

[1] Rœuchlin, à ses seigneurs des douze Cantons, 15 novembre. — Aloysius von Orelli, von Salomon Orell von Baldingen, d'après le récit de Bullinger (Voyez sur cet ouvrage l'Introduction de M. Meyer). — Dunus.

[2] Rœuchlin aux députés Zuricois à Baden, 15 novembre. Sa prière aux trois autres baillis de la province, de s'associer à lui pour juger, fut rejetée.

[3] Bullinger leur inspire-t-il ce fier langage?

[4] Beccaria venait secrètement baptiser leurs enfans, ou bien ils les portaient à Chiavenne, où Mainardo leur donnait le baptême.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

si vous le demandez, les noms de plus de deux cents que nous sommes, qui en faisons profession. » Les mêmes hommes qui firent cette démarche hardie écrivirent à Zurich : « Avec l'aide de Dieu nous sommes résolus à ne pas renier la foi, dût une mort violente être notre partage. Si donc vous pouvez, nos gracieux seigneurs, nous être en aide sans enfreindre vos alliances, nous recevrons votre secours comme celui du ciel. Sinon, nous n'avons qu'une bouche pour vous dire : laissez passer sur nous la persécution plutôt que d'allumer la guerre entre les Confédérés. »

Le 18 novembre 1554, s'assembla la Diète qui devait prononcer sur le sort des Locarnois. Saint-Laurent, le Nonce, s'y rendirent [1]. Les Locarnois demandèrent d'être tolérés : les Juifs l'étaient dans la Chrétienté [2]. Berne, Bâle et Schaffhouse opposèrent leur faute à celle des hommes qui avaient exigé d'eux un serment attentatoire au droit souverain des Villes, et ils demandèrent que la peine des uns fût compensée par celle des autres; s'ils ne l'obtenaient, les députés devaient laisser agir les catholiques [3]. Zurich s'exprima par la bouche de Haab, son bourgmestre. « La guerre, dont on l'avait menacée, ne l'avait point émue; elle n'y avait donné aucun prétexte. Elle n'entendait pas la paix nationale comme ses Confédérés; mais c'était à l'équité qu'elle avait recouru, non pas aux armes. Que voulait-on d'elle? Qu'elle châtiât les Locarnois? Qu'elle les engageât à se départir de leur foi? Certes, dit le bourgmestre, nous croirions com-

[1] Des députés de St.-Gall et des Grisons s'y trouvèrent aussi.

[2] Bullinger leur avait tracé le modèle de leur supplique.

[3] « Entre nous et les Sept les lances ne sont pas d'égale longueur. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

mettre un grand crime en persécutant une religion qui est la nôtre. Nous ne demanderions pas des sept Cantons ce qu'ils exigent de nous; jamais non plus nous ne l'obtiendrions d'eux. Nous réservons nos droits et ne prendrons aucune part à ce qui va se faire. »

Ainsi, les Villes ne contestèrent plus à la majorité le droit de prononcer. Les médiateurs, Kourz d'Appenzell, et Tschoudi, se hâtèrent d'intervenir [1]. Ils parlèrent en hommes d'état. Ils montrèrent que la concorde était d'autant plus nécessaire à la Suisse, qu'elle avait peu d'amis, et que, dans ses périls, elle ne pouvait se reposer que sur les bras de ses fils [2]. Puis ils proposèrent un arrangement qui, tout en laissant à la paix de 1531 son sens incontestable, paraissait respecter le droit des villes. Les Locarnois devaient abjurer, ou quitter la province, en emportant leurs biens. La politique n'écoute le cœur qu'après la prudence : les députés des trois villes se rangèrent à la proposition de Tschoudi [3]. Puis ils supplièrent Zurich de ne pas se séparer d'eux. « Où trouverez-vous, lui dirent-ils, un arbitre qui comprenne comme vous la paix nationale? Vous parlez de la conscience; nous aussi l'avons consultée : elle nous défend de jeter la brebis à la dent des loups. Vous suivez les conseils qui vous égarèrent en 1531. Qu'il vous souvienne quelle puissance était la vôtre

[1] Paul Schouler, collègue de Tschoudi, était zélé réformé; mais il subit l'ascendant de son collègue. *Leu's Lexicon.* — Kourz était ardent catholique. *Zellweguer.*

[2] Selon leur désir, elle fut rédigée sous forme d'une convention.

[3] « Bien que beaucoup de princes nous fassent entendre des paroles flatteuses, nous ne pouvons y trouver notre appui ni notre consolation. Reste que nous nous tenions bien ensemble et que, le cœur fidèle, dans l'esprit de bons Confédérés, nous nous tenions prêts à défendre, avec l'aide de Dieu, notre patrie. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

et de ce que vous perdites alors. Songeriez-vous peut-être à la reconquérir par la guerre? Nos peuples ne la veulent pas. Vous les verriez se tourner contre nous, comme ils l'ont fait après Cappel. A ces périls du dedans, se joindraient ceux du dehors. Le sort de Constance, les malheurs de l'empire, sont-ils si loin, que vous les ayez oubliés? La guerre serait notre ruine. Et vous vous y jetteriez pour l'amour de quelques Welsches! Croyez-nous : c'est d'union que nous avons besoin. Faisons revivre nos alliances, et nous ne serons plus battus à coups de majorité [1]. Chers Confédérés, renfermons-nous dans les limites du possible. Ployer vaut mieux que rompre. »

Haab porta ces paroles à Zurich. Elles y renouvelèrent la plaie de Cappel, dont la résolution des Cantons était une conséquence. Au retour du député, ses collègues se pressèrent autour de lui. Il leur fit connaître la dernière résolution de ses seigneurs de la voix d'un homme qui remplit un pénible devoir : « Zurich ne peut adhérer : elle remet la chose à Dieu. » Il y eut un long silence d'émotion et de respect. A la fin, un député des petits Cantons le rompit : « Je n'ai, dit-il, aucune objection contre Zurich; mais la proposition des médiateurs a été acceptée. » Il fut décidé que le saint jour des Trois-Rois, les députés des Cantons se réuniraient à Altorf pour prendre ensemble le chemin de Locarno [2].

Cette issue d'une affaire sur laquelle toute la Suisse avait les yeux ne fut pas plus tôt connue, que tous les

[1] « Dann wird man uns nicht mehr ubermehren. »

[2] St.-Laurent à Bullinger, Baden 1er déc. — J. Rod. Stumpf à son père, 21 déc. *C. Simler.* — Meyer, 364.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

prédicateurs élevèrent la voix. « La noble pitié, dit Calvin, que celle qui épargne la vie des hommes, et livre au mépris la sainte vérité de Dieu ! Le bel exemple à suivre que celui de Pilate, faisant fouetter le Christ pour lui épargner la croix [1] ! » Farel félicita Zurich de n'avoir pas partagé le crime de souiller le front divin du Sauveur [2]. A Berne, tout s'était fait en secret [3]. Les pasteurs et le peuple n'avaient connu, que par des bruits vagues et tardifs, la résolution du Deux-Cent. Saint-Laurent et le parti français avaient tout conduit. Haller exprima si vivement la douleur qu'il en ressentait, que Weingarten et Nægueli le firent citer en Conseil. Il comparut sans crainte. Tous les sénateurs étaient parens des deux magistrats, à l'exception de cinq, qui demeurèrent seuls pour prononcer. Ils se contentèrent d'inviter le prêcheur à déposer, à l'avenir, ses remontrances dans le sein du Conseil, plutôt que d'en faire retentir les voûtes des temples. La colère de Nægueli, comme celle des grandes âmes, s'apaisa sur-le-champ. A Bâle et à Schaffhouse, l'oligarchie, d'année en année plus puissante, laissa crier les pasteurs sans en tenir compte.

Zurich présenta seul l'aspect de l'union du clergé, du peuple et des Conseils. Afin d'en recueillir le témoignage, il s'adressa à ses communes. En des temps où il n'était pas de représentation nationale, l'usage de consulter le peuple en tenait lieu. Depuis les jours de Zwingle, l'usage s'était transformé en institution. Treize fois il fut suivi dans le cours du siècle. Zurich

[1] Calvin à Bullinger, 13 janvier 1555. *C. S.*

[2] Farel à Bullinger, 4 janvier 1555. *C. S.*

[3] L'espoir des évangéliques de Berne était dans Sulpicius Haller et dans le jeune d'Erlach. La mort leur enleva celui-ci.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avait été punie de s'en être écartée en 1531. Elle y était revenue en 1549, lorsqu'elle s'était appuyée sur les communes pour rejeter l'alliance française. Elle crut devoir recueillir aussi leurs suffrages sur l'affaire des Locarniens. Presque toutes lui répondirent [1] : « La conduite de nos seigneurs les honore. Qu'ils cultivent la paix. Si nous sommes attaqués injustement, ou que l'on veuille nous ôter la sainte parole de Dieu, nous sommes prêts à montrer par tous les sacrifices notre franche et loyale volonté. » Zurich répondit aux derniers efforts des Confédérés pour la fléchir en leur répétant le langage de ses communes. Puis, inquiète et recueillie, elle attacha ses regards sur les bailliages italiens.

Le jour fixé, les députés des sept Cantons se rencontrèrent à Altorf, pour passer le Gothard. On remarquait parmi eux Venceslas de Sonnenberg, qui avait porté à Cappel la bannière de Lucerne; Josué de Béroldingen, d'Uri, devenu un habile capitaine en servant l'Empereur; Melchior Lussy, depuis peu chancelier d'Unterwalden; le jeune Christophe Schorno de Schwyz, et cet honnête Bœldi, de Glaris, qui, bailli de Locarno, avait fait venir des Bibles en grand nombre pour ceux dont le crime était de les avoir lues[2]. Le 12 janvier 1555, ils arrivèrent et assemblèrent aussitôt les préposés des communes. « Il n'a pas tenu à vous, leur dit Sonnenberg, mais à la bonté de Dieu, que les Confédérés ne se soient divisés et que des torrens de sang n'aient été répandus. Vous eussiez mérité d'être exterminés. Rendez grâces à vos seigneurs de la vie,

[1] Ici le bailli, là le pasteur, ailleurs un simple magistrat fit la réponse de la commune. — *Manuel du Conseil dans Meyer, I,* 393.

[2] Leu's Lexicon. — Bullinger's Chronik. — Meyer, 402.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

qu'ils vous accordent à la condition d'un prompt retour à l'ancienne foi. » Les catholiques se présentèrent les premiers pour témoigner de leur religion. Puis vinrent les réformés, deux à deux, les hommes d'abord, puis les femmes ayant leurs enfans à la main ou dans leurs bras; ils étaient deux cent et onze[1]. Ils eussent ému les pierres : les représentans des Cantons les reçurent le rire à la bouche. L'un des évangéliques prit la parole et présenta leur défense à tous. Mais sitôt qu'il en vint à discuter les points de religion : « C'est assez, dit l'un des députés; nous sommes ici pour apprendre de vous, en peu de mots, si vous voulez ou non renoncer à votre façon d'agir. — Nous voulons vivre et mourir dans ce que nous croyons la foi chrétienne. — Préparez-vous donc à quitter, avant le mardi-gras, la ville et la province. » Ils donnèrent leurs noms et douze articles, qu'ils considéraient comme seuls nécessaires au salut. « Ni l'amour de la nouveauté, dirent-ils, ni la pensée de nous ranger à la foi d'une partie de nos seigneurs, n'ont dirigé notre conduite. Nous abhorrons le trouble. Nous n'avons négligé aucun des devoirs de sujets fidèles. Si donc vos alliances vous le permettent, ayez pitié de cette multitude de femmes et d'enfans, de l'indigence de la plupart d'entre nous, de notre infortune à tous. Sinon, nous sommes résignés à souffrir ce qu'il plaira à Dieu de nous infliger par votre bras. » Ces paroles furent perdues. Le légat, qui venait d'arriver, retraça les maux qui accompagnent l'exil : les séparations, la pauvreté, une terre, une langue étrangères[2]. Quelques

[1] Ils étaient 71 hommes, 54 femmes, 62 enfans.

[2] Relation de Rœuchlin. — Ils demandèrent sans l'obtenir, que leur départ fût différé jusqu'au mois de mai.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

hommes se laissèrent vaincre; personne du sexe le plus faible. Trois dames, Lucia Bello[1], Catarina Appiana, et Barbe de Muralt, osèrent provoquer un dominicain, qu'elles avaient entendu prêcher. La dispute s'ouvrit entr'elles et trois moines, en présence du Nonce. « Mesdames, leur dit le prélat, il suffit que vous reconnaissiez la divine autorité des évangiles, pour que vous soyez réduites au silence. — Nous le sommes, répondit Barbe de Muralt, si seuls vous avez liberté de parler. — Dites, dites, repartit le légat. — L'Évangile est l'aliment de vie; mais, quand il passe par vos mains, vous y mêlez du poison. » La nuit mit fin au débat. Le lendemain Barbe était à peigner ses cheveux, lorsque des sergens pénétrèrent dans sa maison, avec ordre de l'arrêter; elle demanda le temps d'achever de se vêtir et s'échappa[2]. Ses deux compagnes s'enfuirent comme elle. Ses biens furent confisqués. Gréco, après seize semaines de captivité, paya de sa tête les paroles qu'il avait dites sur la Vierge[3]. Vainement les Locarnois catholiques intercédèrent pour lui. Vainement ils le réclamèrent en vertu du droit qu'ils avaient de libérer les prisonniers à cette époque de l'année, il mourut comme blasphémateur. Rœuchlin

[1] Née Orelli.

[2] Les détails donnés par le chanoine de Muralt, dans *Lux in tenebris*, sont-ils puisés dans la réalité ou dans son imagination : la fausse porte sur le lac; cette armoire, soulevée par Barbe, et que six hommes eussent à peine pu mouvoir; le songe qui avait averti l'héroïne; sa prière, en se peignant les cheveux; sa fuite sur la nacelle, tandis que ses ennemis la voyaient du palais échapper à leur poursuite?

[3] Sonnenberg et Béroldingen, vieux soldats, votaient pour l'exil. Leurs collègues : « Nous avons l'ordre d'aider cet homme à sortir de la vie. »

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

regarda faire. Quelques semaines furent données aux réformés pour se préparer au départ[1].

Mais où porter leurs pas? Vers la Valteline? Ils ne pouvaient encore, à cause des neiges, y arriver sans passer par le Milanais[2]. Dans le Misox? Aucun vallon n'était plus rapproché. Les Locarnois prièrent Zurich d'intercéder pour qu'il leur fût permis d'y établir leur demeure. Zurich envoya à la diète des Ligues deux de ses magistrats les plus considérés : le trésorier Edlibach et Bernard de Cham, bailli de la seigneurie de Wædenschwyl, qu'elle venait d'acquérir[3]. Ces députés reçurent un accueil plein d'égards. « Il nous souvient, répondit la diète des Ligues, du fidèle secours que nous a donné Zurich en mainte occasion; aussi nos corps et nos biens lui appartiennent-ils. Nous recevrons les fugitifs. Que seulement-ils se contentent de la religion qui est celle de Zurich et la nôtre. »

[1] Duno, de persecutione adversus Loc. mota (écrit d'une main tremblante, à l'âge de 80 ans. On dirait une délivrance de la servitude d'Egypte.) — Locarn. Verfolgung, par Orelli, 1683. (Recueil des actes et des faits, tracé dans le but de prouver que les Locarnois n'ont pas été bannis pour une cause qui dût les déshonorer.) — J. Muralt, Lux in tenebris, 1708, dans la Tempe helvetica, IV, 131. (Déclamation souvent trompeuse.) — Ruchat, VI, 98. — Recès des diètes.

[2] Un mandat venait de défendre l'entrée du Milanais aux fugitifs pour religion. Ordre à tous les aubergistes de surveiller et dénoncer leurs hôtes, sous peine de 25 écus, ou de l'estrapade; le tiers pour le fisc, les deux tiers pour l'inquisition.

[3] Pour le prix de 20,000 florins. Afin de ne pas donner d'ombrage à Schwyz, elle reçut de ses nouveaux sujets le serment de la servir envers et contre tous, les cinq Cantons et Glaris exceptés. Elle rasa le château. Ainsi disparut le manoir, berceau d'une famille qui avait donné leurs premiers avoyers à Berne et à Fribourg. Il ne tomba point sous les coups du temps ou de l'ennemi; Zurich le sacrifia à la paix. *Escher, dans l'ouvrage : Die Schweiz in ihren Ritterburgen, I,* 238.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Le vœu des Locarnois paraissait rempli. Mais s'ils fussent demeurés au pied des Alpes, sur le sol d'Italie, Berne eût retiré peu de fruit de leur bannissement. Le nonce avait demandé qu'il leur fût interdit de s'établir dans les Grisons; il travailla à l'obtenir[1]. La diète des Ligues ne s'était pas dissoute, que déjà plusieurs de ses membres l'accusaient d'avoir méconnu la souveraineté des communes. Puis les chefs catholiques de la Haute-Ligue s'assemblèrent et persuadèrent le Misox de ne donner aux hérétiques ni feu ni lieu. Où donc trouver un asile? Dans les stériles vallées de la Rhétie? sous leur ciel froid et nébuleux? Ou Zurich ouvrirait-elle ses murs à des frères dans l'infortune? Sous son aile, forts de son appui, à l'abri du capitalat qui régissait les rapports de Milan avec les Confédérés, ils pouvaient espérer de continuer des relations de commerce avec la Lombardie. Ils envoyèrent supplier Zurich de les recevoir. « Considérez, dit Bullinger à ses seigneurs[2], en introduisant au milieu d'eux les députés Locarnois, que ce que vous aurez fait pour eux vous l'aurez fait pour Jésus-Christ. »

Alors que Zurich recevait cette demande, elle était pleine de réfugiés. Aux fugitifs d'Allemagne s'étaient joints ceux qu'un soudain revers venait de chasser d'Angleterre. Édouard VI avait à peine assez vécu pour permettre à ses ministres de faire entrer le royaume dans les voies de la Réforme. La fille de

[1] Le nonce avait demandé l'extradition de Beccaria. Il eût voulu que les enfans des exilés fussent retenus, avec une partie de leurs biens. *Rœuchlin. Recès.*

[2] Le 22 février.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Henri VIII et de Catherine d'Aragon, Marie, était passée de la chapelle où, seule dans le royaume, elle osait se faire dire la messe, sur le trône de son père. Bientôt s'étaient répandues des nouvelles qui avaient rempli de deuil les villes de la Suisse réformée. Polus, nommé par le Saint-Siége primat d'Angleterre, avait fait à Londres son entrée en grande pompe. Les lords, dans la poussière, avaient reçu son absolution. On répétait le mot, emprunté des Écritures, par lequel il avait salué la reine : « Bénie sois-tu, Marie, bénie entre toutes les femmes; car le Seigneur est avec toi. » Une jeune princesse, la compagne d'enfance d'Édouard, la fille la plus belle du royaume, épouse depuis dix jours, cette Jeanne Gray qui correspondait avec Bullinger en langue latine [1], avait porté quelques semaines une couronne plus pesante à sa tête que ne le fut l'échafaud : car elle se défiait de ses droits au trône et ne doutait point de la pitié de Dieu. Marie avait engagé sa main à Philippe, fils de Charles V, comme au prince qui pouvait le mieux satisfaire son désir d'extirper l'hérésie dans ses États. Les évêques Hooper [2], Ridley, Cranmer étaient morts sur l'échafaud. Des familles en foule cherchaient un asile dans les villes d'Allemagne et de Suisse. On en comptait vingt-cinq à Arau, un bien plus grand nombre à Genève, à Zurich [3]. Bullinger avait sou-

[1] On conserve à Zurich trois lettres de Jeanne Gray à Bullinger. MM. Orell et Fusli les ont publiées en 1840.

[2] Évêque de Glocester, réfugié à Zurich, sous Henri VIII.

[3] Lever, Covendal, évêque d'Exeter, Hunsfried, Chamber, Coxe, Parkurst, évêque de Norwick; Juell, évêque de Salisbury; Horn, Pickinton, évêque de Durham, Spencer, Renning, Bentham, Colus, Sand, Vigan, etc.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

vent plus de vingt de ces exilés à sa table. Zurich donnait le logement aux Anglais ; elle leur envoyait le pain, le vin, les fruits, mieux que le nécessaire [1]. On comprend qu'elle ait mis de l'hésitation à recevoir des fugitifs nouveaux.

Cependant l'heure était arrivée pour les Locarnois de choisir entre la religion et la patrie. Le 3 mars, quinze d'entre eux prirent le bâton du pélerin. Ils partirent pleins d'allégresse, comme si Dieu en personne eût marché avec eux. Les routes étaient presque impraticables : aussi n'arrivèrent-ils pas sans peine à Rovérédo dans le Misox. Ils s'y établirent sans trop s'inquiéter du décret dicté par quelques hommes de parti. Plusieurs de leurs frères ne tardèrent pas à les suivre. De ce nombre fut Appiano, tisseur de soie, qui s'était d'abord laissé retenir par les instances de sa famille. Son industrie l'enrichissait. Mais depuis le départ des premiers fugitifs, sa conscience ne lui avait pas laissé de nuit tranquille. Sa femme refusa de le suivre. Lucia Bellò et Élisabeth di Campo partirent sans leurs époux. Élisabeth Rosalina et Angelina Albertina entraînèrent les leurs [2]. Arriva la réponse de Zurich : elle accordait l'asile demandé. Alors les Locarnois quittèrent Rovérédo et franchirent, dès les premiers jours de mai, le Bernardin, que couvraient des neiges profondes [3]. Le voyage fut une fête [4]. Beccaria marchait

[1] Bullinger à Calvin, 18 janvier. Martyr à Bullinger, 29 janvier. Meyer, I, 457. — Ruchat, IV, 333. — Hess, Bullinger's Leben.

[2] La Ramogna, en sept. 1556, ayant déraciné les arbres, entraîné les rochers, fermé son propre cours ; puis, domptant toute résistance, entraîné champs, vignes, maisons, on crut que la colère du ciel se déchaînait contre ceux des évangéliques qui étaient restés à Locarno.

[3] Quelques-uns seulement demeurèrent dans les Grisons.

[4] Il ne fut pas sans péril.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

avec eux. Tous s'estimaient heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de Christ. Le huitième jour, ils arrivèrent à Zurich au nombre de cent et seize. La disette régnait dans la ville; on ne se hâta pas moins d'apporter le nécessaire sous le toit qui leur avait été préparé. De toutes parts arrivèrent des subsides : de Farel les premiers. Les réfugiés français à Lausanne, bien qu'ils comptassent parmi eux beaucoup d'indigens, envoyèrent une somme prélevée sur leur pauvreté[1]. Les Locarnois s'empressèrent de faire part de ce qu'ils reçurent à des Français, à des Anglais, à des Siciliens, fugitifs comme eux. Ils n'oublièrent pas ceux des membres de leur Église qui ne les avaient pas suivis. Mais leur premier soin fut de mettre à part l'argent nécessaire à l'entretien d'un pasteur, qui les enseignât dans leur langue. Ils s'adressèrent à Beccaria, leur guide éprouvé, lui qui du Misox les visitait secrètement et avait nourri leur confiance. Beccaria nomma Occhin[2] « Il sera votre pasteur, leur dit-il; je serai votre maître d'école. » Occhin, chassé d'Allemagne par l'Intérim, d'Angleterre par la dernière persécution, était arrivé à Genève le lendemain de la mort de Servet, avait blâmé Calvin et s'était hâté de se retirer à Bâle. Le 23 juin 1555, il fit à Zurich son premier sermon. Bientôt cette ville recueillit encore un illustre réfugié. Pellican venait de s'endormir en Christ[3], à l'âge de quatre-vingts ans,

[1] Min. et professores Laus. fratribus Locarniensibus, 17 avril 1555. — Le canton de Berne envoya 2,069 florins, Bâle, après trois mois, 160 florins, Schaffhouse rien. — Ces secours furent bientôt dissipés.

[2] Et non Verger, qui s'offrit.

[3] En 1556. On raconte de lui que lorsqu'il sortit, à 32 ans, du cou-

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

sans avoir eu trois jours de tristesse [1] ni un moment de colère; Zurich appela Pierre Martyr à le remplacer dans l'enseignement de l'hébreu. Martyr vint habiter avec Bullinger. Jamais nuage entre ces deux hommes, dont chacun estimait l'autre son supérieur. L'Italien l'était dans l'enseignement et dans la dispute, l'Allemand dans la chaire et dans les conseils [2].

Ce fut ainsi que s'établit dans Zurich un peuple d'hommes industrieux. Ils obtinrent de pouvoir trafiquer en Lombardie, sous la condition de n'y pas propager leurs doctrines [3]. Ils ne tardèrent pas à y faire un grand commerce [4]. Appiano introduisit dans sa nouvelle patrie les métiers à soie, avec l'art de la teindre. Besozzo fabriqua le taffetas et le velours. De nombreux métiers tissèrent le coton, ou la laine. Aloys et Philippe Orelli établirent des manufactures de coutil et de bonnetterie. Ronco, Besozzo, Castiglione, Cévio fondèrent une maison dont les relations furent des plus étendues. La connaissance que les Locarnois avaient de l'Italie et de sa langue leur fut d'un merveilleux secours. Bientôt on ne rencontra que leurs mulets sur les routes qui menaient en Lombardie [5]. Leur

vent des Dominicains, il fallut lui apprendre la valeur de l'argent : jamais il n'en avait manié.

[1] Selon sa propre déclaration. *Pellicani Rubeacensis chronicon.*

[2] Il sténographiait les sermons de Bullinger pour les pasteurs de campagne. Bullinger le louait « de n'être pas sage outre mesure, chose rare chez les Italiens. » Ils avaient la même doctrine. Martyr avait dépassé Rœuchlin dans l'hébreu. Jamais homme dans le besoin ne l'avait invoqué vainement. Nous le verrons à Poissy. Il mourut en 1562, entouré des anciens de l'Église italienne, *Schw. Museum,* 1788.

[3] Comme Confédérés, ils étaient exempts de péages : du moins ceux qui reçurent la bourgeoisie dans leur canton.

[4] Meyer, II, 330.

[5] En 1226, durant la lutte des Guelfes et des Gibelins, des émigrés

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

activité gagna autour d'eux. Le peuple de Zurich s'était assis après la Réforme. Les mariages, consacrés dans la paix, se couronnaient de nombreux enfans; mais il manquait l'esprit d'entreprise. Les réfugiés le donnèrent. Le commerce prit un rapide essor. Il fallut à des affaires agrandies de nouveaux moyens d'échange; 1,500,000 écus furent, dans l'espace de sept ans, livrés à la circulation. L'Italie, jalouse, eut beau fermer ses marchés, multiplier les entraves, inquiéter sous mille prétextes les négocians suisses, elle ne put empêcher l'industrie et la liberté de porter leurs fruits. Nulle part on ne les rencontrait unies comme à Zurich. Cependant leur accord était loin d'y être parfait. La puissance de la religion avait seule pu faire ouvrir les portes à tant d'étrangers. L'envie ne tarda pas à s'attacher à leurs succès. Les bourgeois leur interdirent d'acheter des maisons, d'exercer plus d'un métier, de fonder sans leur autorisation de nouvelles industries [1]. Ils firent si bien qu'ils éloignèrent les plus riches des Locarnois. L'entreprenant Appiano, l'opulent Rosalino, l'actif Verzasca se retirèrent à Bâle. Il fallut la force des choses pour contraindre les conseils à accorder à quelques-uns des réfugiés le droit de cité [2]. Jean de Muralt [3] l'obtint par son grand mérite,

Zuricois avaient porté sur les bords du lac de Come le commerce de la soie. Ce commerce revenait à Zurich. *Archives de Zurich.* — *Speculum Tigurinum.* — *Schinz, Zurich. Handel*, 140. — On commença d'envoyer à Lyon de la soie à la marque de Zurich.

[1] Ils les soumirent à toutes les entraves qui liaient les *domiciliés*; droit de traite foraine, etc.

[2] Le ressortissant de Zurich put être reçu à la bourgeoisie après 10 ans de domicile, le Confédéré, après 20, l'étranger, après 40 ans.

[3] J. de Muralt fut le père de tous les Muralt de Zurich. Ceux de Berne descendent tous de Lodovico, fils de Martin Muralto. Lodovico,

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Zanino par des services, Duno[1] par sa richesse. Les Orelli luttèrent plus d'un siècle avant d'y parvenir[2]. Les Locarnois n'en reçurent pas moins le prix de leur pieux courage, et les Zuricois celui de leur bienfaisance. Il eût été plus complet si tous les citoyens eussent eu l'âme de Bullinger. Le bien comme le mal reçut sa récompense.

étudiant en chirurgie à Berne, sut plaire à la petite fille du fier Nægueli, à la fille de l'avoyer Béat de Mullinen. Il avait tout ce qui méritait son cœur, hormis une naissance estimée égale. Bullinger se fit médiateur. La constance des deux amans vainquit tous les obstacles à leur union et jusqu'à l'orgueil offensé de la noble famille. *Meyer, II,* 326. — *Leu, article Muralt.*

[1] Taddeo Duno, son frère, n'obtint pas la bourgeoisie, mais fut nommé médecin de la ville, avec pension. Il survécut à tous, même à son cher Ronco.

[2] En 1591, ils obtinrent un titre qui les rendit francs de péages à l'étranger, mais sans leur conférer le droit de parvenir au gouvernement. Ils ne reçurent qu'en 1679 le plein droit de cité. On a nommé les rigueurs dont ils furent les objets *la seconde persécution.*

FIN DU TOME ONZIÈME.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

TABLE.

Pages

Aux Confédérés 1

LIVRE HUITIÈME.

LA RÉFORME DE L'HELVÉTIE ROMANDE ET SA RÉUNION A LA SUISSE [1517-1536].

CHAPITRE Ier. — L'HELVÉTIE ROMANDE ET LES PRINCES DE SAVOIE.

Situation de l'Helvétie romande. — Le Pays-de-Vaud. — Désorganisation sociale. — Berne d'une part et de l'autre Charles III de Savoie. — Tentative du duc sur Lausanne. — Le duc et Genève. — Genève alliée de Berne et de Fribourg. — Pierre de la Beaume. — Les gentil hommes de la cuiller. — Traité de Saint-Julien [1517-1530]. . . . . .

CHAPITRE II. — LA RÉFORME DANS L'HELVÉTIE ROMANDE.

Marche triomphante de la Réforme. — Persécution en France. — Réfugiés. — Farel à Aigle ; à Lausanne (Alliance de cette ville avec Berne et Fribourg) ; à Morat ; dans la Prévôté ; à la Bonneville ; à Neuchâtel ; à Grandson, à Orbe [1525-1532]. 32

CHAPITRE III. — LA RÉFORME A GENÈVE.

Farel à Genève. — Froment. — Émeutes. — Conduite de Fribourg ; de Berne. — Furbitty. — Les Réformés au couvent de Rive. — Attitude des villes réformées (Bâle, Zurich, Berne). — Charles III dans le Pays-de-Vaud, puis auprès de l'Empereur. — Tentative faite contre Genève. — Le château de Peney. — Bonnivard. — Dispute ; ses suites [1532-1535]. 67

Digitized by Google

Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pages

CHAPITRE IV. — La guerre de Genève.

Guerre autour des murs. — Les sœurs de Sainte-Claire. — Le Pays-de-Vaud. — Conduite de Berne. — Diète. — Claude de Savoie à Neuchâtel. — Combat près de Gingins. — Les Peneysans. — Conférence d'Aost. — François Ier. — M. de Verey. — Berne à la guerre. — Son armée, drapeaux, armes, discipline. — Franz Nægueli. — Marche militaire. Entrée dans Genève. — Continuation de la campagne. — Le fort Les-Cluses. — Retour à Genève [1535-1536]. 101

CHAPITRE V. — Conquête et réforme du Pays-de-Vaud.

Retour de l'armée bernoise. — Prise d'Yverdun. — Conquêtes de Fribourg. — Chillon. — L'évêque. — Progrès de la Réforme. — Organisation des pays conquis. — Dispute de Lausanne. — Ordonnance de réformation. — Dépouille de l'Église [1536]. 151

LIVRE NEUVIÈME.

PROGRÈS ET ORGANISATION DE LA RÉFORME. [1536-1555.]

CHAPITRE Ier. — Les confédérés après la révolution religieuse.

I. Nouvelles destinées de la Suisse. — La Réforme entre aussi dans un nouvel âge. — Première confession de foi helvétique. — Mœurs des Cantons évangéliques. — Discipline. — Fêtes. — Mandats. — Dissidens. — Zèle pour l'étude. — Dévouement. — La muse de l'histoire. Bullinger. Tschoudi. — Sciences naturelles. Conrad Guessner, Bauhin. — Étude des anciens. — Révolution dans l'ordre matériel. — Obstacles au progrès. — Féodalité nouvelle. — Toutes les pensées se portent vers la religion, la culture du sol et les lettres.

II. Les Cantons catholiques. — Service mercenaire. — Campagnes de 1536, 1537, 1538. — Paix de Nice. — Les Turcs. — Scheuber l'ermite. — Campagnes de 1542, 1543, 1544. — Bataille de Cérisolles. — Paix de Crespy. — Fruits du service mercenaire. — Conflits avec les Cantons évangéliques. — Joug étendu sur le Rheinthal, le Toggenbourg, la Thurgovie. — Plus de serment fédéral. — Campagne des Confédérés réunis, en 1540.

III. Tiers-parti. — Tolérance entretenue par les neutres. — Appenzell. — Glaris. — Les Grisons. — Le Valais. — Politique conciliante de

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Pages

Paul III. — Diète de Ratisbonne, en 1541. — Brusque changement. — Le catholicisme s'organise pour la guerre. — L'inquisition. — Les Jésuites. — La Réforme se discipline de son côté. — Calvin. — Son arrivée à Genève. — Première lutte. — Expulsion. — Retour triomphant. — Ordre religieux et politique. — Farel et Viret les premiers à l'imiter. — Genève la Rome protestante. — Au temps des compromis succède l'heure des combats [1536-1545]. 181

CHAPITRE II. — Les confédérés défenseurs de l'équilibre européen.

Le roi de France, l'Empereur et le pape attaquent la Réforme. — Les réfugiés de Cabrières et de Mérindol. — Guerre d'Allemagne (1546). — La bataille de Muhlberg un second Cappel. — L'Intérim. — Les fugitifs. — Constance. — Puissance de Charles V. — Les Cantons se rapprochent entre eux. — Ils s'allient avec Henri II. — Mouvemens occasionnés par l'alliance française. — Prise de Boulogne. — Maurice de Saxe. — Henri II en Lorraine et en Alsace. — Siége de Metz par l'Empereur. — Les Grisons à Sienne. — Rétablissement de l'équilibre européen. — Abdication de Charles V. — Neuchâtel. — Michel, dernier comte de Gruyère [1545-1555]. 286

CHAPITRE III. — Calvin.

Empire de Calvin. — Progrès de ses doctrines à l'étranger et en Suisse. — Lutte dans Genève. — Rationalistes, Anabaptistes et Libertins. — Danse chez Antoine Lect. — La comédie des *Actes des Apôtres*. — Tumulte. — Les enfans de la ville et les étrangers. — Triomphe des enfans de Genève. — Bolsec. — Servet. — Les villes suisses sur la question de l'excommunication. — L'opinion se prononce pour Calvin. — Sa victoire. — Fuite de ses ennemis [1545-1555]. 340

CHAPITRE IV. — Les réfugiés d'Italie.

L'Inquisition. — Fugitifs. — La Rhétie. — L'Église de Locarno. — Dispute. — Recours, d'une part, aux sept Cantons, de l'autre à Zurich. — Les Médiateurs. — Résolution de la Diète. — Les Exilés. — Zurich les accueille. — Accroissement de son commerce [1542-1555]. 388

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google Original from PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Princeton University Library
32101 073598524

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
PRINCETON UNIVERSITY

Digitized by Google
Original from
PRINCETON UNIVERSITY